

L'exécution des prisonniers à la bataille d'Azincourt dans les sources narratives du XVe siècle

Axel Cordelet-Justice

▶ To cite this version:

Axel Cordelet-Justice. L'exécution des prisonniers à la bataille d'Azincourt dans les sources narratives du XVe siècle. Histoire. 2024. dumas-04681182

HAL Id: dumas-04681182 https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04681182v1

Submitted on 29 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





Département Histoire Master mention Histoire, civilisations, patrimoine Parcours Histoire, sciences sociales Mémoire de recherche de M2 2023-2024

L'exécution des prisonniers à la bataille d'Azincourt dans les sources narratives du XVe siècle : au sein d'un événement codifié, l'embarras des chroniqueurs face au dérapage

Axel CORDELET-JUSTICE

21806451

Directeur de recherche : Franck MERCIER

Remerciements

Je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude à mon directeur de mémoire, monsieur Franck MERCIER, pour sa confiance, son encadrement et sa patience tout au long de ce travail de recherche. Son expertise, ses recommandations et ses encouragements ont largement contribué à l'aboutissement de ce travail.

Je remercie également l'ensemble des professeurs du département Histoire de l'Université Rennes 2, pour la qualité de l'enseigmenent fourni depuis la première année de Licence. Leur passion et leurs connaissances, transmises au quotidien, m'ont grandement motivé à envisager ce projet. De même, je remercie l'ensemble du personnel du département Histoire, de l'Université et de ses bibliothèques, pour leurs conseils, leur disponibilité et leur travail au quotidien.

Mes remerciements vont aussi à ma famille, qui m'a soutenu et encouragé tout au long de ce parcours universitaire et sans qui ce projet n'aurait pu être mené à bien. Leur appui a été déterminant dans la poursuite de ce cursus.

Ma gratitude va également à mes amis, pour leur intérêt et leurs encouragements stimulants et motivants ; je remercie particulièrement Kellye pour ses conseils et son soutien permanent et Alice pour son appui au quotidien.

J'adresse enfin mes remerciements à mes collègues de la bibliothèque des Champs Libres, pour leurs astuces et leur bonne humeur quotidienne. Je remercie spécialement madame Sarah TOULOUSE et madame Jacqueline LE NAIL pour leur bienveillance et leur soutien à la poursuite de ce cursus.

Ce projet n'aurait pu aboutir sans l'assistance de mon entourage, et je suis profondément reconnaissant envers tout ceux qui m'ont accompagné d'une manière ou d'une autre.

Table des matières

Introduction	5
Présentation du corpus	15
Choix et méthodologie	15
Sources narratives rédigées en France au XVe siècle	17
Chronique du Religieux de Saint Denis – Histoire de Charles VI	17
Geste des nobles françois	21
Chronique normande	23
Chronique dite du cordelier	25
Mémoires de Pierre de Fenin	27
Chronique de Perceval de Cagny	30
Chronique de Ruisseauville	31
Chronique d'Antonio Morosini	34
Histoire de Charles VI, roy de France	36
Chronique d'Enguerrand de Monstrelet	40
Chronique de Jean le Fèvre, seigneur de Saint-Remy	45
Croniques et anchiennes istories de la Grant Bretaigne, a present nomme Engleterre	51
Chronique des ducs de Brabant	57
Journal d'un Bourgeois de Paris	60
Voyages et Ambassades de Ghillbert de Lannoy	62
Les Chroniques du roi Charles VII	64
Chronique d'Arthur de Richemont	66
Histoire de Charles VII.	69
Sources narratives rédigées en Angleterre au XVe siècle	72
Gesta Henrici Quinti : The Deeds of Henry the Fifth	72
Liber Metricus de Henri Quinto	76
The St Albans Chronicle	80
Vita Henrici Quinti	83
Vita et Gesta Henrici Quinti	88
De Illustribus Henricis.	92
Chronicle (John Hardyng)	94
Chronique de Peter Basset	97

Brut	99
London Chronicles.	103
Abréviations et Éditions de référence	107
Chapitre I	
La bataille mise en récit	111
1/ D'Harfleur à Azincourt, les prémices d'une bataille perdue d'avance	112
A/ Au lendemain du siège d'Harfleur, une situation difficile et imprévue	112
B/ L'épreuve de la route vers Calais	125
C/ Se résoudre à l'inévitable confrontation	136
2/ Des prémices à l'exécution, une bataille marquante	144
A/ Avant le combat, État et disposition des troupes : le désavantage anglais	144
B/ Les récits de l'affrontement	160
C/ L'exécution des prisonniers et la fin des combats, entre flous et certitudes	176
3/ Des récits hétéroclites pour un événement complexe	193
A/ Des chroniqueurs aux profils variés et aux intérêts divergents	194
B/ Reprises et similarités : l'exemple des chroniqueurs bourguignons	202
C/ L'émergence d'un "récit fictif" qui trahit la confusion	212
Conclusion	218
Chapitre II	
Le prisonnier d'Azincourt et les usages et lois de guerre : une inadéquation	on 221
1/ Le prisonnier de guerre de la fin du Moyen Âge et le captif d'Azincourt	222
A/ Capture et captivité : des processus codifiés	222
B/ Un prisonnier type ?	228
C/ À Azincourt, plus otage que prisonnier ?	
2/ Le rôle de la rançon dans l'économie de guerre et son influence sur le sort	du
prisonnier	237
A/ Compenser le coût de la guerre	238
B/ Des prisonniers de valeur variable	243
C/ L' inégalité face à la rançon ?	248
3/ Le prisonnier et la bataille rangée	254
A/ La rareté de la bataille d'envergure	254
B/ Compositions d'armées et profils des combattants	259

C/ Plan de bataille et « arrogance » : la noblesse française surreprésentée à Azincourt	262
Conclusion	266
Chapitre III	
Un traitement inédit pour un événement hors du commun ?	269
1/ Morts et exécutions de prisonniers : des situations inhabituelles ?	27 0
A/ Conflits privés et cas particuliers : la place de l'exécution	270
B/ Le sort des prisonniers de batailles antérieures	274
C/ Les engagements de la fin de la guerre de Cent Ans, illustrations d'une dynamique ?	279
2/ Implications et conséquences de la présence royale	28 3
A/ Un roi en ses terres : la guerre juste	283
B/ Un souverain très chrétien	291
C/ Une défaite inenvisageable : donner l'ordre du massacre	298
3/ La sécurisation des prisonniers à Azincourt : une situation ingérable	303
A/ Un évènement anticipé ?	303
B/ Considérations éthiques, pratiques et réalités du terrain	306
C/ L'exécution, du fait tactique au dérapage	309
Conclusion	311
Conclusion	
L'exécution, symbole de l'illusion de la bataille héroïque	313
Bibliographie 3	317
Annexes 3	331

Introduction

À l'aube du 25 octobre 1415, sur une plaine quelque part entre les villages d'Azincourt, de Tramecourt et de Maisoncelle, se joue l'acte ultime d'une pièce entamée quelques semaines plus tôt. Henri V, le jeune roi d'Angleterre, a conscience de la précarité de sa situation : le terrain est détrempé, ses troupes sont épuisées et affamées après une marche forcée digne d'une course poursuite. Face à lui, les princes et officiers du royaume de France ont réuni une armée plus nombreuse et confiante, et ne doutent pas de leur victoire. La journée serait porteuse d'honneur, de gloire et de richesse, et les affronts subis à Poitiers et à Crécy, encore gravés dans les mémoires des décennies plus tard, seraient lavés. Toutefois, aux alentours de midi, bon nombre de ces nobles et chevaliers gisent massacrés, exécutés après avoir été capturés et désarmés au terme d'un affrontement massif et sanglant. Ce moment est une anomalie. Il dérange les chroniqueurs d'alors, gênés à l'idée de relater un fait si éloigné de l'idéal chevaleresque ; il dérange également pendant un temps les historiens, qui peinent à raconter et à donner du sens à un dénouement si singulier. Il gêne enfin très probablement ses acteurs même, qui auraient pour diverses raisons préféré procéder autrement. On pourrait y voir un fait divers malheureux ou une anecdote, une simple étape dans le récit de la bataille, qui illustre la violence des temps. Si l'on peut en effet classer ce type d'événement dans ce que l'on nomme la micro-histoire, de par « l'espace exigu » qu'il occupe temporellement, géographiquement et historiographiquement, il est toutefois révélateur de problématiques de premier ordre. Pour cela, il convient de l'aborder d'une certaine manière, comme un gros plan riche de ses spécificités et des réalités qu'il transmet sur un plan plus large : parce qu'elle a été détaillée, éludée ou passée sous silence, l'exécution des prisonniers français à la bataille d'Azincourt doit être envisagée comme un événement historique complexe d'importance.

Un travail approfondi sur cet événement et sur l'ensemble des faits qui l'accompagnent nécessite d'effectuer un large tour historiographique, puisqu'il s'agit en fait de ne pas séparer notre sujet d'un point de vue élargi pour mieux cerner son éventuelle spécificité : Carlo Ginzburg écrit à ce sujet que « le regard rapproché nous permet de saisir quelque chose qui échappe à la vision d'ensemble, et réciproquement »¹. Ainsi, si l'on veut correctement appréhender les enjeux qui entourent la bataille d'Azincourt, on se doit d'effectuer un passage incontournable par l'histoire globale de la guerre de

¹ GINZBURG C., Le fil et les traces : Vrai faux fictif, Paris, Verdier, 2010, p. 389.

Cent Ans. Les chroniqueurs des textes de notre corpus sont souvent eux-mêmes au fait, au moins en partie, de ces problématiques. Les intentions et justifications des belligérants sont en effet nombreuses et étroitement intriquées : en 1415, Henri V s'appuie sur un certain nombre de points soulevés par ses prédécesseurs des décennies plus tôt pour appuyer son intention de reprendre les hostilités. De même, la situation politique dans le royaume de France, qui constitue une opportunité pour son adversaire, résulte de nombreux paramètres qu'il convient d'avoir à l'esprit pour appréhender la complexité de ce contexte. La production historiographique autour de cette large période de conflit est en tout cas massive, principalement en France et en Angleterre, et compte de nombreux ouvrages majeurs depuis la fin des années 1960, période de renouveau de l'historiographie

C'est d'ailleurs un autre des champs qu'il nous faut aborder. La guerre de la fin du Moyen Âge comporte en effet un grand nombre de codes, d'usages et de règlements. Ceux qui la pratiquent présentent un profil particulier, qui a eu tendance à largement évoluer au fil de la période médiévale. On peut, en abordant notre sujet par ces différents éléments, éclairer des zones d'ombres et expliquer ce qui interroge dans l'événement qui nous concerne. Là encore, la production historiographique concernant la période médiévale, et plus particulièrement le Moyen Âge tardif, permet de prendre la mesure de la manière dont les choses se jouent à Azincourt. Citons à ce sujet les travaux incontournables de Philippe Contamine³, qui ont donné une impulsion essentielle aux recherches d'historiens postérieurs en France⁴ et que l'on retrouvera inévitablement au sein de nos différents développements. Ces ouvrages abordent également souvent la question du noble à la guerre, question qui nous intéresse particulièrement dans le cas des usages entourant les prisonniers et la rançon. Il est bien entendu essentiel, au sujet d'Azincourt, de pouvoir cerner les spécificités de l'organisation militaire médiévale anglaise, et donc de s'intéresser à la production historiographique anglophone, qui compte elle aussi son lot de noms incontournables⁵. Dans le prolongement de l'affinement de notre regard vers le moment de l'exécution, on se penche finalement sur les nombreuses monographies produites par les historiens sur Azincourt. Celles-ci, selon les courants

² Sans viser l'exhaustivité, on peut citer : CONTAMINE P., La Guerre de Cent Ans, Paris, Presses universitaires de France, 1968 ; ALLMAND C, Society at war : The Experience of England and France during The Hundred Years War, Edinburgh, Oliver and Boyd, 1973 ; FAVIER J., La guerre de Cent Ans, Paris, Fayard, 1980 ; CURRY A., HUGHES M. (éd.), Arms, armies and fortifications in the Hundred Years War, Woodbridge, Boydell press, 1994 ; BOVE B., La guerre de Cent Ans, Paris, Belin, 2015.

³ CONTAMINE P, La Guerre au Moyen Âge, Paris, PUF, 1980; CONTAMINE P, Guerre et concurrence entre les états européens du XIV^e au XVIII^e siècle (dir.), Paris, Presses universitaires de France, 1998; CONTAMINE P., GUYOTJEANNIN O. (éd.), La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge, I, Guerre et Violence, Paris, CTHS, 1996, pour citer les ouvrages les plus généraux.

⁴ BESSEY V. (éd), Construire l'armée française. Textes fondateurs des institutions militaires, vol.1 : De la France des premiers Valois à la fin du règne de François 1er, Turnhout, Brepols, 2006 ; DRÉVILLON H., Batailles : scènes de guerre de la Table Ronde aux Tranchées, Paris, Éditions du Seuil, 2007 ; TOUREILLE V. (dir.), Guerre et société, 1270-1480, Paris, Atlande, 2013.

historiographiques et les champs d'intérêts des historiens qui les produisent, peuvent intégrer des éléments et événements annexes susceptibles de nous intéresser, voire de nous aiguiller : de la préparation de la campagne de Normandie, en Angleterre, au siège d'Harfleur, ou du point de vue d'Henri V au conflit entre Armagnacs et Bourguignons, ils peuvent avoir l'intérêt d'éclairer les faits sous un jour spécifique. Les chercheurs francophones et anglophones ont là encore publié des ouvrages de référence, aboutissant aujourd'hui en ce qui concerne Azincourt à un ensemble de récits variés⁶: à ce sujet, les travaux de l'historienne anglaise Anne Curry sont essentiels, et ont largement aujourd'hui bataille⁷. contribué à qu'est l'histoire de ce cette

L'histoire du prisonnier, qui nous concerne ici en premier lieu, n'est quant à elle, pas la plus loquace en ce qui concerne l'histoire médiévale : les sources contemporaines, notamment la masse de correspondance des prisonniers de guerre du XXI° siècle, attirent une grande partie des recherches sur les captifs et la captivité. Des historiens médiévistes se sont néanmoins penchés sur les spécificités du prisonnier du Moyen Âge⁸, et des usages et règles qui l'entourent : redditions, rançons ou conditions de captivité. On peut également trouver des pistes intéressantes au sein d'ouvrages transversaux⁹. Au vu des conditions quelque peu floues de capture et de traitement des prisonniers d'Azincourt, dont le statut même peut, on le verra, être discuté, ces différents travaux nous permettent de profiter d'un panorama élargi. Enfin, pour boucler ce tour d'horizon, on revient à l'événement, objet historiographique qui s'avère crucial pour aborder notre sujet. Il a, depuis les grandes heures de l'histoire-bataille, connu un sort mouvementé dans l'historiographie : renié par les historiens des Annales, il a fini par connaître, après un temps de réflexion¹⁰, une réhabilitation et un

⁵ KEEN M., The laws of war in the later Middle Ages, London, Rout Ledge, 1965; KAEUPER R. W., Guerre, justice et ordre public: La France et l'Angleterre à la fin du Moyen Âge, Paris, Aubier, 1994; KEEGAN J., Histoire de la guerre du Néolithique à nos jours, Paris, L'Esprit frappeur, 1993; PRESTWICH M., Armies and Warfare in the Middle Ages: The English Experience, New Haven, 1996; BELL A., CURRY A., KING A., SIMPKIN D., The Soldier in Later Medieval England, Oxford, OUP Oxford, 2013.

⁶ CONTAMINE P., Azincourt, Paris, René Julliard, 1964; KIGHTLY C., Agincourt, New Malden, Almark Publishing, 1974; BACQUET G, Azincourt, Auxi-le-Château, Bacquet Gérard, 1977; CURRY A., Agincourt, a new history, Cheltenham, The History Press, 2005; JONES M. K., Agincourt 1415, Barnsley, Pen and Sword Military, 2005; BARKER J., Agincourt: Henry V and the battle that made England, Londres, Back Bay Books, 2007; TOUREILLE V., Le drame d'Azincourt, Histoire d'une étrange défaite, Paris, Albin Michel, 2015.

⁷ On se doit de citer ici CURRY A., *The battle of Agincourt : Sources and Interpretations*, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, où l'historienne recense et analyse l'ensemble des sources narratives qui concernant Azincourt, et qui se montre crucial dans le cadre de notre travail.

⁸ DUNBABIN J., Captivity and Imprisonment in Medieval Europe, 1000-1300, Basingstoke, Medieval Culture And Society, 2002; BÉRIAC-LAINÉ F., GIVEN-WILSON C., Les prisonniers de la bataille de Poitiers, Paris, Honoré Champion, 2002. Les travaux de Rémy Ambühl sont particulièrement intéressants pour nous: AMBÜHL R., « Le sort des prisonniers d'Azincourt (1415) » dans Revue du Nord n°89, 2007, p. 756-784; AMBÜHL R., « A Fair Share of the Profts? The Captors of Agincourt » dans Notthingham medieval studies, n°50, 2006, p. 129-150; AMBÜHL R., Prisoners of war in the Hundred Years War, Ransom Culture in the Late Middle Ages, Oxford, Cambridge University Press, 2015.

⁹ CAUCANAS S., CAZALS R., PAYEN P. (dir.), Les prisonniers de guerre dans l'histoire. Contacts entre peuples et cultures, actes du colloque de 2002, Toulouse, Privat, 2003.

¹⁰ LE GOFF J., NORA P., Faire de l'histoire : Nouveaux problèmes, nouvelles approches, nouveaux objets, Paris, Gallimard, 1974.

certain renouveau. Georges Duby écrit ainsi, en 1974, qu'il est « franchement nécessaire, pour parvenir jusqu'aux mouvements obscurs qui font lentement se déplacer au cours des âges les soubassements d'une culture, d'exploiter l'événement »¹¹. L'histoire-bataille a été digérée, et les historiens sont en mesure d'intégrer l'étude de la bataille à celle de la longue durée, et de voir audelà des considérations symboliques, tactiques ou stratégiques. Aujourd'hui, l'événement comme objet historiographique est en tout cas tout à fait intégré à la recherche historique ¹². Dans notre cas, reste à insérer l'exécution des prisonniers d'Azincourt dans une temporalité et des considérations plus larges que celles d'un simple fait de guerre.

Le début du XVe siècle marque la résurgence des conflits entre les royaumes de France et d'Angleterre, relativement apaisés depuis les années 1380, notamment grâce aux efforts accomplis par Charles V dans les années précédentes¹³ mais aussi par l'épuisement mutuel des deux belligérants après une succession d'affrontements étalés sur des décennies. À ce moment¹⁴, la souveraineté sur la Guyenne, reprise par la couronne de France au début des années 1370 (à l'exception de Bordeaux) mais toujours revendiquée par le roi d'Angleterre, reste cruciale. Plus largement, les prétentions Plantagenêt à la couronne de France sont reprises par la branche cadette des Lancastre, désormais nouvelle dynastie née de l'usurpation de la couronne d'Angleterre de Richard II par Henri de Lancastre, petit-fils d'Edouard III, en 1399. C'est cependant l'état de faiblesse et de contestation de l'État royal en France qui semble être la raison majeure de cette seconde grande phase de la guerre de Cent Ans. Si le règne de Charles V a semblé constituer une consolidation du pouvoir royal en France, notamment par le tournant qu'il a marqué dans la guerre, celui de son successeur Charles VI s'avère bien plus compliqué. Depuis 1392, ce dernier est en effet progressivement de moins en moins apte à régner, frappé par des épisodes de démence de plus en plus longs et réguliers¹⁵. Le contexte est alors propice à l'émergence de luttes internes entre les différents princes du sang, qui se disputent la régence de la couronne mais également les vastes ressources financières de la monarchie pour leur propre intérêt. Dans les années 1400, le puissant oncle du roi et duc de Bourgogne Philippe le Hardi et le frère cadet de Charles VI Louis d'Orléans sont ainsi en conflit ouvert à ce sujet, faisant de Paris et du royaume le théâtre d'une lutte de plus en plus violente. En plus de la question du gouvernement en l'absence du roi, ces deux figures sont à la tête de deux mouvements qui prônent des directions politiques radicalement différentes. Là où

¹¹ DUBY G., Le dimanche de Bouvines, Paris, Gallimard, 1973, p. 8.

¹² DOSSE F., Renaissance de l'évènement, Un défi pour l'historien : entre sphinx et phénix, Paris, Presses Universitaires de France, 2010

¹³ BOVE B., La guerre de Cent Ans, Paris, Belin, 2015, p. 151-198.

¹⁴ Ibid, p. 189-241.

¹⁵ GUENÉE B., La folie de Charles VI, Roi Bien-Aimé, Paris, Perrin, 2004

Louis d'Orléans et ses partisans souhaitent raffermir la souveraineté royale, à la fois sur les institutions du royaume mais aussi dans le domaine de la politique extérieure, notamment vis-à-vis de l'Angleterre et du pape, ceux qui suivent le duc de Bourgogne souhaitent une royauté moins intrusive dans les affaires de ses sujets, convoquant le bon temps du roi Saint Louis, et prônent une diplomatie active à l'intention du roi d'Angleterre et pour résoudre le schisme pontifical, dans une volonté d'apaisement. Le tournant décisif a lieu le 23 novembre 1407 lorsque Louis d'Orléans est assassiné sur ordre de Jean Sans Peur, duc de Bourgogne depuis 1404. Cet épisode marque le début de la guerre civile entre Bourguignons et Armagnacs, du nom de Bertrand d'Armagnac, beau-père de Charles d'Orléans qui prend la tête du parti opposé au duc de Bourgogne. Le conflit gagne encore en violence et en intensité jusqu'au début des années 1410, marqué par des émeutes et exécutions à Paris¹⁶. L'état de faiblesse du roi, la mésentente entre les princes de sang et l'influence anglaise toujours prégnante placent le royaume dans une position délicate. Cet état de faiblesse généralisée du royaume ne passe pas inaperçu aux yeux du roi d'Angleterre.

Henri V succède à son père sur le trône d'Angleterre en 1413. Il a alors 27 ans et dispose déjà d'une solide expérience militaire : il a été chargé de réprimer la rébellion d'Harry Hotspur en 1403, et a lui-même dirigé les troupes anglaises lors d'une bataille d'envergure à Shrewsbury¹⁷. Il y a été grièvement blessé et a manqué de perdre la vie : toutefois, il continue par la suite, en tant que prince de Galles, à mener campagne dans la région¹⁸. Lorsqu'il monte sur le trône, le jeune roi a bien conscience des faiblesses actuelles du royaume outre-Manche. Dès 1413, des négociations sont ouvertes par le duc de Bourgogne pour une aide anglaise dans le conflit avec les Armagnacs ; ces derniers, à l'occasion, font également appel au soutien d'Henri¹⁹. Jean Sans Peur a tout intérêt à conserver de bonnes relations avec le roi anglais, lui qui a tant besoin de la laine anglaise pour faire tourner ses ateliers de textile dans les Flandres. Bien que son règne soit fragile, notamment parce que l'usurpation du trône par son propre père est encore présente dans les mémoires, le souverain anglais saisit l'occasion. En 1414, il adresse au roi de France des revendications et demandes très fortes : la récupération à son compte des anciennes possessions Plantagenêt sur le continent, le solde de l'énorme rançon de Jean II ainsi que la main de Catherine de Valois, fille de Charles VI. L'échec des négociations sert de prétexte à une reprise de la guerre : le financement du conflit est entériné par le Parlement au printemps 1415, et les préparatifs militaires sont entamés pour un débarquement

¹⁶ Notamment en 1413 lorsque Simon Caboche, appuyé par Jean Sans Peur, soulève une partie de Paris par le biais de la corporation des bouchers. De nombreuses exactions sont commises, et la révolte est réprimée dans le sang quelques mois plus tard par Charles d'Orléans.

¹⁷ Pour une biographie détaillée du souverain : ALLMAND C., Henry V, Londres, Yale University Press, 1997.

¹⁸ BARKER J., Agincourt: Henry V and the battle that made England, Londres, Back Bay Books, 2007, p. 32.

¹⁹ Ibid, p. 20.

en France à la fin de l'été. L'enjeu est de taille pour Henri V, qui doit prouver sa légitimité de souverain à des sujets qui la contestent en partie fortement : au début du mois d'août, peu de temps avant l'embarquement, un complot visant à le destituer est déjoué à Southampton, et les conjurés sont exécutés²⁰. Le siège est finalement mis devant Harfleur, port majeur situé à l'embouchure de la Seine, le 13 août 1415, et la ville finit par tomber le 22 septembre. L'avancée de la saison, l'état de ses troupes et l'avis de ses conseillers poussent Henri à prendre la décision de ne pas poursuivre la campagne, et on décide que l'armée embarquera vers l'Angleterre à Calais, possession anglaise. Le trajet est toutefois difficile : les Anglais peuvent difficilement se ravitailler, et sont harcelés par les troupes françaises qui se regroupent massivement suite à la convocation royale. C'est finalement le 24 octobre, entre Azincourt et Trameville, que l'armée française barre la route des troupes d'Henri V : l'affrontement a lieu le lendemain, et c'est là que prend place le terrible moment qui nous intéresse.

Dans le cadre de cette problématique, on a choisi de se concentrer sur les sources narratives rédigées au XVe siècle, en France et en Angleterre. On se limite à ces bornes chronologiques, des lendemains de la bataille à la fin du siècle, afin de s'appuyer autant que possible sur des témoins directs ou sur des chroniqueurs ayant pu eux-mêmes se fonder sur des témoignages d'acteurs de l'événement : on reprend finalement, à quelques années près, ce que les auteurs d'alors considèrent comme la limite de la « mémoire d'homme²¹ ». On écarte ainsi des auteurs plus tardifs qui travailleraient essentiellement sur la foi de chroniques rédigées par des prédécesseurs : si la reprise mot pour mot d'éléments textuels entre chroniqueurs contemporains est un phénomène connu et répandu au Moyen Âge²², du moins espère-t-on ainsi déceler des propos authentiques, inédits ou qui concernent encore leurs auteurs, qui s'inscrivent en tout cas encore dans une sorte de clarté mémorielle. Le travail d'Anne Curry²³, ici essentiel, a constitué l'appui principal pour la constitution de ce corpus : l'historienne a en effet recensé, compilé et traduit au besoin l'ensemble des sources textuelles concernant la bataille jusqu'au XVIe siècle. On a complété notre propre corpus de quelques textes qu'elle a écartés et qui nous semblaient dignes d'intérêt. Compte tenu du grand nombre de sources recensées et par là de l'envergure conséquente du corpus à étudier, de l'accès parfois difficile à certains manuscrits, notamment pour les sources anglaises, et des limites de nos compétences en traduction (les textes sont principalement rédigés en latin, en ancien français ou en moyen anglais) et transcription, on choisira ici de travailler essentiellement sur les éditions les

²⁰ Concernant les prémices de la campagne, voir CURRY A., *Agincourt, a new history*, Cheltenham, The History Press, 2005, p. 57-78.

²¹ GUENÉE B., Histoire et culture historique dans l'occident médiéval, Paris, Aubier, 1980, p. 81.

²² Ibid, p. 361.

²³ CURRY A., The battle of Agincourt: Sources and Interpretations, Woodbridge, The Boydell Press, 2000.

plus récentes des sources qui nous intéressent. On se doit également de spécifier qu'en termes de sources historiques, on travaille ici presque exclusivement sur les versions éditées des textes : l'historiographie autour d'Azincourt s'étant développée dès le XIX° siècle, la quasi-totalité des chroniques connues a été éditée et traduite au besoin depuis lors. Enfin, les sources écrites semblent contenir bien assez d'informations et de données à traiter pour étendre en plus notre étude aux quelques sources iconographiques figurant Azincourt que comportent certains manuscrits et dont nous avons connaissance. Au premier abord, si certaines semblent pouvoir confirmer la présence de prisonniers à Azincourt, ou du moins à l'issue du combat, elles ne se concentrent pas sur ce fait et n'apportent pas d'éclairage particulier sur le traitement des captifs. On choisit donc de les écarter de notre corpus principal, et nous ne les utiliserons que pour appuyer certains extraits de textes ou passages de notre développement.

Afin de correctement cerner le micro-événement qui constitue notre sujet, il apparaît nécessaire d'étendre nos bornes chronologiques au-delà des quelques instants qui le constituent²⁴. À la suite des différents faits qu'on a évoqués précédemment, on choisit d'ouvrir la période qu'on étudie par la fin du siège d'Harfleur, à la fin du mois de septembre 1415. Plusieurs éléments nous intéressent en effet dans la situation telle qu'elle est posée à cet instant. On peut tout d'abord constater l'état dégradé de l'armée anglaise, affaiblie par la maladie et par un siège de plus d'un mois, qui préfigure déjà l'état de délabrement des troupes qui se battent à Azincourt. C'est également l'occasion d'observer une première fois les décisions prises par le souverain anglais à l'égard de prisonniers qu'il a sous son emprise, en l'occurrence les combattants qui ont soumis leur reddition. Il sera à ce sujet intéressant de remonter jusqu'à la punition des conjurés de Southampton, sans toutefois en faire un point de départ de notre étude. On marquera la fin de la période étudiée par le retour victorieux de l'armée anglaise à Londres : les célébrations qui y sont menées marquent un point final à une série d'événements qui semblent assez largement consolider la position d'Henri V sur le trône, et le prestige des grands prisonniers qu'il ramène avec lui et expose à la vue de ses sujets joue un rôle important. On inclut donc entre ces deux bornes la marche de l'armée anglaise vers Calais depuis Harfleur, dont les conditions difficiles conditionnent en partie le déroulement de l'affrontement à venir et qui nous offre différentes vues sur les relations du roi aux captifs qu'il a sous son autorité à différents moments. La bataille d'Azincourt constitue bien entendu le contexte direct majeur de l'événement qui nous concerne, et doit être pour cela étudié en profondeur. On s'intéressera également aux lendemains directs de la bataille et donc de l'exécution, dans lesquels on pense

²⁴ GINZBURG C., PONI C., «La micro-histoire» dans Le Débat, n°17, 1981, p. 133-136.

pouvoir trouver certains éclairages et conséquences par rapport à l'événement survenu. On limitera donc essentiellement nos bornes géographiques au trajet de l'armée anglaise, tout en évoquant à l'occasion les mouvements français opérés autour d'elle. Plus généralement, il nous faudra garder à l'esprit le contexte global que l'on a pu évoquer, auquel on aura besoin de se référer pour restituer certains enjeux majeurs des événements que l'on étudie, que les chroniqueurs ont bien souvent en tête.

La question du prisonnier nécessite de mobiliser un certain nombre d'enjeux d'ordre sociaux, culturels et pratiques²⁵. Tout d'abord, la captivité dans le conflit ne concerne pas l'ensemble des individus, et vise généralement spécifiquement le combattant : la plupart du temps un noble, mais de moins en moins systématiquement à cette période. Elle est entourée d'un certain nombre d'usages qui, s'ils sont théoriquement maîtrisés par les combattants de la noblesse qui les pratiquent depuis des générations et en font un point central de leur pratique martiale, ne le sont pas nécessairement par des hommes d'armes roturiers²⁶. Ces codes ont, peut-être en raison de ces conditions, tendance à s'inscrire de plus en plus dans des cadres juridiques clairs. La question pratique est à ce sujet crucial : jusqu'à quel point, et jusqu'à quelle situation, ces cadres usuels et juridiques peuvent-ils et doivent-ils être maintenus? En ce qui nous concerne, l'un des enjeux essentiels de notre sujet est le traitement du prisonnier de guerre, de manière générale, dans l'instant d'une bataille d'envergure. Cette question revêt également d'un enjeu économique majeur, puisque les rançons payées pour la libération de prisonniers peuvent être énormes, jusqu'à financer de bonnes parties des campagnes et conflits²⁷. En cas de mort, voire d'exécution des prisonniers, ces retombées financières sont compromises : si l'on compte sur elles au moment d'entamer le conflit, les conséquences peuvent être importantes. Concernant ces captifs décédés ou exécutés, il convient de s'intéresser à la notion de mort en général à cette époque, et à sa dimension sociale, mais également à la vision des contemporains sur les exécutions, qu'on considère légitimes ou non. Par ces quelques points, on voit bien que les dimensions entourant la question du prisonnier de guerre et de son éventuelle exécution dans la société médiévale sont nombreuses. En plus de bornes de temps et d'espace élargies au-delà du jour et du lieu de la bataille d'Azincourt, il nous importera donc d'élargir la question du prisonnier et de son éventuelle exécution par delà le mort d'Azincourt.

²⁵ Pour une étude complète du prisonnier de la fin du Moyen Âge dans ses différents aspects : AMBÜHL R, *Prisoners of war in the Hundred Years War, Ransom Culture in the Late Middle Ages*, Oxford, GB, Cambridge University Press, 2015.

²⁶ La bataille de Courtrai, à l'issue de laquelle les miliciens flamands choquent la chevalerie française en massacrant les chevaliers sur le champ de bataille, est une bonne illustration de cette problématique. Voir HÉLARY X., *Courtrai, 11 juillet 1302*, Paris, Tallandier, 2012, p. 127.

²⁷ La rançon de Jean II, pris à Poitiers, marque les mémoires par sa démesure : on retrouvera sa mention à plusieurs reprises dans notre corpus.

On tâchera donc ici, en prenant en compte ce que l'on a vu précédemment, d'aborder la question de l'exécution des prisonniers d'Azincourt sous l'angle de l'événement et des différentes caractéristiques qu'il porte en tant qu'objet historique : un moment donné, un fait ponctuel qui semble se dérober en partie aux règles et usages supposées l'encadrer. C'est par là que l'on espère pouvoir envisager l'exécution, à la fois comme un fait divers historique et comme l'illustration d'un phénomène potentiellement plus global, d'un type de guerre finalement peu en adéquation avec les vertus prônées par les chroniqueurs. Pour cela, on commencera par poser une vision d'ensemble des récits portés par les textes de notre corpus, de la fin du siège d'Harfleur aux lendemains d'Azincourt. On concentrera toutefois notre regard sur les différentes interactions décrites par les chroniqueurs entre le souverain anglais, son armée, les troupes adverses, leurs éventuels captifs et les populations rencontrées sur la route vers Calais, ou plus largement sur tous les faits qui nous semblent pouvoir se lier d'une manière ou d'une autre à l'incident à venir. On prêtera bien entendu une attention toute particulière à celui-ci et à la manière dont les différents chroniqueurs le décrivent, le mettent en scène et l'analysent. Il s'agira alors de se pencher sur les profils de ces derniers, sur les raisons qui les poussent à écrire sur ces faits, sur leurs éventuels intérêts et sur les similitudes ou différences que l'on peut trouver dans leurs récits. Par là, on pense pouvoir mettre en évidence à la fois un ensemble de versions et d'interprétations de l'exécution, mais également de sentiments et réactions variables vis-à -vis de l'événement. On s'attellera par la suite à confronter la figure des victimes de l'exécution d'Azincourt à celle plus générale du combattant fait prisonnier à la fin du Moyen Âge : leurs points communs et différences, leur rôle économique et social et les limites inhérentes au statut de prisonnier. Pour cela, à travers différentes descriptions données par nos chroniqueurs, on commencera par dresser un profil type pour ce type de captif, de capture et d'éventuelle captivité. Il s'agira ensuite d'aborder la problématique de la rançon, en rappelant son importance et les conséquences de son absence dans le cas de la mort de prisonniers. Notre corpus nous renseigne sur les statuts des combattants d'Azincourt, et il semble primordial de les mettre en relation avec les différentes normes liées au rançonnage. Par la suite, on s'attardera sur la bataille même, en tant qu'engagement d'envergure et de haute intensité, et sur sa conformité aux usages de la guerre et du combat. Ce type d'affrontement est en effet exceptionnel, par sa rareté et son ampleur, et s'avère en plus d'un point incompatible avec les habitudes de guerre courantes de la noblesse. Il sera alors pertinent de s'interroger à ce moment sur les individus qui combattent à Azincourt tels que décrits par les chroniqueurs, leurs statuts, rôles et classes nous apportant un éclairage essentiel sur le fait qui nous concerne. Ces descriptions nous informent d'ailleurs particulièrement sur une arrogance, un aveuglement du commandement et de la noblesse françaises, qui contribuent visiblement à mettre en place la situation de l'exécution. Enfin, il faudra nous

intéresser aux spécificités de la bataille d'Azincourt, aux caractéristiques peu communes ou anomalies telles qu'elles transparaissent dans les chroniques et qui peuvent aboutir à un tel dénouement. Il s'agira donc dans un premier temps de se pencher sur les réactions des chroniqueurs et sur les exemples d'autres batailles qu'ils ont eux-mêmes en mémoire pour déterminer dans quelle mesure cette situation d'exécution est inédite. On verra ensuite que la présence d'Henri V sur le champ de bataille pèse lourd dans les différents récits, et qu'elle implique suffisamment d'enjeux pour éventuellement amener à l'événement qui nous concerne. Ces éléments à l'esprit, il semble finalement que la situation de prise de captifs à Azincourt se soit montrée insoluble, et on s'intéressera ici à ce qui n'a probablement pas laissé le choix aux acteurs de l'exécution, et sur les frictions éthiques ou pratiques qui ont pu entourer ce dérapage.

En partant donc de ce micro-événement que constitue l'exécution des prisonniers d'Azincourt, et par l'étude d'un corpus relativement vaste, on cherche ainsi à comprendre pourquoi les chroniqueurs qui ont restitué cet enchaînement de faits l'ont retranscrit de cette manière. La diversité des récits, dans leurs intentions, leurs formes et la portée variable de leur diffusion rend impossible la restitution d'une restitution complète et véritable du déroulement de l'évènement et de ses causes diverses. Ce n'est de toute façon pas ce qui nous intéresse ici : par la comparaison et la mise en relation des différents textes, ce sont la perception et la réception de l'exécution qui nous concernent, ainsi que ce que symbolise la survenue d'un tel événement à cet instant pour la société médiévale du XVe siècle, et plus particulièrement pour la partie d'elle qui fait de la guerre son mode de vie.

Présentation du corpus

Choix et méthodologie

Pour commencer cette étude, il était bien entendu nécessaire de se pencher sur les sources recensées traitant de la bataille d'Azincourt de manière globale. Il s'agit d'un évènement largement étudié, principalement en France et en Angleterre depuis le XIXe siècle, et on peut considérer qu'aujourd'hui l'essentiel de ces sources est connu et même assez largement édité. Le travail d'une historienne en particulier nous est ici très précieux : *The Battle of Agincourt : Sources and Interpretations*²⁸, d'Anne Curry. Elle est une historienne médiéviste anglaise, enseignante à l'université de Southampton et spécialiste de la guerre de Cent Ans. Dans cet ouvrage, elle recense, compile et traduit si nécessaire l'ensemble des sources textuelles qui mentionnent la bataille d'Azincourt jusqu'au XVIe siècle. Elle inclut ainsi bien entendu les sources narratives du XVe siècle et du XVIe siècle, de la chronique royale au poème ; les documents administratifs, tels que les rolls anglais ou certains compte-rendus du parlement de Paris ; elle ajoute enfin à son ouvrage d'autres sources annexes, tel qu'un plan de bataille préparé par les Français avant l'affrontement. Cet ouvrage constitue finalement notre point de départ pour la constitution de notre corpus : on n'hésitera toutefois pas à compléter ce dernier avec d'éventuelles sources trouvées ailleurs et exclues par A. Curry, à dessein où parce que pas connues au moment de la rédaction de son travail.

On l'a dit, la grande majorité des sources textuelles concernant Azincourt a été édité depuis le XIXe siècle, en France ou en Angleterre, et certaines ont même été rééditées à plusieurs reprises depuis. A. Curry fournit de plus dans son ouvrage une traduction des manuscrits anglais jamais édités. Ainsi, l'accès aux textes qui pourraient nous intéresser est grandement facilité pour ce sujet. Compte tenu du grand nombre de sources recensées et par là de l'envergure conséquente du corpus à étudier, de l'accès parfois difficile à certains manuscrits, notamment pour les sources anglaises, et des limites de nos compétences en traduction (les textes sont principalement rédigés en latin, en ancien français ou en ancien anglais) et transcription (on n'a bien entendu pas la prétention de surpasser le travail d'éditeurs scientifiques à ce sujet), on choisira ici de travailler essentiellement sur les éditions les plus récentes des sources qui nous intéressent. En cas d'absence d'édition des manuscrits, on se référera aux traductions d'A.Curry si aucune traduction française n'existe. Enfin,

²⁸ CURRY A., The battle of Agincourt: Sources and Interpretations, Woodbridge, The Boydell Press, 2000.

afin d'éviter le plus possible d'étapes de traduction pouvant modifier le sens originel des textes, on travaillera sur les traductions anglaises disponibles pour les textes jamais édités ou traduits en français modernes, sans les traduire de nous même donc.

Après l'établissement de notre sujet et le questionnement autour de l'accessibilité des sources évoqué précédemment, on a choisi de se concentrer sur les sources narratives datées du XVe siècle : essentiellement des chroniques ou annales, donc. On entend par là se limiter le plus possible aux écrits d'auteurs se basant sur une expérience personnelle ou sur le témoignage de témoins directs. On travaillera ainsi sur un nombre de textes déjà conséquents, et il ne nous semble pas pertinent, dans le cadre de ce travail, d'étendre notre chronologie aux auteurs et historiens du XVIe siècle, au delà de la mémoires des hommes donc, qui vont exclusivement se baser sur les écrits de leurs prédécesseurs pour rédiger leurs chroniques. De même, si l'on consultera et pourra à l'occasion se servir des données numériques contenues dans certains des documents administratifs recensés par A.Curry, le recours systématique à ceux-ci ne semble pas approprié compte tenu de l'angle de notre sujet. Enfin, les sources écrites semblent receler de bien assez d'informations et de données à traiter pour étendre en plus notre étude aux quelques sources iconographiques évoquant Azincourt que comportent certains manuscrits et dont nous avons connaissance. Au premier abord, si certaines semblent pouvoir confirmer la présence de prisonniers à Azincourt, ou du moins à l'issue du combat, elles ne se concentrent pas sur ce fait et n'apportent pas d'éclairage particulier sur le traitement des captifs. On choisit donc de les écarter de notre corpus principal, et ne les utiliserons éventuellement que pour appuyer certains extraits de textes ou passages de notre développement.

Sources narratives rédigées en France au XVe siècle

CHRONIQUE DU RELIGIEUX DE SAINT DENIS - HISTOIRE DE CHARLES VI

La *Chronique de Charles VI* est une série d'annales en latin couvrant l'ensemble du règne de Charles VI, de 1380 à 1422, dont la suite d'évènements allant du siège d'Harfleur à la bataille d'Azincourt.

Depuis que les historiens français se penchent sur les écrits du Religieux, plusieurs hypothèses concernant son identité ont été mises en avant. On sait assurément qu'il occupe la charge de chroniqueur pour la royauté, alors traditionnellement assignée à un moine de l'abbaye de Saint-Denis, lieu clé dans l'élaboration d'annales transmettant l'histoire du royaume. L'auteur s'exprime régulièrement à la première personne et laisse un certain nombre d'éléments permettant de le situer géographiquement à des instants précis²⁹. On sait ainsi qu'il naît en 1350 et qu'il réside à Saint Denis en 1368. Après un séjour en Angleterre en 1381, il commence à suivre la cour du roi en France : de par sa fonction et ses diverses missions et voyages, on peut être certain qu'il entretenait d'étroites relations avec les membres de celle-ci. On a ainsi pu voir en lui, au fil des études des manuscrits les plus anciennes, des profils d'érudits universitaires comme Benoît Gentien ou d'auteurs déjà connus comme Pierre Salmon³⁰ : ces hypothèses ne tiennent cependant pas la route aux yeux des historiens du XXe siècle. Une piste plus probable a ainsi émergé de travaux plus tardifs, celle de Michel Pintoin³¹. Celui-ci est notamment chantre de Saint-Denis à partir du début du XVe siècle, ce qui correspond à la description du chroniqueur officiel du roi qu'ont pu donner des auteurs contemporains³². Si cette identité reste la meilleure hypothèse à ce jour et que certains historiens utilisent ce nom pour parler du Religieux³³, on ne peut en être absolument certains. Quoiqu'il en soit, il est un ecclésiastique contemporain des évènements qu'il décrit et sert d'historien de la royauté (avec ce que cela implique d'historicité à la fin du Moyen Âge, on y reviendra). On estime que la Chronique de Charles VI est probablement compilée dans les années 1420, après la mort de Charles VI dont le décès et la fin de règne marquent la fin de la chronique. Le récit est cependant probablement écrit au fil des années depuis le début du règne, avant même que la folie du roi ne se

²⁹ MOLINIER A., Les sources de l'Histoire de France. Des origines aux guerres d'Italie (1494), vol.4, Paris, Alphonse Picard et Fils, 1904, p.119.

³⁰ Ibid, p.118.

³¹ GRÉVY PONS N., ORNATO E., "Qui est l'auteur de la chronique latine de Charles VI, dite du Religieux de Saint-Denis ?" dans *Comptes rendus des séances de l'année – Académie des inscriptions et belles-lettres*, vol.120 (1), 1976, p.7-11.

³² *Ibid*, p.7.

³³ Voir les travaux de Bernard GUENÉE.

déclare. Le portrait très flatteur que le Religieux donne d'Henri V et l'absence de reproches adressés au duc de Bourgogne pour son absence à Azincourt pourraient indiquer que l'écriture de la partie du récit qui nous intéresse a lieu après la signature du traité de Troyes en 1420, notamment orchestré par Philippe le Bon. Ce texte écarte notamment le dauphin Charles de la succession à la couronne de France, entérine le mariage d'Henri V et de Catherine de Valois et organise le transfert de la couronne française aux Lancastre d'Angleterre à la mort de Charles VI. Ce contexte particulier pourrait expliquer le positionnement politique et moral du Religieux.

La partie de la chronique³⁴ étudiée ici s'ouvre sur la constatation que les tractations entre les royaumes de France et d'Angleterre sont un échec : l'auteur affirme ainsi qu'Henri V est déterminé à rompre la paix et prépare pour cela sa flotte et son armée. S'ensuivent le débarquement sur la côte normande et un questionnement sur la responsabilité du connétable Charles d'Albret dans l'absence de mouvement côté français. Le Religieux y décrit l'établissement et le déroulement du siège d'Harfleur, louant au passage la bravoure des défenseurs, ainsi que la réaction de Charles VI qui prend l'oriflamme à Saint Denis le 10 septembre et organise le rassemblement de ses troupes autour de Rouen. Après une évocation des négociations entre assiégeants et assiégés et de la reddition du 18 septembre, l'auteur ne manque pas de fustiger l'attitude indigne de la chevalerie française, responsable selon lui des malheurs du temps. Vient ensuite la description du traitement des prisonniers nobles pris à Harfleur, traités "avec plus de douceur et de générosité que l'on ne s'y attendait": la plupart d'entre eux sont en effet laissés libres de repartir par le roi, à condition de lui jurer de revenir se constituer prisonniers auprès de lui à l'issue de la campagne. De même, si la plupart des habitants sont épargnés (mais expulsés), les plus aisés sont emmenés captifs en Angleterre en attente du paiement d'une rançon. Il explique le départ vers Calais par les mauvaises conditions météo empêchant la flotte anglaise de stationner près d'Harfleur. Le récit de la difficulté du passage de la Somme et les négociations menées par Henri V avec les localités qu'il rencontre en chemin sont une nouvelle occasion de critiquer l'indiscipline des troupes françaises ainsi que leurs exactions, qu'il juge plus graves que celles commises par les Anglais. Le Religieux donne le détail des différents grands nobles aux commandes de ces troupes, et se montre acerbe à propos de leur refus d'accepter l'aide proposée par la bourgeoisie de Paris malgré les échecs que cela a pu provoquer par le passé (Poitiers et Courtrai sont citées ici). Quelques réussites françaises dans le cadre d'escarmouches sont toutefois racontées, ainsi que le rançonnage des prisonniers anglais qui en résulte. Vient ensuite le récit de la bataille en elle-même, ou comme l'auteur l'écrit lui-même :

³⁴ BELLAGUET L., *Chronique du religieux de Saint-Denys : contenant le règne de Charles VI, de 1380 à 1422*, vol.5, Paris, Imprimerie de Crapelet, 1839, p.531-581.

"Comment les Français furent vaincus par les anglais". Ces derniers sont en effet capables de passer la Somme après l'erreur de quelques chefs français. Le Religieux évoque les tentatives de négociation d'Henri, qui offre de restituer ce qu'il a obtenu au cours de cette campagne en échange du libre passage : cela lui est refusé, et c'est pour l'auteur une occasion de blâmer l'entêtement français, qui porte malheur au royaume depuis des années. Son récit de la bataille oscille entre description du déroulé des évènements (il évoque lui-même sa condition d'historien) et jugements moraux. Ainsi, les Anglais sont une nouvelle fois présentés comme disciplinés, vaillants et cléments avec la population locale ; ils sont de plus grandement inspirés par le roi qui les mène à la bataille, les exhortant à la bravoure au travers d'un discours détaillé d'inspiration antique et les poussant à se battre jusqu'à la mort. C'est là que le Religieux nous donne une vue sur le positionnement anglais : avancés à portée d'arc, les "douze mille" archers encadrent les fantassins en rangs serrés et se préparent à recevoir leurs ennemis. Les Français, sûrs de leur victoire et rassurés par leur net avantage numérique ("quatre fois plus nombreux"), sont eux les arrogantes victimes de cette "triste journée", comparée au jour de la capture de Jean le Bon.

Les chefs se placent ainsi tous en première ligne, suivis de deux "batailles" constituées notamment des hommes de trait, tous "harassés de fatigue". L'auteur évoque le mauvais état du terrain, une "espèce de marais fangeux", et la disposition approximative des forces en présence. Les Français sont rapidement défaits dans la confusion par "une obscure soldatesque" anglaise plus hardie et plus libres dans ses mouvements. Le Religieux y voit une véritable ignominie, là encore un grand déshonneur pour la noblesse française. La mort des prisonniers est évoquée : c'est Henri V qui ordonne que tous les prisonniers soient tués, craignant que les Français ayant fui la bataille ne reviennent à la charge. L'ordre est immédiatement exécuté, et la tuerie dure jusqu'à ce que le roi soit assuré de sa victoire. La suite est essentiellement constituée d'un blâme majeur adressé aux combattants français, pour leur imprudence et pour la honte dont ils se couvrent et dont ils couvrent le royaume : de nombreuses références historiques sont intégrées ici. La partie suivante du récit traite de l'après-bataille, majoritairement du rançonnage "sans pitié" par les Anglais des Français encore vivants sur le champ de bataille, ainsi que de l'horreur du souverain anglais devant tant de sang répandu et de ses prières adressées à la Providence pour sa victoire. Le Religieux dresse ensuite une liste des morts et prisonniers majeurs des deux côtés. Enfin, il dépeint un Charles VI affligé par la défaite dans la fin de cette partie de la chronique, en précisant que bon nombre de gens du royaume imputent la responsabilité de la défaite aux Français. C'est en fait une véritable diatribe que le Religieux déroule : les Français auraient pu s'attirer les bonnes grâces de Dieu et la victoire s'ils n'avaient pas plongé dans le péché, l'orgueil et la corruption, et les nobles plus particulièrement.

La Chronique de Charles VI constitue une source importante pour notre sujet. L'auteur y évoque la mort des prisonniers français, établissant la responsabilité d'Henri V dans celle-ci sans pour autant l'accabler : la raison invoquée est stratégique, et si l'acte est qualifié de "carnage", le roi n'est pas blâmé. Aux dires du Religieux, celui-ci limite même au mieux l'ampleur de l'évènement. De plus, d'autres interactions entre le roi anglais et des prisonniers français qu'il capture au cours de la campagne sont évoquées, ce qui nous permet d'appréhender l'attitude d'Henri vis à vis d'eux au delà de la tuerie d'Azincourt. Le récit d'évènements annexes nous permet de situer la bataille et ce qu'il s'y passe dans un contexte élargi. En sa qualité d'historien et chroniqueur de la cour, le Religieux s'astreint à une certaine rigueur dans le récit qu'il fait des évènements : il affirme ainsi se baser sur des témoignages sûrs³⁵ pour la rédaction de ses textes. Il est de plus contemporain des évènements qu'il décrit : s'il n'a pas assisté de lui-même à la bataille, il a au moins pu se baser sur les témoignages d'individus qui en ont réchappé. Finalement, la chronique du Religieux nous donne un aperçu de la réception des nouvelles concernant la bataille telles que perçues du côté du royaume de France. Il est toutefois essentiel de prendre en compte ce que l'on a évoqué plus tôt concernant la place du Religieux et le moment précis de rédaction de sa chronique. Ainsi, la nette tendance qu'a l'auteur de louer les qualités du souverain et des troupes anglaises et dans le même temps de dédaigner la noblesse de France (à l'exclusion des bourguignons donc, absents de ces évènements) peut s'expliquer par la proximité temporelle avec le traité de Troyes. De même, la position de complaisance de l'auteur vis à vis de Charles VI³⁶ se justifie par sa position de chroniqueur de la cour : on peut imaginer que son positionnement largement à charge contre la noblesse française peut en découler. La fonction religieuse de l'auteur, moine de Saint-Denis, transparaît clairement dans le châtiment divin qu'il fait peser sur les fautifs ; dans le même temps, les vainqueurs bénéficient de la grâce de Dieu. Il entrecoupe d'ailleurs littéralement son récit des évènements de prières. Enfin, le Religieux s'exprime subjectivement à plusieurs reprises, notamment lorsqu'il s'adresse directement à la noblesse après le récit de la bataille. Si ces passages sont précieux dans le témoignage qu'ils offrent du ressenti et de l'opinion de l'individu, ils sortent néanmoins du cadre historiographique dans lequel affirme se situer l'auteur, et sont donc à considérer différemment.

³⁵ *Ibid*, p.563.

³⁶ Voir GUENÉE B., "Le portrait de Charles VI dans *la Chronique du religieux de Saint-Denis*" dans *Journal des Savants*, n°1, 1997, p. 125-165.

Probablement de par son statut, l'*Histoire de Charles VI* a subsisté au travers de plusieurs manuscrits. L'édition de Louis-François Bellaguet se base sur trois d'entre eux : les manuscrits *Paris, BNF, MS. Lat. 5958 ; Paris, BNF, MS. Lat. 5959* et *Paris, BNF, MS. Lat. 5960*, des copies datées du milieu du XVe siècle. En les collationnant, il a pu restituer une version complète de la chronique. On peut ajouter à ceux-là les manuscrits *Paris, BNF, MS. Lat. 17659*, daté d'avant les années 1460, et *Paris, BNF, MS. Lat. 6194*, une copie datée de 1612³⁷. Aucun original ne subsisterait en tout cas³⁸. La chronique a eu un impact historiographique certain et précoce : dès 1663, Jean le Laboureur en propose une traduction française commentée³⁹. Plus largement, elle sert d'appui à l'histoire du règne de Charles VI et de cette période de la Guerre de Cent ans dans la majeure partie de l'historiographie moderne, et se trouve citée dans la plupart des ouvrages de référence.

GESTE DES NOBLES FRANÇOIS

La Geste des nobles françois descendus de la royalle lignée du noble Priam de Troye, jusqu'au noble Charles, filz du roy Charles le sixyesme, qui tant fut aimée des nobles et de tous autres est une chronique en français datée des années 1420. Elle est écrite par Guillaume Cousinot, avocat au parlement de Paris, et couvre une période allant de 1380 à 1428.

Dans son édition du texte⁴⁰, A. Vallet de Viriville parvient à identifier l'auteur de la *Geste des nobles françois*. Il s'agit de Guillaume Cousinot, avocat au parlement de Paris au début du XVe siècle qui dans ce cadre, selon des Ursins⁴¹, aurait participé à la défense du défunt Louis d'Orléans en 1408 : il aurait dès lors été rattaché au parti Orléaniste, qualifié "d'allié et complice" par le parti adverse. Il est ainsi chancelier d'Orléans⁴² en 1411, et représente leurs intérêts après la capture du duc à Azincourt, qui entretient une correspondance avec lui. Il officie encore à Orléans lors du siège de la ville en 1428 et 1429. C'est d'ailleurs à la fin de cette décennie que Cousinot aurait rédigé sa chronique : son positionnement politique et la situation complexe de Charles VII à ce moment, engagé dans une importante reprise du conflit avec l'Angleterre, pourraient expliquer le peu de

³⁷ Pour plus de détails, voire *Ibid*, p.126; LEWIS P.S, "Some provisional remarks upon the chronicles of Saint-Denis and upon the [Grandes] Chroniqes de France in the fifteenth century" dans *Nottingham Medieval Studies*, n°39, 1995, p.147; SAMARAN C., "Les Manuscrits de la chronique latine de Charles VI dite du religieux de Saint-Denis" dans *Le Moyen Âge*, n°18, 1963, p. 657-671.

³⁸ L'historien HF Delaborde a pu, en son temps, considérer le manuscrit lat.5959 comme potentiellement original.

³⁹ LE LABOUREUR Jean, Histoire de Charles VI, roy de France, Paris, 1663.

⁴⁰ VALLET DE VIRIVILLE A., Chronique de la Pucelle ou Chronique de Cousinot, Paris, 1859.

⁴¹ *Ibid*, p.16.

⁴² *Ibid*, p.18.

détails donnés sur Azincourt dans la chronique. Le contenu de la *Geste* semble être original, à l'exception des premiers chapitres.

Le récit des évènements qui nous concernent, du siège à la bataille, est plutôt succinct. Guillaume Cousinot écrit que le siège est entamé en 1415 par Henri V, et que ce dernier veille à ce que l'aide envoyée par Charles VI ne puisse pas arriver aux assiégés, qui se résolvent finalement à la reddition, sous l'effet de la maladie notamment. Il précise qu'une partie de la population d'Harfleur quitte la ville en abandonnant ses biens. Il écrit ensuite que le roi, s'en retournant vers Calais, est surpris un soir par la noblesse française et contraint à la bataille le lendemain. Il donne la liste des grands nobles présents, puis souligne que c'est leur impatience qui les pousse à mener bataille dans des conditions difficiles. Ni le déroulement de la bataille ni la mort des prisonniers ne sont évoqués : une liste des figures majeures capturées succède à l'évocation de la bataille, ainsi que le regret de l'affaiblissement majeur de la chevalerie de France à l'issue de cette journée. Il précise par la suite que le comte d'Armagnac est hâtivement nommé connétable à la suite de la bataille.

La *Geste* n'évoque pas la mort des prisonniers français à Azincourt, et son rapport de la bataille est très bref et tient plus de la mention que de la description détaillée. Cette omission s'avère toutefois relativement intéressante : on note ainsi qu'un notable laïc, contemporain des évènements et proche du duc d'Orléans ne prend pas la peine de mentionner l'exécution. De plus, dans cette partie de ses écrits, Cousinot se montre relativement impartial et factuel, tranchant par là avec l'abondance de références et citations religieuses qui marquent les écrits de chroniqueurs plus illustres ; à noter qu'en tant que partisan orléaniste, le reste de ses écrits prend bien souvent parti pour ces derniers.

On retrouve la *Geste des nobles françois* dans deux manuscrits, *Paris, BNF, MS. 9656* et *Paris, BNF, MS. 10297*. Elle aurait servi de socle à la *Chronique de Cousinot*, chronique plus ambitieuse écrite peu de temps après⁴³; la *Chronique de la Pucelle*, texte plus tardif, serait elle-même basée sur ces deux textes, et couvre les années 1422 à 1429. Un autre Guillaume Cousinot, neveu du premier, en serait l'auteur. Un avocat au Parlement de Paris au XVIe siècle, Jean le Féron, lui-même auteur de plusieurs ouvrages, qualifie Cousinot "d'historien" : il possédait vraisemblablement un manuscrit de la *Chronique de Cousinot*, perdu depuis, et constitue un relais important entre la chronique

⁴³ Ibid, p.10.

d'origine et les historiens modernes⁴⁴. Si quelques publications ont pu concerner la *Geste* au XXe siècle, il semble s'agir d'une source mineure concernant cette période de la guerre de Cent Ans.

CHRONIQUE NORMANDE

La *Chronique normande* est une chronique en français datée du début des années 1430, écrite par Pierre Cochon. Elle commence en 1108 par un compte rendu des difficultés chrétiennes au Moyen Orient et s'achève en 1430, au moment du procès de Jeanne d'Arc.

Pierre Cochon est un notaire apostolique et ecclésiastique de Rouen, né aux alentours de 1390 et mort vers 1465, probablement originaire du pays de Caux⁴⁵. Il officie en tant que notaire dans les années 1420 : il enregistre et rédige ainsi essentiellement des actes ecclésiastiques, signant notamment le testament du duc de Bedford en 1435. On sait également qu'il occupe la place de chapelain de Saint-Marc de Rouen pendant un temps. S'il n'est vraisemblablement pas originaire d'une famille très aisée, Cochon s'impose en tout cas au fil de sa vie comme une figure notable de la ville de Rouen : son nom est retrouvé dans un grand nombre de documents notariaux tout au long de la première moitié du XVe siècle. Bien que résolument partisan des Bourguignons, il n'en est pas moins farouchement hostile aux Anglais, dont il ne manque pas de souligner les travers. Datée du début des années 1430, cette partie de la chronique trahit la vision d'un royaume en difficulté à cette période, et l'amertume d'une partie de sa population face aux déconvenues françaises successives, qui semblent alors assez fortement ancrées dans la mémoire collective⁴⁶.

L'une des originalités du récit de Cochon est l'évocation d'une entrevue entre le duc Jean de Bourgogne⁴⁷ et le roi d'Angleterre en amont de la campagne de Normandie de 1415, qui se serait tenue à Calais et qui aurait résulté en une alliance anglo-bourguignonne : Henri aurait ainsi préparé son futur débarquement assuré de cette entente. Le siège d'Harfleur, à la suite du débarquement des troupes à la Fosse-de-Leure⁴⁸ est brièvement mentionné, l'auteur soulignant l'âpreté du combat. Henri quitte la ville par la suite en y laissant une garnison, tandis que les Français se regroupent à

⁴⁴ LEROUX E., "Notice sur la chronique dite de la Pucelle" dans Revue archéologique, vol.12(2), 1855, p.508.

⁴⁵ Voir biographies détaillées dans : COCHON Pierre, *Chronique Normande*, DE ROBILLARD DE BEAUREPAIRE C. (éd), *Chronique Normande de Pierre Cochon, notaire apostolique de Rouen*, Rouen, 1870 ; LARDIN P., "Pierre Cochon, un Normand "bourguignon"" de la première moitié du XVe siècle" dans ALAMICHEL M-F, BRAID Robert, *Texte et contexte. Littérature et histoire de l'Europe médiévale*, Paris, Michel Houdiard Éditeur, 2011.

⁴⁶ On pense à Poitiers et Crécy, citées à plusieurs reprises dans notre corpus.

⁴⁷ Ibid, p.273.

⁴⁸ Petit port situé non loin d'Harfleur, qui servaie régulièrement d'étape aux navires avant l'entrée dans celle-ci.

Rouen. Ils finissent par arrêter les troupes anglaises près d'Azincourt : l'état déplorable du terrain détrempé est mentionné. L'auteur évoque l'orgueil des Français qui font proclamer que nul ne se rende au combat s'il n'est pas noble. Cochon ne manque pas d'appuyer à cette occasion sur les divisions internes entre Armagnacs et Bourguignons. Il écrit simplement que les Français sont déconfits et qu'il s'agit d'un drame que l'on avait pas connu "depuis mille ans". Une liste des pertes et prisonniers majeurs est donnée. Le chroniqueur souligne par la suite la souffrance du Seigneur face à la victoire anglaise, et la bonne fortune d'Henri : il est nettement antipathique à son égard. Il mentionne enfin le départ des Anglais du continent avec leurs prisonniers.

La chronique de Pierre Cochon n'est pas le compte-rendu le plus exhaustif sur la période que l'on étudie, loin s'en faut. Celui-ci est plutôt avare en détails sur la campagne et la bataille, et n'évoque pas la mort des prisonniers au cours de l'affrontement : il écrit uniquement sur la noblesse ramenée prisonnières en Angleterre, et nomme seulement les ducs d'Orléans et de Bourbon parmi eux. Parmi ses biais notables, on peut noter sa tendance pro-bourguignonne (bien que peu exprimée dans notre extrait). Il déplore ainsi les divisions politiques internes en France, qui sont selon lui les causes de la défaite. On devine derrière ses lignes une certaine hostilité envers les Anglais : le portrait qu'il dresse d'Henri tranche avec une grande partie de notre corpus, Cochon n'étant jamais élogieux envers celui-ci et mentionnant même une certaine tendance à l'orgueil. Enfin, il est très condescendant lorsqu'il décrit les troupes du roi d'Angleterre, qu'il qualifie à l'occasion de menues merdailles. Concernant la forme du texte, l'auteur, notaire et chapelain, s'affranchit des complaintes religieuses et litanies qui entrecoupent le récit de la plupart des chroniqueurs ecclésiastiques. On l'a dit, il ne côtoie pas au cours de sa vie de sphères aussi hautes que le Religieux ou l'auteur de la Gesta; on peut supposer qu'il n'a pas le même objectif politique qu'eux en écrivant. La visée de Pierre Cochon semble ainsi être de rapporter, et parfois commenter, des faits qu'il tient potentiellement de témoins directs, puisqu'il écrit lui-même en temps que contemporain des évènements. La Chronique Normande nous offre finalement l'angle de vue d'un notable du début du XVe siècle sur les évènements majeurs du royaume, et la tendance de son auteur à se fendre de commentaires personnels à leur propos renforce encore cet aspect.

De par le caractère relativement confidentiel du texte, il n'existe qu'un manuscrit autographe de la *Chronique Normande* : le *Paris, BNF, MS. 5391*. On peut être certain qu'il s'agit de Pierre Cochon, son écriture dans le cadre de sa chronique ayant été formellement identifiée comme

identique à celle utilisée dans le cadre de son travail de notaire ⁴⁹. Le manuscrit a cependant assez rapidement circulé puisque dès le milieu du XVIe siècle, Jean le Féron, historiographe de la royauté et collectionneur d'ouvrages, annote le document ⁵⁰. Il est par la suite édité au XIXe siècle, notamment en relation avec d'autres chroniques d'auteurs normands de la fin du Moyen Âge, comme la *Chronique de la Pucelle*.

CHRONIQUE DITE DU CORDELIER

La Chronique dite du cordelier est une chronique anonyme en français datée du début des années 1430. Elle couvre une période allant de la création du monde à l'année 1431.

L'unique manuscrit contenant la chronique a été retrouvé dans la maison d'un cordelier ayant appartenu à l'ordre franciscain de Paris. Son auteur est anonyme, bien qu'on ait pu le prendre pendant un temps pour Enguerrand de Monstrelet. Des incohérences de noms et de faits rendent cependant cette identification bien incertaine. Auguste Molinier l'identifie pour sa part comme un bourgeois de Paris qui y aurait vécu entre 1417 et 1418⁵¹. Dans son édition des écrits de Monstrelet⁵², Louis Douët d'Arcq évoque des tendances pro-bourguignonnes relevées dans certains passages du texte, ainsi qu'une certaine sympathie pour le roi d'Angleterre. Il qualifie la diction de l'auteur de "picarde". Sans connaître l'identité du chroniqueur, on peut ainsi au moins lui établir un certain profil. Il est toutefois à noter que, si notre chroniqueur anonyme est un moine, il n'intègre pas à son récit de passages entièrement dédiés à la religion comme le font certains autres auteurs de notre corpus, se contentant de chroniquer les évènements. Comme d'autres textes étudiés ici, l'écriture de la partie de la chronique étudiée remonterait aux annés 1430 : après le couronnement du Dauphin en 1429, cette décennie marque un déclin progressif de la présence anglaise sur le continent, et une réconciliation entre Armagnacs et Bourguignons notamment à partir de la paix d'Arras en 1435.

Le récit de l'année 1415 commence par la mention de l'embarquement d'Henri V et de ses troupes : dans la foulée, le siège est mis devant Harfleur, qui tombe en environ neuf semaines après

⁴⁹ Ibid, p.XXXIII.

⁵⁰ VALLET DE VIRIVILLE A., Chronique de la Pucelle ou Chronique de Cousinot, Paris, 1859, p.5.

⁵¹ MOLINIER A., Les sources de l'Histoire de France. Des origines aux guerres d'Italie (1494), vol.4, Paris, Alphonse Picard et Fils, 1904, p.252.

⁵² DE MONSTRELET E., *La chronique d'Enguerran de Monstrelet : 1400-1444, V*, DOUËT-D'ARCQ L. (éd.), Paris, Société de l'Histoire de France, 1862, p.191.

signature d'un traité avec le seigneur de Gaucourt, partisan armagnac. C'est devant la menace du rassemblement armé de "tous les princes et seigneurs de France" que le roi anglais se décide à faire route vers Calais. Il est arrêté entre d'Azincourt et Ruisseauville, aux abois devant "la fine fleur de la chevallerie du royaume de France", numériquement supérieure de près de quatre contre un. L'auteur donne en détail le nom des grands nobles présents, en précisant que les seigneurs de Flandres et de Bourgogne sont absents. Quelques détails sont donnés à propos de la bataille en ellemême : les Anglais sont positionnés entre deux bosquets, archers devant. Ces mêmes archers commencent à tirer sur les Français exténués, les obligeant à avancer, à pied, tout armurés sur un terrain peu favorable. Les Anglais, frais et avantagés par leur position, prennent l'avantage. Les Français sont handicapés par l'absence des troupes roturières, "pour ce que entre eulx gentilz hommes voloient avoir l'onneur de ladicte bataille". La bataille dure finalement peu de temps, et le duc de Brabant est rapidement occis lorsqu'il arrive sur le tard. Ni la prise de prisonniers au cours de la bataille ni le sort de ceux-ci ne sont évoqués par l'auteur. Les morts de grandes figures sont données en détail (bien que des inexactitudes aient été relevées), ainsi que les grands nobles faits prisonniers. Par la suite, le roi gagne rapidement Calais de peur d'être poursuivi par le reste des troupes françaises, et retourne en Angleterre avec ses prisonniers. L'auteur détaille ensuite la réaction et les mouvements du duc de Bourgogne après Azincourt.

On note d'emblée que la mort des prisonniers lors de la bataille n'est pas évoquée par l'auteur; bataille qui, au demeurant, est décrite avec un certain nombre de détails comme l'état du terrain, la disposition de certaines troupes à des instants clés et une chronologie relativement précise. Les historiens ont identifié suffisamment de points communs entre la chronique de Monstrelet et celle du Cordelier pour supposer que les deux auteurs ont utilisé, du moins en partie, des témoignages similaires, si ce n'est identiques⁵³: l'édition de référence de Monstrelet⁵⁴ regroupe d'ailleurs les textes des deux chroniqueurs. La *Chronique du cordelier* compile donc finalement un certain nombre de lieux communs à propos de la bataille, et relativement peu de détails notables sur lesquels nous pourrions nous pencher. On peut tout de même noter que dans son récit, l'auteur spécifie qu'Henri V lève rapidement le camp après Azincourt de peur d'être rattrapé par des troupes françaises.

⁵³ CURRY A., The battle of Agincourt: Sources and Interpretations, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p.114.

⁵⁴ DE MONSTRELET E., *La chronique d'Enguerran de Monstrelet : 1400-1444*, DOUËT-D'ARCQ L. (éd.), Paris, Société de l'Histoire de France, 1857 – 1862.

On l'a dit, il n'existe qu'un seul manuscrit contenant cette chronique anonyme, possiblement parce que son auteur n'avait ni l'influence ni la reconnaissance nécessaire à une diffusion. Il s'agit du manuscrit *Paris, BNF, MS. 23018*. Probablement de par sa grande ressemblance avec la chronique de Monstrelet et de sa relative confidentialité, il semble que cette chronique anonyme ait été peu utilisée par les historiens.

MÉMOIRES DE PIERRE DE FENIN

Les *Mémoires de Pierre de Fenin* sont un texte narratif écrit sous forme de mémoires constituant une chronique des règnes de Charles VI et de Charles VII, écrites en français dans les années 1430. Le récit couvre une suite d'évènements allant du meurtre de Louis d'Orléans en 1407 à l'année 1427.

Il est assez difficile de dresser un portrait de Pierre de Fenin, auteur de ces mémoires, compte tenu de l'absence d'informations le concernant dans ses propres écrits et du manque de références à sa personne dans les oeuvres de ses contemporains ⁵⁵. On sait qu'il naît à la fin du quatorzième siècle dans une famille noble d'Artois et qu'il occupe successivement les fonctions de *garde du scel* pour le prévôt de *Beauchesne en Vimeu*, en Picardie, de prévôt d'Arras puis de pannetier (officier notamment chargé de la distribution du pain) du roi. Il est probablement admis au sein de l'ordre de la Cosse de Geneste en 1411, marquant par là une certaine reconnaissance royale ⁵⁶. Les historiens ont vu chez lui une sympathie certaine pour Charles VI et une empathie pour la cause d'Henri V. Il a semble-t-il des penchants bourguignons, et se montre critique vis à vis de Charles VII ⁵⁷. Ces éléments ne transparaissent cependant que peu dans notre extrait. L'épitaphe de sa tombe à Arras indique qu'il meurt le 5 juin 1433, avant le traité d'Arras évoqué précédemment. On a donc ici à faire à un notable laïc du nord de la France, qui n'a semble-t-il pas occupé de fonction l'ayant amené à la rédaction de chroniques ou d'annales "officielles" mais qui a toutefois bénéficié d'un certain statut à l'échelle du royaume.

De Fenin commence son récit de l'année 1415 en écrivant que c'est la dissension entre les partis de France qui décide Henri V à lever son armée et à débarquer près d'Harfleur pour y mettre le siège. La ville tombe, et c'est pour le roi d'Angleterre "le commenchement de sa conqueste de

⁵⁵ DE FENIN P, *Mémoires*, DUPONT É. (éd.), Paris, J.Renouard, 1837, p. XVII; ; à noter qu'une certaine prudence est de mise quant à la reconstitution de la vie de Fenin puisqu'il semble avoir eu plusieurs homonymes à cette période.

⁵⁶ Voir HABLOT L., "L'ordre de la Cosse de genêt de Charles VI : mise en scène d'une devise royale" dans *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, t.69-70, 1999, p.131-148.

⁵⁷ CURRY A., The battle of Agincourt: Sources and Interpretations, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p.116.

Normandie". La durée du siège a permis aux seigneurs de France, Charles d'Albret en tête, de se regrouper en vue de riposter. L'auteur fait alors le récit du chemin vers Calais, ponctué de quelques accrochages : devant Eu, et à plusieurs reprises le long de la Somme. L'armée anglaise subit des perd "pluseurs de leurs gens" lors de ces escarmouches. Il est à noter qu'il invoque l'autorité de Charles VI pour parler de la poursuite menée par les Français, alors que le souverain ne se trouve pas sur le terrain. Après plusieurs étapes et un étau qui se resserre autour des anglais, les deux armées se mettent finalement à camper face à face près d'Azincourt, espacées de "environ quatre trais d'arc", dans l'attente de l'engagement le jour suivant. Il détaille succinctement la disposition des Français pour l'affrontement, largement en surnombre, qui placent une grande partie de la noblesse et de "la fleur de leurs gens" dans l'avant-garde et leur corps principal, suivis d'une arrière-garde. Henri, de son côté, dispose ses troupes en une avant-garde suivie d'un corps principal, et place l'ensemble de ses archers devant son armée, un pieu planté en terre devant chacun d'entre eux.

De Fenin signale que des pourparlers sont tenus avant la bataille, mais que ceux-ci échouent. Il note ensuite que les Français se mettent en marche sous le feu de "foison d'archiers" : arrivés au contact, il se désorganisent rapidement et sont "tuer sans merchy" par les Anglais. Il signale un net manque de coordination entre les différents groupes français, et la problématique posée par la présence de l'ensemble des chefs dans l'avant-garde. De Fenin évoque alors une attaque du train de bagages anglais menée par deux nobles, Ysambart d'Azincourt et Robert de Bournonville, qui cause "grant effroy" du côté anglais. C'est selon lui cet évènement qui provoquent le meurtre de "mout de prisonniers" par les Anglais, et il indique que Jean de Bourgogne punit par la suite les deux responsables. L'auteur détaille alors les pertes notables des Français dûes à l'affrontement, ainsi que les prisonniers. Il déplore que "de toutes nations du royaume la fleur de la gentilesse y demoura, donc mout de maulx sont depuix advenuz". Il écrit par la suite qu'au lendemain de la bataille, Henri parcourt le champ de bataille pour faire prisonniers les éventuels survivants, que les pertes anglaises s'élèvent de quatre à cinq cent hommes. Il note la difficulté qu'ont les Anglais, dépourvus de leurs chevaux (perdus lors de l'attaque sur leurs arrières), à se mettre en marche vers Calais avec leurs blessés. Après un séjour à Calais, le roi s'en retourne en Angleterre, où son triomphe est célébré dans tout le royaume et ses prisonniers retenus. De Fenin écrit pour finir que l'évêque Louis de Luxembourg fait enterrer les morts de la bataille dans des fosses communes aux lendemains de l'affrontement, bénissant les lieux et les protégeant d'éventuels animaux sauvages. Le duc de Bourgogne, lui, est "mout courrouchiés" de la déconvenue française et de la perte de ses deux frères, ducs de Brabant et de Nevers.

Pierre de Fenin nous donne une version bien précise des raisons qui poussent au meurtre des prisonniers français : il s'agirait d'une attaque sur les arrières de l'armée anglaises, qui ferait craindre à celle-ci une prise en étau à un moment critique de la bataille. S'alléger de la charge de garder ces prisonniers, qu'il estime nombreux, s'avérerait alors nécessaire. Il ne cite cependant pas d'ordre ni de responsable pour cette action, comme si celle-ci s'était déroulée spontanément. D'après ces dires, ce sont finalement les meneurs de l'attaque sur le train de bagage qui sont blâmés (par le duc de Bourgogne, que l'auteur semble favoriser). De Fenin donne par ailleurs un déroulé précis de la bataille, détaillant dans une certaine mesure le positionnement et les mouvements de troupes. Des étapes du trajet depuis Harfleur sont également décrites, bien que le siège de la ville ne soit lui que brièvement évoqué. Il semble que le but de l'auteur dans ses écrits ait été de rendre avant tout compte des tensions entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne au début du XVe siècle. De Fenin semble avoir utilisé, pour la composition de son récit, les mêmes sources que la chronique de Monstrelet⁵⁸. Toutefois, quelques détails et éléments dans la narration des évènements laissent à penser qu'il a également eu accès à des écrits ou témoignages inédits⁵⁹, ou du moins qu'il peut donner sa propre interprétation des faits . Ainsi, si l'œuvre de Pierre de Fenin ne se place pas parmi les sources narratives majeures de cette période, elle présente pour nous un intérêt indéniable.

Le texte est mentionné pour la première fois en 1643 par Valère André⁶⁰, édité par la suite au milieu du XVIIe siècle d'après un manuscrit dit de Tieulaine⁶¹. Une édition scientifique de 1837 se base sur un autre manuscrit, dit de Baluze, *Paris, BNF, MS. 5379*. L'édition la plus récente⁶² utilise ces deux manuscrits, comblant parfois les lacunes de l'un par ce que contient l'autre. Le texte a finalement assez peu été utilisé par les chercheurs en histoire, qui ont pu lui préférer d'autres chroniques plus renommées. Il apporte toutefois quelques éclaircissements intéressants, notamment sur la maladie de Charles VI.

⁵⁸ DE FENIN P, Mémoires, DUPONT É. (éd.), Paris, J.Renouard, 1837, p. XXIV.

⁵⁹ Monstrelet est, de manière générale, plus précis dans son récit des évènements. La version donnée pour la mort des prisonniers est éloquente à ce sujet : quand De Fenin évoque l'attaque des bagages comme raison de la tuerie, Monstrelet précise les effectifs qui mènent cette attaque, y ajoute un chef en la personne de Riflart de Clamace, et précise que c'est le roi anglais, en voyant cela en plus d'un regroupement des Français qui s'étaient débandés, qui ordonne le massacre de peur d'être encerclé.

⁶⁰ Ibid, p.XXVII.

⁶¹ DE FENIN P., Mémoires des règnes de Charles VI et Charles VII, DESGRUGILLERS-BILLARD N. (éd.), Clermont-Ferrand, Paléo, 2009, p.6.

⁶² Ibid.

CHRONIQUE DE PERCEVAL DE CAGNY

La *Chronique de Perceval de Cagny* est une chronique en français, probablement écrite en 1436. Elle couvre une période allant de l'année 1239 à 1436.

Robert de Cagny, dit Perceval, naît dans les années 1370 dans la région d'Alençon. Il passe sa vie au service de la maison d'Alençon : il est ainsi pannetier du comte Pierre à partir de 1390, puis écuyer du duc Jean 1er par la suite, ce dernier trouvant la mort à Azincourt⁶³. Il est ainsi fidèle aux Alençon, et c'est ce qui motive la rédaction de son oeuvre. Celle-ci prend une double forme : d'abord une suite généalogique des comtes et ducs d'Alençon, du règne de Saint-Louis à l'année 1436. Puis, la partie qui nous intéresse est rédigée comme une chronique qui commence à l'arrivée de la couronne d'épine à Paris en 1239 et s'achève en 1438. Dans cette dernière, l'auteur s'attache à conter les hauts faits de ses maîtres dans le cadre d'évènements majeurs, tels que la marche anglaise d'octobre 1425 vers Calais. Si celle-ci a pu ainsi être nommé Chronique d'Alençon, Henri Moranvillé écrit dans son édition du texte en 1902 qu'il s'agit bel et bien d'une "chronique générale", et qu'il serait erroné de la réduire aux simples actions des ducs d'Alençon⁶⁴. La fidélité de l'auteur à cette maison transparaît toutefois clairement dans ses écrits, et il se montre particulièrement critique vis-à-vis de ceux qui ne sont pas en bons termes avec elle, tel que Charles VII. De Cagny évoque d'ailleurs lui-même une double raison à l'écriture de son oeuvre. Il souhaiterait à la fois "contribuer à la gloire de ses maîtres" mais également faire connaître à ses successeurs et descendants les grandes figures et évènements majeurs de son temps. On estime la date d'écriture à 1436 : c'est à cette année que s'arrête le récit des évènements, et l'absence de mention du mariage de Jean II d'Alençon en avril 1437 rend peu probable une rédaction postérieure. À cette période, ce dernier se trouve dans une situation difficile, l'occupation anglaise de la Normandie ayant fortement compromis la position de son duché. Cela contribue à son hostilité envers le roi qu'il avait pourtant contribué à faire sacrer⁶⁵, et peut expliquer la position de notre chroniqueur.

Perceval de Cagny évoque le débarquement proche d'Harfleur (au *Quié de Caux*) à la mi-août 1415, parlant de 80 000 à 100 000 hommes. Après le siège, Henri emmène vers Calais les hommes et les fournitures qu'il juge nécessaires. L'auteur indique par la suite que c'est le duc d'Alençon qui

⁶³ Voir pour une biographie détaillée : DE CAGNY P., *Chroniques de Perceval de Cagny*, MORANVILLÉ H. (éd.), Paris, A. Laurens, 1902.

⁶⁴ Ibid, p.III.

⁶⁵ Il participe d'ailleurs à la Praguerie de 1440, révolte d'un certain nombre de seigneurs du royaume contre le gouvernement de Charles VII.

saisit l'urgence de bloquer les Anglais sur la Somme, et qu'il atteint Abbeville avant eux dans ce but. C'est également Alençon qui, d'après lui, coordonne l'effort militaire français visant à entraver la progression anglaise. Apprenant qu'Henri a fini par trouver un passage entre Péronne et Saint-Quentin, les troupes françaises se regroupent près d'Azincourt pour couper la route des Anglais. Le résumé de la bataille est concis, l'auteur évoquant simplement la déconvenue française et les grands dommages causés au roi, au royaume et à ses habitants. Un rapide décompte des pertes majeures et des prisonniers est donné, et de Cagny estime les pertes françaises à 5000 ou 6000 hommes. On peut noter qu'il semble faire peser en partie la responsabilité de la perte d'Harfleur au duc de Bretagne, qui n'aurait pas réagi assez diligemment aux directives stratégiques du roi.

De Cagny n'évoque pas dans sa chronique la mort des prisonniers d'Azincourt, et se montre peu loquace à propos de la bataille en général : il déplore le fardeau que fait peser une telle défaite sur le roi et son royaume sans émettre de jugement de valeur ou de condamnation morale particulière. Le siège d'Harfleur est peu détaillé, et il en va de même pour la marche vers Calais. L'auteur met avant tout en lumière le rôle supposé du duc d'Alençon dans la réaction française, en accord avec la visée élogieuse du texte. A.Curry note d'ailleurs la curieuse absence de mentions des prouesses du duc à la bataille, ce que soulignent pourtant certains chroniqueurs anglais⁶⁶. C'est finalement sur les mouvements de troupes françaises que Cagny se trouve le plus précis. Il n'émet pas de commentaires personnels sur les faits, se limitant à un récit historique relativement bref des évènements ayant ponctué la vie du duc d'Alençon et du rôle qu'il a pu y jouer. En cela, il paraît relativement difficile d'utiliser ce texte dans le cadre de notre étude.

C'est surtout pour ses écrits concernant Jeanne d'Arc que Perceval de Cagny est reconnu et étudié : Moranvillé considère ainsi qu'il est l'auteur de "la meilleure chronique de Jeanne d'Arc" ⁶⁷. La partie de sa chronique concernant Azincourt a elle été peu utilisée en tant que source dans les monographies concernant la bataille, l'auteur se montrant avare en détails à ce sujet. Il ne subsiste pas de manuscrit original de la chronique, l'édition de référence se basant elle même sur une copie réalisée par André Duchesne ⁶⁸.

CHRONIQUE DE RUISSEAUVILLE

⁶⁶ CURRY A., The battle of Agincourt: Sources and Interpretations, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p.120.

⁶⁷ Ibid, p.XIII.

⁶⁸ Paris, BNF, Collection Duchesne n° 48.

La *Chronique de Ruisseauville* est une chronique en français proablement datée des années 1430. Elle évoque la campagne de Normandie d'un point de vue particulièrement local.

L'auteur de cette chronique est anonyme. Celle-ci tire en fait son nom du village de Ruisseauville, situé non loin d'Azincourt. Il semblerait que ce soit l'un des moines de l'abbaye de cette localité qui soit l'auteur de la chronique⁶⁹. Gérard Bacquet écrit d'ailleurs que l'auteur a probablement lui-même assisté à la bataille et à une partie des évènements qu'il évoque dans ses textes, ou qu'il a en tout cas rencontré des hommes qui y ont participé. Le manque d'études approfondies à propos de cette source n'aide cependant pas à aller plus loin de ce côté. Un certain nombre d'erreurs, comme l'évocation de la mort du frère d'Henri V au combat, font planer un doute sur la condition et les intentions de l'auteur de Ruisseauville. Anne Curry résume finalement en une phrase ce que l'on peut penser des informations contenues dans cette chronique : "...read like information picked up from someone who saw something but was not too sure what !"70. Il est de plus relativement ardu de dater précisément l'écriture de ce texte. La mention de la libération du seigneur de Gaucourt la rend forcément postérieure à la mort d'Henri V, mais il est difficile d'émettre une hypothèse plus pointue à ce sujet. Si le contexte temporel est compliqué à cerner, l'origine géographique du texte transparaît elle relativement clairement. En effet, l'auteur ne tarit pas de critiques sur l'attitude des deux armées vis à vis des populations locales et s'avère particulièrement précis et loquace par rapport aux exactions commises. On peut sans peine imaginer, à la lecture, que celui-ci a dû se trouver proche de la zone de conflit et y recueillir des témoignages de première main.

Le chroniqueur de Ruisseauville écrit qu'après Pâques 1415, Henri V d'Angleterre rassemble un grand nombre de seigneurs, gens d'armes et archers en vue d'un débarquement en France ; il s'adjoint à l'occasion le service d'hommes venus du Portugal, de Hollande et de Zélande. Le siège est rapidement mis devant Harfleur et plutôt que de combattre les Anglais, le connétable Charles d'Albret "allait bien souvent boire et mangier avec le roi en l'ost des englés". La reddition a lieu le 21 octobre : Henri fait évacuer femmes, enfants et prêtres en interdisant à ses troupes de s'en prendre à eux sous peine de pendaison et envoie vers l'Angleterre ses prisonniers d'importance. Ce

sont finalement les Français qui s'en prennent à la population évacuée, les pillant et les tuant. Le départ des navires hollandais et l'infortune de sa propre flotte pousse ensuite le roi anglais au départ

⁶⁹ Voire BACQUET G., Azincourt, Auxi-le-Château, Gérard Bacquet, 1977, p.91-96.

⁷⁰ CURRY A., The battle of Agincourt: Sources and Interpretations, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p.123.

vers Calais. Les Anglais finissent par trouver un passage sur la Somme après l'avoir longée pendant un temps, les Français étant là encore occupés au pillage et au viol. Ils arrêtent finalement leurs adversaires le 24 octobre, éreintés par leur marche, près d'Azincourt⁷¹. C'est cependant le lendemain, après une nuit pluvieuse, que les hérauts anglais offrent la restitution des forteresses conquises et cent mille couronnes en échange du libre passage vers Calais, ce que le connétable refuse.

L'auteur donne quelques détails sur la situation des deux armées : les Anglais sont ainsi campés sur un sol dur tandis que l'avant-garde française montée s'enlise rapidement dans un terrain détrempé. Rapidement, celle-ci se débande sous les traits des archers anglais, libres de leurs mouvements car ayant ôté en grande partie leur équipement, et vient percuter les lignes derrière eux. C'est à ce moment que s'avancent les hommes d'armes anglais, qui mettent en déroute l'ensemble des Français en une demi-heure (l'auteur souligne également à ce moment le manque d'hommes de trait de leur côté, laissés hors du combat par la chevalerie), en tuant et emprisonnant un grand nombre. Clignet de Brabant tente alors de rassembler des hommes en vue d'une nouvelle attaque : c'est à ce moment qu'Henri "fit crier a le trompette que tout chil qui avoyent prisonniers que il les tuassent", craignant que la victoire ne lui échappe. Le chroniqueur précise que les protestations fusent dans les deux camps devant le sort réservé à ces "bons prisonniers". Il détaille à ce moment l'action d'un certain Chil de Hesdin qui, profitant de la confusion de la bataille, réunit certains hommes pour piller le camp anglais. Ils y dérobent notamment "lépée dou rois Artus" ainsi que deux couronnes appartenant au roi, dont celle qu'il avait prévu de porter pour son futur couronnement à Reims. Les Français, que l'auteur qualifient de dix fois plus nombreux, sont ainsi défaits, et une liste des grandes figures décédées s'ensuit. Il précise que le roi d'Angleterre attribue sa victoire à Dieu, la Vierge et Saint Georges, et qu'il blâme les Français pour leurs péchés et exactions tout en louant la vertu de ses propres troupes. Le chroniqueur écrit alors qu'au lendemain de la bataille, le roi anglais missionne 500 de ses hommes pour aller dépouiller les cadavres français de leurs armures et pour mutiler les visages des morts, "afin que on ne les reconnut point". Il estime que 600 hommes sont tombés côté anglais, contre plus de 6000 chez les Français, sans compter les prisonniers. En racontant le départ vers Calais, il précise au passage que 2200 prisonniers sont convoyés par les Anglais. L'arrivée en ville est l'occasion de mettre à rançon certains d'entre eux, ce qui permet parfois à certains capteurs de financer leur voyage de retour vers l'Angleterre. Pour

⁷¹ L'auteur donne à l'occasion un descriptif précis des grandes figures présentes côté français : Charles d'Albret, les ducs de Bourbon, d'Alençon, de Bar, d'Orléans, les comtes de Richemont, de Nevers, de Brabant, d'Eu, de Vaudémont, de Marles, de Roussy; de Braine, de Savines et de Blâmont.

l'auteur, c'est l'évêque de Louis de Luxembourg qui organise la sépulture des morts au combat.

La Chronique de Ruisseauville offre ainsi un récit assez précis de la bataille, ainsi que quelques observations précieuses à propos des conditions dans laquelle celle-ci se déroule et des évènements en amont. L'auteur évoque la mort des prisonniers français. Il écrit que c'est bien Henri V qui donne l'ordre d'exécution, devant le ralliement de certaines troupes effectué par Clignet de Brabant : chez le chroniqueur de Ruisseauville, le pillage du camp anglais semble indépendant de l'évènement qui nous intéresse. Il nous renseigne également sur l'après-bataille, donne une estimation des pertes de chaque camp et quelques informations sur les prisonniers emmenés après l'affrontement. Certains éléments, que l'on retrouve que dans peu ou pas d'autres documents de notre corpus, sont à noter. Le vol d'objets précieux au roi anglais, la mutilation du visage des hommes tombés au combat et l'insistance à plusieurs reprises sur les exactions commises par les deux camps pendant la marche vers Calais sont ainsi à souligner. Le statut de potentiel témoin direct du chroniqueur de Ruisseauville s'avère bien entendu intéressant dans le cadre de notre étude, de même que son apparente absence d'allégeance et, de là, la relative neutralité du récit délivré.

La Chronique de Ruisseauville a été relativement peu étudiée par les historiens en comparaison d'autres textes de notre corpus. Elle l'est ainsi une première fois en 1834⁷², puis une nouvelle fois en 1843⁷³ : elle est cependant toujours intégrée à un corpus de document, jamais éditée pour elle-même accompagnée d'une étude approfondie. On ne trouve ainsi visiblement pas d'article ou d'ouvrage lui étant entièrement consacré.

CHRONIQUE D'ANTONIO MOROSINI

La *Chronique d'Antonio Morosini* est une chronique en italien datée des années 1430, qui revêt l'apparence d'un journal pour la période qui nous intéresse. La chronique conte l'histoire de Venise à partir de 1202 jusqu'à l'année 1434.

Antonio Morosini⁷⁴ est originaire d'une famille vénitienne importante : son oncle Michele

^{72 &}quot;Chronique de Ruisseauville" dans *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, Valenciennes, 1834, p. 136-144.

⁷³ ROGER, Paul, *Noblesse et chevalerie du comté de Flandre, d'Artois et de Picardie,* Amiens, Duval et Herment, 1843, p. 161-174. La chronique y est consignée sous le nom de "Chronique manuscrite de la bataille d'Azincourt".

⁷⁴ Voir détails dans LEFEVRE-PONTALIS G., Chronique d'Antonio Morosini : extraits relatifs à l'histoire de France, vol.4, Paris, H. Laurens, 1898-1902.

Morosini est doge de la cité en 1382 et il est lui-même intronisé au Grand Conseil de la ville en 1388. Du contenu de son oeuvre, les historiens ont supposé que Morosini devait travailler dans le commerce maritime. L'oeuvre de Morosini prend la forme d'une chronique pour une période donnée, puis par la suite, à partir du début du XVe siècle, d'un journal constitué de notes à caractères personnelles au jour le jour, prises dans l'instant par l'auteur. Le texte s'avère intéressant pour nous dans le fait que l'auteur ne limite pas son récit aux évènements impactant directement Venise, mais prend également en compte les nouvelles de l'extérieur qui parviennent à la cité via la lecture des nombreuses lettres qu'il reçoit d'un peu partout en Europe de l'Ouest. Il commente ces nouvelles de son point de vue d'homme d'affaires et de chroniqueur.

Morosini évoque plusieurs évènements précédant Azincourt dans sa correspondance. Il déplore ainsi l'échec des négociations franco-anglaises, un mal pour l'ensemble de la chrétienté ; il écrit qu'à la mi-août des rumeurs font déjà état du débarquement anglais en Normandie, et que la traversée est peut-être même déjà en cours ; il évoque également l'échec du complot de Southampton. Morosini souhaite en fait une paix rapide, la guerre n'arrangeant pas ses affaires. Au mois de septembre, des lettres parvenues à Venise font état de grandes difficultés vécues par les nglais dans leur entreprise de siège. Il affirme que trente mille d'entre eux se trouvent devant Harfleur. Plus loin, un commentaire de Morosini nous apprend qu'Henri V réquisitionne des navires jusqu'en Flandre pour mener à bien sa guerre. Cinq cent barons français s'étant réunis pour combattre l'armée anglaise, l'auteur déclare redouter de grandes effusions de sang. Il écrit également avoir appris que la prise d'Harfleur s'est finalement faite par une trahison de son capitaine. Concernant Azincourt, Morosini est très bref : il écrit qu'un affrontement a eu lieu, que six mille Français ont péri et que les Anglais se sont finalement retirés vers Calais.

Si la chronique de Morosini nous livre quelques informations sur des évènements annexes à Azincourt, elle ne traite que très peu de la bataille en elle-même. L'affrontement est brièvement mentionné, et les pertes françaises estimées. La question des prisonniers n'est pas abordée. Le point de vue d'un individu extérieur au conflit, de par son origine et sa position, mais dont les intérêts sont en partie liés à celui-ci (Morosini précise qu'une guerre qui s'éternise entrave le bon déroulement de ses activités de marchand) reste toutefois inédit au sein de notre corpus, et il est

intéressant de constater l'impact de la rumeur sur la transcription des faits. Ces écrits paraissent néanmoins difficilement exploitables dans le cadre de notre étude.

L'unique manuscrit original contenant cette chronique a longtemps été dissimulé aux historiens avant d'entrer en position d'un homme d'état vénitien en 1756, Marco Foscarini⁷⁵. Il est par la suite conservé à partir de 1801 à la bibliothèque impériale d'Autriche, plus tard nommée bibliothèque nationale d'Autriche, sous le nom de *Chronique de Venise*⁷⁶. À noter l'existence d'une copie de ce manuscrit réalisée en 1888. Ainsi, à la fin du XIXe siècle, les textes de Morosini sont analysés dans le cadre d'études sur les XIVe et XVe siècles en France, notamment sur la vie de Jeanne d'Arc. La chronique semble toutefois avoir été assez peu été utilisée dans l'historiographie récente.

HISTOIRE DE CHARLES VI, ROY DE FRANCE

L'*Histoire de Charles VI, Roy de France* est une chronique en français rédigée autour de l'année 1430. Elle couvre le règne de Charles VI, depuis l'année 1380.

On connaît l'identité de l'auteur de ce texte, puisqu'il s'y identifie. Il s'agit de Jean Juvénal des Ursins fils, un notable né à Paris en 1388⁷⁷. Fils d'un prélat et historien originaire de Troyes, Juvénal occupe plusieurs charges majeures au cours de sa vie : il est ainsi successivement maître des requêtes de l'hôtel à Paris, avocat général au parlement de Poitiers en 1425, évêque de Beauvais en 1431, évêque de Laon en 1444 puis finalement archevêque de Reims. Il meurt en 1473, après avoir été acteur ou spectateur de nombreux évènements majeurs. En somme, Jean Juvénal des Ursins est un individu éduqué à la carrière laïque et ecclésiastique bien remplie, et en quelque sorte un acteur majeur de son temps : l'évènement souvent retenu aujourd'hui à son sujet est sa participation au procès en réhabilitation de Jeanne d'Arc en 1456.. Il est en tout cas rompu à l'écriture lorsqu'il rédige sa chronique du règne de Charles VI, probablement au début des années 1430 à Poitiers. Il est toujours clair dans son écriture, et développe une réflexion sur son temps et sur les actions des grands hommes⁷⁸. Il est un fervent soutien de Charles VII : son père et lui se mettent à son service alors qu'il n'est encore que le dauphin, après avoir fui Paris devant l'avancée bourguignonne en 1418. Il se montre ainsi plutôt pro-armagnac dans ses écrits, qu'il souhaite toujours rigoureusement sourcés.

⁷⁵ LEFEVRE-PONTALIS G., Chronique d'Antonio Morosini : extraits relatifs à l'histoire de France, vol.4, Paris, H. Laurens, 1898-1902, p.4.

⁷⁶ Vienne, Bibliothèque Nationale Autrichienne, Chronique de Venise.

⁷⁷ Voir biographie dans Molinier, p.122; pour une étude approfondie de l'oeuvre de Des Ursins et une biographie en profondeur, voire LEWIS, P., Écrits politiques de Jean Juvénal des Ursins, Tome III, La vie et l'oeuvre, Paris, C. Klincksieck, 1993.

⁷⁸ JUVÉNAL DES URSINS J., Chronique du règne de Charles VI, roi de France, BLANCHARD J., CAZALAS S. (trad., éd.), Paris, Agora, 2022, p.82.

Des Ursins écrit que le roi d'Angleterre prend la décision de se mettre en route vers Calais après la ville d'Harfleur : il y laisse le comte d'Orset et "foison de gens de guerre", et envoie les bagages qui ne lui serviront pas en Angleterre par bateau. Henri est accompagné de quatre mille hommes d'armes et de seize à dix-huit mille archers. L'armée commet de nombreuses exactions en route, entre pillages, incendies, meurtres et enlèvements d'enfants. Du côté français, les gens de guerre se mobilisent et lèvent des troupes, de même que les villes et communes. Les premiers méprisent et repoussent cependant les seconds, d'après l'auteur : il mentionne à cette occasion Courtrai et Poitiers, où ce genre de réflexions ont déjà porté préjudice. Le commandement est confié au maréchal Boucicaut, à Clignet de Brabant et au bâtard de Bourbon, qui portent tout de suite des coups à l'armée anglaise. Des Ursins note à ce moment que les gens d'armes français ne rançonnent pas les hommes faits prisonniers à l'occasion, sans que l'on sache s'ils sont tués ou gardés captifs. De même, trois cent hommes venus de Calais à la rencontre de l'armée anglaise sont défaits, et certains sont capturés. Aux abois, l'auteur raconte que de nombreuses tentatives de négociations sont menées par Henri pour le libre passage. Il propose notamment la restitution d'Harfleur, et de confier des otages. Malgré le désaccord des plus anciens chefs de guerre, les Français décident de décliner l'offre, devant la situation difficile de l'armée anglaise⁷⁹. L'auteur écrit ici que c'est à ce moment que le plan de charger les archers anglaises en amont de l'engagement est élaboré.

Au moment où il réalise que le combat est inévitable, Henri encourage tous ses hommes, "leur donnant grand courage". Des Ursins prend le temps d'insister sur l'état du terrain, écrivant que les Français ont grand peine à avancer sur le champ boueux et détrempé. La charge de cavalerie sur les archers est mise en échec, les nombreuses flèches affolant et blessant les chevaux : les cavaliers finissent par refluer. L'auteur note que les flèches anglaises ne font pas de grands dommages aux hommes d'armes à pied en armure lourde, mais que l'état du sol fait qu'ils arrivent épuisés au contact des Anglais. Cela n'empêche cependant pas l'héroïsme des troupes françaises, et notamment du duc d'Alençon. Ce sont finalement les archers anglais, légèrement équipés et donc plus à même de se déplacer sur ce terrain détrempé, qui viennent frapper les lignes françaises sur leurs flancs ou leurs arrières. C'est à ce moment que des Ursins signale que les Français se trouvent écrasés les uns contre les autres, puis "morts ou pris". D'après le chroniqueur, c'est la rumeur de l'arrivée du duc de Bretagne et de ses troupes qui provoque le ralliement français, et par là "la plupart des Anglois tuerent leurs prisonniers". Quatre mille morts sont à dénombrer du côté français⁸⁰, et près de

⁷⁹ D'Albret et Boucicaut font partie de ceux qui souhaitent négocier, tandis que les ducs de Bourbon et d'Alençon mènent ceux qui poussent à la bataille.

⁸⁰ L'auteur cite les ducs d'Alençon, de Bar, de Brabant, les comtes de Nevers, de Marle, le connétable d'Albret, l'archevêque de Sens et de nombreux chevaliers et écuyers.

quatorze mille prisonniers⁸¹. Les pertes anglaises sont minimes. Les prisonniers français qui avaient juré de revenir auprès d'Henri V à Calais tiennent leur parole. Des Ursins souligne que lorsque les serviteurs des nobles combattants viennent reconnaître les corps sur le champ de bataille, peu d'entre eux sont finalement reconnus. Il nous offre un aperçu des différentes réactions à la défaite dans le royaume : il pointe du doigt ceux qui se sont enfuis, écrit que certains s'étonnent du manque de soutien du duc de Bourgogne, que d'autres se réjouissent car il s'agit avant tout d'une défaite des Armagnacs et enfin qu'une telle déconfiture est avant tout une punition divine. Des Ursins écrit par la suite une deuxième version des évènements.

Dans cette version, Des Ursins écrit qu'Henri V et son armée, après avoir quitté Calais, traversent la Somme sans grandes difficultés. Il raconte que tous les seigneurs de France sont sur le terrain, à l'exception du roi et de quelques conseillers restés à Rouen⁸² : c'est d'ailleurs là que la décision est prise de forcer les Anglais à la bataille. D'après lui, le comte de Bretagne conditionne sa participation à la bataille à la présence du duc de Bourgogne. Des Ursins estime l'armée anglaise à huit mille hommes d'armes et trente mille archers, et donne l'organisation de l'armée française⁸³. Un héraut porte la nouvelle au roi d'Angleterre que l'affrontement aura lieu le 26 octobre : celui-ci, heureux d'entendre la nouvelle, lui offre deux cent écus. Cependant, devant les difficultés qu'il rencontre, le roi anglais exige le 24 qu'on lui livre bataille ou qu'on le laisse passer. La seigneurie française tient à se trouver en première ligne, aussi Des Ursins écrit-il que la première bataille est forte de cinq mille chevaliers et écuyers, tandis que le second groupe en compte trois mille autres, ainsi que des gens de trait. Les Anglais se positionnent entre deux bois, et place des troupes en embuscade dans un autre bois proche. Au matin, les Français trouvent le terrain détrempé ; de plus, le groupe de cavaliers supposé rompre les rangs des archers anglais qui devait compter quatre cent hommes n'en comporte finalement que quarante. Contraints d'avancer la tête baissée à cause du soleil et des flèches anglaises, le chroniqueur raconte que les hommes d'armes français voient à

peine leurs adversaires arriver au contact. La seconde bataille française est prise à revers par les Anglais embusqués et d'autres archers, et la déroute est bientôt totale. La première bataille française est en intégralité tuée ou prise⁸⁴, et l'auteur déplore une "honteuse besongne". Après la bataille, Henri V déclare à ses prisonniers que c'est Dieu qui lui a accordé la victoire, dressant une liste des

⁸¹ L'auteur cite les ducs d'Orléans et de Bourbon ainsi que les comtes de Vendôme, de Richemont et le maréchal Boucicaut.

⁸² C'est à-dire les ducs de Guyenne, de Berry et d'Anjou.

⁸³ Il détaille ainsi que l'avant-garde est dirigée par le duc de Bourbon, Boucicaut et le seigneur Guichard Dauphin. Le corps principal est dirigé par le duc d'Orléans, le duc d'Alençon, le connéatable d'Albret et le duc de Bretagne. À l'arrière-garde se trovuent le duc de Bar, le comte de Nevers, le comte de Charolais et le prévôt de Paris.

péchés et mauvaises actions des Français.

On peut d'emblée évoquer la particularité du récit que fait Jean Juvénal des Ursins d'Azincourt et des évènements annexes : il en donne deux versions, qui présentent à la fois différences et similitudes. Concernant la mort des prisonniers français, sa première version est plus précise (tout comme la description de la bataille en général) : les prisonniers faits au cours des combats sont exécutés à cause de la rumeur de l'arrivée du duc de Bretagne et de ses troupes sur le champ de bataille. Dans son deuxième récit, Des Ursins écrit simplement que tous les combattants de la première bataille française sont tués ou pris. Il est dès lors intéressant de se pencher sur la raison d'être de ce double récit. D'après Anne Curry⁸⁵, la première version est en fait une version "améliorée" de la chronique du Religieux de Saint-Denis, à laquelle il aurait ajouté quelques détails (la capture du prisonnier qui évite à Henri de se confronter aux Français à Blanchetaque, par exemple). On note cependant que Des Ursins a une vision personnelle et un point de vue politique bien différents du Religieux sur les évènements qu'il dépeint⁸⁶. La deuxième partie serait toutefois son propre récit, d'après ce qu'il aurait collecté et entendu. Pour l'ensemble, il aurait également emprunté au travail de Jean Juvénal senior, lui-même historien. De manière générale, on l'a dit, l'auteur se montre plutôt rigoureux et précis : il nous renseigne sur le nombre et types de combattants, évoque des passages précis du trajet depuis Harfleur qui pourraient relever de l'anecdote et détaille également (du moins dans sa première mouture) le déroulement de la bataille et ses facteurs déterminants. À noter le biais anti-bourguignon de l'auteur évoqué précédemment, qui peut orienter certaines parties du récit.

La première partie de l'*Histoire*, couvrant la période de 1380 à 1402, intègre les *Grandes Chroniques*⁸⁷ éditées en 1476. Elle est par la suite publiée dans son intégralité en 1614⁸⁸, puis rééditée en 1653⁸⁹. Concernant les éditions contemporaines, Gérard Bacquet et Peter Lewis en proposent successivement des traductions, uniquement pour l'extrait concernant Azincourt pour le

⁸⁴ L'auteur évoque à ce sujet les ducs d'Orléans, de Bourbon, d'Eu, les comtes de Vendôme, de Richemont et le maréchal Boucicaut. Concernant les seigneurs tombés au combat, il parle du connétable d'Albret, du duc de Bar, du comte de Nevers, de l'archevêque de Sens et le comte d'Alençon.

⁸⁵ CURRY A., p.128.

⁸⁶ BLANCHARD J., CAZALAS S., p.72.

⁸⁷ Chroniques de France, Paris, Pasquier Bonhomme, 1476.

⁸⁸ JUVÉNAL DES URSINS J., Histoire de Charles VI. roy de France, et des choses memorables aduenües de son regne, dés l'an M CCC LXXX, jusques en l'an M CCCC XXII. Par Tres-reuerend Pere en Dieu, Messire Jean Juvenal des Vrsins, Archeuesque de Rheims. Mise en lumiere par Theodore Godefroy, GODEFROY T. (éd.), Paris, Abraham Pacard, 1614.

premier et intégrée à une édition critique étoffée pour le second⁹⁰. Encore plus récemment, Joël Blanchard et Sébastien Cazalas ont entièrement retraduit la chronique de Juvénal dans une nouvelle édition⁹¹. Plus généralement, Jean Juvénal des Ursins et ses écrits ont été le sujet d'un bon nombre d'articles et d'ouvrages depuis le XIXe siècle, bien qu'Anne Curry souligne le manque d'une étude poussée sur les manuscrits des textes⁹². Il en existe en effet encore plusieurs, à savoir : le *Angers*, *Bibliothèque municipale d'Angers*, *MS*. 9003, ainsi que les *Paris*, *BNF*, *MS*. Français 5020 ; *Paris*, *BNF*, *MS*. Français 5031 et *Paris*, *BNF*, *MS*. Français 23231.

CHRONIQUE D'ENGUERRAND DE MONSTRELET

La *Chronique* d'*Enguerrand de Monstrelet* est une chronique en français datée du milieu des années 1440. Elle entend assurer la continuité de la célèbre chronique de Froissart, en commençant en 1400 et en s'achevant en 1440.

Enguerrand de Monstrelet est un chroniqueur d'origine picarde, né aux alentours de 1390 et mort le 20 juillet 1453. Sa famille et lui sont possiblement originaires du village de Monstrelet, dans le comté de Ponthieu. Il est d'ascendance noble, et reçoit à ce titre une bonne éducation : il cite et s'inspire fréquemment d'auteurs antiques dans ses travaux, comme Salluste ou Végèce⁹³. Il occupe plusieurs offices d'importance, qui lui permettront notamment de se fournir en documentation et témoignages de première main pour ses chroniques. Il est ainsi bailli pour Jean de Luxembourg à Compiègne en 1430, et devient prévôt de Cambrai en 1444 jusqu'à sa mort. C'est d'ailleurs là qu'il réside lors de l'écriture de ses chroniques, nous dit-il. Monstrelet se range résolument du côté bourguignon : il présente son oeuvre à Philippe le Bon en 1447⁹⁴. Auguste Molinier écrit à son sujet en 1904 : "Il est Bourguignon dans l'âme, et d'autant plus dangereux qu'il est un Bourguignon honteux et se pique de modération et d'impartialité" 195. Il fait toutefois preuve d'une certaine rigueur,

⁸⁹ JUVÉNAL DES URSINS J., Histoire de Charles VI. roy de France, et des choses memorables advenuës durant 42. années de son regne, depuis 1380. jusques à 1422. Par Jean Juvenal des Vrsins, archevesque de Rheims. Augmentée en ceste seconde edition de plusieurs memoires, journaux, observations historiques, et annotations contenans divers traictez, contracts, testamens, et autres actes et pieces du mesme temps non encore imprimées. Par Denys Godefroy, conseiller, et historiographe ordinaire du roi, Paris, Imprimerie Royale, 1653.

⁹⁰ BACQUET Gérard, Azincourt, Auxi-le-Châteai, BACQUET Gérard, 1977; LEWIS, P., Écrits politiques de Jean Juvénal des Ursins, Tome III, La vie et l'oeuvre, Paris, C. Klincksieck, 1993.

⁹¹ JUVÉNAL DES URSINS J., Chronique du règne de Charles VI, roi de France, BLANCHARD J., CAZALAS S. (trad., éd.), Paris, Agora, 2022.

⁹² A. CURRY, p.129.

⁹³ BOUCQUEY D., "Enguerran de Monstrelet, historien trop longtemps oublié" dans *Publications du Centre Européen d'Études Bourguignonnes*, vol.31, Centre Européen d'Études Bourguignonnes, 1991, p.114.

⁹⁴ CURRY A., The battle of Agincourt: Sources and Interpretations, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p.137.

⁹⁵ MOLINIER A., Les sources de l'Histoire de France. Des origines aux guerres d'Italie (1494), vol.4, Paris, Alphonse Picard et Fils, 1904, p.193.

s'affirme comme le successeur de Froissart et s'attache à travailler à partir de témoignages directs ou de ce qu'il a lui-même vu ou entendu. Il prend d'ailleurs soin de vérifier la fiabilité de ses témoins (selon des critères certes subjectifs) et de recouper le témoignages ⁹⁶. Sa *Chronique*, divisée en deux livres, a donc pour visée de constituer une véritable histoire, au sens littéraire, de relater les hauts faits des hommes et les évènements majeurs dans le royaume et au-delà, au plus proche de la réalité, ou du moins de celle que l'auteur perçoit. On l'a dit, la chronique est compilée en 1447 et Monstrelet ne l'a sans doute pas commencé avant 1422. Il a donc pu en rédiger une partie avant le traité d'Arras et aurait d'ailleurs assisté aux discussions ayant mené à sa signature. Il n'est en tout cas pas particulièrement virulent vis-à-vis des monarques anglais ou français.

Monstrelet raconte qu'Henri V prend la mer juste après avoir déjoué le complot de Southampton, le 14 août 1415. Sa flotte comporte 1600 vaisseaux, "tous chargez de gens et habillemens de guerre". Après un débarquement en bon ordre, le siège est mis devant Harfleur, qualifié de "souverain port de toute la duchié de Normendie" et défendue par quatre cent hommes, par les six mille hommes d'armes et vingt quatre mille archers de l'ost anglais, auxquels s'ajoutent un certain nombre d'engins de siège. Monstrelet raconte le déroulement du siège et les différents accrochages entre les belligérants avec un certain sens du détail. Il indique que Charles VI fait rapidement lever des troupes, "grant nombre de gens d'armes", sous le commandement d'un certain nombre de seigneurs, parmi lesquels le connétable d'Albret et le maréchal Boucicaut. Il détaille les ravages qu'inflige "une maladie de cours de ventre", c'est à dire probablement la dysenterie, sur l'armée assiégeante, tuant plus de deux mille hommes dont un certain nombre d'officiers. Les tactiques de siège (mines et bombardements) finissent cependant par venir à bout des assiégés, qui se rendent à Henri le 22 septembre devant l'absence de secours, "la puissance du Roy n'estoit point encor assemblée". Il reprend le récit de ce qui nous concerne en évoquant la réaction de Charles VI face à la prise d'Harfleur. Le roi convoque ainsi ses vassaux, via les baillis et sénéchaux du royaume, soulignant que malgré ses tentatives de négociations et d'apaisement, le roi d'Angleterre semble vouloir la guerre. Monstrelet écrit à cette occasion que les seigneurs seigneurs de Picardie, inféodés au duc de Bourgogne et ayant été commandés par lui de ne pas répondre à la convocation d'un autre seigneurs, rechignent à rallier les troupes du roi. Il précise par ailleurs que le duc de Bourgogne ne suit pas sa promesse de rallier l'armée du roi en personne, contrairement au duc d'Orléans. Monstrelet raconte qu'à son entrée dans la ville, après avoir remercié Dieu, Henri fait prisonnier les nobles et gens de guerre de la ville, leur faisant jurer de le retrouver à Calais. Les bourgeois

⁹⁶ D.Boucquey résume le processus de travail de Monstrelet, qui le détaille de lui-même dans le prologue de sa chronique.

d'Harfleur sont quant à eux directement rançonnés, tandis qu'une partie de la population est expulsée. Il fait ensuite renvoyer un certain nombre de prisonniers et de troupes en Angleterre par la mer, puis quitte la ville au bout de quinze jours en y laissant cinq cent hommes.

Il prend la route de Calais avec deux mille hommes d'armes et treize mille archers. Le chroniqueur évoque la volonté du roi de franchir la Somme à Blanchetaque, suivant l'exemple d'Edouard III avant Crécy. Trouvant le passage gardé, il longe le fleuve en pillant plusieurs villages sur sa route. Malgré les efforts français, l'armée anglaise finit par franchir la Somme "par le passage de Voiennes et de Béthencourt". Pendant ce temps, à Rouen, le roi et ses conseillers 97 prenant la décision de s'opposer militairement à l'avancée anglaise. Monstrelet détaille à cette occasion le mouvement des armées quasiment au jour le jour. Alors que les Français prennent finalement position entre Ruisseauville et Azincourt, le maréchal Boucicaut fait chevalier plusieurs "grans seigneurs" en préparation de la bataille. Les détails sur la nuit précédant la bataille ne sont ici pas donnés : au matin, le commandement français 98 organise ses troupes en une avant-garde d'environ huit mille hommes d'armes, chevaliers et écuyers, quatre mille archers et mille cinq cent arbalétriers, une bataille de même effectif et une arrière-garde. Le chroniqueur détaille quels officiers mènent les différentes parties de l'armée, et estime le nombre de troupes françaises six fois supérieurs à celui des Anglais. Pour lui, ce rassemblement face à un ennemi commun fait émerger un sentiment d'union dépassant les querelles et conflits passés entre les nobles. Il souligne la réticence de certains au combat, les qualifiant de plus sages. Du côté anglais, après une série de prières et ne rencontrant aucun adversaire à Azincourt, Henri ordonne qu'une grange soit brûlée "pour effroier les François", tout en assurant ses arrières et en envoyant deux cent archers en embuscade près de l'avant-garde française.

Monstrelet indique que l'armée anglaise⁹⁹ est disposée en deux ailes, archers devant et hommes d'armes derrière. Sa cavalerie est située à l'arrière de son dispositif, et des pieux sont plantés devant les archers. Devant l'absence de mouvement français et après une série de vivats, les Anglais s'approchent à portée de tir : les archers, sans armure, au nombre de treize mille, commencent à

⁹⁷ Monstrelet cite ici les ducs d'Anjou, de Berry, de Bretagne et le comte de Ponthieu. Il affirme que trent-cinq notables constituent finalement le conseil du roi.

⁹⁸ À savoir d'après Monstrelet : le connétable d'Albret, le maréchal Boucicaut, les ducs d'Orléans, de Bourbon, de Bar et d'Alençon, les comtes de Nevers, d'Eu, de Richemont, de Vendôme, de Marle, de Blâmont, de Vaudémont, de Salmes, de Grandpré, de Roussy et de Dammartin. Il parle également de "Tous les autres nobles et gens de guerre".

⁹⁹ Menée par le roi Henri V, son frère le duc de Clarence, son oncle le duc d'York, les comtes du Doset, d'"Exinforde", du Suffokl, du Kent, de Beaumont, de Willeby, de Cornouaille et "plusieurs autres notables barons et chevaliers d'Angleterre.

tirer d'aussi loin qu'ils le peuvent sur les rangs français. Ceux-ci ont coupé leurs lances afin qu'elles soient utilisables à pied et abaissé la visière de leurs bassinets, et se mettent en marche vers les rangs adverses. Déjà gênés par les tirs anglais, les rangs trop compacts les empêchent de manoeuvrer correctement au corps à corps. De plus, l'attaque de cavalerie sur les rangs des archers est un échec : les cavaliers ne sont que cent vingt contre les huit cent initialement prévus, et finissent par reculer en désordre en percutant l'avant-garde, instaurant par là une grande confusion. C'est là que les hommes de trait anglais, abandonnant leurs arcs, se lancent au corps à corps sur les flancs des troupes françaises. Emportés par leur élan, les Anglais (et parmi eux, le roi) atteignent le corps principal français, "les abattant et occiant cruellement et sans merci". L'auteur souligne à ce moment qu'aucun seigneur n'est relevé par ses suivants pour être extrait du champ de bataille. De même, si les Anglais tuent visiblement un certain nombre de combattants, ils prennent également un grand nombre de prisonniers. Devant la débâcle des deux premiers groupes, l'arrière-garde française quitte le champ de bataille. Monstrelet écrit alors qu'une attaque est menée sur le train de bagages anglais par Ysambart d'Azincourt, Robinet de Bournonville et Riflart de Clamace, accompagnés de six cent paysans. Ils profitent du combat pour piller le campement 100. Henri, entendant cette nouvelle et croyant voir les Français se regrouper, fait crier "au son de la trompète" que chacun de ses combattants doit tuer les prisonniers qu'il a fait. Les Français qui continuent le combat sont finalement tués ou pris et la victoire va aux Anglais : Monstrelet évoque six cent morts de leur côté, dont le duc d'York. Les morts sont dépouillés à l'issue de la bataille, et le roi anglais souligne que ce sont les péchés français qui ont attiré le malheur sur eux

. Après avoir de nouveau passé la nuit à Maisoncelle, les Anglais regagnent le champ de bataille au matin, prenant ou tuant les survivants restants. Le trajet vers Calais se fait par la suite sans résistance. Un chapitre entier est dédié par Monstrelet à la liste des morts et prisonniers français à l'issue de cette "piteuse besongne" 101. Il estime le nombre de décès à dix mille, dont cent vingt bannerets, et détaille dans cette partie la mort du duc d'Alençon au moment où celui-ci atteignait le roi d'Angleterre. Il est en fait abattu par les gardes du roi avant que celui-ci ne puisse le faire prisonnier. Le chroniqueur raconte également qu'au lendemain de la bataille, des "paysans, hommes et femmes, des villages à l'environ" viennent dépouiller les morts de leurs vêtements et atours, tandis que certains serviteurs de grands nobles viennent emporter les dépouilles de ceux qu'ils

¹⁰⁰Comme d'autres chroniqueurs, Monstrelet raconte que ces seigneurs subiront des représailles de la part du duc de Bourgogne suite à cette attaque.

¹⁰¹Le chroniqueur donne ainsi une liste massive des pertes des seigneurs français. Parmis les plus notables : le connétable d'Albret, l'amiral de Dampierre, le maître des arbalétriers de Rambures et le maître d'hôtel du roi Guichart Dauphin ; les princes Antoine de Brabant, Robert de Marle, Jean de Bar, les comtes de Blâmont, de Grandpré, de Roussi, de Fauquemberg et Louis de Bourbon.

servaient. Cinq mille huit cent hommes non réclamés ou identifiés sont mis en terre dans trois fosses communes, sur ordre de l'abbé de Ruisseauville et du bailli de Aire. Un grand nombre de blessés vont mourir dans les localités des environs. Quelques vers sont consacrés à déplorer cette désastreuse journée, critiquant notamment la fuite de la noblesse. Pour finir, un court passage est consacré au récit du retour d'Henri V en Angleterre. Monstrelet écrit que les prisonniers faits à Harfleur se rendent bien au rendez-vous à Calais, et que le retour du roi et des prisonniers qu'il a fait est célébré dans tout le royaume d'Angleterre.

Par son souci du détail, sa visée et les évènements qui y sont décrits, la chronique de Monstrelet semble s'imposer comme un élément majeur de notre corpus. La mort des prisonniers français est évoquée : Henri V donne l'ordre d'exécution de l'ensemble des combattants pris devant la double menace que constituent l'attaque sur ses arrières et le potentiel regroupement français au niveau de l'arrière-garde. De même, il évoque le sort des combattants et civils pris à Harfleur, ainsi que le futur des prisonniers ramenés d'Azincourt. Monstrelet tâche de se montrer précis dans le récit des évènement qu'il décrit, s'attachant à donner des indications numériques sur les troupes qu'il détaille ou encore des précisions sur la topographie ou la chronologie. Le parti pris qu'il peut montrer pour le camp bourguignon n'est pas flagrant dans la partie de la chronique que nous étudions, et Monstrelet s'abstient d'un surplus de commentaires personnels dans ses écrits : tout juste en inclut-il suffisamment pour que nous soyions au fait ce que l'auteur pense de la débâcle française et de ses causes. Le grand nombre d'informations que l'on peut trouver dans la *Chronique de Monstrelet* nous donne matière à analyser et comparer aux autres éléments du corpus, notamment sur les quelques dissonances que l'on peut relever entre les détails des différents récits.

La Chronique de Monstrelet a été assez largement étudiée par les historiens, de manière relativement précoce, et se trouve être aujourd'hui l'une des plus importantes chroniques pour cette

période du Moyen Âge en France. L'oeuvre est ainsi publié dès la fin du XVe siècle ¹⁰², puis de nouveau et à plusieurs reprises à la fin du siècle suivant ¹⁰³. Quelques éditions modernes sont à noter au XIXe siècle, notamment celle de L. Douët d'Arcq citée précedemment. La plus récente est intégrée à un ouvrage de B. Guenée et F. Lehoux ¹⁰⁴. De même, un grand nombre d'articles et

¹⁰²DE MONSTRELET E., Chroniques de France, Paris, Antoine Vérard, 1499-1503.

¹⁰³ Voir détail dans MOLINIER A., Les sources de l'Histoire de France. Des origines aux guerres d'Italie (1494), vol.4, Paris, Alphonse Picard et Fils, 1904, p.193.

¹⁰⁴GUENÉE B., LEHOUX F., Les Entrée royales françaises de 1328 à 1515, Paris, CNRS, 1968.

publications permettent de cerner l'auteur et d'appréhender son travail. Enfin, le texte de Monstrelet a été traduit à plusieurs reprises en anglais, ce qui n'est pas le cas de plusieurs textes français majeurs concernant Azincourt. Il existe encore au moins quatre manuscrits de ce texte : *Paris, BNF, MS. Français* 88; *Paris, BNF, MS. Français* 2683; *Paris, BNF, MS. Arsenal* 5084 et *Bern, Burgerbibliothek, MS. A* 37.

CHRONIQUE DE JEAN LE FÈVRE, SEIGNEUR DE SAINT-REMY

La *Chronique de Jean le Fèvre, seigneur de Saint-Remy* est une chronique en français rédigée au cours de la décennie 1460. Elle traite d'une période allant de 1408 à 1436.

L'auteur de cette chronique est Jean le Fèvre, né en 1395 ou 1396 à Avesne ou Abbeville : on le sait car il affirme dans ses textes être âgé de 19 ans au moment de la bataille. À ce moment, il est probablement déjà un héraut officiant pour le royaume de France ou le duc de Brabant, où il est du moins rattaché au corps de héraut. À ce titre, il affirme au sein de son récit se trouver au sein de l'armée anglaise au moment de la bataille, et même depuis le départ d'Harfleur. Il écrit également rester aux côtés de l'armée anglaise après l'affrontement, bien que les hérauts français s'en soient retournés. Le récit qu'il donne de la visite de l'empereur Sigismond en Angleterre plus loin dans sa chronique peut indiquer qu'il s'y trouve en personne à ce moment, en 1416. Au service de la cour de Bourgogne, il est nommé chevalier de la Toison d'Or en 1431 par Philippe le Bon, dont il est le conseiller et chancelier¹⁰⁵. Il entame l'écriture de sa chronique dans les années 1460 : c'est d'ailleurs jusqu'à cette année qu'il ambitionne de faire avancer son récit qu'il écrit, selon ses propres dires, par ennui. Il décède cependant en 1468 à Bruges, sa chronique s'achevant par conséquent en l'année 1436. La rédaction aurait donc démarré près de cinquante ans après Azincourt : au vu du rôle de héraut tenu par Le Fèvre, les historiens ont pu suggérer dans leurs études qu'il se serait basé sur ses propres comptes-rendus et les aurait compilés pour l'écriture de sa chronique. Il s'agissait en effet d'un des rôles de l'ordre de la Toison d'Or¹⁰⁶. De par sa position, Le Fèvre est ainsi résolument probourguignon, et se montre par exemple à cet effet très indulgent quant à l'absence du duc à la bataille. Les relations du duché avec la couronne s'étant considérablement apaisées depuis le temps de la rivalité avec le camp armagnac, Le Fèvre n'apparaît à cet effet pas particulièrement virulent vis-à-vis de celui-ci, présent en force à Azincourt.

¹⁰⁵Pour une biographie complète : DUPONT L.M.E, "Notice sur Lefebvre de Saint-Remy, chroniqueur du XVe siècle" dans *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, vol.2, n° 1, 1835, p.1-26. 106CURRY A., p.138.

Après avoir résumé les événements du complot de Southampton, Le Fèvre écrit qu'Henri V débarque à l'embouchure de la Seine, près d'Harfleur, la veille de l'Assomption. Le siège est rapidement mis devant la ville, "clef de la mer de toute Normendie". La garnison du seigneur d'Estouteville compte quelques centaines d'hommes et, rapidement, les Anglais commencent à piller les environs et à y prendre des prisonniers : l'auteur écrit qu'ils font en réalité tout le mal qu'ils peuvent. Si les Anglais parviennent à intercepter un convoi de munitions envoyé par le roi de France, les vivres viennent à manquer et plus de deux mille hommes meurent de dysenterie. Devant l'absence de secours et la dureté du siège (mines, bombardement), les assiégés finissent par capituler et les gens de guerre se constituent prisonniers. C'est en apprenant cette nouvelle que Charles VI "fist mander par tous ses pays le plus grant nombre de gens d'armes que il y pot finer". La première chose qu'Henri fait en entrant dans la ville est de rendre grâce à Dieu pour sa victoire, puis il fait jurer à ces prisonniers de le retrouver à Calais le jour de la Saint-Martin, le 11 novembre. Les bourgeois, quant à eux, doivent racheter leur liberté "à grant finance" avant d'être expulsés de la ville, ce que l'auteur qualifie de "piteuse chose". Les gens d'église sont eux-aussi sortis de la cité, et la plupart des biens qui y demeurent vont au roi d'Angleterre. Le Fèvre note tout de même que certains prisonniers, notamment le seigneur d'Estouteville, sont envoyés en Angleterre avec une partie des troupes anglaises malades (dont le duc de Clarence). Les Anglais font également prisonniers un certain nombre de nobles et chevaliers qui participaient à des embuscades autour d'Harfleur.

L'armée anglaise fait alors route vers Calais, sans que l'auteur n'explique cette décision, et se livre à des exactions. Henri se garde d'emprunter le gué de Blanchetaque, emprunté par Edouard III avant Crécy, car un prisonnier s'avérant être un serviteur du connétable d'Albret le renseigne sur les troupes françaises qui l'attendent à cet endroit. L'auteur signale que cet homme est affublé du surnom de "diable" par ceux qui connaissent cette anecdote. Le Fèvre raconte qu'à l'occasion d'une halte près de vignes, Henri défend à son armée de se servir en vin ; jugeant celle-ci déjà suffisamment mal en point. L'armée anglaise finit par passer la Somme, abattant les maisons environnantes afin d'établir des ponts de fortune. C'est à ce moment que la décision est prise côté français de les intercepter. Les ducs d'Orléans, de Bourbon et le connétable d'Albret font alors envoyer trois hérauts à Henri V, et les deux partis conviennent de trouver un jour pour mener bataille. À partir de là, sachant l'importance des forces mobilisées contre lui, ce dernier fait avancer ses forces vêtues de leurs armures et fait préparer des pieux aiguisés sur les deux bouts à ses archers. Le Fèvre note à ce moment que le duc de Guyenne, fils du roi, ne participera pas à la

bataille : il s'agit à la fois d'un ordre du roi et d'une décision de ses conseillers le duc de Bourgogne et le comte de Charolais. Décrivant dans le détail le trajet de l'armée anglaise, Le Fèvre raconte qu'arrivant non loin de Ruisseauville et d'Azincourt le 24 octobre, les éclaireurs de celle-ci signalent que les Français campent en nombre entre ces localités. Henri fait alors mettre ses troupes à pied et celles-ci prient en prévision de l'affrontement. Du côté français, le maréchal Boucicaut adoube un certain nombre de chevaliers, dont le comte de Nevers. La journée s'achève finalement sans combats, et l'armée anglaise installe son campement près de Maisoncelle. Henri donne à cette occasion congé à tous les prisonniers qu'il a encore avec lui à ce moment, leur faisant jurer de revenir vers lui s'il devait sortir vainqueur de la bataille. La nuit est très pluvieuse, et si les Français sont si bruyants qu'ils peuvent être entendus dans le camp anglais, ces derniers passent la nuit dans le silence et la confession. Au matin, après la messe, Henri V¹⁰⁷ installe ses troupes discrètement en ordre de bataille "sur une belle plaine". Il laisse quelques dizaines d'hommes pour garder son train de bagage. Il tient un discours devant ses troupes, dont Le Fèvre détaille les grandes lignes. Le roi y rappelle son bon droit sur la Normandie, la justesse de sa cause, remémore les grandes victoires remportées par ses prédécesseurs et rappelle une menace faite par les Français aux archers anglais : chacun d'eux qui sera fait prisonnier aura trois doigts de sa main droite coupée. Du côté français, l'auteur compte environ cinquante mille hommes 108, bien équipés et dotés d'artillerie 109 : il signale à ce moment qu'il se trouve lui-même du côté anglais. Les Français ont festoyé une bonne partie de la nuit, et se mettent en ordre de bataille au matin 110 en se pardonnant mutuellement les torts qu'ils auraient pu commettre : à ce moment, Jean le Fèvre nous signale qu'il est lui-même présent à la bataille au sein de l'armée anglaise. L'auteur évoque dix-huit chevaliers français jurant d'abattre eux-mêmes le roi d'Angleterre : s'il parviennent à s'approcher suffisamment pour ébrécher le heaume de celui-ci, ils finissent par tomber. Henri, de son côté, envoie deux cent archers prendre les troupes françaises à revers.

Le Fèvre évoque une dernière entrevue de négociation sur le champ entre les deux armées, lors de laquelle les envoyés du roi anglais exigent la Guyenne, cinq autres cités, le comté de Ponthieu et

¹⁰⁷Le Fèvre écrit que le roi anglais revêt un heaume orné d'une couronne d'or.

¹⁰⁸Le Fèvre donne une liste des chefs de guerre en présence : le connétable d'Albret, le maréchal Boucicault, le seigneur de Dampierre, Clignet de Brabant, le maître des arbalétriers de Raumbures et d'autres barons et chevaliers.

¹⁰⁹A cette occasion, l'auteur mentionne Jean Waurin, présent du côté français, un autre chroniqueur de notre corpus.

¹¹⁰À savoir huit mille "bassinets, chevaliers et écuyers, et peu de gens de trait" en avant-garde, conduits par les ducs d'Orléans et de Bourbon, les comtes d'Eu et de Richemont, le maréchal, le maître des arbalétriers, l'amiral Dampierre et le dauphin messire Guichart; mille six cent hommes d'armes menés par le comte de Vendôme sur une aile et neuf cent cavaliers menés par Clignet de Bréban et Louis de Bourbon sur l'autre aile; le corps principal est mené par les ducs de Bar et d'Alençon, les comtes de Nevers, de Vendôme, de Vaudémont, de Blamont, de Salins et de Roussy et constitué de chevaliers, écuyers et gens de trait; l'arrière garde est constitué du "surplus des gens de guerre" mené par les comtes de Marles, de Dampmartin, de Faucquemberg et du seigneur de Longroy.

la main de Catherine de France. En échange, Henri renoncerait à la couronne de France et rendrait Harfleur. Ces négociations échouent, et les armées se préparent au combat : les archers anglais plantent leurs pieux devant eux. L'auteur évoque les défauts de circonstances auxquels les Français doivent faire face : ils sont lourdement équipés 111 sur un terrain boueux et détrempés, et les Anglais sont solidement installés entre deux bois (Le Fèvre précise d'ailleurs que ce sont les Français qui ont choisi cet emplacement). Du côté français, les hommes sont ainsi désavantagés ; de plus, ils doivent raccourcir leurs lances afin qu'elles demeurent utilisables, et les archers et arbalétriers n'ont pas la place de se déployer. Les archers placés en avant, l'armée anglaise s'avance en première, les hommes d'armes à pied. Les treize mille archers anglais, légèrement équipés, commencent à tirer dès qu'ils se trouvent à portée. Leurs nombreux traits font des victimes chez leurs adversaires, et une fois arrivés au contact ces derniers n'ont pas la place pour se battre, trop nombreux dans un espace trop étroit. L'attaque de cavalerie sur les archers échoue, bien que les pieux ne puissent pas tenir correctement en terre à cause de l'état du terrain ; à partir de là, les archers anglais saisissent leurs armes de corps à corps et s'attaquent au corps principal français. Ils les refoulent jusqu'à la deuxième bataille : c'est là qu'Antoine de Brabant, arrivant tout juste sur le champ de bataille, se jette dans la mêlée vêtu d'une bannière pour cotte d'arme, et y meurt. Le retrait précipité des cavaliers a entraîné une grande confusion dans les rangs français, qui ne peuvent résister. Des prisonniers sont faits à ce moment, l'arrière-garde montée française s'enfuyant devant la débâcle des hommes à pied. C'est à ce moment, raconte Le Fèvre, qu'une troupe de Français 112 assaille le train de bagages, dérobant des biens précieux et des chevaux. Or, de nombreux prisonniers sont déjà pris à ce moment, dont un grand nombre de chevaliers et seigneurs : leurs heaumes leur sont ôtés. D'après l'auteur, l'arrière-garde française se regroupe à ce moment, ce qui pousse Henri à ordonner que chaque homme exécute le ou les prisonniers qu'il a fait : devant la réticence de ses troupes, il nomme un "gentilhomme" à la tête de deux cent archers afin de s'assurer que la consigne soit respectée. Le Fèvre déplore cet évènement, et indique que les têtes et visages des prisonniers sont coupés. C'est cet évènement qui pousse les derniers Français à fuir le champ de bataille (Le Fèvre critique d'ailleurs leur lâcheté), laissant la victoire au roi anglais.

Il est quatre heures de l'après-midi lorsque s'achève la bataille et que l'armée anglaise regagne Maisoncelle avec les prisonniers qu'il lui reste ; une partie des archers reste sur le terrain pour dépouiller les morts, prenant de nouveaux prisonniers découverts sous les morts parmis lesquels le

^{111&#}x27;De cotte d'achiers longhes, passant les genoulx et moult pesantes. Et, par desoubz, harnois de jambes ; et, par dessus, blans harnois ; et, le plus, bachinés de carvail".

¹¹²Environ six cent paysans menés par "Robinet de Bornoville, Rifflart de Plamasse et Ysembart d'Agincourt".

duc d'Orléans. Henri décrète que les hommes ne doivent pas s'encombrer de tant de butin, sa situation étant encore précaire. Au matin, un dernier passage sur le champ de bataille permet d'achever les morts et de prendre des derniers prisonniers. Lors d'un repas avec ses captifs les plus distingués, le roi d'Angleterre ne manque pas de rappeler les péchés et manquements français qui les ont amené à cette débâcle. Arrivés à Calais, la plupart des archers sont obligés de vendre butin et prisonniers pour s'acheter à manger, la disette frappant fortement l'armée lors des derniers jours du voyage. Avant son retour en Angleterre le 11 novembre, date à laquelle les prisonniers à qui il avait fait jurer leur retour le retrouvent, Henri V est célébré dans tout Calais pour sa victoire. Revenu dans son royaume, sa victoire et sa conquête sont là encore loués et fêtés. Le Fèvre raconte le retour à Canterbury puis Londres, entre célébrations religieuses et faste. Il détaille enfin la liste des pertes françaises à Azincourt dans le détail ; il rappelle à l'occasion sa présence à l'évènement, et qu'il a complété son récit d'autres témoignages directs.

La chronique de Jean le Fèvre fait partie des récits les plus détaillés de la bataille d'Azincourt et procure un compte rendu relativement pointilleux du siège d'Harfleur et de la marche vers Calais. De plus, la présence de l'auteur aux évènements qu'il chronique accorde d'emblée un certain crédit à ses écrits, leur conférant un caractère incontournable pour l'étude de notre sujet. Sa version de la mort des prisonniers est précise : de nombreux combattants français, pour la plupart des nobles et chevaliers, sont pris au moment de la déroute de l'avant-garde et du corps principal. Ils sont désarmés et délestés de leurs heaumes. C'est visiblement sous le double effet de l'attaque des bagages et du regroupement français au niveau de leur arrière-garde qu'Henri V prend la décision de faire exécuter les prisonniers par leurs capteurs. Le chroniqueur dépeint la réticence de ces derniers à se soumettre à cet ordre, ce qui pousse le roi à déléguer cette charge à un groupe spécifique, mené par un "gentilhomme" qu'on imagine être un homme de confiance. La méthode d'exécution ellemême est détaillée, ce qui est rare dans les textes de notre corpus : on sait ainsi que les têtes des prisonniers sont coupées ou gravement blessées, et que les visages sont eux-aussi mutilés (à dessein ?) dans l'opération. L'auteur déplore et s'émeut de l'horreur de cette scène. Il s'agit de l'un de ses rares commentaires d'ordre personnel, ce qui peut nous amener à penser qu'il a dû être fortement troublé par ce moment. Le Fèvre s'attache en effet à donner un récit détaillé et daté des faits et uniquement des faits, s'en éloignant à quelques reprises seulement pour spécifier sa position ou son rôle à un instant T, ou pour faire référence à un autre chroniqueur. Il traite de cette manière l'ensemble des évènements constituant nos bornes chronologiques. Reste la délicate question des ressemblances et similitudes frappantes avec les chroniques de Monstrelet et de Jean Waurin. Il est certain que Le Fèvre reprend littéralement certains chapitres de l'oeuvre de Monstrelet pour sa chronique, comme l'écrit François Morand¹¹³. Concernant la période chronologique qui nous intéresse, il semble mêler ce qu'il tire de son propre vécu avec la chronique de Monstrelet¹¹⁴. Il vise ainsi possiblement à une sorte de récit complet, en relatant ce qu'il a lui-même vu du déroulé des évènements côté anglais et ce qu'il se passe au même moment du côté français en s'appuyant sur Monstrelet. Sur le point précis de la question des prisonniers, Le Fèvre ne retient ainsi que le regroupement français au niveau de l'arrière-garde comme raison de l'ordre donné par Henri V tandis que Monstrelet, on l'a dit, évoque également l'attaque du train de bagage. De même, chez Monstrelet, l'ordre est immédiatement exécuté par les troupes anglaises; chez Le Fèvre, ce n'est pas aussi simple, on l'a vu. Enfin, Le Fèvre parle de décapitations et de mutilations, tandis que Monstrelet est muet au sujet des méthodes d'exécution. Ainsi, si l'inspiration et la reprise d'autres chroniqueurs ne fait aucun doute chez Le Fèvre, il est essentiel de ne pas résumer ses écrits à une simple copie : il semble évident que des évènements divergents auxquels l'auteur a pu assister de lui-même ou qu'il tient d'autres témoins sont partie intégrante de son récit. ¹¹⁵

La chronique de Le Fèvre est éditée à plusieurs reprises au XVIIe siècle en compagnie de la chronique de Monstrelet¹¹⁶ dont elle est très proche. Elle est de nouveau éditée au XIXe siècle, notamment dans son intégralité dans ce qui constitue encore aujourd'hui l'édition de référence¹¹⁷. Les historiens travaillant sur Azincourt en France et en Angleterre s'en désintéressent relativement au XXe siècle, lui préférant des chroniques plus célèbres. La chronique de Le Fèvre réapparaît dans l'actualité historiographique vers la fin du XXe siècle, au moment où les historiens se détachent de la volonté de concevoir un récit de la bataille pour brasser l'ensemble des sources la concernant. Il existe encore plusieurs manuscrits pour la chronique, ne la contenant toutefois pas tous en entier : Besançon, Bibliothèque municipale, vol. 65 t.1 ; Boulogne-sur-Mer, Bibliothèque municipale, MS. ¹¹⁸ ; Douai, Bibliothèque municipale, MS. 1193 et Paris, BNF, MS. 5442.

¹¹³LEFEVRE J., Chroniques de Jean Le Fèvre, seigneur de Saint-Remy, MORAND F. (éd.), Paris, Renouard, 1876-1881, p.385.

¹¹⁴*Ibid*, p. 405 ; François Morand y analyse en détails, chapitre par chapitre, les reprises de Monstrelet et les similitudes avec son récit et les points de divergence.

¹¹⁵On abordera les similitudes avec les écrits de Jean Waurin dans la partie dédié à celui-ci.

¹¹⁶ LEFEVRE J., Histoire de Charles VI. roy de France, escrite par les ordres et sur les memoires et les avis de Guy de Monceaux, et de Philippes de Villette, Abbez de Sainct-Denys, par un autheur contemporain religieux de leur abbaye. Contenant tous les secrets de l'estat, et du schisme de l'Eglise, avec les interests et le caractère des princes de la Chrestienté, des papes, des cardinaux, et des principaux seigneurs de France. Traduite sur le manuscrit latin tiré de la bibliotheque de M. le President de Thou par Mre J. Le Laboureur, Paris , Louis Billaine, 1663. 117Ibid.

¹¹⁸Ce manuscrit, utilisé par François Morand pour son édition du texte, ne semble pas comporter de cote.

Croniques et anchiennes istories de la Grant Bretaigne, a present nomme Engleterre

Les *Croniques et anchiennes istories de la Grant Bretaigne, a present nomme Engleterre* sont un récit en français sous forme de chroniques probablement daté des années 1460. Il couvre une période allant de l'année 1413 à 1471.

L'auteur de cette chronique est Jean Waurin¹¹⁹. Il naît entre 1394 et 1400, fils né hors mariage du sénéchal des Flandres Robert de Waurin¹²⁰, proche du duc Jean Sans Peur. Il est présent à la bataille d'Azincourt, où décèdent son père et son demi-frère qui y combattent malgré l'absence du duc de Bourgogne. Waurin semble occuper majoritairement des fonctions militaires jusqu'à 1445 au plus tard, combattant successivement dans les camps français et anglais : il se bat pour ces derniers à jusqu'à la paix d'Arras en 1435 puis, suivant son allégeance bourguignonne, s'oppose à eux par la suite. À partir de 1442, il est seigneur de Forestal et Fontaine et on sait qu'en 1465 il occupe les charges de conseiller et chambellan du duc Philippe le Bon, se chargeant pour lui notamment de diverses ambassades. Il décède au début des années 1470¹²¹. Il n'entame probablement pas l'écriture de ses chroniques avant la fin de sa carrière militaire, en 1445. Anne Curry écrit que la partie de la chronique concernant Azincourt est sûrement à dater des années 1460¹²². Jean Waurin est très certainement pro-anglais au moment de la rédaction de son oeuvre : sa chronique vise à s'inscrire dans l'histoire de l'Angleterre, et il déplore d'avoir à combattre les anglais à la fin de sa carrière militaire. Il se trouve cependant du côté français à Azincourt, probablement en tant que membre des hérauts bourguignons présents à la bataille. D'après Antoinette Naber, c'est au contact de la cour bourguignonne qu'il acquiert une culture littéraire et un goût pour les écrits, ce qui peut expliquer son attrait pour le récit chevaleresque, le mythe et le fait d'armes, à l'instar d'un Monstrelet. Sa chronique est ainsi précédée d'un préambule rappelant les origines d'Albion, ses racines antiques et saxonnes.

Waurin décrit d'emblée la Normandie comme "droit heritage" d'Henri V¹²³. Contre l'avis d'une

¹¹⁹Également orthographié Wavrin dans de nombreux travaux ; on opte ici pour la graphie notamment utilisée par A. Curry.

¹²⁰La famille Waurin occupe la charge de manière héréditaire depuis le début du XIIe siècle.

¹²¹Voir biographie détaillé dans WAURIN J., Recueil des Croniques et Anchiennes istories de la Grant Bretagne a present nomme Engleterre par Jehan de Waurin, éd. HARDY W., HARDY E., vol.1, Londres, Rolls Series, 1864, p.XVII; NABER A., "Jean de Wavrin, un bibliophile du quinzième siècle" dans Revue du Nord, n° 273, 1987, p.281-23.

¹²²CURRY A., p.139.

¹²³Rappelant par là son attachement à l'Angleterre.

partie du parlement, ce dernier débarque avec son armée entre Harfleur et Honfleur au cours de la nuit du 15 août, après une traversée à bord d'environ huit cent vaisseaux. Harfleur est défendue par trois cent hommes d'armes et par ses "manants", dirigés par le seigneur d'Estouteville. L'auteur signale que pendant le siège, l'armée anglaise pille et fourrage les localités environnantes 124 et signale l'habileté du roi dans la tenue de celui-ci : il capture d'ailleurs un convoi de poudre et de munitions envoyé par Charles VI¹²⁵ aux assiégés. Les Français semblent alors se limiter à la fortification de la région autour de Rouen, tandis que l'armée anglaise souffre de la faim et du "flux de ventre". Deux mille hommes en meurent, selon l'auteur. La garnison d'Harfleur finit par proposer sa reddition si l'aide n'arrive pas sous trois jours, les hommes de guerre devant se constituer prisonniers. La reddition est effective après que le duc de Guyenne ait confirmé aux envoyés d'Harfleur que l'armée n'est pas encore assemblée. Craignant que le roi d'Angleterre ne continue sur la lancée, Charles VI convoque alors toute la puissance militaire possible pour mettre un terme à l'avancée anglaise. "A ces mandements obeyrent tous", selon Waurin, à l'exception du duc de Bourgogne. À son entrée dans Harfleur, Henri commence par rendre hommage à Saint Martin, remerciant Dieu pour sa victoire. Les gens de guerre jurent de venir se constituer prisonnier à Calais, tandis qu'une partie des bourgeois de la ville rachète sa liberté au roi. Une partie des prisonniers, ainsi que des troupes malades, sont renvoyées en Angleterre par la mer. L'auteur estime alors les pertes anglaises à cinq cent chevaliers et écuyers, sans compter "les autres menues gens". Henri fait également renvoyer son artillerie, avant de prendre la route de Calais en laissant sur place cinq cent hommes d'armes et mille archers avec l'équipement nécessaire à la défense de la place. Le roi chemine ainsi avec deux mille hommes d'armes et quatorze mille archers. Au passage de la Blanchetaque, sur la Somme¹²⁶, un prisonnier est pris : l'auteur s'attarde sur cet épisode, car c'est lui qui aurait renseigné les Anglais sur la garde du guet par les Français, leur évitant par là une confrontation armée. L'auteur écrit à ce moment que l'armée anglaise pille et brûle toutes les localités qu'elle traverse. En pleine zone viticole, le roi anglais sévit pour interdire à ses soldats de s'enivrer ; il négocie avec les locaux pour approvisionner ses troupes en pain. Un certain nombre de français sont stationnés à Abbeville¹²⁷, menaçant l'armée d'Henri V. Celle-ci finit par passer la Somme près de Saint-Quentin en construisant des ponts de fortune à partir de matériaux récupérés sur des structures locales. Des hérauts sont dépêchés par le commandement français aux anglais pour prévoir la bataille imminente. Henri leur répond qu'il est prêt au combat chaque jour, et qu'il

¹²⁴Il écrit à ce sujet qu'ils "faisoient innumerables maulz ainsi que gens darmes ont coustume de faire".

¹²⁵Le roi est alors présent à Rouen. Sont dépêchés contre les anglais le maréchal d'Albret, le connétable Boucicaut, le sénéchal de Hainaut et Clignet de Brabant.

¹²⁶L'auteur rappelle à ce moment la défaite de Crécy.

¹²⁷Parmi lesquels le maréchal d'Albret, le connétable Boucicaut, le comte de Vendôme, le seigneur de Dampierre, le duc d'Alençon et le comte de Richemont.

attend que ses adversaires viennent à lui : à partir de là, il fait avancer ses troupes vêtues de leurs armures, et fait préparer des pieux aiguisés des deux côtés par ses archers. Selon l'auteur, un conseil est tenu le 25 octobre concernant réaction à adopter¹²⁸ : la décision est prise de s'opposer militairement aux Anglais, et le roi convoque par lettres signées la levée d'une armée. Selon Waurin, des gens de guerre de tout le royaume affluent vers l'Artois pour rejoindre le connétable d'Albret. Jusqu'à son arrivée à Maisoncelle, le trajet de l'armée anglaise est conté dans le détail par le chroniqueur. Concernant les relations avec les locaux, Waurin note qu'Henri fait systématiquement désarmer les hérauts et messagers qu'il envoie au devant des localités dans lesquelles il souhaite séjourner. Lorsqu'il apprend le 24 octobre que des troupes françaises stationnent à Ruisseauville et Azincourt pour lui couper la route, il accepte l'affrontement et fait démonter ses troupes, qu'il organise en ordre de bataille. En face, le maréchal Boucicaut adoube un certain nombre de chevaliers en prévision de la bataille, et l'ost français se met également en ordre de combat ; cependant, aucun des deux camps ne prenant l'initiative, les armées se retirent camper pour la nuit. De retour à Maisoncelle, Henri congédie les prisonniers qu'il convoie encore en leur faisant promettre qu'en cas de victoire, ils reviendront vers lui pour respecter leur statut de captif. La nuit est pluvieuse et les campements sont proches : l'avant-garde anglaise peut distinguer ses adversaires, et le bruit fait par le camp français s'entend depuis le bivouac anglais, silencieux. De même, si les Français se défont de leurs armures et harnachements, les gens d'armes anglais restent équipés toute la nuit et se confessent auprès des nombreux prêtres présents.

Le roi anglais¹²⁹, après avoir entendu sa messe matinale, emmène ses troupes en silence et les met en ordre au milieu d'un champ. Les bagages sont gardés par dix lances et vingt archers,

accompagnés des pages (fils de nobles) et les malades en mesure d'aider. Les hommes d'armes sont groupés en un groupe serré, flanqué des archers : l'auteur estime l'effectif anglais à dix mille hommes¹³⁰. Le roi harangue alors ses troupes, leur rappelant son bon droit et sa juste cause, la nostalgie de l'Angleterre et le souvenir des victoires de ses aïeux. Il leur rappelle également que les

¹²⁸On note une erreur de date ici, puisque la bataille en elle-même a lieu à cette date. Sont présents à ce conseil les ducs de Guyenne, de Berry et de Bretagne, le comte de Ponthieu, les chanceliers de France et d'Aquitaine et d'autres conseillers : au total, trente-cinq personnes.

¹²⁹On peut d'ailleurs s'arrêter sur la description faite d'Henri V à ce moment : il est dit que le roi a pour habitude d'entendre trois messes par jour, et qu'il écoute celle-ci déjà armé, à l'exception de son heaume. Celui-ci est finement ouvragé, orné d'une belle couronne d'or "comme impériale". Il monte à cheval sans éperons.

¹³⁰Il nous signale également la présence de cinq bannières pour le roi : celle de la Trinité, de Notre-Dame, De Saint-Georges, de Saint-Édouard et des armes du roi. S'ajoutent à cela celles du duc de Gloucester, du duc d'York, du comte de la March, des comtes d'Hostidone, d'Oxenfurt, du Kent, du seigneur de Cornouailles et de "plusieurs autres".

Français ont promis de couper trois doigts de la main droite aux archers capturés. Une partie du récit est dédiée au déploiement de l'armée française. L'auteur écrit que les gens de guerre rejoignent avec enthousiasme la bannière du connétable : ils sont en tout environ cinquante mille, et disposent d'équipement et d'une artillerie conséquente. Waurin souligne à cette occasion qu'il se trouve luimême parmi les Français. Au matin du 25 octobre, les seigneurs français présents sur le champ de bataille¹³¹ organisent les troupes en une avant-garde de huit mille chevaliers et écuyers, quatre mille archers et quinze cent arbalétriers¹³², un corps principal d'effectif équivalent¹³³ et une arrièregarde¹³⁴ composé du "résidu" de l'armée auxquels s'ajoute un groupe de six cent cavaliers menés par le comte de Vendôme sur une aile et un groupe de huit cent cavaliers commandés par Clignet de Brabant et Louis de Bourbon sur l'autre aile : l'objectif de ces deux derniers groupes est de rompre les rangs des archers anglais en amont de l'affrontement principal. D'après Waurin, les troupes françaises sont six fois plus nombreuses que leurs adversaires. Il décrit l'avant-bataille comme un moment de cordialité et d'apaisement de vieilles rancœurs. Il écrit que les Français sont globalement sûrs de leur victoire, bien que certaines voix s'élèvent pour dénoncer l'imprudence d'une bataille rangée. Un groupe de dix-huit gentilshommes jure d'abattre le roi d'Angleterre, mais meurt au cours des combats : Waurin ne manque pas de signaler leur héroïsme, et de commenter que si l'ensemble des Français avait agi de même la défaite aurait pû être évitée. L'auteur souligne que si certains chroniqueurs ont pu affirmer qu'un contingent d'archers a été envoyé embusquer l'avant-garde française, il sait de source sûre qu'il n'en est rien.

Aux noms de Dieu et de Saint-Georges, Henri V finit par faire avancer ses troupes, lui-même à cheval en première ligne. Une dernière tentative de négociation, dont l'auteur précise les termes, échoue entre les deux armées et c'est à ce moment que les archers anglais consolident leurs positions au moyen des pieux fabriqués auparavant. Concernant la topographie, l'auteur écrit que les troupes françaises sont désavantagées par le terrain. Elles sont déployées entre deux bosquets, et l'étroitesse de leur position les empêche d'utiliser leur supériorité numérique. Le terrain

¹³¹À savoir le connétable d'Albret et les autres officiers du roi, les ducs d'Orléans, de Bourbon, de Bar, d'Alençon, les comtes d'Eu, de Richemont, de Vendôme, de Marle, de Vaudémont, de Blamont, de Salines, de Grandpré, de Roussy et de Dampmartin, auxquels s'ajoute un grand nombre de seigneurs et chevaliers.

¹³²Conduits par le connétable d'Albret, les ducs d'Orléans et de Bourbon, les comtes d'Eu et de Richemont, le maréchal Boucicaut, le maître des arbalétriers, le seigneur de Dompierre, l'amiral Guichart Dauphin et d'autres capitaines.

¹³³Dirigé par les ducs de Bar et d'Alençon et les comtes de Nevers, de Vaudémont, de Blamont, de Salines, de Roussy et de Grandpré.

¹³⁴sous les ordes des comtes de Marle, de Danmartin et de Fauquembergues.

extrêmement boueux désavantage les hommes d'armes lourdement équipés¹³⁵ qui ne peuvent se mouvoir qu'avec une grande difficulté, et une partie des combattants, arrivés au matin, sont affamés et portent la fatigue d'une nuit de chevauchée (on note que Waurin ne mentionne pas la marche depuis Harfleur des troupes anglaises, signalée comme éprouvante par la plupart des chroniqueurs). Les lances sont raccourcies afin de faciliter le combat à pied, et l'auteur indique que les chefs de guerre ne déploient pas les troupes de tir à cause du manque d'espace, leur privilégiant chevaliers et hommes d'armes. Du côté anglais, après un nouvel appel à la vaillance de la part du roi, l'armée s'avance à grands cris, "émerveillant" le camp adverse. Sur les ailes, les archers légèrement équipés (sans armures ni chaussures, équipés d'armes de corps à corps légères en plus de leurs arcs) tirent dès qu'ils se trouvent à portée, forçant les Français à avancer, écus et pavois levés et têtes baissées. Arrivés au contact, ces derniers n'ont pas même la place de lever les bras et sont assaillis par les lances anglaises ; sur les ailes, l'attaque planifiée contre les archers échoue 136 et les cavaliers, en se retirant dans la confusion, dispersent et désorganisent l'avant-garde à pied. C'est à ce moment que les archers anglais saisissent leurs armes de corps à corps et s'attaquent "sans mercy" à la troupe française rendue vulnérable¹³⁷. Dans son élan, l'armée anglaise se porte sur le deuxième groupe français lui aussi affaibli par la retraite des cavaliers, tuant et prenant prisonniers : l'auteur indique que certains seigneurs et chevaliers sont sauvés par leurs pages qui les tirent hors du champ de bataille.

Devant l'apparente déconfiture, l'arrière-garde se retire, ouvrant la voie à la prise de nombreux prisonniers. C'est cependant à ce moment qu'Henri V apprend qu'une attaque est portée sur ses arrières¹³⁸ par une troupe qui pille ses bagages : l'auteur écrit qu'à ce moment, les soldats anglais

sont occupés à prendre des prisonniers dans l'objectif d'en tirer une grande richesse. Au même moment, une partie de l'arrière-garde semble se regrouper et préparer une nouvelle attaque. C'est alors qu'Henri V ordonne que chaque homme doit tuer son prisonnier, peu importe son rang. Ses troupes rechignent cependant, puisqu'il s'agit d'une importante perte financière : un gentilhomme est alors nommé à la tête de deux cent archers qui doivent s'occuper de cette affaire. Waurin est effaré par les têtes "inhumainement" coupées, et les quelques Français qui s'apprêtaient à retourner

^{135 &}quot;estoient ilz armez de cottes dachier longues jusques aux genoulz ou plu bas et moult pesans, pardesus le harnas de jambes et pardeseure blancz harnas, et si avoient la pluspart bachines a cammail".

¹³⁶ L'effectif prévu par le plan n'est visiblement pas atteint et, bien que les pieux anglais tiennent difficilement fichés dans la terre molle, ils restent efficaces contre les chevaux français : une fois démontés, les homme sont achevés au sol par les archers.

¹³⁷ L'auteur raconte à cette occasion l'épisode de l'arrivée tardive puis de la mort d'Antoine de Brabant.

¹³⁸ L'auteur nous précise l'effectif dédié à cette tâche : six cent paysans et quelques hommes d'armes menés par "Robinet de Bournonville, Rifflart de Plamasse et Yzelbert d'Azincourt".

au combat s'enfuient devant ce spectacle : la victoire est alors anglaise, et ceux-ci perdent seize cent hommes ainsi que le duc d'York. Après le retour de l'armée à Maisoncelle, des archers restent sur le champ de bataille pour récupérer de l'équipement et des prisonniers, et c'est à cette occasion qu'est capturé le duc d'Orléans, retrouvé parmi les morts. Conscient du chemin restant à parcourir jusqu'à Calais, Henri V ordonne que nul homme ne porte plus d'équipement qu'il n'en a besoin pour luimême. Une dernière prise de prisonniers a lieu le lendemain matin, avant le départ. Au cours d'une entrevue avec son prisonnier le duc d'Orléans, Henri déclare que c'est Dieu qui lui a accordé la victoire, notamment pour punir les péchés et vices français. Lors de la marche, les prisonniers sont convoyés entre l'avant-garde et le corps principal. Devant le refus du gouverneur de Calais de laisser entrer dans la ville hommes d'armes et archers, affamés par le trajet, bon nombre d'entre eux sont forcés de vendre leurs prisonniers aux habitants pour payer nourriture et passage en Angleterre. Le roi est bien reçu à Calais, qui célèbre sa victoire. Avant l'embarquement vers l'Angleterre le 11 novembre, l'ensemble des prisonniers qu'il avait laissé partir depuis la prise d'Harfleur revient vers lui. Il est accueilli par l'archevêque de Cantorbéry, célébré par les ordres ecclésiastiques et la classe bourgeoise londonienne : le déroulé des célébrations de Londres est résumé par l'auteur. Waurin termine cette partie de sa chronique par une longue liste détaillée des pertes françaises à Azincourt.

La chronique de Waurin est, pour plusieurs raisons, l'un des points majeurs de ce corpus. Elle présente globalement les mêmes intérêts pour nous que la chronique de Le Fèvre et pour cause, les deux textes sont identiques en de nombreux points : en prenant en compte ce que l'on a évoqué précédemment sur le rapport entre les chroniques de Le Fèvre et de Monstrelet¹³⁹, on obtient finalement un triangle de chroniqueurs bourguignons qui nous ont délivré un récit semblable des évènements annexes à Azincourt et de la bataille elle-même. Monstrelet ayant achevé son ouvrage une quinzaine d'années avant les deux autres, qui ont eux-mêmes terminé leurs oeuvres au cours de la même décennie à la cour bourguignonne, les historiens ont rapidement admis que Waurin et Le Fèvre ont basé leur travail sur Monstrelet¹⁴⁰ puis ont collaboré pour l'écriture de leurs textes, mettant leurs souvenirs en commun pour restituer un récit détaillé des évènements. Concernant la mort des prisonniers français à Azincourt, ils citent ainsi tous les deux le regroupement de l'arrière-garde française comme cause de l'exécution, en expliquant qu'Henri doit confier la tâche à un homme de confiance et à un contingent d'archers devant la réticence de ses troupes à appliquer l'ordre. Restent des spécificités propres à chaque textes, qui ont à voir avec des détails numériques, chronologiques

¹³⁹ Les comparaisons entre celles-ci peuvent donc s'appliquer également entre la chronique de Waurin et celle de Monstrelet.

¹⁴⁰ Le reprenant texto pour une bonne partie de leurs chroniques, on l'a dit.

ou évènementiels¹⁴¹ ; globalement, Waurin a tendance à donner des détails sur les troupes et mouvements français, se trouvant parmi eux, tandis que Le Fèvre nous renseigne plus sur le côté anglais, qu'il soutient d'ailleurs clairement.

La chronique de Waurin est éditée à plusieurs reprises au XIXe siècle ¹⁴², en France et en Angleterre. La densité et l'aspect relativement inédit ¹⁴³ de l'oeuvre de Waurin font qu'au XXe siècle et encore aujourd'hui, des publications et thèses sont publiées à son sujet ¹⁴⁴, dans divers pays et pas seulement dans le domaine historique. Une liste assez importante de manuscrits accessibles existe pour la chronique de Jean Waurin, induisant une certaine circulation du texte au cours des siècles : Cambridge, Cambridge University Library, MS. Additional 852-853; La Haye, Bibliothèque Royale des Pays-Bas, MS. 133 A 7, vol. I-III; Londres, London British Library, MS. Royal 14 E. IV; Londres, London British Library, MS. Royal 15 E. IV; Oxford, Oxford Bodleian Library, MS. Laud miscellaneous 653, vol. 2; Paris, BNF, MS. Français 71-72; Paris, BNF, MS. Français 74-85 Paris, BNF, MS. Français 87 et Vienne, Bibliothèque Nationale d'Autriche, MS. 2545.

CHRONIQUE DES DUCS DE BRABANT

La *Chronique des ducs de Brabant* est une chronique en latin achevée en 1447, qui raconte l'histoire du duché de Brabant du XIIe siècle à 1442.

L'auteur de cette chronique est Edmond de Dynter¹⁴⁵. Né en 1382 à Dynter, dans le duché de Brabant, il est un lettré familier des langues latine, française et allemande : il possède le statut de magister, ce qui indique qu'il a suivi un cursus universitaire. Il est ainsi successivement secrétaire du duc Antoine de Brabant puis de son successeur Jean VI, après la mort du premier à la bataille d'Azincourt. Il a semble-t-il la pleine confiance du premier, qui l'emmène avec lui à chaque

¹⁴¹ Voir là encore le comparatif de MORAND F. cité précedemment ; CURRY A., p.141-171.

¹⁴² Notamment WAURIN J., Recueil des Croniques et Anchiennes istories de la Grant Bretagne a present nomme Engleterre par Jehan de Waurin, éd. HARDY W., HARDY E., vol.1, Londres, Rolls Series, 1864 en Angleterre; WAURIN J., Anchiennes cronicques d'Engleterre par Jehan de Wavrin, seigneur de Forestel. Choix de chapitres inédits annotés et publiés pour la Société de l'histoire de France, éd. DUPONT, Paris, Renouard, 1858-1863.

¹⁴³ En tant que texte en français visant à reconstituer l'histoire de l'Angleterre.

¹⁴⁴ Le nom du chroniqueur y est souvent orthographié "Wavrin".

¹⁴⁵ Voir biographie détaillée dans l'introduction de Chronique DE DYNTER E., *Chronique des ducs de Brabant par Edmond de Dynter*, t.1, éd. RAM P.F.X, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1854.

évènement majeur auquel il participe et lui confie d'importantes ambassades (comme en Bohême en 1412) et continue à servir fidèlement le second. Il écrit sa chronique sur demande du duc Philippe le Bon, après que celui-ci ait ajouté le Brabant à son domaine, et n'exprime ainsi pas vraiment ce qu'il pense des intrigues de cour et plus largement des faits qu'il chronique : il ne manque cependant pas de déplorer les malheurs qui peuvent frapper la maison de Brabant. Il veille selon ses propres dires à systématiquement vérifier ces faits et à consigner avec un soin des dates et du détail les évènements de la vie du duc. L'oeuvre de Dynter est présentée au duc en 1447, qui la fait rapidement traduire en français par Jean Wauquelin. Ce contexte d'écriture en pleine cour de Bourgogne à la demande du duc de Bourgogne renforce encore le biais bourguignon de l'auteur qui transparaît dans son récit.

Dynter écrit que le 19 octobre, Antoine de Brabant reçoit des lettres l'enjoignant de rallier l'armée qui se prépare à affronter les Anglais 146. Immédiatement, le duc prend les dispositions nécessaires pour convoquer ses vassaux et officiers avec leurs levées respectives à Cambrai. Il adresse également une demande aux villes de Louvain, Bruxelles et Anvers afin qu'elles lui fournissent des hommes d'armes équipés. Le duc se trouve à Lens au matin du 25 octobre et sort de sa messe lorsqu'il apprend la nouvelle de l'affrontement imminent. Accompagné d'un groupe de noble, une croix cousus sur leurs vêtements, le duc s'empresse de faire route vers Azincourt¹⁴⁷. De ses propres mots, l'auteur évoque rapidement la bataille d'Azincourt et son contexte. Il écrit ainsi sur la tentative de négociations entamée par le roi d'Angleterre, qui offre notamment la restitution d'Harfleur, que les Français déclinent. Devant l'infériorité numérique évidente de son armée, Henri V ne peut s'en remettre qu'à Dieu : il place ses archers d'un côté, ses hommes d'armes de l'autre. Les Français, orgueilleux et sûrs de leur victoire, placent leurs troupes de tir à l'arrière, ne souhaitant pas l'emporter grâce à leur aide et visant à capturer le roi d'Angleterre. Clignet de Bréban, à la tête de douze cent cavaliers, tâche de charger les archers anglais pour les disperser, mais échoue. Il se rend donc au camp anglais pour le piller. Les traits anglais infligent de lourds dommages aux combattants français. Antoine de Brabant arrive sur le champ de bataille au moment où le corps à corps s'engage. Il a chevauché nuit et jour pour arriver à temps, et n'a donc pas pu être suivi par l'ensemble de ses troupes. Ses propres effets n'étant pas arrivés, le duc équipe l'armure d'un de ses chambellans et la cotte d'armes de l'un de ses trompettistes. Il s'élance alors au combat à la suite de la cavalerie française. Dynter écrit que le roi anglais pense que Clignet de Bréban s'en revient du pillage pour l'attaquer de nouveau : c'est là qu'il ordonne que les prisonniers soient tués. Le duc se

¹⁴⁶ Ces lettres sont signées par les ducs de Bourbon et d'Alençon, les comtes d'Eu, de Richemont, de Vendôme, le connétable d'Albret et le maréchal Boucicaut.

¹⁴⁷ À ce sujet, l'auteur déplore que le duc n'ait pas pris le temps de lire toute la correspondance sur les mouvements anglais qui lui est parvenue, ce qui lui aurait selon lui évité son funeste destin.

trouve parmi eux : il est retrouvé mort avec des blessures au visage et à la nuque, un peu à l'écart du champ de bataille. D'après l'auteur, il ne serait pas mort s'il avait porté son propre heaume ; de plus, il écrit que certains témoignages indiquent que ses hommes l'ont reconnu mais n'ont pas voulu donner son identité de peur qu'il soit sujet à une rançon importante. Dynter donne par la suite une liste des pertes majeures des deux côtés, mettant l'accent sur les hommes du duc. Au lendemain du combat, les Anglais dépouillent les morts et brûlent leurs effets. Le corps du duc est récupéré loin du champ de bataille, et ramené en son duché.

La chronique d'Edmond de Dynter semble pouvoir nous intéresser à plusieurs égards. Elle apporte tout d'abord un angle de vue inédit sur les évènements qui nous concernent puisqu'elle se concentre sur l'expérience d'Azincourt d'un acteur en particulier, le duc Antoine de Brabant 148 : à ce titre, elle pourrait constituer la source principale des différentes chroniques que l'on a pu traiter dans ce qu'elles disent de l'arrivée et la mort du duc sur le champ de bataille. Concernant le sort des prisonniers en particulier, il mentionne comme cause unique la tentative de pillage du camp anglais par Clignet de Bréban, fait inédit au sein de notre corpus. La partie du récit concernant la prise du duc puis sa mort visiblement dûe à son anonymat apporte un éclairage intéressant sur l'importance et la place des captifs de valeur pour l'un et l'autre camps et potentiellement sur la manière dont a pu se dérouler l'exécution, puisqu'il est indiqué que le duc est retrouvé à une certaine distance du champ de bataille, mort de blessures au visage et à la nuque, sans son heaume 149. Globalement, dans ses écrits, Dynter ne s'étend pas sur son ressenti ou son opinion personnelle à propos des faits qu'il chronique : il parle essentiellement de ce qu'il connaît parce qu'il a pu y participer ou parce que, de par son rang, ses informations sont jugées sûres 150. Il est d'ailleurs à Douai le 26 octobre, non loin du champ de bataille, n'ayant pas été en mesure de suivre le duc au combat. Reste à prendre en

compte la position franchement bourguignonne de l'auteur, qui transparaît clairement notamment lorsqu'il évoque l'orgueil du commandement français et l'héroïsme chevaleresque du duc de Brabant.

La Chronique des ducs de Brabant semble avoir constitué un ajout important à la bibliothèque

¹⁴⁸ À ce sujet, voir BOFFA S., "Antoine de Bourgogne et le contingent brabançon à la bataille d'Azincourt (1415)" dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, n°72-2, 1994, p.255-284.

¹⁴⁹ Il s'agit d'ailleurs de l'unique récit présentant cette version de la mort d'Antoine de Brabant, les autres indiquant qu'il meurt au rapidement au combat après son arrivée sur le champ de bataille.

¹⁵⁰ NELIS H., "La chronique d'Edmond de Dynter et la continuation de la Brabantsche Yeesten" dans Bulletin de la Commission royale d'Histoire, n°76, 1907, p.568.

des ducs de Bourgogne puisque, on l'a dit, le duc fait quasiment immédiatement traduire l'oeuvre. Plusieurs copies sont réalisées au cours des siècles suivants, dans la région des actuels Pays-Bas : au moins trois copies de la chronique, datées du XVIIIe siècle, sont conservées en Belgique. L'historien H. Nelis écrit ainsi que "depuis trois siècles, la plupart des historiens n'ont pas cru pouvoir puiser à une source plus pure ni plus abondante". Cette observation illustre bien l'utilisation importante de la chronique de Dynter par les historiens belges et néerlandais au XIXe siècle. Des chercheurs modernes continuent de s'appuyer sur elle, notamment en la confrontant à d'autres sources. Plusieurs manuscrits sont encore accessibles au XIXe siècle, en latin et en français. 151

JOURNAL D'UN BOURGEOIS DE PARIS

Le *Journal du bourgeois de Paris* est un texte sous forme de mémoires daté de la première moitié du XVe siècle. Il a pour but de chroniquer les règne des rois Charles VI et Charles VII.

Contrairement à ce que laisse supposer le nom du texte, l'auteur du *Journal* serait Jean Chuffart¹⁵², un clerc docteur en droit canonique originaire de Tournai. Il a notamment officié comme chanoine, puis plus tard comme chancelier de l'Église de Paris, en 1426. Il est recteur d'Université en 1421, puis chancelier de la reine et conseiller au Parlement de Paris en tant que clerc¹⁵³. L'auteur derrière le journal est connu pour être farouchement anti-armagnac dans ses écrits¹⁵⁴: dans un contexte de contrôle de la capitale par le camp armagnac, notamment après l'ascension de Bernard d'Armagnac (qu'il n'hésite pas à comparer au diable) à l'issue d'Azincourt, Chuffart se montre particulièrement critique et virulent, et dépeint la violence qui règne dans Paris entre les différents partis. Il est notamment sévère vis-à-vis de la politique jugée belliqueuse des armagnacs, tout en se montrant respectueux des figures royales. Pour lui, le roi malade est manipulé et ne peut être tenu responsable des difficultés du royaume. Globalement, Chuffart se montre très incisif et donne avant tout son point de vue sur les différentes situations qu'il évoque, sans chercher à se placer dans une posture d'historien. Il est avant tout un habitant de Paris, qui dépeint les difficultés rencontrées par

¹⁵¹ Voir la p.LXXIX de l'édition de P.F.X RAM pour une liste détaillée des différents manuscrits, latins et traduits, de la chronique de Dynter.

¹⁵² Il s'agit de l'hypothèse retenue dans DESGRUGILLERS-BILLARD N., Le journal d'un bourgeois de Paris tenu pendant les règnes de Charles VI et Charles VII, Clermont-Ferrand, Éditions Paléo, 2009, basée sur le travail de A. TUETEY dans son édition du texte au XIXe; à noter que dans Longnon, A., Paris pendant la domination anglaise (1420-1436). Documents extraits des registres de la Chancellerie de France, Paris, Champion, 1878, l'auteur identifiait le bourgeois comme le curé Jean Beaurigout.

¹⁵³ Les travaux d'identification de l'auteur du texte ainsi que sa biographie détaillée se retrouvent dans TUETEY A., *Journal d'un bourgeois de Paris, 1405-1449*, Paris, Champion, 1881, p.IX.

¹⁵⁴ DESGRUGILLERS-BILLARD N., p.9.

ses habitants au quotidien et les décisions prises par ses gouvernants au cours de la première moitié du XVe siècle, même s'il n'hésite jamais à replacer ces faits dans le contexte plus global de la Guerre de Cent Ans et de la guerre civile.

Le bourgeois de Paris ne donne que peu de détails sur les évènements qui nous intéressent. Il écrit que le roi d'Angleterre débarque en Normandie et s'empare successivement du port et de la ville d'Harfleur, le 14 septembre. L'auteur déplore que la taille importante exigée pour la levée des troupes n'est pas empêché cela, surtout que les gens d'armes français s'avèrent aussi néfastes dans leurs pillages et exactions que les Anglais. Il évoque ensuite la réaction royale à Paris : le duc de Guyenne, fils aîné du roi, part mener des troupes vers la Normandie tandis que le roi se rend à Saint Denis où il prend l'oriflamme. Il note qu'à cette occasion le montant de la taille est relevé à Paris, et que de grands troubles sont causés dans le royaume tant par les troupes françaises qu'anglaises. Le roi et son commandement se basent à Rouen, mais n'attaquent pas l'armée anglaise. Concernant la bataille, le bourgeois écrit simplement que les Français, deux fois plus nombreux, sont "battus et massacrés", et que de grands seigneurs sont faits prisonniers. Il dresse par la suite une liste de ces grands prisonniers, et déclare que "Jamais, depuis que Dieu créa la terre, on ne vit telle défaite de l'armée française; même les Sarrasins ou d'autres ne firent pas de dégâts". Il déclare enfin que ceux qui demeurent prisonniers ont certainement fait preuve de moins de bravoure que ceux qui sont morts sur le champ de bataille.

Le Journal du bourgeois de Paris ne présente qu'un intérêt limité dans le cadre de notre étude. Si son importance en tant qu'objet historique n'est pas à démontrer tant il a été étudié et analysé dans l'historiographie, son traitement très relatif de la bataille d'Azincourt, l'absence de mention de prisonniers (à l'issue de la bataille ou après Harfleur) et le point de vue relativement lointain de l'auteur sur les faits rendent son texte difficilement exploitable. Reste qu'il expose le jugement moral d'un clerc sur la débâcle française, quelques évènements parisiens liés à la campagne normande d'Henri V et que cette même absence de la question des prisonniers dans le récit

peut-être révélatrice sur la réception des faits à l'époque, de la part d'un auteur résolument opposé aux politiques et actes des armagnacs.

Le *Journal* est dans un premier temps relativement confidentiel, l'auteur ne visant probablement une diffusion de ses écrits. Ceux-ci sont édités une première fois à la fin du XVIIe siècle, puis de nouveau au XVIIIe siècle. Les historiens vont toutefois y trouver un grand intérêt à partir du XIXè siècle, au cours duquel le *Journal* est édité à plusieurs reprises à partir de différents manuscrits; c'est également à partir de cette époque que commencent à émerger les notices biographiques et analyses globales du texte. Plus récemment, le texte est de nouveau édité et traduit aux XXe et XXIe siècle (une version anglaise est également publiée en 1968), jusqu'à son édition la plus récente en 2009¹⁵⁵. De même, on le retrouve dans nombre de bibliographies d'ouvrages traitant de l'histoire médiévale, et notamment de Paris et de la vie parisienne ou de la Guerre de Cent Ans. Le Journal du bourgeois de Paris constitue finalement l'une des sources majeures pour l'étude du Moyen Âge Tardif en France. Plusieurs manuscrits sont encore à ce jour accessibles : à la BNF (des copies du XVIIe siècle), les *Paris, BNF, MS. Duchesne 49 ; Paris, BNF, MS. Dupuy 275 ; Paris, BNF, MS. Français 3480 ; Paris, BNF, MS. Français 10145 ; Paris, BNF, MS. Français 10303* et un manuscrit à la bibliothèque du Vatican, *Vatican, Bilioteca Apostolica Vaticana MS. 123, Fond de la reine de Suède* (le plus ancien, daté de la fin du XVe siècle). Un autre manuscrit daté de la fin du XVe siècle, ayant appartenu à un révérend anglais, n'est aujourd'hui plus localisable.

VOYAGES ET AMBASSADES DE GHILLBERT DE LANNOY

Les *Voyages et Ambassades de Ghillbert de Lannoy* sont des mémoires en français achevées au début des années 1450, qui prennent essentiellement la forme d'un récit de voyages.

Gilbert de Lannoy¹⁵⁶ naît en 1386 au sein d'une famille proche des ducs de Bourgogne, qui compte notamment trois chevaliers parmi les premiers choisis lors de la création de l'Ordre de la Toison d'Or. Il est plongé dans le monde des armes dès 13 ans, en combattant notamment en Angleterre, puis en Orient, en Espagne puis plus tard en Pologne, notamment dans le cadre de

conflits religieux. Il entre finalement au service du duc Jean Sans Peur au début de la décennie 1410 en devenant son échanson, puis est fait chevalier en 1413. Il connaît à plusieurs reprises l'expérience de la captivité, d'abord en Angleterre en 1414 puis de nouveau l'année suivante à l'issue d'Azincourt. Il s'éloigne ensuite du métier des armes pendant un temps, en devenant notamment gouverneur du château de l'Écluse après sa libération, puis diplomate au service de Philippe le Bon : il oeuvre à

¹⁵⁵ DESGRUGILLERS-BILLARD N., Le journal d'un bourgeois de Paris tenu pendant les règnes de Charles VI et Charles VII, Clermont-Ferrand, Éditions Paléo, 2009.

¹⁵⁶ Voir biographie complète dans l'introduction de DE LANNOY G., *Oeuvres*, POTVIN C., HOUZEAU J.C (éd.), Louvain, 1878; BERTRAND A., "Guillebert de Lannoy (1386-1462), ses voyages et ambassades en Europe de l'Est" dans *Publications du Centre européen d'études bourguignonnes (XIVe-XVIe siècles)*, n°31, 1991, p.79.

partir de là au rapprochement entre la Bourgogne et l'Angleterre, notamment lors du traité de Troyes. C. Houzeau et C. Potvin écrivent à ce sujet qu'il est "de toutes les négociations, paraît dans tous les actes". Au cours des années 1420, il est premier chambellan et porte bannière du duc. De Lannoy présente ainsi un profil particulièrement complet puisqu'il est également l'auteur de plusieurs oeuvres, en plus de ses *Voyages et ambassades : L'art de régner* ou encore *L'art de vivre*. Le texte qui nous intéresse ici est présenté au duc dans les années 1450, au milieu des divers rapports et écrits que Lannoy lui transmet régulièrement, comme un récit compilé de ses différents faits d'armes, voyages et pèlerinages. On peut finalement considérer Gilbert de Lannoy comme une sorte d'aventurier médiéval, indéniablement fidèle à la maison de Bourgogne qu'il sert.

De Lannoy, qui écrit ses mémoires d'années en années, indique la "bataille de Rousseauville" comme l'événement marquant de 1415. Il écrit être blessé au genou et à la tête durant l'affrontement, et se trouver gisant parmi les morts lorsque les Anglais le font prisonniers. Il aurait alors été mené dans une maison avec "dix ou douse autres prisonniers, tous impotens". Pour lui, c'est une attaque menée par Antoine de Brabant qui entraîne l'ordre d'exécution de tous les prisonniers : la maison dans laquelle il se trouve est alors incendiée, et il en réchappe de justesse avant d'être de nouveau pris. Il affirme ne devoir son salut qu'au fait qu'il ait été pris pour un grand seigneur, et ainsi vendu au seigneur de Cornouaille. Il est emmené à Calais à la suite de l'armée puis envoyé en Angleterre en attente du paiement de sa rançon. Il finit par payer mille deux cents écus et un cheval pour être libéré, et note que son "maistre", qui le détenait prisonnier, lui donne de quoi acheter un harnois lors de son départ. Le récit de l'année suivante nous confirme par ailleurs la fidélité de Lannoy à la maison de Bourgogne.

Si le compte-rendu d'Azincourt par De Lannoy peut sembler relativement anecdotique, l'auteur n'inscrivant la bataille dans aucun contexte et n'élevant pas l'échelle de son récit au-delà de son propre point de vue de combattant, l'histoire de sa capture s'avère tout à fait inédite. C'est à l'attaque du duc de Brabant qu'il attribue l'ordre d'exécuter les prisonniers, dont une partie aurait été enfermée dans un bâtiment proche du champ de bataille en attendant que s'achève l'affrontement. C'est par un incendie volontaire que les Anglais tenteraient de mettre à mort ces captifs, et s'il est compliqué de se positionner sur la véracité de cette version des faits, il est en tout cas intéressant pour nous que cette méthode soit envisagée dans le texte d'un homme en 1450. De même, on peut sans doute exploiter le passage lors duquel Lannoy affirme que c'est parce qu'on pense qu'il est un

¹⁵⁷ Du nom de Ruisseauville, autre localité proche du champ de bataille.

prisonnier de valeur qu'il a finalement la vie sauve. En tout cas, malgré les liens forts de son auteur avec le duché de Bourgogne, les *Mémoires* se présentent, pour l'extrait qui nous concerne, comme le récit de l'expérience du combat par un homme plus que comme un texte louant les actions du duc.

Les *Voyages* connaissent une certaine diffusion dès leur compilation : au moins un exemplaire est offert au duc de Bourgogne, et un autre au duc de Bedford. L'oeuvre est par la suite éditée à plusieurs reprises au XIXe siècle, en France et en Angleterre ; au XIXe et au XXe siècle, des traductions tchèques et polonaises sont établies, preuve du rayonnement certain des *Voyages*. Les publications d'historiens se penchant sur les écrits de Lannoy sont nombreuses à la fin du XXe siècle et au XXIe siècle en Belgique, en France et en Angleterre notamment. Plusieurs manuscrits sont indiqués dans l'édition utilisée ¹⁵⁸ ici, principalement localisés là aussi en Belgique, en France et en Angleterre.

LES CHRONIQUES DU ROI CHARLES VII

Les *Chroniques du roi Charles VII* sont une chronique en français achevée au cours des années 1450, couvrant une période allant de 1402 à 1455.

L'auteur de cette chronique est Gilles le Bouvier¹⁵⁹, dit "le Héraut Berry". Il naît à Bourges en 1386 d'une famille probablement noble¹⁶⁰. Il est rapidement attaché à la maison du Berry, et sert le duc Jean jusqu'à sa mort en 1416. Il entre par la suite au service du Dauphin, futur Charles VII, en tant que héraut à partir de 1420. C'est de là qu'il tient son surnom: il est au service du Dauphin lorsque celui-ci se réfugie à Bourges, dans le duché du Berry. Il effectue alors diverses missions pour celui-ci, de la collecte de dettes à la diplomatie, et voyage pour cela probablement jusqu'à

Damas. Son activité de héraut l'habitue à manier la plume : ceux qui occupent cette charge sont alors amenés à écrire des traités et des rapports et Bouvier, en tant que héraut du roi, doit en plus réceptionner et annoter bon nombre de rapports de ses collègues. H. Courteault et L. Celier écrivent ainsi : "Il a donc pu faire et fait effectivement oeuvre d'annaliste, sinon d'historien". Bien que net soutien de Charles VII, avant et après son couronnement, le Héraut se montre en effet

¹⁵⁸ Ibid, p.3; y sont également consignées les différentes éditions produites au XIXe siècle.

¹⁵⁹ Voir biographie dans LE BOUVIER G., *Les chroniques du roi Charles VII*, COURTEAULT H., CELIER L. (éd.), Paris, Société de l'histoire de France, 1979.

¹⁶⁰ On a retrouvé les armoiries de la famille de Bouvier : voir BOOS E., *Armorial de Gilles Le Bouvier, Héraut Berry : d'après le manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale de France (ms 4985)*, Paris, Le Léopard d'or, 1995.

particulièrement neutre et effacé dans ses écrits, et privilégie un récit libre de tout parti pris. De par sa charge, la teneur de sa chronique est résolument militaire. Il attache ainsi une importance certaine aux dimensions tactiques et stratégiques.

Gilles Le Bouvier écrit qu'en 1415, le roi d'Angleterre traverse la Manche pour mettre le siège devant Harfleur, un certain nombre de seigneurs français se trouvant coincés dans la ville. Ces derniers sont cependant résolus à tenir la place. D'Albret et Boucicaut, respectivement connétable et maréchal, se trouvent dans les environs et attendent l'opportunité d'attaquer les Anglais lorsqu'ils s'éloignent de la ville pour s'approvisionner : ceux-ci sont cependant ravitaillés par la mer, ce qui ne laisse pas de possibilités aux Français. La ville finit par tomber, et les chevaliers qui l'occupaient promettent de se constituer prisonniers lorsque le roi atteindra Calais. Charles VI convoque alors "tous les seigneurs de France et du royaume" pour barrer la route aux Anglais en Picardie. Si le passage de la Somme est bien tenu à Abbeville, Henri finit par trouver un passage "entre Corbie et Perronne", la traversée se trouvant facilitée par la fuite de ceux qui tenaient le gué ¹⁶¹. Les seigneurs français, en apprenant la nouvelle, envoient des hérauts au roi d'Angleterre afin de lui proposer de mener bataille à Aubigny en Artois, proposition acceptée par ce dernier. D'après Le Bouvier, il ne respecte cependant pas sa parole et modifie son trajet afin d'atteindre Calais le plus vite possible. Les seigneurs sur le terrain¹⁶² préviennent alors Charles VI, à Rouen, qu'ils vont couper la route à l'armée anglaise et l'affronter¹⁶³. Les deux armées se font alors face : plutôt que de décrire les dispositifs des deux belligérants, le héraut s'attache à citer les nobles présents, leur place et les effectifs qu'ils mènent. Il estime l'effectif français à dix mille hommes d'armes, en grande partie chevaliers et écuyers. Les Anglais sont, d'après Le Bouvier, mille cinq cent hommes d'armes et entre quinze et seize mille archers. L'attaque de cavalerie sur les flancs anglais est évoquée : mal menée et trop peu importante, elle échoue, les français "s'en fuirent honteusement". L'auteur estime que les Anglais prennent en fait l'armée française par surprise et en surnombre : un grand nombre d'hommes sont occupés à chasser ou à s'occuper des chevaux lorsque le combat s'engage. Il n'y a pour ainsi dire pas de compte rendu de la bataille : les Français perdent un grand nombre de seigneurs et chefs, et certains d'entre eux sont faits prisonniers ; mille chevaliers et écuyers perdent également la vie. Le héraut souligne que le duc de Bretagne, qui avait reçu de l'argent du roi pour lever des troupes, ne s'est pas présenté au combat.

¹⁶¹ C'est en fourrageant que des éclaireurs anglais remarquent un passage non gardé sur la rivière.

¹⁶² À savoir le connétable d'Albret, le duc de Bourbon, le duc de Bar et le comte de Nevers.

¹⁶³ Provoquant par là le courroux du duc de Berry, oncle du roi, qui refuse que celui-ci participe au combat.

On l'a dit, les écrit de Bouvier ont souvent une teneur résolument militaire : on peut ainsi être étonné de voir qu'il est finalement peu loquace concernant la bataille d'Azincourt¹⁶⁴, comparé à certains autres de nos chroniqueurs. Il ne mentionne pas la mort des prisonniers, bien qu'il écrive sur la captivité de certains seigneurs et sur le serment à Henri V des captifs d'Harfleur. Il est cependant rigoureux sur les informations qu'il transmet, qu'ils s'agisse d'estimations numériques, de noms de seigneurs ou de chronologie. C'est finalement sur l'amont de la bataille que les écrits du Héraut peuvent s'avérer utile dans le cadre de notre étude.

La chronique de Gilles le Bouvier rencontre rapidement un succès certain : 24 manuscrits encore accessibles aujourd'hui sont datés de la fin du XVe siècle, et les *Grandes Chroniques de France* de 1476¹⁶⁵ la reprennent pour la période allant de 1402 à 1422. La chronique est rééditée à plusieurs reprises entre le XVIe siècle et le XVIe siècle. L'édition actuelle de référence est datée de la fin du XXe siècle. On note cependant qu'un nombre relativement limité de monographies semble s'être penchées sur les écrits du Héraut Berry depuis lors. Les manuscrits cités précédemment sont cités dans l'édition du texte la plus récente¹⁶⁶ : on note que seize d'entre eux sont entreposés à la BNF, les huit autres en province ou à l'étranger.

CHRONIQUE D'ARTHUR DE RICHEMONT

La *Chronique d'Arthur de Richemont* est une chronique en français datée du début des années 1460. Elle couvre une période allant de l'année 1398 à 1458.

L'auteur de cette chronique est Guillaume Gruel¹⁶⁷. Il naît vers 1410 près de Montauban, et entre jeune au service du seigneur de Montauban aux côtés de son frère aîné Raoul. Guillaume entre au service d'Arthur de Richemont¹⁶⁸ en 1425 : frère du duc Jean V de Bretagne, celui-ci est alors connétable de France. Il écrit dans sa chronique que c'est à partir de ce moment qu'il n'a plus besoin de chercher de témoins¹⁶⁹ directs des faits de Richemont, assistant de lui-même à bon nombre des évènements qu'il a à chroniquer. Il accomplit pour le connétable diverses missions

¹⁶⁴ Potentiellement car, on l'a dit, ce sont essentiellement des partisans armagnacs qui y sont tués.

¹⁶⁵ Chroniques de France, Paris, Pasquier Bonhomme, 1476

¹⁶⁶ COURTEAULT H., CELIER L. (éd.), p.IX.

¹⁶⁷ Voir biographie détaillée dans l'introduction de : GRUEL G., Chronique d'Arthur de Richemont, connétable de France, duc de Bretagne (1393-1458), LE VAVASSEUR A. (éd.), Paris, H.Laurens, 1890.

¹⁶⁸ BAUDRY M-P., *Arthur de Richemont : seigneur de Parthenay, connétable de France, duc de Bretagne*, Parthenay, Association Atemporelle, 2007.

¹⁶⁹ GRUEL G., p.232.

d'ambassadeur ou de messager, et assiste à bon nombre de faits de guerre de son époque. Une fois duc de Bretagne, en 1457, Richemont nomme Gruel capitaine de Dol. Il meurt dans la deuxième moitié de la décennie 1470. Il est indéniable que le chroniqueur n'entame le travail de compilation des notes qu'il a prises durant ses années de service pour leur donner la forme d'une chronique qu'une fois Arthur de Richemont mort, puisqu'il parle de lui très rapidement comme un duc ayant trop peu exercé ses fonctions (Richemont n'est duc qu'une dizaine de mois avant de mourir). En recoupant les évènements chroniqués ou non, A. Levavasseur a pu proposer une fourchette allant de 1462 à 1466¹⁷⁰. La chronique couvre l'ensemble de la vie du duc (1393-1458) et donne à voir une grande parties des actions militaires ayant pris place lors de cette période de la Guerre de Cent Ans, le futur Arthur III occupant toujours la charge de connétable au moment de la prise de la Guyenne en 1453. Concernant Azincourt, il semble que le chroniqueur ait appris ce qu'il écrit plus tard de la bouche même de Richemont, lors d'un bref passage sur les lieux de la bataille.

Gruel écrit que Richemont est interrompu pendant le siège de Parthenay, dans le cadre du conflit avec le duc de Bourgogne, par le débarquement en Normandie d'Henri V et le début du siège d'Harfleur. Il se rend sur place au plus vite, le roi et son fils le duc de Guyenne ayant entrepris de s'opposer militairement aux Anglais. Il est fait lieutenant de ce dernier, qui lui confie le commandement de ses gens d'armes : il est rejoint par un certain nombre de seigneurs bretons. L'auteur livre le détail des grandes figures présentes pour ce rassemblement¹⁷¹. Sur les prémices de la bataille, Gruel écrit que les deux armées campent à partir du 25 octobre près d'Azincourt¹⁷² en plein champ, à environ deux kilomètres l'une de l'autre. Elles se mettent en ordre de bataille au lever du jour, "en une place ... qui trop estoit estroicte pour combattre tant de gens". Il évoque l'échec des charges de cavalerie françaises sur les ailes anglaises et la confusion née de la retraite précipitée des cavaliers au travers du corps principal d'hommes à pied. Il souligne un certain nombre de faits d'armes : le duc de Clarence, frère du roi, est abattu d'un coup de hache ; le roi lui- même est mis en difficulté, sa couronne brisée, tandis que deux hommes vêtus comme lui sont tués ; le duc d'Essex, oncle d'Henri, est lui aussi abattu. Toutefois, en quelques heures à peine, et parce que Dieu l'a voulu, les Français sont battus, tués ou pris. Gruel écrit qu'ils n'étaient que dix mille, face à près de douze mille anglais. Plusieurs grands noms sont faits prisonniers, dont le comte de Richemont, tiré de sous une pile de cadavres et reconnu à sa cotte d'arme. Gruel s'attache à citer

¹⁷⁰ Ibid, p.25.

¹⁷¹ À savoir les ducs d'Orléans, de Bourbon, d'Alençon, de Bréban, le comte de Nevers, le connétable d'Albret, le maréchal Boucicaut et 'pluseurs autres seigneurs et capitaines et grant nombre de chevaliers et escuiers".

¹⁷² Il commet ici une erreur de date d'une journée.

un certain nombre de grandes figures tombées ou faites prisonnières, notamment des bretons¹⁷³. S'ensuit le récit de la captivité de Richemont, emmené en Angleterre. Il ne sera libéré qu'en 1420 après paiement d'une rançon.

Si Gruel évoque la prise de nobles et chefs de guerre, il ne fait pas mention d'une exécution survenue pendant la bataille. De plus, les renseignements qu'il transmet sur l'affrontement correspondent globalement à ce que l'on trouve dans la plupart de nos chroniques, bien qu'il semble que Gruel se soit essentiellement basé sur le témoignage de Richemont pour établir son récit 174 (En résulte d'ailleurs possiblement l'erreur sur la présence du duc de Clarence à la bataille) : l'auteur évoque le peu de place qu'ont les Français pour se déployer, la charge de cavalerie infructueuse qui reflue sur l'infanterie et, finalement, la déroute des Français comme volonté divine. Il traite également du nombre de combattants présents et de quelques anecdotes de combat (comme l'attaque directe sur Henri V). Reste la focalisation sur l'expérience d'Azincourt du comte de Richemont, lui-même fait prisonnier à l'issue de la bataille. S'il est évidemment mis en valeur par celui qui écrit dans cet objectif, le récit de sa prise par les Anglais peut nous éclairer sur le traitement et la recherche des prisonniers au terme du combat.

La chronique est éditée pour la première fois au XVIIe siècle par Théodore Godefroy, sous le nom d'*Histoire d'Arthur III*, puis de nouveau au XVIIIe siècle par A. Levavasseur. C'est également à ce moment que sont réalisées les premières études à son sujet, s'appuyant sur la chronique pour se pencher sur la vie du duc. Elle ne semble pas avoir été le sujet principal de monographies dans l'historiographie contemporaine, mais la richesse de son contenu concernant l'histoire militaire de la première partie du XVe siècle en France en font un élément majeur d'un grand nombre de corpus portant sur cette période et ce domaine. Cinq manuscrits existent encore aujourd'hui : une copie du XVe siècle *Nantes, Bibliothèque municipale, MS. 1329*; *Paris, BNF, MS. Français 18967* contenant une copie de la chronique datée du XVe siècle ; *Paris, BNF, MS. 5037*, une copie imprimée datée de 1679 ; *Paris, BNF, MS. 5507*, contenant une version de la chronique écrite à la main au début du XVIIe siècle et enfin des extraits de la chronique dans *Versailles, Bibliothèque Municipale, MS. L. 95*.

¹⁷³ Sont pris les ducs d'Orléans, de Bourbon, les comtes de Richemont d'Eu, de Vendôme et plusieurs autres. Sont tués les ducs d'Alençon, de Brabant, les comtes de Nevers, de Nar et le connétable d'Albret.

¹⁷⁴ En résulte d'ailleurs possiblement l'erreur sur la présence du duc de Clarence à la bataille.

HISTOIRE DE CHARLES VII

L'Histoire de Charles VII est une chronique en latin datée du début des années 1470, qui vise à restituer le règne de Charles VII.

L'auteur de cette chronique est Thomas Basin¹⁷⁵né en Normandie en 1412 à Caudebec-en-Caux, près de l'embouchure de la Seine et donc d'Harfleur. Il est issu d'une famille de marchands aisés, et contribuera d'ailleurs lui-même au financement d'un vitrail de l'église de Caudebec. Il est probablement marqué par les évènements liés à la guerre en Normandie à partir de 1415, puisque sa famille doit fuir en Bretagne jusqu'au traité de Troyes en 1420. Basin obtient par la suite le titre de maître ès arts à l'université de Paris, puis étudie les droits civils et canon à Pavie puis Louvain. Il occupera par la suite le poste de professeur en droit canon à l'Université de Caen, puis les charges de chanoine de Bayeux, de vicaire général de Rouen et enfin d'évêque-comte de Lisieux en 1447. Il prête serment à Charles VII après la bataille de Verneuil, et sert comme conseiller du roi par la suite : il est particulièrement fidèle à celui-ci. Il en va différemment pour son successeur, puisque Basin s'oppose fortement à Louis XI lors de l'épisode de la Ligue du Bien Public 176, et quitte définitivement la France en 1476. C'est à partir de là qu'il entame ses œuvres écrites : son Histoire de Charles VII est rédigée à Trèves entre 1471 et 1472. Basin meurt finalement à Utrecht, où il réside, en 1491. En tant que clerc théologien et juriste, sa production est vaste et variée. Il contribue ainsi à la rédaction de traités, à la révision du procès de Jeanne d'Arc ou rédige des conseils au roi Louis XI. Concernant l'œuvre qui nous intéresse ici, C. Samaran écrit qu'elle ne constitue "Ni une histoire officielle, ni un recueil de notes annalistiques prises au jour le jour". Si Basin s'attache à raconter des faits souvent sourcés, il intègre à son œuvre un grand nombre de leçons et d'enseignements moraux, ainsi que des citations bibliques et classiques et des critiques sur la société de son temps. Les historiens ont cependant pu relever des incohérences et inexactitudes

notamment liées au contexte de rédaction : l'auteur entend écrire longtemps après les faits, loin de la France et d'éventuels témoins, agglomérant finalement des notes et souvenirs personnels, des renseignements issus de correspondances ou ce qu'il peut trouver dans les documents auxquels il a

¹⁷⁵ BASIN T., *Histoire de Charles VII*, vol. 1, SAMARAN C. (éd.), Paris, Les classiques de l'Histoire de France, 1934 ; BASIN T., *Histoire de Charles VII et de Louis XI*, BLANCHARD J., COLLARD F., DE KISCH Y. (éd.), Paris, Pocket, 2018.

¹⁷⁶ Définie par Jean Favier comme une "Coalition féodale dressée contre Louis XI et, en fait, contre le développement des prérogatives royales, contre le poids de l'administration et les exigences du fisc, contre le rôle accru des gens de peu dans le gouvernement".

D'emblée, Thomas Basin qualifie les Anglais d'"anciens ennemis de ce royaume", et écrit que c'est grâce aux dissensions politiques en France que les forces anglaises sont en mesure de lancer leur offensive. Pour Basin, c'est la tendance à la piraterie des habitants d'Harfleur vis à vis des navires anglais qui est le motif principal de l'invasion de la Normandie, encouragée en secret par le duc de Bourgogne qui voit là une occasion d'affaiblir ses adversaires. L'auteur estime ici l'armée anglaise à douze ou quinze mille hommes, plus les marins. Le siège débute au mois d'août. Bien que préparés, les forces occupant Harfleur finissent par se rendre faute d'aide extérieure. Thomas Basin écrit que les bourgeois sont privés de leurs biens mais libres de partir. Une partie d'entre eux est emmenée captive en Angleterre, de même que tous les soldats survivants de la garnison. L'auteur écrit que leur destin est d'y mourir, ou d'y attendre l'occasion de racheter leur liberté pendant plusieurs années¹⁷⁸. Basin écrit ensuite qu'Henri entreprend sa marche vers Calais dans le but de provoquer les Français au combat, "ravageant tout sur son passage". En réaction, les princes de France rassemblent une armée quatre fois plus nombreuses¹⁷⁹. Celle-ci est cependant moins entraînée et disciplinée que les troupes anglaises. Basin rapporte que le roi anglais offre la restitution de Calais en échange du libre passage, bien qu'il émette lui-même un doute quant à la véracité de cette information. En tout cas, le camp français refuse toute négociation. Il prête à Henri V, comme dans d'autres récits, un discours d'orateur motivant ses troupes avant le combat, "à la manière de Tite Live". L'ardeur de celles-ci s'en trouve alors décuplée.

Le récit de la bataille est succinct : les innombrables flèche anglaises terrassent les Français et instaurent une grande confusion dans leur rang, provoquant leur fuite. Les mots de l'auteur sont durs vis à vis de cette débâcle : il écrit que les hommes d'armes français en fuite "se laissaient massacrer ou emmener comme un troupeau de moutons". La mort des prisonniers est évoquée. Pour Basin, c'est l'arrivée tardive d'Antoine de Brabant et de son escorte qui fait craindre aux Anglais un revirement dans l'issue des combats, et les pousse à mettre à mort "un certain nombre de prisonniers". Il déplore la ruine que cause cette néfaste journée sur l'ensemble du royaume, avant de donner quelques indications géographiques et temporelles sur la bataille 180. S'il ne prend pas

¹⁷⁷ Les historiens suspectent d'ailleurs Basin d'avoir puisé notamment dans le travail de Monstrelet et de Juvénal des Ursins : CURRY A., p.

¹⁷⁸ L'auteur cite à ce moment le prophète Isaïe pour justifier la punition des pirates d'Harfleur.

¹⁷⁹ L'auteur cite ici l'Énéide pour décrire les Anglais : "Peu nombreux, mais vaillants à la guerre".

^{180 &}quot;Ce malheureux combat eut lieu près de Hesdin, sur le territoire de deux villages nommés l'un Azincourt et l'autre Ruisseauville, l'an du seigneur 1415, le jour des saints martyrs Crépin et Cépinien".

position à ce propos, Basin évoque tout de même les voix qui s'élèvent dans le royaume pour affirmer que ce sont les péchés et sacrilèges commis par les Français qui ont causé leur perte. Il signale également que le duc Jean de Bretagne a préféré ne pas se rendre à la bataille, rentrant en Bretagne avec ses troupes et causant des troubles sur son passage. Henri rentre fier et victorieux en Angleterre avec ses prisonniers, mais n'est pas satisfait de ce succès. Sûr de son bon droit, il prépare une nouvelle invasion.

La chronique de Basin offre un point de vue intéressant sur les événements d'Azincourt. On l'a dit, il a littéralement vécu en tant qu'enfant les conséquences du débarquement anglais en Normandie puisque sa famille a été déplacée à cause du conflit. Né près d'Harfleur, Thomas Basin connaît bien la région et son histoire : c'est peut-être ce qui le pousse à être aussi virulent à l'égard de l'armée française défaite. Il évoque la mort des prisonniers au cours de la bataille, qu'il attribue à l'arrivée du duc de Brabant. La responsabilité d'Henri V n'est toutefois pas mise en avant, ce sont "les Anglais" qui prennent cette décision. Basin évoque également les captifs d'Harfleur, mais n'évoque pas le marché passé avec le roi anglais consistant à le retrouver à Calais une fois qu'il y sera rendu. Plus généralement, si Basin nous fournit une version relativement détaillée allant du siège aux lendemains de la bataille, son récit semble notamment être l'occasion d'une leçon de morale religieuse entrecoupée de citations classiques ou bibliques. Il sort régulièrement de son rôle de chroniqueur pour juger les hommes. Cet aspect peut toutefois se montrer enrichissant, notamment lorsqu'il évoque la discipline respective des deux armées.

L'Histoire de Thomas Basin semble avoir été assez confidentielle dans un premier temps, ne circulant que dans un circuit assez fermé. Elle est finalement éditée aux Pays-Bas au XVIe siècle, puis en France au XVIIe siècle, par Nicolas Camuzat. Joël Quicherat en 1855-1859 puis Charles Samaran en 1933-1944, par la traduction et l'édition, contribuent finalement à diffuser l'oeuvre de Basin aux historiens contemporains en France. Elle est ainsi le sujet d'études encore à la fin du XXe siècle et constitue un élément important d'un grand nombre de bibliographies. On trouve encore plusieurs manuscrits contenant l'oeuvre de Basin : un manuscrit autographe dit "de Göttingen", trois manuscrits latins de la BNF : Paris, BNF, MS. 5962, d'origine flamande, daté de la fin du

XVIIe; *Paris, BNF, MS. 5963*, copie du précédent d'origine française, daté du XVIIe siècle et le *Paris, BNF, MS. 9791*, copie des deux précédents; *Utrecht, Utrecht University Library, MS. 794* et *Utrecht, Utrecht University Library, MS. 795* et le *Saint-Omer, Bibliothèque d'Agglomération, MS.*

Sources narratives rédigées en Angleterre au XVe siècle

GESTA HENRICI QUINTI: THE DEEDS OF HENRY THE FIFTH

La *Gesta Henrici Quinti* est une chronique en latin dont l'écriture et la compilation sont probablement achevées au printemps 1417. Divisée en 25 chapitres, l'oeuvre couvre une partie du règne d'Henri V d'Angleterre, de son couronnement le 9 avril 1413 au 20 novembre 1416.

L'identification de l'auteur reste à ce jour incertaine, bien que les historiens s'accordent sur sa proximité certaine avec le souverain et sur son appartenance au clergé de la cour. Son identité présumée a ainsi pu varier au fil de l'étude des manuscrits par des générations successives d'historiens britanniques. En 1975, Frank Taylor et John Roskell font l'état des différentes hypothèses concernant l'identification de cet auteur dans leur édition de la Gesta¹⁸². Les historiens anglais du XIXe siècle y ont ainsi vu successivement Jean de Bordin, ecclésiastique gascon, qui ne pouvait cependant pas être présent à Calais en 1416, moment où l'auteur de la Gesta affirme s'y trouver; Thomas Elmham, auteur d'une chronique que nous aborderons par la suite, dans laquelle un certain nombre de différences dans le récit des évènements font douter de sa paternité vis à vis de la Gesta; Thomas Robourne, un chapelain royal présent lors de l'expédition de 1415 et enfin John Stevens, autre chapelain royal qui aurait travaillé à la transcription de certains documents pour le compte d'Henri V. Dans chaque cas, un élément vient contredire l'hypothèse avancée ou bien les preuves sont insuffisantes pour une identification certaine¹⁸³. On connaît cependant suffisamment d'éléments concernant l'auteur pour pouvoir cerner ses intentions au moment de l'écriture, et donc travailler efficacement autour de ses écrits. L'oeuvre traite des évènements qui nous intéressent avec une précision certaine, et il est admis qu'elle a probablement été compilée entre la fin de l'année 1416 et le printemps 1417 : dans ses dernières lignes, l'auteur évoque en effet un retour en Normandie "l'été prochain", correspondant à la reprise du conflit sur le continent cette même année. Il précise que les négociations menées entre Henri V, l'empereur Sigismond et le duc Jean de Bourgogne, dont il évoque longuement le déroulement, n'auraient pas permis d'entrevoir une issue pacifique au conflit avec la France. 184 L'écriture de la Gesta survient donc alors que l'effort

¹⁸¹ Comparatif détaillé dans SAMARAN C., p.XXXIX.

¹⁸² ROSKELL J., TAYLOR F., Gesta Henrici Quinti, the Deeds of Henry the Fifth, Oxford, Oxford University Press, 1975.

¹⁸³ CURRY A., *The battle of Agincourt : Sources and Interpretations*, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p.29. 184 ROSKELL J., TAYLOR F., p.179.

diplomatique mené par le souverain anglais lui a permis de se rapprocher de la Bourgogne (dans un contexte de tensions entre leur parti et celui des Armagnacs) et de l'empereur, lui laissant une latitude élargie pour sa guerre à venir sur le continent. De plus, la tenue du concile de Constance du 5 novembre 1414 au 22 avril 1418, qui visait à mettre fin au grand schisme, aurait visiblement servi de terreau à l'écriture d'une chronique visant à présenter Henri V comme un fervent chrétien proche de l'empereur. La *Gesta* pourrait en réalité avoir été une commande du roi, illustrant tout à fait ses objectifs politiques.

Qui qu'il soit, l'auteur de la Gesta apporte un récit relativement complet et détaillé des évènements qui nous intéressent. Son oeuvre a pour point de départ le couronnement d'Henri V en 1413, et ses deux premiers chapitres concernent essentiellement la lutte contre l'hérésie lollarde qu'il doit mener au sein de son royaume lors des premières années de son règne, ainsi que les efforts diplomatiques du souverain envers l'empereur et le royaume de France : d'emblée transparaît la visée "propagandiste" des écrits, qui ont pour but de présenter le jeune roi comme un champion de la chrétienté, intraitable avec ses opposants mais aussi comme un dirigeant cherchant avant tout la paix, ne se résolvant au conflit que lorsque l'injustice et la duperie l'y poussent. Les différents récits des évènements sont ainsi littéralement entrecoupés de prêches et prières tout au long de l'oeuvre. Le détail des différentes tractations entre le roi et les différents partis de France est l'occasion pour l'auteur de mettre en avant une autre des grandes thématiques de son œuvre : la légitimité d'Henri V à réclamer pour lui le duché de Normandie, et plus largement la couronne de France. Les vertus du souverain anglais sont opposées à l'arrogance française, autre thématique centrale de la Gesta dans son ensemble. Par la suite, à partir du troisième chapitre, l'auteur conte les évènements menant au départ de l'armée anglaise vers la Normandie. Sont évoqués le recrutement des troupes et ses modalités ainsi que le complot de Southampton, lors duquel un certain nombre de conjurés issus de la noblesse anglaise échouent à remplacer Henri V par Edmund Mortimer au début du mois d'août 1415, quelques jours avant l'embarquement pour la Normandie. Après la traversée de la Manche, le débarquement ainsi que les différentes étapes du siège d'Harfleur sont évoqués avec un souci du détail certain à partir du chapitre 4. L'auteur y détaille les ordonnances prises par le roi concernant son armée, les défenses de la ville ainsi que l'installation des assiégeants et le déroulement du siège. Y sont aussi évoqués les tentatives de négociations amorcées par Henri V ainsi que les différents accrochages et mouvements autour de la cité entre les belligérants. C'est au chapitre 8 qu'est évoquée la reddition des assiégés, ainsi que le traitement des prisonniers capturés et de la population

La partie suivante, à partir du milieu du chapitre 9, est un récit détaillé, au jour le jour, de la marche vers Calais et des tentatives de passage de la Somme. L'auteur traite ici des mouvements de troupes décidés par le roi et son conseil en fonction des renseignements quotidiens concernant les déplacements français. C'est également l'occasion d'évoquer les difficultés des hommes et les incidents au quotidien, les relations avec les populations et localités rencontrées (négociations de tributs, établissement de règles concernant les populations civiles), ainsi que la préparation des troupes face à la perspective d'une bataille de plus en plus inévitable. La veille de celle-ci et la préparation des troupes anglaises sont détaillées au chapitre 12, et l'affrontement en lui-même est décrit à partir du chapitre 13. Présent à la bataille, l'auteur livre une version précise du déroulement de celle-ci, des premiers mouvements de troupes aux différentes phases du combat. Il explique ainsi qu'Henri est au courant du plan des Français concernant la charge de cavalerie, et qu'il place son train de bagage sur ses arrières pour s'en protéger. La nuit est passée dans le silence, sur ordre du roi ; les Français, eux, festoient, assurés de leur victoire.

Au matin du 25 octobre, Henri fait avancer ses troupes par crainte d'un encerclement, au nom de Dieu et de Saint-Georges, tandis que les prêtres parmi lesquels se trouve l'auteur prient pour que le sort penche en la faveur des Anglais 185. Il précise que seule l'arrière-garde française est montée, et que des cavaliers flanquent également la chevalerie à pied qui constitue le gros des troupes. Il donne un descriptif de la disposition anglaise : une seule ligne, l'arrière garde placée à gauche et l'avantgarde à droite. D'emblée, la charge de la cavalerie française sur les flancs est mise en échec par les flèches et les pieux des archers, et elle se replie dans le désordre. Les hommes d'arme à pied chargent les Anglais en "trois colonnes". La débandade survient rapidement, notamment par le fait des archers : l'auteur indique que nul n'a le temps de faire de prisonniers, que les hommes sont tués sur le terrain 186. Pour lui, l'exécution des prisonniers (signalée malgré l'absence supposée de ceux-ci) a lieu presque spontanément par crainte d'un regroupement français suivant à la suite des débâcles successives 187, sans ordre explicite donné par Henri V. Le récit de la fin de la bataille occupe la chronique jusqu'au chapitre 15 : on y trouve une liste de pertes de figures majeures dans les deux armées, des louanges adressées à Dieu pour la victoire et des lamentations concernant la mort de tant de bons et nobles chrétiens. La réception triomphale du roi à Londres, entouré des prestigieux

¹⁸⁵ L'auteur de la Gesta prête également un discours éloquent du roi avant la bataille, et ne manque pas de rappeler les prières des prêtres et soldats effectuées à ce moment.

¹⁸⁶ L'auteur détaille également à ce moment-là ce qui deviendra un lieu commun à propos de la bataille, à savoir l'empilement des corps de ceux qui viennent mourir contre les lignes anglaises à cause de la pression imposée par ceux qui les suivent.

¹⁸⁷ La version de la bataille donnée par l'auteur de la *Gesta*, reprise par la plupart des chroniqueurs, voit l'arrière-garde française rester en retrait de l'engagement et se retirer finalement sans avoir pris part aux combats. Ici, ils auraient été rejoints par les combattants ayant fui la bataille.

prisonniers qu'il rapporte¹⁸⁸, est détaillée au chapitre 15, suivie dans les chapitres suivants d'un récit d'engagements militaires autour d'Harfleur. La fin de la chronique, à partir du chapitre 18, concerne essentiellement la diplomatie menée par le roi les deux années suivantes, notamment à destination de l'empereur et du duc de Bourgogne. La *Gesta* s'achève sur un compte rendu des décisions prises lors du parlement commencé le 19 octobre 1417, incluant notamment la reprise du conflit sur le continent, et sur une prière écrite en vue du triomphe de l'Angleterre sur ses ennemis.

D'emblée, la qualité de témoin direct de l'auteur ainsi que l'écriture très précoce de la chronique par rapport aux évènements relatés font de la Gesta une source primordiale pour ce qui concerne les évènements annexes à Azincourt et la bataille en elle même 189, et donc un point central de notre corpus. Placé, selon ses propres dires, à l'arrière de l'armée anglaise au moment de l'engagement, après avoir accompagné les troupes dans leur marche depuis Harfleur, il a en effet pu assister de luimême à une partie des évènements qu'il décrit dans son oeuvre 190. Il traite de ceux-ci environ un an plus tard, possiblement à partir de notes consignées sur place. L'auteur s'attache à détailler un déroulé précis des faits, parfois au jour le jour, comme pour le récit de la tentative de passage de la Somme. La Gesta constitue également le texte de notre corpus écrit le plus précocement après les évènements qu'il traite. Ceux-ci sont ainsi encore très frais dans la mémoire de l'auteur, ce qui ne peut que renforcer la précision avec laquelle il décrit les faits. Il est toutefois essentiel de prendre en compte le regard nettement favorable qu'il porte sur l'ensemble des actions d'Henri V, vu comme un roi chevalier dévoué à son peuple et à Dieu (on a évoqué plutôt les nombreuses prières et louanges divines qui entrecoupent le récit des faits), menant une guerre juste afin de réclamer des terres qui lui reviennent de droit : à de nombreuses reprises, les opposants français du roi sont ainsi qualifiés de rebelles. Il désire avant tout la paix dans son royaume, et ne prend les armes qu'en dernier recours. Ainsi, la mort des prisonniers français est mentionnée sans qu'un ordre clair du roi ne soit donné à ce sujet : ceux-ci sont tués spontanément lorsque les Anglais aperçoivent un regroupement français à l'arrière-garde, de peur d'être pris en tenaille. S'il déplore la mort de tant de nobles et bons chrétiens, ce sont les péchés des français qui sont responsables de leurs malheurs sans qu'aucune infamie ne rejaillisse sur le souverain anglais. Finalement, si sa qualité de témoin direct nous permet d'accorder un certain crédit à l'auteur de la Gesta, il peut manquer à son récit la vision élargie que donneront des chroniqueurs plus tardifs, basée sur les témoignages de combattants. De plus, l'immersion dans l'évènement peut déformer la perception des faits : la temporalité du récit de la

¹⁸⁸ Parmi lesquels se trouvent les ducs d'Orléans et de Bourbon, les comtes de Richemont, de Vendôme, d'Eu ainsi que le maréchal de France Boucicaut.

¹⁸⁹ CURRY A., , p.22: "It is generally agreed that the Gesta offers the most realiable account of the campaign".

^{190&}quot;...we who have been assigned to the clerical militia and were watching".

Gesta diffère ainsi de certaines autres sources considérées comme relativement fiables et certains éléments cruciaux ne sont tout simplement pas mentionnés, comme l'état du terrain au moment du combat. Reste que la Gesta constitue un angle de vue unique sur les évènements qui nous concernent.

Elle a en effet visiblement influencé, on le verra dans le détail, un certain nombre de chroniqueurs anglais du XVe siècle qui en reprennent parfois des passages, ou réutilisent en tout cas le récit des évènements tels qu'ils y sont contés. Cela implique une circulation certaine d'un ou plusieurs manuscrits après son écriture en Angleterre. Elle semble toutefois se perdre au XVIe siècle, les historiens d'alors ne la citant pas dans leurs travaux. 191 C'est la monographie de Nicolas Harris 192 qui réintroduit la Gesta comme source essentielle à la restitution des évènements d'Azincourt au XIXe siècle, et elle a constitué depuis la base d'un grand nombre de travaux à ce sujet, notamment en Angleterre. L'édition actuelle de référence 193 se base sur les deux manuscrits connus en 1975, tous deux datés du XVe siècle : *Londres, British Library, Cotton MS. Julius E IV*, et *Londres, British Library, Sloane MS. 1776*. Le deuxième serait vraisemblablement une copie du premier. Les auteurs proposent une traduction en anglais des deux manuscrits en un texte unique, comblant les éventuelles lacunes de l'un des textes d'origine sur un passage précis en se basant sur l'autre. Un autre manuscrit, daté du début du XVIe siècle, aurait été identifié au début des années 80194 et comporte quelques différences, notamment de vocabulaire, avec les deux précédemment cités.

LIBER METRICUS DE HENRI QUINTO

Le *Liber Metricus* est une chronique versifiée en latin probablement achevée en 1418 ou 1419, qui couvre le règne d'Henri V de 1413 à 1418.

L'auteur identifié de cette chronique est Thomas Elmham¹⁹⁵. Né en 1364, celui-ci est

¹⁹¹ CURRY A., p.23.

¹⁹² NICOLAS N.H., The History of the Battle of Agincourt and of the expedition of Henry the Fifth into France, Londres, Johnson, 1827.

¹⁹³ ROSKELL J., TAYLOR F., Gesta Henrici Quinti, the Deeds of Henry the Fifth, Oxford, Oxford University Press, 1975.

¹⁹⁴ COLKER M.L., "A previously unknown manuscript of the Gesta Henrici Quinti" dans *Revue d'Histoire des Textes*, n°12-13, p.401-405. Conservé au Trinity College de Dublin, le codex contenant ce manuscrit de la *Gesta* regroupe plusieurs autres écrits.

¹⁹⁵ GRAVES E.B., *A bibliography of english History to 1485*, Oxford, Clarendon Press, 1975, p. 419; GRANDSEN A., *Historical Writing in England, c. 1307 to the Early Sixteenth Century, Londres*, Routledge, 1982, p.206.

successivement moine à l'abbaye Saint-Augustin de Cantorbery en 1407; prieur au prieuré clunisien de Lenton à partir de 1414 puis, en 1415, vicaire général de l'ordre clunisien en Angleterre et en Écosse. Il quitte ses fonctions en 1427, probablement peu de temps avant sa mort. Elmham est l'auteur d'un certain nombre d'oeuvres majeures : son *Speculum Augistinianum* est une histoire des origines de l'abbaye Sant-Augustin, sa *Cronica Regum Nobilium Angliae* établit une généalogie des rois d'Angleterre de Brutus à Richard II. Le *Liber Metricus*, qui constitue une histoire du règne d'Henri V¹⁹⁶, est quant à lui une version versifiée d'une oeuvre perdue, une vie en prose du même roi. Le *Metricus* est d'ailleurs dédié au souverain, qu'Elmham a dû cotoyer au cours de sa vie : Henri le qualifie de "chapelain royal" dans sa correspondance avec l'abbé de Cluny. L'auteur a donc pu avoir accès à des sources de premier plan pour l'écriture de son oeuvre, bien qu'il semble s'être inspiré de production déjà existante, on le verra. Elmham fait en tout cas partie, dans la veine de l'auteur de la *Gesta*, avec qui il a d'ailleurs pu être confondu, de ces biographes dont l'éloge du souverain anglais transparaît clairement.

Elmham écrit qu'à l'issue du siège Harfleur, Henri V provoque en duel le Dauphin : en cas de victoire, il hériterait de la couronne de France à la mort de Charles VI. Sa provocation reste cependant sans réponse. Dans l'armée, l'épidémie de dysenterie provoque un grand nombre de morts, parmi lesquelles celles de l'évêque de Norwich et du duc du Suffolk, ainsi que de désertions. 900 lances et 5000 archers demeurent le 9 octobre, lors du départ vers Calais. Henri prend soin d'interdire incendies et pillages à ses hommes, sous peine de mort. Arrivé près d'Abbeville, le roi trouve les ponts détruits et la rive opposée gardée. L'auteur écrit que les Français dévastent champs et fermes sur le trajet de l'armée, cherchant à l'affamer. Une sortie française a lieu près de Corbie, et Henri condamne à mort un de ses hommes pour le vol d'un ciboire contenant "le corps du Christ". Il fait par la suite fabriquer des pieux aiguisés à ses hommes, ayant été mis au courant par certains de ses prisonniers d'un plan français visant à disperser ses archers au début de la bataille. Une tentative de rançonner les habitants de Nesle n'aboutit pas et, en représailles, le roi anglais fait incendier le village. Une troupe de cavaliers français tente d'empêcher le passage de la Somme mais est mise en déroute. Par la suite, les ducs d'Orléans et de Bourbon font prévenir Henri qu'ils vont lui mener bataille, prétendument à Calais. Il passe la Somme près de Péronne, talonné par "plusieurs milliers" de Français, et organise ses troupes en un corps principal flanqué de deux ailes, le cinquième jour après le passage. Les hommes se confessent parfois entre eux, le nombre de prêtres

¹⁹⁶ A. Grandsen souligne l'abondance inédite de production littéraire autour de la vie d'Henri V, dans une Angleterre médiévale dépourvue d'une tradition de biographies royales : les souverains sont essentiellement présents dans les chroniques. Elle signale que ces différents textes contribuent à créer une aura quasi légendaire autour du roi de son vivant, préfigurant par là l'oeuvre de Shakespeare (GRANDSEN A., p.196).

étant insuffisant : puis Henri leur rappelle que c'est Dieu qui a voulu qu'ils soient ici, en infériorité numérique, et que leur piété leur offrira la victoire. La nuit finit par tomber, et le roi anglais ordonne à son armée de rester silencieuse tandis que les Français jouent aux dés le nom des seigneurs anglais qu'ils prendront.

C'est le 25 octobre qu'a lieu la bataille qui marquera les mémoires anglaises. L'infanterie française est située en avant, trois fois plus nombreuse que les troupes anglaises, et est suivie par six mille cavaliers. L'armée anglaise aligne sept mille hommes, l'arrière-garde ayant été placée à l'aile droite et l'avant-garde à l'aile gauche ; entre les différents groupes sont positionnés des contingents d'archers, à qui le roi (qui se dresse "sans peur" au milieu de ses troupes) ordonne de positionner les pieux préparés en amont. Les bagages sont envoyés à l'arrière. Henri s'adresse alors à son armée, invoquant les succès passés de ses prédécesseurs en France et le nom de la Sainte Vierge et de Saint George. Il annonce également que l'Angleterre ne saurait souffrir de le voir prisonnier et d'avoir à payer sa rançon, et qu'il mourra plutôt que d'être pris. Il enfile par la suite de lui-même son équipement, place sa couronne sur sa tête et adresse une dernière prière à Dieu. Les deux armées se rencontrent alors, l'auteur indiquant que le combat a lieu dans un espace restreint entre deux bois. Les nombreuses flèches anglaises ("une tempête") repoussent l'infanterie et la noblesse françaises, contraintes par de lourdes armures. Elmham écrit que les corps des morts et des vivants s'entremêlent et s'empilent. Le duc Humphrey, frère du roi, est blessé en protégeant celui-ci. Les Français sont nombreux à tomber devant la puissance anglaise : ils sont pour beaucoup tués ou pris car ils ne peuvent pas prendre la fuite. Les prisonniers sont dans un premier temps gardés de côté pour une future rançon mais devant la menace d'une nouvelle attaque et pour protéger leurs arrières, les Anglais les exécutent finalement. Les ducs d'York et du Suffolk ainsi qu'une trentaine d'anglais meurent au combat, tandis que la "colère de Dieu" provoque la mort d'un évêque, de trois ducs, de six comtes, de huit cents barons, de mille chevaliers et de sept mille cinq cents membres de la noblesse chez les Français. Trois comtes, deux ducs et le maréchal Boucicaut sont capturés, ainsi que de nombreux nobles. Un court chapitre est dédié à une apparition de Saint George sur le champ de bataille, qui aurait combattu aux côtés des Anglais : Elmham écrit ainsi que c'est à la protection de la Vierge qu'est dûe la victoire. L'armée reprend ensuite la route de Calais, où elle reste vingt jours avant de rentrer en Angleterre.

Elmham livre un récit relativement détaillé des événements d'Harfleur, de la marche vers Calais et d'Azincourt. Il veille à donner des indications numériques et nominatives, prend soin de

conserver une chronologie cohérente et s'attache à préciser les faits qu'il juge majeurs. Il évoque la question de la mort des prisonniers en expliquant que ceux-ci sont tués devant la double menace d'une attaque sur les arrières anglais et d'un regroupement des forces françaises. L'auteur parle également des relations de l'armée avec les populations locales (tentatives de rançonnage, représailles, ...), la condamnation à mort d'un des soldats de son armée par Henri V ainsi que le rôle joué par les prisonniers français dans l'élaboration de son plan de bataille : autant d'éléments qui, dans le cadre de notre étude, peuvent être intéressants lorsque mis en lien avec le sort des prisonniers d'Azincourt. L'auteur s'inspire toutefois visiblement fortement de la Gesta, écrite dans un contexte géographique et temporel similaire par un autre clerc lié à la royauté, dont la visée est également de valoriser l'action de celle-ci. De nombreux éléments de la Gesta sont ainsi repris, bien qu'Elmham soit généralement plus concis (il n'intercale notamment pas autant de passages essentiellement religieux dans son récit) : la marche vers Calais 197, le récit de la bataille et plus tard l'entrée dans Londres y sont ainsi similaires, jusque dans les effectifs donnés pour les différentes armées. Des différences sont toutefois à noter notamment dans le nombre de morts donnés où l'ajout de certains événements au récit, notamment le défi adressé au Dauphin ou la mention de la présence de Saint George au combat. Concernant la mort des prisonniers d'Azincourt, Elmham ajoute la menace sur les arrières anglais à la version de la Gesta, tout en excluant également la responsabilité du roi. Il semble en tout cas fort probable que les sources sur lesquelles Thomas Elmham affirme se baser pour la rédaction de son travail incluent en grande partie la Gesta¹⁹⁸.

Thomas Elmham écrit dans son oeuvre qu'il adopte pour celle-ci un style délibérément obscur afin de la rendre moins accessible¹⁹⁹ pour rendre compte de l'humilité du roi, qui ne souffrirait de voir ses mérites vantés de manière trop claire. D'après Elmham, un tel procédé permet de réserver la lecture de son oeuvre à un public averti et clérical, conscient des qualités du souverain et de sa dévotion à Dieu. On peut toutefois estimer que l'oeuvre rencontre une certaine popularité auprès de

¹⁹⁷ Et la mention du vol du ciboire et de la punition de son auteur.

¹⁹⁸ Il s'agit de l'hypothèse admise chez les historiens, voir CURRY A., p. 42; GRANDSEN A. p. 206. A. Grandsen écrit à ce sujet que la version en prose disparue du *Liber Metricus* se basait sur la *Gesta*, et que le *Liber Metricus* en lui-même se basait sur cette version en prose. Dans ROSKELL J.S., TAYLOR F., "The authorship and purpose of the "Gesta Henri Quinti": I" dans *Bulletin of the John Rylands Library*, n°53, Manchester, 1971, p. 439, les auteurs estiment que 88 chapitres des 134 qui composent le *Liber Metricus* suivent strictement la narration de la Gesta, parfois via des formulations très similaires.

¹⁹⁹ GRANDSEN A., p. 207.

ses contemporains, puisqu'on en compte aujourd'hui neuf copies du XVe siècle²⁰⁰. Le texte est traduit en anglais et édité en 1858²⁰¹. S'il ne semble pas avoir été l'objet d'une monographie, le *Liber Metricus* est cependant régulièrement cité dans les études sur Azincourt ou sur la vie d'Henri V et constitue par là une source importante de l'Angleterre du XVe siècle.

THE ST ALBANS CHRONICLE

The St Albans Chronicle est une chronique en latin datée du début des années 1420 et couvrant une période de 1406 à 1420.

L'auteur de cette chronique est Thomas Walsingham, un moine bénédictin anglais ayant principalement officié comme grand chantre à l'abbaye de Saint Alban, qui se distingue particulièrement dans la rédaction de chroniques, à partir de 1364²⁰², et brièvement comme prieur à Wymondham de 1394 à 1397, avant de revenir à Saint Alban et d'y rester au moins jusqu'à 1420. Il y occupe probablement une charge de chroniqueur officiel, et est certainement passé par l'université d'Oxford dans les années 1350 ou au début des années 1360 : il s'inscrit par là dans une première génération de clercs chroniqueurs au bagage universitaire au milieu du XVe siècle²⁰³. Walsingham décède probablement en 1422, en tout cas dans les années 1420. Considéré comme l'un des plus importants chroniqueurs anglais pour la période du Moyen Âge tardif²⁰⁴, plusieurs de ses oeuvres sont parvenus jusqu'aux historiens modernes, et celles-ci couvrent un éventail inhabituellement large de sujets différents²⁰⁵. Walsingham est un chroniqueur prolifique et on lui doit entre autre une *Historia Anglicana* (1272-1422), une *Chronicon Angliae* (1328-1388), des *Annales Ricardi Secundi et Henrici Quarti regnum Angliae* (1392-1406) et une *Ypodigma Neustriae*, en plus de la chronique étudiée ici. Il passe une partie de sa vie à étudier la littérature classique, ce qui transparaît dans ses écrits : on note d'ailleurs que ses élans d'inspiration antique peuvent sérieusement empiéter sur son

²⁰⁰ Quatre d'entre eux contiennent une version "courte" de l'oeuvre, trois autres une version plus longue et deux autres des copies "confuses" : voir ROSKELL J.S., TAYLOR F., "The authorship and purpose of the "Gesta Henri Quinti" : I", p. 441.

²⁰¹ COLE C.A. (éd.), "Liber Metricus de Henri Quinto" dans *Memorials of Henry the Fifth, King of England*, Londres, Rolls Series, 1858, p. 113-124.

²⁰² GRAVES E.B., p. 450; WALSINGHAM T., *The St. Albans chronicle 1406-1420: edited from Bodley ms. 462*, GALBRAITH V. (éd), Oxford, Clarendon Press, 1937, p. XXXVI-XLI. Sur l'activité de Walsingham et plus généralement de l'abbaye de Saint Alban, voir CLARK J, "Thomas Walsingham Reconsidered: Books and Learning at Late-Medieval St Albans" dans *Speculum*, vol. 77, n° 3, 2002, p.832-860.

²⁰³ CLARK J., p. 839.

²⁰⁴ CLARK J., p. 833 ; V Galbraith écrit que son oeuvre est "the only strictly contemporary chronicles for the period 1399-1422".

²⁰⁵ Il est ainsi l'auteur d'un commentaire des *Métamorphoses* d'Ovide ou des *Tragédies* de Sénèque, d'une vie d'Alexandre le Grand ou d'une histoire de la guerre de Troie.

récit des faits. En tant que membre d'un haut lieu de la rédaction de chroniques, Walsingham a probablement accès à un certain nombre de documents officiels sur lesquels il peut s'appuyer pour l'élaboration de ses textes²⁰⁶.

Au départ d'Harfleur, Henri V tient à partir avec peu d'hommes, huit mille archers et hommes d'armes. Les Français ont profité du temps du siège pour lever cent quarante mille hommes. Les Anglais sont malades (fièvre et dysenterie) et manquent de nourriture : l'auteur ne manque pas de souligner que cette armée est bien inférieure en nombre à ses adversaires. Les troupes anglaises sont exténuées par la marche et les tours de garde nocturnes, mais leur force et le soutien de Dieu leur permet de tenir. L'armée anglaise finit par passer la Somme, malgré les ponts abattus en prévision par les troupes françaises. La chevalerie française finit par la bloquer sur le chemin de Calais, et Henri fait arrêter ses troupes le 24 octobre en prévision du combat à venir. Si les Français sont repus et reposés, les troupes anglaises sont à ce moment éreintées, et passent la nuit à prier pour la bataille à venir. Le commandement français prévient que seuls quelques nobles anglais auront droit à la captivité, les autres mourront ; il promet également la mutilation d'éventuels survivants, ce qui enrage les Anglais. Ils rejoignent ainsi hâtivement leur roi au matin, qui les positionne dans un champ récemment labouré; les Français y envoient une avant-garde de noble et de chevaliers aux armures rutilantes. L'auteur signale que le roi anglais note l'astuce des Français, qui le laissent avancer vers eux pour ne pas s'embourber dans ce sol compliqué. Celui-ci tient un discours d'encouragement à ses troupes, que Walsingham entrecoupe de citations classiques : il les exhorte à la bravoure, à la vertu et à se distinguer aux yeux de Dieu. Il fait alors lever ses bannières et avancer son armée, positionnant ses archers en avant sur les ailes : ceux-ci, les menaces françaises en tête, "oublient leur fatigue et leur faiblesse". Les commandants français choisissent ce moment pour s'avancer, envoyant des cavaliers sur chaque flanc pour disperser les archers adverses. Cependant, par la volonté de Dieu, les tirs des archers s'avèrent redoutables, mettent la cavalerie en déroute, et celle-ci reflue sur les troupes à pied en progression. Ils dirigent alors leurs arcs vers l'infanterie, et causent là encore de grands dommages : le roi s'élance alors vaillamment au combat, véritable chevalier. Il se montre exemplaire, infligeant et recevant de nombreuses blessures, encourageant par là ses troupes à se surpasser. Les Français, jusque là sûrs de leur triomphe, commencent à douter devant le nombre de leurs camarades tombés.

C'est le plus petit nombre qui l'emporte face à l'orgueil, et l'auteur dresse une liste des seigneurs

²⁰⁶ Un chapitre entier est dédié à Walsingham dans GRANDSEN A., p.118.

morts au combat²⁰⁷. Il évoque l'attaque du camp anglais abandonné par des "voleurs"qui dérobent notamment la couronne royale et l'utilise pour faire croire à la mort du roi. La bataille remportée, Henri remercie Dieu et lui attribue son triomphe, avant de passer la nuit à Maisoncelle et de se remettre en route vers Calais. Walsingham écrit qu'arrivé à Londres, le roi anglais se recueille une première fois à St Paul avant de se diriger vers Westminster à cheval, dans une procession à travers Londres. La population est enthousiaste sur son passage, et les prisonniers français ne peuvent que constater cette ferveur. Les obsèques des ducs d'York et du Suffolk sont célébrées le 1er décembre, et ce sont plus largement les morts de la bataille qui sont honorés, anglais comme français. L'auteur évoque également la venue aux funérailles de l'actuel capitaine d'Harfleur, le duc de Dorset, qui vient de prendre 800 prisonniers lors d'une sortie et les garde enfermés dans sa ville.

Thomas Walsingham livre dans sa chronique un récit vantant globalement les mérites royaux et reprenant les éléments récurrents des textes anglais à partir des années 1420 : l'écrasante supériorité numérique française, le caractère infatigable des troupes anglaises, le soutien de Dieu, la bravoure du roi et le rôle essentiel des archers dans la victoire. Il n'évoque pas la mort des prisonniers français mais parle d'une attaque des bagages par un groupe de locaux. Il relate toutefois une menace de mort faite par les chefs français aux potentiels prisonniers anglais qu'ils feraient, ce qui peut apporter un éclairage intéressant sur l'évènement qui nous intéresse ; de plus, il est le premier chroniqueur anglais à relater ce fait, ainsi que l'état du terrain. Si des textes comme la *Gesta* peuvent se montrer très empreints de passages religieux tout en faisant preuve d'un certain souci du détail, le déroulé des faits donné par la *St Alban Chronicle* finit par se ternir face aux citations classiques et louanges intégrées par l'auteur à son texte : s'il affirme s'appuyer sur une "documentation officielle", Walsingham délivre avant tout, pour le moment qui nous concerne, un texte élogieux aux visées propagandistes plutôt qu'une chronique relativement rigoureuse des faits. Il peut ainsi avoir tendance à s'épancher sur les difficultés rencontrées par l'armée anglaise avant la bataille, privilégiant le souffle épique à la rigueur historique.

La chronique de Walsingham revêt certainement d'une certaine importance pour ses contemporains. D'après James Clark, "From this one Benedectine house had emerged perhaps the

²⁰⁷ Les ducs d'Alençon, de Brabant, de Bar, ainsi que cinq autres comtes, le sénéchal du Hainault, le maître des arbalétriers et le connétable de France ; 3069 chevaliers et écuyers sont également tués. Les ducs d'Orléans et de Bourbon, les comtes d'Artois, de Vendôme, Arthur de Richemont (qui voit d'ailleurs ici sa légitimité de comte de Richemont contestée), le maréchal Boucicaut ("le plus honorable des maréchaux de France") et sept cent autres chevaliers sont capturés. Les Anglais perdent le duc d'York, le duc du Suffolk, quatre chevaliers, un écuyers et vingt huit hommes de moindre rang.

most sustained tradition of learning and literary production in the country" 208: il écrit que la production de l'abbaye a pu servir de moteur à l'ensemble des réalisations monastiques en Angleterre, notamment aux XIIe et XIIIe siècles. On suppose donc que la circulation de la *St Albans Chronicle* à l'issue de sa rédaction a pu être particulièrement dynamique, et on sait que ses manuscrits sont copiées à plusieurs reprises encore des décennies après la mort de Walsingham²⁰⁹. Plus tard, *The Rolls Series*, dans les années 1860, dédie vingt-cinq de ses numéros à la publication de la production de St Alban : au sein de celle-ci, on trouve huit textes attribués à Walsingham. V. Galbraith édite finalement la chronique à partir du manuscrit le plus complet, *Oxford Library, Oxford, Bodley MS. 462 - Part 2*, en 1937²¹⁰. Celui-ci contient en réalité une *Chronica Maiora* qui compile les écrits de Walsingham pour en faire une chronique couvrant la période de 1376 à 1422²¹¹. Son oeuvre constitue ainsi encore aujourd'hui une source majeure pour les historiens qui étudient l'Angleterre des XIVe et XVe siècles, et un grand nombre d'articles le concernant sont toujours publiés au XXIe siècle.

VITA HENRICI QUINTI

La *Vita Henrici Quinti* est une *vita*²¹² en latin datée de 1438. Elle couvre la vie et le règne d'Henri V, de sa naissance en 1386 jusqu'à sa mort en 1422.

Tito Livio Frulovi²¹³, l'auteur identifié de la *vita*, naît autour de 1400 à Forli, dans l'actuelle région d'Émilie-Romagne en Italie. Il étudie à Venise, où il est qualifié de physicien. Il entre au service du duc Humphrey de Gloucester, frère cadet d'Henri V, en 1436 en tant que poète et orateur. Pour lui, il écrit des pièces en latin et assiste le duc dans sa correspondance ; il l'introduit également à l'humanisme et à la littérature classique. Il quitte cependant l'Angleterre en 1438 ou 1439, s'en retournant en Italie puis plus tard à Barcelone. Pour Humphrey, il écrit notamment les *Humfroidos*, un poème contant la campagne de Bourgogne du duc en 1435 et 1436 mais surtout la Vie d'Henri V étudiée ici. Celle-ci a pour visée d'être transmise au roi Henri VI, alors régenté par Humphrey, et de l'encourager à soutenir l'effort de guerre du duc de Gloucester en France comme l'aurait fait son père en son temps. Il y vante également bien entendu les mérites du duc, présenté comme

²⁰⁸ CLARK J., p. 832.

²⁰⁹ CLARK J., p. 837.

²¹⁰ GALBRAITH V.

²¹¹ WALSINGHAM T., The Chronica Maiora of Thomas Walsingham (1376-1422), CLARK J. (éd.), PREEST D. (trad.), Woodbridge, Boydell Press, 2005.

²¹² Il ne s'agit pas dans notre corpus des *vitae* comme textes hagiographiques contant les miracles de saints, mais bien de textes visant à restituer la vie d'un individu : ici, le roi Henri V.

²¹³ Biographie dans GRANDSEN A., p.210.

responsable des succès de son neveu en tant que roi via l'éducation qu'il lui a donné pendant son enfance. Les premières lignes de la *Vita* sont d'ailleurs une éloge faite au duc, inspirées par l'oeuvre de Lycurgue²¹⁴, et non à Henri V. Elle est donc écrite dans un contexte de reprise du conflit, et a notamment pour visée de légitimer celui-ci aux yeux de ses lecteurs.

À l'issue du siège, le duc de Clarence conseille à Henri V de reprendre la mer vers l'Angleterre puisque les Français veulent le pousser à la bataille avec une armée largement supérieure en nombre ; tenant à prouver son bon droit sur la Normandie et à ne pas faire preuve de lâcheté, le roi s'en remet à Dieu et décide de marcher à travers "ses terres", vers Calais. Tous ses hommes sont alors convaincus par sa décision. Dès le départ, Henri divise son armée en un groupe principal et deux ailes (l'auteur signale qu'il s'agit de la "coutume anglaise"). Celle-ci est amoindrie par les morts et malades du siège, et par la garnison de deux mille hommes laissée sur place. Malgré l'effort de terre brûlée mise en place par les chefs français, l'armée anglaise avance sereinement dans un premier temps. Près d'Eu, la garnison française opère une sortie mais est repoussée par l'armée anglaise ; au gué de Blanchetaque, le passage sur la Somme est impossible car les Français l'ont protégé, notamment au moyen de nombreux pieux fixés dans le sol. Un nouvel accrochage a lieu entre Corbie et Amiens, où les Anglais sont une fois de plus victorieux. Henri V, "plus chrétien des rois", punit les auteurs du vol d'un reliquaire lors du passage près d'une église : les coupables sont exhibés devant les troupes puis pendus. Peu après, ce sont des prisonniers originaires de la région qui indiquent au roi un passage possible sur la Somme²¹⁵.

Le commandement français²¹⁶ est bien conscient de la faiblesse du contingent anglais (maladie, faim, marche épuisante) et de son net désavantage en cas de confrontation directe : trois hérauts sont dépêchés à Henri, qui lui reprochent la prise d'Harfleur et la dévastation des terres qu'il traverse et le préviennent que l'armée française l'interceptera avant son arrivée à Calais. Celui-ci leur répond qu'il se rendra à Calais quoiqu'il arrive, que la volonté de Dieu sera faite et qu'il est de la responsabilité des Français de faire en sorte que du sang chrétien ne soit pas répandu. Le 23

²¹⁴ CURRY A., p.54.

²¹⁵ À noter que déjà lors de la campagne d'Édouard III en amont de Crécy, les chroniqueurs écrivent que ce sont ses prisonniers qui le renseignent à propos d'un passage sur la Somme. Il sera intéressant de voir s'il ne s'agit pas, pour les chroniques concernant 1415, d'une transposition de cet épisode.

²¹⁶ L'auteur cite ici les ducs d'Orléans, de Brabant, de Bourbon, d'Alençon, de Bar, le connétable d'Albret, le comte de Nevers, l'archevêque de Sens et "bien d'autres".

octobre, il envoie un contingent de nobles et chevaliers s'emparer d'un pont pour assurer un passage sûr, ce qui entraîne la mort et la capture de nombreux Français. Le roi reste stoïque lorsque ses éclaireurs lui rapportent la présence d'une armée "innombrable" et il ordonne ses troupes pour la bataille, mais le soir survient sans que l'affrontement n'ait lieu. L'armée anglaise est guidée par la Grâce jusqu'à une localité proche où elle peut se nourrir correctement. Les deux armées campent à moins de deux kilomètres l'une de l'autre, les Anglais dans le silence. Au matin du 25, prières et messes sont faites côté anglais et l'armée se prépare au combat : tous les bagages et chevaux sont laissés dans la localité occupée pendant la nuit, gardés par quelques hommes. Une description relativement précise du dispositif anglais est donnée par l'auteur : la bataille principale, menée par le roi, est placée au centre, en face du centre français ; il place son avant-garde sur son flanc droit, et son arrière-garde à gauche ; les différents corps de bataille sont proches les uns des autres. La faveur divine confère un terrain avantageux aux troupes anglaises puisque leurs arrières sont protégés par la localité dans laquelle ils ont campé et leurs flancs par des haies et buissons. Tito Livio précise que le roi Henri, monté sur un cheval blanc, porte un heaume orné d'une couronne d'or et des insignes des royaumes de France et d'Angleterre²¹⁷ et qu'il n'a jamais été défait au combat. L'auteur retranscrit les mots du roi à son armée, qui leur affirme qu'il ne souhaiterait pas un homme de plus dans sa troupe, et qu'ils prouveront que Dieu est à leur côté en l'emportant face à la multitude de leurs ennemis. Les Français sont sûrs de leur supériorité, tant matérielle que numérique, et laissent derrière eux un certain nombre d'hommes de guerre de moindre statut et du matériel de guerre²¹⁸. L'armée française est si importante que tous ne peuvent tenir sur le champ de bataille, et un certain nombre de machines de guerre envoient des pierres sur les rangs anglais. Sur chaque flanc, mille cavaliers ont pour rôle d'enfoncer rapidement les lignes adverses : une partie d'entre eux, s'avançant, est repoussée par les flèches anglaises. Un épisode inédit est conté par l'auteur. Le seigneur de Heilly, qui aurait précédemment été capturé par les Anglais et aurait trahi son serment de revenir se constituer prisonnier, se présente entre les deux armées devant le roi en récusant cette accusation, offrant d'affronter en duel quiconque se présentera pour laver son honneur. Henri refuse et fait avancer ses bannières à la suite de cette altercation, exhortant ses hommes à se surpasser au combat et demandant à ses prêtres de prier pendant la bataille. C'est également à ce moment que les hommes, un genou à terre, mettent un morceau de terre dans leur bouche avant de s'avancer vers les lignes françaises. L'auteur écrit à ce moment que la chevalerie française aurait déconfit les lignes anglaises si elle n'avait été décimée par les flèches des archers en amont du combat. Les Anglais posent des pieux en terre, ce qui tue ou met en déroute le reste des

²¹⁷ Une partie de la noblesse qui participe au combat porte également ces deux emblèmes.

²¹⁸ À cette occasion le duc de Brabant, dépourvu de son équipement, s'empare de la bannière d'un de ses porteurs de trompette pour la placer sur une longue lance et en faire sa propre bannière.

cavaliers.

L'affrontement dure trois heures, et les combattants ne visent ni à faire de prisonniers ni à s'emparer de butin. Une fois la victoire à portée, les Anglais qui se montraient jusque là sans pitié commencent à prendre des captifs. Henri V ne démérite pas au combat, et son heaume frappé à de nombreuses reprises en est la preuve ; il protège le duc de Gloucester, tombé blessé au sol, jusqu'à ce que ce dernier soit emmené en sécurité. Une fois l'armée française en déroute, les troupes anglaises doivent immédiatement se préparer à affronter une force de taille équivalente. Considérant leur fatigue et le nombre de prisonniers, qui se trouve être aussi important que leur propre nombre, les combattants anglais décident de mettre à mort leurs prisonniers, n'excluant ni riches ni nobles. En même temps, le roi transmet aux troupes adverses qui s'approchent que s'ils ne quittent pas les lieux, tous les prisonniers pris pendant la bataille seront mis à mort : craignant pour eux et pour leurs semblables, les Français font demi-tour, accablés et honteux, tandis qu'Henri rend grâce à Dieu pour sa victoire. Il décrète que les saints Crépin et Crépinien, dont c'est la journée, seront désormais honorés lors de ses messes quotidiennes. S'ensuit une liste des morts et prisonniers²¹⁹. En rentrant à son campement, l'armée anglaise apprend qu'une grande partie de ses biens a été dérobée par des voleurs locaux. Le roi est ensuite accueilli avec les honneurs à Calais, où ses hommes peuvent se reposer et se restaurer. Il questionne alors son conseil sur la suite des événements : l'armée doit-elle s'emparer d'autres villes alentour, forte de son succès, où s'en retourner en Angleterre ? Jugeant que Dieu a démontré le bon droit du roi sur ses prétentions par les succès d'Harfleur et d'Azincourt, celui-ci préconise d'effectuer le voyage de retour. L'auteur écrit qu'à l'approche du débarquement du roi à Dover, de nombreuses personnes dont des moines et prêtres de tous rangs se déplacent pour l'accueillir. Après quelques jours, le roi se rend à Londres, où les riches habitants lui réservent un retour triomphal. Henri V attribue cependant l'honneur de ce triomphe à Dieu et non à lui-même, et défile sans armes ni armure. Il se rend par la suite dans d'autres villes du royaume, où il est à chaque fois accueilli dans la joie et le faste.

Devant la menace de l'assaut d'une nouvelle force française, les prisonniers faits pendant la bataille sont tués, peu importe leurs statuts et sans ordre direct du roi ; celui-ci, "en même temps", fait savoir à cette nouvelle troupe que les prisonniers seront tués s'ils tentent une nouvelle

²¹⁹ Les Français perdent ainsi les ducs d'Alençon, de Bar et de Brabant, le seigneur de Heilly et dix mille hommes. Les ducs d'Orléans et de Bourbon, Arthur de Richemont et de nombreux autres sont capturés. Les Anglais tués sont les ducs d'York, du Suffolk et une centaine d'hommes.

attaque²²⁰. En amont de la bataille, l'auteur évoque la punition du voleur de ciboire déjà vue dans d'autres textes, ainsi que le rôle des prisonniers français dans le trajet de l'armée anglaise. Le passage du trajet de l'armé entre Calais et Azincourt est relativement riche en détails : Tito Livio parle de la progression et de la disposition de l'armée au fil des semaines et prend le temps d'écrire sur les évènements marquants qui ponctuent la marche (accrochages et imprévus). Au contraire, le chroniqueur est plutôt avare en précisions sur la bataille en elle-même. Les mouvements de troupes et différentes étapes de l'affrontement ne sont ainsi pas reportés. Enfin, les troupes anglaises se rendent compte du pillage de leurs bagages une fois l'affrontement achevé. Le ton général est, comme souvent dans les chroniques anglaises, largement conciliant envers Henri V (ce qu'on explique ici par les raisons d'être du texte évoquées précédemment), "plus chrétien des rois", combattant brave et vertueux : ces éléments sont soulignés à de multiples reprises (et ce même dans les paroles prêtées aux chefs français). L'auteur est de même globalement particulièrement élogieux lorsqu'il parle de l'armée anglaise, beaucoup moins lorsqu'il écrit sur les Français. Quelques points inédits dans les chroniques anglaises antérieures sont à noter : Livio est le premier auteur en Angleterre à mentionner la terre mise dans leur bouche par les soldats anglais avant la bataille, les négociations de dernière minute et la discussion autour de l'éventualité d'une poursuite de la campagne à Calais. L'oeuvre étant commandée et dédiée au duc de Gloucester, présent à la bataille, on imagine que l'auteur a pu obtenir de lui quelques renseignements de première main. Les historiens anglais ont toutefois pu émettre l'hypothèse d'une inspiration dans la chronique du Brut de 1436 ou d'autres documents officiels²²¹. La Vita Henrici Quinti demeure quoi qu'il en soit, de par sa taille, les éléments nouveaux qu'elle apporte et sa concordance avec d'autres chroniques sur d'autres éléments, un élément non négligeable de notre corpus.

Si Tito Livio Frulovisi a assez largement contribué, par ses différentes oeuvres, à l'émergence de l'humanisme en Angleterre, la réception contemporaine de la *Vita* est relativement confidentielle, et limitée au territoire anglais²²². Le document est par la suite édité au XVIIIe siècle²²³ dans ce qui sert

²²⁰ On peut résolument s'étonner de cette temporalité : le roi anglais tente-il de rattraper une situation qui lui a échappé ? S'agit-il d'un moyen de pression supplémentaire sur les Français ? Ou bien le chroniqueur ne situe-t-il pas simplement les évènements dans un ordre chronologique rigoureux ? 221 CURRY A., p. 55.

²²² Sur ces deux points, voir MERISALO O., "Is Divinus Rex. Tito Livio Frlulovisi's Henrici Quinti" dans MEIRINHOS JOSÉ, WEIJERS OLGA (éd.), Florilegium mediaevale :Études offertes à Jaqueline Hamesse à l'occasion de son éméritat, Turnhout, Brepols Publishers, 2009, p.379-392

²²³ FRULOVISI T.L., Titi Livii Foro-Juliensis Vita Henri Quinti, HEARNE T. (éd.), Oxford, 1716

encore aujourd'hui d'édition de référence. Le texte constitue touteoifs une source importane concernant le règne d'Henri V, référencé dans la plupart des ouvrages d'historiographie anglaise. Il existe encore plusieurs manuscrits contenant la *Vita* de Tito Livio. Deux copies originales, une dédiée au duc de Gloucester (*College of Arms, London, Ms 12*) et une à Henri VI (*Corpus Christi College, Cambridge, Ms 285*); une copie du XVe siècle (*British Library, London, Cotton Claudius E III*) et une du seizième siècle (*Corpus Christi College, Cambridge, MS 100*).

VITA ET GESTA HENRICI QUINTI

La *Vita Et Gesta Henrici Quinti* est une *vita* en latin datée des années 1440. Elle couvre la vie et le règne d'Henri V, de sa naissance en 1386 jusqu'à sa mort en 1422

On nomme aujourd'hui l'auteur de ce texte le "Pseudo-Elmham". Lorsque Thomas Hearne édite cette *vita* en 1727²²⁴, il affirme en effet que son auteur est Thomas Elmham, à qui l'on doit le *Liber Metricus* abordé précedemment. C.L. Kingsford dément cependant cette affirmation au début du XXe siècle²²⁵, arguant que rien ne permet d'attribuer à Elmham la paternité de ce texte. Les deux textes présentent indéniablement un style similaire, à la fois emprunt de l'influence de l'humanisme (citations classiques, longs passages rhétoriques, inspirations d'auteurs antiques) et des récits de chevalerie (exaltations des vertus chevaleresques et récit épique)²²⁶. De plus, il semble que les deux auteurs tirent leurs informations d'une source relativement proche de la cour royale. Il pourrait s'agir du seigneur Walter Hungerford qui, d'après la préface de l'une des versions de la *vita*, est le commanditaire de l'oeuvre. Celui-ci est notamment un membre de la maison du duc de Gloucester. Si l'auteur de la *vita* demeure anonyme, on peut en tout cas supposer qu'il est un érudit, proche de certaines hautes sphères et ayant accès à une partie au moins de la littérature de l'époque concernant la vie d'Henri V et les évènements qui l'ont ponctuée.

Le Pseudo Elmham rapporte un débat entre Henri V et son conseil à propos de la marche à suivre à l'issue du siège d'Harfleur. La majorité des conseillers du roi lui conseille en effet de retirer son armée par la mer vers l'Angleterre, jugeant une poursuite de la campagne risquée après les pertes subies à Harfleur, par les affrontements ou par la maladie. Le roi Henri fait valoir qu'il ne peut déroger à un passage physique à travers les terres sur lesquelles qu'il prétend régner, et que ses

²²⁴ HEARNE T., Thomae de Elmham Vita et Gesta Henrici Quinti, Oxford, 1727, p. 79-73.

²²⁵ KINGSFORD C.L., *English Historical Literature in the Fifteenth Century*, Oxford, Burt Franklin, 1913, p. 61-62. 226 GRANDSEN A., p. 213.

adversaires verraient dans sa retraite une faiblesse et un manque d'honneur : il s'en remet ainsi à Dieu en cas d'affrontement, et ses conseillers abondent finalement dans son sens. L'armée se met en route vers Calais par la terre en laissant derrière elle ses chariots pour voyager plus rapidement, emportant les vivres sur le dos des chevaux. Dès le départ, l'armée est ordonnée en trois batailles et deux ailes, selon la coutume. Les Français organisent rapidement la dévastation des terres sur le passage anglais, cherchant à les priver de vivres, mais ces derniers sont dans un premier temps assez peu impactés et poursuivent leur route au travers du Pays de Caux. Si certaines localités fournissent les troupes en vivres de peur des pillages, une sortie armée est effectuée par la garnison d'Eu, qui laisse un certain nombre de blessés chez les anglais. Au guet de Blanchetaque, le passage est bloqué par un dispositif de pieux dans le sol installé par les Français. Une nouvelle escarmouche a lieu près de Corbie où les Anglais l'emportent une nouvelle fois ; pendant ce temps, un custode est dérobé dans une église par un des hommes de l'armée. En apprenant la nouvelle, Henri prend le temps de faire arrêter celle-ci, traîner le voleur devant tous ses hommes et de le pendre à un arbre. Quelques jours plus tard, des éclaireurs découvrent un passage sur la Somme inconnu des prisonniers locaux : l'armée peut franchir la rivière à ce moment. Le commandement français²²⁷, devant la situation difficile des troupes anglaises et constatant la force de sa propre armée, envoie trois hérauts informer Henri V qu'ils l'affronteront sur le champ de bataille pour défendre les terres de la Couronne : le roi anglais prend acte et déclare que la volonté de Dieu sera faite. Un groupe de chevaliers est envoyé au devant de l'armée assurer la sécurité d'un pont nécessaire à la traversée d'un nouveau cours d'eau. À cette occasion, un groupe de Français est vaincu et des prisonniers sont faits.

La traversée a lieu le 24 octobre, et un éclaireur rapporte rapidement qu'une armée innombrable attend les Anglais. L'auteur écrit qu'Henri V ne tremble pas en apprenant la nouvelle, assuré d'avoir la force de Dieu pour lui. La nuit tombe cependant sans que l'affrontement n'ai lieu. Au matin, les messes sont célébrées et l'armée anglaise mise en place dès le lever du jour. Les chevaux et bagages

encombrants sont laissés en arrière dans le village où l'armée a passé la nuit, gardés par quelques soldats. La disposition des troupes est détaillée : le roi mène le centre, qu'il positionne de manière à affronter le centre adverse ; l'arrière-garde est placée sur son flanc gauche, et l'avant-garde sur son flanc droit. La Providence accorde un terrain favorable aux Anglais puisqu'ils sont flanqués des

²²⁷ C'est à dire les ducs d'Orléans, de Brabant, de Bourbon, d'Alençon, de Bar, le connétable d'Albret et "d'autres nobles"'.

deux côtés de haies et bois qui les protègent. Le roi Henri est superbement équipé²²⁸. Le Pseudo Elmham rapporte un discours du roi confiant le salut de son armée à la volonté divine. Du côté français, la plaine est trop étroite pour que l'armée puisse se déployer pleinement. Quand la ligne anglaise est forte de quatre rangs, les Français alignent des rangs de plus de trente hommes. Sur les flancs, mille cavaliers se tiennent de chaque côté pour disperser les forces anglaises au moment du choc. De mémoire d'hommes, jamais tant d'hommes n'avaient été alignés sur un champ de bataille dans le royaume de France. Sûrs de leur victoire, les combattants nobles laissent derrière eux leurs servants et hommes d'armes de moindre naissance²²⁹. Les deux armées se font alors face à une distance de deux ou trois tirs d'arc, et la cavalerie française est repoussée une première fois par les tirs anglais. Un groupe de barons français s'avance pour parler au roi, qui les renvoie. Voyant la journée bien avancée²³⁰ et après avoir pris conseil auprès de ses officiers, celui-ci décide de faire avancer ses troupes. Il ordonne aux prêtres accompagnant l'armée de redoubler d'efforts dans leurs prières, et montre lui-même l'exemple en s'avançant à la tête de son armée. Toute l'armée, après avoir pris un morceau de sa terre dans sa bouche et les archers laissant les pieux qu'ils avaient préparés en arrière, s'avance en poussant un cri de guerre. Le choc est violent, les armures rompent sous les coups et les archers anglais défont rapidement les cavaliers français²³¹. L'auteur souligne l'héroïsme du roi, porteur de "la furie de Mars" : il s'expose tant que son heaume est fendu par un coup et prend la défense de son frère le duc de Gloucester lorsque celui-ci se trouve au sol en exposant son propre corps. Les Français sont mis en déroute mais les Anglais craignent un regroupement des troupes survivantes et passent au fil de l'épée leurs prisonniers, même les nobles. Le roi dépêche alors un héraut aux troupes françaises restantes, leur enjoignant de se retirer : dans le cas contraire, eux-mêmes et tous les prisonniers qu'il a pris seront tués. Effrayées et honteuses, celles-ci quittent alors le champ de bataille. L'auteur donne une liste des grandes figures tuées ou prises²³². Après la bataille, les Anglais réalisent que leurs bagages ont été pillés durant l'affrontement. De même, en passant sur le lieu des combats le lendemain, ils observent que les morts ont été dépouillés de leurs effets au cours de la nuit. En reprenant la route vers Calais, le roi prend le temps de demander le nom de ses captifs pour mieux les connaître. Devant les succès passés résultant du jugement de Dieu, la décision est prise de mettre un terme à la campagne et de

²²⁸ Il porte une armure brillante, un surcot aux armes de France et d'Angleterre, une couronne d'or et de joyaux et monte un cheval blanc.

²²⁹ L'anecdote de l'équipement improvisé du duc de Brabant est rappelée à ce moment.

²³⁰ L'auteur note que le roi se sent pressé par l'état de faim et de fatigue de son armée, ce qui influe sa décision.

²³¹ Le récit de la bataille est entrecoupé d'élans poétiques décrivant l'ampleur des combats.

²³² Du côté français, les ducs d'Alençon, de Brabant et de Bar, l'archevêque de Sens, les comtes de Nevers, de Danmartin, de Marlay, de Grandpré, de Salebruce, de Vaudémont, le connétable d'Albret et neuf ou dix mille hommes sont tués. Les ducs d'Orléans, de Bourbon, Arthur de Richemont, les comtes de Vendôme, d'Eu et Boucicaut sont capturés. Les Anglais perdent les ducs d'York et du Suffolk et environ cent hommes.

retourner en Angleterre.

L'auteur livre ici une chronique précise des évènements en amont de la bataille, et une description détaillée du déroulement de celle-ci. À propos des prisonniers, on retrouve ici la version des faits spécifiant que c'est la crainte d'une reprise des combats auxquels participeraient les captifs qui pousse les hommes à les passer au fil de l'épée. L'auteur exclut un ordre direct du roi : celui-ci, au moment des meurtres, négocie au contraire avec les troupes françaises qui se rassemblent. Le texte du Pseudo Elmham n'est toutefois pas original. L'auteur reconnaît en effet utiliser la chronique de Tito Livio pour l'élaboration de son propre texte : il est cependant plus bavard, sans nécessairement en raconter plus. Le Pseudo Elmham accentue en effet encore plus l'utilisation de références et comparaisons classiques et ne manque pas une occasion de vanter les mérites et vertus du roi ou de ses troupes. Comme son contemporain, il blâme à plusieurs reprises les Français pour leur lâcheté ou leurs actions déshonorantes. D'autres hypothèses font du Brut ou même de Monstrelet des sources possibles pour le chroniqueur²³³. Une copie au moins du texte a été adressée à Walter Hungerford, présent à Azincourt : celui-ci pourrait ainsi avoir procuré un témoignage direct des événements à l'auteur, lui conférant un certain gage d'authenticité. Reste que la Vita du Pseudo Elmham apporte relativement peu d'éléments nouveaux par rapport à celle de Tito Livio, concernant les évènements qui nous intéressent, si ce n'est certains points de détails comme les archers anglais laissant derrière eux leurs pieux au moment de l'avancée des troupes²³⁴.

C'est Thomas Hearne qui, en 1727, exhume la *Vita* en l'éditant pour la première fois²³⁵. Il existe alors une ambiguïté quant à la relation de la vita de Tito Livio et cette oeuvre : on considère la première comme une version abrégée de la seconde. C'est le travail de Charles Letherbridge Kingsford qui, au début du XXe siècle, permettra de clarifier l'absence de lien entre Elmham et la Vita et Gesta et d'affiner l'estimation de la date d'écriture du texte. Les différents questionnements soulevés par l'existence de cette vita orientent en tout cas encore aujourd'hui encore les recherches d'historiens en Angleterre, et la relative rareté de ce type de documents pour cette époque la rend précieuse pour l'étude de certains évènements du début du XVe siècle. Plusieurs versions du texte sont toujours conservées : une version contient une dédicace au seigneur Hungerford dans *Oxford*, *All Souls College, MS. 38* ; quatre manuscrits contiennent une dédicace à John Somerseth, physicien

²³³ CURRY A., p. 64

²³⁴ La relation entre les deux textes, ainsi que les connexions avec le *Brut*, sont discutées en profondeur dans RUNDLE D, "The Unoriginality of Tito Livios Frulovisi's *Vita Henrici Quinti*" dans The English historical review, 2008, vol. 504, p. 1109-1131.

²³⁵ HEARNE T.; il attribue à l'occasion la paternité du texte à Elmham, on l'a vu.

d'Henri VI: Cambridge, Trinity College, MS. O. 9. 14; Londres, British Library, MS. Cotton Julius E IV; Londres, British Library, MS. Harl. 864; Londres, College of Arms, MS. Arundel 15; Paris, BNF, MS. Lat. 6239; il existe enfin une version abrgée, contenue dans deux manuscrits: Londres, British Library, MS. Royal 13 C; Londres, British Library, MS. Sloane 1776.

DE ILLUSTRIBUS HENRICIS

De Illustribus Henricis est une *vita* en latin, écrite entre 1446 et 1453. Elle traite de la vie d'un certain nombre de personnages au fil des siècles.

L'auteur de cette œuvre est John Capgrave²³⁶, un moine augustin né en 1393 à King's Lynn. Il fait ses études à Cambridge au début du XVe siècle, et devient prieur pour son ordre dans sa province dans les années 1450. Plus tôt, il officie comme confesseur pour le duc Humphrey de Gloucester (déjà côtoyé par Peter Basset, vu précédemment). Capgrave meurt en 1464, non sans laisser derrière lui une importante œuvre hagiographique et historique. Il est ainsi l'auteur de plusieurs chroniques et histoires en latin et en anglais, notamment l'Abbreviacion of Chronicles qu'il dédie au roi Édouard IV²³⁷. De Illustribus Henricis, terminé entre le fin des années 1440 et le début des années 1450, comme l'indique son titre, constitue un tour d'horizon des différents Henri ayant occupé le trône impérial, le trône d'Angleterre et ayant simplement accompli de grandes choses. L'auteur cherche à valoriser ses grandes figures dans le but d'inspirer le roi Henri VI dans son règne, l'ouvrage lui étant dédié. Ainsi, en ce qui concerne Henri V, Capgrave met essentiellement en avant le combat mené contre l'hérésie lollarde et les différentes campagnes victorieuses de France menées par le souverain. Karen Winstead met en évidence l'attachement de Capgrave à une royauté "saine" qui transparaît dans son oeuvre et le détachement relatif dont il fait preuve vis à vis des troubles politiques de son temps : Capgrave "did not care deeply whether York or Lancaster governed but cared that England be governed well."²³⁸.

Capgrave écrit qu'après la prise d'Harfleur, Henri V envoie une missive au dauphin de France lui enjoignant de lui restituer les terres qui lui reviennent de droit, évitant par là l'effusion de sang, et qu'ils peuvent régler ce différend lors d'un duel armé ; il n'obtient cependant pas de réponse. Au

²³⁶ Détails sur la vie et l'œuvre de Capgrave dans WINSTEAD K., *John Capgrave's Fifteenth Century*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2007

²³⁷ Dans laquelle on peut trouver un récit de la bataille d'Azincourt, inspiré de son propre compte-rendu mais également du travail de Thomas Walsingham ; voir CURRY A., p.76.

²³⁸ WINSTEAD K., p.163.

départ vers Calais, il doit laisser cinq mille hommes malades de la dysenterie derrière lui, mais demeure "sans peur". Ses archers mettent en déroute une troupe de Français près de Corbie, après avoir trouvé de nombreux ponts sur la Somme abattus et leurs vivres dissimulés par les locaux. Une fois la rivière passée, Henri est informé par les ducs de Bourbon et d'Orléans de l'imminence du combat. Le roi "intrépide", après avoir passé la rivière Turquoise, aperçoit au loin des troupes françaises, une vallée les séparant. Son armée passe alors la journée à se confesser auprès des quelques prêtres que compte la troupe. Elle passe la nuit, pluvieuse, dans un village proche, sans nourriture. Au matin les Français, sûrs d'eux et au nombre de soixante mille, font des paris sur quels prisonniers ils prendront au sein des sept mille Anglais. L'auteur écrit alors simplement que la victoire est retentissante, qu'il ne détaillera pas ni le rôle des archers ni des pieux, mais qu'il s'agit d'un succès de Dieu daté du jour de la Saint-Crispin. Les Anglais perdent trente hommes dont les ducs d'York et du Suffolk tandis que du côté français sont tués l'archevêque de Sens, trois ducs, sept comtes, le connétable d'Albret, cent barons, mille cinq cent chevaliers et sept mille hommes de haute naissance (l'auteur ajoute juste après que deux ducs, trois comtes et un grand nombre de gentilshommes sont également tués). Il écrit également qu'on aurait aperçu Saint-Georges en personne au milieu des combattants. Il conclut en écrivant que si la bataille est source de joie et de fierté pour un peuple, elle procure griefs et opprobre à un autre.

Le récit que Capgrave fait de la période allant de la fin du siège au lendemain de la bataille est relativement concis, l'auteur reprenant une fois encore les faits que l'on retrouve dans la plupart des chroniques anglaises : il est d'ailleurs intéressant de noter qu'il écrit de lui-même qu'il n'a pas à écrire sur les rôles des archers et des pieux au cours de la bataille, ces éléments étant supposément connus de son lectorat. On note tout de même qu'il mentionne les conditions climatiques, le manque de nourriture côté anglais et livre ses estimations numériques des effectifs. Le détail du contenu de la missive d'Henri V au dauphin est l'occasion pour l'auteur de rappeler la légitimité du souverain anglais sur les terres qu'il convoite. Les prisonniers d'Azincourt et leur sort ne sont pas évoqués, et le nom des grands captifs pas même donné : de même, aucune interaction entre les Anglais et d'éventuels captifs en amont du combat n'est mentionnée.

On trouve relativement peu d'indices sur l'impact qu'a pu avoir De Illustribus Henricis pour ses

contemporains. Il ne semble pas que le texte ait été publié avant 1858²³⁹ dans une version décortiquant les particularités du texte et les motivations de son auteur. Il semble toutefois que *De Illustribus Henricus* soit aujourd'hui, malgré l'originalité de son contenu, l'objet de relativement peu d'études ou de parutions, le reste de l'oeuvre de Capgrave semblant être plus inspirante pour l'historiographie anglo-saxonne (voir le travail de Karen Winstead, par exemple). Deux manuscrits sont à recenser pour ce texte : *Londres, British Library, MS. Cotton Tiberius A. VIII*, probablement offert à Henri VI par l'auteur lui-même et le *Cambridge, Christian College, MS. C.C.C*, manuscrit autographe contenant la version la plus complète de l'oeuvre et utilisé pour la version éditée de référence citée ci-dessus.

CHRONICLE (JOHN HARDYNG)

La *Chronicle* est une chronique, versifiée pour certains passages, datée de 1457 et 1464, en anglais et en latin.

L'auteur de la *Chronicle* est John Hardyng²⁴⁰. Celui-ci naît en 1378 dans le nord de l'Angleterre et rejoint la maison d'Henri Percy en 1390, où une formation militaire lui est prodiguée. Percy s'oppose en 1403 au roi Henri IV dans le cadre d'une querelle politique : il est défait le 21 juillet à la bataille de Shrewsbury, premier affrontement de grande envergure auquel participe le futur roi Henri V. Pardonné, Hardyng combat ensuite pour le seigneur Robert Umfraville, notamment à Harfleur puis Azincourt. Vers la fin de la décennie 1410, Henri V s'attache les services d'Hardyng pour une mission d'espionnage en Écosse, dans le cadre des revendications de la couronne d'Angleterre sur ces terres. Celui-ci adressera plusieurs rapports au roi²⁴¹ et à ses successeurs Henri VI et Édouard IV. Il s'attache par là la reconnaissance royale, notamment lorsque Henri V lui promet un manoir en récompense de ses services en 1422. C'est entre la fin des années 1450 et le début des années 1460 qu'Hardyng commence à écrire. Pour cela, il puise dans un large spectre de sources, entre témoignages oraux (notamment de ceux qui l'ont employé) et écrits, qu'il s'attache à citer. Sa chronique, constituant une histoire de l'Angleterre depuis le mythique Brutus, est à voir

sous ce prisme : un texte visant à légitimer les prétentions territoriales de la royauté anglaise, plus

²³⁹ CAPGRAVE J., De Illustribus Henricis, HINGESTON F.C. (éd.), Londres, Rolls Series, 1858.

²⁴⁰ Biographie détaillée dans GRANDSEN A., p.274 ; KINGSFORD C.L., "The first version of Hardyng's chronicle" dans The English Historical Review, n° 27, Londres, 1912.

²⁴¹ Trouvables dans PALGRAVE F. (éd.), *Documents and Records illustrating the History of Scotland*, Londre, 1837, p. 376-376.

spécifiquement en Écosse.

Dans son premier poème, Hardyng évoque le complot de Southampton et la décapitation des conjurés²⁴². Il évoque ensuite brièvement la prise d'Harfleur (et la nomination du duc d'Exeter comme capitaine de la ville), la route vers Calais puis Azincourt. Il écrit que les Français sont "innombrables" mais qu'ils sont malgré tout vaincus ou pris : il dresse ensuite une liste des figures majeures prises ou tuées, en écrivant qu'il se réfère pour cela "aux chroniqueurs". On note également qu'il écrit à ce sujet que ceux qui sont tombés n'auront plus l'occasion de payer de rançon, et que les effectifs sont de neuf mille hommes côté anglais et cent mille côté français²⁴³. Il écrit que c'est notamment la grandeur du roi qui a permis de l'emporter, et que les Anglais rentrent par la suite en Angleterre depuis Calais.

Dans son deuxième poème, il écrit qu'Henri arrache Harfleur au prix d'une "grande douleur et de la perte de nombreux hommes". Il affronte par la suite les Français à Azincourt : eux sont cent mille tandis que sa propre armée compte neuf mille hommes, pas plus. L'arrivée de nouveaux hommes sur le champ de bataille pousse au massacre de tous les prisonniers, à l'exception des ducs. L'auteur écrit que l'enchevêtrement des Français cause plus de morts que les Anglais eux-mêmes. Il donne par la suite une liste des pertes²⁴⁴.

Dans son texte en prose, Hardyng écrit que le 30 septembre, après la prise d'Harfleur, Henri dépêche un héraut au Dauphin pour mettre en jeu l'héritage de la couronne de France au cours d'un duel. Après huit jours sans réponse, il met son armée en route vers Calais le 1er octobre avec huit jours de provision. Celle-ci compte alors 900 lances et 500 archers, et est dès le départ ordonnée en trois "batailles et ailes". L'auteur donne au jour le jour les localités traversées par l'armée, jusqu'à l'arrivée à Abbeville le 6 octobre où les ponts détruits par les Français ne lui permettent pas le passage. Le 10 octobre, il commande à ses archers de préparer des pieux de six pieds de long, aiguisés des deux côtés, en prévision de la bataille à venir. L'armée passe finalement la Somme le

²⁴² Le duc de Cambridge, Lord Scrope, et sire Thomas Gray.

²⁴³ Du côté français : Les ducs d'Orléans, de Bourbon, de Vendôme, Arthur de Richemont ainsi que bien d'autres sont pris ; Les ducs de Bar, d'Alençon et de Lorraine et quarante mille autres perdent la vie. Du côté anglais, seuls le duc Edouard d'York et quelques autres sont tués.

²⁴⁴ À savoir les ducs d'York et du Suffolk et deux chevaliers chez les Anglais ; il signale à l'occasion que le précédent duc du Suffolk, père de celui-là, est mort de la dysenterie à Harfleur. Les Français perdent au combat les ducs de Bar, de Lorraine et d'Alençon tandis que les ducs d'Orléans, de Bourbon, de Vendôme, d'Eu Arthur de Richemont, le maréchal Boucicaut sont capturés aux côtés de 5 autres barons. 1500 chevaliers et écuyers sont tués de manière "chevaleresque".

12 octobre, après avoir été assurée que les passages repérés ne sont pas gardés. Dès le lendemain, trois hérauts sont dépêchés par les ducs d'Orléans et de Bourbon au roi pour l'informer qu'ils le combattront. Les deux armées se rencontrent le soir du 24 octobre, et campent près du village d'Azincourt. Le lendemain matin, les Français positionnent leur troupes dans un champ, barrant la route au roi anglais. Celui-ci place le duc d'York aux commandes de l'avant-garde, et deux ailes de chaque côté de son dispositif. L'auteur ne rentre pas dans les détails : Henri V l'emporte et la liste des pertes est dressée²⁴⁵. Le lendemain de l'affrontement, le roi anglais déplore la mort de tant de chrétiens : sa troupe fatiguée et malade a défait cent mille hommes. L'arrivée à Calais est célébrée, et le roi y savoure sa victoire par la dévotion et la prière.

On l'a dit, Hardyng est très probablement présent lors de l'engagement d'Azincourt. Ainsi, bien que rédigés plusieurs dizaines d'années après 1415 et contraints par la forme pour deux d'entre eux, ses récits de la bataille et des épisodes annexes ont automatiquement une valeur non négligeable pour notre étude. Il n'évoque toutefois pas la mort des prisonniers dans sa première version, mais y traite de l'exécution des conspirateurs à Southampton et des captifs ramenés à l'issue d'Azincourt. Dans la deuxième version de son poème, la responsabilité de la mort des prisonniers n'est pas attribuée au roi, et c'est le regroupement de troupes françaises qui est invoqué comme cause. On peut s'étonner de constater que le texte en prose, qui enrichit en détails (factuels, numériques) le récit des faits, ne fait pas mention de l'exécution²⁴⁶. Plus globalement, Hardyng semble s'astreindre à une certaine précision nominative, y compris dans ses poèmes. Concernant le texte en prose, c'est l'occasion pour lui de développer l'amont de la bataille, notamment la route depuis Harfleur, mais il reste très succinct sur le combat en lui-même. Il mêle certainement ses propres souvenirs aux différentes chroniques traitant de ces faits qu'il a pu lire : il écrit à ce sujet "as say chroniclers" dans le premier texte cité ici²⁴⁷.

On peut supposer une diffusion relativement importante de la chronique après son écriture : elle est ainsi imprimée pour la première fois par Richard Grafton dès 1543, et influence probablement

²⁴⁵ Ainsi les ducs de Bar, de Brabant, d'Alençon, 5 comtes, 90 barons et bannerets, 1500 chevaliers et une multitude d'autres hommes sont tués chez les Français, pour un total de plus de cent mille hommes d'après les hérauts. Les ducs d'Orléans, de Bourbon, de Vendôme, les comtes de Richemont et d'Eu ainsi que le maréchal Boucicaut sont faits prisonniers. Les Anglais perdent les ducs d'York, du Suffolk, deux chevaliers nouvellement adoubés et dix autres hommes.

²⁴⁶ Faut-il y voir un manque d'intérêt de l'auteur, ou une omission volontaire visant à passer l'événement sous silence dans un texte plus ambitieux ?

²⁴⁷ A. Curry cite à cet effet les Brut et la Gesta, voir CURRY A., p. 79; GRANDSEN A., p. 284.

Shakespeare pour l'écriture de sa pièce vers 1599²⁴⁸. Charles Kingsford se charge d'une édition de la première version au début du XXe siècle²⁴⁹. L'oeuvre d'Hardyng est globalement toujours discutée par les historiens contemporains, qui se penchent notamment sur l'influence qu'elle a pu avoir sur des productions postérieures ; sa chronique occupe de plus une place importante dans le corpus de textes narratifs traitant de la vie d'Henri V et d'Azincourt. Cette première version du texte, dédiée à Henri VI et qui contient le premier poème d'Hardyng, ne se retrouve aujourd'hui que dans un manuscrit, *Londres, British Library, Lansdowne MS. 204*. Plusieurs manuscrits connus contiennent la deuxième version du texte, dont le *Londres, British Library, Harley MS. 661*²⁵⁰.

CHRONIQUE DE PETER BASSET

La Chronique de Peter Basset est une chronique en français²⁵¹datée de 1459. Elle traite des années 1415 à 1429.

Peter Basset, l'auteur de cette chronique, est un vétéran anglais de la guerre sur le continent en 1417, et potentiellement d'Azincourt²⁵². Il est en réalité coauteur, puisque Christopher Hanson, un allemand au service du duc d'Exeter et Luke Nantron, un clerc au service du seigneur John Fastolf, participent également à l'écriture de l'oeuvre. C'est pour ce même Fastolf qu'est établie cette chronique par son secrétaire William Worcester : elle vise à restituer ses faits militaires, de la prise d'Harfleur en 1415 au siège d'Orléans de 1429, et est terminée en 1459. Fastolf est en effet présent lors du siège d'Harfleur, au service du duc de Suffolk. Il y est cependant blessé et se trouve rapatrié en Angleterre. Il est possible que Basset l'ait accompagné pour cette campagne, et ait donc combattu à Azincourt, bien que cela ne soit pas certain. Il est en tout cas probable que la chronique soit basée sur des témoignages directs voire sur les souvenirs de Fastolf, Basset ou Hanson : les auteurs se montrent en tout cas particulièrement attentifs à citer les noms des protagonistes (bien qu'A. Curry relève des erreurs à ce sujet).

²⁴⁸ WEST G., "Hardyng's *Chronicle* and Shakespeare's Hotspur" dans *Shakespeare Quarterly*, vol. 41, n° 3, Oxford, Oxford University Press, 1990, p. 348-351.

²⁴⁹ KINGSFORD C.L., "The first version of Hardyng's Chronicle" dans *The English Historical Review*, n°,27, Londres, 1912, p. 746-748.

²⁵⁰ Utilisé par Henry Ellis pour son édition de la chronique, en plus de l'édition de Richard Grafton: HARDYNG J., *The Chronique of John Hardyng*, ELLIS H. (éd.), Londres, Rivington, 1812; pour la liste des manuscrits, voir EDWARDS A., "The manuscripts of the second version of John Hardyng's Chronicle" dans *England in the Fifteenth Century: Proceedings of the 1986 Harlaxton Symposium*, Woodbridge, The Boydell Press, 1987.

²⁵¹ La seule production côté anglais à être écrite dans cette langue.

²⁵² Une analyse du texte et une biographie détaillée sont trouvables dans ROWE B.J.H, "A contemporary account of the Hundred Years War" dans *The English Historical Review*, vol. 41, n° 164, 1926, p. 504-513.

Basset écrit qu'en 1415, entre la Saint-Michel et la Toussaint, le roi d'Angleterre Henri V conquiert la ville d'Harfleur. Il détaille le nom des seigneurs français qui proclament la reddition²⁵³. Ils sont emmenés captifs en Angleterre avec "quelques autres". Henri nomme le duc d'Exeter à la tête d'Harfleur. La retenue de John Fastolf, à savoir 1500 chevaliers, 35 écuyers et "d'autres hommes d'armes" y est également laissé, tandis qu'un certain nombre d'hommes touchés par la maladie est renvoyé en Angleterre par la mer²⁵⁴. L'auteur donne par la suite une longue liste des notables anglaises qui accompagnent le roi lorsqu'il se met en route vers Calais. Les effectifs de l'armée s'élèvent à 800 lances et 8500 archers. Henri trouve le passage sur la Somme au gué de Blanchetaque occupé par cinquante mille hommes de guerre et modifie donc son itinéraire ²⁵⁵. Il voit de nouveau sa route bloquée au Pont Saint Maxence, mais se prépare ici à livrer bataille en adoubant notamment plusieurs chevaliers. L'auteur écrit que toutefois, l'ennemi ne lui livrant pas bataille, Henri décide de trouver une autre voie. Le "prince victorieux" s'en va donc franchir la Somme près de Péronne, mais trouve cent cinquante mille hommes venus lui livrer bataille près d'Azincourt. La bataille a lieu le 25 octobre et Basset écrit que le roi anglais en sort victorieux et honoré et qu'environ 2400 hommes sont tués ou pris parmi les troupes françaises. C'est le seigneur Guillaume de Tybouville qui, en ralliant vingt mille hommes sous une bannière blanche pour reprendre le combat, force Henri à ordonner l'exécution des prisonniers par ceux qui les ont pris : pour Basset, c'est ce qui explique la mort d'autant de nobles sur le champ de bataille. Il donne par la suite la liste de quelques morts notables chez les Anglais (Les ducs d'York, du Suffolk, le chevalier Richard Kyghley, l'écuyer Davy Gam et environ dix archers). C'est ensuite Henri qui fait enterrer les morts des deux camps, avant de rentrer "paisiblement" à Calais puis de là en Angleterre, "honoré et victorieux".

De par la proximité probable de son auteur avec les événements qu'il chronique, le texte de Basset se montre intéressant en plusieurs points. Il traite de la mort des prisonniers français, et attribue ce fait, comme la plupart des chroniqueurs, à un ralliement de troupes françaises après la bataille. Il n'atténue pas la responsabilité royale, puisque c'est bien le roi qui donne l'ordre d'exécution : Basset précise d'ailleurs que c'est cet évènement qui entraîne la mort d'autant de nobles à l'issue de la bataille. Il évoque également le sort des Français pris à Harfleur, qui sont emmenés captifs en Angleterre après la chute de la ville. Bien que son compte rendu soit

²⁵³ À savoir les seigneur de Gaucourt, d'Estouteville, Jean de Typtot et Henri Chambroi.

²⁵⁴ Parmi eux se trouvent le duc de Clarence, frère du roi, le duc John de Nottingham, également maréchal, et le duc John d'Arundel, trésorier du royaume.

²⁵⁵ L'auteur précise que les eaux agitées empêchent également le passage. Une manière de ne pas remettre en cause le courage royal ?

relativement silencieux sur les détails des faits et se borne à rendre compte des principaux épisodes, le chroniqueur s'attache particulièrement à renseigner les noms des morts ou prisonniers d'importance et à livrer ses estimations numériques (et cite d'ailleurs Montjoie, roi d'armes de France, comme source à ce sujet) ; de plus, il ne s'étend pas en louanges ou références comme de nombreux autres auteurs. Ainsi, si le texte de Basset est loin de constituer notre source la plus exhaustive, il se distingue suffisamment pour constituer un point important et du corpus.

De par sa nature même, la chronique de Basset a probablement été très confidentielle, et a ainsi peu circulée. C'est en 1926 qu'elle est étudiée pour la première fois, par une historienne contemporaine²⁵⁶, et elle n'est à ce jour pas éditée ; à noter que des notes d'articles de l'université d'Oxford mentionnent toutefois Basset au XIXe siècle. Encore aujourd'hui, cette chronique est l'objet de très peu de publications, bien que sa valeur en tant que source à propos de cette phase de la guerre de Cent Ans soit tout à fait reconnue. La chronique n'est trouvable que dans un seul manuscrit, *Londres, College of Arms, MS. 9*, une copie daté du XVIe siècle.

BRUT

Les textes du *Brut*²⁵⁷ s'inscrivent dans l'émergence au XVe siècle d'une tradition d'écriture de chroniques en langue vernaculaire, dans la continuité de l'établissement de l'anglais comme langue des élites en Angleterre. Très liées aux *London Chronicles* que nous aborderons plus loins, les chroniques du *Brut* sont le fait d'auteurs anonymes résidant à Londres et tirent leur nom de la légende de Brutus, mythique roi de Bretagne d'origine troyenne, qui sert de point de départ aux chroniques. C'est à partir de la fin du XIVe siècle que les textes en anglais supplantent les versions françaises ou latines : les versions qui nous sont parvenues sont datées des années 1430, et proposent un récit continu de 1377 à 1419, 1430 ou 1436. Si les chroniqueurs ne sont ainsi pas toujours contemporains des faits, du moins écrivent-ils ici à propos d'épisodes temporellement proches d'eux. Les affaires et le commerce de ces auteurs anonymes sont embellies par la guerre en France, et l'on peut retrouver cet intérêt belliciste dans leurs écrits. Le ton de la chronique est résolument chevaleresque et appuie les exploits guerriers des individus, anglais, qu'elle évoque. Concernant la période qui nous intéresse ici, Henri V est toujours décrit en des termes très élogieux ("a worthy king, and a gracious man, and a great conqueror") et ses revendications très appuyées ("true title of conquest, and right heritage") puisqu'il mène une politique de guerre sur le

²⁵⁶ ROWE B.J.H, p. 504-513

²⁵⁷ GRANDSEN A., "The Chronicles of London in the Fifteenth Century".

continent : plus tard, les auteurs du *Brut* sauront se montrer critique vis à vis des partisans de la paix.

Dans le premier texte, une fois assurée de la défense d'Harfleur, l'armée se met en marche vers Calais. Apprenant la nouvelle, les Français détruisent tous les ponts existant que les Anglais auraient pu emprunter et rassemblent une grande armée. Avant la bataille, le roi déclare qu'il mourra plutôt qu'être fait prisonnier et infliger le poids de sa rançon au royaume d'Angleterre. Il confie le commandement de l'avant-garde au duc d'York, et fait fabriquer par ses hommes des pieux de bois pour se prémunir des charges françaises. La nuit précédant la bataille, les Français, bruyants, jouent aux dés les rançons des adversaires qu'ils captureront au combat. Après un encouragement du roi, l'armée anglaise s'avance au matin : "Dieu et les archers" défont cavaliers et montures, ne manquant aucune cible, de même que les pieux. L'auteur signale que le roi et ses hommes se battent "pour ses terres". La victoire est finalement anglaise : onze mille Français sont tués et d'autres sont faits prisonniers, sur les 120 000 présents sur le champ de bataille ; les Anglais, eux, n'étaient pas plus de 11 000. En apprenant qu'une force française se regroupe pour livrer une nouvelle bataille, Henri V reforme ses rangs et ordonne que chaque homme doit tuer les prisonniers qu'il a fait. Ses ennemis font demi-tour et quittent le terrain en assistant à l'exécution. L'auteur donne par la suite une liste des grands noms tués ou pris²⁵⁸, en précisant que de nombreux seigneurs sont ramenés en Angleterre par la suite.

Dans le second texte, l'auteur écrit qu'Henri quitte Harfleur vers Calais à la tête de huit mille hommes. Tous les ponts sont détruits sur son passage et l'armée finit par arriver à Azincourt où "toute la puissance française" l'attend pour livrer bataille. Après une prière, le roi dispose son armée pour l'affrontement. Il accorde le commandement de l'avant-garde au duc d'York, qui fait fabriquer par ses hommes des pieux en bois pour empêcher les 120 000 fantassins ennemis de submerger l'armée anglaise. L'auteur signale que les Français ont été bruyants toute la nuit, et ont joué aux dés leurs futures rançons. Au moment de se lancer au combat, les Anglais font le signe de croix et embrassent la terre sur laquelle ils se tiennent, après que leur roi les ait encouragés au nom du bon droit de l'Angleterre, de Dieu et de Saint George. La mêlée est féroce et les archers anglais s'illustrent particulièrement. Les cavaliers tombent sur les pieux, leurs cadavres s'entassent et bon

²⁵⁸ Du côté français sont tués les ducs de Bar, d'Alençon et de Brabant, le comte de Nevers et huit autres comtes, le connétable d'Albret et encore 1500 chevaliers. Les ducs d'Orléans et de Bourbon et les comtes de Vendôme, d'Eu et de Richemont ainsi que le maréchal Boucicaut sont faits prisonniers. Côté anglais, les ducs d'York et du Suffolk sont tués et leurs corps ramenés en Angleterre

nombre d'entre eux meurent sans même pouvoir se battre. Henri V combat si intensément qu'une partie de la couronne qu'il porte est brisée. Dieu lui accorde ainsi la victoire, et douze mille combattants français sont tués. Une liste des hommes de haut rang morts est alors donnée²⁵⁹. C'est ensuite que l'auteur écrit que, voyant un regroupement de troupes françaises après le combat, Henri V ordonne que chaque homme tue les prisonniers détenus. Par la suite, après avoir débarqué à Dover, les représentants des Cinq Ports (Sandwich, Douvres, Hythe, New Romney et Hastings) accueillent le roi avec dix mille hommes en arme et un navire rempli d'or. De passage à Canterbury, Henri fait une offrande à l'autel de Thomas Becket. Arrivé à Londres, le maire et son conseil municipal l'accueillent à leur tour, et le triomphe royal est célébré par une procession fastueuse chargée de symboles.

Dans le troisième texte, au matin de la bataille, Henri V fait faire à sa troupe le signe de croix sur la terre sur laquelle ils tiennent : les Français, en face, interprètent ce geste comme une volonté de mourir plutôt que de se rendre ou fuir. Le roi anglais fait ensuite avancer son armée au nom de Saint-Georges : l'armée française réagit en envoyant sa cavalerie sur les flancs adverses, mais "Dieu et les archers" les mettent en déroute, aidés par les pieux plantés en terre en amont. Le roi Henri combat lui-même au milieu de ses hommes d'armes, et la victoire est finalement anglaise. Onze mille Français sont tués au combat sur plus de cent vingt mille alignés au début de la bataille, face au sept mille anglais. Une bande française ayant dérobé la couronne du souverain anglais pendant la bataille répandra par la suite la rumeur de sa mort et de la défaite de son armée à Paris. À un moment de la bataille, une partie de la population locale se rassemble près d'une colline attenante pour observer l'issue des combats : d'après l'auteur, c'est ce regroupement qui est interprété du côté anglais comme la venue d'une nouvelle armée, et qui entraîne l'ordre du roi d'exécuter les prisonniers. L'auteur signale qu'il s'agit à la fois d'une grande perte pour l'Angleterre et d'une source de lamentations pour la France. L'auteur dresse ensuite une liste des pertes²⁶⁰.

Les différentes versions du Brut étudiées ici présentent plusieurs points intéressants pour notre étude, bien qu'ils ne s'agissent pas des textes les plus exhaustifs au sujet de la campagne de

²⁵⁹ Les ducs d'Alençon, de Bar, de Brabant, six comtes, le connétable d'Albret, le sénéchal du Hainaut, le maître des arbalétriers et de nombreux autres seigneurs tombent au combat. Les ducs d'Orléans, de Bourbon, les comtes de Richemont et d'Eu et le maréchal Boucicaut sont faits prisonniers aux côtés de huit cent autres individus. Côté anglais, les ducs d'York, de Suffolk et vingt huit autres hommes sont tués.

²⁶⁰ Du côté français, les morts sont les ducs de Berry, d'Alençon, de Brabant, le comte de Nevers, le connétable d'Albret, l'archevêque de Sens, huit autres comtes, cent barons et 1500 chevaliers. Les Anglais perdent les ducs d'York et de Suffolk ainsi que 26 autres hommes.

Normandie et d'Azincourt. Les trois textes mentionnent l'exécution des prisonniers et en attribuent la responsabilité au roi, qui donne l'ordre de la tuerie lorsqu'il aperçoit le regroupement français après la bataille. Le troisième extrait précise toutefois que c'est un regroupement de civils curieux qui est confondu avec l'arrivée d'une nouvelle armée (peut-être s'agit-il d'un moyen d'atténuer la responsabilité royale concernant la tuerie). La deuxième version livre un récit du cortège royal à Londres, au cours duquel le roi est accueilli triomphalement²⁶¹. Les deux premières versions évoquent également le pari sur les futurs prisonniers qui a lieu dans le camp français à la veille des combats. Enfin, dans le premier texte, Henri V affirme qu'il n'infligera pas l'éventuel paiement de sa rançon de roi à son royaume et mourra plutôt que d'être pris. Globalement, les textes du Brut délivrent un récit largement pro-anglais des évènements, en mettant notamment en avant la légitimité d'Henri V à revendiquer la Normandie pour lui, le rôle décisif de l'archerie anglaise et de ses pieux préparés en amont des combats et l'importance de Dieu et de Saint-George dans l'issue favorable de la bataille. Ils renseignent des informations numériques et nominatives similaires, bien que le niveau de détail donné varie entre les textes. L'importance du *Brut* en tant que chronique de grande importance rend de toute manière son étude incontournable au sein de ce corpus.

Le nombre de manuscrits contenant des fragments du *Brut* est très important : on en recense aujourd'hui 172 pour la version en prose²⁶². William Caxton en imprime d'ailleurs une version dès 1481, et intègre certaines parties du *Brut* à son édition du *Polychronicon*²⁶³. La popularité de ces écrits à l'époque est donc immense. Anne Curry écrit à ce sujet : "There can be no doubt that the *Brut* was the most widely circulating chronicle in the fifteenth century". Au XIXe et XXe siècles, les manuscrits alors connus du *Brut* sont une première fois recensés et leurs textes édités par John Davies en 1856²⁶⁴, puis plus tard par Friedrich Brie en 1905²⁶⁵. Les chroniques du *Brut* continuent par la suite d'être l'objet de bons nombres de travaux universitaires, et à être régulièrement revisitées dans des ouvrages majeurs : en 1990, une classification en quatre catégories du Brut est d'ailleurs proposée²⁶⁶. Pour ces différentes raisons, il est indéniable que le *Brut* est l'une des

²⁶¹ Dans ce passage, l'auteur mentionne le recueillement du roi devant l'autel de Thomas Becket : il sera intéressant de se pencher sur la signification d'un tel choix. Pourrions-nous y voir un acte de repentance lié à l'exécution ? 262 CURRY A., p. 90.

²⁶³ Chronicles of England, CAXTON W., 1480; HIDGEN R., Polychronicon, CAXTON W. (éd.), 1482

²⁶⁴ DAVIES J.D., An English Chronicle of the Reigns of Richard II, Henry IV, Henry V and Henry VI, Londres, Camden Society, 1856.

²⁶⁵ BRIE F.W.D., Geschichte und Quellen der mittelenglischen Prosachronik: the Brute of England oder The Chronicles of England, Marbourg, 1905.

²⁶⁶ MATHESON L.M., *The Prose Brut : The Development of a Middle English Chronicle*, Toronto, Medieval & Renaissance Texts & Studies, 1998. Matheson propose ainsi de classer ensemble les versions depuis 1333, qui continuent parfois jusqu'à 1461; les versions "étendues"; les versions abrégées; les versions sortant de l'ordinnaire ou se démarquant par des spécificités.

chroniques majeures pour l'Angleterre de la période médiévale. Les extraits recensés par Anne Curry et évoquant Azincourt et les évènements annexes sont contenus dans les manuscrits suivants : Cambridge, Cambridge University Library, MS. Kk I 12, daté du milieu du XVe siècle ; Londres, British Library, Harley MS. 53, rédigé entre 1437 et 1452 ; Londres, Lambeth Palace Library, MS. 84, daté de 1478/1479.

LONDON CHRONICLES

Les London Chronicles²⁶⁷, on l'a dit, présentent des similarités avec les chroniques du Brut, bien qu'il soit difficile d'établir quel lien précis existe entre elles. Elles sont en tout cas elles aussi la poursuite d'une tradition de chroniques plus anciennes rédigées en latin, ici par des officiers de la ville de Londres proches des sphères dirigeantes (A. Grandsen cite la Cronica Maiorum et Vicecomitum Londonarium, rédigée sous le règne d'Henri III) : au départ, il aurait simplement été question de notes historiques ajoutées à la documentation officielle de la cité. On a ainsi retrouvé traces de chroniques londoniennes datées du XVe remontant à l'année 1189. Les textes sont organisés par année, et pour chacune d'entre elle est indiquée le nom des baillis, puis maires et sheriffs élus à ce moment. Les récits des différentes années dépendent donc majoritairement de l'intérêt de l'auteur d'alors pour ces annales, et peuvent ainsi varier quantitativement et qualitativement. On a une bonne idée de leur manière de procéder. S'ils affirment se baser sur une documentation existante, dont le Brut, leur position officielle leur donne accès à une information directe de qualité, via des témoins directs ou des évènements auxquels ils assistent eux-mêmes. Concernant les campagnes militaires, il est ainsi probable qu'ils puissent tirer leurs sources d'hommes de guerre rentrant directement de la guerre, de correspondance adressée au maire ou à ses officiers ou de documentation législative, judiciaire ou financière. Certains auteurs n'hésitent toutefois pas à embellir et travestir des faits en fonction de leur opinion ou allégeance politique, la plupart d'entre eux étant originaires de la classe marchande de la cité. Concernant Azincourt, les London Chronicles sont finalement de bons témoins de la mémoire de la bataille telle qu'elle a pu être entretenue à Londres au fil des décennies. Il est difficile d'estimer la date de compilation du texte étudié ici : rassemblé au début du XVIe siècle, possiblement par un certain Robert Fabyan²⁶⁸, il est probablement à dater des dernières décennies du XVe siècle.

²⁶⁷ GRANDSEN A., p. 227.; *Chronicles of London*, KINGSFORD C. (éd.), Oxford, Clarendon Press, 1905. 268 CURRY A., p.98.

Cette entrée de la chronique est rédigée par le maire Thomas Fawconer et par les sheriffs John Mychell et Thomas Aleyn. Le siège d'Harfleur occasionne dans l'armée du roi un grand nombre de pertes, dont le duc de Suffolk, l'évêque de Norwich et bien d'autres chevaliers et écuyers, avant que les clés de la cité ne soient remises à Henri V. Après la prise de la ville, l'armée et le roi marchent pendant 21 jours vers Harfleur, les ponts sont détruits par les Français devant eux. "Toute la puissance française", soixante mille hommes menés par "tous les seigneurs de France" attendent finalement l'armée anglaise, bénie mais faible en nombre, le jour de la fête de Saint Crispin. L'armée française est la plus nombreuse jamais observée. Se voyant forcé à la bataille, Henri encourage sa troupe d'une brève phrase, dans laquelle il est à noter que Dieu n'est pas mentionné. Il mène son armée à pied à la victoire "par la grâce de Dieu". Cinq mille Français sont tués, et un certain nombre de seigneurs sont faits prisonniers 270. Les Anglais perdent vingt huit hommes dont les ducs d'York et de Suffolk et deux chevaliers. L'armée se remet ensuite en route vers Calais avec ses prisonniers.

Bien que concis concernant les évènements qui nous intéressent et muette à propos du traitement des prisonniers d'Azincourt, cet extrait des *London Chronicles* peut s'avérer enrichissant à plusieurs égards. Sous la plume d'officiers, le récit est logiquement moins emprunt de références religieuses et se concentre plus sur le déroulé des faits que d'autres chroniques anglaises écrites par des clercs. Concernant l'ampleur des faits et leur retentissement parmi les contemporains, il est intéressant de constater qu'une chronique londonienne relate la campagne militaire du roi, et que ses auteurs s'attachent à détailler des données telles que le nombre de troupes ou le nom des seigneurs français tombés tout en éclipsant la mort des prisonniers au cours de la bataille : on peut y voir un écho des informations qui ont pu circuler à Londres à posteriori.

Si les *London Chronicles* n'ont, semble-t-il, pas autant circulé que les chroniques du *Brut* en leur époque, elles ont très certainement eu un retentissement certain à Londres. On sait qu'elles ont inspiré au XVIe siècle certains chroniqueurs qui les ont continuées, comme les auteurs de la *Chronicle of Robert Fabyan* ou de la *Chronicle of the Greyfriars of London*, et ont pu faire des émules dans des villes comme Bristol²⁷¹. Les chroniques sont par la suite éditées à plusieurs reprises par les historiens anglais du XIXe siècle, qui reconnaissent la valeur de leur contenu : on peut citer

²⁶⁹ Les auteurs citent le Dauphin, le duc de Bar et le duc de Bourbon.

²⁷⁰ Les ducs d'Alençon, de Bar, de Brabant, six comtes, le connétable d'Albret, le sénéchal du Hainaut, le maître des arbalétriers et de nombreux autres seigneurs tombent au combat. Les ducs d'Orléans, de Bourbon, les comtes de Richemont et d'Eu et le maréchal Boucicaut sont faits prisonniers.

²⁷¹ CURRY A., p. 98.

à cet effet Nicolas et Tyrell, Gairdner puis plus tard Kingsford et Thomas et Thornley²⁷². Ces chroniques, de par leur richesse, la complexité de leurs liens avec le *Brut* et la quantité de matériau qu'elles fournissent aux historiens, sont encore aujourd'hui beaucoup étudiées et sont l'objet de nombreuses publications. Un grand nombre de manuscrits contenant des extraits plus ou moins importants de la *Chronicle* sont connus ; Anne Curry, pour son extrait concernant Azincourt, choisit de se baser sur l'édition de Thomas et Thornley, elle-même basée sur le manuscrit *Londres, British Library, MS. GC*²⁷³

²⁷² NICOLAS N. H., TYRELL E., A Chronicle of London from 1089 – 1483, Londres, 1827; GAIRDNER J., Three Fifteenth Century Chronicles, Londres, Camden Society, 1880; THOMAS A.H., THORNLEY I.D., The Great Chronicle of London, Londres, Corporation of the City of London, 1938; Chronicles of London, KINGSFORD C. (éd.), Oxford, Clarendon Press, 1905

²⁷³ On signale que l'historienne, dans son ouvrage, choisit de ne pas intégrer la partie du siège d'Harfleur : elle manque de place et ne juge probablement pas cette partie suffisamment intéressante ici pour l'intégrer. Ici, on a donc utilisé pour notre résumé l'édition de NICOLAS N.H., TYRELL E., *A Chronicle of London from 1089 to 1483*, Londres, 1827.

Abréviations et Éditions de référence

Gesta Henrici Quinti: The Deeds of Henry the Fifth: Gesta

ROSKELL J., TAYLOR F., *Gesta Henrici Quinti, the Deeds of Henry the Fifth*, Oxford, Oxford University Press, 1975, p. 3-181.

Liber Metricus de Henri Quinto : Liber Metricus

CURRY A., *The battle of Agincourt : Sources and Interpretations*, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p. 40-48.

The St Albans Chronicle: St Albans Chronicle

CURRY A., *The battle of Agincourt : Sources and Interpretations*, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p. 48-53.

Vita Henrici Quinti: Vita Henrici

CURRY A., *The battle of Agincourt : Sources and Interpretations*, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p. 53-63.

Vita et Gesta Henrici Quinti : Vita et Gesta

CURRY A., *The battle of Agincourt : Sources and Interpretations*, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p. 63-75.

De Illustribus Henricis : Capgrave

CURRY A., *The battle of Agincourt : Sources and Interpretations*, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p. 75-78.

Chronicle, 1ère version versifiée: Hardyng 1

CURRY A., *The battle of Agincourt : Sources and Interpretations*, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p. 78-81.

Chronicle, 2e version versifiée: Hardyng 2

CURRY A., *The battle of Agincourt : Sources and Interpretations*, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p. 81-83.

Chronicle, version en prose: Hardyng 3

CURRY A., *The battle of Agincourt : Sources and Interpretations*, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p. 83-85.

The Chronicle of Peter Basset : Peter Basset

CURRY A., *The battle of Agincourt : Sources and Interpretations*, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p. 85-89.

Brut, 1ère version: Brut 1

CURRY A., *The battle of Agincourt : Sources and Interpretations*, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p. 89-93.

Brut, 2ème version: Brut 2

CURRY A., *The battle of Agincourt : Sources and Interpretations*, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p. 93-95.

Brut, 3ème version: Brut 3

CURRY A., *The battle of Agincourt : Sources and Interpretations*, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p. 95-96.

London Chronicles: London Chronicles

CURRY A., *The battle of Agincourt : Sources and Interpretations*, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p. 96-99.

Histoire de Charles VI – Chronique du Religieux de Saint-Denis : Le Religieux

PINTOIN M., BELLAGUET L. (éd.), Chronique du religieux de Saint-Denys : contenant le règne de Charles VI, de 1380 à 1422, vol.5, Paris, Imprimerie de Crapelet, 1839, p. 534-582.

Geste des nobles françois : Geste des nobles françois

COCHON P., DE ROBILLARD DE BEAUREPAIRE C. (éd), Chronique Normande de Pierre Cochon, notaire apostolique de Rouen, Rouen, 1870, p. 155-157.

Chronique normande : Chronique normande

COCHON P., DE ROBILLARD DE BEAUREPAIRE C. (éd), Chronique Normande de Pierre Cochon, notaire apostolique de Rouen, Rouen, 1870, p. 273-276.

Chronique dite du cordelier : Le Cordelier

DE MONSTRELET E., *La chronique d'Enguerran de Monstrelet : 1400-1444, VI*, DOUËT-D'ARCQ L. (éd.), Paris, Société de l'Histoire de France, 1862, p. 82-125.

Mémoires de Pierre de Fenin : De Fenin

DE FENIN P., Mémoires, DUPONT É. (éd.), Paris, J.Renouard, 1837, p. 58-67.

Chronique de Perceval de Cagny : De Cagny

DE CAGNY P., Chroniques de Perceval de Cagny, MORANVILLÉ H. (éd.), Paris, A. Laurens, 1902, p. 94-102.

Chronique de Ruisseauville : Ruisseauville

BACQUET G., Azincourt, Auxi-le-Château, Gérard Bacquet, 1977, p. 91-96.

Histoire de Charles VI, roy de France : Des Ursins

JUVÉNAL DES URSINS J., Chronique du règne de Charles VI, roi de France, BLANCHARD J., CAZALAS S. (trad., éd.), Paris, Agora, 2022.

La chronique d'Enguerrand de Monstrelet : Monstrelet

DE MONSTRELET E., *La chronique d'Enguerran de Monstrelet : 1400-1444, V*, DOUËT-D'ARCQ L. (éd.), Paris, Société de l'Histoire de France, 1862, p. 228-231.

Chronique de Jean le Fèvre, Seigneur de Saint Remy : Le Fèvre

LEFEVRE J., *Chroniques de Jean Le Fèvre, seigneur de Saint-Remy*, MORAND F. (éd.), Paris, Renouard, 1876-1881, p. 225-269.

Recueil des Croniques et Anchiennes istories de la Grant Bretagne à présent nomme Engleterre par Jehan de Wavrin : Waurin

WAURIN J., Recueil des Croniques et Anchiennes istories de la Grant Bretagne a present nomme Engleterre par Jehan de Waurin, éd. HARDY W., HARDY E., vol.1, Londres, Rolls Series, 1864, p. 180-230.

Chronique des ducs de Brabant : Brabant

CURRY A., *The battle of Agincourt : Sources and Interpretations*, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p. 171-175.

Journal d'un bourgeois de Paris : Le Bourgeois

DESGRUGILLERS-BILLARD N., Le journal d'un bourgeois de Paris tenu pendant les règnes de Charles VI et Charles VII, Clermont-Ferrand, Éditions Paléo, 2009, p. 80-83.

Mémoires de Ghillebert de Lannoy : De Lannoy

DE LANNOY G., Oeuvres, POTVIN C., HOUZEAU J.C (éd.), Louvain, 1878, p. 49-50.

Les Chroniques du roi Charles VII par Gilles le Bouvier dit le héraut Berry : Berry

LE BOUVIER G., Les chroniques du roi Charles VII, COURTEAULT H., CELIER L. (éd.), Paris, Société de l'histoire de France, 1979, p. 64-73.

Chronique d'Arthur de Richemont : Richemont

GRUEL G., Chronique d'Arthur de Richemont, connétable de France, duc de Bretagne (1393-1458), LE VAVASSEUR A. (éd.), Paris, H.Laurens, 1890, p. 15-20.

Histoire de Charles VII: Thomas Basin

BASIN T., *Histoire de Charles VII et de Louis XI*, BLANCHARD J., COLLARD F., DE KISCH Y. (éd.), Paris, Pocket, 2018, p. 31-49.

Chronique d'Antonio Morosini : Morosini

LEFEVRE-PONTALIS G., *Chronique d'Antonio Morosini : extraits relatifs à l'histoire de France*, vol.4, Paris, H. Laurens, 1898-1902, p. 47-69.

Chapitre I La bataille mise en récit

Au delà d'un moment ou d'un instant précis, l'exécution de leurs prisonniers par les troupes anglaises à Azincourt s'inscrit dans un cadre : celui de la bataille en elle-même, mais également celui plus large de la campagne d'Henri V en Normandie à l'automne 1415, année charnière dans la reprise des hostilités de cette phase de la guerre de Cent Ans. Afin d'obtenir un point de vue clair et complet de l'exécution, le micro-événement qui nous concerne, on se doit ainsi de constituer, par le biais des différents textes de notre corpus et en prenant en compte les spécificités de chaque auteur, notre propre récit : la proposition d'une succession de faits et d'un ensemble d'éléments contextuels qui peuvent constituer un terreau propice²⁷⁴ pour l'anomalie que semble à première vue constituer cette exécution massive de captifs. S'il est nécessaire d'orienter ce récit autour des événements qui, selon nous et selon les narrateurs étudiés, ont pu influer sur le déroulement de l'exécution et sur sa survenance même, on tâchera toutefois de n'exclure aucun élément. Les différents chroniqueurs qui restituent ces faits établissent leurs récits selon une certaine chronologie, en orientant ou passant potentiellement sous silence certaines actions selon leurs sensibilités, croyances ou allégeances ; de même, l'histoire qu'écrivent les auteurs d'alors est particulièrement « événementielle » ²⁷⁵, dans le sens où elle s'épanche en large partie sur les faits majeurs dont les acteurs sont de grandes figures. Cela se vérifie bien souvent, on le verra, pour les textes étudiés ici : il s'agit alors de creuser dans ce qui n'est pas dit ou à peine mentionné, en plus de relever les informations fournies textuellement. C'est en ayant clairement établi les profils des auteurs²⁷⁶, en comparant strictement ce qu'ils retranscrivent et la manière dont ils le font et en mettant ces données en relation avec les récits particuliers²⁷⁷ et le récit global qui émergent des textes que l'on obtiendra un panorama satisfaisant de l'exécution comme événement historique.

²⁷⁴ BRAUDEL F., «Histoire et sciences sociales : la longue durée» dans *Réseaux. Communication, Technologie, Société*, n°27, 1987, p. 12, à propos de l'événement : « Extensible à l'infini, il se lie, librement ou non, à toute une chaîne d'événements, de réalités sous-jacentes, et impossibles, semble-t-il, à détacher dès lors les uns des autres. » 275 GUENÉE B., *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, Paris, Aubier, 1980, p. 22.

²⁷⁶ Bernard Guenée propose une typologie des chroniqueurs médiévaux et leurs spécificités dans *Ibid*, p. 44-77.

²⁷⁷ On tâche par là de suivre la méthode d'A. Frugoni qui « radicalise son refus de la synthèse en creusant l'originalité propre de chaque source, qui devient une véritable version »; A. Bourreau dans FRUGONI A., *Arnaud de Brescia*, Paris, Les Belles Lettres, 1993, p. XI.

1/ D'Harfleur à Azincourt, les prémices d'une bataille perdue d'avance

Il est assez clair, à la lecture des différents textes, tant par le volume qu'elles occupent dans certaines chroniques que par la gravité des faits évoqués, que les semaines qui précèdent la bataille du 25 octobre sont déterminantes dans les conditions et les enjeux de l'affrontement. On a une idée assez précise, grâce aux témoignages de ceux qui sont présents, de tout ce qui arrive à l'armée anglaise entre son départ d'Harfleur et sa situation, aux abois, à la veille de la bataille ; de même, les agissements du côté français²⁷⁸ ne sont pas inconnus. Les décisions prises par les différents acteurs peuvent se montrer intéressantes lorsqu'on les compare, dans leurs formes et leurs contextes, au moment de l'exécution des prisonniers à Azincourt ; l'échelle de temps est ici finalement relativement réduite, et l'attitude de mêmes individus face à des événements similaires dans des conditions qui peuvent différer est cruciale à observer. En reprenant les informations transmises dans les différentes chroniques, on peut établir plusieurs ponts ou divergences entre ce qui se déroule au cours des semaines précédant Azincourt et le moment du massacre.

A/ Au lendemain du siège d'Harfleur, une situation difficile et imprévue

À la reddition de la ville d'Harfleur le 22 septembre 1415, après un siège de presque un mois, la situation est critique pour Henri V et l'armée anglaise, grandement affaiblie par la maladie et les difficiles conditions du siège²⁷⁹. Cet état de fait conditionne les décisions prises à l'issue de la victoire, et doit être pris en compte comme un point majeur dans l'étude de la suite des événements, jusqu'à Azincourt.

Harfleur tombe donc lorsque, épuisés par un long siège et ne percevant pas de potentiel de secours à l'horizon proche, les défenseurs de la ville décident de se rendre au souverain anglais. Les auteurs qui évoquent le siège sont relativement éloquents à ce sujet, et sont globalement cohérents sur les modalités de la reddition et de fin de l'affrontement.²⁸⁰

²⁷⁸ Par commodité, on appellera « français », pour les acteurs des événements et les auteurs étudiés, tous les individus provenant du royaume de France et de provinces vassalisées au roi de France ou combattant contre l'armée d'Henri V, ainsi que les figures à leurs têtes : capitaines, comtes et ducs.

²⁷⁹ CURRY A., Agincourt, a new history, Cheltenham, The History Press, 2005, p. 91.

²⁸⁰ On ne mentionne pas pour le moment, à dessein, les écrits de Monstrelet, de Waurin et de Le Fèvre, qui nous serviront plus loin dans le cadre d'un développement spécifique.

Gesta, p. 53 « And, when by royal command the keys had been received by the Earl Marshal, the king promised Raoul, Sire de Gaucourt, that, although he and his company had, in God's despite and contrary to all justice, retained against him a towh which, being a noble portion of his inheritance, belonged to him, nevertheless, because they had submitted themselves to his mercy, even though tardily, they should not depart entirely without mercy, although he said he might wish to modify this after careful consideration. »

John Hardyng 2, p. 82 « The lord Gaucourt that then was their captain ; of Harfleur, though, with others of the town; offerend then the town to the king full fain. »

Peter Basset, p. 87 « Surrender was made to him [Henri V] by the principal captain of the place, the sire de Gaucourt, and by the sire d'Estouteville, Sir Jean de Typtot, Sir Henry Chambroy, particular captains in the said town under the sire de Gaucourt, and several others, all of whom were taken as prisoners to England. »

Le Religieux, p. 539-545 « Durant le siège, le roi d'Angleterre fit venir dans son camp, sous la foi d'un sauf-conduit, messire de Gaucourt et quelques chevaliers, et les engagea par de douces paroles à lui remettre la ville, leur rappelant que les droits de sa couronne sur le duché de Normandie étaient forts anciens. [...] se voyant réduits presque à la dernière extrémité par les engagements qu'ils avaient à soutenir [...] ils demandèrent une trêve aux ennemis jusqu'au 18 septembre. [...] Au jour dit, les Anglais réclamèrent donc l'accomplissement du traité [...] Alors les assiégés se rendirent eux et leur ville au roi d'Angleterre, et furent mis à rançon. [...] Il traita les chevaliers et les écuyers qui avaient été faits prisonniers avec plus de douceur et de générosité qu'on ne s'y attendait. »

Geste des nobles françois, p. 156 « Et tant fut la ville batue que en la mercy du roi d'Angleterre les convint rendre. Car tant furent les nobles et les bourgois oppressez de maladie que plus ne se pouvoient défendre. »

Chronique du Cordelier, p. 228 « Et arriva [Henri V] à Harfleu, où il mist siège et y fu environ IX sepmaines, et puis lui fu rendue par traictié, par le seigneur de Gaucourt, qui en estoit cappitaine tenant le party d'Orléans. »

Pierre de Fenin, p. 59 « Et la ville de Harefleu estoit bien garnie de bonnes gens d'armes et qui bien la tindrent ; mais le roy Henry y fut si longuement qu'il falut que les Franchois lui rendissent la ville, parce qu'ilz n'atendoient point de secours : et fut le commenchement de sa conqueste de Normandie. »

Perceval de Cagny, p. 95 « Et combien que ilz rendirent la place sauf leurs corps, le roy d'Engleterre ne leur tint pas ce que promis leur avoit esté en rendant ladite place, ensois prindrent à prisonniers lesdiz seigneurs d'Estouteville, de Gaucourt et plus autres chevaliers et escuiers. »

Des Ursins, p. 683 « Aussi finirent-ils par conclure un accord : s'ils n'avaient pas reçu de secours le 18 septembre, ils capituleraient en ayant la vie sauve. Mais aucun secours n'arriva. Il y eut plusieurs récits de la capitulation. On raconta, comme on vient de le dire, qu'ils se rendirent sur promesse d'avoir la vie sauve et de sortir libres, un bâton à la main, pour aller où bon leur semblerait. Mais ce n'est pas ce qui se passa : ils furent faits prisonniers, rançonnés et certains furent même emmenés en Angleterre. Il avait été dit que s'ils n'avaient reçu aucun secours à la date prévue, ils se rendraient et auraient la vie sauve, mais aucune promesse [ferme] n'avait été faite ni d'un côté ni de l'autre, aucun otage n'avait été remis, il n'y avait que des paroles en l'air, aucune disposition contraignante. »

Berry, p. 65 « Et a la fin faillut que ceulx qui tenoient Harfleu la rendissent au roy d'Angleterre. »

Thomas Basin, p. 37 « Mais l'investissement pesa si longtemps sur les assiégés que ceux-ci, pressés par la faim et doutant en même temps de recevoir du secours des Français, se rendirent à la discrétion et à la loi du vainqueur. [...] Quant aux soldats de la garnison, après avoir reçu promesse qu'il ne serait pas attenté à leur vie, ils furent, en même temps que quelques bourgeois, emmenés prisonniers en Angleterre. Beaucoup y moururent ; les autres y attendirent longtemps le moment où ils purent se racheter par de fortes sommes d'argent. »

Ainsi, après la tenue d'un siège somme toute «classique»²⁸¹, fait de bombardement d'artillerie, d'escarmouches ponctuelles et de fourragement d'un côté, de rationnement et d'appels au secours extérieur de l'autre²⁸², Harfleur se rend finalement aux Anglais le 22 septembre. L'attitude du souverain anglais doit alors être observée. Il est fréquent, à la fin du Moyen Âge, que les sièges de cités aboutissent à la reddition des défenseurs²⁸³. À ce moment, l'attitude des assaillants à l'égard des vaincus dépend souvent grandement de la ténacité avec laquelle les murs ont été défendus : on est plus clément à l'égard d'assiégés qui capitulent rapidement que face à d'ardents défenseurs qui luttent aussi longtemps qu'ils le peuvent. Les termes de reddition sont en tout cas variés, et établis au cas par cas²⁸⁴. Comme il est d'usage²⁸⁵, à Harfleur, la négociation se fait directement auprès du capitaine de la place forte, et potentiellement d'une délégation : les sources s'accordent ici sur un certain Gaucourt, représentant de Charles VI sur place.

Les chroniques anglaises ont tendance à insister sur la réception que fait Henri V aux émissaires d'Harfleur, des marchands, notables et seigneurs²⁸⁶ : c'est là une manière courante de se montrer comme un monarque bienveillant, même en temps de guerre²⁸⁷. Le Religieux et Des Ursins spécifient ici qu'une trêve de quelques jours est accordée aux défenseurs par Henri V à l'issue des premières tractations : si des forces armées viennent secourir la place forte pendant ce temps, la reddition ne sera plus de mise. Il s'agit là encore d'un usage commun dans le cadre de la guerre de siège²⁸⁸, et on ne doit pas interpréter un tel procédé comme un geste de générosité de la part du roi, du moins pas entièrement. Les chroniqueurs les plus loquaces restituent différemment cette suite d'évènements. Basset et Hardyng restent très descriptifs, tandis que l'auteur de la *Gesta* rappelle la légitimité d'Henri V à prendre une ville qui lui appartient de droit, et considère que le souverain fait preuve de clémence à l'égard d'individus qui se sont opposés à ce bon droit ; du côté des auteurs "français", on insiste davantage sur la dureté du siège imposée et, pour Des Ursins et De Cagny, sur une supposée duplicité des anglais à l'égard des vaincus ; Le Religieux souligne, lui, l'étonnante

²⁸¹ Anne Curry en restitue une chronologie détaillée, en s'appuyant notamment sur les compte-rendus précis de la *Gesta*, du Religieux, de Monstrelet, de Waurin et de Le Fèvre : CURRY A., *op. cit.*, p.78-102.

²⁸² Sur le déroulement type du siège à la fin du Moyen Âge : TOUREILLE V. (dir.), *Guerre et société, 1270-1480*, Paris, Atlande, 2013, p. 171-172.

²⁸³ Rémy Ambühl relève que lors de la campagne normande d'Henri V à partir de 1417, 74 % des sièges menés aboutissent à la reddition des défenseurs. AMBÜHL R., "Un point de vue sur la reddition des villes et forteresses au XVe siècle : le témoignage de la Chronique contenue dans le manuscrit Londres, College of Arms, M9" dans *Revue du Nord*, vol. 446 (2), 2023-03, p. 16.

²⁸⁴ *Ibid*, p.19.

²⁸⁵ SCHNERB B, «Sauver les meubles. À propos des quelques traités de capitulation au début du XVe siècle» dans NAEGLE G., Faire la paix et se défendre à la fin du Moyen Âge, Munich, Oldenbourg Wissenschaftsverlag GmbH, 2012, p. 221.

²⁸⁶ Voir à ce sujet : ALAMICHEL M.-F, «La bataille d'Azincourt vue par les chroniqueurs anglais du XVe siècle» dans *Bulletin des Anglicistes Médiévistes*, n°88, 2016, p. 87-88.

²⁸⁷ CURRY A., op. cit., p. 98.

²⁸⁸ SCHNERB B, op. cit., p. 227.

magnanimité du roi d'Angleterre. Il s'agit en tout cas, dans le cadre de cette campagne, d'un premier exemple de tractation entre les deux camps impliquant une reddition, un arrêt clair des combats. Si les faits semblent se dérouler sans la brutalité qui caractérise plus tard le massacre d'Azincourt, on constate d'ores et déjà que l'interprétation des chroniqueurs peut varier assez largement : toutefois, rien ne semble ici choquer dans le traitement des vaincus²⁸⁹.

Une fois la reddition effective, les combattants sont en tout cas faits prisonniers, les sources s'accordent à ce sujet : ils ont trop résisté pour être laissés en liberté, mais n'ont pas été suffisamment retors pour mériter un sort plus funeste. Les défenseurs d'Harfleur, après s'être rendus au vainqueur²⁹⁰, seront rançonnés, suivant ce que Bertrand Schnerb a nommé un "droit commun de la capitulation"²⁹¹ : le roi estime qu'ils n'ont pas outrepassé les limites de l'usage de guerre et ne décrète pas d'exécution, s'inscrivant par là dans une clémence courante ; dans certains cas, le dénouement peut s'avérer plus sanglant²⁹². L'auteur de la Gesta n'entre pas dans les détails, indiquant seulement qu'Henri est en position de disposer comme il l'entend des défenseurs défaits. Peter Basset donne en plus le nom de ceux qui sont directement conduits en Angleterre pour y être détenus; Thomas Basin et Des Ursins s'accordent sur cette version tandis que le Religieux écrit simplement sur leur mise à rançon. On en sait donc assez peu, ici, sur le déroulement précis des faits : certaines rançons sont-elles réglées immédiatement ? Le roi bénéficie-t-il de l'intégralité des sommes qui en découlent ? L'événement semble en tout cas s'inscrire dans une certaine norme de la guerre de siège au Moyen Âge tardif, que les chroniqueurs consignent là encore sans relever d'anomalie particulière : tout juste Cagny et Des Ursins, peut-être dans un élan de mauvaise foi ou sur la base de témoignages discordants, dénoncent une supposée duplicité anglaise dans la prise des captifs. Les prisonniers nouvellement constitués, eux, ne sont probablement pas surpris du sort qui leur est réservé. Après une reddition qui semble s'être déroulée dans les règles, le traitement de ceux qu'on a capturé ne semble pas non plus, au travers du corpus, déroger aux usages : les deux chroniqueurs qui dénoncent une violation ont tout intérêt à présenter les forces anglaises sous un mauvais jour²⁹³, et il serait surprenant que le parjure qu'ils dénoncent n'ait pas hérissé l'ensemble

²⁸⁹ R. Ambühl observe à ce sujet que «les transgressions qui menacent l'ordre établi sont mises en évidence par les auteurs», ce qui n'est pas le cas ici : cela confirme un déroulement «normal» des faits. AMBÜHL R., *op. cit.*, p. 29.

²⁹⁰ À noter que si aucun chroniqueur ne semble le relever ici, Juliet Barker évoque un processus «humiliant» pour ceux qui rendent les armes, loin du traitement de faveur réservé aux grandes figures qui survivent à Azincourt : BARKER J., Agincourt : Henry V and the battle that made England, Londres, Black Bay Books, 2007, p. 332.

²⁹¹ SCHNERB B, op. cit., p. 266.

²⁹² R. Ambühl souligne le sort souvent mortel des canonniers, rendus coupables de la mort indigne de chevaliers. AMBÜHL R., *op. cit.*, p. 26.

²⁹³ De Cagny en tant que fidèle de la maison d'Alençon, spoliée par l'occupation anglaise de la Normandie, et Des Ursins comme soutien indéfectible de Charles VII et du camp armagnac. Voir *Présentation des sources*.

des auteurs. Les populations civiles sont pour leur part soumises à un sort différent de celui réservé aux hommes de guerre, qui marque une différence nette de traitement entre les individus combattants et non-combattants.

Gesta, p. 55 « ... and he [Henri V] had the women, together with the poor, the children and the infants, separated from those who had sworn him fealty and from others whom it was thought proper to keep in prison against their ransoming. And on the following day he sent them away from the town further inland into France wherever they wanted to go, and they numbered about two thousand ... »

Le Religieux, p. 545 « Il [Henri V] ordonna qu'on épargnât la vie des habitants désarmés ; mais il fit conduire les plus riches en Angleterre pour les y retenir captifs jusqu'à ce qu'ils eussent payé rançon. Il laissa les hommes jeunes et valides pour la défense de la ville, en chassa les malades, les pauvres et les vieillards ; quant aux femmes, il leur permit, par compassion pour leur sexe, de s'éloigner en toute liberté et sans obstacles avec leurs vêtements et tout ce qu'elles purent emporter. »

Geste des nobles françois, p. 156 « A doncques entra dedans le roy d'Angleterre, qui a tous ceulx de la ville qui sèrement lui vouldrent faire quitta leurs meubles et héritages. »

Ruisseauville, p. 91 « Et fist li rois widier toutes les femmes et les enfants et les priestres de la ville et leur fit donner a cestui x saoubs parisis et fist cryer a le trompettre de par le roy que on ne fesit rien as femmes ni as autres seur le hart. »

Des Ursins, p. 684-685 « Il y avait des Français très malades que le roi d'Angleterre ordonna de laisser partir sans condition ou sur leur promesse de payer rançon, mais ils moururent pour la plupart à peine sortis de la ville. [...] Aux hommes dépourvus d'armes il ne demanda rien et il autorisa tous les ecclésiastiques, toutes les femmes, à s'en aller vêtus de leurs meilleurs habits en emportant tout ce qu'ils pourraient sans avoir le droit d'en faire des paquets. Il fut interdit de fouiller les prêtres, les femmes allaitantes ou enceintes. Plus de mille cinq cent femmes s'en allèrent. [...] ils emmenèrent en Angleterre touts les hommes ayant refusé de prêter serment à leur roi [...] Aux hommes dépourvus d'armes il ne demanda rien et il autorisa tous les ecclésiastiques, toutes les femmes, à s'en aller vêtus de leurs meilleurs habits en emportant tout ce qu'ils pourraient sans en faire des paquets. »

Thomas Basin, p. 37 « Presque tous les bourgeois, dépouillés de leurs biens, gardant seulement la vie sauve, furent laissés libres de fuir où ils voudraient. »

Là encore, les chroniqueurs qui abordent le sujet s'alignent sur une version similaire, qui ne semble pas être discutable. Henri V inaugure à Harfleur la méthode qu'il appliquera pour les prises de villes lors de sa conquête de 1417²⁹⁴ : dans une logique d'établissement sur le long terme, les civils sont en grande partie évacués, le traitement qui leur est réservé variant selon les profils. Les auteurs mentionnent ici que les femmes, enfants et clercs sont laissés libres de s'en aller en emportant ce qu'ils peuvent, que les plus riches d'entre eux sont rançonnés ou envoyés en Angleterre ; on propose également aux bourgeois de la ville de pouvoir rester y vivre en échange d'une allégeance au roi d'Angleterre. Le narrateur de la *Gesta*, toujours fervent défenseur de la politique menée par le roi, précise que ceux qui sont expulsés sont libres de circuler à leur

²⁹⁴ L'étude de B. Schnerb confirme la systématisation de cette pratique de proposition d'allégeance aux populations des villes conquises lors de la campagne de 1417, dans une logique d'occupation à long terme. SCHNERB B., *op. cit.*, p. 241.

convenance, et que ceux qui sont gardés contre rançon ont un profil approprié à une telle situation ; le chroniqueur de Ruisseauville, qui semble entretenir une rancune particulière vis à vis des "français", souligne la générosité du souverain qui confère une certaine somme à ceux qu'il expulse. Des Ursins lui-même accorde à Henri V une certaine prévenance à l'égard de ces populations exilées, les autorisant à emporter une partie de leurs biens avec eux, et le Religieux le rejoint sur le bon traitement réservé aux femmes : les "malades, les pauvres et les vieillards" semblent toutefois, d'après lui, être chassés sans plus de cérémonie. Thomas Basin souligne lui que la quasi-totalité de la bourgeoisie d'Harfleur est dépossédée de ses biens, tandis que la Geste des nobles françois insiste sur l'opportunité laissée aux populations aisées de prêter serment au roi pour conserver leur position. Dans l'un des manuscrits du Brut, il est enfin spécifié que certaines populations anglaises sont vivement encouragées à venir s'installer à Harfleur, dans une logique de repeuplement²⁹⁵. Le destin des populations civiles semble ainsi, au travers des textes, largement différer de celui des hommes en armes²⁹⁶. Si les auteurs, selon leurs obédiences, transmettent des versions et interprétations différentes du rapport de l'armée anglaise aux habitants d'Harfleur, on peut néanmoins établir certains faits avec une relative certitude : ici, l'inclusion de populations civiles dans le processus de rançonnement dépend des ressources et des statuts sociaux des individus. Les notables et habitants aisés sont susceptibles d'être mis à rançon, ou intégrés à la politique "coloniale" anglaise, tandis que les femmes, enfants, clercs, personnes âgées ou même hommes civils sont simplement éloignés de la cité. Aucune exécution n'est signalée à ce moment : pour le souverain, il s'agit de faire reconnaître son autorité légitime plus que de l'imposer²⁹⁷.

²⁹⁵ M-F Alamichel en donne une traduction : « Alors le roi fit savoir en Angleterre que tout artisan qui viendrait ici et s'établirait dans la ville obtiendrait, à perpétuité, une maison et ses meubles pour lui et ses héritiers. Et arrivèrent alors de nombreux marchands et artisans de toutes sortes qui s'établirent dans la ville » ; ALAMICHEL M.F., op. cit., p. 88.

²⁹⁶ Des Ursins signale une prise de prisonniers civils lors des épisodes de fourrageage durant le siège, et en profite pour insinuer une certaine fourberie de la part d'Henri V, qui les soumet à la rançon : « À leur débarquement, les Anglais se mirent à parcourir le pays de Caux en s'emparant du bétail, car la population croyait qu'ils allaient descendre en Basse-Normandie. Ils firent aussi des prisonniers qui furent amenés devant leur roi qui leur fit un beau discours, leur disant «qu'il connaissait la dure oppression qu'ils subissaient depuis longtemps, qu'il était venu sur sa terre, son pays, son royaume pour leur rendre leurs franchises, leur liberté comme au temps du roi Saint-Louis». Il leur ordonna de «se mettre au travail». Mais ensuite les Anglais leur firent payer une rançon et leur causèrent beaucoup de tort », p.678. Si l'auteur est notoirement hostile aux Anglais, et que le harcèlement des populations locales par les armées constitue un topos récurrent du fait militaire dans les chroniques médiévales, on doit noter que la possibilité d'un rançonnement de populations non combattantes, sans qu'un statut social particulier ne soit mentionné, semble envisageable dans l'esprit du chroniqueur; on sait également que les bandes d'Écorcheurs, plus tard, pratiquent ce type d'exactions, qui constitue pour les bandes de gens de guerre «une activité essentielle» (TOUREILLE V. (dir.), op. cit., p. 221).

²⁹⁷ SCHNERB B., op. cit., p. 243.

Henri V sait que la guerre de siège peut être une guerre d'usure, et que ses troupes sont exposées à toutes sortes de dangers au-delà des actions militaires menées par les défenseurs. L'assaut est rarement mené tant les pertes face à de solides fortifications sont élevées²⁹⁸, ce qui explique que dès le début du siège d'Harfleur, le souverain a fait fortifier son camp²⁹⁹ en prévision des semaines à venir³⁰⁰. Dans ce contexte, les maladies accablent rapidement les organismes, contraints à la promiscuité et privés d'une hygiène convenable³⁰¹ ; le mois de septembre 1415 semble être particulièrement pluvieux et inhabituellement chaud, le terrain est humide à cause de la proximité des divers cours d'eau qui entourent Harfleur, ce qui rend ardu l'enterrement des corps d'animaux dépecés ou déchets, et les difficultés de ravitaillement obligent l'armée à s'alimenter au moyen de nourriture de piètre qualité³⁰². Ces éléments accentuent la précarité des conditions de vie des troupes anglaises lors du siège, d'autant plus qu'il s'éternise³⁰³. Anne Curry, enfin, considère que les troupes amenées devant Harfleur par Henri V, environ 12000 hommes (incluant tout le personnel nécessaire au bon fonctionnement d'une armée, qui peut «au moins doubler» la taille du contingent)³⁰⁴, sont simplement trop nombreuses pour une telle entreprise, et que le siège ne peut alors pas se dérouler dans des conditions convenables³⁰⁵. La redoutable dysenterie, connue et redoutée par toute armée en campagne et propagée au travers de l'eau souillée³⁰⁶, n'épargne ainsi logiquement pas les assiégeants d'Harfleur : elle cause rapidement de terribles ravages dans les rangs anglais, ce qui semble marquer les chroniqueurs.

Gesta, p. 59 « But because the dysentry, which had carried off far morre of our men, both nobles and others, [...] so direly afflicted and disabled many of the remainder that they could not journey on with him any further, he caused them to be separated from those who were fit and well and gave them leave to return to England. [...] so that of what was left of the army there remained no more than nine hundred lances and five thousand archers able to draw sword or fit to fight. »

Liber Metricus, p. 42-43 « The suffering of this disentry weakened many unto death. [...] The bishop of Norwich and the earl of Suffolk died from the disease and some fled. For many deserted the king, secretly returning home. »

²⁹⁸ AMBÜHL R., op. cit., p. 16.

²⁹⁹ Gesta, p. 43.

³⁰⁰ L'auteur de la *Gesta*, présent lors du siège, donne une description des fortifications de la ville, qui la rendent difficile à prendre malgré la relative faiblesse et la préparation précipitée des forces de défense présentes et peuvent expliquer la durée du siège. p. 28-31.

³⁰¹ VISSIERE L., "Sièges empoisonnés. Guerre de siège et maladie à la fin du Moyen Âge" dans BAECHLER J., BATTESTI M. (dir.), *Guerre et santé*, Paris, Hermann, 2018, p. 71.

³⁰² A.Curry évoque ces différents éléments : CURRY A., op. cit., p. 91.

³⁰³ P. Contamine souligne le problème que rencontrent les armées supposées «vivre sur le pays» lorsqu'elles sont forcées de rester trop longtemps au même endroit, et épuisent donc les ressources environnantes : CONTAMINE P., *Azincourt*, Paris, René Julliard, 1964, p. 101.

³⁰⁴ TOUREILLE V. (dir.), op. cit., p. 151.

³⁰⁵ Ibid, p. 90.

³⁰⁶ VISSIERE L., *op. cit.*, p. 76 : «Non seulement l'eau qu'on boit est souvent déjà corrompue – c'est en particulier le cas de régions marécageuses comme la Lombardie ou la Picardie – mais, même si elle est saine, les déjections de l'armée ne tardent pas à empoisonner la nappe phréatique».

St Albans Chronicle, p. 50 « ... as was said, eight thousand archers and armed men, many of whom had contracted sickness at Harfleur. »

Vita Henrici Quinti, p. 57 « ... many had died, others had been sent home on account of illness and two thousand had been left behind in Harfleur. »

Vita et Gesta Henrici Quinti, p. 64 « A march overland should also be avoided because, with many of his men taken away from this life by the serious plague during the siege, and with many also brought by the same illness to the gates of death (including the noble duke of Clarence, the dearest brother of the king, and other earls and nobles) and thus transferred to England with the permission of the king, and with such a large number of warriors assigned as a garrison for the town of Harfleur, the king's army [...] with so many people, as pointed out before, having been lost recently, was severely depleted. »

De Illustribus Henricis, p. 77 « For many had become ill by bloody flux ... Many went back to England so that scarcely 5000 remained with the king. »

Peter Basset, p. 87 « ... to the number of 800 lances and 8500 archers. »

Brut 2, p. 93 « ... to the number of 8000. »

Le Religieux, p. 545 « Une épidémie mortelle, causée par l'excès du besoin et des privations, avait déjà enlevé une partie de ses troupes et plusieurs de ses principaux officiers. »

Ce sont essentiellement des chroniqueurs anglais qui abordent cette difficulté pour accentuer les difficultés rencontrées par l'armée du roi, et augmenter encore la portée de l'exploit d'Azincourt; probablement parce qu'elle a marqué les mémoires. Seul le Religieux, du côté des auteurs de France, évoque la maladie et les conditions de vie difficiles des asségieants au détour de son récit, en précisant que plusieurs chefs de guerre sont à compter parmi les victimes. Si l'on suit les compterendus de la Vita et Gesta et du Liber Metricus, l'évêque de Norwich et l'earl du Suffolk comptent parmi les victimes tandis que le duc de Clarence³⁰⁷est trop mal en point pour poursuivre la campagne : il s'agit là de «key supporters» 308, des chefs de guerre et soutiens dont la perte affaiblit résolument le commandement de l'armée anglaise. Si les estimations numériques des chroniqueurs sont rarement fiables, tenant la plupart du temps plutôt de l'argument rhétorique que du souci de précision³⁰⁹, on retrouve dans la plupart du cas une insistance nette sur l'importance des pertes liées à la maladie, sans qu'une quelconque responsabilité soit attribuée au commandement et à l'organisation militaire du siège. On peut, de là, conjecturer que la survenance de cette épidémie, si elle ne surprend pas, interpelle par sa virulence. La Chronique de Peter Basset et le Brut, probablement parce qu'ils sont des textes concis, se contentent de données numériques qui concernent les troupes restantes à l'issue du siège. Ceux qui ne sont pas tués par la maladie mais se

³⁰⁷ Thomas de Lancastre, frère cadet du roi.

³⁰⁸ *Ibid*, p.91.

³⁰⁹ GUENÉE B., *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, Paris, Aubier, 1980, p. 180 : «Il y a certainement dans l'historiographie médiévale des nombres sans arrière-pensées. Mais ils avoisinent d'abord avec des nombres énormes, des milliers, voire même des centaines de milliers, qui ne sont que des moyens rhétoriques de dire : beaucoup».

trouvent affaiblis par elle sont en tout cas rapatriés, nous disent la *Gesta*, la *Vita Henrici*, la *Vita et Gesta* et *De Illustribus*; il s'agit sans doute d'éloigner les malades susceptibles de contaminer les eaux de la ville nouvellement conquise, et d'alléger l'armée du poids d'hommes qui ne seraient pas en état de combattre. Il est en tout cas indéniable que la tenue du siège et la maladie ont érodé la force de l'armée anglaise, suffisamment pour que l'information puisse se trouver dans des textes pointilleux. On doit finalement noter que dans la *Vita et Gesta*, le Pseudo Elmham écrit que pousser l'armée affaiblie à une marche à travers les terres devrait être évitée : il pourrait s'agir d'une manière de mettre en avant l'audace et le courage du roi, bien que l'on ne soit pas certain de l'identité de l'auteur. Ce n'est en tout cas pas la voie choisie par le souverain anglais.

La décision de prendre la route de Calais, port aux mains des Anglais depuis 1347³¹⁰, est largement mentionnée par les chroniqueurs. Henri V laisse derrière lui une garnison suffisante pour s'assurer qu'Harfleur puisse tenir en cas de siège, mené cette fois par les chefs de guerre du royaume de France ; autant d'hommes qui ne le suivent pas pour la suite de la campagne, donc. Les faits nous sont parvenus de différentes manières.

- **Gesta, p. 61** « And although a large majority of the royal council advised against such a proposal [...] with God, as is believed, affording him His leadership, did nevertheless decide to make that march, which was an eight days journey. »
- **Liber Metricus, p. 43** « However, the king, unperturbed, [...] having made all the necessary arrangements, began his journey. »
- **St Albans Chronicle, p. 50** « Having arranged things at Harfleur as befitted him and was appropriate to his success, the king ordered that they should at once take route towards Calais on foot with only a few men. »
- **Vita Henrici Quinti, p. 56** « This royal decision was announced to all, and a march over land was prepared, with provisions for armed combat. »
- Vita et Gesta Henrici Quinti, p. 65 « The majority of the councillors were of the opinion that a decision should be made not to march on. [...] they concluded finally that the king and the army should pass from Harfleur to Calais, following the overland route. »
- **Brut 1, p. 91** « When the king saw that the town of Harfleur was well provided with both men and victuals, this worthy prince and king took his leave and set off in the direction of Calais by land. »
- **Brut 2, p. 93** « Then the king moved to Harfleur with his army and went towards Calais by land. »
- **London Chronicles, p. 99** « Soon afterwards, the king with his army rode from Harfleur for 21 days through the realm of France towards Calais. »
- Le Religieux, p. 545 « L'approche de la saison rigoureuse l'engageait d'ailleurs à interrompre les opérations militaires et à faire prendre à son armée ses quartiers d'hiver. »

³¹⁰ Qu'Edouard III assiège 11 mois avant la capitulation : Harfleur tombe finalement relativement vite.

Geste des nobles françois, p. 156 « En Angleterre s'en voult retourner le roy Henry après la prinse de Harefleu, ou mois d'octobre mil quatre cent quinze. Si prinst sa voye par terre ferme, tenant droit chemin à Calais, et ses naves fist mener côtoyant la Piquardie. »

Chronique du Cordelier, p. 228 « En ce temps, se mirent sus les princes et seigneurs de France à toute puissance pour aller contre lesdis Engloix. Et quant le roy d'Engleterre seult que ilz estoient assamblez, il party de Harfleu et y laissa le duc de Bethfort, et il s'en volt retourner à toutes ses gens par le pais d'Artoix à Calaix. »

Pierre de Fenin, p. 59 « Après que le roy Henry d'Engleterre eut conquis la ville de Harefleu et aucunes aultres places en Normandie, il se parti atout sa puissance pour aller à Calais, et cheveaucha droit en tirant vers Normandie. »

Perceval de Cagny, p. 97 « Et la dite place garnie de telz gens et abillemens de guerre que bon sembla audit roy d'Engleterre, il se mist à chemin et tout son ost, pour vouloir recouvrer sa place de Calays. »

Ruisseauville, p. 92 « Or avint que apriés la saint Remy l'an dessusdit que li rois d'Engleterre se se departi de Harfleur et laissa la ville bien garnie de bonnes gens d'armes et d'archiers et prist son chemin pour venir par devers Abbeville pour passer la le rivières de Some et avait intention de li en aler avec ses gens à Calais car aultrement ne s'en pôit raler en Angleterre car li navyre de Hollandes et de Zélandes s'en estoit ralité en leur pays et ossi le navye d'Engleterre si estait toute ou en partie effondrée en la mer par grant habondance d'yauve. »

Thomas Basin, p. 37 « Après la reddition de la place, comme on était déjà au mois d'octobre, le roi d'Angleterre prit le parti de ramener par voie de terre à sa place de Calais, aux frontières de la Flandre, le corps expéditionnaire qu'il avait conduit à Harfleur par voie de mer. Peut-être ainsi pourrait-il attirer les Français et les forcer à combattre. »

Il est clair qu'une fois le siège achevé, la ville prise et la question du devenir des défenseurs et de la population réglée, les troupes anglaises ne s'attardent pas à Harfleur. Anne Curry déduit ³¹¹ de son étude que les fortifications de la ville sont trop endommagées par l'usage de l'artillerie durant le siège pour qu'Harfleur puisse servir de base arrière à une présence prolongée de l'armée sur le continent ³¹²; de même, on l'a vu, le contingent est grandement affaibli (on estime les pertes à 15 % de l'effectif initial ³¹³), probablement plus qu'escompté à l'origine. Les conditions ne semblent en tout cas plus réunies pour que l'armée puisse s'attarder et mener campagne ³¹⁴. Un certain nombre de chroniqueurs présentent le départ de l'armée comme une décision du roi, sans s'attarder sur les raisons, pour une question de fluidité du récit ou pour ne pas induire une hésitation du souverain dans la marche à suivre. Ainsi, du côté anglais, les auteurs du *Liber Metricus*, des *St Albans*

³¹¹ CURRY A., op. cit., p. 90.

³¹² Ce que Des Ursins réfute catégoriquement : On avait raconté en France que Harfleur était toute démolie par les coups de canon, que ses murailles étaient abattues ainsi que ses maisons, que les vivres manquaient, que la garnison et les habitants étaient harassés [...] mais tout cela était faux, car il y avait autant de biens qu'avant le siège qui aurait pu être supporté aussi longtemps que les assiégés l'auraient voulu. p. 684. Il semble en vouloir à Gaucourt pour une reddition qu'il juge injustifiée.

³¹³ ALLMAND C., Henry V, Londres, Yale University Press, 1997, p. 211.

³¹⁴ CURRY A., op. cit., p. 101.

Chronicles³¹⁵, de la Vita Henrici Quinti du Brut 2 et des London Chronicles restent relativement factuels³¹⁶ et se content d'évoquer la décision incontestée d'Henri et le départ qui s'en suit ; la Gesta et la Vita et Gesta semblent être les seules sources anglaises à évoquer l'avis mitigé du conseil du roi à propos de cette décision, mais celui-ci, confiant dans le soutien de Dieu, passe outre dans le premier cas et ces arguments finissent par convaincre les sceptiques dans l'autre. Les textes du côté français sont plus diserts, à l'exception de ceux de Pierre de Fenin et Perceval de Cagny, deux auteurs qui, on l'a vu, peuvent ressentir une certaine sympathie pour Henri V. Pour les autres, en effet, la décision du souverain est généralement mûe par un impératif plutôt que par une volonté inflexible. Ainsi, le Religieux et Thomas Basin évoquent explicitement des contraintes météorologiques liées au changement de saison, et par là à la fin de la période traditionnelle de campagne militaire. Pour le Cordelier, c'est la levée de l'armée par les princes du royaume de France qui entraîne un mouvement de repli du roi anglais vers Calais. Le Brut 1, la chronique de De Cagny et celle de Ruisseauville précisent qu'une garnison suffisante en hommes - avec à leur tête Jean de Lancastre, duc de Bedford, frère du roi et chef de guerre -, en armes et en vivres pour tenir la place est laissée à Harfleur par le souverain. Considérant l'état de faiblesse globale de son armée, accentuée par cette force qu'il doit laisser en arrière, on peut raisonnablement estimer qu'à ce stade, Henri V envisage de mettre un terme à sa campagne et se dirige vers Calais pour rembarquer vers l'Angleterre³¹⁷ ou, comme le Religieux le pense, pour y "passer l'hiver"; la Vita Henrici précise qu'on emmène de quoi être prêt à un armed combat, ce qui induit qu'on a conscience du danger du côté du commandement anglais. L'hypothèse de Thomas Basin selon laquelle l'objectif du souverain aurait été de forcer le combat semble toutefois très peu probable : sous les murs d'Harfleur, la perspective d'une bataille d'envergure est d'ores et déjà une extrémité que l'on veut éviter.

Reste, à ce stade, une interrogation : pourquoi les troupes anglaises n'embarquent tout simplement pas vers l'Angleterre à Harfleur, évitant ainsi le risque d'une dangereuse confrontation sur la route de Calais ? Certains des textes nous apportent une lumière à ce sujet. Les mauvaises conditions météorologiques qu'on a déjà évoquées ont eu pour conséquences, sous la plume du chroniqueur de Ruisseauville, théoriquement aux premières loges pour le constater, de ne pas

317 *Ibid*, p.117.

³¹⁵ Qui précise au passage que seulement "a few men" accompagnent le souverain, visiblement suffisamment vaillant pour s'aventurer en territoire hostile sans garde conséquente dans le récit de l'auteur.

³¹⁶ Des éléments de langage traduisent toutefois, même dans ce cas, l'allégeance des chroniqueurs : le roi est «unperturbed» dans le Liber Metricus, malgré les difficultés rencontrées tandis que que dans les St Albans Chronicles, il arrange résolument les choses de manière «appropriate to his success».

permettre le mouillage de la flotte anglaise (ce qui a pu aggraver les problèmes de ravitaillement rencontré par les forces terrestres durant le siège), forcée de s'éloigner « par grant habondance d'yauve »; on retrouve une suite logique à ce récit dans la Geste des nobles françois, qui indique que la flotte anglaise remonte la Manche jusqu'à Calais. L'auteur de Ruisseauville précise également que les "li navyre de Hollandes et de Zélandes", c'est à dire les navires originaires de ces régions payés par le souverain pour la traversée, s'en sont retournés : le siège s'éternisant, il n'a en fait pas été possible pour la trésorerie anglaise de financer cet effort de guerre sur la durée. Il s'agit là d'une hypothèse qui a pu séduire les historiens³¹⁸, à savoir que les navires qui ont servi à transporter l'armée ne sont tout simplement plus présents, à l'issue du siège, pour rapatrier celle-ci, à la fois pour des raisons pratiques - la météo ne le permet pas - et matérielles - on n'est plus en mesure de les financer -. Si les Anglais se dirigent à Calais, c'est sûrement parce qu'ils n'ont pas d'autre choix, et que les divers facteurs qu'on a pu aborder ont bouleversé les plans de campagne initiaux : les partisans du roi anglais préfèrent évoquer la décision inflexible d'un souverain téméraire ou ne rien dire du tout. À ce sujet, le Religieux fait preuve d'une certaine lucidité, en invoquant les difficultés de ravitaillement qui poussent l'armée à s'aventurer dans des terres qui n'ont pas encore été fourragées³¹⁹. C'est enfin, pour le souverain, une manière de s'affirmer face au royaume ennemi, en ne prenant pas la fuite après la prise d'une ville unique, mais également auprès de ses propres sujets, pour qui un retour si précoce pourrait constituer un aveu d'échec pour une campagne de cette ampleur, où des hommes ont été engagés pour une durée exceptionnelle d'un an³²⁰.

Un tel mouvement de troupes nécessite des dispositions précises : parmi elles, il est nécessaire de s'alléger de tout ce qui pourrait ralentir ou entraver d'une quelconque manière la marche de l'armée. On laisse ainsi le matériel de siège à Harfleur³²¹ ; quant aux captifs, une solution, surprenante aux yeux de l'homme moderne, est mise en place pour ne pas avoir à les déplacer.

³¹⁸ SABLON DU CORAIL A., *La guerre de Cent Ans : Apprendre à vaincre*, Paris, Passés Composés, 2022, p. 191. L'historien rappelle en même temps le coût faramineux de cette campagne pour le souverain anglais, preuve supplémentaire de son caractère exceptionnel : «Un trimestre de solde revenait à 45 000 livres, soit l'équivalent d'un subside annuel ordinaire accordé par le Parlement».

³¹⁹ Bien que quelques personnes attribuent à leur courage la détermination qu'ils prirent alors de quitter les côtes, je dois dire cependant qu'ils y furent contraints par le manque de vivres. Ils aimèrent mieux tenter la fortune des combats que de se voir décimés par la famine et par des privations continuelles. – p. 549

³²⁰ C'est ce que révèlent les endentures rédigées à cette occasion : CURRY A., «English armies in the Fourteenth century» dans CURRY A., HUGHES M. (éd.), *Arms, armies and fortifications in the Hundred Years War*, Woodbridge, Boydell press, 1994, p. 42

³²¹ Ibid, p. 118.

Gesta, p. 55-57 « And on the following Friday the king gave Raoul, Sire de Gaucourt, permission to leave, along with many prisoners from the town who, citizen apart, numbered about sixty knights and more that two hundred other gentlemen [...] but nevertheless under indentures and covenants, confirmed by oaths and other solemn assurances, that they would return and, at Calais, [...] surrender themselves, as prisoners who had kept faiths, to our lord the king himself or to his lieutenant or special deputy. »

Le Religieux, p. 545 « Il permit à la plupart d'entre eux d'aller où ils voulaient, après leur avoir fait jurer toutefois qu'ils reviendraient auprès de lui à la Saint-Martin d'hiver. »

Berry, p. 65 « ... par ainsi que se le roy d'Engleterre n'estoit combatu avant qu'il fust a Calaix, que les chevaliers se rendroient leurs corps prisonniers, c'est assavoir ceulx qui avoient tenu Harfleu contre lui. »

Trois textes abordent ainsi l'accord trouvé entre les défenseurs vaincus d'Harfleur et le roi anglais, légitime à réclamer l'obéissance de ceux qui sont ses prisonniers. La Gesta, véritable panégyrique royal, on l'a vu, et témoignage direct des événements, se montre précise à ce sujet : c'est à Raoul de Gaucourt, visiblement considéré comme émissaire des captifs³²², qu'on donne l'autorisation de quitter la cité conquise accompagné de soixante chevaliers et "gentlemen", notables - potentiellement ceux qu'on avait emprisonné dans l'attente d'une mise à rançon évoqués précédemment - ou hommes de guerre. L'auteur précise que cet accord est formalisé par divers serments et écrits, notamment par des d'endentures stipulant que ces hommes devront se présenter au roi ou à l'un de ses officiers à Calais, et réaffirmer ainsi leur statut de prisonnier. Le Religieux ajoute une date, celle de la "Saint Martin d'Hiver", le 11 novembre. Le Héraut Berry, lui, spécifie que l'accord ne tient que si Henri V n'est pas défait sur la route de Calais : on imagine que, le cas échéant, les prisonniers seraient défaits de leurs obligations. On constate ainsi que, à l'abri d'un danger imminent, le souverain peut s'assurer de tirer une rançon à terme en prenant le temps de circonscrire un accord par un certain nombre de garanties. Le lien qui unit le captif à son capteur semble donc, on le verra plus tard plus en détail, suffisamment solide pour laisser au prisonnier une certaine liberté dans sa condition. De même, au moins une alternative apparaît ainsi au cas où le capteur³²³ se trouve dans l'impossibilité de s'assurer de la garde de son prisonnier jusqu'à l'acquittement de la rançon. Au moment du départ d'Harfleur, on peut en tout cas constater que nul captif n'est exécuté pour avoir tenu tête au roi d'Angleterre.

C'est donc un peu plus de deux semaines après la reddition d'Harfleur que l'armée anglaise se met en route vers Calais. Elle sort numériquement affaiblie de ce premier bras de fer, par les pertes dues au combat, la garnison qu'il faut laisser sur place et surtout par la maladie. On pourrait

³²² AMBÜHL R., op. cit., p.20.

³²³ C'est à dire celui qui a autorité sur le prisonnier, qui l'a capturé.

conjecturer que les troupes ont eu le temps nécessaire à la fois pour se reposer et remettre en état l'équipement qui le nécessitait. Il a toutefois fallu évacuer les populations et rassembler les biens confisqués, entre autres tâches laborieuses : les hommes qui partent vers Calais, pour un trajet supposé durer huit jours, ne sont probablement pas en condition physique ou mentale optimales, bien que les plus malades ne soient pas du voyage. Cette étape n'était de plus pas anticipée, et pose nécessairement un certain nombre de problèmes logistiques à l'armée qui dégradent son état global sur le court terme. Si sa victoire est assombrie par des pertes inhabituellement élevées et l'impossibilité de poursuivre une campagne de sièges, Henri V peut toutefois se satisfaire de la prise d'un port d'importance³²⁴ qui lui sert lors de sa conquête normande deux ans plus tard. Le traitement des populations civiles et combattantes, bien que différencié, est clément, et permet à la propagande royale de présenter le souverain comme magnanime à l'égard d'un territoire sur lequel il doit affirmer sa légitimité. Le sort des prisonniers de guerre, loin du massacre commis à Azincourt, montre une certaine flexibilité dans le processus de rançonnement, qui permet au roi de s'assurer de toucher, à terme, la rançon dûe par les captifs tout en se soustrayant aux contraintes et potentiels dangers induits par leur garde. Ce rapport aux prisonniers de guerre et aux populations semble s'inscrire dans une certaine norme : les chroniqueurs abordés ici ne montrent en tout cas pas de signe de surprise ou de choc à ce propos.

B/ L'ÉPREUVE DE LA ROUTE VERS CALAIS

C'est ainsi libre de toute inquiétude relative aux prisonniers de guerre que l'armée anglaise se met en route vers Calais. La durée du trajet est alors estimée à huit jours de marche, ce qui ne constitue rien d'insurmontable pour une force militaire, même amoindrie et affaiblie. Toutefois, entre des conditions de voyage difficiles, des rapports parfois tendus avec les localités rencontrées, une discipline complexe à imposer et la réaction militaire du royaume de France, ce mouvement de troupes tourne rapidement à l'enlisement.

Si la réaction au retour des Anglais sur le continent, du côté français, n'a pas été suffisamment précoce pour empêcher la prise d'Harfleur, ce que déplorent un certain nombre de chroniqueurs, la semonce des nobles³²⁵ est déclarée dès le 28 août, soit dix jours après le début du siège. Le

³²⁴ Qu'on envisage alors en Angleterre comme un «deuxième Calais», contrôlant l'embouchure de la Seine : CURRY A., op. cit., p. 99.

³²⁵ TOUREILLE V. (dir.), *op. cit.*, p. 184 : «Une obligation de service armée étendue à tous les nobles et possesseurs de fiefs âgés de 15 à 60 ans, y compris à ceux qui ne sont pas directement les vassaux du roi, sans limitation ni dans le temps ni dans l'espace.»

regroupement de forces aussi nombreuses, venues des quatre coins du royaume, nécessite bien entendu plusieurs semaines : les chefs de guerre ne comptent toutefois pas laisser les Anglais se rendre à Calais sans encombre. Les différents auteurs relatent ce rassemblement.

Le Religieux, p. 545-547 « Les principaux seigneurs chargés du gouvernement de la France enjoignirent aussitôt, de la part du roi, aux gens de guerre qui étaient disséminés de tous côtés de se rassembler en toute hâte [...] leur annonçant que la fortune leur livrait pour ainsi dire l'ennemi pieds et poings liés et leur promettait une victoire facile. [...] Cependant le roi arriva à Rouen, vers le commencement d'octobre, à la tête d'une puissante armée, qui eût suffi pour anéantir plusieurs nations barbares. Il avait avec lui plus de quatorze mille hommes commandés par des chefs illustres. »

Geste des nobles françois, p. 156 « Si fist en cellui temps le roy grant mandement de ses nobles, qui le roy d'Angleterre poursuirent à toute puissance. »

Chronique normande, p. 274 « Et, en ce temps, estoient à Rouen les seigneurs de France, une grant partie, comme le duc d'Alenchon, et grant quantité d'autrez seigneurs espartiz par le paiz. »

Cordelier, p. 228 « En ce tamps, se mirent sus les princes et seigneurs de France à toute puissance pour aller lesdis Engloix. »

Pierre de Fenin, p. 59 « En tant que le roy Henry tenoit siège devant Harefleu, les seigneurs de France firent de grans assemblées pour y résister [...] Et avoient les seigneurs dessusdiz assemblé toutes leurs puissances pour combattre le roy Henry d'Engleterre. »

Ruisseauville, p. 92 « Ils retournassent [...] toudis siewant la riviere de Somme mais toudis les sievoient les franchois. »

Des Ursins, p. 708 « Pendant le siège de Harfleur, plusieurs garnisons de Français de Montivilliers et d'ailleurs, proches de cette ville, portèrent de sévères coups aux Anglais, les capturant et les tuant en grand nombre. [...] Quand les Français apprirent leur départ, ils réunirent une grande armée de soldats de métier ainsi qu'une foule de bourgeois de Paris et d'ailleurs, armés de haches, de maillets et plomb et très désireux de se battre. »

Le Bourgeois, p. 81-82 « Monsieur de Guyenne, fils aîné du roi, quitta la ville de Paris le premier jour de septembre [...] Le roi de France, son père, partit le 9 septembre pour seconder son fils ; il se logea à Saint-Denis. »

Berry, p. 65 « Et quant le connestable de France le sceut, si le fist savoir au Roy et partout le royaume comment ledit roy s'en alloit à Calaix. Et pour ce fist on savoir a tous les seigneurs de France et du royaume que ung chacun qui amoit honneur venist en Picardye pour combattre les Anglois. »

Thomas Basin, p. 40-42 « Alors les princes et les grands du royaume de France pensèrent que ce serait pour eux une grande honte s'ils laissaient partir l'ennemi chargé de butin et emmenant une foule de prisonniers, après avoir tout dévasté sur un si long parcours. Ils assemblèrent donc, avec toute la noblesse du royaume et des gens d'armes, une grande armée, quatre fois plus nombreuse et plus forte que l'armée anglaise. [...] De toutes les parties du royaume, princes grands et petits, ducs, comtes, barons, chevaliers et nobles, réunis en grand nombre, résolurent de se porter à la rencontre du roi d'Angleterre et de son armée pour lui interdire le passage. »

St Albans Chronicle, p. 50 « Indeed, throughout the whole time of the siege of the town of Harfleur, the French had called together the most powerful and brave men, chosen from those already in their company and from those in far distant regions, summoning help from all directions so that the number of them, as was said, grew to 140000 warriors. »

Dans le contexte du conflit entre Armagnacs et Bourguignons, comme l'écrit A. Sablon du Corail à propos des premiers, « La supériorité numérique [...] les contraignait à l'action sous peine de les faire passer pour des lâches et des incapables aux yeux de l'opinion »326. On retrouve dans les sources rédigées en France l'importance de cette levée, que les chroniqueurs ne manquent pas de relever; Thomas Basin insiste d'ailleurs sur cette honte qui retomberait sur les grands du royaumes dans l'éventualité où les Anglais parviendraient à s'extraire du continent sans être accrochés. Tous soulignent en tout cas l'ampleur de la semonce : les seigneurs de France s'assemblent « à grant puissance », faisant appel aux hommes de guerre de « tous côtés » pour se rejoindre à Rouen. Le Religieux souligne d'ailleurs que Charles VI lui-même, accompagné de « chefs illustres » et d'une troupe très nombreuse, se rend à Rouen³²⁷; à ce sujet, le Bourgeois souligne qu'on « exigea à Paris une taille plus importante que toutes celles qui avaient été exigées jusqu'alors »³²⁸. Si on sait que ce dernier n'est pas un franc partisan du camp armagnac, cet élément vient appuyer la dimension exceptionnelle de la réaction française. Le Religieux et Thomas Basin écrivent d'ailleurs sur la disproportion qui transparaît entre les deux forces, bien que ces estimations numériques sous la plume d'auteurs médiévaux soient encore une fois à prendre avec prudence. Une certaine pression s'exerce ainsi rapidement sur les forces anglaises. Des Ursins écrit d'ailleurs, bien qu'il soit le seul à avancer ce fait, que déjà avant la fin du siège, des garnisons françaises harcèlent les Anglais. L'auteur de Ruisseauville, lui, s'il ne s'épanche pas sur les évènements du trajet vers Calais, souligne que «toudis les suivoient les franchois»³²⁹, insistant par là sur l'aspect constant et quasi immédiat du harcèlement mis en place par les troupes françaises.

Du côté des sources anglaises, seul Thomas Walsingham dans les chroniques de Saint Alban fait état du rassemblement français, les autres chroniqueurs outre-Manche se concentrant sur le point de vue de l'armée anglaise : l'exagération numérique souligne là aussi le nombre massif de combattants rassemblés, bien que l'objectif premier soit de valoriser l'exploit à venir d'Henri V. Pour nous, l'évocation de la puissance militaire levée au sein du royaume de France, de l'organisation qui s'en suit et des premiers efforts exercés à l'encontre des troupes du roi d'Angleterre, au delà de la mise en place de l'argumentaire destiné à expliquer la victoire anglaise (si le Religieux évoque les rumeurs d'une « victoire facile », c'est pour mieux fustiger plus tard l'arrogance des nobles de France), révèle la pression rapidement exercée sur l'armée anglaise et sur ses décideurs.

³²⁶ SABLON DU CORAIL A., La guerre de Cent Ans: Apprendre à vaincre, Paris, Passés Composés, 2022, p. 192.

³²⁷ A. Curry signale que, pas encore au fait des pertes subies par les Anglais lors du siège d'Harfleur, le commandement français craint que Rouen ne soit assiégé par la suite : *op. cit.*, p.108. On l'a vu, l'idée de poursuivre la campagne est rapidement abandonnée par le commandement anglais, qui laisse d'ailleurs le matériel et le personnel nécessaire à un siège à Harfleur.

³²⁸ Le Bourgeois de Paris, p. 81.

³²⁹ Que Gérard Bacquet traduit comme «toujours les suivaient» ; BACQUET G., *Azincourt*, Auxi-le-Château, Gérard Bacquet, 1977, p. 91.

Cette pression se concrétise rapidement, dans les différents récits, par les allusions faites aux différents accrochages, difficultés et tensions qui émaillent le trajet de l'armée anglaise. Cette dernière, partie d'Harfleur dans une situation précaire, chemine donc sur sur une route largement semée d'embûches.³³⁰

Pierre de Fenin, p. 60 « Par quoy les gens du roy Henry ne peurent guengnier le passage [de Pont-Rémy], et si perdirent pluseurs de leurs gens. »

Perceval de Cagny, p. 98 « ... le roy d'Engleterre [...] cuida venir passer la rivière de Somme à gué par ung lieu nommé la Blanchetacque. Le duc d'Alençon [...] ouparavant que ledit d'Engleterre peust

estre audit passage, et lui rompit son chemin. Et tant en fist que il esconvint audit d'Engleterre monter contremont ladite riviere pour trouver aucun passage et, en ce faisant, lui et ses gens eurent moult grant deffaulte de vivres. »

Ruisseauville, p. 92 « ... ils avoyent tres grand disette de boire et de mangier et sy estoyent moult travailliet de chevaulchier et d'aler à piet car il faisoit tres lait tems de pleuve et de vent. »

Des Ursins, p. 709 « Lorsqu'ils [les Anglais] traversaient bois et forêts l'infanterie française en tuait aussi, car les prisonniers n'étaient pas rançonnés. »

Le Bourgeois, p. 82 « Le 20 du même mois [septembre], les seigneurs de France apprirent que les Anglais marchaient vers la Picardie ; monsieur de Charolais les suivit de si près que les Anglais ne purent pas emprunter les chemins qu'ils souhaitaient. »

Berry, p. 65-66 « ... et se pendent lesdiz connestable et les mareschal alerent au devant d'eulx [les Anglais] a Abeville pour les garder de passer la rivière de Somme, et si firent ilz, car ilz les tindrent bien XV jours devant qu'ilz peussent passer ladite rivière. [...] lesquieulx queroient a mengier, car ilz n'avoient que manger, s'ilz ne le trouvoyent a grant peine. »

Gesta, p. 63 « We therefore passed through that area by way of the middle of the town, the entrance to which we found strongly barricaded with large trees placed across our route and with other obstacles [...] But then [près d'Abbeville], all at once, we were told by our scouts and mounted patrols that the bridges and causeways had been broken, and that a great part of the French army was on the opposite bank to obstruct our passage [...] And then at the time we thought of nothing else but this: that, after the eight days assigned for the march had expired and our provisions had run out, the enemy, craftily hastening on ahead and laying waste the countryside in advance, would impose on us, hungry as we should be, a really dire need of food [...]so very few as we were and made faint by great weariness and weak from lack of food [...] against our men a part of the French army which had assembled there also. But they were soon put to flight by our men, some of them being killed and two of their men-at-arms captured. »

Liber Metricus, p. 43-44 « Everywhere the bridges and causeways were broken by the enemy. [...] The French devastated the farms, the vineyards and food supplies. They were keen to harry the people by hunger so that they might ruin them completely by making them weak and without even fighting. [...] From Corbie a serious sortie was launched. The French were pu to flight by the enemy sword [...] The French troops tried to repel them through the troops. A few cavalry put them to flight, by attacking them. »

St Albans Chronicle, p. 50 « ... the king and his very small band who were thin from hunger, from bloody flux, and from fever. When the English made camp to share out their victuals, there was such a shortage of bread in the army that many had to eat hazelnuts and roast meat in the place of bread. They were all forced by adverse fortune to drink water for the space of nearly eighteen days. [...] In addition, they were exhausted from the journey, weakened by the need to keep watch, and debilitated from the cold

³³⁰ CURRY A., *op. cit.*, p.125-164 : détaille notamment avec minutie le parcours de l'armée anglaise, la chronologie et les différentes localités traversées et rencontrées.

nights. [...] The king passed over the river which blocked his way, but not without great difficulty since the French had broken the bridges by which he might have been able to effect a short cut. »

Vita Henrici Quinti, p. 57 « After this the army set out in order on the march, but this was immediately discovered by the enemy who moved on, despatching many horsemen and footmen to try to lay waste the whole country of victuals for men and horses so that the English would not be able to find any food. »

Vita et Gesta, p. 66 « Having discovered by which route the king had arranged to pass with the army, the enemy, going ahead, was stripping its own country of victuals as much as they possibly could. The English, however, were providing the necessary food for themselves as well as they could although not without a great effort. [...] the fort of Corbie came into sight. When the English, with bannerds on display, had presented themselves at these places, mounted troops of armed men [...] went out of the town and engaged in fight against the English with a martial impetus. »

De Illustribus Henricis, p. 77 « Then he [Henri V] moved on his host to Eu where he found all the bridges of the area destroyed and all the causeways broken so that no one could effect a crossing. He also found that all victuals had been either removed or hidden [...] to a field called Corbie where the French, suddenly coming on, were put to flight by the actions of the archers. »

Brut 1, p. 91 « The French heard of his [Henri V] coming and were determined to stop his way so that he might not pass in that direction. To this end they broke all the bridges where ever there was a crossing for horse or man. »

Il semble ici intéressant de traiter séparément les sources rédigées par des chroniqueurs français et celles provenant d'Angleterre. En effet, là où les premières se concentrent généralement sur les mouvements de troupes et escarmouches, et se montrent relativement concises, les secondes sont plus loquaces sur les conditions de vie des hommes de guerre au quotidien. Ainsi, Pierre de Fenin, le Bourgeois et le héraut du Berry évoquent des manœuvres françaises visant à bloquer les ponts et gués qu'Henri V souhaite emprunter. Par là, le temps de trajet de l'armée anglaise s'en trouve considéralement rallongé : les chroniqueurs nous avaient appris que les provisions embarquées l'étaient pour une durée de huit jours. Perceval de Cagny et le Héraut précisent ainsi que ces barrages, en forçant les Anglais à rebrousser chemin et trouver des itinéraires alternatifs, ajoutant par là de longues journées de marche, entraînent au sein des troupes une pénuries de vivres. À cette marche forcée s'ajoute, nous apprend le chroniqueur de Ruisseauville, connaisseur de la région, un temps particulièrement humide et venteux. On imagine d'ores et déjà sans peine un quotidien particulièrement ardu à endurer. À cela s'ajoutent, selon Des Ursins, des embuscades tendues par des détachements français dans les forêts et sous-bois. L'auteur précise d'ailleurs là-dessus que ces escarmouches occasionnent des pertes significatives au sein des troupes anglaises puisqu'aucun prisonnier n'est fait. On conjecture que les hommes pris lors de ces accrochages sont essentiellement des éclaireurs et fourrageurs³³¹ et ne constituent donc pas des proies intéressantes à rançonner. On peut là encore concevoir l'impact psychologique de tels incidents sur le moral des

³³¹Et donc certainement des archers ou gens de pied qui, on le verra par leur profil, s'insèrent difficilement dans le processus de la rançon. TOUREILLE V. (dir.), op. cit., p. 149.

forces anglaises, qui évoluent en territoire particulièrement hostile. Les textes originaires d'Angleterre appuient particulièrement cet aspect.

Grâce à la présence de chroniqueurs d'importance au sein de l'armée pendant cette période, notamment l'influent auteur de la Gesta, on connaît en effet un nombre important de détails sur le quotidien de l'armée anglaise. Si ce dernier, par son profil et sa visée³³², a largement tendance à attribuer à la volonté divine les fortunes et mésaventures du roi et de ses forces, et potentiellement à amplifier les difficultés rencontrées par les Anglais afin d'augmenter la portée de leur succès, les liens qu'on peut établir avec les rapports d'auteurs d'obédience française que l'on vient d'aborder permettent, pour nous, d'accorder un crédit certain aux dires de la Gesta. Le chroniqueur confirme ainsi la dégradation de l'état physique des hommes dû au manque de nourriture entraîné par le harcèlement et les manœuvres des troupes adverses. Il va ainsi jusqu'à évoquer l'évanouissement de certains hommes. À ces difficultés, Thomas Walsingham rappelle que les corps sont toujours affligés par la dysenterie, et que les froides nuits d'octobre s'ajoutent à l'émergence de fièvre. Le manque de provisions convenables aggrave cet état de fait : les hommes sont contraints de se nourrir de « noisettes » et de viande qu'ils parviennent à se procurer, et à boire l'eau des sources qu'ils croisent sur leur route³³³. Dans la continuité des conditions de vie du siège d'Harfleur, les dispositions sanitaires sont donc ici considérablement dégradées³³⁴, et une irrémédiable souffrance des corps en découle. Le commandement français a d'ailleurs consience de ces difficultés et de leur effet sur le moral des hommes, et semble ordonner une pratique intense de la terre brûlée : Thomas Elmham, Tito Livio et le Pseudo Elmham, en plus de l'auteur de la Gesta, évoquent l'emploi de cette tactique et sont rejoints à ce sujet par le chroniqueur de Ruisseauville et le Bourgeois, qui dénoncent la propension de certaines troupes employées par les chefs français à vivre sur le pays³³⁵. La mention de ponts rompus devant les Anglais pour les empêcher de traverser les cours d'eau se retrouve ici dans tous les textes d'Angleterre à l'exception de celui de Capgrave, tandis qu'un accrochage près de Corbie, remporté par les Anglais, est mentionné dans le Liber Metricus et la Vita

³³² Voir Présentation des sources.

³³³ Il pourrait s'agir ici du type de nourriture que la *Vita et Gesta* mentionne en relativisant le manque de provisions au sein de l'armée.

³³⁴ Nicolas Vissière évoque en particulier ces froides nuits à la belle étoile, couplées à une alimentation largement dégradée, comme un facteur fréquent de maladie au sein des armées médiévales : VISSIERE L., «Sièges empoisonnés. Guerre de siège et maladies à la fin du Moyen Âge» dans BAECHLER J., BATTESTI M., *Guerre et santé*, Paris, Hermann, 2018, p. 71-83.

^{335..} les sievoient les franchoient et costioyent et sans riens faire fors que reuber et piller villes et moutiers, abbeyes et violer femes, - Ruisseauville, p.92; Les gens d'armes de France firent autant de mal aux pauvres gens que les Anglais. Il n'y firent en tout cas aucun bien. - Le Bourgeois, p. 81. À noter qu'on cite ici deux auteurs plutôt hostiles aux Armagnacs.

et *Gesta*. Ces différents éléments revêtent une importance qui n'est, pour nous, pas à négliger dans la tournure des évènements liés à l'exécution. Hervé Drévillon écrit qu'une « bataille est un évènement par décret »³³⁶, que ses frontières temporelles et géographiques sont à déterminer : on peut voir, dans cette succession de faits militaires et logistiques, les prémices d'Azincourt.

Le sort des habitants d'Harfleur, on l'a dit, s'est inscrit dans une certaine norme d'interaction entre population civile et force armée. Les décisions d'Henri V, mis en difficulté lors du trajet de son armée vers Calais, apparaissent généralement moins clémentes vis-à-vis des localités rencontrées.

Le Religieux, p. 554 « J'ai su de bonne part qu'ils étaient tellement aux abois, qu'au lieu de rançonner à prix d'argent les habtitants des villes et des campagnes, ils se contentaient de leur demander des vivres. »

Pierre de Fenin, p. 60 « ... devant la ville d'Eu y eut grant escarmuche des Franchois et des Englez [...] et [Henri V] assailli la ville pour avoir passage par-là. »

Des Ursins, p.688, p. 708 « ... les soldats [anglais] s'y étaient installés en garnison après avoir incendié la ville dont les habitants étaient presque tous partis, quelques-uns s'étant réfugiés dans l'abbaye avec leurs biens. L'église avait été convertie en écurie, les chevaux étaient installés dans les chapelles et jusque sur le grand autel, sans le moindre respect pour l'édifice religieux de la part des soldats qui avaient brisé les coffres de ces braves gens, pris les biens qui s'y trouvaient, fait sortir les femmes de l'église et les avaient violées. [...] Le roi d'Angleterre partit avec environ quatre mille archers et autres combattants [...] causant sur son chemin d'innombrables dévastations, incendies, meurtres, enlèvements d'enfants. »

Berry, p. 66 « ... et trouverent ung village au bout de ladite chaussee ou ilz trouverent grant foison chair cuite, bouilliéé et rostie et pain et vin, que les Francoys avoyent laissé de haste de partir. Si se chargerent les Englois de ses vivres, combien qu'ilz estoient a pié. »

Thomas Basin, p. 39 « ... il [Henri V] prit chemin au travers du pays de Caux, ravageant tout sur son passage, puis, traversant la Somme, il pénétra en Picardie. »

Gesta, p. 62 «Among other most pious and worthy ordinances, he commanded that, under pain of death, no man should burn and lay waste, or take anything save only food and what was necessary for the march, or capture any rebels save only those he might happen to find offering resistance. [...] And its garrison [Arques] shot stones at us from their guns to make us keep our distance and prevent us from coming close [...] And afer a short time the king sent to the garrison to ask for free passage, and they, after negotiating for terms and having given hostages, granted the king free passage and a fixed amount of bread and wine with which to refresh the army, in order to ransom their town and neighbourhood from being burnt. »

Liber Metricus, **p. 44** « Soon the king sent to ransom villages near Nesle. They did not respond. Out of anger, he set fire to them. »

Vita Henrici Quinti, p. 57 « The English amry moved on slowly without any haste and were able to be refreshed with food and drink, and forage for horses from towns and fortresses because the latter had been made much afraid by the defead of Harfleur. »

Vita et Gesta, p. 66 « The king's army, proceeding by the will of fate marching each day without being disturbed, in due and appropriate order and without the inconvenience of excessive haste,

³³⁶ DRÉVILLON H., Batailles : scènes de guerre de la Table Ronde aux Tranchées, Paris, Éditions du Seuil, 2007, p. 10.

received provisions from some fortified place, which were somewhat struck by fear. These were given in accordance to the size of the place but, were offered spontaneously by the guards of those places. [...] The neighbouring fortresses, wanting to avoid the indignation of the king, refreshed his army with provisions. »

Les versions varient selon les chroniqueurs à ce sujet, et nous donnent un aperçu des différentes sortes de relations entre l'armée anglaise et les populations civiles au cours de la marche depuis Harfleur. Le Héraut Berry esquive la problématique en indiquant seulement que les vivres prises par les Anglais sont trouvées suite aux déplacements précipités des habitants. Si cette mention absout les troupes anglaises de tout excès, un corps de plusieurs milliers d'hommes affamés ne peut pas espérer être nourri ainsi, d'autant que la tactique française évoquée plus tôt ne laisse guère de restes derrière elle. Pour le Religieux, le roi³³⁷ « demande » ainsi des provisions pour nourrir ses troupes aux localités traversées, villes incluses, plutôt que de soumettre les individus à la rançon : cette remarque, formulée ainsi, nous incite à penser que, contrairement à la situation de fin du siège, on s'attend à ce que les populations soient ici rançonnées sans distinction de rang ou de richesse. Il semblerait que, nécessité faisant loi, leur tranquillité soit échangée contre des vivres, ce que confirme l'auteur de la Gesta, d'obédience opposée. Celui-ci écrit d'ailleurs que des dispositions sont prises, par des ordonnances royales³³⁸, pour encadrer les potentielles exactions que pourraient commettre les troupes et n'autoriser que le prélèvement de vivres ; pour Pierre de Fenin et Des Ursins, pas franchement adeptes du souverain anglais, les troupes anglaises abusent effectivement des populations, le second n'hésitant pas, une fois encore, à leur imputer un certain nombres d'horreurs et de blasphèmes. On trouve d'ailleurs dans sa version une première mention de « meurtres », qui pourrait s'approcher de ce que subiront les prisonniers à Azincourt. Plus étonnamment, dans son Liber Metricus, Thomas Elmham se fend d'une rare critique du souverain qui, devant le refus des habitants de Nesles de se soumettre à la rançon, met le feu à la place "de colère". Dans la Vita Henrici et la Vita et Gesta, qui déjà n'insistaient pas sur le manque de vivres au sein de l'armée, celle-ci chemine sans peine au travers des terres, et est spontanément ravitaillée par les villes et forteresses rencontrées, frappées de peur devant les vainqueurs d'Harfleur. Cette version, en excluant tout rapport de force autre que psychologique, s'éloigne particulièrement des autres récits, et a certainement pour visée de présenter les forces du roi comme des combattants à l'aura redoutable. On peut toutefois prendre en compte l'ensemble de ces récits,

337 Par le biais de ses chefs de retenue, comme il est d'usage : CURRY A., op. cit., p. 160.

³³⁸ Anne Curry donne un tour d'horizon de l'usage des ordonnances royales par Henri V pour cadrer le comportement de ses troupes dans CURRY A., «The military ordonnances of Henry V : texts and contexts» dans GIVEN-WILSON C., KETTLE A. et SCALES L. (dir.), *War, governement and aristocracy in the British Isles, c.1150-1500 : essays in honour of Michael Prestwich*, Woodbridge, The Boydel Press, 2008, p. 364-388.

et en déduire que le contexte et les nécessités du moment semblent, déjà, modeler le rapport de l'armée du roi à ceux qu'elle a à sa merci.

L'auteur de la *Gesta* évoque, on l'a vu, souligne les mesures de discipline adoptées par Henri V pour cette campagne. Celles-ci transparaissent particulièrement à travers un évènement mentionné dans quatre textes anglais.

Gesta, p. 69 « And there was brought to the king in that field a certain robber, an Englishman who, in God's despite and contrary to the royal decree, had stolen and carried off from a church (perhaps thinking it was made of gold) that pyx having been found in his sleeve. And in the next hamlet where we spent the night, by command of the king, who was punishing in the creature the wrong done to the Creator (as Phinehas did with Zimri), and after sentence had been passed, he met his death by hanging. »

Liber Metricus, p. 44 « Having been caught with a pyx containing the body of the Lord after the fighting, a man was hanged because of his crime by the order of the King. »

Vita Henrici Quinti, p. 57 « It was announced to the most Christian king that a certain silver vessel had in which the body of Christ had been accustomed to be kept had been stolen from a certain church. Then the king ordered his host to halt until the religious sacrilege be expiated. [...] Those who had committed the sacrilege were led out throughout the whole army and hanged on a high tree until dead. »

Vita et Gesta, p. 66 « Around that time, in violation of the statutes of the king, some Englishman secretly stole from a church the box in which the body of Christ was accustomed to be kept; informed about that matter the king ordered all his battle lines to stop, and refused to proceed further before a just sentence of death was passed on the person who had committed the sacrilege. The robber, dragged before the while army after the proclamation of his sentence, finished his miserable life by being hanged on a tree near the very church which he had robbed. »

L'épisode rapporté ici est le suivant : un Anglais, sans que l'on connaisse son rang ou son rôle, est accusé du vol d'un ciboire, vase destiné à accueillir l'hostie, dans une église près de laquelle l'armée chemine. L'auteur de la *Gesta* précise que le voleur pense probablement que l'objet est en or, et possède une certaine valeur pécuniaire³³⁹ : on imagine que c'est effectivement le mobile le plus probable, et on peut par là conjecturer que l'individu n'appartient pas aux corps d'armée les plus aisés, et qu'il est probablement un archer ou un des *gens de pied* pour qui la campagne militaire n'est pas synonyme de fortune potentielle³⁴⁰. Les auteurs sont globalement d'accord sur le destin de l'individu : il est condamné par le roi lui-même à être pendu jusqu'à la mort. Signe de la gravité de la situation, bien qu'étonnant, la *Vita Henrici Quinti* et la *Vita et Gesta* indiquent que l'armée, toujours harcelée, s'arrête dans son périple le temps que l'affaire soit entendue ; pour la *Gesta*, c'est à la halte suivante que le jugement est rendu. Toujours est-il qu'en plus d'être

³³⁹ Valérie Toureille écrit à ce sujet que les hommes de guerre en campagne ont tendance à se «criminaliser», que la criminalité s'y banalise. TOUREILLE Valérie, *Crime et châtiment au Moyen Âge*, Paris, Le Seuil, 2013, p. 307. 340 TOUREILLE V., *Guerre et société*, 1270-1480 (dir.), Paris, Atlande, 2013, p. 148.

intransigeant sur l'écart de comportement³⁴¹ et diligent à ce sujet, le roi, fidèle à sa réputation³⁴², fait de ce cas un exemple en mettant à mort le coupable devant l'ensemble de ses forces. Cet épisode est particulièrement intéressant pour nous puisqu'il met en avant la discipline instaurée par le chef de guerre sur ses hommes : par le rapport certain d'autorité du général sur ses troupes et le destin mortel de l'individu jugé hors-la-loi, il apporte un éclairage qui affinera notre point de vue sur le massacre à venir. Il s'agit enfin d'un fait vivant uniquement dans les sources anglaises, qui ne met ainsi pas dans la balance une animosité éventuelle à l'égard du roi, et incarne au contraire un moment valorisant pour la figure royale.

L'auteur de la *Gesta* évoquait dans un extrait évoqué précédemment la prise de deux prisonniers au cours d'échauffourrées. Il semblerait, à la lecture de certaines sources anglaises, que les prisonniers capturés au cours du trajet vers Calais aient joué un rôle, au-delà de leur simple valeur marchande.

Gesta, p. 63-67 « And, meanwhile, a report was spread in the army by certain prisoners that a great host of the French had made ready to engage us. Meanwhile, as a result of information divulged by some prisoners, a rumour went the round of the army that the enemy command had assigned certain squadrons of cavalry, many hundreds strong and mounted on barded horses, to break the formation and resistance of our archers when they engaged us in battle. The king, therefore, had it proclaimed throughout the army that every archer was to prepare and fashion for himself a stake or staff. »

Liber Metricus, p. 43-44 « There was a rumour among the people through certain captives that they would shortly be engaging with the enemy in battle [...] Indeed certain group of prisoners declared that the enemy wished to draw near so that they might break the battle lines of the archers by use of force. The king ordered the latter to prepare shaped stakes to fix in the ground. »

Vita Henrici Quinti, p. 57 « In a few days, through the help of certain men of the region who had been taken captive by the army, they came to a passage of the river suitable for crossing, which had not previously been known about, so that they were able to cross over to the other bank. »

C'est une fois de plus uniquement par des sources anglaises que cet aspect de la relation entre l'armée anglaise et ses prisonniers nous apparaît. Si l'on trouve peu d'informations sur la prise de captifs depuis le départ d'Harfleur, le témoin majeur qu'est l'auteur de la *Gesta* peut être cru lorsqu'il écrit qu'à au moins une reprise des hommes sont capturés, sans que soit spécifiée leur condition ; de même, aucune source ne dément formellement la présence de prisonniers d'Harfleur au sein de l'armée, même si le sort de l'immense majorité d'entre eux semble avoir été réglé au moment de quitter la ville. Trois chroniqueurs nous apprennent en tout cas qu'à au moins deux reprises, un ou plusieurs captifs renseignent le commandement anglais à propos de mouvements de troupes adverses. Dans la *Gesta* et le *Liber Metricus*, les auteurs écrivent que ce sont d'ailleurs ces

³⁴¹ On abordera ultérieurement le sacrilège que constitue ce vol et l'importance de cet aspect dans la condamnation.

³⁴² BARKER J., Henry V and the battle that made England, Londres, Back Bay Books, 2007, p. 52.

captifs qui renseignent Henri V sur le plan de bataille français, et la charge massive de cavalerie qui en est le point central. Ce sont ces informations qui poussent alors le souverain anglais à faire fabriquer par ses hommes les pieux destinés à protéger les rangs des archers. S'il est tout à fait envisageable et logique qu'on puisse soutirer ce type d'informations à des prisonniers, il faut noter que l'utilisation de ce type d'équipement n'est pas une nouveauté et qu'en chef de guerre avisé³⁴³, le roi anglais est probablement conscient de la nécessité de protéger ses unités clés³⁴⁴. Bien qu'aucune précision ne soit donnée à ce sujet, on pourrait également imaginer que l'information soit ici utilisée comme un moyen d'échange par les captifs, une manière d'acheter la libération. Il est toutefois à noter qu'il s'agit là d'une trahison, alors punie de mort³⁴⁵. Dans la Vita Henrici Quinti, les captifs trouvent une autre utilité puisque, connaissant visiblement bien la région, ils orientent l'armée vers un itinéraire leur permettant de passer d'une rive à l'autre. Mis en perspective, dans les deux cas, si ces faits sont avérés, la prise de prisonniers et leur conservation s'avère cruciale pour l'armée anglaise : on a vu que les troupes ne peuvent alors se permettre de s'égarer, risquant de s'affaiblir toujours plus voir d'être accrochés par les forces françaises, et l'on verra le rôle décisif joué par les pieux durant l'affrontement. Dans ce cas, l'exécution systématique des prisonniers, même sans valeur économique, telle que pratiquée par "l'infanterie française" selon Des Ursins, semble être une solution de bien moindre intérêt et questionne.

Différents éléments permettent ainsi d'affirmer qu'avant même que la bataille ne soit envisagée, l'armée d'Henri V subit une intense épreuve physique et mentale entre son départ d'Harfleur et le passage de la Somme³⁴⁶. Celle-ci vient s'ajouter aux séquelles du siège. La pression exercée sur les hommes est intense, entre les difficultés inhérentes à la vie de l'homme de guerre en campagne, ensemble d'élements que Philippe Contamine nomme « l'aventure de guerre » ³⁴⁷, exacerbées ici par les différentes spécificités décrites, les manœuvres militaires dont ils sont la cible et la discipline exigée par la figure royale. Dans ce contexte, le rapport aux populations, rançonnables d'après les chroniqueurs, est altéré par les circonstances : on préfère le tribut en nourriture plutôt qu'une rançon pécuniaire. Le temps n'est plus aux négociations élaborées mais aux menaces. La logique d'installation mise en avant à l'issue du siège n'est plus de mise puisque l'urgence pousse l'armée, rapidement privée de provisions, à vivre sur le pays voir à commettre des exactions, reconnues par

³⁴³ BARKER J., op. cit., p. 26-40.

³⁴⁴ BRADBURY J., The Medieval Archer, Woodbridge, The Boydell Press, 1985, p. 116-138.

³⁴⁵ TOUREILLE V. (dir.), op. cit., p. 129.

³⁴⁶ Étape que l'auteur de la Gesta décrit en détail, p. 73.

³⁴⁷ CONTAMINE P., "Un contrôle étatique croissant. Les usages de la guerre du XIVe au XVIIIe siècle : rançons et butins" dans CONTAMINE P. (dir.), *Guerre et concurrence entre les États européens du XIVe au XVIIIe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, p. 200.

certains chroniqueurs anglais. Il en va visiblement de même des prisonniers de guerre : le processus de rançonnement n'est jamais cité et s'efface devant le besoin d'informations, qui pourrait d'ailleurs constituer une porte de sortie pour les captifs. La seule exécution mentionnée par les chroniqueurs, expéditive, résulte ici du jugement d'un crime et concerne un homme de guerre anglais, un cadre donc bien différent du meurtre de masse à venir qui implique toutefois déjà une décision royale : elle met en avant ce que Richard Kaeuper décrit comme "la discipline et la subordination qui accompagnaient la solde du roi"³⁴⁸. Propre aux textes anglais, la mention de cette mise à mort apparaît en tout cas valorisante pour l'image d'Henri V aux yeux des chroniqueurs qui la relate.

C/ SE RÉSOUDRE À L'INÉVITABLE CONFRONTATION

L'armée anglaise franchit ainsi la Somme à gué, jusque-là obstacle principal à son avancée et point central de la stratégie des commandants français, le 19 octobre. Il faut une après-midi entière aux hommes fatigués pour effectuer le passage. Philippe Contamine rappelle que l'homme d'arme moyen porte alors jusqu'à 20 kg d'équipement, 35 kg pour le chevalier³⁴⁹. Ce poids significatif rend cette traversée plus ardue encore. De plus, les Anglais sont loin d'être tirés d'affaires : l'auteur de la *Gesta* souligne la présence de patrouilles françaises qui tentent de prévenir le passage de l'armée royale³⁵⁰. Les différents chroniqueurs abordent l'impasse dans laquelle semble se trouver à ce moment le souverain anglais.

Une fois de plus, les récits variés des chroniqueurs nous fournissent un ensemble d'informations qui varient selon les points de vue adoptés. Pour les chroniqueurs anglais, il s'agit ainsi bien souvent d'appuyer encore plus sur l'urgence de la situation de l'armée anglaise à ce moment, encerclée et aux abois.

Gesta, p. 75 « Nevertheless, on the morrow, namely the sunday [20 October], the duke of Orleans and the duke of Bourbon, who are very closely related to the French king and were in command of the French army, sent a message to our king by three heralds that they would do battle with him before he reached Calais, although they did not assign a day or place. »

 $\textbf{Liber Metricus, p. 45} \ \, \text{``The dukes of Orléans and Bourbon sent their messengers to the king that they would give battle against him. No day or place was assigned by them. ``}$

³⁴⁸ KAEUPER R. W., Guerre, justice et ordre public : La France et l'Angleterre à la fin du Moyen Âge, Paris, Aubier, 1994, p. 37

³⁴⁹ CONTAMINE P, Azincourt, Paris, René Julliard, 1964, p. 87.

³⁵⁰ L'auteur de la Gesta donne un récit détaillé de cet épisode, dans lequel le roi joue un rôle central et les troupes anglaises infligent un revers à un groupe de combattants français envoyés pour prévenir la traversée. p. 75.

Vita Henrici Quinti, p. 57 « The disease which had infected the English and the number of knights who remained with the king in the army were known to the French. They had in mind the long distance the English had travelled and the many days they had journeyed without any physical recuperation, and they also thought of how they were congregated together in a great multitude. It did not seem possible that so small a number could resist them. »

Vita et Gesta, p. 67 « The French, considered the fact that, as mentioned before, the royal army was severely depleted, and believed that the king himself, exhausted by the long-lasting toils, was driven to a complete confusion [...] They did not believe that the English troops could resist their multitude because they were small in number and exhausted by the effects of famine, hardship, illness and other burdens [...] through the mediations of the embassy of three heralds, that they were going to give battle to the English. »

Capgrave, p. 77 « Crossing a marsh and the river Somme, by a causeway where he again sustained an attack by the French, the duke of Orleans and the duke of Bourbon sent to him that he should prepare himself for battle to be fought very soon. No place and no date was given but with great pomp the envoys bearing the news returned. »

John Hardyng, p. 84 « On sunday next the duke of Orléans and the duke of Bourbon sent three heralds to the king saying that they would give battle. »

C'est donc le dimanche 20 octobre, dès le lendemain de la traversée de la Somme, qu'Henri V est prévenu par les chefs de guerre français qu'il lui faut les affronter. La Gesta, le Liber Metricus, De Illustribus Henricis et la chronique d'Hardyng spécifient que ce sont les ducs d'Orléans et de Bourbon, princes de sang et figures majeures du royaume de France³⁵¹, qui transmettent en leur nom le message au souverain anglais. Par là, l'importance des forces en jeu transparaît. Ce sont d'après eux trois hérauts qui viennent délivrer le message, qui stipule que l'affrontement aura lieu sans en définir ni l'endroit ni le moment. Tout au plus se doute-t-on de l'imminence de l'affrontement, puisque l'auteur de la Gesta écrit que les hérauts informent le roi d'Angleterre qu'ils ne le laisseront atteindre Calais à aucun prix. Dans la Vita Henrici Quinti et la Vita et Gesta, les auteurs délivrent une fois de plus deux récits similaires, et insistent sur les faiblesses anglaises - fatigue, maladie et détresse - que l'on a mis en avant précedemment. Toutefois, ils soulignent ici que le commandement français a tout à fait conscience de ces données et pousse justement au combat devant l'évidente précarité de la situation anglaise. On y voit une remise en cause de l'honneur de l'adversaire et une manière plus subtile que chez leurs homologues de France d'en critiquer la chevalerie. Tito Livio rappelle enfin l'écrasante supériorité de l'armée française à ce moment et souligne une fois de plus à posteriori l'improbabilité de la victoire. Le soulagement qui a pu être ressenti à l'issue du passage est ainsi de courte durée : dès le lendemain, les troupes anglaises savent qu'elles doivent mener bataille. Des sources françaises diffèrent toutefois de ce récit de manière notable :

³⁵¹ Et tout particulièrement du parti Armagnac : A. Sablon du Corail insiste sur le fait que plutôt que le royaume de France, ce sont les Armagnacs qui affrontent les troupes anglaises à Azincourt, retranscrivant par là un sentiment que l'on retrouvera dans certaines chroniques. SABLON DU CORAIL A., *op. cit.*, p. 192.

Le Religieux, p. 554 « ... ils avaient alors devant eux, en flanc et sur leurs derrières, les illustres ducs et comtes, qui avec des troupes nombreuses gardaient soigneusement les routes et le cours des rivières, et tous les chemins et les passages, afin de leur couper toute retraite, et si les Français avaient persisté dans cette tactique, ils auraient sans aucun doute remporté sur l'ennemi une victoire complète et peu sanglante. »

Cordelier, p. 228 « Mais les princes et seigneurs de France le poursievirent jusques audit pais d'Artoix, et tant que il ne polt eschapper sans eulx livrer bataille, non obstant que il avoit jà passé les rivières d'Oise, d'Autye et de Somme. »

Perceval de Cagny, p. 99 « ... et se misdrent entre eulx et la ville de Calays et tant les hardoierent que ilz se trouverent prez une place nommée Gincourt. »

Ruisseauville, p. 92 « ... et a dont li connetables de Franche et plusieurs prinches de Franche les adevanchièrent et vinrent a une ville qui est nomée Agincourt et leurs cloirent le pas [aux Anglais]. »

Le Bourgeois, p.82 « Les princes de France les poursuivirent et les rattrapèrent dans un lieu nommé Azincourt, près de Saint-Crépinien. »

Berry, p. 66-67 « Et ainsi y envoierent leurs heraulx, ausquieulx le roy d'Angleterre fist grans dons, et accepta et promist de venir ou champ et de combattre ad ce jour sans nulle faulte ; dont il fist le contraire car il s'en alla passer en ung lieu qu'on dit Beauquesne, affin que le plus tot qu'il porroit il peust recouvrer et estre a Calaix. [...] Et lors le connestable et lesdiz seigneurs qui tous les jours croissoient de gens vindrent au devant des Anglois sur le passaige d'une riviere en ung village nommé Blangy, et les cuidèrent combattre ce jeudi ; mais les Anglois demanderent treves jusquez au lendemain, lesquelles leur furent baillees. »

Les mentions de contacts entre les deux camps ne sont donc pas aussi tranchées. Le Religieux insiste sur l'importance des manœuvres des troupes françaises et sur l'encerclement imposé à l'armée anglaise. C'est pour lui l'occasion d'insinuer, comme souvent entre ses lignes³⁵², que la victoire aurait dû aller aux partisans du roi de France si les chefs de guerre, faisant fi de leur arrogance en ne risquant pas la bataille rangée à tout prix, avaient maintenu cet étau jusqu'à la reddition anglaise. Les chroniques du Cordelier, de Ruisseauville et du Bourgeois rappellent la présence de princes et grands officiers du royaume sur le terrain, sans nécessairement les nommer. Il s'agit ici avant tout de donner de l'ampleur au récit et aux événements en invoquant des personnages majeurs³⁵³, auront un rôle certain à jouer dans la tournure prise par la bataille à venir. C'est à ce moment qu'apparaissent les premières mentions d'Azincourt, près de laquelle, d'après De Cagny, le Bourgeois et le chroniqueur de Ruisseauville, l'armée anglaise est finalement arrêtée. D'après ces récits, la marge de manœuvre du souverain anglais est ainsi réduite et ce sont les troupes du royaume de France qui sont entièrement à l'initiative de la bataille.

On doit noter que Gilles le Bouvier, le héraut Berry, donne un compte-rendu quelque peu éloigné des auteurs mentionnés précédemment et qui s'approche par certains aspects des textes anglais.

³⁵² Voir Présentation des sources.

³⁵³ GUENÉE B., op. cit., p. 23.

L'auteur évoque entre les lignes l'urgence qui s'installe au sein du commandement français une fois la Somme franchie par Henri V. Les chefs de guerre ont à ce moment conscience que les difficultés majeures liées à sa marche sont derrière lui, et qu'il peut rallier Calais très rapidement³⁵⁴. C'est à ce moment que des hérauts sont envoyés, dans une certaine précipitation, pour annoncer la bataille le jeudi suivant, le 24 octobre. Si Henri V, dans le récit, accepte le combat, le Héraut dénonce une certaine duplicité en relatant une tentative d'évasion de l'armée anglaise vers Calais. L'urgence s'imposant toujours plus et l'armée française se renforçant de jours en jours, les seigneurs et officiers355 font alors directement savoir qu'ils iront au combat face au roi le jeudi suivant, le 24 octobre donc. Il signale toutefois une ébauche de négociation anglaise, qui demande à repousser l'affrontement d'une journée de plus. Sans explication supplémentaire de la part de l'auteur, cet élément peut nous sembler étrange, puisque chaque jour qui passe affaiblit les forces anglaises tandis que les rangs français se renforcent : ceux-ci acceptent, donc, que le combat ait lieu le 25 octobre. On l'a dit, par sa fonction de héraut, Le Bouvier dispose certainement de sources et témoignages qui diffèrent des autres chroniqueurs. Si attribuer au souverain anglais ces tentatives de se dérober à la bataille est cohérent avec une version d'obédience française, on peut toutefois trouver un sens certain, dans le contexte critique qu'on a pu aborder, à des manoeuvres d'évitement d'un combat largement en défaveur des anglais. Aucunement contraint par une visée propagandiste, Le Bouvier nous renseigne ici possiblement sur une une tentative bien réelle.

On se doit de noter que deux textes évoquent, possiblement dans une dynamique similaire à ce que l'on vient d'aborder, une tentative de négociation de la part d'Henri V. Celui-ci aurait ainsi tenté de se sortir de cette situation par la voie de la diplomatie.

Le Religieux, p. 555 « Mais quand ils virent qu'il fallait combattre avec des troupes quatre fois plus nombreuses que les leurs et commandées par les principaux ducs, comtes et barons de France, ils envoyèrent des députés auxdits seigneurs, le 24 octobre, pour leur offrir la réparation de tous les dommages qu'ils avaient causés, et la restitution de tout ce qu'ils avaient pris, à condition qu'on s'engagerait à les laisser retourner librement dans leur pays.

Thomas Basin, p. 41 « Et quelques uns rapportent -nous n'avons pu savoir s'il en avait bien été ainsi – que le roi d'Angleterre, apprenant qu'une si nombreuse et si forte armée venait à sa rencontre, avait offert aux capitaines français de rendre Calais et de payer une somme importante en or s'il lui était permis de rentrer chez lui sans que ses gens eussent à souffrir aucun dommage; mais cette offre ayant été rejetée, il se serait préparé, comme poussé par la nécessité, à accepter la bataille. »

^{354 «} Si trouverent qu'il n'y avoir riens, et incontinent passa le roy d'Angleterre et sa puissance ladite riviere. Et quant le connestable, le duc de Bourbon, le duc de Bar et le conte de Nevers qui ja estoient arrivez a Corbie le sceurent, si furent moult courroucez de ses nouvelles. » p. 66.

³⁵⁵ On parle notamment ici du connétable, «Premier officier du roi de France qui assurait le commandement des armée». TOUREILLE V. (dir.), op. cit., p. 484.

Des Ursins, p. 709 « Lorsque les Anglais se rendirent compte qu'on les serrait de si près, ils restèrent groupés pour passer la nuit dans la campagne et firent de grandes propositions afin qu'on les laisse rejoindre Calais. Ils offrirent même, prétend-on, d'évacuer la place de Harfleur, de la livrer au roi, de libérer leurs prisonniers sans exiger de rançons, de conclure un traité de paix définitif, de livrer des otages en gage de bonne foi. »

Thomas Basin et Des Ursins, dans leurs œuvres respectives, mentionnent ainsi une offre similaire émanant du souverain anglais - sans que l'on ait identifié de lien particulier ou de reprise entre les deux auteurs -, qui tente de négocier un passage sans encombre vers Calais. Les propositions d'Henri V qui visent à se ménager une porte de sortie varient toutefois considérablement entre les deux chroniqueurs. Pour Thomas Basin, le roi va jusqu'à proposer de restituer Calais, point d'ancrage majeur sur le continent, en plus de payer "une importante somme" en échange du libre passage. Pour Des Ursins, c'est Harfleur, objectif premier de la campagne de 1415, que le souverain propose de rendre ; en plus de cela, des otages³⁵⁶ seraient confiés, les prisonniers pris depuis le mois de septembre restitués et surtout, un "traité de paix définitif" signé. Ces différents points semblent disproportionnés, surtout en comparaison des récits restitués par les autres auteurs : si la difficulté de la situation anglaise a été montrée, le roi ne peut en vérité pas, dans sa position³⁵⁷, rentrer en Angleterre sain et sauf mais en ayant abandonné une partie ou l'ensemble de ses prétentions territoriales. Le Religieux rejoint ce point de vue en indiquant que tout ce qui a été pris sera restitué en échange d'un libre passage garanti. Pour nous, il s'agit ici pour les chroniqueurs, dans cette tendance à blâmer l'arrogance française, de mettre en avant que de tels termes aient été refusés. Il s'agit en effet, dans cette version, de la dernière possibilités qu'avait le souverain de se dérober à la bataille, selon ce que Thomas Basin écrit. Comparer ces versions aux éléments que l'on peut trouver dans certains textes anglais suite à l'envoi des hérauts appuie cette idée.

Vita Henrici Quinti, p. 58 « Having been asked by the herald what way he would go, he [Henri V] answered, "Straight to Calais. If our enemy should try to impede our journey they will not do so without calamity and great danger. Indeed we do not seek them nor do we move either more slowly or quickly because of fear of them. However, we urge them not to impede our way, nor should they seek a great Shedding of Christian blood". »

Vita et Gesta, p. 67 « Being asked by the heralds by which road he would proceed, he said, "We intend to direct our steps straight towards our town of Calais, from which road, if our enemies have determined to drive us, let them attempt to do so at their peril, for we will neither seek them, nor move faster or more slowly on their account". »

³⁵⁶ On abordera ultérieurement la spécificité de l'otage comme captif.

³⁵⁷ Encore politiquement contestée en Angleterre : ALLMAND C., *Henry V*, Londres, Yale University Press, 1997, p. 74.

Tito Livio et le Pseudo-Elmham livrent ainsi, une fois de plus, deux récits très similaires. Ici, loin d'en venir à des propositions extrêmes pour se sortir de sa situation inextricable, Henri V adopte un ton relativement bravache dans sa réponse aux commandants français, en indiquant aux hérauts qu'il ne déviera pas de sa route vers Calais et que si l'affrontement a lieu, la responsabilité de la mort de nombreux chrétiens ne sera pas la sienne. La superbe affichée par le monarque, qui affirme que la présence des troupes françaises n'influe en rien sur son allure ou sa destination, est déconcertante. On a pu constater que les difficultés de l'armée anglaises sont importantes et indéniables, et le lecteur contemporain aux chroniques l'a également bien compris. Il s'agit ainsi, dans une logique inverse à celle développée par les chroniqueurs de France cités précédemment, d'associer à la figure du roi une grande bravoure 358. Au-delà de la véracité ou non de cette réponse aux hérauts, ce type de mentions constitue, dans la chronique, un contrepoids moral efficace à la tache sur l'honneur que peut incarner un fait tel que l'exécution à venir.

Deux chroniques françaises mentionnent un dernier événement qui vient confirmer l'encerclement des forces anglaises et l'impossibilité pour l'armée du roi d'approcher la ville sans combattre.

Le Religieux, p. 554 « La garnison de Calais, composée de trois cents braves, ignorant tous les embarras de son roi, s'empressait de venir à sa rencontre pour lui rendre les honneurs dûs à son rang. Mais elle fut arrêtée, chemin faisant par un corps de Picards, qui l'attaqua et la mit en déroute. Parmi les vaincus, quelques-uns seulement furent tués dans leur fuite, le plus grand nombre fut mis à rançon. »

Des Ursins, p. 709 « Quelques trois cents Anglais partirent de Calais à la rencontre de leurs compatriotes et furent interceptés par de courageux Picards qui en tuèrent et capturèrent un certain nombre tandis que le reste se repliait sur Calais. »

Le Religieux de Saint-Denis mentionne ainsi une sortie d'une partie au moins de la garnison de Calais, à la rencontre d'Henri V ; Des Ursins, qui se fonde en partie sur les écrits du premier, restitue également cet événement. Cette troupe est mise en déroute par "une troupe de Picards" qui, chose notable, d'après le Religieux, mettent un certain nombre de captifs à rançon. On est interpellé par la différence de traitement entre ces hommes faits prisonniers et ceux dont Des Ursins, précédemment, évoquait la mort systématique au cours d'embuscades tendues par l'infanterie française. L'exécution d'hommes de l'armée du roi en marge de son cheminement a pu constituer une arme morale destinée à affaiblir les Anglais sur un plan psychologique, ou bien le statut des combattants de Calais, que l'auteur ne précise pas, justifie que l'on prenne la peine de les rançonner.

141

³⁵⁸ Cohérente avec l'image globale qui reste d'Henri V comme roi guerrier et intrépide : ALLMAND C., op. cit., p. 61.

Reste que l'échec de cette intervention signalée par ces chroniqueurs achève de fermer la porte de Calais à l'armée du roi d'Angleterre, et par là l'espoir éventuel de pouvoir échapper à la bataille : les chroniqueurs anglais ne manquent pas de le signaler.

Gesta, p. 77 « And after we had gone past the town, we found, about a mile away, the roads quite remarkably churned up by the French army as if it had crossed ahead of us many thousands strong. »

St Albans Chronicle, p. 50 « Soon the French hastened to gather together with all their knights in order to block the way which the English army needed to take to reach Calais. »

London Chronicle, p. 99 « All the royal power of France came before the king and his little blessed company [...] all the lords of France were positionned before our king, as he passed en route to Calais, ranged in three battles of the number of 60000 men-at-arms. That was the fairest sight of armed men that ever anyone had seen in any place. The King saw that he could not pass without battle. »

L'auteur de la *Gesta* écrit ainsi que ce sont de nombreuses traces sur la route, qu'il a potentiellement pu observer lui-même, qui font comprendre aux troupes anglaises que leur route s'arrête ici. La *St Albans Chronicle* souligne l'effort que les troupes françaises ont dû fournir pour parvenir à prendre les devants et pouvoir couper la route des anglais avec suffisamment d'hommes - «all their knights» -. Pour l'auteur des *London Chronicles*, « all the royal power of France », près de 18000 hommes d'armes - «the fairest sight of armed men that ever anyone had seen in any place» - se sont mobilisés pour entraver le déplacement de l'armée du souverain anglais. La constatation est la même : les Anglais sont forcés à la bataille et, à ce stade, ne peuvent plus se dérober. Ici, les chroniqueurs anglais appuient particulièrement sur la démesure des forces levées par le roi de France, directement ou indirectement, et sur un large déséquilibre entre les deux effectifs.

C'est donc le 24 octobre, après deux semaines de marche et près de 400 kilomètres parcourus³⁵⁹, qu'Henri V doit faire arrêter son armée et la préparer au combat, près d'Azincourt, à une soixantaine de kilomètres de Calais³⁶⁰. Si des tentatives de négociations ou de manœuvre ont pu avoir lieu pour tenter d'éviter cette issue, la résolution des chefs armagnacs à laver l'affront de la prise d'Harfleur a coupé court à toute tractation. Ceux-ci, d'ailleurs, ont inévitablement également poussé leurs hommes à une certaine marche forcée, et ne sont certainement pas entièrement frais et reposés³⁶¹. Cette ineluctabilité, ainsi que l'ampleur des forces en présence, semble marquer les chroniqueurs. Les efforts déployés par les chefs de guerre pour parvenir à leurs fins sont mis en avant, ainsi que

³⁵⁹ CURRY A., op. cit., p. 155.

³⁶⁰ SABLON DU CORAIL A., op. cit., p. 192.

³⁶¹ CURRY A., op. cit., p. 163.

les différents essais de recours à la négociation. Toutefois, on a vu qu'il s'agit avant tout pour les auteurs d'un moyen de servir la visée propagandiste ou morale de leurs textes³⁶²: là-dessus, la dichotomie entre les faits restitués par les chroniqueurs, qu'ils soient d'obédience anglaise ou française/armagnac, est particulièrement frappante. L'ensemble des textes qui mentionne cette partie de la campagne normande d'Henri V s'accordeen tout cas sur les éléments qui, pour nous, peuvent plus tard influer sur le recours brusque à l'exécution pendant la bataille, à savoir l'état déplorable des combattants anglais et leur situation stratégique globale, dos au mur.

En l'espace d'un mois, l'armée assemblée par Henri V pour sa campagne de Normandie a donc traversé d'importantes difficultés qui la laissent, à la veille de la bataille d'Azincourt, exsangue à bien des égards. De l'inévitable mélancolie³⁶³ de la vie d'assiégeant aux ravages de la dysenterie, ennemi mortel et invisible, le siège d'Harfleur est déjà une grande peine phyisque et morale. Par la suite, une fois le voyage vers Calais entrepris, les aléas de la vie militaire en environnement hostile et le harcèlement des troupes levées par le roi de France affaiblissent toujours plus les hommes ; dans ce contexte, l'autorité du roi est nécessaire pour empêcher les écarts et désertions qui peuvent tenter les hommes de guerre. Si des exactions, pillages et destructions sont mentionnées, elle sont ainsi ordonnées par le souverain anglais ou réprimandées : ses soutiens l'interprètent comme de justes punitions à l'égard d'ennemis ou de populations réfractaires, ses détracteurs comme des excès de colère ou de cruauté. On est, en tout cas, déjà relativement loin de l'homme de guerre vertueux défenseur de la paix, idéal du combattant médiéval³⁶⁴. Au sujet des prisonniers, des combattants adverses sont pris à plusieurs reprises au cours de cette période, à l'issue du siège d'Harfleur et pendant le trajet vers Calais. Sans pression du combat, on remarque que l'exécution n'est jamais une solution : les prisonniers sont rançonnés, ou servent d'informateurs. Le souverain anglais peut se permettre, en ce qui concerne les défenseurs de la cité, de contractualiser un rendez-vous ultérieur avec ses captifs, ce qui lui permet de ne pas avoir à se soucier de les garder auprès de lui pour la suite de la campagne. Ces différentes solutions et usages, en ce qui concerne les prisonniers de guerre, ne sont aucunement dénoncés par les chroniqueurs qui les mentionnent. Une exécution,

³⁶² PONS N., «La guerre de Cent ans vue par quelques polémistes français du XVe siècle» dans CONTAMINE P, GIRY-DELOISON C, KEEN M. H (éd.), Guerre et société en France, en Angleterre et en Bourgogne: XIVe-XVe siècle [rencontre franco-britannique de Londres, 20-22 mars 1989], Villeneuve-d'Ascq, Centre d'histoire de la région du Nord et de l'Europe du Nord-Ouest, 1991, p. 145.

³⁶³ VISSIERE N., op. cit., p. 48 : «... l'ambiance débilitante des sièges pouvait entraîner découragement et dépression, que les textes désignent souvent comme de la *mélancolie* à la fin du Moyen Âge.»

³⁶⁴ ALLMAND C., «Changing views of the Soldier in Late Medieval France» dans CONTAMINE P, GIRY-DELOISON C, KEEN M. H (éd.), Guerre et société en France, en Angleterre et en Bourgogne : XIVe-XVe siècle [rencontre franco-britannique de Londres, 20-22 mars 1989], Villeneuve-d'Ascq, Centre d'histoire de la région du Nord et de l'Europe du Nord-Ouest, 1991, p. 181.

ponctuelle et commise par des troupes françaises est signalée sans susciter, là encore, d'émotion : elle est de bien moindre ampleur que le massacre qui s'annonce, et ne se trouve d'ailleurs que dans une chronique. Les populations civiles, auxquelles le statut de prisonnier n'est pas attribué, peuvent être rançonnés, déplacées ou extorquées, selon un besoin immédiat ou un plan au long terme ; leur sort semble s'inscrire dans le jeu de propagande ou de dénonciation qui prend place au sein des textes.

2/ Des prémices à l'exécution, une bataille marquante

Au soir du 24 octobre, et alors que des accrochages sporadiques ont déjà eu lieu dans la journée³⁶⁵, l'armée qu'Henri V a emmenée à Azincourt depuis Harfleur monte le camp pour une dernière nuit avant l'affrontement fatidique. En face, écrivent les chroniqueurs, les troupes françaises sont plus nombreuses et ne doutent pas de leur succès. Toutefois, le lendemain, malgré les difficultés majeures rencontrées au cours des dernières semaines et une infériorité numérique marquée, ce sont bien les combattants anglais qui prennent l'ascendant. C'est dans le cadre de ce succès inespéré que, menacés de finalement voir la victoire leur échapper, une partie d'entre eux massacrent leurs prisonniers, capturés à l'issue d'une première phase de combat : à qui va la responsabilité d'une telle transgression ? De quelle manière s'y prennent les bourreaux ? Qu'est ce qui justifie le recours à une telle extrémité ? À ce sujet, autant que sur le déroulement précis de la bataille, on trouve autant de récits différents que de chroniqueurs, et autant de réactions et de ressentiments que d'hommes maniant la plume.

A/ Avant le combat, État et disposition des troupes : le désavantage anglais

Des précisions nous parviennent, au travers des sources, sur l'état des troupes à la veille et au matin de l'affrontement. Sur la condition des hommes, les dispositions prises par les commandants des deux camps ou les derniers moments fatidiques avant l'engagement, on a finalement une bonne idée des différents paramètres qui peuvent mener à l'événement qui nous intéresse.

³⁶⁵Anne Curry relève qu'un certain nombre d'archers sont, d'après les registres anglais, faits prisonniers le 24 octobre : CURRY A., *Agincourt*, *a new history*, Cheltenham, The History Press, 2005, p. 155.

Ainsi, après avoir franchi la rivière Tortoise dans la journée³⁶⁶, l'armée anglaise ne va guère plus loin. Les récits des chroniqueurs détaillent cette fin de journée, ainsi que les campements et mesures établis par les deux camps.

Gesta, p. 81 « And when at last the light failed and darkness had fallen between us and them, and we, still standing our ground in the field, could hear the enemy after they had taken up quarters, each one of them calling out, as usual, for his fellow, servant and comrade (perhaps separated from him in so great a host), and our men had begun to do the same, the king ordered silence throughout the whole army under pain of forfeiture of horse and harness on the part of a gentleman should he offend, and of loss of his right ear by a yeoman and anyone else of lower rank who presumed to infrige the royal order, without hope of obtaining pardon. And he at once moved off in silence to a hamlet near by, where we had houses, although very few of them, and gardens and orchards in which to rest, and heavy rain almost the whole night through. And when our adversaries noted how still and silent we were, thinking that, being so few, we were smitten with fear and perhaps intended to make off during the night, they had fires lit and set heavily manned watches across the fields and roadways. And, it was said, they thought themselves so sure of us that night they cast dice for our king and his nobles. »

Liber Metricus, p. 45-46 « The French, seeing the very small number of troops with the king, soon established themselves at the rear of the woods. The king, believing that the enemy wished to surround him, ranged his army against them. Black night was almost descending, and did not allow for fighting. The king bivouacked in silence, and ordered his men to keep silent. He silently approached the village where he might pitch camp. That rainy night, the people there, without bread, overflowed with the offering of prayers and vigils to the Lord. The enemies, pondering that the English were spending the night in silence, thought therefore that the king was intending to flee. They rode quickly over the fields by several routes. They threw the dice to determine which [of the English] they should each have. »

St Albans Chronicle, p. 51 « As a result they did not spend that night so much in sleeplessness as in strenghtening their bodies and spirits with prayers and confessions. The French published abroad that they wished no one to be spared except certain named lords and the king himself. They announced that the rest would be killed or have their limbs horribly mutilated. Because of this, our men were much excited to rage and took heart, encouraging one another against the event. »

Vita Henrici Quinti, p. 59 « Since there was no light to be had through the night, he therefore ordered his men to seek a night's lodgings, and to rest and care that night for their bodies which were about to fight so harsh a battle. There was no place near to them in this are which was not familiar to them, but, by divine intervention, a suitable way was revealed to them by which they came into a village where they were nourished with food and drink much better than they had had on other days. By chance a certain little house was available to the king that nights for lodgings. Yet from the time of the drawing up of the army right to when they were in this village, by virtue or royal command no sound was heard from the English as would have been customary, but instead the army advanced quietly into the village. Afterwards they lit watch fires and set up the watchmen. So also did the French, who were scarcely 250 paces away from the English. »

Vita et Gesta, p. 69 « When night closed in and it became so dark that they could scarcely see their own hands and knew not where to find a night's lodging, the king determined to seek such quarters for his army as God might provide. He ordered them to refrain from making their customary noise and clamour in case the enemy might thereby devise some means of annoying them. Then the army, without sending harbingers, proceeded in search of quarers for the night. Wonderful to relate, by the direction of a cerain white road which they discovered in the dark, they came safely to a village suitable for their quarters where they were provided with what they needed in a more convenient manner than on previous nights. There they passed the night without confusion. Companions met with companions, and masters with servants: they caused watch-fires to be lighted all round the army in the same way as the enemy had done, who were not more than a quarter of an English mile from them. »

Capgrave, p. 77 « Night came and the king went to a village nearby. That night was very rainy. The people spent the night in the rain and without food. In the morning the French thought the king had fled and seduced by false hopes they played at dice over who should take possession of whom. What an amazing turn of events! »

³⁶⁶ *Ibid*, p 151.

Brut 1, p. 92 « All the night before the battle the French made many great fires and much revelry with shouting, and played for our king and his lords at dice, and bidding for an archer a blanc of their money, for they intended to have them as their own. »

Le Religieux, p. 559 « ... il leur fallut camper dans un terrain d'une étendue considérable, fraîchement labouré, que des torrents de pluie avaient inondé et converti en une espèce de marais fangeux ; il leur fallut passer la nuit sans dormir, et attendre le jour. »

De Fenin, p. 62 « ... et passa oultre pour lui aller logiec à Masancelles ; et là, se loga tout ensemble. Item, ce propre jour les seigneurs de France vindrent logier à Ronsiauville et à Azincourt, et en pluseurs villes autour, et puis se midrent aux camps, et se logèrent assez prez de l'ost du roy Henry, qu'il n'y avoir que environ quatre trais d'arc entre les deux hoz, et là jeurent celle nuit sans riens faire l'un à l'autre. »

Richemont, p. 17 « L'an mil CCCC XV, le XXVe jour d'octobre se trouverent tous ensemble et dès le vespre logerent pres des Angloys en plain champ à moins de demye lieue de l'ost du Roy d'Angleterre. »

Ruisseauville, p. 92 « ... et toute le nuit ne fist que pleuvoir et lendemain. »

Chronique normande, p. 274 « Et, la nuit, fist fort temps de pluie, que la boe estoit si grande que les genz d'armez y estoient jusques à un pié de haut » p. 274

À la tension d'une après-midi incertaine et tendue succède donc le relâchement relatif de la soirée. Chacune de leur côté, les forces en présence entreprennent de passer la nuit sur place : on ne se bat qu'à la lumière du jour, comme le soulignent les auteurs de la Gesta et du Liber Metricus en décrivant l'obscurité tombante : dans le cadre d'une bataille rangée, déterminante de par sa nature même, les protagonistes n'ont que peu d'intérêt à tenter le sort d'un affrontement en pleine nuit. Les Vita Henrici et Vita et Gesta insistent encore sur cette noirceur, qui suggère une lune peu lumineuse. On peut ainsi s'étonner lorsque l'auteur de la seconde écrit, plus loin, après avoir déclaré que l'on ne pouvait pas "voir ses propres mains", que le roi fait mener par ses forces une reconnaissance poussée du terrain « à la lumière de la lune »³⁶⁷. Il est le seul à traiter de cette entreprise, et sans doute faut-il y voir la description d'une pratique fréquente plutôt qu'une restitution détaillée des événements³⁶⁸. Ajoutée à cette nuit noire, les chroniqueurs sont plusieurs à écrire sur le temps exécrable que subissent les hommes. On trouve ainsi dans la Gesta, le Liber Metricus et la Chronique de Ruisseauville la mention d'une pluie intense jusqu'au lever du jour ; à cela, le Religieux et l'auteur de la Chronique normande ajoutent une description de l'état détrempé des terres tout juste labourées, que le premier va jusqu'à qualifier de "marais fangeux" inondé par "des torrents de pluie". Les circonstances sont donc, dans la lignée des dernières semaines vécues par les hommes, pour le moins éprouvantes. Les campements sont toutefois installés, tant bien que mal : on

³⁶⁷ Vita et Gesta, p. 69 « Around the middle of the night, the king, deeming that an acquaintance with the place where the battle would be fought on the next day would be very useful to him, sent more valiant knights by moonlight to examine the field. From their report he derived information, the better to enable him to array his forces. »

³⁶⁸ L'emploi d'éclaireurs, essentiel au bon fonctionnement d'une armée en campagne, est habituel et régulièrement rapporté dans les chroniques médiévales : CONTAMINE P., *Azincourt*, Paris, René Julliard, 1964, p. 16. Il est probable que des hommes patrouillent, au moins, les environs de chaque campement.

imagine facilement la difficulté de monter les tentes ou d'allumer des feux dans ces conditions. Reste qu'après ces semaines de course poursuite, les deux armées campent finalement face à face, certaines que le combat aura lieu le lendemain. La *Gesta*, la *Vita Henrici*, le texte de Pierre de Fenin ainsi que la chronique de Richemont soulignent cette proximité qui ne doit pas manquer, là encore, de peser sur les combattants. Elle nous rappelle également un aspect protocolaire de la bataille rangée, ici tout à fait respecté : présents sur le champ, les hommes ne s'affrontent pas avant le moment convenu³⁶⁹, bien que les esprits soient déjà en partie occupés par le combat.

Or il est clair, à la lecture des sources, que les ambiances dépeintes par les auteurs chez chacun des belligérants sont bien différentes et que, en accord avec les pronostics qui déjà s'établissent quant à l'issue de la bataille, le bivouac anglais n'est pas à la fête³⁷⁰. L'auteur de la Gesta, toujours aux premières loges, spécifie ainsi qu'Henri V ordonne à ses hommes de rester silencieux, sous peine de châtiments particulièrement sévères : en plus de l'effort de discipline déjà souligné, on peut déduire de l'ampleur de ces punitions, qui vont jusqu'à la mutilation des hommes de moindre rang en cas d'incartade³⁷¹, que la situation est suffisamment tendue pour avoir recours à de telles extrémités : le souverain anglais tient à pouvoir communiquer et réagir de manière optimale en cas d'accrochage surprise. On retrouve ce commandement royal dans le Liber Metricus, les Vita et Gesta et Vita Henrici, sans que les punitions éventuelles n'y soient évoquées, probablement pour une question de concision : toujours est-il que ces chroniques s'accordent sur le silence qui règne au sein du campement anglais, et que celui-ci est visiblement à imputer au roi qui souhaite éviter les "bruits et clameurs habituels" (Vita et Gesta). On lit une version différente de cette nuit dans la St Albans Chronicle: pour l'auteur, les combattants se privent de sommeil pour « renforcer leur corps » et prier³⁷² ; le Religieux écrit lui simplement que les hommes ne dorment pas de la nuit. Les textes anglais, logiquement, décrivent ainsi essentiellement la nuit vécue par l'armée d'Henri V. Du côté des chroniques françaises qui abordent le moment, on se borne à écrire que la nuit passe simplement sans incidents majeurs. Ce sont ainsi les auteurs d'Angleterre qui rapportent un fait

³⁶⁹ On l'a vu précédemment à travers les échanges et négociations entre les belligérants, la bataille rangée suppose « l'accord des deux partis » sur les modalités de lieux et de temps. TOUREILLE V., *Guerre et société, 1270-1480* (dir.), Paris, Atlande, 2013, p. 167.

³⁷⁰ P. Contamine écrit sur « l'appréhension qu'éprouvaient les hommes à la perspective de toute bataille rangée », amplifiée ici par la condition physique et morale difficile des Anglais : CONTAMINE P., *La guerre au Moyen Âge*, Paris, PUF, 1980, p. 417.

³⁷¹ Déjà en vigueur en Angleterre au siècle précédent, et potentiellement plus largement : CURRY A., "Disciplinary ordinances for English and Franco-Scottish armies in 1385 : an international code ?" dans *Journal of Medieval History*, n°37, 2011, p. 285.

^{372 «} Les temps qui les précèdent [Le combat et la bataille] et les suivent sont fortement christianisés ». TOUREILLE V. (dir.), *op. cit.*, p. 121.

intéressant sur les agissements nocturnes de l'armée de Charles d'Albret : les auteurs derrière la Gesta, la St Albans Chronicle, De Illustribus Henricis et le Brut 1 écrivent ainsi que les combattants français jouent aux dés les futurs prisonniers pris lors de leur victoire certaine du lendemain. Il faut certainement y voir une nouvelle dénonciation de l'arrogance française, principale cause de leur défaite en devenir selon les chroniqueurs - qu'on ne retrouve toutefois dans aucune chronique venue de France, pourtant adepte de ce procédé rhétorique - et trope récurrent, combiné à une occupation classique d'un homme de guerre qui campe. Toutefois, on peut également y voir une pratique d'anticipation liée à une économie de la rançon que l'on abordera plus tard, ainsi qu'une volonté nette des troupes françaises, données gagnantes, de s'emparer de captifs à l'issue des combats : l'auteur du Liber Metricus signale que le commandement français a bien conscience de son avantage numérique. L'auteur de la St Albans Chronicle donne une version variable de cette pratique. Pour lui, les Français font savoir que seuls les nobles et le roi seront épargnés et capturés, ce qui aurait pour conséquence d'enrager les combattants anglais de moindre extraction, promis à la mort ou à la mutilation³⁷³. Si une telle instruction est effectivement donnée, on imagine sans mal son impact sur les hommes acculés voués à une mort certaine et sur leurs réactions en cas de menace ; elle illustre également, une fois encore, le traitement variable des ennemis en fonction de leur position sociale au cours de cette campagne, cette fois dans le camp opposé aux Anglais³⁷⁴.

Dans son *Liber Metricus*, Thomas Elmham écrit que les forces anglaises doivent passer une nouvelle nuit « sans pain », et Capgrave le rejoint sur le manque de vivres dans son *De Illustribus Henricis*. Ce récit commun est cohérent avec ce qu'on a pu voir précédemment sur la difficulté d'accès de l'armée anglaise à de la nourriture en quantité suffisante depuis son départ d'Harfleur. Les *Vita Henrici* et *Vita et Gesta*, toujours relativement cohérentes entre elles, apportent toutefois une nuance importante : en cherchant l'endroit approprié pour passer la nuit, les forces d'Henri V auraient découvert une localité contenant de quoi largement les sustenter, une aubaine à la veille d'un combat d'ampleur et après des semaines de disette. Cela peut surprendre après les descriptions données des efforts français pour priver l'armée anglaise de vivre en pratiquant une sorte de stratégie de la terre brûlée. Les auteurs peuvent insinuer par là un soutien divin aux futurs vainqueurs, symbolisé par le « chemin blanc » aperçu dans la pénombre selon la *Vita et Gesta*³⁷⁵, un

³⁷³ Il est courant, au cours de la guerre de Cent Ans, que les combattants de bas rang soient traités avec bien moins d'égard que les chevaliers : AMBÜHL R., *Prisoners of war in the Hundred Years War, Ransom Culture in the Late Middle Ages*, Oxford, Cambridge University Press, 2015, p. 10.

³⁷⁴ Il ne s'agit en effet pas d'une pratique propre aux troupes anglaises : *Ibid*, p. 10.

³⁷⁵ Jouant par là sur un éventuel « sentiment religieux » du lecteur : GUENÉE B., *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, Paris, Aubier, 1980, p. 333.

corps nourri s'avérant bien plus lucide et efficace au combat³⁷⁶. Ces deux textes stipulent également qu'une garde est établie par les deux camps, sans qu'aucun contact ne soit à signaler. Dans la *Gesta* et le *Liber Metricus*, les Français interprètent le silence du campement adverse comme un signe de terreur et une volonté de s'enfuir dans la pénombre : ainsi font-ils garder routes et chemins pour couper toute retraite éventuelle au roi d'Angleterre, accentuant la pression et renforçant l'étau imposé aux Anglais. Se dégage ainsi des sources, par ces différents éléments, là encore, une situation peu enviable : le mauvais temps automnal affecte l'état du terrain, les hommes épuisés et affamés, même dans l'éventualité où des provisions sont trouvés, doivent passer une nuit difficile, le sommeil perturbé par la proximité de l'ennemi. Le souverain doit une fois de plus faire preuve d'autorité pour cadrer l'attitude de ses soldats. Si les troupes françaises sont moins accablées et semblent même passer une nuit relativement festive, les sources passent toutefois sous silence leur forme amoindrie : les hommes ont eux aussi dû marcher d'un pas rapide, ont subi les affres météorologiques et les diverses contraintes liées au déplacement de guerre, qui impose un certain nombre de défis physiques aux hommes³⁷⁷.

Les textes qui décrivent ces événements s'attachent à renforcer la dichotomie entre la condition des deux armées en s'attardant sur les données numériques : les Français sont plus nombreux à Azincourt à la veille de la bataille, et parfois même bien plus nombreux, ce qui semble influer sur le moral anglais.

Gesta, p. 81-83 « ... and the number of them [Les Français] was really terrifying [... it was at a rough guess thirty times more than all our men put together »

Liber Metricus, p. 46 « The enemy troops stood in the field in many companies, so that the wing could be driven back by any of the archers. The companies of French infantry were in the front, outnumbering the English by three to one in that field. The battle lines of the companies of cavalry were in the rear, with sixty thousand in that field of men. On the side of the king there were scarcely 7000. »

St Albans Chronicle, p. 51 « However, the appearances of the two armies were not alike at all. While the French were revived, having gorged themselves on supplies, the English were fatigued and weakened by fasting.»

Vita Henrici Quinti, p. 60 « ... they [les Français] exceeded the English in number so much, coming thirty-one deep in their battle line. And when they came to fight, this great multitude was so wide in extent that the field was not able to hold the whole force. The English were scarcely four deep. »

³⁷⁶ AL-SHAWAF L., « The evolutionary psychology of hunger » dans *Appetite*, vol. 105, 2016, p. 591-595. 377 CONTAMINE P., *op. cit.*, p. 411.

Vita et Gesta, p. 70-71 « ... as they [les Anglais] were very small in comparison with the French [...] For the English army, in all its lines, was fortified sideways by only four ranks of men, one behind the other. All the French lines were strenghtened with ranks of twenty or more fighting men, one behind another, throughout [...] Never in times past, was there ever such an immense multitude within France of so many noble and mighty men, so strongly and splendidly equiped.»

Peter Basset, p. 88 « ... he heard certain news that the enemy to the number of 150000 men of war had come to give battle against him. »

Capgrave, p. 77 « It is said that there were 7000 on the king's side, and 60000 on the French. »

John Hardyng 2, p. 82 « The nobles there of France before him were, Proudly battled with a hundred thousand in array [...] With nine thousand [Anglais], no more with him there. »

Brut 2, p. 93 « ... with the people he [Henri V] had (scarcely 8000) he made ready and drew up in battle formation [...] their intention [les Français] was to override them as they numbered 120000 or more. »

De Fenin, p. 62 « Et en vérité Franchois estoient sans comparaison plus que les Englez, et y avoir mout noble compaignie. »

Le Bourgeois, p. 82 « Les Français étaient deux fois plus nombreux que les Anglais. »

Le Cordelier, p. 229 « Dont iceulx Engloix furent moult dolans, car contre eulx estoit toute la fleur de la chevallerie du royaume de France, et estoient Françoix mieulx de quatre contre ung. »

On l'a dit précédemment : les chroniqueurs médiévaux attachent peu d'importance à la réalité des chiffres, qui servent avant tout d'appui à un argumentaire ou servent un message, un but narratif³⁷⁸. Ainsi, les données fournies par les auteurs qui se risque à donner une estimation varient parfois énormément - 150000 Français pour Peter Basset, 60000 Français et 7000 Anglais pour Capgrave, 120000 Français et 8000 Anglais dans le *Brut 2*, 100000 Français et 9000 Anglais pour Hardyng - ; d'autres restent dans le superlatif - l'auteur de la *Gesta* parlent de combattants trente fois plus nombreux, Elmham d'un rapport de trois pour un, deux pour un pour le Bourgeois, quatre pour un pour le Cordelier, tandis que De Fenin considèrent le nombre de combattants français « sans comparaison plus » que les Français. Anne Curry a mis en relation ces données avec d'autres documents - endentures et rolls -, et a donné sa propre estimation des forces en présence : environ 12000 chez les Français, entre 8732 et 9275 pour les Anglais³⁷⁹. Celles-ci sont ainsi visiblement

³⁷⁸ Rémy Ambühl parle de « stratégie de communication » : AMBÜHL R, CURRY A, « Faire la liste des morts au combat : l'exemple d'Azincourt (1415) » dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, Rennes, PUR, 2023, p. 173. Bernard Guenée souligne toutefois que « le nombre exact semble finir par l'emporter à l'issue de la guerre de Cent Ans » : certains de nos auteurs peuvent déjà présenter ce soucis du nombre juste. GUENÉE B., *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, Paris, Aubier, 1980, p. 179.

³⁷⁹ CURRY A., *Agincourt*, *a new history*, Cheltenham, The History Press, 2005, p. 226. L'historienne récapitule également l'ensemble des estimations données par les différentes chroniques, sur la taille des différentes armées ainsi que les pertes subies à Azincourt. CURRY A., *The battle of Agincourt : Sources and Interpretations*, Woodbridge, The Boydell Press, p. 12.

bien loin des chiffres mirobolants donnés par certains chroniqueurs, et sont bien plus en accord avec la taille moyenne de l'armée médiévale³⁸⁰. Ainsi, même si l'on suit les dires du Pseudo Elmham lorsqu'il affirme qu'une telle multitude d'hommes d'armes réunis n'a jamais été observée, il est impossible qu'un État du début du XVe siècle ait pu lever tant de troupes. L'effet est toutefois, selon la Gesta, « terrifiant » pour les Anglais, déjà plongés dans une détresse psychologique certaine au vu des derniers événements, et le Cordelier évoque même un état de souffrance à la vue d'une si grande armée. Les chroniqueurs peuvent même écrire que les lieux ne sont pas assez vastes pour accueillir un si grand nombre d'hommes. À la supériorité numérique s'ajoute, dans la St Albans Chronicle, un avantage physique certain : les Français sont reposés, nourris et alertes, tandis que les forces anglaises sont épuisées. Si l'on a déjà relativisé cet écart, et qu'il est bénéfique à la visée du texte d'appuyer sur la faiblesse anglaise, on ne doute pas que les troupes d'Henri V sont en effet moins aptes au combat. Le Pseudo Elmham renchérit enfin sur le superbe équipement des forces françaises, qui vient compléter ce tableau : on imagine toutefois qu'une force constituée de tant de nobles chevaliers, en comparaison avec la proportion d'archers habillés de moindre facture³⁸¹, apparaît effectivement plus clinquante. L'ascendant des forces françaises est finalement majeur dans les textes, et renforce visiblement un avantage psychologique certain ; on a toutefois conscience que ces éléments servent toujours les visées narratives des différents chroniqueurs.

Souvent empreints de références et d'intentions religieuses, de par les profils des auteurs et les normes d'écriture d'alors³⁸², certains textes anglais font des instants qui précèdent l'affrontement des moments de prière et de recueillement. Le pieux souverain s'y illustre également par ses paroles galvanisantes. Si l'on reviendra en détail sur la religiosité et l'autorité royale, ces aspects sont importants à considérer dans l'établissement du récit de la bataille.

Gesta, p. 83 « And meanwhile our king, after offering praises to God and hearing Masses, ... »

Liber Metricus, p. 46 « The king, bearing his own arms, put his own crown on his head. He signed himself with the cross, thus giving courage to his men. For the priests cried out from behind, sighing «Now have mercy on us, God. Now have mercy, God. Spare the crown of the English. Support the royal right! In your mercy, Virgin Mary, bestow your favour. As your right dowry, George, knight, and Edwardn pious king, give your aid. May all the saints give constancy to our king. My God accept our holy prayers». »

St Albans Chronicle, p. 52 « Having thus spoken, he ordered the banners to be raised, saying «Because the enemy tried most unjustly to block our path, let us advance against them in the name of the Trinity and at the best hour of the whole year». »

³⁸⁰ À Poitiers en 1356, autre bataille majeure, les effectifs sont relativement similaires : environ 14 000 Français contre 7 000 anglais. CONTAMINE P., *Azincourt*, Paris, René Julliard, 1964, p. 36-37.

³⁸¹ CURRY A., op. cit., Appendices.

³⁸² GUENÉE B., op. cit., p. 208.

Vita Henrici Quinti, p. 60 "On 25 October prayers, supplications, matins and masses were completend and sung by the royal priests according to religious observance with all proper devotion, at dawn. Then the most Christian king led out the battle lines of the army."

Capgrave, p. 77, « Then he ordered everyone to confess their sins in faith to the almighty, and to receive the salvation of penitence, considering that they might be the conquerors of men if first they had become the conquerors of their own vices. There were few priests. As a result he could not do what he wished quickly. »

L'auteur de la Gesta, qui se fait un devoir primordial de présenter le souverain sous son meilleur jour, signale ainsi qu'Henri V adresse ses prières au Seigneur et assiste à des messes au matin de la bataille. Dans la bataille médiévale s'inscrit en grande partie un jugement divin, une ordalie³⁸³, il est ainsi logique et vraisemblable que ce type d'épisodes soient signalés par les auteurs des chroniques. L'extrait choisi du De Illustribus Henricis illustre tout à fait ce double aspect : le souverain s'y attache à faire confesser leurs péchés à ses hommes, et l'auteur glisse à l'occasion une leçon de morale religieuse liée au combat. Sa remarque sur le peu de présence de prêtres au sein de l'armée - dont l'auteur de la Gesta fait partie - renforce encore cet aspect, et rappelle l'importance de la présence systématique de populations diverses au sein des expéditions militaires, amenées à jouer un rôle autre que martial³⁸⁴. La dimension chrétienne du combat se retrouve fortement dans les mots que prêtent le Liber Metricus au souverain anglais, de même que le rappel des prétentions du souverain et des victoires anglaises passées : le souverain invoque ainsi Saint George et Saint Édouard, et place lui-même sa couronne sur son chef. Largement inspiré de la Gesta et lié à la royauté³⁸⁵, Elmham offre ici au lecteur une vision héroïque et exemplaire du souverain : nul doute que, même si l'intention n'est pas là, un tel portrait à l'approche d'un affrontement largement défavorable vient contrebalancer l'horreur à venir.

Deux textes français nous apportent un élément absent ailleurs qui vient atténuer le courage et la fougue d'Henri V face à la bataille : une dernière tentative de négociation anglaise visant à éviter le bain de sang.

Vita et Gesta, p. 71 « The troops being thus drawn up over the fields on both sides, and being distant from each other space of about three bow shots, each army waited for the other the space of about three bow shots, each army waited for the other, but neither moved towards the other for a long space of time. Yet the French cavalry, entering a little way into the field, were forced to retreat precipitately into the army by some of the King's archerds, at the king's orders. Certain French barons, according to a desire they expressed, came into the king's presence, and without being able to ascertain anything the king purposed to do, were ordered quickly to depart their own army.

³⁸³ CONTAMINE P., La Guerre au Moyen Âge, Paris, PUF, 1980, p. 449.

³⁸⁴ *Ibid*, p. 393.

³⁸⁵ Voir Présentation des sources.

De Fenin, p. 63 « Ce jour y eut grant parlement entre deux batailles, et doutoit le roy Henry mout la journée. Mais ilz ne peurent estre d'acort, par quoy y falut qu'ilz assemblassent à bataille. Et vint le seigneur de Helly, qui longtemps avoit esté prisonnier en Engleterre, et parla au roy Henry ; et cuidoit bien que Franchois deussent avoir la journée pour eux. »

Ruisseauville, p. 93 « ... et lendemain firent franchais et engles si disoient et offroient que il voloient rendre Harfluer et toutes les fortereches dechà Calais et cent mille couronnez mais que il peussent raler sauvement a Calais dont li connetable ne le voult nient accorder et adont les engles si se retrairent en leur ost. »

De Fenin et le chroniqueur de Ruisseauville affirment ainsi dans leurs écrits qu'au matin même du 25 octobre, des tractations sont établies pour tâcher de trouver une dernière alternative au combat. Le premier signale qu'aucun accord n'est trouvé malgré un « grant parlement », et que c'est l'échec de cette dernière tentative qui amène les deux camps à la dernière extrémité que constitue la bataille. Pour le chroniqueur de Ruisseauville, le souverain soumet à cette occasion une proposition de restitution d'Harfleur et d'autres places et le paiement d'un tribut, à condition que le libre passage lui soit accordé jusqu'à Calais. Cette version rejoint les faits rapportés à ce sujet par Des Ursins et Thomas Basin, et illustre potentiellement le flou qui peut parfois flotter sur la chronologie des faits chez certains auteurs médiévaux³⁸⁶. Plus littéralement, et sous la plume d'auteurs d'obédience française, il s'agit pour nous à la fois d'atténuer l'éclat de la victoire anglaise en relativisant leur combativité, et de dénoncer à nouveau une trop grande confiance de la part des chefs de guerre du royaume de France qui, sûrs de leur victoire, rejettent une proposition tout à fait alléchante³⁸⁷. Ces éléments viennent s'ajouter à la liste de ce qui peut illustrer à la fois la situation désespérée des forces anglaises et de leur roi, et la confiance manifeste du commandement français dans ses chances de victoire, qui induit une supériorité militaire certaine. Au contraire, l'auteur de la Vita et Gesta accorde aux Anglais, malgré la précarité de leur situation, le luxe de refuser une négociation de dernière minute, preuve supplémentaire de courage et d'impétuosité de la part d'Henri V : cette version spécifique n'est toutefois pas retrouvée ailleurs.

Finalement, après la description de la nuit et des instants précédant l'affrontement à proprement parler, plusieurs auteurs écrivent sur l'état et la disposition des forces en présence à l'aube de la bataille. C'est l'occasion pour nous de répertorier, déjà, certains éléments qui joueront un rôle déterminant dans la mise en place du massacre des prisonniers et dans sa particularité, et de relever les spécificités tactiques qui s'imposent à Azincourt³⁸⁸.

³⁸⁶ GUENÉE B., op. cit., p. 79.

³⁸⁷ Harfleur reste ainsi anglaise jusqu'en 1435, et sert de base arrière lors de la campagne de 1417.

³⁸⁸ Si de grands principes de tactique militaires sont connus des généraux, chaque champ de bataille nécessite une dose d'adaptation certaine : « Sans être prisonniers d'un schéma préconçu, les chefs de guerre surent s'adapter à la réalité du terrain et à leurs adversaires. », TOUREILLE V. (dir.), *op. cit.*, p. 168.

Gesta, p. 81-83 « And on the morrow, that is Friday, on the feasts of Saints Crispin and Crispinian, the 25th of October, the French, in the early dawn, arrayed themselves in battle-lines, columns, and platoons and took up position in front of us in that field, called the field of Agincourt, across which lay our road towards Calais [...] And they placed squadrons of cavalry, many hundreds strong, on each flank of their vanguard, to break the formation and resistance of our archers. And that vanguard was composed of dismounted men drawn from all their nobles and the pick of their forces and, with its forest of spears and the great number of helmets gleaming in between them and of cavalry on the flanks. [...] [our king] made ready for the field, which was not great distance from his quarters and, in view of of his want of numbers, he drew up only a single line of battle, placing his vanguard, commanded by the duke of York, as a wing on the left; and he positioned «wedges» of his archers in between each «battle» and had them drive in their stakes in front of them, as previously arranged in case of a cavalry charge. The enemy, made aware of this by scouts riding out in between either on that account or for some other reason for caution known to God but not to me, astutely kept at a distance to our front and came no nearer to us. »

Liber Metricus, p. 46 « With reagal command, the king prepared his men for battle, placing the vanguard as wing on the right, with the rearguard as a wing to the left. Amongst them he intermingled troops of archerds. He ordered the baggage to withdraw to the rear so that it might be placed at the back of the battle. »

St Albans Chronicle, p. 51 « Our men hastened from all sides to come to the presence of their leader, being doubly well prepared for the battle to come both by their bravery and their purity. The king saw that his men had advanced with alacrity, and immediately led forth his host into a field which was newly sown with wheat. Here it was extremely difficult to stand or to advance because of the roughness as well as the softness of the ground. Equally unsluggishly on the great morning did the French send out the vanguard into the field, comprising strong men arrayed in shining arms, with horsemen preceding them on noble and handsome horses [...] Because of the muddiness of the place, however, the French did not wish to proceed far into the field. They waited about to see what our men, whom they held cheap, intended to do. Between each of the two armies the field lay, scarcely 1000 paces in extent [...] Because the French were holding their position without moving, it was necessary for the English, if they wished to come to grips with the enemy, to traverse the middle ground on foot, burdened with their arms. The king realised the astuteness of the French in standing firm in one place so that they might not be exhausted by advancing on foot through the muddy field. »

Vita Henrici Quinti, p. 59-60 « But he ordered horses and all the baggage train to remain in the village where they had been lodging, leaving a few guards with them, and he took with him only the men and arms of the army. The arrangement of the army was this. No one battle was very distant from the others. The middle battle over which the king presided himself and in which he would fight, was located in the field directly against the middle battle of the enemy. To the right of it was the vanguard and also the right wing. To the left was the rearguard with the left wing. The three battle lines were nearly joined. With divine protection and with the king relying upon justice from God, fortune had prepared a suitable position and well-defended field protected to the rear by the place where they had lodged the night before, and on the two flanks hedges and thorn bushes which protected the royal army from ambush and assault by the enemy [...] In very truth, the French placed so much confidence in the fact that they had very powerful and splendid horses as well as superior arms that, on coming to the battle, several of the great princes had left behind their lesser knights and servants, as well as several banners and military symbols, because they were certain of a most speedy victory [...] »

Vita et Gesta, p. 69-71 « Thinking that his adversaries would be more engaged in fighting than plundering, he ordered the horses of his men, and whatever other things his army had brought with them, save for their arms, to be left in the village in which they were quartered in the night, entrusting them to the custody of a few soldiers [...] To the middle battle, which he [Henri V] himself commanded, and in which, under the mercy of God, he proposed ot fight, he assigned a convenient station in about the middle of the field, so that it might come in contact with the middle battle of the enemy. On his right, at a very little distance, he placed the vanguard, and joined to it the wing stationed on his right. On the king's left was the rearguard of the army, to which the left wing was joined in like manner. Being so arrayed, the providence of the divine favour was manifestly shown, which provided for so small an army so suitable a field, enclosed within hedges and trees, and with closes or hedges on the sides, to protect them from being surrounded by the enemy's attacks [...] Also the noble men of the enemy thought themselves so assured of victory that some, through great hurry, left their servants and others, who are generally required in such circumstances, behind them; thiking they were hastening to victory and honour, rushed suddenly to defeat and death. [...] They [les Français] arrayed their troops after their own manner, as the King had

disposed his: yet the width of the plain was not sufficient to fit so numerous a people into suitable formation for battle. [...] All the French lines were strenghtened with ranks of twenty or more fighting men, one behind another, throughout. Also in the outside flank of their army were placed a thousand cavalry, to break through the ranks of the English with the charge of their horses; also certain « saxivora », intended to disperse the English as they came to fight, or at last put them out of order, were in like manner placed along the flanks of the army [...] Never in times past (at least that can easily be recalled to memory) was there ever such an immense multitude within France of so many noble and mighty men, so strongly and splendidly equipped. Also the noble men of the enemy thought themselves so assured of victory that some, through great hurry, left their sevants and others, who are generally required in such circumstances, behind them; thinking they were hastening to victory and honour, rushed suddenly to defeat and death. »

- **Brut 1, p. 93** « When the morning came and the day began, the king, by good advice, had his main company and wings arm, charging every man to keep himself close, and praying them all to be of good cheer. »
- **Brut 2, p. 94** « ... the duke went forth and ordered and commanded every man to provide himself with a stake sharpened at both ends, and put it in the ground in front of him at an angle so that the French men could not override him. »
- **Brut 3, p. 95** « Then the sun rose and the day began; the king, acting on good advice, arranged his main force and his wings, and charged every man to keep his position, and prayed them all to be of good cheer [...] And then the king of France saw our king and his people fall down to the ground, he asked « What are they doing? », and a French knight standing nearby said «Forsooth, Sire, they intend to die on that ground today rather than to flee ». »
- Le Religieux, p. 559 « Lorsqu'il fut question, comme il est toujours d'usage avant d'en venir aux mains, de mettre l'armée en bataille, chacun des chefs revendiqua pour lui l'honneur de conduire l'avant-garde ; il en résulta des contestations et, pour se mettre d'accord, ils convinrent malheuresement qu'ils se placeraient tous en première ligne. Presque tout le monde dans le camp se flattait d'un vain espoir, surtout les jeunes gens, qui n'écoutaient que leur bouillante ardeur. Comme s'ils pouvaient gouverner au gré de leurs désirs la fortune inconstante, ils se persuadaient que la vue de tant de princes frapperait les ennemis de terreur et leur ferait perdre courage, et que, pour remporter la victoire, il ne fallait qu'une charge exécutée avec promptitude et hardiesse. Les principaux seigneurs oublièrent en cette occasion que quelque confiance que puisse inspirer l'ardeur de la jeunesse, l'expérience et l'autorité de la vieillesse doivent prévaloir dans les conseils. [...], en marchant, à leur grand déplaisir, au milieu de la boue où ils s'enfonçaient jusqu'aux chevilles. »
- **De Fenin, p. 62-63** « Quant ce vinst le vendredi au matin, les seigneurs de France se mirent en grant ordonnance et firent une avant-garde où ilz misdrent la plus grant partie de leur seignourie et la fleur de leurs gens, et si firent une bataille mout puissante et une arrière-garde [...] Item, le roy Henry se mist pareillement en ordonnance et ordonna une avant-garde et une grosse bataille, et mist tous se sarchiers devant checun ung ponchon à deux bous devant luy estachié en terre. »
- Ruisseauville, p. 93 « ... en tantos il se mirent en ordenanche pour combattre et étoient les engles logies sur les gaskières et en dure terre et les franchois estoyent sur les bles entre un bois et une haye de Pels, et etoit l'avant garde moult à detroit et entroyent moult parfont de leurs piés en le terre et fu che vendredi devant dit a l'heure de x heures. »
- Richemont, p. 17 « Et le vendredi, au point du jour, commencerent à mettre leurs gens en bataille, et environ l'eure de tierce au plus tart assemblerent les batailles en une place nommée Agincourt, qui trop estoit estroicte pour combattre tant de gens. »
- Geste des nobles françois, p. 156 " Mais tant fut le duc de Bourbon désirant d'Anglois combattre que les Bretons ne voult plus attendre, ainçois fist ordonner les batailles, et en l'avant-garde vouldrent estre tous le seigneurs, contre l'opinion du connestable et des chevaliers anciens. "
- Chronique normande, p. 274 « Et assemblerent les ost d'un costé et d'autre ; et quidierent les Franchois avoir tout gagnié, veu leur grant forche, et par orgueil firent crier en leur ost que nul n'alast en la bataille, s'i n'estoit noble, et furent tous les gros vallès boutez arrière, qui estoient assez pour

desconfire les Englois. Et avec che, y avoir division entre les aliés du duc d'Orlienz et duc de Bourguongne. » p. 274

De Cagny, p. 99 « Auquel lieu, le XXV jour dudit mois d'octobre, fut la journée de la bataille donnée au roy d'Engleterre et toute sa compaignie. »

Berry, p. 67 « Et le lendemain au matin ordonna le roy d'Angleterre ses batailles, et droitement a celle heure arriverent les ducs d'Orleans et de Brebant dont toute la compaignie des François fut moult resjouye, jasoit ce qu'ilz vindrent comme tous seulz. Tout ce matin arrivoient barons, chevaliers et escuiers a l'aide des François de toutes pars. »

Le Cordelier, p. 229 « Le XXV^e jour du moix d'octobre, assamblèrent à bataille Françoix et Engloix, environ heure de prime, en une place emprès lesdis lieux de Aisincourt de Rousseauville. »

Les chroniqueurs délivrent quelques informations, tout d'abord, sur l'état global du sol et du terrain sur le champ de bataille. Les troupes anglaises s'établissent, écrivent l'auteur de la Gesta et Thomas Walsingham dans la St Albans Chronicle, dans un champ qui se trouve, renseigne Walsingham, récemment labouré. Cela coïncide avec la date du 25 octobre, et vient accentuer la détérioration du sol provoquée par les pluies de la nuit précédente : le chroniqueur insiste sur la difficulté de s'y mouvoir, évoquant une place particulièrement boueuse, à la fois « soft and rough ». Pour lui, cet élément joue un rôle déterminant dans l'affrontement à venir puisque le commandement français refuse dans un premier temps de faire avancer les combattants sur un tel terrain, de crainte d'un embourbement éreintant pour les hommes, forçant le roi anglais à prendre l'initiative. Le Religieux abonde dans le sens d'un terrain difficilement praticable, en évoquant des hommes s'enfonçant « jusqu'aux chevilles ». On comprend aisément, vu l'équipement du combattant d'Azincourt décrit par Philippe Contamine³⁸⁹, la difficulté que peut avoir une troupe nombreuse à se déplacer en formation³⁹⁰ dans un tel contexte, en particulier pour les chevaliers plus lourdement équipés : la superposition de plaques de cuir ou de plates à l'encombrante cotte de maille couplée au port de solerets de métal devient alors un cauchemar pour l'homme de guerre. À cet élément s'ajoute l'apparente étroitesse du champ de bataille suggérée par Guillaume Gruel dans sa Chronique de Richemont. Les formations de cavalerie et d'infanterie, lors d'engagements majeurs, nécessitent une place suffisante pour être déployées, ce qui n'est pour l'auteur pas le cas ici. Cet état de fait désavantage nécessairement les troupes françaises, plus nombreuses, et les chroniques anglaises semblent abonder dans ce sens : Henri V déploie initialement ses forces entre deux bois ou bosquets, ses arrières - « which was not great distance from his quarters » - en partie couverts par son campement. Finalement, si le champ de bataille apparaît globalement peu adapté à un combat

³⁸⁹ CONTAMINE P., Azincourt, Paris, René Julliard, 1964, p. 85.

³⁹⁰ Inhérente aux tactiques mises en place lors des batailles rangées médiévales : TOUREILLE V., *Guerre et société*, 1270-1480 (dir.), Paris, Atlande, 2013, p. 168.

de haute intensité, les spécificités décrites par les auteurs confèrent un ascendant certain à des forces anglaises plus légèrement équipées et moins nombreuses ; toutefois, le temps joue en la défaveur du souverain Lancastre et ne lui permettra pas de tirer pleinement profit de cette conjoncture.

Ainsi le roi anglais, conscient de la précarité de sa situation, ajuste au mieux la position de son armée : on a déjà écrit sur l'utilisation stratégique des bois et bosquets présents sur le champ, que nous rapportent les Vita Henrici et Vita et Gesta et qui rendent impossible le galop des chevaux. Henri V est en effet au courant du plan français visant à enfoncer ses ailes à grands renforts de charges de cavaleries³⁹¹, et les textes qui n'avaient pas évoqué la fabrication de pieux aiguisés visant à briser leur élan et protéger les ailes de la formation (Brut 2 et Pierre de Fenin, ici) les introduisent à ce moment de leur récit. Dans le Brut 1, le souverain rappelle aux combattants l'importance de la formation serrée - « charging every man to keep himself close » - dont ont conscience les généraux médiévaux, d'autant plus dans le cadre d'une confrontation entre cavalerie et infanterie³⁹². La Gesta, le Liber Metricus, la Vita Henrici et la Vita et Gesta entrent dans le détail quant à l'articulation des différents corps d'armée anglais : archers et hommes de guerre à pied, le roi et les officiers restant à cheval³⁹³. Pour le premier auteur, une ligne de combattants est établie, l'aile gauche sous le commandement du duc d'York, et des groupes d'archers sont intercalés entre chaque batailles 394; les autres n'écrivent pas sur les archers, indiquant seulement que le roi prend le commandement de la bataille centrale et assigne son arrière-garde à l'aile gauche et son avant-garde à l'aile droite. La disposition précise des troupes anglaises reste en réalité assez floue pour les historiens, et a été longuement discutée. Pour Anne Curry, la majorité des troupes de tirs se situent sur les flancs, tandis que des petits groupes s'intercalent entre les batailles d'infanterie³⁹⁵; Philippe Contamine et Valérie Toureille retiennent quant à eux la version de la Gesta³⁹⁶, qui n'implique pas de troupes de tir

³⁹¹ PHILLPOTS C., « The French Plan of Battle during the Agincourt Campaign » dans *English Historical Review*, vol. 99, n° 390, 1984, p. 59-66. Christopher Phillpotts écrit que c'est sur l'impulsion de Boucicaut qu'est conçu ce stratagème au plus tôt le 13 octobre, et qu'Henri en est informé, par le biais d'un prisonnier, au plus tôt le 17 octobre. Consigné dans un manuscrit du fonds de la British Library, le plan initial prévoit une charge montée sur les flancs appuyée par une action de troupes de tirs, et l'envoi d'un petit détachement sur le train de bagages anglais. On ajoute que déjà en 1396, les Ottomans l'emportent sur les forces croisées en s'appuyant sur un dispositifs de pieux : en stratège expérimenté, nul doute que le souverain anglais a entendu parler de ce procédé avant même sa campagne : c'est l'avis de M. Bennett. BENNETT M., « The devlopement of battle tactics » dans CURRY Anne, HUGHES Michael (éd.), *Arms, armies and fortifications in the Hundred Years War*, Woodbridge, Boydell press, 1994, p. 15.

³⁹² VERBRUGGEN J. F., "La tactique militaire des années de chevaliers" dans Revue du Nord, n° 115, 1947, p. 164.

³⁹³ Hervé Drévillon évoque l'importance, tant pratique - les commandants doivent voir et être vu - que symbolique - l'essence de la chevalerie - des officiers montés au combat : DRÉVILLON H., *Batailles : scènes de guerre de la Table Ronde aux Tranchées*, Paris, Éditions du Seuil, 2007, p. 87.

³⁹⁴ Dans les textes médiévaux, la bataille peut désigner à la fois l'affrontement armé mais aussi un groupe, un bataillon de combattants.

³⁹⁵ CURRY A., Agincourt, a new history, Cheltenham, The History Press, 2005, p. 233.

sur les flancs. Si l'hypothèse d'Anne Curry paraît expliquer certains développements au cours de l'affrontement, l'essentiel reste que la tactique anglaise repose sur une maximisation de la puissance de son archerie, en profitant à la fois d'un terrain qui ralentit l'avancée adverse et d'une mêlée d'infanterie supposée acheter du temps aux troupes de tir pour infliger un maximum de dommages ; ce dispositif est complété par l'utilisation des pieux pensés pour protéger les archers de la cavalerie ennemie. Si Henri V se trouve à la tête d'une armée moins nombreuses, moins bien équipée et fatiguée par les récents évènements, il tire profit au mieux, à l'aube de la bataille, des outils et possibilités à sa disposition. La discipline imposée à ses troupes, déjà relevée par les chroniqueurs dans les événements précédents, semble porter ses fruits au moment le plus crucial³⁹⁷.

Les chroniqueurs des différents bords écrivent également à propos de l'état des forces françaises au moment où la bataille va s'engager, tant tactique que physique et psychologique. Du côté anglais, dans la Gesta et les St Alban Chronicles, les auteurs mettent en avant l'aspect marquant de la présence chevaleresque française. Ils parlent ainsi des nombreux chevaux que le premier place sur les flancs d'un important contingent de chevaliers démontés, qui constitue le coeur du dispositif français et une solide force d'infanterie lourde ; d'après lui, l'envoi d'éclaireurs³⁹⁸ par le commandement prévient dans un premier temps l'envoi des troupes dans la redoutable boue. Les Vita Henrici et Vita et Gesta, une fois n'est pas coutume, s'accordent sur une décision particulièrement arrogante : sûrs d'une victoire rapide, la noblesse française relègue sur ses arrières les valets et troupes roturières - incluant donc les troupes de tir, souhaitant par là s'assurer de l'entière gloire qui découle de la victoire. À ce sujet, la plupart des sources françaises que l'on a cité ici rejoignent leurs homologues d'Outre-Manche : le Religieux écrit en détail sur la malheureuse décision des nobles, qui se pressent pour se positionner en première ligne, et accuse une fois de plus la « jeunesse » d'aller à l'encontre des décisions plus sages de leurs aînés ; Guillaume Cousinot, plus concis, confirme cette fougue des plus jeunes comme responsable de la présence de tant de nobles chevaliers au sein des premiers rangs tandis que Pierre Cochon écrit que tous les « gros valets » 399 sont laissés en arrière-garde. Sans que l'on puisse tirer une vérité certaine des raisons qui mènent à cette décision de ne pas inclure de troupes roturières dans le dispositif principal, le fait est que ce sont bel et bien les chevaliers qui s'emparent de la bataille : une aubaine pour les auteurs et leur

³⁹⁶ CONTAMINE P., op. cit., p. 197; TOUREILLE V., Le drame d'Azincourt, Histoire d'une étrange défaite, Paris, Albin Michel, 2015, p. 33.

³⁹⁷ TOUREILLE V., op. cit., p. 16.

³⁹⁸ CONTAMINE Philippe, La Guerre au Moyen Âge, Paris, PUF, 1980, p. 389.

³⁹⁹ Le chroniqueur parle ici d'hommes de guerre à pied qui ne sont pas chevaliers et qui peuvent accompagner ceux-ci dans des unités appelées « lances ».

tendance à blâmer l'arrogance de la noblesse. Le chroniqueur de Ruisseauville écrit lui sur l'étroitesse du terrain - qu'il connaît probablement, encore une fois – et rejoint là les auteurs anglais. Si le dispositif anglais est ainsi solidement ancré entre deux bois, l'auteur met ici en évidence que l'armée française, disposée comme elle l'est, est désavantagée par cette proximité forestière. Il insiste également sur le handicap infligé par l'état du terrain. On note enfin que le Pseudo Elmham se montre particulièrement loquace, décrivant dans la *Vita et Gesta* à la fois le positionnement anglais mais aussi la formation française ainsi que leurs intentions de charge sur les flancs et de remise des roturiers à l'arrière de leurs batailles principales : un signe potentiel de l'accès de l'auteur à une certaine diversité de documents pour la rédaction de sa chronique Ainsi, après avoir décrit l'écrasante supériorité des troupes françaises à l'approche du combat, et dès avant que le récit de la bataille même ne commence, les chroniqueurs mettent en évidence les faiblesses et défauts de l'armée qui affronte les forces du roi d'Angleterre.

Tous les ingrédients sont finalement réunis pour que se mette en place le récit de la bataille d'Azincourt à proprement parler : l'accumulation de difficultés, la ténacité du roi et le courage de ses troupes préparent une histoire de victoire glorieuse chez les auteurs anglais, les travers de la noblesse et les conditions défavorables expliquent par avance la déconfiture à venir chez les chroniqueurs français. Ces différentes visions des événements n'occultent toutefois pas les éléments qui serviront bientôt, tant bien que mal, à expliquer ou justifier la brutalité de l'exécution. Si leur position semble favorable à l'entame des combats, les troupes du roi d'Angleterre accusent toujours d'un sérieux désavantage numérique, physique et psychologique, et n'ont d'autres choix que de l'emporter : « They intend to die on that ground today rather than to flee »⁴⁰⁰, écrivent là-dessus les auteurs du *Brut 1*. Arlette Farge explique à ce sujet⁴⁰¹ que « Dans une très large mesure [...] le statut de l'évènement existe, dans ce cas, avant qu'il ne se produise factuellement ». Dans notre cas, avant même que les forces en présence ne s'entrechoquent, les conditions semblent favorables, on l'a montré, à la survenance de l'exécution à venir ; dans l'esprit même des combattants anglais, est-il seulement envisageable de sortir vivant et riche d'une rançon des plaines d'Azincourt ?

-

⁴⁰⁰ Brut 3, p. 94.

⁴⁰¹ FARGE A., "Penser et définir l'évènement en histoire - approche des situations et des acteurs sociaux : Qu'est ce qu'un évènement ?", dans *Terrain*, n°38, 2002, p. 74.

Les historiens ont pu établir, au fil de leurs études, un récit global de la bataille d'Azincourt qui restitue les différentes phases tactiques de l'affrontement et les mouvements de troupes. Bien que des imprécisions ou questionnements demeurent, les enjeux et points de basculement apparaissent ainsi clairement. Toutefois, des particularités peuvent être relevées dans les chroniques et constituer, en lien avec ce que l'on a déjà pu montrer, un contexte propice au massacre imminent : c'est ce que l'on tâche de relever ici.

C'est donc au matin du 25 octobre que les deux armées, alignées sur le champ de bataille selon les tactiques de leurs commandants respectifs, s'apprêtent à s'affronter. Cette entame occupe généralement une place importante dans le compte rendu donné par les chroniqueurs, et renseigne d'emblée sur la violence de l'affrontement et la tendance qui se dessine rapidement.

Gesta, p. 83 « When, by so delaying, they had used up much of the day, both armies standing still and neither moving a foot towards the other, the king realized that the enemy host were putting off the assault he had been expecting them to make, and would so stand astride our route as either to break up our array our infect our hears with fear of their numbers, or else as if they would obstruct our advance and were awaiting reinforcements, perhaps on the point of arrival, or, at any rate, as if, aware of our serious lack of provisions, they would overcome us by hunger, not daring to do so with the swords. And so he decided to move against them. »

Liber Metricus, p. 47 « Both armies came together to battle. The brother of the king, the noble Duke Humphrey, was wounded in the groin. Gore flowed down from the sword. Having fallen to the ground, the king stood over him to assist him. He was in this battle the defender of his brother. »

St Albans Chronicle, p. 52 « With the banners raised, he ordered his men to proceed in order. He made the archers go first from the right and also from the left. Seeing those who on the previous day had sworn to bring about their deaths or mutilations, they were made hot with indignation, and forgot all their exhaustion, misfortune and weakness [...] The French saw that our men had crossed the field with considerable effort; considering, therefore, that the moment was favourable to attack those tired men whom they thought would be captured with no quarter, they advanced in terrifying fashion into the field. »

Vita Henrici Quinti, p. 61-62 « When within twenty paces of the town of Agincourt they came to the French enemy, with a most sounding of trumpets, they all roused their souls to the fight, they fell upon the enemy and battle commenced. The English battle line was as wide as the field. The French had made two sharp wings like two horns and were even greater in width as they pressed upon the centre of the enemy [...] All the English fixed in the ground the stake as a shield for themselves so that the advancing cavalry of the enemy was forced to pull back from fear or else was fixed, wounded and killed, both horses and men. »

Vita et Gesta, p. 72 « Now the king considering that a great part of the short day was already past, and firmly believing that the French were not inclined to move from their position, consulted the most experienced officers of his army whether he should advance with his troops, in the order in which they stood, towards the enemy who refused to come towards him. Having fully considered the circusmtances of so important an affair, they prudently determined that the king should march with his army towards the enemy, and charge them in the name of God. For they considered that the English army,

very much wearied with hunger, disease and marching, was not likely to obtain any refreshment in the enemy's country, and that he longer they remained there, so much the more would they be subjected to the effects of debility and exhaustion: on the contrary, the army of the enemy situated amongst friends, readily obtained whatever was convenient for themn and through delay, gathered fresh and increased strength by virtue of new troops arriving. Therefore the King's advisers finally concluded that the delay was injurious to the English, but advantageous to the French. [...] Without more delay both the men-atarms, without caring for their burdensome arms, and the archers leaving behind them in the field their sharp stakes, which they had before prepared in case of meeting the French horsemen [...] When they had approached towards the enemy's ranks, to the distance of twenty paces, not far from Agincourt, and the sounds of the trumpets rending the very air, had roused the minds of the warriors to battle, the enemy now first stirring himself, proceeded to meet the English. »

Brut 2, p. 94, « The Frenchmen came on ferociously and with great pride and our archers shot freely. »

Le Religieux, p. 559 « Aussi étaient-ils déjà harassés de fatigue, lorsqu'ils s'avancèrent contre l'ennemi, et ils ne tardèrent pas à apprendre à leur dépens que les chances des combats dépendent non des forces humaines, mais de la fortune, ou, pour mieux dire, du souverain arbitre de la fortune. Quatre mille de leurs meilleurs arbalétriers, qui devaient marcher en avant et commencer l'attaque, ne se trouvèrent pas à leur poste, au moment de l'action, et l'on assure qu'ils avaient été congédiés par des seigneurs de l'armée, sous prétexte qu'on n'avait pas besoin de leur secours. »

Cordelier, p. 229 « Et commenchèrent Englès à traire sur les Françoix. Lesquelx Engloix estoient en deux bosquès, et la bataille des Françoix estoit entredeux pour assambler à la bataille du roy d'Engleterre, qui estoit au dessus de ses archiers. Et estoient les Françoix en une ghasquière nouvellement ahennée, qui leur fist molt de paine à passer. Car ilz estoient pesamment armez et la ghasquière estoit molle, par quoy ilz furent moult lassés et traveilliés à en yssir. Car ilz estoient de piet. Et quant vint à l'assambler à ladicte bataille du roy d'Engleterre, les plusieurs estoient si traveilliés que à paines se svoient-ilz ravoir de ladicte ghasquière. »

De Fenin, p. 63 « ... quant vinst à l'assembler, Englois avoient foison d'archiers qui commencèrent fort à tirer contre les Franchois ; et Franchoiz estoient fort armez, par quoy ilz furent fort travailliés avant qu'ilz venissent de cy aux Englois. »

Des Ursins, p. 711/717 « Il [Henri V] décida d'attendre l'attaque. Les Français se dépêchaient de chevaucher jusqu'à ce qu'ils aperçoivent les ennemis. Ils arrivèrent sur un terrain très mou, détrempé par une longue pluie, et mirent pied à terre. Pesamment armés, ils avaient de la boue jusqu'aux cuisses et se déplaçaient avec peine, car c'est tout juste s'ils parvenaient à sortir leurs jambes de la terre. Ils se mirent à avancer sous une pluie de flèches [...] Les flèches ne faisaient pas grand mal aux Français aux lourdes armures [...] ... nos troupes s'avancèrent vers les Anglais. Ils durent traverser des champs labourés, ramollis par la pluie qui était tombée durant la semaine, ce qui ralentit leur progression [...] Au moment d'entrer en contact, nos archers et arbalétriers ne purent tirer : il était plus tard que huit heures du matin et ils avaient le soleil dans l'oeil. Pour mieux supporter, pour éviter les flèches des Anglais, ils baissèrent la tête vers le sol. »

Berry, **p. 70-71** « Il [Henri V] trouva les François en petite ordonnance et en petit nombre, car les ungs en alloient chauffer, et les autres alloient pour marcher et repaistre leurs chevaulx, et ne cuidoient point que les Englois eussent si hardement de les combatre. »

Thomas Basin, p. 43 « Poussant donc d'horribles clameurs, ils commencèrent à tendre leurs arcs de toutes leurs forces et à lancer des flèches sur l'ennemi en quantité telle et en nappes si denses que c'était comme si un nuage eût obscurci le ciel ; et les flèches étaient si nombreuses que l'on eût dit d'une moisson épaisse sortie subitement du sol. Puis, ils s'avancèrent en tirant vers l'ennemi et lui blessèrent tant de chevaux et d'hommes, en tuant même un bon nombre. »

Plusieurs versions des premiers instants de l'engagement se dessinent ainsi à travers ces différents extraits. On note d'emblée que l'auteur de la Gesta, présent avec les autres clercs sur les arrières des troupes⁴⁰² anglaises, fait preuve d'une lucidité notable sur l'état de ses compatriotes, qu'il met en lien avec les mouvements qu'il observe : les tacticiens français sont conscients des faiblesses anglaises – faim, fatigue et pression psychologique inhérente au combat défavorable – et en attente de toujours plus de renforts, temporisent le lancement des hostilités. Désavantagés par la position forte des Anglais, il s'agit ici d'un moyen d'affaiblir le dispositif adverse. D'après le chroniqueur, Henri V prend ainsi la décision de faire avancer ses troupes⁴⁰³ : dans la St Albans Chronicle, Walsingham écrit que les bannières sont ainsi levées, ce qui fait passer l'ordre à l'ensemble des forces. Cet auteur signale d'ailleurs que cet ordre fait oublier aux Anglais leur « fatigue, faim et infortune » : si l'on imagine que l'imminence du combat et l'adrénaline qui en découle peuvent accorder un nouveau souffle aux hommes épuisés, rappelons tout de même qu'à l'échelle de l'individu, la bataille est une redoutable épreuve physique et mentale qu'un discours d'encouragement ne peut totalement atténuer⁴⁰⁴. Le Pseudo Elmham abonde en tout cas dans le sens de cette avancée anglaise, en soulignant que le souverain anglais s'appuie sur l'avis de ses officiers il est important pour nous de noter qu'à cette occasion Henri V ne décide pas seul, d'après un chroniqueur, d'une décision tactique primordiale - qui considèrent qu'un temps d'attente affaiblirait trop la condition des hommes, en plus de, on imagine, contribuer à saper un moral déjà bien branlant.

Des chroniqueurs français semblent valider cette version en signifiant que les hostilités sont ouvertes par les archers anglais, qui se sont donc suffisamment avancés pour se trouver à portée de tir des rangs adverses⁴⁰⁵. De Fenin , le héraut Berry et Thomas Basin renseignent ainsi une variante similaire aux auteurs anglais : le premier insiste sur l'effet harassant de la grêle de traits sur les hommes lourdement équipé, le second sur la surprise qui gagne les rangs français devant une telle

⁴⁰² Gesta, p. 85 « But then, indeed, and for as long as the conflict lasted, I, who am now writing this and was then sitting on a horse among the baggage at the rear of the battle, and the other priests present did humble our souls before God. ». Si un tel emplacement peut sembler faire bénéficier à l'auteur d'un point de vue remarquable sur l'affrontement, John Keegan rappelle qu'il n'en est rien : le chroniqueur ne distingue probablement guère plus qu'une mêlée confuse. KEEGAN J., *Anatomie de la bataille*, Paris, Robert Laffont, 1993, p. 84.

⁴⁰³ L'historien Michael Livingston utilise notamment ce mouvement de troupe comme argument pour avancer que le champ de bataille, plutôt que de se trouver entre Tramecourt et Azincourt, se trouve au sud-ouest de la localité ; il s'appuie également sur le manque de traces archéologiques sur le supposée emplacement de la bataille. LIVINGSTON M., "Finding a missing battlefield : Where was the battle of Agincourt fought ?" dans *Medieval Warfare*, vol. 9, 2019, p.20-33

⁴⁰⁴ DRÉVILLON H., op. cit., p. 16.

⁴⁰⁵ J. Keegan estime cette distance à 250m ou 300m environ. KEEGAN J., op. cit., p. 88.

audace et le dernier sur la densité du tir des archers⁴⁰⁶, et sur l'effet mortel de leurs flèches - à relativiser⁴⁰⁷. D'après Berry, les combattants français avaient même commencé à retourner à leurs feux de camp ou à s'occuper de leurs montures : si un tel fait paraît improbable, l'auteur souligne en tout cas l'aspect inattendu du mouvement anglais. Pour nous, cette entame agressive symbolise la lucidité du souverain anglais sur sa position, et son aptitude à la prise de décision tactique difficile dans le cadre de la bataille mal engagée.

Sur l'attitude et l'action des troupes françaises, des informations transparaissent également des chroniques. On l'a vu dans les estimations données par les chroniqueurs au moment du départ d'Harfleur, l'armée anglaise est largement composée d'archers; au contraire, les troupes de tir sont alors bien moins utilisées au sein des armées françaises 408 et, on l'a vu, carrément écartée du champ à Azincourt, ce que rappelle ici le Religieux. À la distance maintenue jusque-là, l'ascendant anglais est donc indéniable, et les Français doivent forcer la mêlée. Là-dessus, Des Ursins rappelle l'état du terrain à traverser, particulièrement boueux et qui ralentit considérablement l'allure des hommes alors exposés à une pluie de flèches, contraints de « baisser la tête » pour couvrir l'ouverture de leur visière. Ainsi pour le Religieux, combiné à la piètre nuit passée en amont, l'effort que doivent fournir les combattants pour s'avancer dans ces conditions est proprement harassant et constitue un handicap majeur pour les troupes françaises. Il est intéressant de constater que dans la St Albans Chronicle, Thomas Walsingham retourne cet élément en défaveur des troupes anglaises, ajoutant encore à leur prouesse dans son récit. Pour lui, c'est en apercevant les Anglais patauger dans la boue du champ de bataille que les officiers français ordonnent à leurs hommes de s'avancer. Dans les Vita Henrici et Vita et Gesta, l'armée française se met simplement en branle une fois les troupes d'Henri V descendues de leur position forte : les auteurs écrivent toutefois sur les cris et « trompettes » qui résonnent alors, rappelant par là le tumulte qui couvre les champs de bataille médiévaux dès les premiers mouvements de troupes 409. Les auteurs du Brut 2 écrivent enfin que ce mouvement des troupes françaises en réaction à l'avancée anglaise offre aux archers un temps de tir non négligeable. Il semble ainsi que dès les premiers instants de la bataille, l'armée anglaise tire un avantage certain de cette configuration ; rappelons toutefois que la perception des hommes sur le terrain n'est certainement pas aussi tranchée⁴¹⁰.

⁴⁰⁶ Un archer entraîné au maniement du *longbow*, comme c'est le cas à Azincourt, peut tirer jusqu'à 20 flèches par minute. HARDY R., « The Longbow » dans CURRY Anne, HUGHES Michael (éd.), *Arms, armies and fortifications in the Hundred Years War*, Woodbridge, Boydell press, 1994, p. 162.

⁴⁰⁷ Les flèches, même tirées par un *longbow*, percent difficilement une armure de plate ; à angle et vitesse idéale, elles s'avèrent toutefois mortelles. KEEGAN J., op. cit., p. 97.

⁴⁰⁸ CONTAMINE P., Azincourt, Paris, René Julliard, 1964, p. 103.

⁴⁰⁹ CURRY A., op. cit., p. 243.

⁴¹⁰ KEEGAN J., op. cit., p. 84.

Une interrogation s'impose alors quant à un élément-clé de l'affrontement, déjà évoqué à plusieurs reprises et qui s'accommode mal de ces récits. En effet, comment les pieux confectionnés sur ordre du roi, supposés protéger ses lignes d'archers et installés sur la première position anglaise, peuvent-ils faire leur office ? La question est abordée dans la *Vita Henrici*, où Tito Livio écrit que les pieux ne sont installés par les Anglais qu'une fois ; il est étonnant de constater à ce sujet que le Pseudo Elmham, qui s'inspire du premier et s'aligne généralement sur sa version dans la *Vita et Gesta*, raconte lui que les pieux sont laissés en arrière au moment de la première manœuvre. Anne Curry aborde cette problématique⁴¹¹, en proposant que les archers aient pu se retirer à l'abri des pieux disposés précédemment une fois leurs premières salves tirées, ou en s'alignant simplement sur la version de Tito Livio, qui implique toutefois que les pieux aient été plantés devant les yeux des rangs français⁴¹². Si l'effet de l'utilisation de cet équipement est indéniable, ce léger brouillard dans la structure de l'affrontement illustre en tout cas pleinement la difficulté d'une restitution certaine de l'événement-bataille basée sur un corpus de textes aussi étendu.

Conformément aux plans de bataille préconçus par les commandants français, déjà évoqués dans les sources, eux-mêmes sources historiques à part entière⁴¹³ et suivant une tradition militaire maintes fois éprouvées⁴¹⁴, la prochaine manœuvre des Français est une charge supposément massive de cavalerie lourde sur les flancs anglais - les archers. Ce moment est restitué dans un grand nombre de textes.

Gesta, p. 87 « And then, when the enemy were nearly ready to attack, the French cavalry posted on the flanks made charges against those of our archers who were on both sides of our army. But soon, by God's will, they were forced to fall bach under showers of arrows and to flee to their rearguard, save for a very few who, although not without lossed in dead and wounded, rode through betweed the archers and the woodlands, and save, too, of course, for the many who were stopped by the stakes driven into the ground and prevented from fleeing very far by the stinging hail of missiles shot at both horses and riders in their flight. »

Liber Metricus, p. 47 « The troops of the French rushed forward against the archers. In the face of a storm of arrows they began to turn back. »

St Albans Chronicle, p. 52 « ... sending the mounted ahead who were to overwhelm our archers by the barded breasts of their horses, and to trample them under their hooves. But, by God's will, things turned out other than they hoped. The archers simultaneously shot arrows against the advancing

⁴¹¹ CURRY A., op. cit., p. 247.

⁴¹² J. Keegan évoque « une ceinture de pieux d'une dizaine de mètres », suffisamment écartés pour permettre le passage des archers mais assez proches les uns des autres pour empêcher de mener une charge à bien : un dispositif relativement complexe, donc. KEEGAN J., op. cit., p. 90.

⁴¹³ PHILLPOTTS C., "The French Plan of Battle during the Agincourt Campaign" dans *The English Historical Review*, Vol.99, n°390, 1984, p. 59-66.

⁴¹⁴ À Courtrai déjà, en 1302.

knights so that the leading horses were scattered in that great storm of hail [...] The horses were pierced by iron; the riders, turning round by means of their bridles, rushing way, fell to the ground amongst their army, and all horses who escaped drew away from the field. »

Vita Henrici Quinti, p. 61-62 « The order of the English would have been thrown into disorder by the French kinights if the great partof the latter had not been killed or wounded with arrows and had been forced to retreat in terror. All the English fixed in the ground the stake as a shield for themselves so that the advancing cavalry of the enemy was forced to pull back from fear or else was fixed, wounded and killed, both horses and men. »

Vita et Gesta, p. 72 « But there, the warlike bands of archers, with their strong and numerous volleys, darkened the air, shedding as a cloud laden ith a shower, an intolerable multitude of piercing arrows, and inflicting wounds on the horses, either caused the French horsemen (who were intent upon overriding them and fighting the English from the rear) to fall to the ground, or forced them to retreat, and so defeated their dreadful purpose. »

Brut 1, p. 92 « Then the French came pricking down as if to override all our men, but God and our archers made them stumble. Our archers shot no arrows off target; all caused death and brought to the ground both men and horses. For they were shooting that day for a wager. Our stakes made them fall over, each on top of the other so that they lay in heaps two spear's length in height. »

Brut 2 p. 94 « The Frenchmen pressed so thick and fast on our people that they fell on the stakes which were planted in the ground, horse and man, so thick, each on top of the other, that a great number of them were slain without making any stroke. »

Brut 3, p. 95 « Immediately trumpets sounded, and the Frenchmen came galloping down with the intention of over-riding our men. But God and our archers caused them soon to stumble, for our archers did not shoot a single arrow which did not kill and bring to the ground man or horse, for they were shooting that day for a wager. Our stakes made the French fall headlong, one on top of another so that they lay in heaps. »

Le Religieux, p. 561 « Entre neuf et dix heures du matin, on chargea l'amiral de France messire Clignet de Brabant, Louis Bourdon et le sire de Gaule d'aller, avec mille hommes d'armes d'élite et mieux montés, disperser les archers anglais qui avaient déjà engagé le combat. Mais à la première volée de flèches que l'on fit pleuvoir sur eux, ils lachèrent pied à leur éternelle honte, laissèrent leurs chefs seuls au milieu du danger avec un petit nombre de braves, se replièrent en toute hâte sur le centre de l'armée, comme s'ils eussent fui devant la foudre et la tempête, et répandirent l'effroit et l'épouvante parmi leurs compagnons. »

Des Ursins, p. 711/717 « La cavalerie française voulut attaquer hardiment les archers qui se mirent à tirer sur les hommes et leurs chevaux. Blessés par les flèches, les chevaux devinrent incontrôlables et les hommes d'armes ne purent avancer plus avant : les chevaux rebroussèrent chemin et certains s'imaginèrent que leurs cavaliers s'enfuyaient et les accusèrent de lâcheté [...] Ils espéraient trouver les quatre cents cavaliers prévus pour rompre les rangs des Anglais, mais il n'y en avait pas quarante. »

Ruisseauville, p. 93 « ... on avait ordené que Clongnet de Braibant et li sires de Gauchourt et plusieurs aultres que il yroient à tout grant quentitet de bonnes gens d'armes au devant des archieres et dou trait pour brisier le trait, mais sans doute il n'en y ala que un peu et quand il eurentfait leur coursie seur les archiers il retournerent pour le trait que leurs chevaux ne pôient plus endurer tout parmi l'avant garde et fu l'avant garde toute fendue en plusieurs lieus. »

Brabant, p. 173 « To break the English archers, they ordered that Clignet de Brabant, with 1200 horsemen who were well armed and mounted, should launch a charge against them in order to separate them from the English men-at-arms. Clignet tried to do this but could not because of the resistance of the archers, so he went on to the English camp to rob it. »

Berry, p. 70 « Ledit connestable avoit ordonné certain nombre de gens a cheval pour frapper sur les Englois, lesquieulx s'i porterent petitement [...] et ne firent pas les autres trestous si bien leur devoir, car ilz s'en fuirent honteusement, et oncques ne frapperent sus les Anglois. »

Richemont, p. 17 « ... et y avoir grant nombre de gens à cheval de notre parti, tant Lombars que Gascons, qui devoient ferir sur les esles des Angloys ; et quant ils sentirent le trait venir si espessement ilz se misdrent en fuyte et vindrent rompre la bataille de noz gens, en telle maniere que a grant peine se peurent jamais rassembler que les Angloys ne fussent tousjours près d'eulx. »

L'effet de cette charge semble lui aussi indéniable : l'échec de la cavalerie française est retentissant, tous les textes cités ici s'y accordent. Là-dessus, le rôle des pieux plantés est mentionné dans la Gesta, la Vita Henrici et les trois Brut; on note que les chroniques françaises ne suggèrent à aucun moment l'utilisation de cette tactique. Dans la continuité de ce que l'on a déjà abordé, c'est en effet à la fois la lâcheté et la retraite précoce des cavaliers - chez le Religieux, des Ursins, Berry et Richemont - que ces auteurs illustrent ici : la charge échoue à cause du manque de courage⁴¹⁵ et de ténacité de la chevalerie. Au-delà de cette critique, ce sont bien les ravages causés par les tirs des archers, qui blessent hommes et chevaux et que Des Ursins mentionne directement, qui s'incarnent à travers ces lignes. Avec le Héraut Berry, il déplore également la faiblesse numérique du corps de cavaliers envoyé percer les lignes d'archers, le premier allant jusqu'à ne mentionner que quarante hommes : il s'agit ici pour les chroniqueurs de mettre en avant la disproportion trop forte entre le nombre de combattants montés et d'archers. L'un des effets les plus impactants de cet échec, au-delà de la survivance des lignes d'archers qui peuvent continuer leur tir nourri, est relevé ici par le Religieux et Guillaume Gruel dans la Chronique de Richemont. Les auteurs signalent en effet qu'en se retirant, probablement dans une confusion certaine, les chevaliers - dont le contrôle sur les montures doit être à ce stade tout relatif - percutent les rangs des fantassins français en progression. À la lecture des sources, et en tenant compte de la largeur toute relative du champ de bataille, les historiens ont globalement validé cette version⁴¹⁶. Au delà de la pagaille causée dans les lignes, qui vient s'ajouter à la pression déjà exercée par les volées de flèches, cette cavalcade des lourds destriers de guerre utilisés par les cavaliers laisse très probablement au sol un grand nombre d'hommes renversés, sonnés ou blessés. Autant d'individus qui, plus tard, s'ils ne sont pas en mesure de se relever, seront susceptibles d'être capturés.

⁴¹⁵ Vertu cardinale du combattant médiéval idéal : CONTAMINE Philippe, La Guerre au Moyen Âge, Paris, PUF, 1984, p. 458.

⁴¹⁶ KEEGAN J., op. cit., p. 97.

C'est également le cas, on le conjecture, des individus qui, dans les sources, s'empalent sur les pieux anglais. Celles-ci témoignent de la violence de l'impact en évoquant les blessures des hommes et des animaux, et si l'on peut difficilement estimer le nombre de cavaliers qui sont abattus dans le cadre de cette charge⁴¹⁷, du reste peut-on là aussi estimer qu'un certain nombre d'entre eux sont laissés vivants au milieu de l'entrelacs de pieux et de corps. Ainsi, on écrit dans la Gesta que les hommes sont stoppés net et peuvent difficilement prendre la fuite; les différentes versions du Brut suggèrent toutes des hommes et leurs montures durement tombés ; Tito Livio parle explicitement de cavaliers « fixed, wounded or killed ». Là encore, et avant même que le corps à corps entre fantassins n'ait commencé, des hommes sont laissés, probablement en nombre certain, blessés ou à l'agonie, cette fois au milieu des rangs anglais. Au-delà de l'échec tactique manifeste que constitue cette charge, et de l'option qu'elle offre d'entrée de jeu aux troupes d'Henri V - une partie du contingent de chevaliers français est neutralisé et les archers si importants sont laissés libres de continuer leur tir -, elle induit d'entrée de jeu un nombre certain de combattants français mis hors de combat, et donc de prisonniers potentiels à l'issue des combats si l'occasion de les prendre est laissée aux troupes anglaises. Clignet de Brébant⁴¹⁸ est mentionnée à plusieurs reprises comme se trouvant à la tête de la charge menée par la chevalerie française, et se trouve probablement accompagné d'un bon nombre de nobles et chevaliers à la valeur certaine : nul doute que si les conditions le permettent, de tels combattants sont soumis à la rançon. On le sait, cependant, rien n'est aussi simple à Azincourt.

Après cette première phase, les batailles de fantassins, qui constituent une part importante des combattants présents sur le champ à Azincourt, finissent par se rencontrer : une violente mêlée, propre aux affrontements médiévaux, s'engage alors dans un enchevêtrement relativement confus.

Gesta, p. 87-89 « And when the men-at-arms had from each side advanced towards one another over roughly the same distance, the flanks of both battle-lines, ours, that is, and the enemy's, extended into the woodlands which were on both sides of the armies. But the French nobility, who had previously advanced in line abreast and had all but come to grips with us, either from fear of the missiles which by their very force pierced the sides and visors of their helmets, or in order the sooner to break through our strongest points and reach the standards, divided into three columns, attacking our line of battle at the three places where the standards were. And in the mêlée of spears which then followed, they hurled themselves against our men in such a fierce charge as to force them to fall back almost a spear's length. [...] And then the battle raged at its fiercest, and our archers notched their sharp-pointed arrows and swords and spear-heads that were lying about, they struck down, hacked, and stabbed the enemy. »

Liber Metricus, **p. 47** « Their nobility in the front, divided into three groups, advanced towards the banners in the three positions. Our arrows were carried and penetrated, and the enemy was worn out under the weight of their armour. Some of our king's trustworthy men, pressed down the enemy

⁴¹⁷ CURRY A., op. cit., p. 248.

⁴¹⁸ Pierre de Brébant, alors amiral du royaume de France.

who penetrated the line with axes, and the latter fell over. The living were pushed under the dead. The battle lines piled in. The English rose up against the companies of the French as they came to grips. »

St Albans Chronicle, p. 52 « Next, as the line met, a huge cry was lifted to the heavens by our men, and the air was filled with a terrifying sound. Then the cloud of arrows flew again from all directions, and iron sounded on iron, while volleys of arrows struck helmets, plates and cuirasses. Many of the French fell, pierced with arrows, here fifty, there sixty [...] The French did not so much yield but instead fell to their death. Indeed when the French realised that they, who had been saying that they were unconquerable, were now brought low in the battle lines of war, soon, their hears were dazed, and a cold shudder ran through their immost marrow, so much that they stood immobile and senseless while our men wrenched axes from their hands and felled them in the same way as if they were cattle. »

Vita Henrici Quinti, p. 62 « The battle heightened, and every one who came into combat during the three hours did so without slaying or being slain himself. No-one looked for booty, but all sought victory. No one was captured; many were killed. At the mid-point, the English were increasingly eager to kill for it seemed that there was no hope of safety except in victory. They killed those near them and then those who followed upon the latter. »

Vita et Gesta, p. 72-73 « Immediately the battle commenced with such fury in that way that at the first attack of such brave soldiers, by the dire shock of lances, and impetuous strokes of swords and other weapons, the joints of their strong armour were violently broken, and the men in the first ranks on both sides inflicted deadly wounds. [...] princes and magnates are led off as captives »

Hardyng 2, p. 82 « The nobles there of France before him were; Proudly battled with a hundred thousand in array; He saw he must needs with them make affray; He set on them and with them fought full sore; With nine thousand, no more with him there. »

Brut 1, p. 92 « Our king with his company and his men-at-arms always fought on, for he battled with his own hands. When the archers ran out of arrows, they laid on with stakes. »

Brut 3, p. 95 « Our king with his retinue and with men-at-arms began to lay on with their weapons for it was necessary for him to fight on that day with his own hands. Our good archers who lacked arrows laid on with stakes. »

Le Religieux, p. 561 « Cependant les Anglais, à la faveur du désordre occasionné par leurs archers, dont les traits, aussi pressés que la grêle, obscurcissaient le ciel et blessaient un grand nombre de leurs adversaires, s'étaient mis en ligne de bataille devant le front de l'armée royale, et sans s'effrayer de la multitude des Français, comme l'avaient prédit nos jeunes présomptueux, ils marchèrent résolument sur eux, déterminés à tenter les chances d'un combat, et s'exhortant les uns les autres à se défendre vaillamment jusqu'à la mort, ainsi qu'ils en avaient fait le serment [...] J'ai appris de source certaine qu'on se battit de part et d'autre jusqu'au milieu du jour avec acharnement, en faisant usage de toutes sortes d'armes, mais que les Français étaient fort gênés et embarassés dans leurs mouvements. Leur avant-garde, qui se composait de près de cinq mille hommes, se trovua d'abord si serré, que ceux qui étaient au troisième rang pouvaient à peine se servir de leurs épées ; cela leur apprit que, si le grand nombre des combattants est quelquefois un avantage, il y a des occasions où il devient un embarras. Ils étaient déjà fatigués par une longue marche et succombaient sous le poids de leurs armes. Ils eurent aussi la douleur de voir que les deux illustres chevaliers qui commandaient les ailes de l'avant-garde, le comte de Vendôme, cousin du roi et grand maître de sa maison, et messire Gichard Dauphin, non moins renommés pour leur prudence que pour leur valeur et leur fidélité, étaient forcés de reculer devant les archers ennemis, après avoir perdu plusieurs des plus braves de leurs gens. »

Cordelier, p. 229 « Et les Engloix estoient frès et nouviaulx, qui ne s'estoient meuz de leur place avantageuse, et commenchèrent à fraper moult asprement sur les Françoix et en abatirent moult qui ne se povoient relever, et n'avoient les pluiseurs qui les aidast à les remettre sus, car ilz n'avoient volu mener avec eulx nuls de leurs varlès, pour ce que entre eulx gentilz hommes voloient avoir l'onneur de ladicte bataille. »

De Fenin, p. 63 « Là y eut grant bataille d'un costé et d'autre, et furent Englez fort reboutés de venue ; mais l'avant-garde des Franchois se mist en grant desroy et commenchèrent à assembler par petits hoteaux et Englez à férir ens et tuer sans merchy. Et aussi la bataille se ouvrit et Englez entrèrent ens. »

Ruisseauville, p. 93 « ... et les engles entrerent ens et passerent l'avant garde, le bataille et l'arriere garde. »

Des Ursins, p. 712/717 « ... mais quand on en vint à la mêlée ils étaient déjà quasiment hors d'haleine à la suite de leur très pénible marche dans la boue. Ils se battirent bien et l'on dit même que le duc d'Alençon se distingua. Mais en fin de compte les archers anglais, aux armures légères, massacraient les Français et on avait l'impression qu'ils frappaient sur des enclumes [...] Lorsque les Anglais les virent dans cette position, ils s'approchèrent d'eux sans que nos hommes s'en aperçurent et se mirent à les frapper à coup de hache, tandis que les archers embusqués derrière les criblaient de flèches à l'arrière. En outre, la cavalerie anglaise dissimulée dans le bois se jet aen masse sur les arrières du second corps d'armée qui n'était pas éloigné du premier d'une distance de deux lances. Les cavaliers anglais hurlèrent si fort qu'ils épouvantèrent nos troupes du second corps qui prirent la fuite. »

Brabant, p. 173 « Meanwhile, the English archers caused maximum damage to the French with their arrows, so that they could not get close enough to the English to engage them in hand-to-hand combat. So it was to the English gain and the French loss that the latter had left their archers and crossbowmen behind. »

Richemont, p. 17 « Et incontinent assemblerent les batailles et y eut fait de grandes armes et bien combatues. »

C'est un corps-à-corps sanglant que nous dépeignent ainsi globalement les chroniqueurs. On ne sait pas réellement si les Anglais s'avancent au contact des Français, ou bien s'ils profitent au maximum du tir de leurs archers en laissant progresser l'adversaire jusqu'à leur rang⁴¹⁹. Dans la *Gesta*, le *Liber Metricus*, la *St Albans Chronicle* et la chronique du Religieux, les auteurs soulignent la grêle de flèches qui s'abat sur l'infanterie durant sa progression laborieuse sur le terrain détrempé : les archers ont eu l'occasion de se repositionner après la charge avortée, se positionnant hors de portée de l'infanterie française⁴²⁰ pour continuer de la harasser. Dynter déplore à cette occasion que les hommes de trait français ne puissent pas répliquer. Si les flèches percent, on l'a dit, difficilement les armures, elles contribuent à entraver la progression des combattants à pied et

⁴¹⁹ Anne Curry relève que la retenue du duc d'York subit près d'un quart de perte de son effectif total, et que le duc lui-même trouve la mort : le choc est ici violent, et peut induire une percée française dans des rangs statiques. CURRY A., op. cit., p. 253.

⁴²⁰ *Ibid*, p. 253. John Keegan souligne que les nobles qui composent les lignes françaises - l'auteur de la *Gesta*, Thomas Elmham et John Hardyng le rappellent ici - dédaignent un éventuel corps à corps avec les archers, et ne tentent ainsi même pas de les engager. KEEGAN J., *op. cit.*, p. 97.

peuvent toujours blesser les hommes par le choc des pointes contre l'armure qui cause de sévères ecchymoses⁴²¹. Walsingham et le Religieux parlent de véritables « nuages » de flèches, illustrant une fois encore la densité des salves que peut tirer un corps d'archers expérimentés; le second écrit qu'en voyant l'efficacité du tir, l'infanterie anglaise se met en branle en direction de ses ennemis dans les derniers instants. John Keegan décrit⁴²² la violence du choc lorsque deux lignes d'infanterie en armure se rencontrent : les combattants français, disposés en « trois colonnes », accélèrent le pas lors des derniers mètres et tout le poids des rangs se porte sur l'adversaire. Pour lui, les rangs anglais réceptionnent entièrement le choc, et les hommes reculent de quelques pas au moment du choc pour déstabiliser leurs adversaires, « le bruit de cette mêlée ressemblant à peu près à celui d'un engagement de hockeyeurs amplifié des centaines de fois ». On a là une bonne idée de la violence de l'instant. La mêlée est en effet particulièrement intense⁴²³, écrivent les chroniqueurs : l'auteur de la Gesta parle de « rage », le Pseudo Elmham de « fury », le Religieux d'un « acharnement ». L'ensemble des textes qui entrent dans le détail du combat sont équivoques sur l'avantage rapidement pris par les troupes anglaises. L'étroitesse du champ de bataille joue là encore en la défaveur de l'armée française, puisque les combattants trop nombreux s'entasse devant la ligne anglaise, encore moins large que leur propre disposition initiale⁴²⁴ : ainsi les hommes de l'arrière, emplis d'ardeur, poussent toujours plus les hommes de l'avant. En résulte une grande confusion dans le corps-à-corps même, dépeinte ici par le Religieux. Le chroniqueur écrit en effet que les hommes ne sont même pas capables à ce stade de lever les bras pour utiliser leurs armes, tellement serrés contre leurs voisins de rang. Ces conditions sont bien éloignées des tournois auxquels sont rompus les chevaliers⁴²⁵.

La mêlée tourne ainsi rapidement en défaveur des troupes de Charles d'Albret : pour Walsingham, les Français sont abattus « comme du bétail » ; Thomas Elmham écrit quant à lui que les Anglais ne font pas de quartier, tuant tous ceux qu'ils rencontrent au mépris de la prise de prisonniers - « no one looked for booty [...] no one was captured, many were killed » - et s'engouffrant dans les rangs adverses à mesure que l'avant-garde française s'effondre, rapportent De Fenin et le chroniqueur de Ruisseauville. Là-dessus, John Keegan s'accorde pour affirmer que les premiers temps de la bataille ne sont pas favorables à la prise de captifs et que, surtout en

⁴²¹ CURRY A., *op. cit.*, p. 254. John Keegan écrit qu'au-delà de l'impact physique, c'est l'impact moral d'une telle grêle sur les hommes en armure qui est notable. KEEGAN J., *op. cit.*, p. 93.

⁴²² KEEGAN J., op. cit., p. 97-99.

⁴²³ C'est vrai du combat médiéval de corps à corps impliquant un grand nombre de combattants, de manière générale : DRÉVILLON H., *op. cit.* , p. 33.

⁴²⁴ Ibid, p. 99.

⁴²⁵ DRÉVILLON H., op. cit., p. 33.

désavantage, les Anglais sont certainement impitoyables avec leurs adversaires⁴²⁶: De Fenin écrit effectivement que les hommes d'armes anglais se montrent alors sans merci, sans distinction⁴²⁷. Les pertes sont ainsi très élevées dès les premiers instants de l'affrontement, et Thomas Elmham écrit dans le Liber Metricus que de véritables piles de corps sont ainsi créées, ce qui deviendra l'un des fameux faits concernant Azincourt. Le Pseudo Elmham relativise, peut-être perplexe devant l'improbabilité d'un tel massacre, en écrivant que les princes et notables sont écartés des lignes pour être faits prisonniers. S'il semble logique que les hommes cherchent à épargner les meilleures prises, il est toutefois indéniable - les listes de morts dressés par les chroniqueurs eux-mêmes le confirment - qu'un grand nombre de grandes figures sont tuées sur le champ, volontairement ou non. La chronique du Cordelier apporte à ce sujet un élément inédit : les « gros varlets » qui accompagnent les chevaliers sont, on l'a vu, écartés des rangs au début de la bataille. Or, d'après le chroniqueur, ils sont chargés en cas de besoin de relever leurs maîtres si ceux-ci viennent à s'effondrer. En leur absence, et au vu de l'intensité qu'on a évoqué, il est tout à fait envisageable qu'un certain nombre de ces prestigieux combattants soient mis au sol, blessés, et écrasés par ceux qui les suivent 428. Ces différents paramètres de la rencontre des batailles anglaises et françaises à Azincourt sont un « paroxysme de la brutalité⁴²⁹ », à travers lequel il est probablement difficile pour ses acteurs même de faire preuve d'un minimum de lucidité et de sang froid. Difficile, dans les conditions exposées ici par les différents chroniqueurs, de combattre de manière chevaleresque : il s'agit de tuer ou d'être tué.

Le tournant décisif survient lorsque les archers anglais, ayant épuisé leurs munitions, se lancent dans la mêlée : à ce moment, les hommes d'armes en armure ont certainement atteint un degré d'épuisement élevé⁴³⁰, et les débandades surviennent déjà dans la première bataille française. Ainsi dans la *Gesta*, les tireurs se saisissent de ce qu'ils peuvent trouver comme armes improvisés – épées⁴³¹, têtes de flèche ou de lances – et s'en vont harceler les combattants en armure. Dans les *Brut*, les hommes se saisissent des pieux utilisés pour repousser la cavalerie pour en faire des armes de corps à corps. Des Ursins suggère une prise à revers en mentionnant la surprise des combattants

⁴²⁶ Ibid, p. 104.

⁴²⁷ Valérie Toureille rappelle que sur le champ de bataille, la qualité de l'armure du combattant est un excellent indicateur du rang de l'homme qui la porte : TOUREILLE Valérie, *Le drame d'Azincourt, Histoire d'une étrange défaite*, Paris, Albin Michel, 2015, p. 32.

⁴²⁸ Ibid, p. 102.

⁴²⁹ DRÉVILLON H., op. cit., p. 18.

⁴³⁰ *Ibid*, p. 33.

⁴³¹ L'équipement de l'archer inclut théoriquement une épée courte ou une dague. BRADBURY J., *The Medieval Archer*, Woodbridge, The Boydell Press, 1985, p. 134.

d'être ainsi assaillis, les hommes en lourdes armures se trouvant frappés comme des « enclumes 432 ». On imagine là encore un instant d'une grande confusion, entre la violence du combat et l'intensité sonore de la fureur de l'affrontement. Situés sur les ailes de l'armée, les archers, à qui l'on donne certainement l'ordre d'effectuer une telle manoeuvre, s'attaquent donc tout d'abord aux hommes qui se relèvent plus ou moins sonnés de la charge à cheval, et aux éventuels fuyards qui s'écartent de la mêlée⁴³³. Les hommes sont alors libres de s'en prendre par petits groupes à des combattants isolés, et la mise à mort d'un chevalier en armure lorsque l'on s'y prend à plusieurs est rapidement expédiée⁴³⁴. On s'interroge, à ce moment, sur une éventuelle capture. L'affrontement est alors encore loin d'être remporté et sur le champ, la perception que les hommes ont du tournant de la bataille est certainement floue. On peut conjecturer une sorte de compromis : les combattants encore valides sont alors effectivement neutralisés, tandis que ceux qui semblent définitivement hors de combat mais bien vivants peuvent être épargnés dans l'éventualité d'une future rançon. John Keegan aborde cette problématique⁴³⁵, et considère que le combat est encore trop indécis à ce moment pour que les archers puissent se permettre de prendre le temps de capturer des ennemis qui leur proposent une reddition. C'est en tout cas un instant chaotique, et probablement particulièrement meurtrier.

Ce mouvement de troupes constitue le point de bascule de la bataille, déjà fort mal engagée pour les troupes françaises. Les chroniqueurs suggèrent en effet que c'est à cet instant que la déroute massive des combattants est engagée.

Gesta, p. 89-91« God, indeed, had also smitten them [les Français] with another great blow from which there could be no recovery. For when some of them, killed when battle was first joined, fall at the front, so great wasthe undisciplined violence and pressure of the mass of men behind that the living fell on top of the dead, and others falling on top of the living were killed as well, with the result that, in each of the three places where the strong contingents guarding our standards were, such a great heap grew of the slain and of those lying crushed in between that our men climbed up those heaps, which had risen above a man's height, and butchered their enemies down below with swords, axes, and other weapons. »

Liber Metricus, p. 47 « The French fell before the power of the English. Flight from there was not open to them. »

St Albans Chronicle, p. 53 « Thus therefore all the honour of the French perished through the hand of a small number which they had but a short time before looked down on. »

⁴³² L'auteur mentionne à l'occasion la présence de tireurs embusqués dans les bois qui entourent le champ de bataille, ainsi que d'un corps de cavaliers anglais qui surgissent sur les arrières français à ce moment de l'affrontement.

⁴³³ KEEGAN J., op. cit., p. 103.

⁴³⁴ *Ibid*.

⁴³⁵ Ibid, p. 104.

Vita Henrici Quinti, p. 62 « Soon no one from the French side came to the battle in their great pride but that they fell. Indeed it is said that once the French had yielded to death and the certain victory of the English was apparent, the English spared the French and captured them, including many princes, lords and nobles. »

Vita et Gesta, p. 73 « It happened also that this most victorious prince, with that part of the army which he himself commanded, first conquered his adversaries, who being dispersed. [...] When the king had turned aside with his soldiers to the aid of his vanguard, he saw before him another numerous company of French preparing themselves in the field for battle, against whom it was necessary for the king to march with his followers. Yet after a while all the king's battles, both the front and the rear, and each wing having overthrown their enemies, were victorious »

Hardyng 3, p. 84 « The king approched closer to his enemy and the enemy towards him and by a hard won fight, the king gained a victory. »

Peter Basset, p. 88 « The enemy gave battle in which the victorious prince and king had honour and victory. »

Brut 1, p. 92 « In this way almighty God and St George brought the enemy to the ground and gave us the victory that day. »

Brut 2, p. 94 « So at last Almighty God gave His grace that the King should have victory over his enemies. »

Le Religieux, p. 563-565 « Ce fut précisément ce qui devait, dans l'opinion des Français, nuire le plus à leurs ennemis qui assura la victoire des Anglais, surtout la continuité avec laquelle ils firent pleuvoir sur nos troupes une effroyable grêle de traits [...] Ils rompirent enfin par un effort désespéré la ligne de bataille des Français, et s'ouvrirent un passage sur plusieurs points. Alors la noblesse de France fut faite prisonnière et mise à rançon, comme un vil troupeau d'esclaves, ou elle périt sous les coups d'une obscure soldatesque. [...] Cette défaite inattendue jeta l'épouvante dans les deux corps d'armée qui restaient. Au lieu de marcher au secours de leurs compagnons qui pliaient, ils n'écoutèrent que leur frayeur, n'ayant plus de chef pour les conduire, et ils abandonnèrent lâchement le champ de bataille. Cette fuite ignominieuse les couvrit d'un opprobre éternel. »

Chronique normande, p. 274-275 « Si aprocherent les deux os si fort les unz vers autres que, en conclusion, les Englois desconfirent les Franchois [...] Et fu la pluz laide besongne et plus malvese que, puis mil anz, avenist au roialme de France. »

Cordelier, p. 229 « Mais ilz en furent trompez, car ilz y furent tous mors et desconfis, que bien pau en eschappa. Et ne dura gaires la bataille. »

De Fenin, p. 64 « Lors se misdrent Franchois en grant desroy et commencèrent à assembler par petis hoteaux. Et aussi la bataille et et arrière-garde n'assemblèrent point avec leurs gens, ains se misdrent tous à la fuite ; car tous les princes s'estoient mis en l'avan-garde et avoient laissié leurs gens sans chief. Par quoy il n'y eut point de gouvernement ne entrenement en leurs gens. Là, il y eut grant mortalité de Franchois ; car ilz furent tous desconfiz et y en mourut sur la place de trois à quatre mille, sans ceux qui furent prisonniers, dont il y eut grant nombre. »

Ruisseauville, p. 93 « ... et ne dura pas le bataille demi heure qu'elle ne fut toute desconfite ou tout tuet ou tout pris exceptet grant nombre de chevaliers et gentilshommes et gros varlets et pages qui s'enfuirent, car le trait de Franche ne fut pas employés et ne trairent pas les archiers et ossi tous les signeurs et gentils hommes ne vaulrent nient avoir nuls de leurs gros varlets peu ou nient. »

Des Ursins, p. 712/717 « Les nobles français tombèrent les uns sur les autres, beaucoup furent étouffés, tués ou capturés [...] Et tous ceux qui appartenaient au premier corps, seigneurs et autres, furent

vaincus, tués ou capturés. Cette journée vit la victoire du roi d'Angleterre et ce fut la défaite la plus humiliante jamais infligée au royaume de France. »

Brabant, p. 174 « But alas, the battle did not last much longer for the French who, through their over-confidence, were captured or killed, and so the victory fell to the English.

Berry, p. 71 « Et pour ce que les Englois les virent en cest arroy, les vindrent assaillir et les desconfirent, dont ce fut pitié et dommaige pour le royaume. »

Richemont, p 18 « Toutesfoiz assés tost après en peu d'heure, ainsi comme Dieu qui est maistre des batailles voult, furent noz gens desconfitz, et mors, et prins, et en fuyte. »

Thomas Basin, p. 43 « ... sans attendre d'en venir aux mains, les Français tournèrent le dos s'écrasant les uns les autres dans leur fuite, et ce fut à bon compte et presque sans peine que la victoire resta aux Anglais. »

En effet, les facteurs de démoralisation s'accumulent à grande vitesse dans les rangs. La première bataille s'est écrasée contre les lignes anglaises, poussée dans son dos par les combattants suivants qui, à leur tour, gênés par leurs précédents camarades tombés au sol, s'empêtrent dans un corps-àcorps impraticable. Sur les flancs, les archers anglais massacrent ceux qui ont le malheur de s'isoler. Voyant la fébrilité gagner ses ennemis, Henri V saisit sa chance et pousse lui-même ses rangs au combat, écrivent John Hardyng et le Pseudo Elmham : la vue du général menant lui-même la bataille, et plus particulièrement du roi, motive tout particulièrement les combattants du Moyen Âge⁴³⁶. Le Religieux suggère ainsi que ce qu'il restait d'ordre au sein de l'armée française est rompu « sur plusieurs points » : on l'a vu, une troupe fonctionnelle combat en formation, et la rupture de celle-ci signe généralement une mêlée fort mal engagée. C'est également enfin l'occasion, une fois les lignes rompues et les combattants isolés, de pouvoir soumettre à la capture de manière relativement sûre les proies de valeur. Plusieurs textes mettent en avant que c'est à ce moment qu'un grand nombre de prisonniers sont faits : Thomas Elmham le suggère dans le Liber Metricus en signalant que la retraite est impossible pour les combattants pris en étau entre les Anglais et leurs camarades tandis que Tito Livio écrit dans la Vita Henrici que de nombreux nobles et seigneurs sont pris à ce moment - on rappelle que la noblesse française a insisté pour combattre en première ligne. Le Religieux le déplore, arguant une fois de plus que la noblesse du royaume n'aurait jamais dû se trouver dans une telle situation. Bien entendu, une partie seulement des combattants a finalement l'occasion de se constituer prisonnier, et nombre d'entre eux meurt tué, écrasé ou étouffé par la pression des corps : c'est ce que signalent des Ursins et Dynter dans leurs chroniques. Ainsi, si on a montré que des occasions ont déjà pu se présenter depuis le début de l'affrontement pour les Anglais

⁴³⁶ CONTAMINE P., op. cit., p. 413.

de capturer des opposants, il s'agit visiblement ici du premier moment lors duquel cette pratique prend une certaine ampleur ; c'est probablement également là que le moment le plus meurtrier de l'affrontement survient. Les troupes anglaises, leur roi en tête, ont en effet bien conscience qu'il leur est absolument nécessaire de pousser leur avantage en enfonçant les rangs adverses du mieux qu'ils le peuvent.

Pierre Cochon souligne ainsi dans la Chronique Normande qu'on assiste alors à « la pluz laide besongne et plus malvese que, puis mil anz, avenist au roialme de France », amplifiant encore l'horreur de l'instant. L'ampleur de cette défaite et du massacre qui l'accompagne semble en effet particulièrement frapper les chroniqueurs français : le Religieux parle « d'épouvante » et rappelle une fois de plus la responsabilité qui, selon lui, incombe aux fuyards et Pierre de Fenin, soulignant que la disparition précoce des commandants⁴³⁷ qui s'étaient placés en première ligne⁴³⁸ désorganise grandement les forces françaises, suggère que plusieurs milliers d'hommes sont tués ou capturés à ce moment, induisant par là le caractère exceptionnellement meurtrier de cette déroute. Ruisseauville met lui en avant la vitesse à laquelle les combattants français sont défaits - il parle de trente minutes de combat – et est suivi par Dynter à ce sujet ; Walsingham ajoute que c'est une force bien inférieure en nombre qui triomphe, amplifiant encore l'improbabilité initiale de la situation. La panique se répand finalement dans les rangs, et Thomas Basin suggère que ceux qui n'ont même pas eu l'occasion de se battre finissent également par tourner les talons. On imagine sans peine le chaos provoqué par un tel mouvement de reflux d'hommes en armure, dans la boue et les cris, qui se heurtent à ceux qui, pas encore au fait de la débâcle, poussent pour monter au front. L'auteur de la Gesta décrit cet état de confusion total - qu'il doit lui-même percevoir depuis son poste d'observation - d'hommes qui tombent les uns sur les autres, et de la « boucherie » à laquelle s'adonne alors les forces anglaises 439 qui les poursuivent. Alors libres de leurs mouvements, les combattants anglais, bien qu'exténués par l'intensité de l'effort et la baisse d'adrénaline, sont certainement conscients que la victoire est à eux. La poursuite des fuyards ne semble ici pas à l'ordre du jour : les combattants sont à pieds, et ont à leur portée un grand nombre de prisonniers potentiels. C'est là que des centaines de captifs sont certainement pris⁴⁴⁰.

⁴³⁷ Boucicaut et d'Albret se trouvent tous deux au sein de la première bataille française.

⁴³⁸ Pour John Keegan, ce point est crucial : la cavalerie en réserve sur les arrières français ne reçoit jamais l'ordre de fondre sur les archers anglais une fois que ceux-ci se sont aventurés au-delà de leurs pieux, ce qui aurait probablement largement renversé le cours de l'affrontement. KEEGAN J., op. cit., p. 105.

⁴³⁹ Les pertes élevées sont habituelles chez les vaincus lors de batailles d'envergure. P. Contamine cite Froissart à ce sujet : « c'est une rieule général que le grosse pertes se traient sus les desconfitures. » ; CONTAMINE P., op. cit. , p. 415.

⁴⁴⁰ KEEGAN J., op. cit., p. 108

Quelques moments-clé qui tournent en leur faveur font donc des Anglais les vainqueurs du jour. Les combats tels que dépeints par les chroniqueurs sont d'une violence intense, et aucune initiative prise par le commandement français n'est concluante : malgré le fait que l'armée anglaise ait quitté sa position forte, la charge de cavalerie échoue, pour diverses raisons, et laisse d'entrée de jeu un grand nombre de chevaliers hors d'état de nuire, à la merci des archers anglais. Ceux-ci, devant l'enlisement des premiers rangs français, saisissent l'occasion de tomber sur les flancs de la première bataille, et l'infanterie française ne parvient pas à enfoncer les lignes anglaises solidement ancrées. Dès lors, la déroute semble inévitable. Un grand nombre de combattants sont ainsi laissés au sol : si le massacre est d'ampleur, c'est un véritable réservoir de prisonniers de valeur potentiels qui semble toutefois à portée de main des Anglais. En pleine débâcle, ce qu'il reste de l'armée française ne paraît pas en mesure de s'opposer à la capture de leurs camarades.

C/ L'exécution des prisonniers et la fin des combats, entre flous et certitudes

C'est alors que survient visiblement un certain instant de flottement : une fois l'armée française en fuite et ses propres troupes maîtresses du terrain, le roi d'Angleterre, probablement un peu sonné par les combats auxquels il a participé et l'euphorie de cette victoire inespérée, voit ses hommes se saisir de ceux qui paraissent susceptibles d'être rançonnés ; ces mêmes combattants qui seront dans peu de temps exécutés en masse. Qu'est ce qui peut provoquer la prise d'une décision si scandaleuse ? Quelles informations laissent transparaître les chroniqueurs sur la manière de procéder et les différents acteurs de l'événement ? La décision s'inscrit-elle dans la continuité de la bataille ? Les auteurs, par leurs mots ou leurs silences, renseignent sur ces faits et leurs suites et sur leurs états d'âme à ce sujet.

Après que les troupes françaises aient été mises en déroute, les Anglais, à peine remis de leurs efforts et de leurs émotions, entreprennent de trier les morts des vivants pour en tirer des prisonniers bons à rançonner. Un événement survient alors, qui vient bousculer les usages et les esprits.

Gesta, p. 91 « And when at long last, after two or three hours, their vanguard had been riddled through and through and broken up and the rest were being put to flight, our men began to pull those heaps apart and to separate the living from the dead, intending to hold them as prisoners for ransom. But then, all at once, because of what wrathfulness on God's part no one knows, a shout went up that the enemy's mounted rearguard (in incomparable number and still fresh) were re-establishing their position and line of battle in order to launch an attack on us, few and weary as we were. »

- **Liber Metricus, p. 47** « They [Les Anglais] killed them, they captured them and keep them for ransoming but quickly there was a shout that a new battle would begin. Many new battle lines threatened to enter the fray to fight against the weary. There was indeed a great throng of people. »
- **Vita Henrici Quinti**, p. 62 « At length with victory achieved, and with the army of the French vanquished, killed and overthrown, Henry immediately prepared to fight another army of the enemy, no less than the first. Considering that the English were exhausted by so long and hard a fight, and because they saw that they held so many prisoners so many that they came to the same number as themselves they feared that they might have to fight another battle against both the prisoners and the enemy. »
- Vita et Gesta, p. 73 « The English already wearied, and for the most part bereft of arms fit to charge with, fearing because the French were arraying themselves for battle, that a new fight would be commenced, in case the men they had taken should rush upon them in the fight. »
- Hardyng 2, p. 82 « The field had and held it all that night; But then came word of new host of enemies. »
- **Peter Basset, p. 88** « And as Sire Guillaume de Tybouville, knight, lord of La Rivière Thibouville rallied the enemy to the number of 20000 men of war and more under a white banner to give a new battle [...] And that was the reason that so many nobles were killed. »
- **Brut 1, p. 92** « Afterwards, news came to the king that there was a new battle of Frenchmen drawn up ready to steal upon them and come towards them. »
- **Brut 2 p. 94** « Then came tidings to the King that a new battle of Frenchmen was ready to fight with him again. »
- **Brut 3, p. 96** « Then a great crowd of women and other folks came together to the field where the battle was in order to see which side had been defeated, and they stood upon a hill next to the field where the battle had been. When the English army saw this, the rumour went round that those people were another army of Frenchmen. In time tidings came to our king that there was another army of French, all in battle array, drawn up ready to steal upon him. »
- Le Religieux, p. 565 « Il arriva qu'au même instant un corps nombreux de gens d'armes, qui se trouvait à l'extrémité de l'avant-garde, fit un mouvement en arrière pour se soustraire à la fureur aveugle des vainqueurs. »
- **De Fenin, p. 64** « En tant que la bataille des Franchois et des Englez duroit et que Englez estoient jà presque au-dessus, Ysambart d'Asincourt, et Robert de Bournoville, acompaigniés de aucunes gens de petit estat, alèrent frapper sur le baguage des Englez et ilz firent grant effroy. Et pour ce, Englez cuidèrent que ce fussent Franchois qui venissent sur eulx, pour eulx malfaire. »
- **De Ruisseauville** p. 93 « Clignet de Braibant fist une grande recoeuillette de gens d'armes pour assaillir les engles. »
- **Des Ursins, p. 712** « La défaite consommée, se répandait la rumeur que le duc de Bretagne arrivait à la tête d'une armée et les Français se rallièrent à lui. »
 - Brabant, p. 174 « Then Clignet returned not to fight but to pillage. »
- **De Lannoy, p. 50** « Et lors, à une rencharge que fist monseigneur le duc de Brabant, on crya que chascun tuast ses prisonniers. »

Thomas Basin, p. 45 « C'était un pitoyable spectacle que de voir comment, les rangs une fois rompus, la confusion s'était introduite dans l'armée française et comment la plupart demandaient leur salut à la fuite ; comment dix Anglais poursuivaient cent Français, et un dix ; et lorsque ces malheureux ces malheureux étaient pris par les Anglais, n'opposant aucune résistance et mettant leur seul espoir dans la fuite, ils se laissaient massacrer ou emmener comme un troupeau de moutons [...] Tués Antoine, duc de Brabant, et son escorte, qui, survenant au moment où la bataille était près de finir ... »

Plusieurs causes sont donc mentionnées par les différents chroniqueurs pour expliquer ou justifier le massacre à venir. Tout d'abord, certains écrivent sur ce qui occupe les vainqueurs une fois leurs ennemis mis en déroute, à savoir la capture des prisonniers. Ainsi, l'auteur de la Gesta, qu'on imagine pouvoir s'avancer plus en avant de l'armée une fois le danger plus ou moins écarté, écrit que les combattants sont occupés à fouiller les tas de corps, qu'on a évoqué plus tôt, pour en séparer les morts des vivants. L'accalmie est ainsi suffisante pour que la prise de prisonniers redevienne une priorité pour les hommes : on conjecture ainsi qu'à ce moment, les troupes françaises ont plus ou moins déserté le champ de bataille vers leurs arrières ou les bois environnant, à l'exception potentielle de quelques groupes de combattants éparses qui ne constituent plus un danger majeur⁴⁴¹. Thomas Elmham, bien que plus succinct, valide cette explication - il reprend de toute façon en grande partie le récit de la Gesta à son compte - en évoquant la perspective alléchante de la rançon. Thomas Basin, soixante ans après les événements, se désole encore du « pitoyable spectacle » offert par la chevalerie française, largement supérieure en nombre, qui se laisse « massacrer ou emmener comme un troupeau de moutons » : emmener, en effet, car les prisonniers ne sont certainement pas laissés sur place. Pour John Keegan, les hommes ainsi capturés sont tant bien que mal transportés vers les arrières anglais⁴⁴², probablement entre leur campement et le champ de bataille, afin d'être délestés de leur équipement et que les conditions de captivité soient définies - on verra qu'il s'agit là d'un protocole clairement établi. On l'a vu, les hommes mis hors de combat sont probablement très nombreux, la mêlée s'étant avérée impitoyable : l'entassement des corps les uns sur les autres favorise toutefois la survie des combattants, immobilisés sous le poids de leurs propres armures et de celles de leurs camarades. Tito Livio écrit que les prisonniers sont finalement plus nombreux que les combattants anglais même. Si l'on peut légitimement douter d'une telle disproportion, il est indéniable qu'une multitude de survivants se trouve embourbée là où la mêlée s'est tenue à l'issue de l'affrontement.

Une rumeur commence alors à se répandre parmi les hommes - et non les rangs, disloqués une fois la menace écartée. La troisième bataille française, celle dans laquelle ont été renvoyés les

⁴⁴¹ Anne Curry déduit de sa lecture des sources que les combats ont à ce moment, après la retraite de la seconde bataille française, complètement cessé. CURRY A., *op. cit.*, p. 257. 442 KEEGAN J., *op. cit.*, p. 110.

coutilliers, pages et arbalétriers et où les montures laissés par les chevaliers à pied sont situées, semble s'agiter. Les Anglais aperçoivent en effet, peu de temps après l'accalmie, renseignent la Gesta et le Liber Metricus⁴⁴³, alors qu'ils se trouvent eux-mêmes « physically and emotionally exhausted after three hours intense fighting 444 », les rangs se reformer au loin. Les auteurs signalent également que ces troupes sont encore nombreuses et fraîches. C'est la raison sur laquelle s'accordent l'ensemble des sources anglaises qui mentionnent les faits, en plus de celles déjà évoquées : Hardyng, Basset et les différents Brut. Tito Livio et le Pseudo Elmham ajoutent qu'au delà de la simple crainte d'être confrontés à cette impressionnante nouvelle armée, les Anglais craignent que leurs prisonniers ne s'emparent des armes environnantes et ne tombent sur leurs arrières, manœuvre redoutable, s'ils affrontent cette nouvelle troupe. Considérablement éprouvés par la bataille et les épreuves des semaines passées, les combattants anglais ne peuvent légitimement pas espérer l'emporter dans une nouvelle mêlée; les archers, de plus, n'ont plus ni protection ni munitions. Les chroniqueurs français s'alignent globalement sur cette version, sans spécifiquement préciser que le danger provient de la troisième bataille. Le Religieux semble évoquer un mouvement de troupes confus dans la retraite des hommes de la deuxième bataille, qui paraît aux yeux du roi d'Angleterre ressembler à un regroupement : c'est l'occasion de rappeler qu'à cette distance⁴⁴⁵, les officiers anglais n'aperçoivent qu'une masse d'hommes en armure en déplacement. Ruisseauville et Des Ursins suggèrent eux un ralliement de troupes à l'initiative spécifique de grandes figures comme élément déclencheur. Les auteurs de cette partie du corpus, même d'obédiences différentes, prennent ainsi majoritairement le parti d'attribuer la responsabilité du déclenchement de l'exécution aux restes de l'armée française.

Quelques versions se démarquent toutefois dans ces extraits. Si, dans le *Brut 3*, la vue d'un regroupement français pousse bel et bien les Anglais au massacre, c'est un groupe de locaux curieux qui est confondu par les hommes d'Henri V avec une nouvelle force armée. Ainsi isolée, cette version questionne. Pour Anne Curry, il ne faut y voir qu'une preuve de la variété de témoignages différents qui parviennent aux oreilles des auteurs, et par là l'impact des témoins sur les chroniques qui nous paraissent finalement⁴⁴⁶. Si l'on a évoqué la présence de populations civiles dans les armées en campagne, on imagine toutefois mal un groupe de tels d'individus se voir confondus avec une troupe d'hommes en armure. Pierre de Fenin, pour sa part, est le premier à évoquer une attaque du

⁴⁴³ Il est alors trois heures de l'après-midi, selon J. Keegan. op. cit., p. 114.

⁴⁴⁴ BARKER J., Agincourt: The King, the Campaign and the Battle, London, Little, Brown, 2005, p. 289.

⁴⁴⁵ Pour J. Keegan, 300 mètres environ séparent alors les Anglais les plus avancés des troupes françaises qui semblent se regrouper. *op. cit.*, p. 110.

⁴⁴⁶ CURRY A., op. cit., p. 260.

train de bagage anglais, notamment menée par le seigneur d'Azincourt à la tête d'un petit groupe, comme raison principale de l'exécution. Cette manœuvre faisait partie du fameux plan de bataille préparé en amont par Boucicaut qui visait à optimiser l'utilisation de ses forces montées 447; si elle a bien lieu à ce moment, le minutage est toutefois particulièrement malheureux puisque un tel assaut aurait pu renverser le cours de la bataille s'il était intervenu pendant la mêlée. C'est en tout cas, à ce moment, une menace suffisamment sérieuse pour que l'auteur en fasse la cause de l'exécution. Thomas Basin, enfin, évoque l'arrivée tardive du duc de Brabant comme élément déclencheur du mouvement de panique anglais, et est rejoint là-dessus par De Lannoy. Les péripéties du duc, présent à Azincourt malgré une convocation tardive alors qu'il se trouve en son domaine, sont contées par Dynter dans sa Chronique des ducs de Brabant⁴⁴⁸. Arrivé sur le tard, celui-ci se jette dans la bataille à peine équipé et finit par y trouver la mort. Bien sûr, le chroniqueur n'attribue pas la responsabilité de l'exécution à son seigneur : elle est plutôt du fait de Clignet de Brébant qui, après avoir mené la charge contre les archers, se rabat sur un pillage du campement anglais avant de surgir sur leurs arrières. Ce que l'on constate ici, en plus de l'attribution par certains chroniqueurs de la responsabilité de l'exécution à divers faits de bataille, c'est la mise en cause de personnalités spécifiques. Malgré une prédominance d'auteurs mettant en cause un regroupement au niveau de l'arrière-garde française (et par là la menace que représentent les captifs sur les arrières anglais), ou du moins ce qui ressemble à un tel mouvement, une certaine diversité de causes se trouve donc dans les différents récits.

La menace semble en tout cas suffisante. Une fois la rumeur répandue, le commandement anglais se sent suffisamment en danger pour que l'événement survienne : les prisonniers capturés pendant la bataille et depuis la fin de la mêlée sont, en partie au moins, exécutés par les Anglais.

Gesta, p. 91 « And immediately, regardless of distinction of person, the prisoners, save for the dukes of Orléans and Bourbon, certain other illustrious men who were in the king's « battle », and a very few others, were killed by the swords either of their captors or of others following after, lest they should involve us in utter disaster in the fighting that would ensue. »

Liber Metricus, p. 47 « The English killed the French they had taken prisoner for the sake of protecting their rear. »

Vita Henrici Quinti, p. 62 « So they put many to death, including many rich noble men. Meanwhile, the most prudent king sent heralds to the French of the new army asking whether they would come to fight or would leave the field, informing them that if they did not withdraw, or if they came to

⁴⁴⁷ PHILLPOTTS C., "The French Plan of Battle during the Agincourt Campaign" dans *The English Historical Review*, Vol.99, n°390, 1984, p. 63

⁴⁴⁸ Voir Présentation des sources.

battle, all of the prisoners and any of them who might be captured, would all be killed by the sword with no mercy. He informed them of this. »

Vita et Gesta, p. 73 « ... murdered many of them, although noble, with the sword. But the king commanded, by a message of heralds to those French, who as we have said above, still occupied the fields, that they should either come to battle, or speedily withdraw from his sight, knowing that if they should again array themselves for a new fight, that both they and the prisoners yet remaining would perish without mercy, with the direct revenge that the English could inflict. »

Hardyng 2, p. 82 « For which they slew all prisoners down right; Save dukes and earls in fell and cruel wise. »

Peter Basset, p. 88 « ... the victorious prince the king had cried throughout his host that every man kill his prisoner. »

Brut 1, p. 92 « Immediately the king had it proclaimed that every man should kill the prisoners he had taken, and straightway drew up his battle line again ready to fight the French. »

Brut 2 p. 94 « The King immediately charged and commanded that every man should slay his prisoner. »

Brut 3, p. 96 « Immediately our king had it cried that every man should slay the prisoners that he had taken. »

Le Religieux, p. 565 « Le roi d'Angleterre, croyant qu'ils voulaient revenir à la charge, ordonna qu'on tuât tous les prisonniers. Cet ordre fut aussitôt exécuté... »

De Fenin, p. 64-65 « Adonc tuèrent Engloiz mout de prisonniers qu'ilz avoient ; donc les deux dessusdiz furent depuis mout blasmés, et aussi ilz en furent pugnis par le duc Jehan de Bourgogne. »

De Ruisseauville p. 93 « ... et quant li rois engles vit qu'on les venoit assaillir il fit crier a le trompette que tout chil qui avoyent prisonniers que il les tuassent, et adont peust on ouir grans cris et merveilleux tant des engles comme des franchois pour les bons prisonniers que il avoient. »

Des Ursins, p. 712 « ... ce qui fut catastrophique, car les Anglais tuèrent la plupart de leurs prisonniers. »

Brabant, p. 174 « The king of England, thinking that the French were wanting fo fight again, ordered by the sound of the trumpet throughout his army that everyone should kill their prisoners. As a result, many princes and noblemen who were still alive as prisoners were killed. »

Thomas Basin, p. 45 « ...fournit aux Anglais l'occasion de mettre à mort un certain nombre de prisonniers. »

Les chroniqueurs qui reportent les faits sont suffisamment clairs pour que l'on ne doute pas de la véracité de leurs dires. Après un âpre combat qui a laissé les hommes exsangues, la perception d'un mouvement de troupes, particulièrement menaçant dans ces conditions, provoque le massacre d'un

grand nombre de combattants français, pourtant éloignés du terrain, vaincus et désarmés⁴⁴⁹. La réaction est visiblement très rapide, elle doit l'être, en réalité, pour que la décision ait un intérêt : dans la Gesta, les différents Brut et chez le Religieux, les auteurs soulignent qu'elle est immédiate. Ici, seul le Pseudo Elmham suggère une éventuelle méthode de mise à mort, tous les autres extraits mentionnent seulement que les prisonniers sont tués ou massacrés. L'utilisation de « by the sword peut » peut n'être, toutefois, qu'une formulation : l'épée n'est certainement pas l'outil le plus évident dans ce cadre. Archers et hommes d'armes portent des dagues au côté, et c'est certainement ce qu'ils utilisent pour exécuter en vitesse, si la chose est possible, un grand nombre d'hommes en les égorgeant - les chroniques ne nous renseignent pas en effet sur un nombre précis, suggérant simplement que les hommes exécutés sont en grand nombre⁴⁵⁰. Si l'on suppose que les prisonniers ont été à la fois désarmés et entravés d'une quelconque manière, on peut concevoir la chose, bien qu'au-delà des questions morales, il s'agisse pratiquement d'une tâche malaisée. Les hommes qui se rendent compte du destin funeste qui les attend ne se laissent toutefois certainement pas faire et se débattent d'une manière ou d'une autre. Sans plus de précision de la part des chroniqueurs, on ne peut qu'imaginer, à ce stade, que les bourreaux s'attèlent tant bien que mal à cette tâche, avec leurs épées, dagues⁴⁵¹ ou ce qu'ils peuvent glaner sur le champ de bataille, et ce malgré la résistance probable des victimes. Là-dessus, Gilbert de Lannoy apporte un témoignage intéressant sur une possible méthode d'exécution :

De Lannoy, p. 50 « On crya que chascun tuast ses prisonniers, dont, pour avoir plus tost fait, on bouta le feu en la maison, où entre nous impotens estièmes. »

Cette version peut paraître quelque peu rocambolesque, mais ne doit pas être écartée pour autant, d'autant plus qu'elle provient d'un témoin direct de l'événement : elle a l'avantage, notamment, de donner une solution à la question de l'ampleur supposée de l'exécution⁴⁵², qui semble difficilement applicable⁴⁵³. Les blessés faits prisonniers sont ainsi, écrit Lannoy, pour une partie d'entre eux, conduits à l'intérieur d'une maison non loin, dans une optique de regroupement des captifs : une partie d'entre eux sont ainsi emmenés ailleurs plutôt qu'à l'arrière de l'armée. L'incendie de la bâtisse une fois le danger imminent constitue alors un moyen efficace de se débarrasser des prisonniers, bien que fort cruel, en plus d'évacuer la problématique de la résistance des victimes. Toutefois, on

⁴⁴⁹ John Keegan signale que les prisonniers doivent être privés de leurs heaumes, notamment, et signale à l'occasion que cela les rend virtuellement inaptes au combat : « Ils ne portent plus leur casque, sans lequel aucun combat n'est possible. » KEEGAN J, *op. cit.*, p. 110.

⁴⁵⁰ Pour John Keegan, le rapport entre combattants anglais et prisonniers doit alors être d'un pour dix. *Ibid*, p. 113.

⁴⁵¹ Voir Annexe 2.

⁴⁵² Juliet Barker ne rejette pas en bloque cette version, ajouté à l'authenticité du témoignage de Lannoy. *op. cit.*, p. 291.

⁴⁵³ Et que J. Keegan considère d'ailleurs impossible, on y reviendra.

peut légitimement se questionner sur l'intérêt de mettre ainsi à mort des hommes entravés et enfermés, qui plus est blessés, que l'on pourrait simplement garder enfermés le temps que l'affaire du regroupement français soit réglé ; on estime de plus improbable qu'un fait aussi horrible que l'immolation d'hommes vivants soient passée inaperçue dans le reste des chroniques⁴⁵⁴. Reste que les écrits de Lannoy peuvent témoigner d'une solution isolée, passée inaperçue aux yeux des témoins majeurs de l'affrontement et transcrivant la panique qui a pu gagner les rangs anglais face à la rumeur de relance de la bataille.

À ce sujet, Lannoy parle de « cris » qui font circuler un ordre donné : comment se répand la consigne, et d'où part-elle ? Là-dessus encore, les chroniqueurs suggèrent différentes pistes, qui peuvent être rapprochées du traitement du roi anglais dans leurs écrits : l'exécution n'étant absolument pas supposée survenir à cette échelle, la responsabilité qui en découle n'est à première vue absolument pas valorisante pour Henri V. Cela est particulièrement flagrant avec les sources anglaises : seuls Peter Basset et les différents Brut mentionnent un ordre explicite du souverain anglais. La Gesta et les Vitae, dont la glorification du souverain est le but avoué, laissent penser à un mouvement spontané en réaction à la menace qui se présente. Chez les chroniqueurs français, seuls le Religieux, Dynter et Ruisseauville mentionnent un commandement explicite du souverain, ce dernier signalant en plus l'utilisation de trompettes, habituellement utilisée pour la transmission d'ordres sur les champs de bataille ; chez Basset et les Brut, c'est par des cris qu'est répandue la consigne dans l'armée. Ceci renforce la difficulté de la mise en place de la besogne, puisqu'ainsi les prisonniers eux-mêmes apprennent, Lannoy en est l'exemple, le sort qui leur est réservé. On comprend comment doit se passer l'instant au vu des termes utilisés par les chroniqueurs. « Charged and Commanded », « had it proclaimed » ou « fit crier à la trompette », autant d'expressions qui impliquent la participation à la transmission d'un ordre des hérauts, officiers voire des chefs de retenue⁴⁵⁵. S'ils sont absents des récits des chroniqueurs, ce sont autant d'acteurs qui participent activement à l'exécution. Les écrits ne mentionnent pas non plus le flottement, la confusion qui doit gagner les hommes sonnés par le combat lorsqu'on leur enjoint de s'atteler à une telle boucherie. L'autre éventualité, suggérée par ceux qui n'osent mentionner d'intervention royale, est celle d'un mouvement de panique qui voit se généraliser des exécutions comme autant d'initiatives

454 D'autant plus que l'incendie volontaire constitue, au Moyen Âge, l'un des crimes les plus graves : TOUREILLE Valérie, *Crime et châtiment au Moyen Âge*, Paris, Le Seuil, 2013, p. 23.

⁴⁵⁵ Qui, engagés pour une période donnée par des lettres de retenue, sont chargés de rassembler puis commander un nombre donné de combattants, équipés selon les termes convenus. ALLMAND C, *Henry V*, Londres, Yale University Press, 1997, p. 212.

individuelles. Pour les historiens, il ne semble toutefois pas y avoir de doute : le mouvement est lancé sur ordre du roi⁴⁵⁶, et les auteurs qui l'omettent le font pour disculper le souverain.

Des informations transparaissent à travers les chroniques au sujet de l'identité de ceux que l'on exécute ; là encore, des contradictions sont à signaler. L'auteur de la Gesta et John Hardyng signalent ainsi qu'un certain nombre de nobles et figures majeures sont épargnées, le premier mentionnant spécifiquement les ducs d'Orléans et de Bourbon; ceux-ci, par le rôle politique qu'ils jouent alors dans le royaume⁴⁵⁷, sont des prises de choix, et citer leur nom à ce moment peut servir de faire-valoir dans l'optique qu'est celle de la Gesta. Pour ces auteurs, en tout cas, un tri est opéré au moment de l'exécution pour épargner les plus belles prises – probablement sous supervision du roi. Dans les Vitae, toutefois, les auteurs déplorent qu'un grand nombre de nobles, qui constituent la quasi intégralité de ceux qui sont tombés lors de la mêlée, on l'a vu, sont tués ; c'est ce qu'écrivent à demi-mot les auteurs précédents en indiquant que seuls quelques grands noms sortent sains et saufs. Puisque toutes les troupes de moindre rang ont été laissées en arrière du côté français au moment de l'engagement, il est important de signaler qu'une exécution des prisonniers à l'issue de la bataille d'Azincourt est forcément un massacre de nobles et chevaliers ; dans la Chronique des ducs de Brabant, l'auteur explique d'ailleurs qu'un grand nombre de « princes et nobles » trouvent la mort. Là-dessus, la plupart des chroniqueurs ne prennent d'ailleurs pas la peine de suggérer un éventuel effort pour préserver de la mort les combattants les plus prestigieux. Pour Thomas Elmham, le Religieux et Pierre de Fenin, ce sont tous les prisonniers qu'on ordonne d'exécuter ; Des Ursins et Thomas Basin, qui ne mentionnent pas de consigne - à cause de leurs rancœurs perspectives à l'égard du roi de France ou de diverses personnalité du royaume ? - signalent l'ampleur du massacre « catastrophique » qui mène à la mort de « la plupart des prisonniers ».

Une nuance d'importance est amenée par un certain nombre de chroniqueurs d'horizons variés. En effet, pour les auteurs des différents *Brut* et pour Edmond Dynter, on ordonne aux hommes de tuer *leurs* prisonniers. On verra en effet qu'une relation personnelle unit théoriquement le capteur et le captif, qui naît au moment de la capture ; si le souverain donne cet ordre précis, il s'immisce en réalité dans cette relation. Le chroniqueur de Ruisseauville décrit à ce propos de vives protestations, chez les Anglais - à qui l'on ordonne de se débarasser de leur propre butin, en plus de commettre un

⁴⁵⁶ CURRY A., op. cit., p. 259; TOUREILLE Valérie, Le drame d'Azincourt, Histoire d'une étrange défaite, Paris, Albin Michel, 2015, p. 41; KEEGAN J., op. cit., p. 113; CONTAMINE P., Azincourt, Paris, René Julliard, 1964, p. 201.

⁴⁵⁷ BOVE B., La guerre de Cent Ans, Paris, Belin, 2015, p. 213.

acte moralement abject - et chez les Français capturés, pour qui l'ordre équivaut à une condamnation à mort. Faut-il y voir un récit factuel ou le témoignage de cet usage, qui voit le sort des prisonniers dépendre de la volonté personnelle de ceux qui les ont pris⁴⁵⁸, ici outrepassée par la décision royale ?

Le récit d'Edmond Dynter sur la mésaventure du duc de Brabant peut apporter quelques éclairages sur les différents questionnements soulevés ici :

Brabant, p. 174 « The Duke Anthony was one of these [les prisonniers] is well known, for after the battle he was found wounded only in the face and neck. This would not have been the case if he had been wearing his helmet. Also, he was found a long way from where the battle was fought, amongst other dead. Also many captives, who survived said that they had seen him taken in the battle and still alive, but that they had not dared to speak to him in the hope that he might be put to a low ransom. »

Edmond de Dynter, qui se trouve sur le champ de bataille quelques jours après l'affrontement 459, rapporte donc que la charge tardive du duc Antoine de Brabant 460 l'amène à être capturé plutôt que tué. La mention de blessures à la tête, possibles car le duc est décasqué, renforce l'hypothèse d'une exécution massive par coups à la tête, bien qu'on ignore ici s'il s'agit de blessures tranchantes ou contondantes ; de même, le duc a très bien pu perdre son heaume au cours du combat - puisqu'il s'équipe à toute vitesse en arrivant sur le champ de bataille 461 - et être blessé à ce moment. Ici, l'auteur écrit que si le duc avait été reconnu, il aurait été épargné de par sa valeur, en tant que duc et frère du de Jean Sans Peur. Toutefois des témoins veulent lui éviter une rançon importante et ne trahissent pas son identité, ne se doutant alors pas du massacre à venir : c'est ce qui mène ici Brabant à la mort. Ce récit témoigne ainsi bel et bien, si l'on en croit l'auteur, d'une différenciation dans le traitement des prisonniers au moment de l'exécution, en fonction de leur rang ; il confirme également le déplacement des captifs à une certaine distance du champ de bataille, ce qui relativise le danger potentiel qu'ils incarnent pour les arrières anglais. On peut par là le rapprocher du témoignage de Lannoy qui, en plus d'avoir été déplacé, écrit :

Lannoy, p. 50 « Mais, par la grâce de Dieu, je me trainay hors du feu à quatre piez, où je fus tant que les Anglés, noz ennemis, revindrent, où de rechief fut prins et vendu à monseigneur de Cornuaille, cuidant que je fusse ung grant maistre, pour ce que, le Dieu mercy, j'estoye assez honnestement en point, quant je fus pris la première fois, selon le temps de lors. »

⁴⁵⁸ KEEGAN J., op. cit., p. 115.

⁴⁵⁹ Voir Présentation des sources.

⁴⁶⁰ Évoquée précédemment dans plusieurs sources et parfois citée comme cause principale de l'exécution ; CURRY A., op. cit. , p. 262.

⁴⁶¹ BOFFA S., « Antoine de Bourgogne et le contingent brabançon à la bataille d'Azincourt (1415) » dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, n°72-2, 1994, p. 261.

L'aventurier raconte ici qu'une fois échappé de la maison en feu où ses camarades sont brûlés vifs, il ne doit la vie sauve qu'à son apparence qu'il juge « en point » : Lannoy a l'air d'un chevalier d'importance, et c'est pour cela qu'il est épargné. Ainsi, si l'exécution semble incontestablement de grande ampleur et que, parce que l'opération est certainement menée dans la confusion et la précipitation et que ce sont exclusivement des nobles et chevaliers qui sont prisonniers, un minimum d'effort est investi dans le sauvetage des plus grands noms et des meilleures prises. C'est ce qui sauve la vie de Gilbert de Lannoy, et qui condamne Antoine de Brabant.

Reste enfin à voir qui sont, selon les chroniqueurs, les bourreaux. Ce sont systématiquement simplement les « Anglais », un vague « ils » ou bien « chaque homme », qui sont accusés : dans la responsabilité pratique des faits, personne n'est ainsi montré du doigt. La *Gesta* constitue cependant une exception dans ces extraits, en allant encore plus loin dans la déresponsabilisation puisque c'est la voix passive que l'auteur utilise : les hommes sont simplement tués, victimes malheureuses des circonstances. On a toutefois vu que ce sont avant tout des archers qui constituent le gros de l'armée anglaise, des hommes de moindre naissance⁴⁶² plus aisément susceptibles de s'atteler à ce genre de besogne ; les chroniqueurs rapportent d'ailleurs le massacre qu'ils opèrent sur la chevalerie pendant la bataille même. C'est dans les chroniques bourguignonnes de Monstrelet, Le Fèvre et Waurin qu'est confirmée l'identité de ceux qui se chargent de l'exécution.

Monstrelet, p. 109 « Et adonc vindrent nouvelles au roy anglois que les François les assilloient par derrière et qu'ilz avoient déjà prins ses sommiers et autres bagaiges. Laquelle chose estoit véritable. Car Robinet de Bournonville, Riflart de Clamace, Yzembert d'Azincourt et aucun autres hommes d'armes, acompaignez de six cens paysans, alèrent férir sur le bagaige dudit roy d'Angleterre et prindrent lesdictes bagues et autre choses, avec grant nombre des chevaulx desdiz Anglois, pendant que les gardes d'iceulx estoient ocupenz en la bataille. Pour laquelle destrousse le roy d'Angleterre fut moult troublé, voiant devant lui à plains champ les François qui s'en estoient fuis, eulx recueillir par compaignies. Doubtant qu'ilz ne voulsissent encores faire une nouvelle bataille, fist crier à haulte voix au son de la trompète que chascun anglois, sur la hart, occeist ses prisonniers, afin que au besoing ilz ne feissent aide à leurs gens. »

Le Fèvre, p. 257 « Et lors, vindrent nouvelles au roy d'Angleterre que les François les assailloient par derrière et qu'ilz avoient desjà prins ses sommies et aultres bagues ; laquelle chose estoit véritable, car ung nommé Robinet de Bornoville, Rifflart de Plamasse, Ysembart d'Agincourt, et aucuns hommes d'armes à compaignies d'aucuns païsans, environ vjc, allèrent au bagage du roy d'Angleterre, et prindrent les bagues et aultres choses avec grant nombre de chevaulx Anglois, en tant que les gardes d'iceulx estoient occupez en la battaille. Pour laquelle destrousse le roy d'Angleterre fut moult troublés. Lors de rechief en poursuyvant sa victoire et veans ses ennemis desconfis, et que plus ne povoient résister allencontre de lui, encommencèrent prendre prisonniers à tous costez, dont ilz cuidèrent estre tous rices. Et à la vérité aussi estoient-ilz, car tous estoient grans seigneurs qui estoient à ladicte battaille. Et quant iceulx François furent prins, ceulx qui les avoient prisonniers les désarmoient de la teste. Lors leur sourvint une moult grant fortune ; car une grande assemblée de l'arrière-garde, en laquelle avoit pluiseurs François, Bretons, Gascons et Poitevins et aultres qui s'estoient mis en fuicte, avoient avec eulx grant foison d'estandars et ensaignes, eulx mosntrans signes de vouloir combattre ; et de fait marchèrent en

⁴⁶² BRADBURY J., op. cit., p. 3.

ordonnance. Quant les Anglois perchurent iceulx ensemble en telle manière, il fut ordonné, de par le roy d'Angleterre, que chascun tuast son prisonnier. Mais ceulx qui les avoient prins ne les vouloient tuer, pour ce qu'il n'y avoit celluy qui ne s'atendist d'en avoir grant finance. Lors, quant le roy d'Angleterre fut adverty que nul ne vouloit tuer son prisonniers, ordonna ung gentilhomme avec deux cens archiers, et lui commanda que tous prisonniers fussent tuez. »

Waurin, p. 216-217 « Si vindrent nouvelles au roy d'Angleterre que les François assailloient ses gens par derriere, et quilz avoient desja prins ses sommiers et autres bagues, laquele chose un escuyer nomme Robinet de Bornoville conduissoit, avec luy Rifflart de Plamasse, Yzembart d'Azincourt et aulcuns autres hommes darmes adcompaignies de environ six cens paysans, quy esleverent ledit baguage et pluiseurs chevaulz des Anglois entandis que les gardes dyceulz estoient occupez en la bataille ; de laquele destrousse le roy Henry fut moult trouble, combien qui len laissa pas poursievir sa victore, et prendoient ses gens de moult bons prisonniers, dont ilz entendoient a devenir tous riches, et ne leur ostoient sinon larmeure de teste seullement. En ceste heure que les Anglois sen doubtoient le moins leur sourvint une moult perilleuse adventure, car une grande assamblee de larriere garde et bataille des Francois ou estoient pluiseurs Bretons, Gascons et Poitevins, se recoeillerent avec aulcuns estendars et enseignes, si se retournerent en bonne ordonnance et marcherernt vigoureusement contre les victeurs de la place. Quant le roy d'Angleterre les parcheut ainsi venir il fist publier que prestement chascun qui avoit prisonnier le tuast, ce que ceulz quy en avoient ne voulloient pas voullentiers faire pour ce quilz en atendoient den avoir grans finances; mais quant le roy en fut adverty il ordonna ung gentil homme atout deux cens archiers, auquel il commanda quil allast parmy lost et tuast on tous les prisonniers quelz quilz feussent. Lequel escuyer sans delay ou refus adcomply le commandement de son seigneur souverain. »

Les trois chroniqueurs qui sont, on le verra, très souvent d'accord sur le récit des événements qu'ils donnent, s'alignent ainsi sur un moment spécifique qui n'est pas mentionné ailleurs et viennent éclaircir un certain nombre de points obscurs. Pour eux, la réticence des combattants est telle qu'Henri V doit nommer un « gentilhomme », probablement un officier, pour prendre la tête de 200 archers et se charger de l'exécution. Ce récit est particulièrement intéressant puisqu'il apporte des réponses aux flous qui se posaient alors : il valide à la fois l'ordre donné par Henri V et induit un refus des Anglais - des chevaliers, en l'occurrence, puisque ce sont des archers qui acceptent finalement de procéder à l'exécution - de commettre l'ignominie et de se priver de potentielles rançons. Cette version est ainsi particulièrement séduisante, et est considérée par la plupart des historiens dans leurs études de la bataille⁴⁶³; pour John Keegan, le profil des archers les rend plus enclins à la violence, et ils l'ont démontré lors des combats⁴⁶⁴. Au sujet des justifications, les auteurs, qui ont eu au moins une trentaine d'années pour compiler des témoignages et lire les différentes chroniques auxquelles ils ont eu l'occasion d'accéder, combinent des faits déjà renseignés par de précédents chroniqueurs. Ainsi, c'est la double menace de l'attaque du train de bagage menée par Azincourt et le regroupement des arrières français qui, d'après Monstrelet, provoque l'exécution ; Le Fèvre et Waurin sont moins clairs à ce sujet, évoquant les deux événements mais faisant du second le point de bascule définitif. Les deux derniers ont participé à la bataille, et sont donc supposément plus fiables : ils se fendent d'ailleurs de détails supplémentaires, confirmant par exemple que les

⁴⁶³ CONTAMINE P., op. cit., p. 201; TOUREILLE V., op. cit., p. 41; CURRY A., op. cit., p. 264; KEEGAN J., op. cit., p. 112. 464 Ibid.

prisonniers se voient privés de leurs casques, et que l'essentiel des captifs sont pris une fois la mêlée achevée.

Un dernier élément particulièrement intéressant est à extraire de ces écrits. Pour les auteurs des Vitae, Henri V utilise en fait l'exécution comme un moyen de pression sur le reste des troupes françaises qui menacent. En effet, Tito Livio et le Pseudo Elmham écrivent que le souverain fait savoir aux combattants qui se rallient que l'exécution ira à son terme s'ils ne se dispersent pas, et qu'il n'aura aucune pitié pour eux-mêmes. Ainsi, dans cette version, ce n'est pas l'horrible vue de leurs camarades massacrés qui fait fuir définitivement ce qu'il reste de combattants français - on pourrait d'ailleurs penser qu'au contraire, la vue d'une troupe considérablement affaiblie s'adonnant à un tel carnage les auraient poussé à se précipiter dans un nouveau combat - mais bien une menace transmise par des hérauts. Par là, la responsabilité du massacre est transmise aux adversaires, qui peuvent y mettre un terme s'ils abandonnent le terrain aux Anglais. On peut douter d'une telle version, puisqu'elle est absente de la Gesta de laquelle s'inspire ces auteurs et qu'elle déresponsabilise fortement le souverain, que ces textes visent à glorifier. Elle apporte toutefois une dimension supplémentaire au prisonnier de guerre et aux options qu'elle ouvre dans le cadre d'un affrontement : ici, une porte de sortie véritable pour l'armée anglaise, incapable d'assumer une nouvelle phase d'affrontement. Ici, les historiens ont divergé sur cette partie du récit de la bataille : Philippe Contamine ne le reprend pas, par exemple, dans sa monographie⁴⁶⁵.

C'est en tout cas cet événement qui déclenche la fin réelle de l'affrontement : les troupes françaises s'enfuient à la suite du massacre, et le champ de bataille est définitivement laissé aux mains des Anglais. La journée est gagnée pour Henri V.

Gesta, p. 93 « After but a short time, however, the enemy ranks, having experienced the bitter taste of our missiles and with our king advancing towards them, by God's will abandoned to us that field of blood together with their wagons and other baggage-carts, many of these loaded with provisions and missiles, spears, and bows. »

Liber Metricus, p. 47 « Thus, from the heavens, the anger of God rose against the enemy so that the smaller army overcame the many thousand. »

Vita Henrici Quinti, p. 62 « They [les Français], fearing the English and fearing for themselves, deaprted with great sadness at their shame. »

_

⁴⁶⁵ CONTAMINE P., op. cit.

Vita et Gesta, p. 73 « Then, dreading the effect of so severe a resolution, all the adversaries with fear, shame, and grief, retreated with one accord from the field. »

Hardyng 2, p. 82 « And then the press of enemies did surprise; Their own people, that more were dead through press; Than our men might have slain in time no less. »

Brut 1, p. 92 « When they saw that our men were killing their prisoners, they withdraw, and broke up their battle line and their whole army. »

Brut 2 p. 94 « When the French saw this, they withdrew and went on their way. »

Brut 3, p. 96 « When the latter saw that our men had killed their prisoners they withdrew and broke ranks. So our king, as a worthy conqueror, had on that day the victory in the field of Agincourt in Picardy, thanks be to God. »

Le Religieux, p. 565 « ... et le carnage dura jusqu'à ce qu'il eût reconnu et vu de ses propres yeux que tous ces gens-là songeaient plutôt à fuir qu'à continuer le combat. »

De Fenin, p. 65 « Ainsi et par ceste manière fut perdue ceste journée pour les seigneurs de France, donc ce fut grant dommage pour le royaume de France ; car de toutes nations du royaume la fleur de la gentillesse y demoura, donc mout de maulx sont depuix advenuz. »

De Cagny, p. 99 « ... fut la journée de la bataille donnée au roy d'Engleterre et toute sa compaignie. »

Ici, on constate principalement une différence entre l'importance donnée ou non à l'exécution des prisonniers dans le dénouement final de l'affrontement. Ainsi, dans la *Gesta* et le *Liber Metricus*, qui restaient relativement évasifs quant au massacre - tout en signalant, tout de même, sa survenance -, celui-ci n'est pas considéré comme point final de la journée. C'est la volonté divine qui met définitivement en déroute l'armée française ; l'auteur de la *Gesta* revient également, dans son récit, au succès des archers et du roi, toujours en cohérence avec son dessein narratif⁴⁶⁶. Dans les chroniques anglaises plus tardives, confirmant une tendance qu'on peut observer avec le récit général de l'exécution, c'est bel et bien celle-ci qui est la cause du départ des troupes françaises restantes : via le menace directe envoyée par le souverain dans les *Vitae*, et par la simple épouvante provoquée par la vue de ces morts violentes dans les différents *Brut*. Les chroniques françaises qui écrivent spécifiquement sur la fin du combat sont pareillement partagées : pour Le Religieux, l'exécution force effectivement la main de ceux qui restent menacer le souverain anglais, qui ne donne l'ordre de mettre un terme au massacre qu'une fois assuré du départ définitif de ses ennemis. Pour nous, si le reproche n'est ici pas explicite, suggérer que l'exécution des prisonniers est utilisée

⁴⁶⁶ Liant par là à la fois l'exploit militaire et le miracle d'ordre divin, étroitement liés dans la plupart des chroniques et particulièrement visibles dans la *Gesta*. ALAMICHEL M.-F., "La bataille d'Azincourt vue par les chroniqueurs anglais du XVe siècle" dans *Bulletin des Anglicistes Médiévistes*, n°88, 2016, p. 94.

par le roi comme outil de pression sur ses adversaires est une critique particulièrement acerbe, et se rapproche finalement des récits qui en faisait l'argument principal d'une négociation entamée par le souverain. De Fenin et De Cagny ne mettent pas spécifiquement l'exécution en cause : il semble ainsi que les chroniqueurs français ne justifient pas systématiquement la défaite par l'horreur de cet improbable événement ce qui aurait pu constituer un bon argument pour expliquer une telle déconvenue pour la chevalerie du royaume.

La bataille est alors définitivement close. Certaines chroniques abordent les instants qui la suivent, ainsi que les décisions et actions anglaises du lendemain, le 26 octobre.

Gesta, p. 95 « And when, the battle over, our king, out of consideration of his men, had spent that night in the same place where he had lodged the previous night, on the morrow he resumed his march towards Calais, past that mound of pity and blood where had fallen the might of the French. »

Liber Metricus, p. 48 « After the battle the king spent the night in that place where he had slept during the preceding night. In the morning he resumed the journey to Calais and passed the battlefield with a great show of pious compassion. »

Vita Henrici Quinti, p. 63 « And when evening approached, by the advice of his entire council, the most victorious king with his army went into the same village in which they had received hospitality the night before, and learnt that the many horses and other baggage of the army had been carried off by French thieves. That night the most noble royal captive princes served the king at his feast. The following day he made his way across the middle of the field where he had fought which was covered with the amazing sight of all the bodies of the fallen, stripped of their belongings. »

Vita et Gesta, p. 74 « When the king had stayed in the fields for a long time, and day had already declined towards evening, on the advice of his nobles and wise men, he returned to lodge with his army in the same village in which he had happened to lodge the previous night; but during the battle, French plunderers had seized as their spoils the goods of the English, both horses and other things. In the evening the captured princes of France served the nobles of the king, the princes who in the morning believed infaillibly that they would take him prisoner [...] When the night passed, the king went back with his army and the captives through the field, in which the battle had been fought, because his was the convenient route for his journey. Incredible to hear, he found all the bodies of those who had been killed naked and completely despoiled. »

Brut 1, p. 93 «Then our king returned again to where the engagement had been to see who were dead on the English side and whether any were injured who might be given assistance [...] The king immediately ordered the dead to be buried and the duke of York and earl of Suffolk to be carried home with him [...] Many other worthy lords [prisonniers] were taken at this battle of Agincourt and brought to the town of Calais and then overseas with the king into England. »

Brut 3, p. 96 « Then our king returned again to where the battle had been to see what dead there were both French and English, or if any were wounded or might be assisted. »

Le Religieux, p. 569 « Le roi, s'éloignant ensuite à quelque distance du champ de bataille, assembla ses troupes victorieuses [...] Il accorda cette faveur de prières aux princes du sang de France, qu'il traita comme ses bien aimés cousis, cherchant à les consoler, et les exhortant à supporter avec résignation ce coup de la fortune, qui, par un de ses caprices accoutumés, avait fait aboutir à un revers les plus belles espérances de succès : résultat qu'ils devaient attribuer surtout aux mauvaises dispositions qu'ils avaient prises. »

Cordelier, p. 230 « Après celle bataille s'en alla le roy d'Engleterre à Calaix bien hastivement, car il doubtoit que les demourés et fuyans ne se rassamblassent pour les combattre de rechief, et pour ce s'en party et s'en alla de tire en Engleterre, et y fist mener tous les prisonniers. »

De Fenin, p. 66 « Après ce que le roy Henry eut guengnié ceste journée contre les Franchois, il s'en ala logier de rechief à Maisonchilles, où il avoir jeu la nuit devant. Et lendemain au matin il se desloga, et alla passer parmy les mors, où la bataille avoir esté, et là arresta grant pièche, et tira de ses prisonniers qui estoient avec quez les mors, qu'ilz emmenèrent avecquez eu. »

Des Ursins, p. 714 « La bataille finie, les serviteurs allèrent sur le terrain voir les cadavres et chercher leur maître. Ils en reconnurent quelques uns mais fort peu. »

Richemont, p. 19 « Puis s'en retourna le Roy d'Angleterre loger à Maisonselles, dont estoit parti au matin. Et le landemain se partit le Roy d'Angleterre et s'en alla à Calays, et emmena ses prisonniers, et de là s'en alla en Angleterre. »

Ainsi la Gesta et le Liber Metricus ne s'étendent que peu sur les suites directes de la bataille : l'armée anglaise épuisée campe là où elle a passé la nuit précédente, assurée de ne pas subir d'attaque nocturne. De manière similaire, les auteurs écrivent que le roi reprend la route vers Calais, sans détails spécifiques : c'est la gloire de la bataille qui auréole le souverain, non pas la description du charnier que doit constituer le champ de bataille au lendemain de l'affrontement. Au contraire, d'autres auteurs décrivent le passage de l'armée sur les lieux le lendemain matin, quand elle reprend sa route. Les auteurs des Vitae écrivent ainsi que les corps des combattants tombés au combat sont retrouvés nus⁴⁶⁷, suggérant par là que les populations locales ont profité de la nuit pour délester les morts de tous les biens de valeur⁴⁶⁸. De la même manière, Tito Livio et le Pseudo Elmham écrivent qu'au soir de la bataille, de retour à son campement, le souverain réalise que des « pillards » français se sont emparés de chevaux et de biens de valeur pendant la bataille : il s'agit probablement ici d'une mécompréhension des récits français qui content l'attaque du sir d'Azincourt. Enfin, Pierre de Fenin écrit que ce passage matinal sur le champ de bataille est l'occasion pour les troupes anglaises de récupérer des survivants français parmis ceux qui sont tombés, et d'ainsi opérer une dernière capture de prisonniers ; de l'autre côté de la Manche, deux auteurs signalent dans deux des Brut que l'objet de ce passage sur les lieux du combat est de secourir d'éventuels blessés, et

⁴⁶⁷ Edmond Dynter rapporte d'ailleurs un fait semblable concernant le duc lui-même, p. 175 : « On 27 october they found the duke's body a long way from the battle site and from where his men had been. It was naked and wounded only in the face and neck. »

⁴⁶⁸ CURRY A., op. cit., p. 271.

d'identifier les morts. Les deux versions ne sont pas incompatibles, les éventuels blessés anglais pouvant être secourus tandis que les combattants français de valeur laissés sur le champ, s'ils ont passé la nuit, peuvent être capturés à ce moment. On imagine aisément qu'une fois le choc de la bataille et la panique dûe au regroupement passé, les Anglais n'ont pas nécessairement pris le temps de ratisser le terrain, d'autant plus qu'il était alors nécessaire de s'occuper des prisonniers ayant survécu au massacre : ils sont, on va le voir, nombreux. Des Ursins complète le tableau en décrivant la recherche par les Français, des « serviteurs » en l'occurrence, de leurs « maîtres ». Le chroniqueur illustre ici la recherche des chevaliers tombés au combat par les membres de leurs lances, laissés en arrière au moment de la bataille : une quête peu fructueuse d'après l'auteur, qui illustre la violence exercée sur les corps des combattants.

Les auteurs font transparaître ici quelques éléments qui concernent le traitement des prisonniers et le rapport aux vaincus. En se basant sur les nombres donnés par les chroniqueurs, Rémy Ambühl estime le nombre de prisonniers de guerre ramenés par les Anglais d'Azincourt entre 800 et 2200⁴⁶⁹, les auteurs anglais renseignant systématiquement une quantité moins importante de captifs. Au moins plusieurs centaines donc, qui survivent au massacre ou sont récupérés le lendemain, et que les troupes anglaises convoient maintenant vers Calais. C'est ce qu'illustrent le Brut 1, la Chronique du Cordelier et la Chronique de Richemont, en signalant que ces captifs sont ramenés en Angleterre : on verra que l'étape de Calais est importante dans leur devenir, et que peu de prisonniers embarquent finalement, ce que les chroniqueurs ne signalent pas ici. On verra également que d'illustres noms font partie de ce contingent de prisonniers. C'est ce qui est ici suggéré dans les Vitae, dans lesquelles les auteurs écrivent que des princes français capturés servent le souverain anglais au festin organisé le soir de la bataille : bien que captifs, ceux-ci possèdent donc un statut particulier. Ils illustrent également par là l'importance colossale de certaines prises. Côté français, le Religieux décrit également ce moment, racontant qu'Henri V se montre particulièrement empathique à leur égard ; l'auteur place dans la propre bouche du souverain anglais un reproche adressé à l'arrogance de ses cousins, qui les a condamnés à la défaite. Malgré le massacre, signalé de grande ampleur par les chroniqueurs⁴⁷⁰, la gestion d'un groupe important de prisonniers, en nombre et en statut, reste ainsi un enjeu d'importance pour l'armée anglaise.

⁴⁶⁹ AMBÜHL R, « Le sort des prisonniers d'Azincourt (1415) » dans Revue du Nord, n°89, 2007, p. 759.

⁴⁷⁰ Bien qu'aucune estimation numérique ne soit donnéé à ce propos par aucun chroniqueur, à aucun moment du récit.

Ainsi, bien que l'exécution des prisonniers soit assez largement mentionnée par les chroniques du corpus, il en découle autant de certitudes que de questionnements : à ce sujet, Juliet Barker écrit qu'un large flou englobe finalement l'événement⁴⁷¹. On sait ainsi qu'un nombre de prisonniers élevé selon les standards de l'époque est capturé à l'issue de la mêlée, et que les circonstances particulières dans laquelle celle-ci s'inscrit - elle laisse probablement un grand nombre d'hommes hors de combat mais bien vivants - occupent une large place dans cet état de fait. Si les épisodes et circonstances qui mènent à cette situation sont plutôt bien circonscrits et définis, on a en effet pu constater que des problématiques sont laissées de côté par les chroniqueurs, à dessein ou faute d'informations, et qu'un entrelac narratif mêlant différents événements et personnages existe dans les chroniques. Cela suggère en tout cas un fait d'importance, à la fois marquant et embarassant, qui peut en fait s'avérer difficile à traiter pour un auteur du Moyen Âge, contraint par des intérêts politiques et des codes de morale et de narration.

3/ Des récits hétéroclites pour un événement complexe

Le tour d'horizon des textes du corpus ainsi effectué, la diversité des différents textes et de leurs narrations apparaît clairement. Les causes en sont multiples, et doivent être éclaircies afin de pouvoir correctement appréhender l'événement, bien qu'une limite soit posée par les méconnaissances qui subsistent sur les processus d'écritures des chroniqueurs médiévaux⁴⁷². Il est ainsi nécessaire, les profils des auteurs et les contextes d'écriture des différentes chroniques ayant été précédemment établies⁴⁷³, de déterminer les différents intérêts et politiques narratives qui guident leurs plumes, et de les mettre en relation. Les inspirations et reprises d'auteurs antérieurs sont fréquentes à cette époque et pleinement intégrées au processus d'écriture ; dans le cadre des récits de l'exécution, on a déjà pu observer des similarités nettes entre les versions, et au contraire des compte rendus radicalement opposés sur le fond et la forme. Ces variations s'expliquent bien entendu par l'établissement de profils-type mais également par l'inspiration et la sensibilité personnelles des auteurs : là-dessus, on se penchera avec attention sur les récits de Monstrelet, Le Fèvre et Waurin, probablement les plus complets mais également parfois semblables au mot près. On pourra alors pleinement cerner le récit global de l'événement, qui semble se constituer autour de témoignages fiables, de lectures de textes déjà établis mais également de lieux communs qui, dès les

⁴⁷¹ BARKER J., op. cit., p. 290.

⁴⁷² CURRY A., The battle of Agincourt: Sources and Interpretations, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p. 3.

⁴⁷³ Voir Présentation des sources.

années qui suivent la bataille, s'établissent dans les esprits des chroniqueurs et s'accumulent parfois au sein de leurs chroniques.

A/ DES CHRONIQUEURS AUX PROFILS VARIÉS ET AUX INTÉRÊTS DIVERGENTS

Bernard Guenée rappelle que l'historien médiéval ne peut jamais totalement se fier aux sources qu'il étudie en elles-même pour mener à bien son travail⁴⁷⁴. Les auteurs d'alors sont en effet soumis à différentes normes et codes d'écriture et de narration, qu'il faut comprendre pour être capable de percer à jour le récit donné dans les chroniques, qui oscille entre fiction historique et volonté d'écrire une véritable histoire. On ne peut en effet pas forcément attribuer une volonté de tromperie ou de mensonge des auteurs à la vue des incohérences ou inexactitudes qui peuvent sauter aux yeux à la lecture de leurs œuvres. Le chroniqueur médiéval se veut bel et bien en partie historien, mais doit composer avec les contraintes de son temps pour faire avancer ses travaux⁴⁷⁵. Dans le cas de l'exécution des prisonniers d'Azincourt, on a décrit les nombreux enjeux qui entourent l'événement : ceux-ci traduisent des profils d'auteurs qu'il convient de décortiquer.

On a pu le constater, les différentes sources concernant Azincourt qui nous sont parvenues d'Angleterre sont largement et systématiquement empreintes d'une dimension propagandiste⁴⁷⁶. Ainsi, la figure d'Henri V est très largement valorisée, tant dans sa dimension politique que militaire et chevaleresque ; l'exploit de l'armée également, malmenée à Harfleur, endurant l'épreuve de la marche forcée pour l'emporter face à un adversaire largement supérieur en nombre et en équipement. Marie-Françoise Alamichel écrit ainsi, dans son étude des œuvres littéraires anglaises qui décrivent la bataille, que dans les textes de John Hardyng percent littéralement « le nationalisme » et le « patriotisme »⁴⁷⁷ tandis que les différents chroniqueurs du *Brut* ne cessent de rappeler « l'arrogance française », punie par la discipline de fer des forces anglaises, calmes et méthodiques⁴⁷⁸. Ainsi, au-delà de la difficile réalité de la campagne, de la souffrance des hommes au fil des semaines et des aléas du combat que l'on a pu distinguer dans les textes précédemment abordés, c'est bel et bien la résilience et la vertu des hommes que retiennent les auteurs et qui auréole les vainqueurs : ce sont ces éléments qui recouvrent les chroniques anglaises de leur vernis.

⁴⁷⁴ GUENÉE B., Histoire et culture historique dans l'occident médiéval, Paris, Aubier, 1980, p. 9-17.

⁴⁷⁵ Ibid, p. 365.

^{476 «} What we are seeing here is the way in which history was rewritten to suit a contemporary purpose. » CURRY A., *The battle of Agincourt : Sources and Interpretations*, Woodbridge, The Boydell Press, 2000.

⁴⁷⁷ ALAMICHEL M.-F, "La bataille d'Azincourt vue par les chroniqueurs anglais du XVe siècle" dans *Bulletin des Anglicistes Médiévistes* n°88, 2016, p. 98.

⁴⁷⁸ Ibid, p.94.

Cette volonté de glorification pousse des chroniqueurs à un certain degré de fictionnalisation des événements qu'ils retranscrivent, ou le symbolisme renforce encore l'exceptionnalisme de l'instant. Ainsi le *Brut 3* contient une mention de l'apparition de Saint George⁴⁷⁹ au dessus des forces anglaises pendant la bataille, information reprise par la suite dans des chroniques françaises⁴⁸⁰. En terme de non-dits, la totalité des auteurs anglais passe sous silence les difficultés liées au rembarquement, après le siège, pour ne faire de la décision de partir vers Calais qu'une preuve de témérité de la part du souverain, et de la justesse de sa cause ; concernant l'exécution, on l'a vu, ce sont systématiquement les mouvements français qui sont mise en cause, et jamais la décision du massacre en elle-même. Parce que leurs textes servent un but, la vision de l'exécution des prisonniers à Aincourt sous la plume des chroniqueurs anglais est, dans le moment en lui-même et l'ensemble de faits qu'on a pu lui lier, altérée par la fantaisie, la fiction⁴⁸¹ installée autour de l'événement-bataille.

Toutefois, les périodes de rédaction des récits étudiés s'étalent sur une durée relativement longue, et des changements de paradigme narratif sont à signaler. Il est clair, dans les années qui suivent directement la bataille, que les auteurs proches du souverain tâchent de rendre l'action de celui-ci inattaquable : on a signalé, à ce titre, la visée de la *Gesta* dans le contexte du concile de Constance, qui fait d'elle une sorte de chronique « officielle⁴⁸² ». L'action du souverain doit paraître, dans ce cas, légitime et irréprochable, ce qui influe visiblement le texte : dans le cadre d'un usage diplomatique⁴⁸³, il est primordial de valoriser ses actions passées au détriment de celle de son opposant. De même, le texte est définitivement marqué par la morale religieuse, essentielle dans le cadre d'une dissension liée à la papauté⁴⁸⁴. Pour l'exécution, l'auteur choisit ainsi de la mentionner, n'allant pas à l'encontre d'une rumeur qu'on imagine répandue après la bataille, mais exclut toutefois une quelconque responsabilité royale, n'assumant donc qu'en partie l'événement ; il en va de même pour le *Liber Metricus*, compilé en 1418 après par un auteur encore une fois proche du

⁴⁷⁹ Brut 3, p. 95 « On that day the Frenchmen saw St George in the air over the host of the English fighting against the Frenchmen. »

⁴⁸⁰ SCHWETMAN J., "The appearance of Saint George above the English troops at Agincourt, the source of a detail in a historical record" dans *Notes and Queries*, n°41, 1994, p. 304.

⁴⁸¹ RICOEUR P, "L'écriture de l'histoire te la représentation du passé" dans *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 55e année – n°4, 2000, p.733.

⁴⁸² CURRY A., op. cit., p. 21. Pour l'historienne, il est fort probable que la chronique est été directement commandée par la royauté : *Ibid*, p. 25.

⁴⁸³ S.ROSKELL J., FRANK T., Gesta Henrici Quinti, the Deeds of Henry the Fifth, Oxford, Oxford University Press, 1975, p. XXIV.

⁴⁸⁴ Pendant le récit de la bataille, p. 89 « For the Almighty and Merciful God, Who is ever marvellous in His works and Whose will it was to deal mercifully with us, and Whom also is pleased that, under our gracious king, his own soldier, and with that little band, the crown of England should remain invincible as of old, did, as soon as the lines of battle had so come to grips and the fighting had begun, increase the strength of our men which dire want of food had previously weakened and wasted, took away from them their fear, and gave them dauntless hearts. »

pouvoir, et donc soumis à des impératifs similaires. Thomas Elmham, en s'inspirant grandement de la Gesta, restitue lui aussi l'image d'un souverain vertueux, et là encore l'exécution est tout juste mentionnée, comme un simple fait de bataille. Il est notable que, le temps passant, les visées narratives des chroniques anglaises semblent évoluer. Les cas de la chronique de Basset et des Brut sont, là-dessus, révélateurs. Ainsi, dans le récit de l'exécution, la responsabilité d'Henri V est cette fois clairement énoncée : le souverain lui-même n'est plus là pour influer sur la narration, et ces versions suggèrent potentiellement la circulation d'un récit commun moins clément à l'égard du roi ; de plus, des témoignages supplémentaires et l'accès à des sources plus diversifiées - potentiellement autres qu'anglais - ont pu émerger pour enrichir et réorienter le récit⁴⁸⁵. De même, ces textes ne sont pas des chroniques commandées par la royauté, on l'a vu dans leur présentation, ce qui se traduit nécessairement par une moindre profusion d'éloges. Reste toutefois à relativiser ces écarts. Si le récit global évolue, et semble moins verrouillé sur un tableau idéalisé les décennies passant, l'exécution reste, des décennies plus tard, un événement clairement imputable aux circonstances, pour lequel on ne saurait mettre en cause, du moins pas clairement, l'intégrité des forces anglaises et de leur chef. Les auteurs entretiennent ainsi, malgré des contextes d'écriture qui évoluent, la mémoire⁴⁸⁶ d'un événement glorieux qui ne saurait être entaché de l'infamie du massacre.

Chez les chroniqueurs français, on a relevé à plusieurs reprises l'argument le plus souvent mis en avant pour expliquer la déconvenue d'Azincourt, et plus largement la crise dans laquelle est plongée le royaume au début du XV^e siècle : les excès et l'arrogance de la noblesse, qui n'apprend rien de ses échecs passés⁴⁸⁷. Cette tendance, concernant le récit d'Azincourt et de l'exécution, apparaît autant dans des textes d'auteurs d'obédience armagnacs, bourguignonnes ou sans allégeance connue : elle est, en réalité, systématique au sein du corpus étudié. Il s'agit là d'un trope narratif fréquent dans les chroniques françaises du Moyen Âge⁴⁸⁸ : c'est ainsi par ses péchés que la noblesse, qui mène la guerre, subit échecs sur échecs. C'est une critique adressée au mode de vie global des

⁴⁸⁵ La circulation dynamique des manuscrits et leur diffusion à plus large échelle, au XV^e siècle, a pu permettre à des auteurs qui ont voyagé, comme Peter Basset ici, de consulter des textes d'horizons variés. GUENÉE B., *op. cit.*, p. 317.

⁴⁸⁶ RICOEUR P., op. cit., p. 736.

⁴⁸⁷ PONS N., « La guerre de Cent Ans vue par quelques polémiste français du XVe siècle » dans CONTAMINE P, GIRY-DELOISON C, KEEN M. H (éd.), Guerre et société en France, en Angleterre et en Bourgogne : XIVe-XVe siècle [rencontre franco-britannique de Londres, 20-22 mars 1989], Villeneuve-d'Ascq, Centre d'histoire de la région du Nord et de l'Europe du Nord-Ouest, 1991, p. 169 : « Par contre, à propos des mesures à prendre pour vaincre l'ennemi, les textes restent dans l'ensemble tout à fait traditionnels : le salut passe par l'amendement moral ou par le retour au passé. »

⁴⁸⁸ Déjà Françoise Autrand relève une réaction similaire des auteurs qui écrivent sur la bataille de Poitiers : AUTRAND F., « La déconfiture : la bataille de Poitiers à travers quelques textes français des XIV^e et XV^e siècles » dans CONTAMINE P, GIRY-DELOISON C, KEEN M. H (éd.), *Guerre et société en France, en Angleterre et en Bourgogne : XIVe-XVe siècle [rencontre franco-britannique de Londres, 20-22 mars 1989]*, Villeneuve-d'Ascq, Centre d'histoire de la région du Nord et de l'Europe du Nord-Ouest, 1991, p. 101.

nobles du royaume, pas seulement à la guerre. On voit ici transparaître la dimension morale voire didactique⁴⁸⁹ de ce type de textes, mais également leur inscription dans un cadre religieux notable⁴⁹⁰. Le Religieux intègre ainsi de véritables chapitres dédiés à la morale qu'il est nécessaire de retirer d'un tel échec⁴⁹¹. Les autres auteurs sont moins impliqués dans cette dimension, et soulignent plutôt les déplorables écarts de la chevalerie au détour de la description des faits, certainement parce qu'ils ne sont pas impliqués dans la rédaction de la chronique royale officielle. À l'échelle du combat et de la bataille, ce sont ainsi les chefs de guerre présents sur place qui sont à blâmer pour leurs décisions tactiques, qui découlent elle-mêmes d'un mode de vie jugé décadent et inadéquat aux valeurs morales et religieuses : c'est d'ailleurs leur témérité qui amène, finalement, au massacre des prisonniers. On a également pu constater des reproches récurrents adressés à une jeunesse trop fougueuse, qui décide d'aller à l'encontre de l'avis plus sage de leurs aînés. Il s'agit là d'un autre trope régulièrement relevé⁴⁹². Florence Bouchet signale toutefois que derrière ces différentes critiques, qui témoignent du désarroi des auteurs français face à l'état global du royaume à l'époque de la guerre civile, dissimulent une attaque qui vise les Anglais. En faisant peser la responsabilité de la défaite sur la chevalerie française, on amoindrit finalement l'exploit d'Henri V⁴⁹³. Le Religieux ne manque ainsi pas de mentionner le rôle du roi d'Angleterre dans l'exécution, qu'il nomme d'ailleurs un « carnage ».

On a pu mettre en évidence les allégeances diverses auxquelles les différents chroniqueurs français sont inféodés. Contexte oblige, la plupart des auteurs peuvent être grossièrement affiliés au camp Armagnac ou au camp Bourguignon. Si cela ne semble pas influer sur le récit de l'exécution, des ajouts narratifs peuvent être signalés dans le compte-rendu global des événements. Le duc de Bourgogne n'est en effet pas concerné par la semonce royale qui rassemble les forces qui affronteront le roi d'Angleterre à Azincourt : si des troupes et proches de Jean Sans Peur - dont le malheureux Antoine de Brabant - sont présents le jour de la bataille, il est explicitement demandé au

⁴⁸⁹ BOUCHET F., « Souvenir traumatique et mémoire salutaire. La bataille d'Azincourt chez les auteurs français du XVe siècle » dans *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, n°39, 2020, p. 402 : « Au-delà de la recherche de coupables individuels, les auteurs sont amenés à une réflexion morale plus essentielle, source d'enseignement pour l'avenir. »

⁴⁹⁰ *Ibid*, p. 404 : « Le retournement de Fortune, relevé par plusieurs auteurs, démontre la puissance de Dieu, qui en est le « souverain arbitre ». »

⁴⁹¹ Le chapitre IX de la chronique est ainsi intitulé « Reproches adressés aux Français pour leur folle et imprudente conduite ». Le chroniqueur remonte jusqu'aux exploits illustres des Francs pour blâmer, mais également inspirer les « illustres barons et princes » pour les affrontements futurs.

⁴⁹² *Ibid*, p. 407.

⁴⁹³ Ibid, p. 408.

duc de ne pas se présenter en personne⁴⁹⁴, pour ne pas attiser les tensions entre les différents partis⁴⁹⁵. Charles d'Orléans se trouve lui parmi les combattants, à son grand dam puisqu'il sera captif en Angleterre pendant près de 25 ans à l'issue de l'engagement. Les chroniqueurs se lamentent régulièrement sur cet état de faiblesse politique. Pierre de Fenin, dont on a pu relever la sympathie bourguignonne, déplore les dissensions du royaume qui l'affaiblissent⁴⁹⁶; il en va de même pour le Religieux qui, fidèle à la royauté des Valois, impute l'invasion aux déchirements intérieurs du royaume sans mentionner de coupable explicite⁴⁹⁷. Des Ursins, fervent défenseur du parti Armagnac, relève toutefois que l'on a pu se réjouir à Paris de la déconfiture du camp du duc d'Orléans : s'il y a critique, elle est ici une fois de plus à déceler entre les lignes et ne provient pas de l'opinion du chroniqueur⁴⁹⁸. De même, Guillaume Cousinot, chancelier de Charles d'Orléans, n'évoque à aucun instant ne suggère à aucun moment une éventuelle manœuvre du duc. Ainsi si les auteurs ont tous connaissance de l'ascendant pris par le parti bourguignon à l'issue d'Azincourt, même les plus fidèles partisans Armagnacs ne semblent pas rejeter la faute sur la personne du duc même⁴⁹⁹.

Charles VI est particulièrement épargné par les critiques. On ne trouve en effet nulle mention d'une quelconque responsabilité du souverain français, alors fréquemment terrassé par des épisodes de démence et globalement inapte à gouverner - ce qui joue un rôle majeur dans les conflits politiques qui minent la cour - mais jamais écarté du pouvoir⁵⁰⁰. Les auteurs ne se montrent en tout cas jamais virulents à l'égard du roi de France, ce qui témoigne d'une tendance générale à écarter la personne royale de toutes les difficultés traversées par le royaume dont il a la charge⁵⁰¹. Par là, il est mis hors de cause dans la responsabilité de l'échec d'Azincourt, et donc des malheureuses décisions qui mènent à l'exécution ; il en va visiblement de même pour les grandes figures du royaume, qui ne sont pas explicitement mentionnées. On constate ainsi que là où la victoire confère un grand

⁴⁹⁴ CURRY A., Agincourt, a new history, Cheltenham, The History Press, 2005, p. 117

⁴⁹⁵ Le Religieux, p. 547 « Le duc Jean de Bourgogne avait aussi levé des troupes en Bourgogne, en Savoie et en Lorraine ; mais le roi ne jugea pas à propos de l'appeler à son secours, parce qu'il n'était pas aimé des autres princes, qui désiraient ne pas partager avec lui l'honneur de terminer la campagne. »

⁴⁹⁶ De Fenin, p. 66 « Et ancore la discension qui estoit entre le duc Jehan de Bourgoingne et les seigneurs du sang royal pargastoit tout. »

⁴⁹⁷ Le Religieux, p. 581 « Il est notoire pour tous les Français que ce sont les divisions obstinées des princes qui ont inspiré à nos ennemis l'audace d'envahir le royaume. »

⁴⁹⁸ Des Ursins, p. 714 « Beaucoup se demandaient pourquoi le duc de Bourgogne avait été absent de cette bataille alors qu'il se trouvait à proximité [...] À Paris même il y en eut qui manifestèrent leur joie et déclarèrent que les Armagnacs étaient vaincus, que cette fois le duc de Bourgogne obtiendrait satisfaction. »

⁴⁹⁹ TOUREILLE V., *Le drame d'Azincourt, Histoire d'une étrange défaite*, Paris, Albin Michel, 2015, p. 60 : « Le duc de Bourgogne, qui se trouvait d'un coup tout puissant par la disparition imprévue de tous ses ennemis. ». C'est d'ailleurs quasiment dès la réception de la nouvelle de la défaite d'Azincourt que Jean Sans Peur se met en route vers Paris à la tête d'une puissante force pour y sécuriser ses intérêts.

⁵⁰⁰ BOVE B., *La guerre de Cent Ans*, Paris, Belin, 2015, p. 197 : « Le roi était fou, mais personne ne songeait à le détrôner, tant le prestige du sacre était fort ».

⁵⁰¹ GUENÉE B., *La folie de Charles VI, Roi Bien-Aimé*, Paris, Perrin, 2004, p. 235 : « Ainsi, l'élite ne voulait pas rendre Charles VI responsable des malheurs de la France, parce qu'il était malade. ».

prestige à Henri V dans les chroniques anglaises, malgré l'exécution, la défaite n'est jamais attribuée à une figure en particulier dans les textes français : le roi anglais est forcé par le contexte et n'est pas mis en cause, tandis que les commandants ou princes français voient leur responsabilité, pourtant suggérée, diluée.

À ces différents paramètres qui influent sur le contenu narratif des chroniques s'ajoutent les conditions de rédaction des textes, qui peuvent modeler la structure même des récits et influer par là sur la forme de restitution des événements. Bernard Guenée décrit en détail le travail de chroniqueur de la fin du Moyen Âge, ainsi que les différents matériaux utilisables pour la rédaction des œuvres⁵⁰². Les chroniqueurs sont alors fortement dépendants à la fois de leur statut, de leur réseau et des bibliothèques auxquelles ils peuvent avoir accès. C'est en effet à la fois à partir de témoignages, directs ou indirects, et de sources textuelles⁵⁰³ que travaillent les « historiens du Moyen Âge ». Dans notre cas, si la chronique du Religieux est aussi détaillée, c'est parce qu'en tant que chroniqueur attitré du roi de France, Michel Pintoin possède un accès privilégié à des textes et témoignages de premier ordre, et reçoit probablement de l'assistance dans son travail : bien que son œuvre ne soit compilée que quelques années après la bataille, le récit qui en est fait est ainsi particulièrement fourni. Il en va globalement de même pour la Gesta, dont l'auteur dispose en plus du luxe d'être lui-même un témoin des événements. Ces textes ont tendance à servir de matrices aux auteurs qu'il précèdent, s'imposant comme de véritables références, sans que les chroniqueurs n'hésitent toutefois à s'en éloigner s'ils le jugent nécessaire. Ainsi, dans le cas des chroniques anglaises, la plupart des textes sont plus ou moins inspirés de la Gesta 504; toutefois, on a noté que là où la St Albans Chronicle colle au plus près au récit originel, de subtiles différences ou variations émergent au fur et à mesure que s'épanouissent témoignages et écrits parallèles. Il ne s'agit pas purement ici d'une volonté des auteurs de s'écarter d'une histoire qu'ils jugent éculée, mais simplement de récits enrichis de nouvelles informations : les Vitae témoignent ainsi de tout nouveaux événements, et peuvent légèrement différer sur la restitution de certains faits qu'on a pu relever. Ainsi, au-delà de l'intention narrative de l'auteur, la restitution des faits est tributaire du matériau auquel a accès celui qui entreprend l'écriture d'une histoire. On ne peut négliger l'influence que peut avoir cet état de fait sur le récit de l'exécution, qui dépend finalement en partie des ressources à disposition de celui qui en fait le récit.

502 GUENÉE B., Histoire et culture historique dans l'occident médiéval, Paris, Aubier, 1980, p. 77.

⁵⁰³ *Ibid*, p. 100 « Un historien n'aurait pas songé à se mettre à l'œuvre sans disposer de sources narratives en nombre suffisant. Il savait bien que l'histoire se faisait toujours avec les livres. Il n'y a pas d'historien sans bibliothèque. » 504 CURRY A., *The battle of Agincourt : Sources and Interpretations*, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p. 23.

Si certains textes portent clairement l'empreinte du lectorat auquel ils sont destinés, d'autres s'écartent toutefois de ce type de problématiques, puisque leurs auteurs n'ont pas pour but de consigner les événements autrement que pour eux-mêmes, dans le cadre d'une activité personnelle ou comme ils pensent devoir le restituer⁵⁰⁵. Il s'agit tout à fait du cas d'Antonio Morosini, qui décrit différents épisodes dans sa correspondance épistolaire dans le cadre de l'exercice de sa profession de marchand. L'exécution n'a ainsi que peu d'intérêts pour lui, et la campagne de Normandie puis Azincourt ne sont observés qu'au travers du prisme des affaires⁵⁰⁶. Il en va de même de l'œuvre de Gilbert de Lannoy, qui n'est finalement qu'une chronique de sa propre vie⁵⁰⁷, dans laquelle l'auteur dépeint le rôle qu'il a pu jouer dans les événements de son temps. Concernant Azincourt, De Lannoy n'a ainsi pas la prétention à l'omniscience des auteurs de grandes chroniques : son récit est à l'échelle de son point de vue, et sa forme s'écarte donc grandement de celui de la plupart des autres textes lorsqu'il évoque l'exécution. En tant que journal, il est même totalement inédit par l'absence probable d'utilisation de textes antérieurs, l'auteur se basant essentiellement sur sa propre mémoire; il en va de même pour Morosini, qui n'utilise que la rumeur et les informations glanées dans le cadre de son activité pour construire sa chronique. De Lannoy mentionne toutefois activement l'exécution, puisqu'il en est l'un des malheureux acteurs. Ce type de textes à visée plus personnelle ou confidentielle s'affranchit donc des carcans narratifs des textes plus importants, par leur portée et leur ambition ; leurs auteurs n'ont certes ni les moyens ni l'exhaustivité de chroniqueurs plus prestigieux, mais portent des témoignages que l'authenticité rend inédits. Le récit que De Lannoy fait de sa mésaventure lors de l'exécution à Azincourt en est un bon exemple, bien que l'on ne puisse exclure que, une grosse trentaine d'années après les faits, il est pu être influencé par d'éventuelles lectures.

Toutefois, les chroniqueurs de profession n'évitent pas l'irruption de l'inédit et de la subjectivité dans leurs textes : l'orientation donnée par le commanditaire ⁵⁰⁸ ainsi que le vécu du chroniqueur peut profondément orienter le récit des faits. À ce titre, le chroniqueur de Ruisseauville, localement implanté dans la région lors de la campagne d'Henri V, est révélateur. On perçoit ainsi dans ses écrits une rancœur exacerbée vis-à-vis des acteurs, possiblement attisée par l'exposition du chroniqueur aux rumeurs locales qui circulent sur les événements qui entourent la bataille et pour sa

⁵⁰⁵ GUENÉE B., *op. cit.*, p. 337 « Certains auteurs rédigent ainsi par conviction ; certains le font dans l'attente d'une récompense, d'un retour sur investissement de la part du prince. ».

⁵⁰⁶ Le marchand écrit ainsi à propos de la guerre, p. 51 « Que Dieu les mette en bonne paix ! Car, si cette paix se faisait, elle serait de grand profit à la marchandise, et, si c'est la guerre, ce sera l'opposé. »

⁵⁰⁷ Rappelons toutefois que Lannoy est chevalier de l'ordre de la Toison d'Or, et au service des ducs de Bourgogne une grande partie de sa vie.

⁵⁰⁸ On a abordé à ce sujet les exemples de la Gesta ou de la chronique du Religieux.

propre proximité avec les faits. Concernant Harfleur, l'auteur ne décrit ainsi que le sort des habitants de la ville, sans se préoccuper de mentionner le destin des hommes d'armes qui la garnissent : il semble en effet particulièrement critique à l'égard des combattants et de leurs agissements, signalant que d'Albret lui-même se rend dans le camp anglais pour y déjeuner en compagnie d'Henri V, tandis que ses hommes violentent les réfugiés⁵⁰⁹. Les faits ainsi présentés, s'ils peuvent paraître incongrus, sont à considérer du fait du statut de témoin proche du chroniqueur, et du caractère « indépendant » de la chronique. Le récit de l'exécution fait par un tel profil, qui correspond à la version donnée par d'autres textes, se voit en tout cas conféré un certain crédit : la présence directe du chroniqueur, telle que pour l'auteur de la Gesta, reste. Le Bourgeois de Paris, pour sa part, témoigne dans son texte du récit de la bataille qui peut transparaître des rumeurs qui circulent à Paris à ce propos. D'autres chroniqueurs, parce qu'ils écrivent pour témoigner du vécu de ceux pour qui ils travaillent, donnent des versions particulièrement orientées qui peuvent renseigner en transparence sur des antagonismes, ou du moins exempter certaines figures : si Thomas Basin attribue à la malheureuse charge d'Antoine de Brabant la cause de l'exécution, Edmond Dynter, au service dudit duc, met lui en cause Clignet de Brébant. Du côté anglais, la chronique de Peter Basset vise à servir de récit témoin aux faits d'armes de John Fastolf, ce qui oriente là encore considérablement les événements consignés. Une hypothèse soulevée par Anne Curry au sujet de cette dernière chronique témoigne finalement tout à fait de l'influence que peuvent avoir ces paramètres sur le récit final, et notamment sur celui de l'exécution : pour l'historienne, la mise en cause de la responsabilité d'Henri V dans l'exécution dans la chronique de Basset pourrait ainsi servir à camoufler les manquements chevaleresques de Fastolf lui-même⁵¹⁰.

La diversité des profils des chroniqueurs a donc une influence notable, primordiale sur les différents récits de l'exécution, et plus largement des événements qui l'entourent. Des tendances indéniables sont relevées, et s'imposent même assez logiquement : l'opposition des chroniques originaires de France ou d'Angleterre, de profils religieux ou laïcs, ou d'individus ayant directement combattu ou non. Au-delà des profils-types, les conditions d'écriture, qu'elles soient temporelles ou matérielles, ont également un effet notable sur l'histoire donnée puisqu'elles conditionnent en partie les ressources à disposition des chroniqueurs, qui peuvent finalement être contraints dans leurs travaux. La relation des chroniqueurs à l'évènement⁵¹¹est ainsi, déjà aux lendemains de la bataille,

⁵⁰⁹ Ruisseauville, p. 91 « Charles de la Brech connétables de Franche allait bien souvent boire et mangier avec le roi en l'ost des englés dont plusieurs seigneurs de Franche ne s'en tenaient bien pour contens [...] mais tantost qu les femmes furent eslongiés de le ville les franchois les pillèrent tout et en violerent grant partye. »

⁵¹⁰ CURRY A., op. cit., p. 86

⁵¹¹ RICOEUR P., op. cit., p. 731.

particulièrement complexe. S'agissant du massacre des prisonniers, on voit ainsi tous les enjeux de la restitution des faits, qu'il s'agit d'accorder aux intérêts et préoccupations et dont la véracité n'est finalement pas nécessairement la priorité.

B/ Reprises et similarités : l'exemple des chroniqueurs bourguignons

Les trois chroniques écrites par Enguerrand de Monstrelet, Jean Waurin et Jean Le Fèvre sont des sources majeures pour la bataille d'Azincourt et les événements qui l'entourent. Si on les a volontairement laissé de côté jusque-là, ne les convoquant que pour l'exécution en elle-même, c'est car elles présentent une caractéristique particulière sur laquelle il convient de se pencher en détail : toutes trois sont proches, dans leur récit et leur narration, au point de présenter certains extraits quasiment identiques. Parce qu'elles présentent ces similitudes, les différences qu'elles peuvent contenir prennent une ampleur importante, et l'étude de ces textes permet d'illustrer certaines pratiques et usages liées à la rédaction de chroniques au Moyen Âge, qui influent fortement sur les récits donnés par les auteurs au fil du temps. Elles présentent enfin des points inédits concernant le traitement des prisonniers, à Azincourt mais également depuis Harfleur et jusqu'à Calais, qui nous permettent de compléter notre tour d'horizon de l'événement.

On a déjà abordé les profils de ces trois auteurs⁵¹². Tous trois figures de la cour des ducs de Bourgogne, ils sont à l'origine des chroniques les plus étoffées concernant la campagne de 1415 d'Henri V. Monstrelet est chronologiquement le premier à terminer son œuvre, puisqu'il la présente au duc Philippe le Bon en 1447⁵¹³ ; quant aux deux autres, témoins directs de la bataille puisque présents chacun dans un camp différent, ils s'appuient sur elle pour cadrer leurs propres récits, basés sur leurs vécus. Selon ce qu'on a abordé précédemment, on peut penser que l'exhaustivité de la chronique de Monstrelet puis par là des deux autres n'est pas étrangère au dynamisme culturel de la cour de Bourgogne⁵¹⁴, impulsé par les ducs successifs⁵¹⁵ : les chroniqueurs y ont accès à plusieurs textes majeurs rédigés dans les années suivant la bataille. Les trois chroniqueurs sont très attachés à cette cour, et redevable aux ducs pour leur position. Laïcs, ils sont ce que Bernard Guenée nomme des « historiens de cour⁵¹⁶ » exposés à de nombreux témoignages, qu'ils sont aptes à utiliser pour

⁵¹² Voir Présentation des sources.

⁵¹³ CURRY A., op. cit., p. 135.

⁵¹⁴ Et à son souci de propagande : GUENÉE B., *op. cit.*, p. 290 : « La cour princière devenait un centre de propagande d'autant plus efficace qu'était plus conscient chez le prince le souci de propagande. »

⁵¹⁵ À ce sujet, voir RÉGNIER-BOHLER D., Splendeurs de la cour de Bourgogne : récits et chroniques, Paris, Robert Laffont, 1995.

⁵¹⁶ GUENÉE B., op. cit., p. 59.

l'écriture de leurs chroniques. Monstrelet se démarque toutefois par l'absence, à notre connaissance, d'une expérience militaire dans son parcours. De là où ils écrivent, tant géographiquement que chronologiquement, ce trio d'auteurs bourguignons semble en tout cas être à même de rassembler l'ensemble des informations qui ont pu circuler à propos des événements d'Harfleur et d'Azincourt, et de les consolider par une expérience personnelle partagée ; reste à voir quelles versions antérieures valident-ils, et s'ils s'alignent sur l'ensemble des faits décrits.

Concernant l'exécution des prisonniers à Azincourt, on a pu constater que les versions données sont proches mais que Le Fèvre et Waurin apportent des précisions majeures omises par Monstrelet dans son compte-rendu. La reprise est frappante en ce qui concerne le début des extraits choisis, puisque les auteurs, au moment de signaler la rumeur de l'attaque du seigneur d'Azincourt sur le train de bagage, emploient des termes identiques et arrivent à la même conclusion : le roy Henry est « moult troublé » de cette « destrousse ». C'est là que le récit dévie, et que les deux témoins des événements complètent le tableau brossé par Monstrelet. Ce dernier, en effet, après avoir écrit que l'arrière-garde française semble se regrouper dans le même temps, fait donner son fameux ordre au roi d'Angleterre, en spécifiant qu'il craint que les prisonniers ne viennent en aide à leurs compatriotes. Le Fèvre et Waurin divergent à cet instant : le premier écrit que de riches prisonniers sont encore capturés lors de la « poursuite de la victoire » et leurs heaumes ôtés à ce moment, le second - partisan anglais reconnu - spécifie qu'à cet instant, l'ordre est donné de suspendre la prise de prisonniers, et c'est à ce moment que les deux auteurs signalent le regroupement des arrières français (en spécifiant la provenance de ceux qui se rassemblent). Il s'agit certainement, on l'a vu, d'un instant de grande confusion : il est toutefois notable qu'ici, deux auteurs qui écrivent un récit semblable en de nombreux points divergent. Il est alors tout à fait envisageable que Waurin cherche à atténuer la responsabilité du roi en lui attribuant une tentative de limiter le nombre de prisonniers à gérer.

De même, Waurin ne laisse pas de doute sur les velléités des Français restant à ce moment, puisqu'ils « marchent vigoureusement » contre les forces anglaises ; Monstrelet et Le Fèvre sont plus réservés en écrivant que ces combattants semblent, seulement, se remettre en formation de combat. On peut, là encore, connaissant l'obédience de Waurin, estimer qu'il oriente le récit à sa convenance en effaçant tout doute sur les intentions françaises. L'exécution en elle-même est abordée de manière plus coordonnée entre les deux témoins. Le roi fait donner l'ordre, en vitesse, de l'exécution par chaque capteur. La majorité refuse de se priver d'une manne financière d'importance, et le souverain est contraint de faire appel à un corps d'archers, sous les ordres d'un noble, pour

exécuter la besogne. Le gros du récit est ainsi semblable ; tout juste peut-on déceler chez l'auteur une tendance à accentuer les éléments qui peuvent disculper Henri V de l'entière responsabilité du massacre.

Au-delà du massacre, les chroniqueurs s'alignent également sur la plupart des récits des événements antérieurs à la bataille : on le constate en reprenant les interactions entre les forces anglaises et leurs prisonniers à partir de la prise d'Harfleur, dont les trois chroniqueurs rappellent d'ailleurs l'importance en tant que port majeur du nord de la France, et par là lieu stratégique pour le roi d'Angleterre - « clé » de la maîtrise des mers du duché de Normandie, écrivent les trois chroniqueurs⁵¹⁷.

Monstrelet, p. 83/84/94 « ... lesdiz Anglois, vagans par le pays, prindrent et amenèrent plusieurs prisonniers et proies [...] Ouquel pays firent très grant dommage, et ramenoient souvent en leur ost grans proies [...] Pour quoy finablement, lesdiz asségez sachans qu'ilz estoient tous les jours en péril d'estre prins par force, se rendirent au roy anglois et se mirent à sa voulenté, ou cas qu'ilz n'aroient secours dedens trois jours ensuivans. Et sur ce baillèrent leurs ostages, moiennant qu'ilz aroient leurzs vies saulves et seroient quictes pour papier finances [...] Et après qu'il eut ce fait, fist prisonniers tous les nobles et gens de guerre qui léans estoient, et tantost après les fist mettre hors de la ville, grant partie en leur pourpoins tant seulement, moiennant qu'ilz furent tous mis en escript par nom et surnom, et jurèrent par leur serment de eulx rendre prisonniers à Calais dedens la Saint Martin d'iver ensuivant, et sur ce se partirent. Et pareillement furent mis prisonniers grant partie des bourgois de la ville, et convint qu'ilz se rachetassent par grans finances, et encores avec ce furent boutez dehors. Aussi furent boutées dehors grant quantité de femmes avec leurs enfans, et au partir leur bailloit-on à chascun cinq sous et une partie de leurs vestemens. »

Waurin, p. 182 « Les Anglois doncques estans illec a siege fourragoient, couroient et pilloient le pays environ pour avitaillier leur ost, si prenoient prisonniers et faisoient innumerables maulz ainsi que gens darmes ont costume de faire [...] ilz parlementerent au roy Henry, ou tellement fut procede quilz se rendirent a lu par condition que se ilz nestoient secourus dedens trois jous ilz isseroient de la ville, seullemens les vyes saulves quilz racheteroient pour renchon, et de ce marchie entretenir baillerent bons hostages [...] ilz rendirent eux et la ville au roy Henry par ung jour saint Maurice par la condition dessus dite, quy leur fut bien entretenue [...] et après que tous les nobles furent asseurez par prisons et aucuns hommes de guerre delivrez en leur pourpoins, lesquelz jurerent deulz aller rendre prisonniers en la ville de Callaix endedens la Saint Martin dIver ensievant, et pareillement convint pluiseurs des bourgois de la ville eulz racheter par grosses finances, et si furent avec tout ce grant plante de femmes et enfans congies dehors, et leur bailloit on au partir chascun chncq solz et aulcuns de leurs moindre vestemens »

Le Fèvre, p.225/227/229 « Quant les Anglois eulrent mis le siège, ilz envoyèrent leurs fourriers courre par le païs, prendre prisonniers, vivres et aultres choses à eulx nécessaires, et les amenèrent en leurs ostz, en faisant tous les maulx que faire povoient [...] Par quoy, finablement, furent ceulx de la ville mis en telle nécessité qu'il leur couvint prendre traictié avec le roy d'Angleterre, qui fut tel qu'ilz se renderoient tous prisonniers, la vie saulve, moiennant qu'ilz auroient jour compétent de rentre la ville, ou cas que à ce jour ilz ne auroient secours [...] Et après qu'il ot ce fait, il fist mettre prisonniers tous les nobles et gens de guerre, qui estoient là dedens ; et, depuis brief ensuyant, fist mettre leurs noms par escript, et puis leur fist faire sérement, sur leur foy, qu'ilz se renderoient prisonniers en la ville de Calais, en dedens la Saint-Martin ensuivant ; et sur ce partirent. Et pareillement furent mis prisonniers grant partie de bourgois, et failly qu'ilz se rachetassent grant finances ; et avec ce furent boutez dehors. Et aussi furent la plus grant partie des femmes avec leurs enfans ; et leur bailloit on, au partir, chascune v's et une partie de leurs vestemens. »

⁵¹⁷ Monstrelet, p. 83; Le Fèvre, p. 225; Waurin, p. 181.

On remarque d'emblée une nouvelle fois, dans ces extraits, la très grande proximité des versions restitués : les faits décrits sont similaires ou identiques, et leur succession est agencée dans le même ordre. Toutefois, dans le détail, les textes diffèrent légèrement. Ainsi, concernant les captures opérées pendant le siège, des « prisonniers » sont pris, Monstrelet ajoutant le terme de « proie » qui peut dans ce cas signifier l'impuissance des populations ciblées face aux gens d'armes ; des dégâts sont causés au pays, que Monstrelet qualifie de « grands dommages » tandis que ses successeurs parlent de « maux ». On peut déjà mettre en relation ces subtiles nuances avec les profils connus des chroniqueurs. La version de Monstrelet, reprise plus tard par Le Fèvre et Waurin, est ainsi légèrement reformulée ; quant au texte de Waurin, assez largement partisan des Anglais au moment de la rédaction, on y décèle effectivement des traces de sympathie pour l'armée anglaise. Ici, l'auteur spécifie ainsi que les pillages visent à « ravitailler l'ost » tandis que les exactions sont signalées comme étant le lot commun des gens de guerre en campagne. Le Fèvre, dont on a pu mettre en avant la relative neutralité mais qui a combattu au sein de l'armée d'Henri V, tranche en écrivant que si le pillage est nécessaire, les forces anglaises infligent autant de maux que possible aux environs. Par la suite, les auteurs s'accordent sur les conditions de reddition de la ville, Le Fèvre s'abstenant toutefois, par omission volontaire ou non, de signaler l'envoi d'otages à l'ost anglais et le rançonnement des futurs prisonniers. Waurin souligne, de son côté, que les termes convenus sont respectés par le roi anglais. Dans les trois textes, les « nobles et gens de guerre » sont libres de quitter la ville après avoir juré de se rendre à Calais ; la phrase qui décrit le sort des bourgeois, « pareillement faits prisonniers », est quasiment similaire au mot près. Les formulations varient pour les femmes et les enfants, mais la version reste la même : on les laisse partir en leur permettant de garder certains vêtements et en leur donnant une somme d'argent, la même dans chaque texte. Ainsi, les événements se déroulent de la même manière, et son d'ailleurs déroulés dans le même ordre l'extrait de la reddition inclut ici est suivi, dans chaque chronique, du détail de la réaction française à l'échelle du royaume puis de l'entrée du roi dans Harfleur. De légères nuances, liées à une orientation voulue par l'auteur ou à une volonté de reformulation, de la même manière que pour le récit de l'exécution, peuvent donc être relevées.

Le Fèvre et Waurin signalent un événement, inédit dans le corpus, même chez Monstrelet, qui donne un point de vue supplémentaire sur le rapport aux prisonniers de l'armée en campagne. Tous deux rapportent ces faits dans leur chronique, d'une manière similaire là encore.

Waurin, p. 190-191 « ... les gens de lavant garde sespardirent parmy le pays et prindrent ung gentil homme natif du pays de Gascongne, serviteur de messire Charles de Labrech [D'Albret] pour lors connestable de France : lequel gentil homme estoit gentement monte et arme, si sambloit bien estre

homme de grant fachon en maintien et contenance [...] De ce gentil homme de Gascongne, que pluiseurs Francois ont nomme diable et non homme, vray est que quant les Anglois eurent prins ledit Gascon ilz le menerent devant les chief de lavant garde, si fut interroguie dont il venoit, de quel pays il estoit et le nom de son maistre [...] Et après pluiseurs interrogacions luy fut demande se le passage de la Blanche Tache nestoit par nullui garde, ou il respondy et afferma que si, et que plusiseurs grans seigneurs y estoient [...] et ce certifia estre vray sur sa teste a copper. »

Le Fèvre, p. 232-233 « Mais, quant il vint à deux lieues près, ou environ, dudit passage, les gens de son avant-garde, ainsi comme s'espandent parmy le pays, prinrent ung gentil homme, natif du pays de Gascongne, serviteur de messire Charles de Labreth, lors connestable de France. Mais, de ce gentil homme ne sçay que doy dire, pour la malle et doloureuse adventure qui en advint [...] Donques, pout venir à parler dudit gentilhomme, que pluiseurs François ont nommé déable et non homme, vray est que, quant il fut prins des Anglois, il fut mené devant le chief de l'avant-garde et fut interrogié dont il venoit, de quel pays il estoit et à quel maistre [...] Après pluiseurs interrogacions, lui fut demandé se ledit passage de la Blanche Tache estoit par nulluy gardé. Il respondy et afferma que oyl, et que pluiseurs grans seigneurs y estoient, à tout vj^m bons combattants, et le certiffia pour vérité et sur sa teste à copper. »

Il s'agit d'un micro-événement qui revêt toutefois une grande importance, puisqu'il permet à l'armée anglaise de ne pas se trouver confrontée aux troupes françaises. Un « gentilhomme », serviteur du connétable d'Albret, est en effet capturé par les hommes de l'avant-garde anglaise, et transmet de précieuses informations sur l'emplacement et le nombre (chez Le Fèvre) de seigneurs et combattants qui attendent Henri V au gué de Blanchetaque, par lequel il souhaite passer. De la même manière que dans les récits d'autres chroniqueurs, un prisonnier capturé transmet ici des informations primordiales - de gré ou de force⁵¹⁸ - à ceux qui le capturent. Il est légitime de se demander ici s'il ne s'agit pas simplement de la même histoire, ici détaillée plus précisément par la présence de Le Fèvre au sein des troupes anglaises : on note toutefois que l'auteur de la Gesta ne disposait pas de l'identité de ce prestigieux captif. La valeur du prisonnier n'est en tout cas pas pécunière ici, et une éventuelle rançon n'est pas même mentionnée. L'honneur semble en tout cas, dans cet extrait, s'immiscer dans le rapport entre captif et capteur, puisque l'homme jure « sur sa tête » de la véracité de ses dires. Ce personnage n'est pas mentionnée par Monstrelet, qui signale simplement dans sa chronique que des ennemis, de « grant proies », sont effectivement capturés au cours de la marche vers Calais⁵¹⁹.

On relève un second événement d'importance ayant trait aux prisonniers et consigné dans les chroniques de Le Fèvre et Waurin : Henri V se débarrasse de ces encombrants captifs à la veille de la bataille.

⁵¹⁸ Philippe Contamine écrit sur l'importance du renseignement pour un état-major en campagne, de surcroît en territoire ennemi, en évoquant notamment le recours à des traîtres amenés plus ou moins volontairement à la collaboration avec l'adversaire. CONTAMINE Philippe, *La Guerre au Moyen Âge*, Paris, PUF, 1980, p. 376. 519 Monstrelet, p. 96.

Waurin, p. 201 « Quant le roy d'Angleterre vey quil estoit ja tard il fist tout son ost tyrer vers Maisoncelles auprez de la ; mais anchois quil se logast fist donner aux prisonniers congie, nobles et autres, qui pour ce jour estoient en son ost, en luy prometant que se la fortune de victore tournoit pour sa partie quilz se retirroient tous devers luy et leurs maistres se ilz vivoient, mais sil lui mescheoit de perdre la bataille, a jamais leur quittoit foy et raenchon. »

Le Fèvre, p. 243 « Mais, avant qu'il allast à son logis, donna et fist donner congié à tous les prisonniers François, nobles et aultres, qui pour le jour estoient prisonniers en son ostz, en leur faisant promectre que, se la journée de la bataille estoit pour luy, et que Dieu lui en donnast la victoire, qu'ilz reverroient tous devers lui et leurs maistres, s'ils vivoient. Et, se l'adventure lui venoit de perdre la bataille, pour lors et pour le temps advenir leur quictoit leur foy. »

Là encore les chroniqueurs dévient du récit initial de Monstrelet, qui ne fait allusion à aucun arrangement de ce type. Selon les deux témoins, Henri V propose ainsi aux prisonniers qui l'accompagnent encore à la veille de l'affrontement un accord similaire à celui établi avec la garnison d'Harfleur : les hommes sont libres de partir, à la condition de jurer de se rendre à Calais si le souverain venait à l'emporter. Les deux auteurs s'accordent totalement sur leur récit à ce sujet, et signalent que les prisonniers sont à la fois nobles et non-nobles. Si les chroniqueurs disent vrai à ce sujet, la capture ne concerne ainsi pas seulement les prises de valeur, mais également des troupes de roturiers ; de même, l'exécution n'est encore une fois pas de mise lorsque la situation permet de gérer d'une autre manière un groupe de captifs, dont on ignore toutefois le nombre.

Enguerrand de Monstrelet signale, avant que la bataille ne débute, un événement trouvable dans nulle autre chronique du corpus.

Monstrelet, p. 105 « ... pour effroier les François, embrasement une grange et maison de la prieuré Saint-George de Hesdin » - pas repris par Waurin

Cette anecdote illustre pour nous les corrections éventuelles qu'apportent les deux témoins des événements, Waurin et Le Fèvre, au récit initial. Monstrelet indique en effet ici que pour impacter le moral français, une grange est embrasée par les troupes anglaises avant la bataille - crime de haute importance dans l'esprit médiéval, on l'a vu⁵²⁰. Aucune trace de cet incident, toutefois, dans les deux autres textes. Peut-être s'agit-il d'une restitution chronologiquement confuse d'exactions soulevées par d'autres auteurs lors du trajet vers Calais, ou même d'une version altérée du malheureux récit de Gilbert de Lannoy. Une correction est en tout cas vraisemblablement apportée par les deux autres auteurs, qui démentent la survenance d'un tel fait, ne le jugent pas nécessaire à leur récit ou bien

⁵²⁰ Le prieuré en question se situe effectivement proche du champ de bataille, la forêt d'Hesdin se trouvant elle-même au sud de la localité d'Azincourt.

préfèrent le camoufler : une dernière option peu probable au vu du traitement donné à l'exécution, ô combien plus infamante. Un exemple qui permet toutefois de constater que des rectifications peuvent être appliquées au récit de base, qui ne constitue définitivement qu'une base narrative : si le moment du massacre reçoit plus d'attention chez Waurin et Le Fèvre que chez Monstrelet, les deux témoins oculaires n'hésitent pas à écarter certains éléments moins marquants.

Les trois auteurs donnent des récits détaillés de l'affrontement, et s'attardent sur les effectifs et dispositions des troupes ainsi que sur les manœuvres successives⁵²¹. Ils s'accordent sur la prise de prisonniers à l'issue de la débâcle française.

Monstrelet, p. 108-109 « Car lesdiz Anglois si estoient moult ententifz et ocupez à combatre et occire et à prendre prisonniers, pour quoy ilz ne chassoient ne poursuivoient nullui [...] Et est assavoir que tandis que ladicte bataille duroit, les Anglois, qui jà estoient au dessus, avoient prins plusieurs prisonniers françois. »

Waurin, p. 215 « ... les Anglois, quy moult estoient ententifz a occir et prendre prisonniers, ne poursievoient nulluy [...] si est a savoir que entretant que la bataille se descomfissoit les Anglois avoient prins aulcuns bons prisonniers François »

Le Fèvre, p. 257 « ... car les Anglois estoient moult ententis et occupez à combattre, occhire et prendre prisoniers. Pour quoy ilz ne chassoient ne poursuivoient nullui [...] Sy est assavori que, entretant que la bataille duroit, les Anglois, qui estoient jà au dessus, avoient prins pluiseurs prisonniers Franchois. »

Pour Monstrelet, Le Fèvre et Waurin, c'est ainsi notamment la multitude de prisonniers à disposition qui fait que les Anglais ne se lancent pas à la poursuite des fuyards - à laquelle on doit sûrement ajouter le manque de montures à disposition et la fatigue des hommes - et restent sur le champs, ajoutée à certains combattants qui restent à « occir ». Via une formulation très similaire, quasiment reprise à l'identique, ils indiquent ainsi que des prises de « plusieurs » prisonniers sont effectuées pendant la bataille, Waurin ajoutant le qualificatif de « bons » ; l'auteur signifie par là la valeur à la rançon de ces captifs, et donc leur statut probable de nobles ou chevaliers. Ceci reste en cohérence avec le récit global qui assure que les premières lignes françaises, qui combattent effectivement à Azincourt et constituent donc le principal vivier de futurs prisonniers, excluent les corps de troupes de moindres statuts - valets et troupes de tir notamment. La fidélité de la version de Monstrelet à celles des témoins oculaires de l'affrontement valide en tout cas la transmission del'information des acteurs aux auteurs, et la reprise complète des récits lorsqu'ils conviennent aux chroniqueurs repreneurs.

⁵²¹ Monstrelet, p. 103-112; Le Fèvre, p. 252-259; Waurin, p. 212-217.

À l'issue de l'exécution, alors que la bataille s'achève définitivement, différentes actions sont entreprises par les Anglais, qui éclairent à la fois sur le rapport aux blessés, aux prisonniers et sur les visions, concordantes ou différentes, des chroniqueurs.

Monstrelet, p. 111/112 « ... tandis que ses gens estoient ocupez à desnuer et despouller ceulx qui estoient morts [...] Et après leur département aucuns François estans entre les mors, se traynèrent par nuit au mieulx qu'ilz peurent jusques à ung bois qui estoit assez près du champ, et là en moururent plusieurs. Les autres se tirèrent en aucuns villages et autres lieux où ilz porent le mieulx. Et lendemain ledit roy d'Angleterre et ses Anglois se deslogèrent très matin de ladicte ville de Maisoncelles et, à tous leurs prisonniers, de rechef alèrent sur le champ. Et ce qu'ilz trouvèrent desdiz François encore en vie, les firent prisonniers, ou ils les occirent. »

Waurin, p. 217-218 « Et les archiers Anglois [...] trouverent ancores de bons prisonniers en vye, dont le duc d'Orlyens en fut lun, et portoient les harnas des mors par chevallees en leurs logis [...] Le lendemain quy fut le Samedy, le roy d'Angleterre et tout son ost se deslogeirent des Maisoncelles, si passerent parmy la place de la tuyson, ou ilz occirent de rechief tous les Francois quilz y trouverent en vyes, excepté aulcuns quilz firent prisonniers, car le roy Henry sarresta regardant la pitie des corps mors quy estoient tous nudz, car en ceste nuit avoient este despouillies tant des Anglois comme des paysans. »

Le Fèvre, p. 259-260 « ... et là archiers ne firent, depuis la déconfiture, que déchausser gens mors et désarmer. Soubz lesquelz trouvèrent pluiseurs prisonniers en vie, entre lesquelz le duc d'Orléans en fut ung, et pluiseurs aultres. Iceulx archers portèrent les harnois des mors en leurs logis par chevalées, et aussi emportèrent les Anglois mors en la bataille [...] L'endemain, qui fut samedi, les Anglois se deslogèrent très matin de Maisoncelles, et, à tout leurs prisonniers, de rechief allèrent sur lse champs et sur le camp où avoir esté la bataille, et ce qu'ilz trouvèrent de François encoires en vye les firent prisonniers ou occirent [...] lesquelz estoient desjà tout nudz, comme ceulx qui naissent de mère. »

Ainsi, une fois le champ de bataille définitivement sécurisé, les chroniqueurs bourguignons décrivent une nouvelle fouille effectuée par les Anglais : Monstrelet ne détaille pas qui y prend part, tandis que pour Waurin et Le Fèvre ce sont uniquement les archers qui récupèrent équipements et prisonniers éventuels à ce moment. Il peut s'agir ici d'une précision apportée par les chroniqueurs plus tardifs, qui chercheraient à ne pas impliquer la chevalerie dans une telle besogne et s'en écarter eux-mêmes par la même occasion. Monstrelet évoque par la suite le cas de blessés français qui parviennent à s'écarter du champ de bataille, potentiellement pour mourir plus loin : cette indication pourrait expliquer des cas comme celui du duc de Brabant dont le corps, d'après son chroniqueur, est retrouvé à une certaine distance du lieu de l'affrontement. Waurin et Le Fèvre ne rejoignent pas leur prédécesseur à ce sujet, mais écrivent par contre qu'un véritable butin est rassemblé par les troupes anglaises. Enfin, les auteurs s'accordent sur le passage, le lendemain, de l'armée anglaise en route vers Calais sur le champ de bataille. À cette occasion, des blessés sont achevés ou faits prisonniers - selon leur capacité à être ou non capable de voyager, on imagine. Waurin précise à cet instant que le roi anglais déplore tant de morts, contrairement aux deux autres auteurs ; il s'accorde avec Le Fèvre, sûrement car ils l'ont constaté, sur la nudité des corps dépouillés, qu'il attribue tout de fois, contrairement à son compatriote, à la fois aux troupes anglaises et aux populations locales.

Les chroniqueurs s'accordent ainsi à la fois sur l'apparente attention portée par les combattants rescapés aux biens - armes, armures et autres effets - abandonnés sur le champ de bataille, qui peuvent être de grande valeur, et sur la subsistance de prisonniers potentiels le 26 octobre. Tous les captifs qui pouvaient être pris à l'issue du combat ne le sont ainsi pas le jour même, et l'exécution de survivants blessés ne semble pas émouvoir outre mesure les chroniqueurs.

Si la concordance des récits de Le Fèvre et Waurin est ainsi largement vérifiée, un ultime élément permet de confirmer les liens existant entre les deux chroniqueurs, qui rédigent finalement un véritable récit commun.

Waurin p. 189 « ... ainsi que me raconta ung gentil homme quy depuis fut roy darmes de la Thoison dor en la maison du duc Phelippe de Bourgogne, lequel, comme il disoit, avoir este tout au long de ceste chevaulche »; p. 203 « Moy acteur de ceste euvre en scay la verite, car en celle assamblee estoie du coste des Francois ; et de la part des Anglois certiffia Thoison d'Or dessus alleguie, auss ila chose pareille a quoy on prinst maulvais pie en lost des Francois, et en disoient les aulcuns ce quil en advint » ; p. 208 « ... mais jay oy certiffier pour verie par homme dhonneur qui a ceste heure estoit en lost dAngleterre. »

Le Fèvre, p. 249 « ... et furent, ainsi qu'il me fut dit, jusques entre ix et x heures du matin, tenant pour certain, veu la grant multitude qu'ilz estoient, que les Anglois ne povoient eschapper de leurs mains »; p. 254 « Mais, j'ay oy dire et certiffyer pour vérité, par hommes d'onneur qui à ce jour estoit avec et en la compaignie du roy d'Angleterre, comme j'estoye, qu'il n'en fut riens. »

Ici, à plusieurs reprises, Waurin et le Fèvre se sollicitent mutuellement pour consolider leurs dires par la mention d'un témoin de confiance. Il est en effet courant au Moyen Âge, selon Bernard Guenée, que les chroniqueurs citent les individus desquels ils tirent leurs informations : il s'agit d'un moyen de crédibiliser son œuvre, de renforcer sa véracité en invoquant un témoin ou un autre auteur dont le crédit va profiter au récit⁵²². On certifie dans ce cas la fiabilité de l'individu ainsi convoqué en rappelant sa présence sur les lieux - comme Le Fèvre ici - ou en évoquant son statut particulier, qui lui confère une aura certaine - Waurin nomme ainsi Le Fèvre « Toison d'Or » lorsqu'il écrit sur lui, rappelant sa condition de chevalier de cet ordre bourguignon qui ne manque certainement pas d'interpeller son lectorat – et souligne ici, définitivement, l'interconnexion des œuvres. Monstrelet, qui écrit des années plus tôt, ne mentionne pas ces témoins particuliers, et n'est d'ailleurs cité qu'une fois par Waurin dans sa chronique⁵²³. À ce sujet, Bernard Guenée écrit que des auteurs « majeurs », déjà reconnus, peuvent se permettre de ne pas citer de cette manière des témoins ou sources récentes, leur lectorat reconnaissant suffisamment leur valeur pour ne pas devoir être rassuré à ce

⁵²² GUENÉE B., $op.\ cit.$, p. 115.

⁵²³ CURRY A., op. cit., p. 136.

sujet⁵²⁴. Il est en tout cas notable de constater que Waurin et Le Fèvre, qui se trouvent chacun dans un camp différent lors de l'affrontement, s'estiment suffisamment et considèrent leurs témoignages respectifs assez fiables pour se citer mutuellement. Bien qu'on ait pu montrer que leur interprétation des faits ou leur restitution des événements peut varier, ils jugent visiblement leurs récits mutuellement compatibles et reconnaissent la véracité des dires de l'autre, suffisamment pour en faire une marque de garantie.

Ces quelques exemples comparatifs sont loin de s'apparenter à une comparaison minutieuse de l'intégralité des écrits de Monstrelet, Le Fèvre et Waurin⁵²⁵. Toutefois, déjà par la mise en relation d'extraits assimilés aux rapports entre Anglais et captifs, on remarque que les différences de profils entre les chroniqueurs impactent le récit dans le détail. La reprise est avérée, assumée et très largement visible, selon une norme établie. Il est indéniable que le récit initial de Monstrelet, en partie conçu en s'appuyant sur les témoignages de ceux qui le reprennent par la suite pour leurs propres chroniques, se trouve plus tard modelé en fonction de souvenirs, ajoutant des faits ou précisions supplémentaires, et d'éventuels intérêts ou allégeances. Concernant l'exécution, on a montré la concordance des trois compte-rendus : toutefois, les deux chroniqueurs plus tardifs apportent des éléments nouveaux à la version de Monstrelet, qui apportent une dimension nouvelle à l'événement. Le Fèvre et Waurin, en qualité de témoins directs, ajoutent à notre tableau, d'Harfleur à Azincourt, des éléments inédits, qui revêtent une certaine importance : la libération sous condition des prisonniers à la veille de la bataille, qui rappelle l'accord conclu au départ d'Harfleur et renforce la différence constatée entre le traitement des prisonniers à la bataille et avant elle ; le traitement d'un prisonnier noble d'importance, qui engage son honneur et sa vie sur la véracité de ses informations ; la confirmation, enfin, de la capture de captifs au cours même de l'affrontement et au lendemain de celui-ci, qui valide définitivement l'importance centrale de cette pratique dans la conduite de la guerre. Ces chroniques illustrent tout à fait la pratique de la reprise de récits au Moyen Âge, que l'on retrouve entre d'autres textes du corpus dans une moindre dimension, tel qu'entre les deux Vitae⁵²⁶ anglaises.

_

⁵²⁴ GUENÉE B., op. cit., p. 118.

⁵²⁵ Travail encore absent de l'historiographie, ce que déplore Anne Curry : op. cit., p. 136.

Ce que l'on a pu constater jusque là, c'est que s'il est possible de se faire une certaine idée de l'exécution en tant qu'événement au travers de la multitude de chroniques qui nous est parvenue, ce que les historiens ont pu effectuer au cours des décennies, dans le détail, un grand nombre de récits, d'interprétations et de points de détails varient, eux-mêmes intégrés à une « chaîne d'événements ⁵²⁷ » qui prend des formes multiples selon les auteurs. De cette masse documentaire émerge l'exécution des prisonniers d'Azincourt en tant qu'événement marquant pour les contemporains et qui, au fil du temps, « peut se charger d'une série de significations ou d'accointances ⁵²⁸ ». L'une des impressions qui se dégage finalement, à l'observation détaillée de ce récit global, c'est un certain flou, volontaire ou non, autour du moment et de ses implications, qui manifeste la perplexité des hommes face à un instant d'une telle violence : détaillé ou non dans le récit, le moment de l'exécution pose problème.

L'une des solutions choisie pour traiter de l'exécution par certains chroniqueurs, pour servir des intérêts ou peut-être par désintérêt, c'est le silence ; un silence qui, au milieu de toutes les versions et récits éloquents que l'on a pu aborder, s'avère particulièrement assourdissant. Pourtant, pour cerner l'intégralité du problème posé par le massacre, il est nécessaire de tâcher de « comprendre et interpréter 529 » ces absences totales de mention.

Un certain nombre de chroniqueurs, s'ils abordent la bataille de manière plus ou moins approfondie, se gardent ainsi d'écrire sur l'exécution. Ainsi on ne trouve pas de trace de l'événement dans la Chronique Normande, le Journal du Bourgeois de Paris, la Chronique de Perceval de Cagny, les Chroniques du roi Charles VII, la chronique du duc de Richemont et la deuxième version de la Chronique du roi Charles VII et la Chronique d'Antonio Morosini pour les textes français ; dans la St Albans Chronicle, De Illustribus Henricis et la deuxième version de la Chronicle de John Hardyng. Plus d'un tiers du corpus donc, huit textes sur les dix-huit « français » (44 %) et quatre textes sur les treize anglais (30 %). L'une des explications pourrait alors être l'embarras politique causé par l'événement, que l'on distingue dans les sources qui traitent de l'exécution : pour ces chroniqueurs, la solution seraitdonc de passer sous silence le déroulement des faits, peu glorieux pour la royauté anglaise. Toutefois, proportionnellement, et à relativiser par la faiblesse de l'échantillonnage, on constate que les auteurs anglais ont moins tendance à éclipser l'événement que

⁵²⁷ BRAUDEL F., "Histoire et sciences sociales : la longue durée" dans *Réseaux. Communication - Technologie – Société*, n°27, 1987, p. 12.

⁵²⁸ Ibid.

⁵²⁹ FARGE A., "Penser et définir l'évènement en histoire - approche des situations et des acteurs sociaux : Qu'est ce qu'un évènement ?", dans *Terrain*, n°38, 2002, p. 70.

les chroniqueurs français. Le silence camoufle alors une gêne plus large, qui va au-delà des intérêts politiques et narratifs des auteurs : celle qui s'impose devant un moment bien peu glorieux, qui implique une noblesse théoriquement irréprochable dans un événement - la bataille - supposé être un concentré d'héroïsme. C'est une réalité de l'histoire écrite au Moyen Âge, que Bernard Guenée démontre dans son travail⁵³⁰. Dans notre cas, en effaçant simplement l'événement honteux de sa chronique, l'auteur préserverait son histoire, chargée de leçon de morale et de symbolique⁵³¹, d'un incident qui met à mal sa rhétorique. On ne peut toutefois exclure que le silence autour de l'exécution, dans certains cas, marque simplement un choix purement formel de l'auteur, qui ne jugerait pas nécessaire de le décrire parce que déjà connu de son lectorat ou considéré comme négligeable ou inadapté à son œuvre : on comprend aisément pourquoi Morosini ne s'étend pas sur ce sujet au vu de la brièveté de ses correspondances. John Capgrave, pour sa part, dont l'œuvre encense véritablement la figure d'Henri V, n'évoque ni l'exécution ni l'usage de pieux. Il spécifie : « I shall remain silent about the archers and the stakes [...] and also on many other related matters, for the deserve a lenghty exposition ». Une précision qui pourrait aussi, sous la plume de Capgrave, permettre d'évacuer le moment gênant. Un moment qui, bien que dissimulé tant bien que mal, semble avoir suffisamment marqué les esprits pour subsister dans des chroniques d'importance 50 ans plus tard.

On l'a vu, en effet, repris ou non, l'événement subsiste sous la plume des chroniqueurs tout au long du siècle. On peut ainsi conjecturer que bien que choquant, trop parfois pour être mentionné, le massacre prend suffisamment d'ampleur et possède un écho assez puissant pour atteindre une certaine mémoire collective et devenir un lieu commun, un fait incontournable lié à Azincourt comme l'utilisation des pieux par les archers anglais. Cela est rendu possible par sa complexité et par son passage « de la mémoire à l'histoire⁵³² » : c'est ainsi qu'on le trouve dans les récits « ultimes » que peuvent constituer les chroniques de Le Fèvre et Waurin, près de cinquante ans après les faits — au delà du passé proche donc, d'une trentaine d'années⁵³³ et zone de confort du chroniqueur. Les auteurs y profitent à la fois de l'abondance de la documentation et des témoignages d'individus encore vivants, en plus de leur propre expérience : ils se situent finalement sur la ligne entre la mémoire et l'histoire. Bien que le massacre soit à ce moment bien derrière eux, la violence de

⁵³⁰ *Op. cit.*, p. 28 : « ... puisque l'historien disait la vérité pour exciter à la vertu son lecteur, il fut parfois tenté de passer sous silence des faits qui lui paraissaient peu convenables. La morale l'écartait ainsi de son devoir de dire la vérité. »

⁵³¹ Ibid, p. 209

⁵³² RICOEUR P., op. cit., p. 733.

⁵³³ GUENÉE B., op. cit., p. 79.

l'instant ne manque toujours pas de les interpeller et de soulever des tabous encore bien réels. L'ensemble des textes du corpus se situe dans cette tranche chronologique qui permet aux auteurs de convoquer des souvenirs encore vivaces. L'auteur médiéval accorde une grande importance à la mémoire : ainsi le Pseudo Elmham la convoque-t-il pour donner toujours plus de poids à la démesure de l'armée rassemblée par le roi de France⁵³⁴. C'est notamment pour cela que le témoin direct est à ce point valorisé⁵³⁵ : il détient la mémoire de l'événement, restitue avec une exactitude certains faits et noms et possède par là une crédibilité certaine ; le témoin indirect, s'il profite de l'aura de celui dont il tient ses informations, est moins fiable. Cette mémoire commune est ainsi en partie constituée par la dilution à l'extrême du témoignage, et est abordée avec méfiance par le chroniqueur, qui en dépend pourtant en partie⁵³⁶. C'est ainsi sur elle que se base essentiellement le Bourgeois de Paris, qui capte les bruits et rumeurs des rues parisiennes : dans son cas, parce que l'exécution n'a pas d'incidence sur la vie de la cité qui constitue sa principale préoccupation, il ne semble pas s'en soucier. C'est ce qu'incarne, pour nous, le moment de l'exécution dans l'esprit du chroniqueur du siècle, et surtout juste après la bataille : un bruit trop répandu, par les hommes puis par les écrits, pour pouvoir le faire disparaître. Hors ce bruit, identifié par Séverine Fargette comme une véritable réalité médiévale⁵³⁷, situé hors de portée des tropes et justifications littéraires, porte potentiellement la rumeur de l'horreur et de l'infamie, et contribue par là à embarrasser les chroniqueurs qui doivent se confronter à ce « bruit public⁵³⁸ ».

On trouve dans la plupart des textes du corpus une liste plus ou moins étoffée de grandes figures qui tombent au combat à Azincourt, morts ou prisonniers. En prenant l'exemple de la liste établie par le Religieux de Saint-Denis⁵³⁹ en 1421, Rémy Ambühl détermine qu'elle constitue en réalité une partie de la « stratégie de communication » du chroniqueur royal⁵⁴⁰. On a déjà abordé cet aspect : Michel Pintoin entreprend de faire du désastre d'Azincourt une leçon à retenir, sur la manière de se comporter et de mener la guerre. Il cite ainsi en premier lieu les princes de sang et officiers majeurs,

⁵³⁴ Vita et Gesta, p. 71 « Never in times past (at least that can easily be recalled to memory), was there such an immense multitude with France of so many noble and mighty men, so strongly and splendidly equipped. »

⁵³⁵ Des Ursins, p. 684 « Des personnes au courant de la reddition disent que ... » ; Le Religieux, p. 557 « Des personnes dignes de foi, auprès desquelles je me suis enquis soigneusement de l'état et des habitudes des ennemis, m'ont assuré que ... ».

⁵³⁶ GUENÉE B. *op. cit.*, p. 83 « Toutefois, si l'on se méfie de la « mémoire populaire », on reconnaît son importance et son utilité. »

⁵³⁷ FARGETTE S., « Rumeurs, propagande et opinion publique au temps de la guerre civile (1407-1420) » dans Le Moyen $\hat{A}ge$, Tome CXIII, p. 334.

⁵³⁸ *Ibid*, p. 311.

⁵³⁹ Le Religieux, p. 571-573.

⁵⁴⁰ AMBÜHL R, CURRY A, "Faire la liste des morts au combat : l'exemple d'Azincourt (1415)" dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, Rennes, PUR, 2023, p. 173.

comme Charles d'Albret et le duc de Brabant, et associe à chaque individu nommé son titre ou son rang, rendant compte de l'ampleur des pertes pour le royaume. Cette liste sert visiblement de base à celles dressées par d'autres chroniqueurs⁵⁴¹, qui lui soustraient quelques noms, rappelant une fois de plus l'importance de la chronique du Religieux comme texte fondateur du récit de la bataille en France ; d'autres en ajoutent⁵⁴². À la fin de sa liste, Pintoin signale la prise des ducs d'Orléans et de Bourbon, 1400 autres chevaliers et écuyers ; préservant l'héroïsme des malheureux, il indique toutefois qu'un grand nombre d'hommes ont lâchement fui pour éviter la capture. Ce qui transparaît ici, c'est une fois de plus l'irruption de l'intérêt personnel dans la rédaction de la chronique. Dans cette logique, on comprend que le chroniqueur de Richemont accentue les pertes subies par l'entourage de son maître dans sa propre liste. On note enfin la très faible considération, dans ces listes, pour les gens communs, combattants à pied, « utiles instruments 543 » qui, par mépris pour leur statut de soudard sans morale, sont souvent effacés de ces grandes histoires⁵⁴⁴. Les chroniques des trois bourguignons, grâce au travail de Monstrelet⁵⁴⁵, renseignent les listes les plus fournies, dans une logique « universalisante⁵⁴⁶ ». Il s'agit pour l'auteur de rendre compte de l'immense sacrifice consenti par la noblesse, qui meurt en masse en menant une guerre voulue par son rang. Ces listes contribuent à installer une véritable tradition, au sein des familles, de mention de glorieux ancêtres morts à Azincourt⁵⁴⁷. Dans le cadre du traitement de l'exécution, ces listes de morts héroïques contrebalancent grandement, volontairement ou non, le déshonneur lié à l'exécution : on relève d'ailleurs que les morts spécifiquement liés au massacre ne sont pas soulignées, à l'exception du duc de Brabant dans la chronique qui lui est dédiée. Elles contribuent en tout cas, dans le cadre du récit global que l'on a abordé, à faire d'Azincourt un moment d'héroïsme guerrier, bien qu'entaché, et confirment une fois de plus que les récits donnés entremêlent vérités, demi-mots et intérêts de manière complexe⁵⁴⁸.

D'autres tendances peuvent être relevées dans ces textes, inhérentes à l'écriture de chroniques médiévales et qui, là encore, valorisent l'héroïsme guerrier et contribuent à dissimuler la gêne potentiellement occasionnée par l'exécution. Ainsi dans sa *Vita et Gesta*, l'élan lyrique insufflé par le

541 Ibid, p. 174.

⁵⁴² *Ibid*, p. 175.

⁵⁴³ DUBY G., Le dimanche de Bouvines, Paris, Gallimard, 1973, 161.

⁵⁴⁴ Ibid, p. 162.

⁵⁴⁵ Monstrelet, p. 119.

⁵⁴⁶ *Ibid*, p. 177.

⁵⁴⁷ CURRY A., Agincourt, a new history, Cheltenham, The History Press, 2005, p. 457.

⁵⁴⁸ AMBÜHL R., op. cit., p. 188 « ... le choix d'auteur, dicté par des intérêts u intentions spécifiques, est au moins aussi important que l'accès à l'information. La forme et le contenu des listes résultent de la combinaison de ces deux facteurs, qui sont très difficiles à démêler, surtout quand l'usage d'artifices littéraires et de stratégies de communication viennent brouiller davantage les pistes. »

Pseudo Elmham à son récit du combat⁵⁴⁹ atténue l'horreur du moment, et sa description du massacre des prisonniers qui suit semble alors bien fade, clinique. Les faits glorieux sont ainsi pourvus « d'ornements⁵⁵⁰ » qui les rendent particulièrement séduisants, tandis que les événements moins reluisants peuvent être traités sans fioriture. Suivant notre hypothèse, on peut imaginer qu'il s'agit d'un moyen, sans trahir le soucis d'historicisation du chroniqueur – le « devoir d'historien » rappelé par le Religieux⁵⁵¹ -, de séparer les éléments qui méritent d'être valorisés et retenus de ceux que l'on souhaiterait voir disparaître. Il en va de même pour les reprises d'auteurs classiques, qui vont permettre au lectorat éduqué de mettre en parallèle le récit lu avec de grandes épopées. Ainsi Anne Curry relève les nombreuses références distillées par Thomas Walsingham dans sa St Albans Chronicle⁵⁵²: l'auteur, dans son récit de la bataille, convoque Lucain et Virgile, tout en s'abstenant de mentionner le massacre qui viendrait assombrir ce glorieux tableau. Bernard Guenée écrit à ce sujet sur l'envie de reconnaissance qui peut toucher l'auteur du XVe siècle : « Ils rêvaient d'un style élégant et d'un discours éclatant qui fût aussi proche que possible du discours antique. Chacun voulait être, pour ses lecteurs, un nouveau Salluste »553. Ainsi, si la gêne morale peut influer le traitement du moment de l'exécution, il apparaît qu'au sein du corpus, certains auteurs sont susceptibles de modeler leurs récits de la bataille pour des raisons, également, stylistiques.

Reste le cas des textes, qui par leur forme ou leur contexte de rédaction, brouillent encore un peu plus la place de l'exécution dans le récit commun d'Azincourt. Ainsi, le cas du double récit de Jean Juvénal des Ursins questionne. Le chroniqueur, on l'a vu, au moment de conclure son récit de l'affrontement, annonce qu'il a entendu parler d'une seconde version : pour Anne Curry⁵⁵⁴, le premier récit d'Azincourt que donne des Ursins est une reprise, dans les grandes lignes, de la chronique du Religieux, tandis que la suivante est basée sur des témoignages qu'il a lui-même pu écouter, mais qu'il ne nomme pas⁵⁵⁵. En ce qui concerne l'exécution des prisonniers à l'issue de l'affrontement, Des Ursins n'en dit mot dans sa deuxième version : il se contente d'affirmer que les combattants français sont repoussés, tués ou capturés. Cette différence, qui n'a semble-t-il pas été

⁵⁴⁹ Vita et Gesta, p. 73 « The air thunders with dreadful crashes, clouds rain missiles, the earth absorbs blood, the surface of the earth is covered with the corpses of the dead, this man charges, that one falls, this one attacks, that one dies, this one recovers, that one vomits forth his soul in blood, the killer is enraged, the dead crashed in grief. » 550 GUENÉE B., op. cit., p. 216.

⁵⁵¹ Le Religieux, p. 559 « Je m'acquitterai cependant de mon devoir d'historien, quelque pénible qu'il me soit, et je transmettrai à la postérité le récit de cette triste journée. »

⁵⁵² CURRY A., The battle of Agincourt: Sources and Interpretations, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p. 49.

⁵⁵³ GUENÉE B., op. cit., p. 225.

⁵⁵⁴ CURRY A., op. cit., p. 128.

⁵⁵⁵ Pour Joël Blanchard et Sébastien Cazalas, « L'évènement [Azincourt] est ressenti comme ayant une portée considérable pour justifier un tel traitement par le chroniqueur ». JUVÉNAL DES URSINS J., *Chronique du règne de Charles VI, roi de France*, BLANCHARD J., CAZALAS S. (trad., éd.), Paris, Agora, 2022, p. 714.

relevée, interpelle. Qu'est ce qui motive Des Ursins à passer sous silence l'exécution alors même que ses deux récits sont accolés dans les manuscrits retrouvés ? Il s'agit potentiellement, une fois encore, d'amoindrir un fait bien peu chevaleresque au sein d'un événement marquant, déjà très brièvement mentionné dans la première version du chroniqueur. Ou bien l'exécution paraît bien insignifiante à l'auteur au regard du retentissement⁵⁵⁶, pour les contemporains, de la bataille. Cette disparition subite ne manque en tout cas pas d'ajouter à la confusion apparente autour du massacre. On trouve des variations similaires dans les textes d'Hardyng, où l'exécution n'est mentionnée que dans les vers de *Hardyng 2*. Une explication ici semble toutefois sauter aux yeux puisque entre la rédaction de ses deux versions, l'allégeance de l'auteur change et va du camp Lancastre - dynastie à laquelle appartient Henri V - au parti Yorkiste, dans le cadre de la guerre des Deux Roses : Hardyng a alors moins d'intérêt, comme on l'a vu, à idéaliser la figure royale et à l'absoudre de tout écart chevaleresque. L'incertitude demeure toutefois puisque dans le récit en prose qui accompagne Hardyng 2, l'exécution disparaît ; on se retrouve alors face à un cas similaire à celui de Des Ursins. Ces deux exemples illustrent pour nous la difficulté à prendre pleinement la mesure de l'impact de l'exécution sur les esprits des chroniqueurs, et l'impossibilité d'appliquer un schéma explicatif strict à son traitement dans les différents textes du corpus.

Si l'exécution des prisonniers d'Azincourt marque visiblement les auteurs du début du XVe siècle, un flou entoure toutefois l'événement, accentué par les témoignages divergents 1 et l'écho qu'ils peuvent prendre dans les chroniques et compte-rendus. Lui-même noyé dans le « super-événement » que constitue la bataille, l'appropriation du récit par les chroniqueurs se heurte aux impératifs personnels et aux usages littéraires de l'époque. Sa présence, son absence et son traitement questionne, et les chroniqueurs eux-mêmes ne semblent pas toujours à l'aise à son contact, l'intégrant ou l'effaçant au gré des changements d'allégeance ou de formes narratives. La chronique se veut en effet porteuse de hauts-faits, dont le massacre reste l'anti-thèse. Reste que ce micro-événement perdure au fil des écrits, indissimulable par ceux-qui écrivent aux lendemains directs de l'affrontement, puis colporté par les témoignages des survivants jusque dans la mémoire collective. Il faut alors, tant bien que mal, s'en accommoder.

⁵⁵⁶ Qualifié de véritable « traumatisme » par Florence Bouchet : BOUCHET F., « Souvenir traumatique et mémoire salutaire. La bataille d'Azincourt chez les auteurs français du XV^e siècle » dans *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, n° 39, 2020, p. 391-496.

⁵⁵⁷ BARKER J., Agincourt: Henry V and the battle that made England, Londres, Back Bay Books, 2007, p. 290.

⁵⁵⁸ DRÉVILLON H., *Batailles : scènes de guerre de la Table Ronde aux Tranchées*, Paris, Éditions du Seuil, 2007, p. 10.

Conclusion

Le récit de la bataille d'Azincourt par les chroniqueurs du XV^e siècle s'insère dans un réseau de faits établis ; parmi eux, l'exécution des prisonniers fait figure d'anomalie. Si sa survenance est indiscutable, les différences de traitement et d'importance accordées à l'événement dans chaque chronique révèlent l'embarras de l'auteur médiéval face à l'improbabilité manifeste d'une telle issue au combat chevaleresque que constitue la bataille. Pourtant bref parenthèse d'une bataille qui, ausein d'un conflit centenaire, l'est tout autant, l'exécution comme événement semble « déplacer des représentations acquises » ou « être vécu comme un choc »⁵⁵⁹qui laisse l'érudit confus.

Ces récits de l'affrontement s'insèrent souvent dans une temporalité plus large, celle de la période allant du siège d'Harfleur à la bataille même. Ces quelques semaines sont en effet déterminantes dans l'établissement des conditions propices à l'exécution : on a pu le constater, dans de nombreux cas, la capture du captif n'aboutit pas à un meurtre sommaire et brutal. De nombreux mécanismes et usages sont discernables au travers des écrits et semblent relever de la norme, malgré les difficultés rencontrées par Henri V. Car si la brutalité des combats à Azincourt semble marquer les chroniqueurs, le calvaire des hommes enduré depuis le siège est souvent noté, et influence à la fois le récit - preuve supplémentaire de bravoure pour les uns, donnée rendant la défaite encore plus insupportable pour les autres - et la bataille en elle-même : de fil en aiguille, le recours à une méthode aussi brutale pour se débararsser d'une menace potentielle peut être vu, d'une certaine manière, comme le prolongement de cet enchaînement de faits imbriqués et interconnectés.

S'il paraît s'imposer à ses acteurs, c'est le temps qui rend l'exécution problématique, et c'est bien la masse de récits, concordants ou dissonants, qui en résulte qui créé l'événement : il existe à la fois différemment dans chacun des textes, en tant que somme de ces histoires écrites et colportées et comme « résultat de l'interaction d'innombrables stratégies individuelles ⁵⁶⁰ ». Par là, on constate que l'exécution est porteuse d'enjeux majeurs et constitue un poids bien lourd pour les chroniqueurs qui doivent l'intégrer à leurs récits, voulus comme porteurs de morales et d'éthiques ; pour certains, le silence est encore la manière la plus simple d'évacuer cet embarras. L'exécution est indéniablement digérée et modelée ; les années passant, les enjeux s'atténuent et les mots semblent plus libérés. La sauvagerie de l'instant, toutefois, ne cesse jamais d'interpeller. Reste à comprendre ce qui, dans le

⁵⁵⁹ FARGE A., op. cit., p. 73.

⁵⁶⁰ GINZBURG C., Le fil et les traces: Vrai faux fictif, Paris, Verdier, 2010, p.401.

cadre d'un affrontement violent et brutal fantasmé comme paroxysme de l'esprit chevaleresque, fait concrètement de ce massacre une anomalie : pas au sens littéraire ou politique, mais dans celui de la pratique martiale et du statut complexe du prisonnier de guerre médiéval.

Chapitre II Le prisonnier d'Azincourt et les usages et lois de guerre : une inadéquation

L'apparition du terme « prisonnier de guerre » dans la documentation juridique est à dater des années 1420 : en 1424, John Fastolf - pour qui Peter Basset écrit sa chronique - porte ainsi une réclamation quant à celui qu'il juge être légitimement « son prisonnier de guerre » devant le parlement de Paris⁵⁶¹. La capture de combattants à l'issue d'affrontements est toutefois une pratique immémoriale : dans l'Antiquité grecque, les prisonniers ainsi capturés sont régulièrement vendus comme esclaves, ou peuvent servir d'arguments de négociations dans le cadre d'un traité de paix conclu entre belligérants⁵⁶². Déjà, le captif peut être l'objet de transactions pécuniaires. Dans la Rome républicaine, la pratique du rachat de prisonniers, qui perd tout droit civique au moment de sa capture, est juridiquement encadrée⁵⁶³. La rançon occupe ainsi, des siècles avant la guerre de Cent Ans, une place essentielle dans la relation entre le prisonnier et celui qui le détient. Au Moyen Âge, c'est le développement de la guerre privée et de l'éthique chevaleresque qui, à partir du IX^e siècle, contribuent à systématiser la rançon comme issue principale de la captivité du combattant ⁵⁶⁴. C'est bel et bien l'habitude du recours à cette pratique, qui s'appuie sur des fondements à la fois religieux, sociaux et juridiques, qui rend aussi choquant et difficilement concevable l'exécution de masse telle qu'elle survient à Azincourt. La guerre, dans les derniers siècles du Moyen Âge, a en réalité commencé à s'éloigner des tournois et conflits d'ordre privés qui ont pu encadrer et modeler sa pratique aux temps de la féodalité. Progressivement, elle gagne en intensité, tant dans les effectifs engagés que dans les pertes qui peuvent être subies⁵⁶⁵, et sort de l'apanage d'une noblesse chevaleresque. Elle est aussi plus chère, et plus que jamais, les rançons sont essentielles au financement des campagnes, à la fois pour les hommes de guerre et pour les États en mutation 566; à bien des égards, elles sont indispensables au fonctionnement de la société en guerre. De là, les hommes capturés puis massacrés à Azincourt, par leur nombre, leur qualité - et celles de leurs

⁵⁶¹ AMBÜHL R, *Prisoners of war in the Hundred Years War*, *Ransom Culture in the Late Middle Ages*, Oxford, GB, Cambridge University Press, 2015, p. 5.

⁵⁶² MAFFI A., « Le butin humain dans le monde ancien : Normes et pratiques de la guerre et de la rançon » dans *Hypothèses*, n° 10, 2007/1, p. 308.

⁵⁶³ Ibid, p. 310.

⁵⁶⁴ AMBÜHL R., op. cit., p. 2.

⁵⁶⁵ CONTAMINE P., La Guerre au Moyen Âge, Paris, PUF, 1980, p. 416.

⁵⁶⁶ CONTAMINE P., "Un contrôle étatique croissant. Les usages de la guerre du XIVe s au XVIIIe siècle : rançons et butins" dans CONTAMINE Philippe (éd.), *Guerre et concurrence entre les Etats européens du XIVe au XVIIIe s*, Paris, 1998, p. 200.

bourreaux - et le contexte de leur prise, sont-ils en adéquation avec les usages et pratiques forgés autour du prisonnier de guerre médiéval ?

1/ Le prisonnier de guerre de la fin du Moyen Âge et le captif d'Azincourt

On a constaté qu'à travers leurs récits, d'Harfleur à Azincourt, les chroniqueurs donnent un aperçu finalement assez large de ce que peut être un prisonnier, à la guerre, en 1415, et de ce qui peut l'attendre lorsqu'il est capturé par une force adverse. Les contextes de prise varient, ainsi que les types d'individus impliqués, à la fois en tant que victimes et capteurs. En filigrane, les divers enjeux et usages normaux, par la narration des chroniqueurs, transparaissent. C'est notamment cette différence de traitement par les auteurs entre des faits qu'ils dépeignent, autour de la captivité et de la rançon si précieuse, et toute la confusion qui semble entourer l'exécution des combattants d'Azincourt, dans l'instant et dans le récit qui en est donné, qui interpelle. C'est en passant en revue ces différents usages, et par là ce qui semble relever de la normalité du traitement des prisonniers au XVe siècle, que l'on pourra finalement cerner la part d'anormalité du massacre d'Azincourt.

A/ CAPTURE ET CAPTIVITÉ : DES PROCESSUS CODIFIÉS

La question de ce qui régit la pratique de la guerre, au Moyen Âge, s'avère complexe : Maurice Keen y voit la fusion de coutumes, de règles et de lois plus ou moins établies⁵⁶⁷. Au milieu de cette réglementation, la pratique de la prise de prisonniers est en principe strictement encadrée. Il en va de même pour toute la période lors de laquelle le prisonnier est lié à celui qui l'a capturé. Ce sont ces usages qui permettent, notamment, « d'épargner les vaincus⁵⁶⁸ » et de faire de la guerre une pratique certes violente, mais aux risques amoindries pour ceux qui la pratiquent. Une garantie, le massacre d'Azincourt le prouve, loin d'être totalement assurée.

À l'issue des négociations menées entre les assiégés et les forces anglaises pendant le siège d'Harfleur, les défenseurs de la ville se rendent à Henri V et se constituent prisonniers. On l'a vu dans de nombreux textes, la reddition est tout d'abord conditionnée par l'absence d'aide extérieure apportée aux assiégés : si le siège venait à être brisé par une armée de secours, les termes seraient rendus caduques. Ainsi, dans le cadre particulier du siège d'une localité, ceux dont le sort est en

⁵⁶⁷ KEEN M., *The laws of war in the later Middle Ages*, London, Rout Ledge, 1965, p. 22. 568 CONTAMINE P., *La Guerre au Moyen Âge*, Paris, PUF, 1980, p. 413.

suspens disposent d'une certaine marge de manœuvre. On assiste là à une « reddition bien ordonnée⁵⁶⁹ » qui implique qu'un corps de combattants - les défenseurs d'Harfleur - constate l'impossibilité prochaine pour eux de poursuivre le combat. Pour éviter une fin funeste, il semble alors d'usage que le futur vaincu puisse, en amont, négocier les termes de sa reddition. Le Religieux écrit ainsi que c'est un sauf-conduit délivré par Henri V lui-même qui permet à Gaucourt, capitaine de la place, de pouvoir se rendre en sécurité dans le campement anglais pour mener des tractations⁵⁷⁰. Il est notable que c'est d'ailleurs la capture d'un groupe entier qui est ici envisagée, et qu'elle prend une forme particulièrement organisée⁵⁷¹ : lorsque Calais se rend à Edouard III en 1347, le célèbre épisode des Bourgeois de Calais dénote d'une certaine ritualisation de la reddition du groupe. Dans notre cas, les chroniqueurs rapportent un certain nombre d'étapes : les défenseurs refusent dans un premier temps la reddition, le souverain ne leur en tenant pas rigueur ; puis l'hypothèse que celle-ci survienne est conditionnée à un secours extérieur - on peut conjecturer qu'il leur est permis à cet instant d'envoyer leur demande d'aide ; puis enfin, les portes sont ouvertes à l'ennemi et les défenseurs de la place officiellement pris. On se doit tout de même de signaler que la reddition au terme d'un siège constitue un cas particulier : les prisonniers capturés au cours de la marche vers Calais le sont potentiellement parce qu'ils sont vaincus au combat et dans ce cas, contraint par une « prise de corps⁵⁷² », ce qui s'apparente plus à ce qui peut se produire au cours d'une bataille rangée.

Les sources du corpus ne traitent pas spécifiquement du moment précis où les hommes d'Harfleur placent leur sort entre les mains des vainqueurs. Un certain cérémonial spécifique est pourtant de mise au moment où le combattant devient effectivement prisonnier, et est très certainement respecté au moment de l'entrée du roi d'Angleterre dans la ville. Le prisonnier doit ainsi prêter serment, jurer sur son honneur de se soumettre aux conditions de la captivité⁵⁷³ à celui avec qui il a convenu des termes : c'est en effet une fois la parole d'honneur du vaincu donnée que celui-ci est effectivement considéré comme prisonnier⁵⁷⁴. On imagine ces usages suffisamment ancrés pour que, dans des chroniques qui n'abordent pas spécifiquement cette question, les auteurs n'entrent pas dans le détail de tels procédés.

⁵⁶⁹ JALABERT L. (dir.), Les prisonniers de Guerre (XVe-XIX- siècle). Entre marginalisation et reconnaissance, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018, p. 287.

⁵⁷⁰ Le Religieux, p. 539.

⁵⁷¹ JALABERT L. (dir.), op. cit., p. 287.

⁵⁷² *Ibid*. Le combattant capturé se trouve alors sous l'effet d'une « contrainte physique qui annihile toute possibilité de réaction. »

⁵⁷³ KEEN M., op. cit., p. 179.

⁵⁷⁴ AMBÜHL R., op. cit., p. 23.

La promesse faite à Henri V par les combattants d'Harfleur, signalée dans la *Gesta*, les chroniques du Religieux, du Héraut Berry et des auteurs bourguignons, de venir le retrouver à Calais pour y régler les termes de leur libération symbolise pour nous à la fois la force de la contrainte exercée par le statut de prisonnier sur celui qui y est soumis et la latitude qui, potentiellement, peut lui être laissée malgré sa captivité. Les chroniqueurs rapportent ainsi que, sur le départ et, on l'a vu, pressé par le temps et les circonstances, Henri V fait jurer à ses captifs de revenir vers lui ultérieurement. En effet, concernant le respect des termes sur lesquels les partis se sont accordés au moment de la capture, Maurice Keen parle de « natural obligation »⁵⁷⁵, soulignant par là le caractère inconcevable d'une éventuelle trahison du pacte conclu. On peut alors se demander qu'est ce qui contraint effectivement les hommes à une telle irréprochabilité, surtout dans le cadre d'une guerre d'agression. Là-dessus, l'auteur de la *Gesta* apporte une réponse : Gaucourt et ses compagnons donnent leur promesse « under indentures and covenants », renforcée par des « oaths and other solemn assurances ». Ce qui transparaît ici, c'est l'aspect multiple de tout ce qui encadre la relation entre le prisonnier et son capteur.

Rémy Ambühl détermine ainsi qu'un ensemble de différentes règles s'entrecroisent pour réguler ce lien : « La loi des armes, les ordonnances royales de guerre, l'honneur, la loi des contrats et le principe de réciprocité. 576 ». Il s'agit en réalité d'un réseau complexe d'usages, de principes et de textes supposés régir les droits et devoirs des prisonniers et maîtres, et garantir une certaine équité à chacun des partis concernés. La loi des armes, *jus armorum*, est ainsi définie comme « le droit coutumier international des chevaliers » par Suzanne Bastid 577. Elle est supposée assurer, pour cette catégorie de combattants, une base de règles et de droits universels pour cerner la pratique de la guerre et les situations qui peuvent en dériver. La loi des armes telle qu'envisagée alors trouve ses racines à la fois dans diverses coutumes locales et dans des résidus de droit romain ; elle est, au XVe siècle, connue des hommes de loi et suffisamment implantée pour être retrouvée utilisée dans les cas de procès traitant des faits de guerre 578. C'est pourquoi les chroniqueurs n'élaborent pas ni ne s'émeuvent des interactions entre l'armée et les divers captifs qu'elle prend dans les semaines précédant Azincourt : la loi des armes y est respectée.

⁵⁷⁵ KEEN M., op. cit., p. 157.

⁵⁷⁶ JALABERT L. (dir.), op. cit., p. 100.

⁵⁷⁷ BASTID S., "Le droit de la guerre dans des documents judiciaires français du XIVe siècle" dans *Annuaire français* de droit international, vol.8 (1), 1962, p. 186.

⁵⁷⁸ KEEN M., op. cit., p. 22.

Les ordonnances royales déterminent quant à elle un règlement appliqué à un groupe de combattants sur une durée déterminée. Ainsi, l'auteur de la *Gesta* donne le détail des ordonnances édictées par Henri V dans le cadre de sa campagne de 1415 :

Gesta, p. 27: « ... meanwhile, the king had prudently issued, among other most worthy ordinances, a command to the army that under pain of death there should be no more setting fire to places (as there had been to begin with) and that churches and sacred buildings along with their property should be preserved intact, and that no one should lay hands upon a woman or on a priest or servant of a church, unless he happened to be armed, offered violence, or attacked anyone. »

Ces ordonnances permettent ici au souverain de s'assurer qu'en plus du *jus armorum*, une contrainte supplémentaire s'exerce sur le comportement de ses hommes ; on a vu, toujours d'après l'auteur de la *Gesta*, qu'avant le départ pour Calais, Henri V réitère⁵⁷⁹. Il encadre à cette occasion la prise de captifs, en spécifiant qu'aucun individu non combattant qui n'offre pas de résistance ne doit être capturé : dans ce cas, l'ordonnance vient spécifier un point potentiellement flou de l'usage et du règlement habituel. Par là, en plus de la dimension morale, c'est l'efficacité de l'armée en campagne qui est améliorée⁵⁸⁰. Anne Curry souligne que dans le cadre de ses campagnes continentales, Henri V a massivement recours aux ordonnances, preuve de la nécessité de compléter les règles du *jus armorum* par des points spécifiques, via l'oral et l'écrit⁵⁸¹.

La question de l'honneur est primordiale pour le chevalier qui mène la guerre au Moyen Âge : elle est ici traitée dans la *Gesta* par la mention des serments et promesses faites par les vaincus au moment du départ de l'armée. La guerre chevaleresque est en effet dictée par une certaine éthique, le *jus in bello*, qui vient compléter le *jus armorum* pour faire correspondre l'idéal guerrier à la réalité du terrain⁵⁸². Dans notre cas, cette composante éthique de la manière doit être menée concerne également le prisonnier de guerre : le défenseur d'Harfleur qui se lie par serment au souverain anglais, ou encore le prisonnier gascon mentionné par Le Fèvre et Waurin qui, plutôt que de se parjurer en fournissant de fausses informations à ceux qui l'ont capturé, préfère jurer sur sa propre vie de la véracité de ses dires.

Ce que Rémy Ambühl intitule « la loi des contrats », qui induit une véritable bureaucratie autour du prisonnier de guerre⁵⁸³, peut être discernée dans les endentures décrites dans la *Gesta*. Ainsi, en plus

⁵⁷⁹ Gesta, p. 62.

⁵⁸⁰ CONTAMINE P., op. cit., p. 460.

⁵⁸¹ CURRY A., "The military ordonnances of Henry V: texts and contexts" dans GIVEN-WILSON C., KETTLE A. et SCALES L. (dir.), *War, government and aristocracy in the British Isles, c.1150-1500: essays in honour of Michael Prestwich,* Woodbridge, The Boydel Press, 2008, p. 238.

⁵⁸² CONTAMINE P., op. cit., p. 458-459.

⁵⁸³ C'est notamment la multitude de contrats retrouvés dans les archives anglaises qui permet l'étude des prisonniers survivants à Azincourt : AMBÜHL R., « Le sort des prisonniers d'Azincourt (1415) » dans *Revue du Nord* n°89, 2007, p. 756-784.

des verrous précédemment évoqué, c'est un véritable contrat écrit qui est passé entre le captif et son capteur pour déterminer les termes de la captivité : ceux-ci sont d'une grande variété, s'adaptant aux circonstances et aux partis impliqués, et peuvent effectivement comporter une clause de « liberté conditionnelle⁵⁸⁴ ». Pour Rémy Ambühl, qui observe ce types de contrats s'imposer en masse à la fin du Moyen Âge dans les usages de guerre⁵⁸⁵, cette manière de cimenter par écrit les usages induits par la loi des armes tend à prouver la faillibilité de celle-ci, ou le rejet d'usages qui peuvent commencer à paraître désuets. Les clauses peuvent en tout cas être multiples : dans certains cas, on a vu les prisonniers être libérés à condition de ne pas porter de nouveau les armes contre le capteur⁵⁸⁶. Cette partie contractuelle semble ainsi viser le moyen voir le long terme. Dans les récits de Waurin et Le Fèvre, lorsque les auteurs décrivent la libération sous condition des prisonniers restants au sein de l'armée anglaise la veille de la bataille, Henri V conditionne leur venue à Calais à sa propre victoire ; s'il venait à être défait, ceux-ci seraient libres de s'en aller.

On touche ici à la dernière des règles : la réciprocité. Si des conditions sont fixées au prisonnier, il en va de même pour celui à qui il se soumet, qui se doit d'assurer certaines conditions de sécurité et de subsistance au captif : « Le respect de l'intégrité physique est une des conditions essentielles exigées au moment de la reddition. S87 ». La captivité du prisonnier de guerre médiéval implique donc une responsabilité à double sens. C'est ainsi qu'on a observé l'auteur de la Gesta spécifier, à propos de la reddition d'Harfleur : « because they had submitted themselves to his mercy, even though tardily, they should not depart entirely without mercy. Une porosité certaine existe entre ces différents types de règles qui, de par leur cohabitation dans des espaces de temps communs, peuvent avoir tendance à mutuellement s'influencer et se modifier : ainsi, l'édiction répétée d'ordonnances visant à prévenir les mêmes abus peut avoir tendance à créer un usage relevant de la coutume. S89.

Un lien fort, une interconnexion existent ainsi, au travers de cet ensemble de règlements, entre le prisonnier et celui qui l'a pris : ce dernier est d'ailleurs régulièrement nommé « le maître », dominus, dans les sources⁵⁹⁰. Dans le cas des événements annexes à Azincourt, on peut tout

⁵⁸⁴AMBÜHL R., *Prisoners of war in the Hundred Years War*, *Ransom Culture in the Late Middle Ages*, Oxford, GB, Cambridge University Press, 2015, p. 40.

⁵⁸⁵ Ibid, p. 40.

⁵⁸⁶ JALABERT L., op. cit., p. 288

⁵⁸⁷ MACÉ L., « Le visage de l'infamie : mutilations et sévices infligés aux prisonniers au cours de la croisade contre les Albigeois» dans CAUCANAS S., CAZALS R., PAYEN P. (dir.), Les prisonniers de guerre dans l'histoire. Contacts entre peuples et cultures, actes du colloque de 2002, Toulouse, Privat, 2003, p. 96.

⁵⁸⁸ Gesta, p. 53.

⁵⁸⁹ AMBÜHL R., op. cit., p. 30.

simplement relever que, d'après les sources du corpus, les prisonniers renvoyés par le souverain anglais et supposés le retrouver à Calais le font effectivement :

Monstrelet, p. 123 « Item, le XVI^e jour de novembre, après ce que le roy d'Angleterre eut rafreschi ses gens en la ville de Calais, et aussi que les prisonniers qui avoient tenu la ville de Harfleur vindrent devers luicomme il leur avoir enjoinct et que promist l'avoient. »

Le Fèvre, p. 263-264 « Quant furent prestz, si départy, le xj^e de nouvembre : mais, avant son partement, vindrent par devers luy les prisonniers de Harfleu, comme ilz avoient promis. »

Waurin, p. 222 « ... mais avant son partement de Callaix vindrent devers luy comme tous les prisonniers de Callaix ainsi que promis lui avoient a la prinse de Harfleu. »

Monstrelet, de même que, à sa suite, Jean Le Fèvre et Jean Waurin, confirment ainsi que l'accord conclu à Harfleur entre Gaucourt et les défenseurs et le roi d'Angleterre est suffisamment solide pour que, des semaines plus tard, après avoir été libres de circuler, les vaincus se présentent au souverain victorieux à Calais pour se mettre de nouveau à sa merci. Là encore, une telle conduite semble aller de soi pour les chroniqueurs, qui ne relèvent pas de caractère exceptionnel dans cette situation. « L'étroite dépendance juridique⁵⁹¹ » qui, par les différents moyens que l'on a pu voir, lie le maître et le prisonnier, s'applique donc tout à fait aux prisonniers fait avant Azincourt ; la bataille et la victoire du roi anglais ne semble pas avoir atténué cet état de fait, pas plus que le massacre dont la rumeur ne s'est peut-être pas encore répandue.

Toutes ces règles et usages ne semblent toutefois pas s'appliquer aux prisonniers capturés au cours de la bataille d'Azincourt. Ce que l'on a mis en avant ici, et qui transparaît de toutes les mentions de captures et de captifs dans les semaines précédant la bataille données par les chroniqueurs, c'est une certaine complexité dans le processus de gestion théorique du prisonnier de guerre : une fois la reddition effective, les serments doivent être prêtés, les modalités négociées, les contrats signés et les usages et rituels respectés. Dans le cadre de la bataille, événement où les hommes, pour John Keegan, « tentent de concilier leur instinct de préservation, leur sens de l'honneur et l'accomplissement d'un but au péril de leur vie⁵⁹² », on voit difficilement comment la codification complexe de capture du prisonnier de guerre peut être respectée dans sa totalité. La

⁵⁹⁰ BÉRIAC-LAINÉ F., « Les prisonniers en Europe occidentale (XIV^e et XV^e siècles). Massacre, échange ou rançon » dans CAUCANAS S., CAZALS R., PAYEN P. (dir.), *Les prisonniers de guerre dans l'histoire. Contacts entre peuples et cultures, actes du colloque de 2002*, Toulouse, Privat, 2003, p. 114.

⁵⁹¹ CONTAMINE P., « Un contrôle étatique croissant. Les usages de la guerre du XIVe s au XVIIIe siècle : rançons et butins » dans CONTAMINE Philippe (éd.), *Guerre et concurrence entre les Etats européens du XIVe au XVIIIe s*, Paris, 1998, p. 203.

⁵⁹² KEEGAN J., Anatomie de la bataille, Paris, Robert Laffont, 1993, p. 354.

capture, suivant la situation, peut s'avérer plus ou moins confuse, c'est admis⁵⁹³. Dans le chaos de la mêlée, comment prendre le temps de signifier par une gestuelle particulière⁵⁹⁴ que l'on s'empare d'un homme, ou conclure un accord oral au milieu du fracas des armes ? Des solutions semblent pourtant exister : on doit pouvoir signifier sa reddition par un simple mot, et un seul geste peut faire office de serment de soumission⁵⁹⁵. Droits et usages, de toute évidence, ne s'appliquent cependant pas comme ils le devraient ici. Jean Baechler écrit que « La guerre est effectivement et irrésistiblement productrice de droit par les canaux les plus variés. Mais elle peut tout aussi effectivement et irrésistiblement ignorer le droit qu'elle produit⁵⁹⁶. ».

À Azincourt, dans le cadre d'une bataille particulièrement violente, menée par des hommes exténués et désespérés et dans un temps contracté, l'intégralité du protocole de capture, de captivité et de respect du statut de prisonnier n'est visiblement pas suivi.

Ainsi, d'Harfleur à l'aube de l'affrontement, les textes paraissent dépeindre des situations de capture, de captivité et d'arrangements entre maîtres et captifs qui correspondent tout à fait aux droits et aux usages relatifs aux prisonniers de guerre de la fin du Moyen Âge. Ceux-ci sont multiples, et encadrés par plusieurs moyens supposés prévenir, en théorie, une mise en danger physique ou un éventuel manquement aux droits et devoirs. En théorie, le meurtre n'a pas sa place dans cette pratique, de laquelle le prisonnier est supposé sortir vivant et en bonne santé ⁵⁹⁷. La brutalité de l'instant de l'exécution n'en est que plus frappante : dans son existence même, l'événement ne coïncide pas avec la prise de prisonniers telle qu'on la conçoit habituellement, constituant à la fois un vice dans la pratique de la capture et un « vide juridique ⁵⁹⁸ ».

B/ UN PRISONNIER TYPE?

Cette codification, par ce qu'elle implique de maîtrise des usages, de connaissance juridique et de contexte guerrier, semble s'appliquer à un unique profil : la noblesse chevaleresque. Celle-ci s'est progressivement, depuis le Moyen Âge central, accaparé la prérogative de faire la guerre⁵⁹⁹. Ainsi, c'est par elle et pour elle que se sont développées les différentes coutumes que l'on a abordé.

⁵⁹³ JALABERT L. (dir.), op. cit., p. 287.

⁵⁹⁴ Ibid.

⁵⁹⁵ AMBÜHL R., op. cit., p. 106-107.

⁵⁹⁶ BAECHLER J., DELVOLVÉ P. (dir.), Guerre et droit, Paris, Hermann, 2017

⁵⁹⁷ KEEN M., op. cit., p. 158 « He could keep him under lock and key, or even in irons, but he could not treaten him with death. »

⁵⁹⁸ AMBÜHL R., *op. cit.*, p. 51.

⁵⁹⁹ KEEN M., *Nobles, knights and men-at-arms in the Middle Ages*, Londres, Rio Grande : the Hambledon press, 1996, p. 1-20.

Toutefois, la guerre au XVe siècle n'est pas exclusivement menée par des chevaliers, face à des chevaliers - cela n'a en réalité jamais été le cas⁶⁰⁰. Les combattants de métier peuvent être roturiers, et les chevauchées et campagnes de siège menées pendant la guerre de Cent Ans confrontent les armées aux populations civiles à de nombreuses reprises. Peut-on, dans ce cas, parler d'un profil spécifique de prisonnier de guerre, et dans ce cas, correspond-il au combattant exécuté à Azincourt ?

Ainsi, la pratique guerrière est théorisée et diffusée au travers de nombreux textes, qui sont en réalité plus répandus à la fin du Moyen Âge que pour de nombreux autres domaines d'activité 601. Parmi ces traités, certains sont largement reconnus comme références, et certainement connus des chroniqueurs les plus éduqués du corpus. Ainsi, L'arbre des bataille, composé par Honoré Bovet⁶⁰² vers 1390⁶⁰³, compile des textes et traités qui traitent de la pratique d'une guerre conforme à la loi des armes, et ce jusqu'à des questionnements très spécifiques. Dédiée à Charles VI, l'œuvre vise donc à guider les combattants sur le chemin d'une guerre menée dans les règles, selon des principes moraux conformes à l'idéal chevaleresque. Bovet y évoque la question du prisonnier de guerre à plusieurs reprises; utilisé à la fois par les hommes de guerre et les hommes de lois⁶⁰⁴, un texte tel que L'Arbre des batailles peut donc servir de boussole en cas de désaccord suite à une capture, ou plus généralement pour orienter le comportement des hommes à la guerre par rapport aux éventuels prisonniers qu'ils peuvent prendre, ou si eux-mêmes sont capturés. Ce type de textes est en tout cas exclusivement destiné aux hommes de guerre, du roi au fantassin, et n'adresse pas de recommandations particulières à des populations civiles impactées par les combats. Par là, la capture et la captivité ne sont vues que par le prisme de ceux qui combattent. Plus spécifiquement même, une œuvre comme L'arbre des batailles s'adresse à ceux qui font la guerre en suivant la morale chevaleresque; on le verra, au XVe siècle, ils ne sont pas les seules composantes des armées rassemblées.

À plusieurs reprises, ce sont en effet des combattants de statut nobiliaire qui sont impliqués dans les récits de capture donnés par les auteurs. L'exemple le plus frappant est le Gascon évoqué par Le

⁶⁰⁰ À Courtrai en 1302, la chevalerie de Philippe le Bel est ainsi défaite par les milices des communes flamandes.

⁶⁰¹ CONTAMINE P., op. cit., p.237.

⁶⁰² Aussi orthographié Bonet ou Bouvet.

⁶⁰³ CONTAMINE P., « Un contrôle étatique croissant. Les usages de la guerre du XIVe s au XVIIIe siècle : rançons et butins » dans CONTAMINE Philippe (éd.), *Guerre et concurrence entre les Etats européens du XIVe au XVIIIe s*, Paris, 1998, p. 201.

⁶⁰⁴ AMBÜHL R., op. cit., p. 21.

Fèvre et Waurin, qui renseigne l'armée anglaise sur un itinéraire sûr à emprunter. Celui-ci est en effet décrit comme faisant partie de l'entourage direct de Charles d'Albret, un « gentilhomme » selon les deux chroniqueurs, richement monté et armé selon Waurin. L'individu fait ainsi partie de la catégorie que l'on a abordé plus haut, concerné par les préceptes de Bovet. Celui-ci est mené devant les chefs de guerre pour être interrogé : son statut, ainsi que les nécessités du moment - trouver un passage sûr pour traverser la Somme - font de lui une prise précieuse. Les auteurs font de lui l'une des raisons de la défaite d'Azincourt, une véritable calamité. Si d'emblée la transmission d'informations aussi sensibles relève d'une trahison certaine, on peut s'interroger sur ce qui pousse le chevalier à une telle extrémité. Il semble constituer, de ce que l'on a vu, un prisonnier dont le profil correspond aux règles et usages en vigueur, lui-même en est certainement conscient. Toutefois les circonstances sont exceptionnelles, et l'exécution d'Azincourt semble pour le moment indiquer que nécessité fait loi : dans « l'interrogatoire » évoqué par les auteurs, faut-il voir de la torture, à laquelle les prisonniers peuvent parfois être soumis⁶⁰⁵? On ne sait d'ailleurs pas si l'information sert au prisonnier à acheter sa liberté. Il pourrait ainsi très bien faire partie du groupe libéré à la veille de la bataille, et évoqué par les deux mêmes auteurs dans des termes semblables aux vaincus d'Harfleur. Le sort de ces individus s'inscrit ainsi dans un cadre bien plus standard, qui respecte les différents usages abordés : tenus par le même serment - et probables mêmes contrats, bien que cet aspect ne soit pas décrit pas les auteurs - que les compagnons de Gaucourt, et l'on peut supputer que leur profil est similaire.

Toutefois, on doit s'interroger sur la capture potentielle de combattants roturiers au cours de la campagne d'Henri V, qui ne seraient alors pas nécessairement respectueux de l'ensemble de codes chevaleresques qui semblent encadrer la prise de prisonniers, et qui pourraient subir eux-mêmes un traitement différent en tant que captif. Si les chroniqueurs, on l'a vu, sont d'accord sur le fait qu'à Azincourt seule la noblesse française combat, l'armée type du XVe siècle, en France et en Angleterre, inclut des combattants non-nobles. À Azincourt, les archers d'Henri V en sont, de même que les chefs de guerre français ont régulièrement recours à des mercenaires génois pour servir en tant qu'arbalétriers dans leurs armées⁶⁰⁶ : de manière générale, à partir du XIVe siècle, la fréquence des conflits et le besoin en homme rend leur présence inéluctable⁶⁰⁷. C'est justement au XIVe siècle que Geoffroy de Charny, dans une logique similaire à celle de Bovet, détaille un certain nombre de

605 AMBÜHL R., op. cit., p. 49.

⁶⁰⁶ CONTAMINE P., Guerre, État et société à la fin du Moyen Âge. Études sur les armées des rois de France, 1337-1494, Paris, École des Hautes études en sciences sociales, 1972, rééd. 2003-2004, p. 155. 607 Ibid, p. 176.

préceptes de guerre chevaleresque⁶⁰⁸. Il y interroge notamment la place de l'homme d'armes dans le contexte de capture d'un chevalier, et la légitimité du premier à réclamer le second comme son prisonnier : ainsi, l'évolution des pratiques guerrières influe sur les règles qui régissent le sort des prisonniers de guerre, et l'on envisage pour les chevaliers l'éventualité d'être capturé par un soldat de moindre statut. Si la qualité des hommes libérés sous condition à la veille de la bataille n'est pas précisée, on ne peut exclure que certains d'entre eux appartiennent potentiellement à cette catégorie, et sortent ainsi du modèle de prisonnier-chevalier. Reste à voir si la capture de tels individus est fréquente, et intéressante pour les combattants.

Pour Bovet, « les non-combattants doivent être régulièrement tenus hors de la guerre, eux et leurs biens. Quiconque agit différemment devrait être qualifié de pillard⁶⁰⁹ ». Ici, les préceptes de Bovet, en comparaison des différents événements abordés dans les chroniques, apparaissent pour ce qu'ils sont : des recommandations. Dès la prise d'Harfleur, on a en effet observé que des populations civiles non combattantes sont concernées par des décisions qui s'apparentent au traitement d'individus soumis à une volonté tierce, en l'occurence celle d'Henri V. À ce sujet, Anne Curry parle d'un effort du souverain anglais d'établir une véritable « politique de colonisation⁶¹⁰ », poursuivie par la suite en 1417. Les habitants des villes normandes conquises sont ainsi déplacés, selon un procédé que l'on a relevé dans les chroniques. Ils ne sont pas concernés par les règlements établis quant aux prisonniers de guerre : si les défenseurs sont considérés comme tels, femmes, enfants et clercs sont traités d'une manière différente. Par prisonnier de guerre, on entend ainsi pas « individu capturé dans le cadre d'une campagne », mais bel et bien individu combattant. Lorsque Bovet écrit que les civils doivent être « tenus hors de la guerre », il n'est ainsi visiblement pas exclu qu'ils soient impactés par elle ; simplement, la loi des armes et autres usages de guerre ne s'impliquent pas à leurs personnes, et ils ne peuvent donc en principe pas être capturés et maintenus en captivité comme des combattants⁶¹¹. On a toutefois relevé dans les ordonnances mentionnées par la *Gesta* de strictes règles édictées par le souverain concernant le traitement desdites populations : l'incident du vol du ciboire, signalé dans plusieurs chroniques anglaises, qui va totalement à l'encontre des ordonnances décrites, est ainsi puni de mort. Si les populations non-combattantes sont exclues des

⁶⁰⁸ CONTAMINE P., Azincourt, Paris, René Julliard, 1964, p. 108.

⁶⁰⁹ CONTAMINE P., « Un contrôle étatique croissant. Les usages de la guerre du XIVe s au XVIIIe siècle : rançons et butins » dans CONTAMINE Philippe (éd.), *Guerre et concurrence entre les Etats européens du XIVe au XVIIIe s*, Paris, 1998, p. 201.

⁶¹⁰ CURRY A., Agincourt, a new history, Cheltenham, The History Press, 2005, p. 100.

⁶¹¹ KEEN M., op. cit., p.140 : l'aide apportée par les civils aux forces adverses peut légitimer un pillage à leur encontre.

processus qui entourent le statut et le sort du prisonnier de guerre, elles peuvent être concernées par des règles similaires - ici, les ordonnances et les préconisations de Bovet. On se doit enfin de signaler, dans le cadre des exactions commises par les Grandes Compagnies puis les Écorcheurs⁶¹² et bien que ceux-ci soient nettement dénoncés par l'ensemble des sources littéraires, la similarité de certaines pratiques exercées à l'encontre des civils avec le traitement des prisonniers de guerre, notamment en terme de rançons.

Toutefois, comme entre chevaliers et non-chevaliers, une différence de traitement est à noter au sein des populations civiles. Ainsi, on a pu constater dans les sources du corpus traitant de l'évacuation des populations d'Harfleur que le sort des dits « bourgeois » est abordé différemment. Le Religieux⁶¹³ signale ainsi dans son récit que les « plus riches » sont conduits en Angleterre, captifs jusqu'au règlement de ce que l'auteur qualifie lui-même de « rançon ». Dans ce cas spécifique, la loi des armes ne semble plus seulement concerner le combattant : elle est détournée pour s'appliquer à un riche civil; à moins que le terme de rançon ne soit ici utilisé par l'auteur dans un souci de simplification, et qu'un autre usage spécifique s'applique à cette catégorie d'individus. Des Ursins⁶¹⁴, sans spécifier le statut des populations concernés, relève également cette pratique de rançonnement de populations non-combattantes. Si l'on ne peut exclure qu'il s'agisse, de la part d'auteurs favorables à la couronne de France, d'une manière de discréditer l'action du souverain anglais, la possibilité d'une telle pratique interpelle, et vient éventuellement atténuer la stricte application des règles et usages de la loi des armes, concernant le prisonnier de guerre, aux combattants.

Ainsi, il semble exister un « type » de prisonnier de guerre, particulièrement visé et concerné, à la fois en tant que maître et prisonnier : le combattant qui se plie, par sa naissance, son appartenance à un ordre ou à une fraternité d'arme⁶¹⁵ à l'éthique chevaleresque. Si les codes et usages semblent être respectés dans la plupart des cas précédant Azincourt, une partie au moins des pratiques liées au prisonnier de guerre s'appliquent à des individus qui sortent de cette catégorie chevaleresque ; de même, il semble tout à fait envisageable que ces pratiques, suivant le contexte, puissent être au moins en partie contournées. Il semble assez clair qu'à travers l'événement tel que décrit dans les

612 FURON C., Les écorcheurs, Paris, Arkhê, 2023.

⁶¹³ Le Religieux, p. 545.

⁶¹⁴ Des Ursins, p. 684.

⁶¹⁵ KEEN M., *Nobles, knights and men-at-arms in the Middle Ages*, Londres, Rio Grande : the Hambledon press, 1996, p. 63-82.

chroniques, ce sont bel et bien, dans l'immense majorité, des chevaliers qui sont massacrés à Azincourt, que les codes et usages n'ont pas suffi à épargner malgré leur statut.

C/ À AZINCOURT, PLUS OTAGE QUE PRISONNIER?

Au-delà de ce statut visiblement solidement défini de prisonnier de guerre, il convient alors de se questionner sur la réalité pratique de la condition du captif d'Azincourt. On l'a vu, son traitement sort du cadre conçu pour optimiser les chances de survie du prisonnier de guerre ; dans le cadre d'une exécution de masse, cet encadrement vole même littéralement en éclat. Il est alors nécessaire de comparer ces différentes règles avec la réalité concrète du terrain telle que dépeinte par les chroniqueurs, et de se replonger plus en détail dans l'événement.

On constate, à la lecture de l'ensemble des sources qui mentionnent l'exécution, que l'usage du terme de « prisonnier » est systématique pour décrire les combattants victimes du massacre. Le terme et la notion de prisonnier de guerre se définit précisément, même juridiquement, à partir du début du siècle comme on l'a vu. Alors l'ensemble des auteurs, qui écrit entre la fin des années 1410 et les années 1460, maîtrise théoriquement l'utilisation du terme et ce qu'elle implique. Par là, on peut conjecturer que pour les chroniqueurs, les hommes exécutés à Azincourt ont bel et bien, parce qu'ils sont des combattants capturés par l'adversaire et mis hors de combat lors d'une bataille rangée, et donc dans un cadre propice à l'application de la loi des armes, le statut de prisonnier. On estime, par rapport à ce qu'on a vu du type d'individu concerné par les différents règlement de la prise de captifs et les profils déterminés des auteurs - hommes de loi, clerc ou combattants/anciens combattants - que ceux-ci sont informés et éclairés sur les tenants et aboutissants de la problématique du prisonnier de guerre à leur époque, parce qu'ils y ont eux-mêmes été confrontés sur le terrain, parce qu'ils disposent d'une éducation et d'une situation suffisante pour avoir été en contact avec des traités ou parce que leur profession les y enjoint⁶¹⁶. Dans ce cas, la gêne vis à vis de l'événement qu'on a pu mettre en évidence prend sens : puisque les individus massacrés sont, de fait, des prisonniers de guerre, on n'explique pas qu'ils aient pu être traités ainsi en si grand nombre.

Certains points de détail peuvent certes pointer vers une telle perspective. Le corps d'armée anglais qui absorbe l'essentiel du choc de la mêlée, au centre et commandé par le roi en personne,

⁶¹⁶ GUENÉE B., Histoire et culture historique dans l'occident médiéval, Paris, Aubier, 1980, p. 44-77.

est ainsi essentiellement constitué de chevaliers à pieds et de leur entourage⁶¹⁷, au fait des usages du jus armorum; ainsi quand les combattants français tombent en première ligne, à ce niveau, embourbés et piétinés par leurs paires, ce sont bien des chevaliers qui, une fois la mêlée rompue, sont présents à cet endroits pour les relever et faire d'eux leurs captifs. Les chroniqueurs ne sont pas suffisamment spécifiques à ce sujet pour que l'on puisse visualiser une vérité tout à fait objective, puisqu'ils se limitent à signifier que des captures ont lieu à l'issue de la débâcle des deux batailles françaises : celles-ci sont en tout cas nombreuses⁶¹⁸. Dans le cas de chevaliers vaincus par d'autres chevaliers, et sans tenir compte du chaos inhérent à la bataille, les règles de prises de captifs devraient en tout cas pouvoir s'appliquer. La situation est nécessairement plus complexe lorsqu'elle inclut les archers qui sont, on l'a vu, décisifs à la fois par leurs traits et par leur attaque sur le flanc de l'armée française : on a en effet montré que, si la loi des armes évoque des cas spécifiques de confrontation entre un chevalier et un non-chevalier, elle est à ce moment déformée. Si le chevalier tombé au milieu des pieux anglais a la chance de survivre à sa chute et d'être pris plutôt que sommairement abattu, il peut très bien ne pas être en mesure de prêter un quelconque serment ; et l'archer qui voit là une occasion inespérée de se saisir d'un prisonnier peut tout à fait, de par sa condition, ne pas être en mesure d'entièrement effectuer, dans les règles, sa prise. Enfin, on imagine difficilement comment, dans le laps de temps qui va de la débâcle française au massacre, on ait pu rédiger pour chaque captif un document le liant à son maître. Ainsi, pour ces raisons et en ce qui concerne la capture sur le terrain, pour nous, il est probable qu'un grand nombre des prisonniers exécutés plus tard n'aient en réalité pas pu être fait prisonnier de manière optimale.

Trouve-t-on seulement une alternative, dans les sources, à l'utilisation du terme « prisonnier ? ». À plusieurs reprises, ce sont des « otages » qui sont évoqués : des otages sont envoyés par les défenseurs d'Harfleur lorsqu'un délai leur ait accordé avant leur reddition, chez Monstrelet, Le Fèvre et Waurin⁶¹⁹, ou sont intégrées à la négociation ouvertes par le souverain anglais chez Des Ursins⁶²⁰. L'otage médiéval prend toutefois un sens différent de l'usage commun qui en est fait aujourd'hui, et c'est cette définition spécifique qui semble s'appliquer ici. En effet, il est alors fréquent, dans le cadre de négociations ou de tractations diplomatiques, d'échanger des otages : l'individu est alors utilisé comme moyen d'échange pour obtenir un avantage politique ou stratégique⁶²¹. Ici, les otages envoyés par les défenseurs d'Harfleur servent à garantir leur bonne foi

617 CURRY A., op. cit., p. 230.

⁶¹⁸ De Fenin, p. 64.

⁶¹⁹ Mosntrelet p. 84; Le Fèvre p. 227; Waurin p. 182.

⁶²⁰ Des Ursins p. 709.

⁶²¹ JALABERT L. (dir.), op. cit, p. 287.

dans le processus de négociation ouvert avec Henri V visant à mettre fin au siège tandis que ceux que le roi anglais propose d'échanger serviraient aux Français à s'assurer qu'aucune exaction ne soit commise lors du trajet permis vers Calais. Les prisonniers de guerre peuvent également devenir otages politiques⁶²²: Charles d'Orléans, l'un des plus fameux exemples, est d'ailleurs capturé à Azincourt. Le duc est par la suite retenu en captivité en Angleterre pendant près de 25 ans, sa position de chef de file théorique du parti Armagnac faisant de son emprisonnement un avantage politique majeur⁶²³. De même la chronique de Richemont détaille-elle le séjour du duc, également capturé à Azincourt, qui dispose alors qu'il est retenu en Angleterre de valets et membres de sa maisonnée⁶²⁴. Il s'agit ainsi d'un statut spécifique, de « garant »⁶²⁵ plutôt que de captif dans le sens du prisonnier de guerre, mais qui en reprend certains usages et règlements. Dans ce cas, on ne prévoit ni conditions spécifiques de captures, ni relation de « servage » telle qu'elle peut être abordée par Bovet⁶²⁶ pour évoquer le lien unissant le prisonnier de guerre et son maître ; le statut de l'otage, par là, semble plus malléable que ce que l'on a pu observer pour le prisonnier de guerre.

Peut-on, de là, établir un lien entre l'otage et le prisonnier d'Azincourt ? Deux versions, on l'a vu, font d'eux un argument de négociation avec les forces françaises menaçantes pour le roi d'Angleterre. Ainsi dans les *Vitae*⁶²⁷, pendant que ses hommes procèdent au massacre, Henri V fait savoir que l'exécution ne s'arrêtera qu'avec leur départ ; ainsi, pour Tito Livio et le Pseudo Elmham, dont on a mis en évidence le lien apparent entre les chroniques respectives, l'exécution sert à menacer les troupes françaises restantes sur le champ de bataille plutôt qu'à se débarrasser en vitesse de potentiels adversaires - les prisonniers. Bien que, dans ces récits, on puisse difficilement parler de tractations, les Français n'ayant alors rien d'autre à offrir que leur départ, force est de constater que le rapport aux captifs s'éloigne massivement de ce que l'on a pu voir des codes et usages. La menace de l'exécution de l'ensemble des prisonniers (nombreux, on l'a vu), rendue bien réelle par le fait que le massacre ait en réalité, d'après les auteurs, déjà commencé au moment de l'envoi des hérauts, s'avère en tout cas efficace. On comprend sans peine que, dans le cadre d'une bataille rangée et sur un temps aussi court, un moment de brutalité, les auteurs n'utilisent pas le terme d'otage même en suggérant un dialogue entre Anglais et Français. Toutefois, avec que l'on a

⁶²² AMBÜHL R., op. cit., p. 30.

⁶²³ ALLMAND C., *Henry V*, Londres, Yale University Press, 1997, p. 440.

⁶²⁴ Richemont, p. 19-20.

⁶²⁵ CAUCANAS S., CAZALS R., PAYEN P. (dir.), Les prisonniers de guerre dans l'histoire. Contacts entre peuples et cultures, actes du colloque de 2002, Toulouse, Privat, 2003, p. 66.

⁶²⁶ AMBÜHL R., op. cit., p. 21.

⁶²⁷ Vita Henrici, p. 62; Vita et Gesta, p. 73.

vu des spécificités de l'otage médiéval, on pourrait faire un lien avec le prisonnier d'Azincourt dans ces récits spécifiques.

Que des tractations aient été ouvertes ou non, l'ensemble des auteurs qui décrivent l'exécution sont en tout cas d'accord pour en faire la raison du départ définitif des forces françaises restantes sur le champ de bataille. Si Henri V a conscience de la visibilité qu'ont les Français sur l'exécution, et bien que les chroniqueurs ne mentionnent pas cette possibilité, il n'est pas à exclure que le massacre soit un moyen de dissuasion vis-à-vis des troupes menaçantes, dont la présence et le rassemblement reviennent en majorité comme raison principale de l'exécution. Le prisonnier d'Azincourt, dans ce cas, n'est pas un otage au sens médiéval que l'on a décrit mais plutôt dans une définition plus actuelle et dans un sens moins politique, à savoir celle d'un individu retenu contre son gré et utilisé comme moyen de pression contre une entité de laquelle on espère retirer quelque chose. Si l'on doit faire un parallèle avec une situation contemporaine, l'exécution des prisonniers d'Azincourt s'apparenterait alors à une prise d'otage. La revendication est, dans ce cas, le départ des troupes de réserve françaises, fraîches, en partie montées et donc dangereuses si elles décident d'engager une force épuisée et désorganisée, et la mise en place du massacre montre que les troupes anglaises sont prêtes à arriver à cette terrible extrémité. Si cet état de fait n'est alors pas conscientisé, comme le suggèrent la plupart des chroniqueurs, on peut toutefois voir un parallèle certain avec ce type de situation.

Ainsi, si les sources semblent catégoriques quant au statut de prisonnier des hommes exécutés à Azincourt, dans les faits, la situation semble plus complexe. On a montré que les grands principes de prise de captifs encadrés par le jus armorum, le jus in bello ou les différentes coutumes de guerre supposément connues des combattants ne sont pas mentionnées dans le cadre de la bataille, après avoir été à plusieurs reprises abordées dans les semaines précédentes ; la survenance de l'exécution en elle-même est d'ailleurs la preuve de cette suspension des codes. De là, le statut de prisonnier de guerre des captifs d'Azincourt semble pouvoir être discuté : la menace sur leur vie induite par le lancement du massacre semble servir de repoussoir aux troupes menaçantes, qui s'enfuient, rapportent les chroniqueurs, au moment où elles réalisent ce qui est en train de se passer⁶²⁸. C'est bien ainsi que la journée est gagnée.

⁶²⁸ TOUREILLE V., Le drame d'Azincourt, Histoire d'une étrange défaite, Paris, Albin Michel, 2015, p. 41.

Par ces différents éléments, on peut constater que l'importance de codes et usages qui permettent de circonscrire les droits et devoirs des prisonniers et des maîtres ne permet pas aux prisonniers d'Azincourt d'échapper à un sort funeste : la violence de la mêlée rend la capture malaisée 629 et bien que, d'après les chroniqueurs, ce soit essentiellement la chevalerie française qui soit victime du massacre, le statut des hommes ne les protège pas. Cette condition de prisonnier semble alors déformée pour se conformer aux impératifs du moment. Il semble en effet que le statut de prisonnier de guerre du captif d'Azincourt soit discutable : dans les semaines précédentes, alors que de nombreuses difficultés frappent déjà l'armée anglaise, rien ne les pousse à une mesure d'une telle violence et à ce point en contradiction avec la loi des armes, et les individus capturés ou dont le sort dépend d'une décision anglaise - non-chevaliers ou civils - se voient accorder des moyens d'échapper à la captivité. Ces processus élaborés, qui visent à protéger au mieux la vie des chevaliers et à mener ce que Bovet nomme « une guerre idéale » ne s'appliquent pas pour les prisonniers exécutés à Azincourt : cette guerre idéale est « imaginaire 630 », et des enjeux autres que les idéaux chevaleresques entrent en jeu.

2/ Le rôle de la rançon dans l'économie de guerre et son influence sur le sort du prisonnier

Tant pour les combattants de métier, qui gagnent leur vie ainsi, que pour les États, qui soutiennent le coût important de la guerre au début XV^e siècle sans l'assise solide d'un impôt permanent et, dans le cas de la guerre de Cent Ans, sont empêtrés dans une série de conflits d'intensité, il est nécessaire que la pratique de la guerre soit porteuse de rétribution financière. Làdessus, Maurice Keen se montre catégorique : « Far and away the most valuable gains of war were the ransoms of prisoners. C'est en effet à plusieurs reprises, au sein du corpus, que les auteurs mentionnent ou blâment, pour des raisons diverses, l'importance accordée au rançonnement par les combattants des deux camps. C'est aussi ce qui interpelle en premier lieu, d'un point de vue historiographique, à l'évocation du massacre opéré à l'issue de la bataille d'Azincourt.

En effet, au-delà de l'horreur du moment, l'armée anglaise se prive d'une somme faramineuse en tirant un trait sur les rançons des prisonniers français qui sont, d'après les chroniques, nobles et nombreux. Pour cerner l'ensemble des enjeux qui prennent place au moment du massacre, il est

⁶²⁹ AMBÜHL R., op. cit., p. 105.

⁶³⁰ CONTAMINE P., « L'Arbre des batailles d'Honorat Bovet (1389) : la guerre, le droit, l'éthique » dans BAECHLER J., DELVOLVÉ P. (dir.), *Guerre et droit*, Paris, Hermann, 2017, p. 107.

⁶³¹ KEEN M., The laws of war in the later Middle Ages, London, Rout Ledge, 1965, p. 156.

ainsi primordial de s'intéresser aux lois qui régissent la rançon et qui viennent compléter les différentes règles que l'on a vu au sujet du prisonnier de guerre en introduisant la question des gages et du butin.

A/ COMPENSER LE COÛT DE LA GUERRE

Les sommes engagées par les belligérants au cours de la guerre de Cent Ans, un conflit entre deux États royaux, sont très importantes. Si divers mécanismes permettent la levée de troupes malgré ces difficultés, et que des armées permanentes financées par l'impôt font leur apparition à partir du milieu du siècle⁶³², il est auparavant nécessaire de pouvoir compter sur un moyen fiable de récupérer l'argent nécessaire aux financements des campagnes. Il en va de même pour les combattants, qui doivent alors, souvent, pouvoir vivre de l'exercice de la guerre. Le rançonnement des prisonniers de guerre, dans ce contexte, occupe une place prépondérante et ajoute une valeur énorme au captif, à condition qu'il reste en vie.

Les chroniqueurs, on l'a vu, sont rarement d'accord sur les effectifs précis des différentes armées : toutefois, à Harfleur, ce sont bien plusieurs milliers d'hommes 633 qu'Henri V apporte, archers et hommes d'armes, ainsi que du matériel de siège, de l'artillerie, et les navires nécessaires à la traversée de la Manche, dont Ruisseauville nous apprend l'origine zélandaise. Pour cela, comme il est d'usage en Angleterre, Henri V doit convaincre, en amont de sa campagne, le parlement de lui accorder les crédits nécessaires à un tel déploiement : c'est en novembre 1414 que l'éventualité d'une campagne normande est évoquée pour la première fois ; l'annonce de la préparation de la guerre est faite le 16 avril 1415.634. Parce que le roi ne peut soutenir seul le coût de la guerre, des prêts sont sollicités et des échéances fixées. Ainsi, dès le 29 avril, les contrats d'endenture 635 sont rédigés et prêts à l'usage 636. C'est par ce type de document que sont recrutés les combattants et que les différentes modalités de recrutement - effectif, type de troupes, qualité de l'équipement, montures éventuelles et rétribution - sont fixées ; charge aux capitaines de recruter ou réunir leurs retenues en conséquence. Les soldes sont pensées pour être réglées en quatre parties : la campagne étant ici prévue pour durer au moins neuf mois, le premier quart est réglé avant la campagne, les

⁶³² On pense aux compagnies d'ordonnance établies par Charles VII à partir de 1445.

⁶³³ Environ 12000, selon l'estimation qu'Anne Curry tire du dépouillement des contrats d'endenture. CURRY A., *op. cit.*, p. 76.

⁶³⁴ Ibid, p.46.

⁶³⁵ Ainsi nommés car le document, qui conclut un accord entre deux partis, est déchiré en deux, chaque partie contenant une copie dudit accord, et que la concordance des deux déchirures fait office de preuve de l'agrément. 636 *Ibid*, p. 57.

deux quarts suivants au bout de la moitié de la durée et le reste à l'issue de la période donnée ⁶³⁷. En plus du gros des effectifs retenu de cette manière, une coutume dérivée de la levée féodale acte le ralliement de pairs du royaume au souverain en partance pour la guerre ⁶³⁸. Les soldes réglées aux combattants par la royauté anglaise via l'Échiquier sont élevées, « a man at arms at a shilling day could, with a year's service, earn the equivalent of a small manor ⁶³⁹ ». Les détails de paiement, les modalités de montre ou de durées d'engagement varient selon les campagnes ⁶⁴⁰ : ici, l'étalement dans le temps du paiement des gages révèle en partie les difficultés financières de la Couronne au moment où s'engage la campagne ⁶⁴¹, et les gains que l'on espère tirer de la guerre. De manière générale, Henri V compte retirer de ses efforts en France de vastes intérêts ⁶⁴².

Pour les combattants également, la campagne militaire représente un coût certain. On l'a dit, les endentures spécifient l'équipement avec lequel doivent se présenter les hommes aux capitaines : armes, armures, montures, tous ces éléments coûtent alors extrêmement cher au combattant de métier⁶⁴³. On peut d'ailleurs relever à ce sujet que Le Fèvre et Waurin soulignent tous deux qu'à l'issue de la bataille, les Anglais victorieux sur le champ de bataille prennent soin de récupérer armes, armures et équipements divers⁶⁴⁴. Ainsi, en 1415, les endentures exigent de l'homme d'armes de posséder une armure de plate complète, un bassinet, une épée, une lance et une autre arme de complément; l'archer doit posséder l'équivalent d'une brigandine (une armure de cuir), son arc et une dague ou épée courte⁶⁴⁵. Les cordes et flèches sont fournies par la royauté⁶⁴⁶, en grande quantité : en 1359, la Couronne anglaise passe commande de 850 000 flèches et 50 000 cordes d'arc, marquant là une production quasiment industrielle de consommables de guerre⁶⁴⁷ et l'investissement de la Couronne dans ses troupes de tir. On imagine en tout cas sans peine qu'après les difficiles semaines dépeintes dans les chroniques du corpus, entre le siège, le calvaire de la marche vers Calais puis la bataille, la réparation et l'entretien des divers attributs du combattant pèse fortement sur sa bourse, et entame avant même la fin de la campagne la solde qu'il reçoit pour

62

⁶³⁷ Ibid, p. 59.

⁶³⁸ *Ibid*, p. 67.

⁶³⁹ Ibid, p. 73.

⁶⁴⁰ CONTAMINE P., La Guerre au Moyen Âge, Paris, PUF, 1980, p. 278.

⁶⁴¹ ALLMAND C., Henry V, Londres, Yale University Press, 1997, p. 395.

⁶⁴² CURRY A., « English Armies in the Fourteenth Century » dans CURRY Anne, HUGHES Michael (éd.), *Arms, armies and fortifications in the Hundred Years War*, Woodbridge, Boydell press, 1994, p. 169.

⁶⁴³ CONTAMINE P., Azincourt, Paris, Robert Julliard, 1963, p. 83.

⁶⁴⁴ Waurin p. 217; Le Fèvre p. 259.

⁶⁴⁵ Philippe Contamine calcule qu'entre 1300 et 1450, le coût de l'armure de l'homme d'arme passe ainsi en moyenne de 24 jours deux soldes à deux mois. CONTAMINE P., op. cit., p. 20.

⁶⁴⁶ CURRY A., op. cit., p. 71-73.

⁶⁴⁷ HARDY R., « The Longbow » dans CURRY Anne, HUGHES Michael (éd.), *Arms, armies and fortifications in the Hundred Years War*, Woodbridge, Boydell press, 1994, p.

son service. Il s'agit alors pour le soldat engagé de trouver un moyen de rendre cette entreprise rentable, au-delà des gages, régulièrement payés avec du retard.

C'est là que la possibilité de rançonner prend toute son importance : une véritable aubaine pour le combattant de moindre statut⁶⁴⁸, une manière de maintenir un certain train de vie pour les plus aisés⁶⁴⁹ et une rentrée d'argent importante pour l'État royal, qui a une guerre à financer. C'est pour cela qu'à Harfleur, on l'a vu, le souverain anglais prend grand soin de s'assurer de garder la mainmise sur les défenseurs qu'il a désormais à sa merci, s'assurant d'être payé une fois arrivé à Calais ; c'est également pour cela que l'on se permet de mettre à rançon les plus riches habitants de la ville, bien que la loi des armes proscrive en principe toute atteinte à une population civile docile. Concernant le sujet spécifique du rançonnement des non-combattants, il semble que la guerre de Cent Ans ait constitué un terreau parfait pour ce type de pratique, que les guerres seigneuriales des siècles précédents n'avaient pas tant développées⁶⁵⁰. Ainsi, 25 ans après la prise d'Harfleur, John Talbot rançonne l'entièreté des habitants de Lihons en échange de leur liberté⁶⁵¹, allant bien plus loin qu'Henri V à Harfleur. La rançon des combattants, dont on a relevé la mention, en plus d'Harfleur, à la veille de la bataille (Waurin et Le Fèvre), est pour sa part ancrée dans la culture de la guerre, et étroitement liées au droit des armes que l'on a évoqué précédemment. Ainsi, si les règles que l'on a vu permettent la sauvegarde de l'intégrité du prisonnier, elles assurent également au maître des gardes-fous⁶⁵² qui lui permettent d'être certain de retirer un gain financier important de la situation, primordial au vu des coûts de la guerre que l'on a abordé⁶⁵³. Serments et contrats imposent ainsi au prisonnier, par delà sa soumission à son capteur, le paiement d'une certaine somme qui lui assurera sa libération; le rançonnement est également profondément enraciné dans la coutume et la pratique, s'imposant comme un point central du fonctionnement économique de la guerre à la fin du Moyen Âge. Ainsi, c'est bien avant tout parce qu'ils s'offusquent de la perte des « grant finances » potentielles induites par le massacre que les Anglais, selon les chroniqueurs qui le signalent,

⁶⁴⁸ Une « victoire à la lotterie » pour Anne Curry ; op. cit., p. 73.

⁶⁴⁹ BOVE B., *La guerre de Cent Ans*, Paris, Belin, 2015, p. 18 « Les petits seigneurs cherchèrent à récupérer par d'autres moyens ce que l'évolution économique leur avait fait perdre, le plus simple étant pour eux le servir armé du roi qui leur permettait de toucher une solde, ainsi que de piller et rançonner l'adversaire. »

⁶⁵⁰ AMBÜHL R., op. cit., p. 7.

⁶⁵¹ JONES M.K., « Ransom Brokerage in the Fifteenth Century» dans CONTAMINE P, GIRY-DELOISON C, KEEN M. H (éd.), Guerre et société en France, en Angleterre et en Bourgogne : XIVe-XVe siècle [rencontre franco-britannique de Londres, 20-22 mars 1989], Villeneuve-d'Ascq, Centre d'histoire de la région du Nord et de l'Europe du Nord-Ouest, 1991, p. 222

⁶⁵² M. Keen signale ainsi que les serments d'usages impliquent de jurer que l'on s'acquittera de la rançon, quoiqu'il advienne : *op. cit.* , p. 167 « The prisoner solemnly renounced any right which he might use t odispute his master's title to ransom. »

⁶⁵³ KEEN M., op. cit, p. 164.

rechignent à mener à s'atteler à cette besogne⁶⁵⁴. Si l'armée anglaise, en grande difficulté à l'issue du siège d'Harfleur et harcelée sur le chemin vers Calais, prend la peine de prendre les prisonniers qu'elle peut en cours de route, c'est bien pour les gains potentiels que les hommes espèrent en tirer.

On a remarqué que la plupart des chroniqueurs écrit que l'ordre d'exécution implique que chacun doit tuer « son » prisonnier⁶⁵⁵. En effet, on l'a vu, la loi des armes lie le captif à celui qui le capture, son maître : chaque homme est donc responsable du prisonnier qui lui a juré son obéissance. Là encore, la loi de la rançon s'immisce dans cette relation, se confond avec elle⁶⁵⁶ et en constitue l'un des ciments. Ainsi, « les accords relatifs à la rançon relèvent du droit privé⁶⁵⁷ », et sont strictement déterminés entre le captif et le capteur au moment de la capture. C'est que la plupart des sources traitant de ce type d'accord proviennent en réalités de jugements du parlement : le droit du maître sur le prisonnier est « analogue au droit de propriété⁶⁵⁸ », et l'individu lésé par le non-paiement d'une rançon peut, en vertu du droit, porter réclamation devant la justice. Ainsi à Azincourt, si certains protestent contre la consigne donnée pour des raisons financières, c'est à la fois parce que la rançon promise s'évapore et que ce lien quasi-sacré - en échange de la promesse d'un bon traitement, le prisonnier jure théoriquement de bien se comporter sous peine d'anathème 659 - vole en éclat. Les contrats mentionnés par les chroniqueurs occupent une place primordiale dans ce système d'accord entre individus privés. Si Waurin et Le Fèvre, qui écrivent sur la venue à Calais des prisonniers d'Harfleur, ne le spécifient pas, c'est bel et bien le règlement de la rançon accompagné de l'engagement écrit qui abolissent définitivement la dette du prisonnier⁶⁶⁰. Ainsi, comme dans le cas des diverses règles entourant la capture et la captivité des prisonniers, la loi de la rançon entremêle droit, usage, coutume et religion pour sécuriser à la fois les gains financiers du capteur et la liberté rachetée du prisonnier. Et comme dans le cas de ces règlements, cet encadrement n'empêche pas le massacre des prisonniers d'Azincourt, malgré les protestations.

Le massacre des prisonniers en est la preuve, il n'est pas toujours possible de compter, au départ d'une campagne d'envergure, sur la rançon comme un moyen sûr de compensation des coûts de la guerre. La guerre-type est, depuis l'époque des chevauchées d'Édouard III, avant tout une guerre de

⁶⁵⁴ Ruisseauville p. 93; Le Fèvre p. 257; Waurin p. 217.

⁶⁵⁵ Basset, p. 88; Brut 1, p. 92; Brut 2, p. 94; Brut 3, p. 96; Ruisseauville, p. 93; Brabant p. 174; Lannoy p. 50; Monstrelet p. 109; Le Fèvre, p. 257; Waurin, p. 217.

⁶⁵⁶ AMBÜHL R., op. cit., p. 20.

⁶⁵⁷ BASTID S., op. cit., p. 186.

⁶⁵⁸ Ibid, p. 187.

⁶⁵⁹ KEEN M. op. cit., p. 168.

⁶⁶⁰ Ibid, p. 170.

siège, qui ne permet pas au combattant lambda de s'emparer aisément d'un adversaire. Là-dessus encore, les chroniqueurs nous donnent des pistes à travers leurs récits sur des moyens alternatifs, certes moins rémunérateurs, d'enrichissement. Ainsi, dès la prise d'Harfleur, certains auteurs (français) rapportent la saisie de biens ordonnée par le souverain, notamment à l'encontre des plus riches⁶⁶¹. La ville n'est toutefois pas livrée au pillage - on l'a vu, les ordonnances l'interdisent - et les hommes de guerre ne peuvent donc pas compter sur un éventuel butin à ce moment. Des Ursins rapporte⁶⁶² toutefois, on l'a vu, que des rançonnements sont effectués pendant le siège sur les populations des localités environnantes. Si l'on se méfie d'un témoignage unique, il n'est pas exclu qu'en fourrageant, des hommes de guerre qui, on l'a vu, se doivent de dégager un profit de cette campagne, profitent de l'occasion pour s'enrichir personnellement : on imagine qu'il n'est pas aisé de faire respecter les ordonnances à tout instant, surtout lorsque l'on a un siège à mener, et l'appatis, tribut payé par les populations civiles pour écarter la menace des troupes de passage, est un moyen de rétribution courant⁶⁶³. C'est ce qui a pu pousser le voleur de ciboire à tenter sa chance. Enfin, on a évoqué la récupération de biens sur le champ de bataille, à l'issue du combat. Toutefois, même dans ce cas, les gains sont définitivement difficiles d'accès, puisque Le Fèvre et Waurin spécifient que, dans l'optique de gagner Calais le plus rapidement possible, les soldats sont contraints d'abandonner leur trésor:

Waurin, p. 218 « ... le roy d'Angleterre adverty quon atripeloit tant de baguage auz logis, il fist alors cryer partout a son de trompe que nul ne se chargast de plus de harnois quil en falloit pour son corpz, car ancore nestoit il hors des dangiers du roy de France totalement. »

Le Fèvre, p. 260 « Quant ce vint au soir, le roy d'Angleterre fut adverty et sceult que tant de harnois on avoit apporté à son logis ; fist cryer, en son ost, que ne nul ne se chargast néant plus qu'il en falloit pour son corps, et que encoires n'estoit pas hors des dangiers du roy de France. »

Ainsi, lors de la campagne de 1415 du moins, il semble qu'il ait été compliqué par les hommes, au vu des circonstances et des décisions stratégiques et tactiques en découlant, de réaliser des profits autrement que par la rançon. Hors l'exécution massive, si elle n'a pas empêché qu'un grand nombre de prisonniers soit ramené en Angleterre, a dû enterrer les espoirs de nombre de combattants de s'accaparer un butin conséquent.

La rançon est ainsi une préoccupation majeure lors de la campagne, et jusqu'au massacre, puisque c'est bien sa privation qui semble, dans certains récits, révolter les hommes. Étroitement

⁶⁶¹ Basin, p. 37; Des Ursins, p. 685; Geste des nobles françois, p. 156.

⁶⁶² Des Ursins, p. 678.

⁶⁶³ KEEN M., op. cit., p. 137.

liée aux usages chevaleresques de la guerre, la loi de la rançon pose un cadre solide qui permet théoriquement d'assurer des gains conséquents aux hommes qui font la guerre, en compensation des risques et de gages qui couvrent parfois difficilement les dépenses engendrées. Si les batailles peuvent être sources majeures de prisonniers et de rançon⁶⁶⁴, il semble qu'encore une fois, les circonstances ayant mené à la bataille d'Azincourt et le déroulement de l'affrontement en lui-même n'est pas permis aux combattants de mettre à rançon, selon les usages, les prisonniers capturés pendant l'engagement, menant à l'exécution.

B/ DES PRISONNIERS DE VALEUR VARIABLE

Si le rançonnement est une pratique commune et relativement standardisée dans le cadre de la guerre de la fin du Moyen Âge, les montants des rançons sont fortement variables. Celles-ci dépendent en réalité du statut et de la richesse du prisonnier, et il est alors admis qu'une part importante du processus de rançonnement réside dans la négociation du montant à régler par le prisonnier pour acheter sa liberté. À Azincourt, la valeur des prisonniers exécutés pourrait-elle apporter un éclaircissement sur le recours à l'exécution ?

Des prises de très grande valeur sont ainsi possibles dans le cadre de la capture de prisonniers de guerre : l'exemple le plus fameux, lors de la guerre de Cent Ans, est celui du roi Jean II à Poitiers, qui suscite la convoitise de nombre de chevaliers anglais, jusqu'à la querelle, pour déterminer qui doit être son capteur⁶⁶⁵. À cet effet, on a relevé qu'à la veille de la bataille, dans le campement français, des auteurs anglais écrivent que les hommes parient sur les prises qu'ils effectueront au cours du combat⁶⁶⁶ : parmi eux, le souverain est mentionné, prise ultime s'il en est⁶⁶⁷. Les auteurs suggèrent également la valeur particulièrement élevée des grands princes en cas de capture. Par là, on peut déjà déterminer que le statut et la naissance de l'individu semble accroître considérablement le montant de la rançon potentielle qui peut en être tiré. Rémy Ambühl relève ainsi que les princes et pairs du royaume sont les prises les plus juteuses, suivis par les chevaliers et seigneurs de moindre envergure ; au-delà, la noblesse est un facteur essentielle pour tirer un bon prix d'une rançon⁶⁶⁸. Des facteurs extérieurs à la naissance peuvent également influer sur le montant de la

⁶⁶⁴ AMBÜHL R., op. cit., p. 11.

⁶⁶⁵ BÉRIAC-LAINÉ F., GIVEN-WILSON C., Les prisonniers de la bataille de Poitiers, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 183.

⁶⁶⁶ Pratique qui, semble-t-il, est commune à l'orée d'une bataille rangée. AMBÜHL R., op. cit., p. 110.

⁶⁶⁷ Gesta p. 81; Liber Metricus p. 46; De Illustribus Henricis, p. 77;

⁶⁶⁸ AMBÜHL R., op. cit., p. 130

rançon, tels que la fonction ou l'office occupée par le prisonnier : à ce titre le maréchal Boucicaut, capturé à Azincourt, voit une rançon élevée lui être attribuée, et décède en Angleterre en 1421 avant d'avoir pu la régler. Enfin, le montant peut-être déterminé par une stratégie politique ou un intérêt quelconque. C'est ainsi que Charles d'Orléans est gardé si longtemps en captivité, retenu par une rançon trop élevée pour être réglée rapidement. Enfin, si les chroniqueurs mentionnent de longues listes de grandes figures, c'est avant tout pour caractériser la bataille comme une reconnaissance de l'honneur de ceux qui eu le courage de se battre pour une cause juste 669. Toutefois, c'est également un signalement de la concentration inhabituelle, à Azincourt, de seigneurs et nobles de renoms et par là, de potentielles prisonniers à la rançon massive : les chroniques bourguignonnes signalent ainsi notamment la présence des ducs de Bourbon, d'Alençon, de Bar, d'Orléans, de Brabant, du maréchal Boucicaut, du connétable d'Albret et d'un grand nombre de comtes et autres officiers 670. D'immenses rançons potentielles pour les troupes anglaises donc, qui n'empêchent toutefois pas le massacre d'avoir lieu.

La plupart des auteurs indiquent ainsi que les bourreaux, au moment du massacre, ne tiennent pas compte du statut de ceux qu'ils mettent à mort : on trouve cette version dans la *Gesta*, dans les *Vitae* et dans la *Chroniques des ducs de Brabant*⁶⁷¹. Pour les chroniqueurs français, l'exécution est généralement avancée comme argument pour affirmer que la bataille est particulièrement meurtrière pour la noblesse du royaume, suggérant par là qu'il n'y a effectivement pas de distinction faite au moment de la mise à mort. Toutefois, on a observé que dans son récit de l'exécution, John Hardyng⁶⁷² indique que les earls et ducs sont épargnés par « cruel wise ». Si ce récit isolé, d'autant plus dans le cadre d'une version versifiée, n'est probablement pas des plus authentiques, le choix des termes est révélateur : pour l'auteur, c'est bel et bien l'appât du gain qui incite les Anglais à sélectionner les individus qu'ils mettent à mort. Il est en vérité, on l'a vu, difficile de savoir qui est tué pendant l'exécution et qui meurt dans la mêlée ; qui est pris au combat et laissé en vie, ou qui est retrouvé au lendemain de la bataille et épargné, de fait, par le massacre. On verra en effet qu'un certain de nombre de captifs d'importance échappe à la mort au combat - on a déjà évoqué les cas du duc d'Orléans, retrouvé vivant sous une pile de cadavres, et de Boucicaut - et se révèlent être des prises lucratives. Les témoignages de Gilbert de Lannoy et d'Edmond Dynter laissent à penser que

⁶⁶⁹ ALLMAND C., « Changing views of the soldier in Late Medieval France » dans CONTAMINE P, GIRY-DELOISON C, KEEN M. H (éd.), Guerre et société en France, en Angleterre et en Bourgogne : XIVe-XVe siècle [rencontre franco-britannique de Londres, 20-22 mars 1989], Villeneuve-d'Ascq, Centre d'histoire de la région du Nord et de l'Europe du Nord-Ouest, 1991, p. 182.

⁶⁷⁰ Voir Présentation des sources.

⁶⁷¹ Gesta, p. 91; Vita Henrici, p. 62; Vita et Gesta, p. 73; Brabant, p. 174.

⁶⁷² Hardyng 2, p. 82.

dans la confusion du massacre, on tente en effet tant bien que mal de préserver les prisonniers de valeur : pour Lannoy⁶⁷³, c'est parce qu'il est alors équipé comme un grand noble qu'il est épargné après avoir échappé à l'incendie de la maison dans laquelle il était enfermé. Pour Dynter⁶⁷⁴, le duc de Brabant est au contraire exécuté parce qu'on ne le reconnaît, ses hommes ne l'ayant justement pas identifié pour ne pas qu'il soit, le cas échéant, soumis à une rançon trop importante. C'est en effet, même sans aller jusqu'à un exemple aussi criant que celui du roi Jean, l'usage habituel depuis bien longtemps : le noble a une grande valeur, et constitue un cible prioritaire⁶⁷⁵. À Azincourt, on pense que la confusion et la précipitation ne permet pas de faire un tri optimal des prisonniers, et qu'un certain nombre de ceux que l'on ramène à Calais sont en fait découverts après la fin définitive des combats.

Deux éléments essentiels de la capture, conçus à la fois pour préserver l'intégrité du prisonnier et assurer au futur maître une rançon convenable, sont habituellement d'usage et semblent, là encore, difficilement applicables à Azincourt. En effet, lorsqu'un combattant se rend compte qu'il n'a plus d'autre choix que de se constituer prisonnier, on l'a vu, il a tout intérêt à faire connaître sa position et son statut lorsqu'ils font de lui une prise de valeur : ainsi, il s'assure théoriquement d'un sort favorable. Il est ainsi fréquent qu'au moment où il est vaincu, le captif rende compte de sa condition à celui qui l'a défait ; il faut toutefois rester prudent quant à son identité, et attendre que les différents mécanismes que l'on a mis en évidence soient mis en place pour assurer la sécurité du prisonnier. Rémy Ambühl écrit à ce sujet qu'un maître qui entretient des griefs à l'égard d'un individu et se rend compte qu'il l'a à sa merci peut l'exécuter sans ménagement si les précautions d'usages ne sont pas instaurées⁶⁷⁶. Un angle mort supplémentaire, donc, dans le réseau complexe des questions d'honneurs, de droits, de devoirs et de règles, qui vient relativiser la rigidité des codes chevaleresques et par là, apporter une piste éventuelle de plus à l'exécution des morts d'Azincourt : on imagine cependant mal la noblesse française ne pas être identifiée comme tel sur le moment. John Hardyng souligne en tout cas cet aspect - le non-rançonnement de grandes figures - lorsqu'il écrit « The dukes there of Bar and Alençon; And of Lorraine were in that battle slain; And for their lifes they paid no more ransom⁶⁷⁷ ». Pour l'auteur, ce qui sauve habituellement la vie de figures telles que ces ducs d'importance, c'est la promesse de rançon, qui ne suffit pas ou n'a pas lieu à Azincourt. Des rançons qui sont habituellement négociées à la suite de la capture, là encore en

⁶⁷³ Lannoy, p. 50.

⁶⁷⁴ Brabant, p. 174.

⁶⁷⁵ CAUCANAS S., op. cit., p. 159 : Un noble en croisade, au XIIe siècle, est échangé contre près de 80 paysans.

⁶⁷⁶ AMBÜHL R., op. cit., p. 33.

⁶⁷⁷ Hardyng 1, p. 80

fonction de la personnalité concernée. On parle de négociation car les deux partis peuvent avoir, en fonction de la situation, des arguments à jouer. En effet, selon le danger effectif dans lequel se trouve celui qui risque la capture, sa marge de négociation d'une rançon raisonnable varie : s'il souhaite s'assurer de conditions de captivité dignes, en vertu de la loi des armes, le capteur, par la loi de la rançon, peut se permettre de demander une somme élevée s'il estime que son vis-à-vis peut la régler, et si la situation de capture lui est suffisamment favorable⁶⁷⁸. À l'évidence, à Azincourt, les capteurs n'ont pas à aligner une multitude d'arguments pour convaincre les vaincus de leur payer ce qu'ils exigent.

Les rançons peuvent être un poids bien lourd pour ceux qui doivent s'en acquitter : si la négociation tourne en la défaveur du prisonnier, ou que celui-ci se trouve d'une manière ou d'une autre dans l'impossibilité de la régler, le lien entre le maître et le captif est mis sous tension. André Bossuat prend l'exemple de la rançon de Guillaume de Châteauvillain, puissant seigneur dans les années 1430, pour illustrer cet aspect de la pratique du rançonnement⁶⁷⁹. Ce cas combine divers aspects de ce que l'on a pu aborder : emprisonné et incapable de payer la rançon qui lui est fixée, Châteaugiron échange sa libération contre quatre otages, supposés le remplacer en détention le temps qu'il réunisse les fonds⁶⁸⁰. Au bout de deux ans de non paiements, les capteurs font valider devant le Parlement l'inflation de la rançon, faisant valoir par là l'aspect contractuel de l'accord passé, et exposent en public les armes renversées de leur prisonnier, signifiant la dette d'honneur qu'incarne l'accord de rançon, ici non réglée⁶⁸¹. De plus, à la mort du captif, la dette est transférée à son frère encore vivant : la mort de l'individu même ne rompt donc pas l'accord et transfère simplement la charge à son héritier. Cet événement intègre les deux principaux axes de pression à disposition d'un capteur lésé : la voie de droit, qui permet d'attaquer le prisonnier sur l'aspect juridique de la relation et la voie de fait, qui s'en prend plutôt à l'honneur, aux valeurs de l'individu⁶⁸². Ce qui s'illustre ici, c'est la force du lien qui unit le maître au prisonnier, à travers la rançon, à la fois en termes de droit et d'usage, en imbrication avec les codes chevaleresques ; en même temps, Châteaugiron contourne visiblement son obligation, aidé en cela par la situation de conflit. On trouve un exemple similaire dans les chroniques abordées :

⁶⁷⁸ MACÉ L., op. cit., p. 96.

⁶⁷⁹ BOSSUAT A., « Les prisonniers de guerre au XVe siècle : la rançon de Guillaume, seigneur de Chateauvillain » dans *Annales de Bourgogne* n° 1, 1951, p. 7-35.

⁶⁸⁰ *Ibid*, p. 11.

⁶⁸¹ Ibid, p. 18.

⁶⁸² *Ibid*, p. 20.

Vita Henrici, p.61 « French nobles had advanced towards his presence, amongst them was the sire de Heilly who had been captured previously by the English soldiers, and had given faith that he would return, but who had afterwards fled from England. »

Ici, le dit seigneur de Heilly est décrit comme ayant rompu sa captivité en ayant fui l'Angleterre. Au-delà de la véracité ou non d'une telle accusation, ce qui est intéressant, c'est l'évocation d'une telle rupture de serment dans le cadre de la bataille d'Azincourt. On l'a vu, les Anglais craignent que leurs prisonniers ne se retournent contre eux, ce qui, d'après une partie des chroniqueurs, les poussent au massacre. Si l'on envisage que tous les éléments qui délimitent le statut du prisonnier n'ont pas pu être mis en place à l'issue de la bataille, et que des cas existent où, malgré ce que cela implique de déshonneur et de rupture de contrat, des prisonniers puissent contrevenir aux conditions déterminées au moment de leur capture, alors cette crainte est définitivement fondée. L'évocation du seigneur de Heilly pourrait même être dans ce cas, pour les chroniqueurs, un moyen de mettre en avant cette tendance et de rappeler au lectorat les failles éventuelles du contrat passé entre le prisonnier et le maître, de manière générale et spécifiquement dans le cadre de l'affrontement d'Azincourt. Ainsi lors du Combat des Trente⁶⁸³, en 1351, un certain nombre de prisonniers - des chevaliers - s'estiment libérés par la mort de celui qui les a capturés, et reprennent le combat une fois leur engagement rompu.

La rançon est une composante majeure de la relation entre maître et prisonnier, et motive un grand nombre de captures, voire même de carrières militaires. Des pratiques et des règles encadrent la manière dont elle est fixée, offrant aux deux partis une marge de manœuvre : les contextes de capture influent toutefois fortement sur la négociation du montant. Malgré les règles établies autour du processus de rançonnement, le fardeau que peut constituer une rançon importante sur le prisonnier peut inciter celui-ci à contourner les usages, ou à profiter d'éventuelles failles pour se dérober à ses obligations. Dans le cas de l'exécution d'Azincourt, les prisonniers de l'armée en déroute, à la valeur moyenne probablement élevée, n'ont d'autres choix que de se plier aux exigences de leurs capteurs qui craignent finalement, à l'instant fatidique, qu'ils saisissent l'occasion de faire tourner l'affrontement en leur faveur⁶⁸⁴, faisant fi de fait leur entrave convenue précédemment. Car, si la rançon peut être synonyme d'enrichissement, cela peut s'avérer à double tranchant : « au XV siècle, nombreux étaient ceux qui, pour avoir été faits prisonniers, avaient dû vendre tous leurs biens.⁶⁸⁵ ».

⁶⁸³ DRÉVILLON H., Batailles: scènes de guerre de la Table Ronde aux Tranchées, Paris, Éditions du Seuil, p. 29.

⁶⁸⁴ BARKER J., Agincourt: The King, the Campaign and the Battle, Londres, Little, Brown, 2005, p. 289.

⁶⁸⁵ BOSSUAT A., op. cit., p. 35.

C/L' INÉGALITÉ FACE À LA RANCON?

Le système de rançonnement des prisonniers de guerre dépend donc massivement de la condition du prisonnier, soumis à un tribut plus ou moins lourd. Il est toutefois également, par divers mécanismes, influencé dans sa mise en place par le profil du capteur, de celui qui bénéficie théoriquement de la rançon. La campagne d'Henri V en Normandie, en 1415, les révèle. À la bataille d'Azincourt, la physionomie de l'affrontement bouleverse en partie les rapports standards entre le maître et le prisonnier : on peut voir, en partie, l'exécution des prisonniers français comme un résultat de cet état de fait.

Dans les chroniques que l'on a abordé, c'est bien à Henri V que sont adressées, à Harfleur et à Azincourt, les promesses des captifs. Le roi d'Angleterre dispose en réalité d'une certaine prérogative sur les prisonniers capturés lors des campagnes qu'il mène, et s'immisce de fait dans la relation théoriquement personnel qui unit le capteur et le captif, jusqu'au paiement de la rançon⁶⁸⁶. Ce droit du roi qui s'infiltre dans les lois et usages de guerres établis est formulé par Honoré Bovet dans l'Arbre des Batailles, puisqu'il y stipule que puisque le roi, dans le cadre de la guerre de Cent Ans, finance et orchestre la guerre, il devrait avoir prérogative sur tous les prisonniers et une vision conflictuelle avec les règles et usages que l'on a pu aborder, donc. Concernant le souverain anglais, elle se matérialise littéralement dans le droit. On a déjà abordé le sujet des ordonnances royales, qui peuvent en partie cadrer le comportement des hommes de guerre par rapport aux prisonniers. Mais au-delà de ces décisions contextuelles, le souverain dispose en réalité d'un droit sur chaque rançonnement de captif dans le cadre de campagnes qu'il mène. Ainsi, de manière général, le roi s'approprie les prisonniers de haut rang, Orléans en est un bon exemple ; des règles similaires semblent d'ailleurs dénoter d'un règlement similaire au sein du royaume de France⁶⁸⁸. Si ceux-ci sont rachetés, c'est toutefois la Couronne qui fixe ce montant, dont la négociation échappe donc au capteur initial⁶⁸⁹. La part royale sur la rançon de prisonniers de moindre importance est habituellement fixée dans les contrats d'endenture élaborés en amont des campagnes, correspond généralement au tiers des gains et doit être réglée à la Couronne par les capteurs une fois la rançon

⁶⁸⁶ Philippe Contamine y voit l'un des signes de l'évolution du type de guerre menée à la fin du Moyen Âge : « L'évolution des normes et des usages relatifs aux rançons et aux butins dans le cadre des guerres représente une composante non négligeable - encore que trop négligée par les historiens - de la croissance des États dans leur dimension militaire. ». CONTAMINE P, « Un contrôle étatique croissant. Les usages de la guerre du XIVe s au XVIIIe siècle : rançons et butins » dans CONTAMINE Philippe (éd.), Guerre et concurrence entre les Etats européens du XIVe au XVIIIe s, Paris, 1998, p. 200.

⁶⁸⁷ AMBÜHL R., op. cit., p. 9.

⁶⁸⁸ Ibid, p. 52.

⁶⁸⁹ Ibid, p. 55.

perçue⁶⁹⁰. Lors de la campagne de 1415, la Couronne s'accapare ainsi le tiers du tiers de tout gain : vente de prisonnier mais aussi de butin valant plus de 10 marks⁶⁹¹. Cette prérogative existe aussi de manière spontanée, puisque si le roi promet à ses capitaines, durant le siège d'Harfleur, la prise de nobles d'importance, il se les arroge finalement⁶⁹². Jean Juvénal des Ursins suggère cette emprise royale sur le processus de rançonnement au détour d'une décision attribuée au souverain, juste avant l'affrontement.

Des Ursins, p. 721 « Afin que chacun fasse de son mieux, il leur accorda que tous les prisonniers qu'ils pourraient faire leur appartiendraient, que chacun pourrait tirer de ses prisonniers la rançon intégrale sans qu'il en prenne sa part, à moins que les captifs ne soient ducs ou comtes. »

Si cette affirmation n'est pas transmise par l'ensemble du corpus, elle fait néanmoins transparaître l'autorité dont le roi peut faire preuve quant au rançonnement dans le contexte de la campagne de 1415 : le souverain s'arroge par principe une partie des gains, mais il est possible pour lui de moduler cette prérogative en fonction du contexte. Ici, Des Ursins suggère qu'il s'agit d'un moyen de motiver ses hommes au combat ; si c'est le cas, le désarroi, au moment de l'exécution, n'en est que plus intense pour les capteurs. Dans tous les cas, le cadre d'une campagne menée par le roi semble impliquer d'office une inflexion de la loi de la rançon telle qu'elle a pu être pratiquée dans le cadre de guerres privées⁶⁹³. Lorsqu'il lance le massacre, la question morale est donc suivie d'une perte financière sèche pour le souverain anglais.

Si le privilège royal est avéré pour les rançons négociées et réglées dans le cadre de la campagne, il s'avère que des mécanismes, plus insidieux, ont également tendance à rediriger le gros des gains réalisés vers les profils les plus favorisés, à savoir la noblesse combattante. On l'a déjà abordé, la maîtrise des règles et des codes est globalement en faveur de cette catégorie de combattants, puisqu'elle est étroitement imbriquée à sa culture martiale. Cela se traduit cependant directement dans les faits : les chevaliers sortent ainsi plus enrichis par la rançon des campagnes militaires, et cela se vérifie à l'issue de la campagne de Normandie et de la bataille d'Azincourt. Ils ont pour eux, tout d'abord, l'expérience : une partie de ces usages provient de la pratique des tournois 694, apanage

⁶⁹⁰ AMBÜHL R., "A Fair Share of the Profts? The Captors of Agincourt" dans *Notthingham medieval studies*, n°50, 2006, p. 141.

⁶⁹¹ CURRY A., Agincourt, a new history, Cheltenham, The History Press, 2005, p. 271.

⁶⁹² Ibid, p. 71.

⁶⁹³ KEEN M., op. cit., p. 79. « ... rights to spoil and ransom could not arise out of a private war, at least if it was fought between two subjects of the same sovereign. »

⁶⁹⁴ AMBÜHL R., *Prisoners of war in the Hundred Years War, Ransom Culture in the Late Middle Ages*, Oxford, Cambridge University Press, 2015, p. 3.

de la chevalerie, et ceux qui les pratiquent sont ainsi plus à même de mener convenablement capture, négociation et rançonnement. La prise d'un homme en tournoi s'apparente en effet à la capture d'un combattant sur le champ de bataille, et un prisonnier qui s'estime mal traité à l'issue d'un tournoi peut tout à fait saisir l'instance appropriée à redresser son tort⁶⁹⁵. Ils ont également généralement, de par leur statut social et la richesse qui en découle la plupart du temps, la possibilité de racheter, à la manière du roi, un prisonnier à un autre capteur. Le Religieux évoque directement cette pratique dans sa chronique :

Le Religieux, p. 569 « Après cette sanglante bataille, le roi d'Angleterre et les nobles de son armée achetèrent aux simples soldats, ainsi qu'aux gens des métiers et du menu peuple, les plus marquants des seigneurs de France, afin de les mettre à rançon et d'en tirer de fortes sommes d'argent. »

Ainsi, pour Michel Pintoin, les « nobles » de l'armée anglaise rachètent, à l'issue de la bataille, leurs prisonniers aux « simples soldats ». Puisqu'ils ont pour eux l'expérience de la négociation du rançonnement et de potentielles fortes sommes accessibles immédiatement, ils possèdent l'ascendant sur des hommes plus démunis, qui n'ont ni nécessairement le luxe d'attendre que la rançon soit réglée et qui peuvent grandement bénéficier d'un gain immédiat, même s'il s'avère finalement moindre. En étudiant un corpus de contrats et obligations passés entre différents maîtres et Henri V à l'issue d'Azincourt, Rémy Ambühl met en évidence la surreprésentation des chevaliers dans le groupe de capteurs, malgré leur faible nombre dans les rangs anglais au moment de la bataille : 9 % du total des maîtres se voit ainsi attribué 57 % du total des rançons négociés avec les prisonniers⁶⁹⁶. Ce qui apparaît clairement, c'est que le groupe des chevaliers s'attribue ainsi les plus grosses prises, rachetées au groupe des archers, dont la condition n'est d'ailleurs pas mentionnée dans les contrats : le nombre moyen de prisonniers détenus par les chevaliers est ainsi de 4,8 à l'issue de la campagne, contre 0,87 pour les archers⁶⁹⁷. Là-dessus, Michael K. Jones parle d'un véritable marché du rachat et de la vente de prisonniers, comportant sa part de spéculation⁶⁹⁸. Les nobles et chevaliers disposent également de leviers avantageux dans le cas où ils se trouvent euxmêmes dans la situation de prisonniers. Devant la difficulté qui peut s'imposer face à la levée d'une rançon importante, ils peuvent en effet s'organiser en confréries, qui partagent les gains et mutualisent les éventuelles dépenses liées au rançonnement⁶⁹⁹ : là encore, l'appartenance à la classe chevaleresque, l'expérience du combat et le lien créé par là entre les hommes bénéficie aux

695 Ibid.

⁶⁹⁶ AMBÜHL R., "Le sort des prisonniers d'Azincourt (1415)" dans Revue du Nord n°89, 2007, p. 764.

⁶⁹⁷ Ibid, p. 765.

⁶⁹⁸ JONES M.K., op. cit., p. 225.

⁶⁹⁹ Ibid, p. 221.

combattants dans le cadre du rançonnement. Un état de fait qui, au moment où survient l'exécution des prisonniers, met en évidence deux points : les hommes qui protestent, d'après une partie des chroniqueurs, contre l'exécution, ne sont pas forcément ceux qui ont pris des captifs sur le champ de bataille - un certain nombre tombant, d'après les récits des combats, entre les mains des archers - mais sont ceux qui, par ces mécanismes, profiteront indubitablement le plus d'une prise massive de prisonniers. Par là, ils sont ceux qui ont le plus à perdre si le massacre a lieu. De l'autre côté, les hommes de moindre rang, qui sont nommés pour se charger de la besogne d'après Le Fèvre et Waurin, sont moins susceptibles d'empocher des gains d'importance quoi qu'il arrive. S'ils ont eu l'occasion de prendre des prisonniers, ils en tireront moins de bénéfices que leurs homologues chevaliers et ont donc mathématiquement moins à perdre dans le cadre de l'exécution. Quant aux prisonniers même, nobles pour l'immense majorité, leur condition de chevaliers leur permet, s'ils survivent à la bataille et bien que la négociation de la rançon puisse s'avérer impitoyable, de profiter de diverses aides pour régler la somme dûe : cela atténue l'intérêt de se risquer à une reprise du combat.

Car si la balance penche en la faveur de la chevalerie en ce qui concerne le rançonnement, pour les raisons qu'on a vu, il est largement en défaveur des simples combattants qui souhaitent le mettre en pratique. Par l'origine chevaleresque des différentes règles régissant captures et rançons, ils sont d'entrée de jeu mis en difficulté. Parce qu'ils n'ont, par leur naissance et leur patrimoine, pas une grande valeur dans le cadre de la négociation d'une rançon, on s'embarasse tout d'abord peu de les épargner de de les capturer, ce que Thomas Walsingham et Thomas Basin mettent en avant :

St Albans Chronicle, p. 51 « The French published abroad that they wished no one to be spared except certain named lords and the king himself. They announced that the rest would be killed or have their limbs horribly mutilated. »

Thomas Basin, p. 41 « Nous qui connaissons la présomption et l'état d'esprit des Français, nous avons la certitude que si, par lâcheté ou par crainte, vous vous laissez battre par eux, ils ne feront quartier à aucun d'entre vous ; tous tant que vous êtes, roturiers ou nobles, ils vous égorgeront comme des moutons. Moi et les princes de mon sang nous ne redoutons nullement pareille aventure, parce que, s'ils triomphant de nous, ils auraient l'espoir de gagner de grandes sommes, et auraient donc soin de nous conserver, bien plutôt que de nous détruire. Quant à vous, si vous voulez éviter pareil danger, chassez toute crainte de votre âme et n'espérez pas que les ennemis vous gardent pour vous permettre de racheter votre vie par de l'argent, car ils vous haïssent toujours d'une haine aussi ancienne que vigoureuse. »

Pour les chroniqueur, qui exagère potentiellement la situation pour dépeindre les Français comme peu respectueux des usages chevaleresques, tous ceux qui ne sont pas des grandes figures

seront exécutés plutôt que capturés : une déclaration qui, si connue des archers chargés de l'exécution, les enjoint peu à la clémence et leur laisse peu d'espoir en cas de défaite - et laisse même peu d'espoir aux chevaliers de moindre rang, visiblement également menacé dans les textes. Au-delà de l'événement, il s'agit d'une réalité établie. Parce qu'il n'a pas de valeur pécuniaire et parce qu'il n'est pas inclu dans la culture chevaleresque, le soldat roturier est en réalité régulièrement mis à mort, et ce jusqu'à la fin de la guerre de Cent Ans⁷⁰⁰. Dans le cas où il capture au combat un chevalier, il est là aussi pénalisé par son rang. En effet, dans une logique similaire, le noble a souvent énormément de réticence à se soumettre, en tant que prisonnier, à un simple combattant. Le duc de Suffolk, capturé par un individu de ce profil en 1429, préfère ainsi adouber son adversaire avant de lui signifier sa reddition⁷⁰¹. Si la situation se présente, toutefois, et parce que le combattant pauvre dispose d'une marge de manœuvre considérablement réduite, le profit tiré de la rançon est fortement restreint. La situation à l'arrivée à Calais, décrite par Le Fèvre et Waurin, potentiellement présents, en est un bon exemple.

Waurin, p. 220 « Quant ces gens darmes Anglois ainsy traveillies et lassez furent arrivez devant Callaix, ou ilz cuidoient eulz rafreschir, on leur refusa lentree, quy leur fut tres grant dur, car assez en y avoit quy en huyt jours navoient gouste de pain, combien que dautres vivres eussent aulcunement trouve; si povez penser que prisonniers, dont la plupart estoient navrez, avoient eu moult a souffrir, mais chascun esperoit de soy aisier a Callaix, dont ilz faillirent, car on ny laissa entrer fors aulcuns grans seigneurs: et faisoient ce les gouverneurs de la ville adfin que eulz quy sont sur frontiere ne demourassent desgarnis de vivres sur toutes adventures. Et par ainsy gens darmes et archiers, qui estoient comme tous affamez et fort chargies et emblavez de bagues et de prisonniers desmourerent dehors, dont ilz furent fort mal contens, si que les pluiseurs pour eulz allegier vendirent leurs bagues et prisonniers auz gens de la ville adfin davoir argent comptant et passer leaue, car il ne leur challoit mais quilz feussent en Angleterre. »

Le Fèvre, p. 262 « Sy est à penser que les povres prisonniers François, dont le plus estoient navrés et bleschiés, estoient en grant destresse : car bien cuidèrent entrer tous dedens Calais. Mais, ceulx de la ville ne les vauldrent laissier entrer, excepté aucuns seigneurs d'Angleterre ; et le faisoient affin que vivres ne leur faulsissent, et que la ville, qui estoit en frontière, demorast tousjours bien garnie. Et par ainsi, gens d'armes et archiers qui estoient chargiés de bagues et de prisonniers, la plus part d'euxn pour avoir argent, vendoient à ceux de la ville de leurs bagues et assez de leurs prisonniers, et ne leur challoit mais qu'ilz eussent argent et fussent en Angleterre. »

Arrivé à Calais, l'armée anglaise n'est ainsi pas au bout de sa peine. Sans provisions, blessés et fatigués, les archers, hommes d'armes et leurs prisonniers - à qui ils doivent de bonnes conditions de vie, dont le coût est remboursé au moment du règlement de la rançon⁷⁰² - sont déboutés de la ville. Il leur reste, en plus, à payer une partie de leur passage en Angleterre⁷⁰³. La seule solution qu'il

⁷⁰⁰ AMBÜHL R., *Prisoners of war in the Hundred Years War*, *Ransom Culture in the Late Middle Ages*, Oxford, Cambridge University Press, 2015, p. 10.

⁷⁰¹ *Ibid*, p. 34.

⁷⁰² AMBÜHL R., "Le sort des prisonniers d'Azincourt (1415)" dans Revue du Nord n°89, 2007, p. 764.

⁷⁰³ CURRY A., op. cit., p. 283.

reste est alors de revendre les prisonniers aux habitants de Calais, nous disent les chroniqueurs. La négociation d'une rançon élevée prenant du temps, les archers ne sont ainsi tout bonnement pas capables dans leur situation de profiter de la rançon de leur captif comme pourrait le faire un individu plus aisé, d'autant plus qu'ils doivent toujours déduire le tiers du tiers du roi, mais également un tiers pour leur capitaine de retenue⁷⁰⁴. Ainsi, même chanceux dans leurs prises, les combattants de moindre statut ne profitent jamais autant du rançonnement que les chevaliers. À Azincourt, les archers anglais ont ainsi bien moins à perdre que les chevaliers dans le cadre de l'exécution des prisonniers. Si cela ne peut légitimer le recours au massacre, il est important de considérer les pertes occasionnées sous cet angle.

Il existe bel et bien une disparité entre les combattants face à la rançon, à la fois en tant que prisonnier et en tant que maître, qui découle finalement d'une hiérarchie sociale reproduite au sein de l'armée. On peut transposer cet état de fait à l'exécution, et penser qu'il existe une différence dans les pertes financières qu'elle engendre, moins importantes pour les combattants de faible rang : couplé à leur moindre perméabilité aux valeurs chevaleresques, une explication à leur recours, signalé par Le Fèvre et Waurin, pour mener à bien le massacre semble pouvoir se dessiner. L'événement a toutefois lieu dans un moment où la culture de la rançon que l'on a décrite s'est en partie étendue aux couches de combattants inférieurs⁷⁰⁵, et la perspective d'une telle rentrée d'argent constitue probablement un rêve pour bien des roturiers.

La place majeure de la rançon dans l'économie de guerre médiévale est largement transparente lors de la campagne normande d'Henri V en 1415 : elle motive en grande partie la prise de captifs, à la fois à Harfleur et lors de la marche vers Calais, pour rembourser une expédition coûteuse pour la Couronne anglaise et pour ceux qui se battent pour elle. Entre « Âge d'or des rançons privées ⁷⁰⁶ » et puissante prérogative de l'État royal, les profits sont recherchés par tous, parfois au détriment des valeurs morales. C'est bel et bien, au vu de ce rôle d'importance et dans une certaine mesure, l'absence de rançonnement des prisonniers qui fait de l'exécution d'Azincourt une anomalie, toutefois contrebalancée par les 700 à 2200 prisonniers rançonnés dans les semaines qui viennent. La pratique martiale est en effet, on le constate, assez largement dessinée autour du rançonnement, dont les règles viennent compléter loi des armes et usages chevaleresques dans les rapports entre

⁷⁰⁴ *Ibid*, p. 271.

⁷⁰⁵ AMBÜHL R., Prisoners of war in the Hundred Years War, Ransom Culture in the Late Middle Ages, Oxford, Cambridge University Press, 2015, p. 39.

⁷⁰⁶ CONTAMINE P., op. cit., p.201.

combattants. Ces rapports s'articulent d'ailleurs fortement autour de la rançon, qui confère une certaine valeur aux hommes en fonction de leur profil et dessine par là une hiérarchie des prisonniers. Au sein de cette hiérarchie, la contractualisation joue un rôle majeur et vient consolider une pratique qui reste assez largement modelée par son contexte. À Azincourt, on observe ainsi une situation lors de laquelle des prisonniers cotés sont associés à des maîtres de moindre valeur, monétaire et sociale. L'exécution, par son déroulement probable, met en évidence ces différences , qui doivent toutefois être relativisées : pour Rémi Ambühl, elles contribuent au « bon fonctionnement⁷⁰⁷ » de l'ensemble du système de la rançon, et sont finalement le reflet d'une société hiérarchisée.

3/ Le prisonnier et la bataille rangée

On a vu jusque là qu'à Azincourt, les règlements et usages qui régissent le rapport au prisonnier de guerre à la fin du Moyen Âge ne semble pas entièrement s'appliquer, alors même que lors des semaines précédant l'affrontement, et ce malgré des conditions de campagne difficiles, combattants et chefs de guerre capturent et rançonnent selon une certaine norme. Après avoir passé en revue les lois et coutumes qui concernent la relation entre le prisonnier et celui qui le capture, au combat ou ailleurs, ainsi que la mise en place des rançons qui constituent l'un des intérêts principaux de cette prise de captifs, il apparaît que celles-ci sont strictes, mais peuvent s'adapter au contexte de capture et aux profils de ses acteurs. Or la bataille elle-même, au Moyen Âge, comporte sa part de règles et de ritualisation. Quelle place, alors, occupe le prisonnier de guerre dans la bataille d'envergure, sur le champ de bataille ?

A/ La rareté de la bataille d'envergure

À la guerre au Moyen Âge, des milliers d'hommes ne se retrouvent pas régulièrement sur le champ de bataille pour s'entretuer : la bataille rangée est en fait un moment d'exception, que les chefs de guerre évitent même autant que possible. À la fois instant de risque ultime pour les hommes de guerre et point d'orgue de la vie du chevalier, elles ont tendance à marquer les mémoires des chroniqueurs : ainsi a-t-on pu brosser un tableau détaillé d'Azincourt, dans son déroulement et ses enjeux, par les récits de chroniqueurs visiblement marqués par les événements. Les combattants ne vivent que peu d'affrontements de cette envergure au cours de leur carrière, un ou deux tout au

⁷⁰⁷ AMBÜHL R., « Le sort des prisonniers d'Azincourt (1415) » dans Revue du Nord n°89, 2007, p. 764.

plus⁷⁰⁸ : si les us et coutumes qui régissent la question du prisonnier sont pratiqués dans le cadre d'une guerre plus « commune » de sièges ou d'escarmouches, les hommes ne sont finalement que peu habitués à les mettre en œuvre au cours d'une bataille.

Honoré Bovet écrit dans l'Arbre des Batailles « Il est vérité que bataille n'est mie mal chose mais est bonne et vertueuse, car bataille ne regarde autre chose selon sa droite nature que retourner tort en droit et faire retourner en paix, selon ce que dit l'Écriture. 709 ». Ainsi, la bataille rangée médiévale se justifie par une rhétorique établie, qui la caractérise comme l'étape ultime de ce que doit être la guerre : la poursuite d'un but juste et noble, le redressement d'une injustice qui doit avant tout ramener la paix. Elle est ainsi le théâtre parfait pour que la noblesse y fasse démonstration de son honneur et de ses valeurs, elle y trouve « sa raison d'être et la justification de ses privilèges. 710 ». Pour Serge Boffa, la volonté ferme d'Antoine de Brabant de participer au combat, malgré des conditions tout sauf optimales pour lui après la chevauchée qu'il doit mener, indique qu'il en va du prestige du duc, en tant que noble de haut lignage, de ne pas se déshonorer en manquant l'affrontement⁷¹¹. La question du prisonnier de guerre, dont on a montré les liens avec ce type de priorités chevaleresques, y a ainsi pleinement sa place : c'est d'ailleurs à la bataille que les plus gros contingents de prisonniers sont capturés, devant les sièges et les accrochages de moindre envergure⁷¹². On peut par là conjecturer que l'exécution des prisonniers, qui déroge à ces principes, prend une envergure plus importante encore comme moment sacrilège, particulièrement dommageable par son ampleur exceptionnelle. C'est ainsi que des chroniqueurs parlent de l'événement comme d'une « mighty loss, great sorrow⁷¹³ », d'une « doulloureuse besogne⁷¹⁴ » ou d'une « moult pitoyable chose.715 ». Parce qu'elle est cet instant d'exception, la survenue du massacre entache peut-être plus fortement la mémoire de la bataille qu'un fait similaire dans le cadre d'un événement plus commun, moins notable. Pour Honoré Bovet, l'anomalie n'est en tout cas pas à mettre au crédit de la bataille : « Et si en bataille se font plusieurs maux, ce n'est mie selon la nature de bataille, mais est faux usage. 716 ».

708 CONTAMINE P., op. cit., p. 417.

⁷⁰⁹ CONTAMINE P., Azincourt, Paris, René Julliard, 1964, p. 111.

⁷¹⁰ DRÉVILLON H., op. cit., p. 25.

⁷¹¹ BOFFA S., "Antoine de Bourgogne et le contingent brabançon à la bataille d'Azincourt (1415)" dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, n°72-2, 1994, p. 283.

⁷¹² AMBÜHL R., op. cit., p. 11.

⁷¹³ Brut 3, p. 96.

⁷¹⁴ Monstrelet, p. 109.

⁷¹⁵ Le Fèvre, p. 258.

⁷¹⁶ CONTAMINE P., op. cit., p. 111.

Le fait de mener bataille implique en soi une organisation et des implications qui, par leur ampleur, sortent de l'ordinaire. Ainsi la chronique du Religieux⁷¹⁷ permet de rendre compte de la mobilisation orchestrée par le royaume de France, du grand nombre de « chefs illustres » parfois venus de loin à la levée massive d'hommes de guerre et de milices bourgeoises. Dans le cas de la bataille d'Azincourt, du côté français, la bataille est un événement anticipé et voulu, contrairement à l'armée d'Henri V qui, on l'a vu, tente comme elle le peut de se dérober. Au-delà de l'ordalie ou du moment chevaleresque, la bataille, que l'on cherche habituellement à éviter, constitue ainsi ici l'aboutissement d'une « grande stratégie 718 » mise en place par le commandement français et dont le plan de bataille établi⁷¹⁹ en amont que l'on a déjà mentionné constitue un témoin. L'enjeu ici, si Henri V est finalement vaincu, c'est l'annihilation potentielle pour une longue durée de la menace anglaise qui menace tant, dans un contexte de guerre civile. Ainsi, si la bataille rangée est un moment d'exception, ce que l'on prépare ici, c'est l'exception parmi l'exception. On pousse les hommes au combat, à marche forcée dans une saison qui ne s'y prête pas, avec en ligne de mire cet objectif ultime. Par là, pour ses acteurs, et part et d'autre, la bataille d'Azincourt n'est pas n'importe quel moment de guerre. On a pu distinguer cet enjeu à travers les récits des chroniques qui, en situant l'affrontement à la fois comme l'instant final de confrontation des prétentions des deux belligérants, l'aboutissement de la campagne commencée à Harfleur et un moment d'intenses tensions en lui-même, comme l'est toute bataille, mettent en exergue le caractère hors du commun de la bataille d'Azincourt. Ainsi les diverses tactiques et manières usuelles de mener l'affrontement, connues des généraux⁷²⁰ de part et d'autres, se heurtent à cet aspect unique - que chaque bataille rangée, en tant qu'événement, implique - d'un enjeu qui dépasse le cadre de la bataille en elle-même. Dans ce système, la capture de prisonniers, dont le cadre d'application est, on l'a vu, fixé, peut finalement se poser comme un problème, un obstacle pour les chefs de guerre, et faire office de grain de sable d'une mécanique - disposition et mouvements de troupes, utilisation du type de combattant approprié au moment voulu et d'autres outils tactiques - que l'on souhaiterait bien huilée. C'est ainsi qu'en 1385, en Angleterre, les ordonnances de Durham visent à prévenir les combattants de toute intention de prioriser la capture de prisonniers par rapport au combat en lui-même⁷²¹.

⁷¹⁷ Le Religieux, p. 545-547.

⁷¹⁸ CONTAMINE P., La Guerre au Moyen Âge, Paris, PUF, 1980, p. 377.

⁷¹⁹ PHILLPOTTS C., "The French Plan of Battle during the Agincourt Campaign" dans *The English Historical Review*, Vol.99, n°390, 1984, p. 59-66.

⁷²⁰ CONTAMINE P., op. cit., p. 380.

⁷²¹ AMBÜHL R., op. cit., p. 103.

La bataille est en effet un grand moment d'incertitude, qui voit de nombreux facteurs entrer en jeu pour donner finalement vainqueur l'un ou l'autre des camps en présence. C'est là que s'impose une donnée essentielle : la discipline de combattants qui, encore une fois, sont plus habitués aux chevauchées et coups de mains, qui procurent plus facilement des profits, qu'à des moments de combat de haute intensité à l'issue incertaine 722. Les ordonnances peuvent ainsi être utilisées dans ce cadre, pour menacer les hommes de punition s'ils rompent les rangs ou ne se comportent pas comme le souhaite le commandement. À Azincourt, les chroniqueurs mettent fréquemment en avant la discipline sans faille des Anglais, pourtant fortement affaiblis : celle-ci s'exprime notamment au moment de la pendaison du voleur, lors de la marche vers Calais, et le Religieux écrit qu'ils « observaient strictement les règles de la discipline militaire, et obéissaient scrupuleusement aux ordres de leur roi⁷²³ ». Anne Curry relève que les ordonnances mises en place par Henri V encadrent également la discipline en ce qui concerne les velléités d'enrichissement des hommes, notamment en évitant les conflits autour du pillage de corps des combattants ennemis, en autorisant seulement les chefs de retenue à interagir avec les populations civiles dans le cadre des opérations de fourragement⁷²⁴. Le comportement de l'armée adverse en campagne sert d'enjeu narratif - Des Ursins⁷²⁵ évoque de terribles exaction commises par les Anglais, tandis que Thomas Elmham⁷²⁶ écrit que ce sont les Français qui dévastent le pays - et il est donc malaisé d'attribuer une rigueur précise à une armée particulière : reste qu'à Azincourt, la victoire repose en partie sur le solide dispositif mis en place par Henri V, qui tient bon car ses hommes ne rompent pas les rangs malgré un moment largement éprouvant⁷²⁷. Cette rigueur s'applique en partie, de ce que l'on en sait, à la prise de captifs. La chasse n'est pas donnée après la mêlée, aussi parce que les prisonniers potentiels sont certainement nombreux au sol, et il semble que si l'exécution est questionnée pendant un temps, les combattants, archers ou chevaliers, finissent par se soumettre au commandement malgré les pertes financières massives impliquées et le malaise provoqué par la besogne

Si la bataille rangée médiévale est à ce point évitée, au delà du moment de cristallisation des enjeux que l'on a évoqué, c'est parce qu'elle implique quasiment systématiquement un taux de perte humaine très élevé, en particulier pour les perdants : pour Philippe Contamine, du XI^e au XV^e siècle,

⁷²² CONTAMINE P., op. cit., p. 387.

⁷²³ Le Religieux, p. 557.

⁷²⁴ CURRY A., op. cit., p. 159.

⁷²⁵ Liber Metricus, p. 43.

⁷²⁶ Des Ursins, p. 688.

⁷²⁷ Pour Valérie Toureille, le recours récurrent aux ordonnances peut être interprété comme une difficulté globale de la royauté à contrôler les agissements des hommes d'armes, voire « un signe de leur inefficacité. » TOUREILLE V., Crime et châtiment au Moyen Âge, Paris, Le Seuil, 2013, p. 28.

les vaincus lors d'affrontements majeurs subissent entre 20 % et 50 % de pertes 728. On l'a vu, lois et coutumes des armes et règles de la rançon visent en partie à préserver la vie des hommes : la bataille, par essence, semble ainsi aller à l'encontre de cette visée. Il s'agit donc d'un moment de tensions, entre l'idéal chevaleresque et la réalité du terrain, entre « l'éthique édifiée dans les tournois 729 » et le potentiel massacre entraîné par une mêlée qui tourne mal. Peut-être faut-il y voir l'une des raisons qui fait que, si l'exécution pose problème aux chroniqueurs à cause des contradictions morales et éthiques qu'elle induit, et que la mort de tant de chevaliers à la bataille est largement déplorée, l'événement s'intègre finalement aux différents récits comme un fait de guerre d'un affrontement qui, de toute façon, implique des pertes massives.

Enfin, la bataille comme moment pose des questionnements quant à la prise de prisonniers, que les acteurs de l'événement, pris dans l'intensité des combats, ne maîtrisent probablement pas totalement. Si on a abordé les frontières floues qu'elle présente à l'historien, elle est pour le combattant médiéval un instant de guerre relativement défini. Les chroniqueurs dépeignent ces limites dans leurs récits, qui évoquent autant des usages et idéaux que des faits : ainsi la mise en branle des troupes est-elle précédée de prières, discours des chefs et rituels 730. Sur ce dernier point, les auteurs des Vitae⁷³¹ signalent que les combattants anglais, avant de se mettre en marche vers le combat, mettent dans leurs bouches un morceau de la terre du champ de bataille. L'inexpérience des hommes, toutefois, laisse une une part certaine de confusion et d'improvisation. On a ainsi évoqué l'instant de flottement qui semble suivre la fin de la mêlée française, et à la suite duquel s'inscrit l'exécution des prisonniers. Ce qui paraît flou à ce sujet, pour l'historien comme pour le chroniqueur, c'est de déterminer si la fin de la mêlée et la retraite des batailles françaises principales implique la fin effective de la bataille. Les Anglais sont en effet, à ce moment, maîtres du terrain. C'est généralement à cet instant que les troupes montées restantes entame la chasse⁷³², qui constitue le moment de prise principale des captifs et qui, on l'a vu, ne semble ni nécessaire ni envisageable à Azincourt : l'arrière-garde française n'est pas engagée et est en mesure de protéger les fuyards, tandis que le faible nombre de cavaliers et l'état du terrain côté anglais doit poser problème. Ainsi, l'exécution prend-elle place pendant la bataille ? À un moment où les Anglais la considèrent terminée, mais pas les Français? Une partie de la confusion entourant l'événement provient, pour nous, de cette incompréhension. Les vaincus se doivent en effet, une fois l'affrontement perdu, de se

⁷²⁸ CONTAMINE P., op. cit., p. 416.

⁷²⁹ DUBY G., Le dimanche de Bouvines, Paris, Gallimard, 1973, 160.

⁷³⁰ CONTAMINE P., op. cit., p. 472.

⁷³¹ Vita Henrici, p. 61; Vita et Gesta, p. 72.

⁷³² AMBÜHL R., op. cit., p. 104.

retirer du champ de bataille et de laisser les prises et le butin aux vainqueurs⁷³³. L'hésitation des combattants face à l'instant, qui n'ont potentiellement jamais vécu un tel moment, peut ainsi constituer l'une des clés de compréhension de la survenue du massacre. Pour une partie des chroniqueurs, c'est la rencontre d'Henri V avec les hérauts, après l'exécution et la fuite définitive de l'arrière-garde française, qui met un point final à la bataille d'Azincourt.

La bataille rangée, en tant que fait de guerre peu commun, constitue pour les soldats de métier un moment de grande importance. Elle est à la fois l'instant rêvé pour prouver sa valeur de chevalier, et un moment de danger extrême qui met le corps et la volonté du combattant à rude épreuve par les incidents permanents qu'elle implique⁷³⁴. Elle ne laisse finalement qu'une place étroite aux règlements, par la part de désordre qu'elle induit malgré les efforts permanents des chefs de guerre pour réguler les faits et gestes des hommes sous leur commandement, qui vivent pour la plupart d'entre eux un tel événement pour la première fois. La bataille, telle qu'elle est menée à Azincourt, paraît ainsi paradoxalement inadaptée aux pratiques courantes de capture et rançonnement malgré la « rapacité » de ceux qui combattent⁷³⁵.

B/ Compositions d'armées et profils des combattants

L'armée type de la fin du Moyen Âge présente une variété de profils d'individus qui, dans le cadre de la bataille rangée, collaborent ou s'affrontent. Cette diversité influence dans une certaine mesure l'application des différentes règles qui dictent la conduite à tenir à la guerre, et influence par là le sort des prisonniers de guerre.

On a eu l'occasion d'aborder la question du recrutement des armées à la fin du Moyen Âge, et par là dans le cadre de la campagne de 1415. Reste maintenant à se pencher sur le profil des différents types de combattants qui constituent le gros des troupes françaises et anglaises à Azincourt. On a montré que, grossièrement, les chroniqueurs y opposent les archers anglais, point central de la tactique d'Henri V et la chevalerie française, qui met pied à terre pour constituer le corps principal d'infanterie sur le champ de bataille : deux types de combattants que tout oppose, donc. L'archer qui sert dans les armées anglaises, à la fin du Moyen Âge, et dans une moindre mesure l'homme

734 KEEGAN J., op. cit., p. 371.

⁷³³ CURRY A., op. cit., p. 269.

⁷³⁵ DUBY G., Le dimanche de Bouvines, Paris, Gallimard, 1973, p. 167.

d'armes, est un professionnel de la guerre qui mène une véritable carrière militaire 736. Ainsi disposet-il d'une certaine expérience du combat, essentiellement dans le cadre de sièges ou de garnisons 737 (la bataille, on l'a vu, est très peu fréquente). S'il est possible à l'archer de métier de s'élever socialement, allant jusqu'à pouvoir posséder une demi-armure ou intégrer certains corps prestigieux⁷³⁸, il n'en demeure pas moins un combattant roturier, qui se bat avant tout pour en vivre. L'aristocratie anglaise, bien que consciente de l'avantage tactique décisif que confère l'archerie sur le champ de bataille, ne s'abaisse en effet pas à l'utilisation de l'arc à la guerre, peu en accord avec les valeurs chevaleresques⁷³⁹. Un mépris plus fort encore s'exprime du côté du royaume de France, où l'on recrute les troupes de tir, essentiellement des arbalétriers, à l'étranger : à Azincourt, on a vu que l'ensemble des chroniqueurs souligne le dédain tactique et social à l'égard des tireurs. Les archers sont toutefois des combattants entraînés : les roi anglais veillent à ce qu'une véritable culture de la pratique de l'archerie s'impose au sein des populations dans lesquelles ils les recrutent mercenaires mais aussi levées rurales ou citadines 740 – et ce type de troupe dispose d'une certaine reconnaissance, inférieure au chevalier mais supérieure au simple homme d'armes⁷⁴¹. Des troupes entraînées donc⁷⁴², en grande partie recrutées au Pays de Galles, dans le Lancashire ou le Cheshire⁷⁴³, qui composent le gros des troupes anglaises (près de 80 %) et qui font la guerre essentiellement pour le profit.

Face à eux, la noblesse française oppose une infanterie lourde à pied qui fait la guerre parce que sa naissance le veut, parce que c'est son rôle social, et qui place la vertu et la morale chevaleresque, en théorie, avant le profit⁷⁴⁴. Ces individus sont habitués à combattre entre eux, dans des tournois ou des conflits de moindre envergure ou ils sont ainsi assurés d'affronter des hommes qui obéissent à un code similaire, dont les faits et gestes ne dérogent pas aux règles établies dans le cadre de la « guerre courtoise⁷⁴⁵ ». Il existe ainsi dans ces rang une réelle réticence à combattre des soldats nonnobles, qui transparaît dans un extrait de la chronique du Religieux :

⁷³⁶ BENNETT M, « The development of Battle Tactics » dans CURRY A., HUGHES M. (éd.), *Arms, armies and fortifications in the Hundred Years War*, Woodbridge, Boydell press, 1994, p. 2.

⁷³⁷ CURRY A., « English Armies in the Fourteenth Century » dans CURRY A., HUGHES M. (éd.), *Arms, armies and fortifications in the Hundred Years War*, Woodbridge, Boydell press, 1994, p. 66.

⁷³⁸ HARDY R., « The Longbow » dans CURRY A., HUGHES M. (éd.), Arms, armies and fortifications in the Hundred Years War, Woodbridge, Boydell press, 1994, p. 164.

⁷³⁹ BRADBURY J., *The Medieval Archer*, Woodbridge, The Boydell Press, 1985, p. 160.

⁷⁴⁰ Ibid.

⁷⁴¹ Ibid, p. 171.

⁷⁴² Décrites par Robert Hardy comme composées de « Young, fit men in constant practive chosen for well-paid military service from a nation to whom the shooting of longbows had been second nature for 150 years at last »: Hardy R., op. cit., p. 179.

⁷⁴³ CURRY A., Agincourt, a new history, Cheltenham, The History Press, 2005, p. 72.

⁷⁴⁴ KEEN M., Nobles, knights and men-at-arms in the Middle Ages, Londres, Rio Grande: the Hambledon press, 1996, p. 191.

⁷⁴⁵ CONTAMINE P., op. cit., p. 414.

Le Religieux, p. 563 « Si c'est ordinairement une consolation pour les hommes de coeur et un adoucissement à leur douleur de penser qu'ils ont été vaincus par des adversaires de noble origine et d'une valeur reconnue, c'est au contraire une double honte, une double ignominie, que de se laisser battre par des gens sans mérite et sans naissance. »

Il s'agit d'une réalité qui d'aillleurs, peut expliquer le désastre d'Azincourt : l'infanterie française en mouvement refuse de s'attaquer aux archers anglais car elle ne les estime pas suffisamment, amenant au résultat que l'on connaît. Dans le prolongement de cette logique, le processus de capture est affecté. Pour Philippe Contamine, il existe ainsi une réelle réticence des gentilshommes à se rendre à des soudards qu'ils méprisent et dont ils craignent les usages⁷⁴⁶, une véritable « ignominie » sous la plume du Religieux. Or, la physionomie de la bataille confronte inéluctablement ces deux types de combattants : on peut penser qu'à Azincourt l'exécution résulte de ce type d'inadéquation

À cette époque en effet, chevaliers et soldats professionnels se trouvent finalement de plus en plus mis à niveau sur le champ de bataille, en terme de cohabitation sur le terrain - Azincourt en est un exemple - mais aussi d'équipement ou d'expérience du combat⁷⁴⁷. On peut alors conjecturer que ce sont essentiellement les systèmes de règles et de valeurs morales qui différencient d'un côté les archers et hommes d'armes non-nobles, de l'autre la chevalerie, bien que tous soient soumis aux règlements édictés dans les ordonnances royales. Olivier Chaline écrit ainsi « Mais si l'adversaire est méprisé, craint, considéré comme relevant d'une catégorie inférieure de l'humanité, voire en dehors de celle-ci, toutes les exactions sont possibles⁷⁴⁸ ». La bataille, cette fois parce qu'elle fait s'affronter roturiers et nobles, qui poursuivent à la fois par le combat des buts différents et obéissent à des règles et valeurs qui varient, semble une nouvelle fois s'imposer comme un moment d'inadaptation des codes régulant captures et rançons. Michel Pintoin illustre là-encore cet état de fait à travers ses écrits :

Le Religieux, p. 563 « Alors la noblesse de France fut faite prisonnière et mise à rançon, comme un vil troupeau d'esclaves, ou elle périt sous les coups d'une obscure soldatesque. »

Ce qui semble marquer l'auteur ici, c'est finalement autant l'échec de la noblesse que sa défaite face à une force de roturiers qu'elle est forcée de combattre dans le cadre d'une bataille rangée, loin des

⁷⁴⁶ CONTAMINE P., op. cit., p. 415.

⁷⁴⁷ CONTAMINE P., Azincourt, Paris, René Julliard, 1964, p. 22.

⁷⁴⁸ CHALINE O., « Conclusion » dans JALABERT L. (dir.), Les prisonniers de Guerre (XVe-XIX- siècle). Entre marginalisation et reconnaissance, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018, p. 285.

lices. C'est d'ailleurs cet aspect de la bataille d'Azincourt qui marquera en partie le roman national anglais, celle d'une supposée victoire de l'homme du peuple face à l'aristocrate⁷⁴⁹. C'est également cette caractéristique qui, entre les lignes de ce que déplore le Religieux, interpelle quant à l'exécution des prisonniers. Ils sont des chevaliers qui, par les lois et aléas de la bataille rangée, se trouvent massacrés par des combattants de moindre statut alors qu'ils sont désarmés et sans défense, potentiellement de façon particulièrement horrible (Lannoy).

La bataille telle qu'elle a lieu à Azincourt peut finalement être schématisée comme un instant de confrontation directe entre le chevaliers et les idéaux qu'ils portent, et le soldat roturier qui ne se soumet pas à ces codes. L'impact sur la mortalité au combat est indéniable ; à Azincourt, il passe notamment par l'exécution de masse, qui symbolise finalement bien cette contradiction dans les manières d'envisager le combat. Celle-ci est une « infraction grave aux obligations chevaleresques⁷⁵⁰ » ; toutefois, l'implication de soldats qui ne sont, par leur statut, pas soumis à ce type d'obligations atténue cet aspect de l'événement. C'est, en partie, ce que déplore les chroniqueurs : la lourde défaite des parangons face à de terribles soudards avides⁷⁵¹.

C/ Plan de bataille et « arrogance » : la noblesse française surreprésentée à Azincourt

Ce qui contribue notamment à mettre en place cette situation, que les chroniqueurs signalent à de nombreuses reprises, c'est le nombre important sur le champ de bataille d'Azincourt de nobles qui combattent pour le royaume de France, et qui le font sans l'appui de troupes auxiliaires habituellement utilisées. Cet état de fait implique massivement au combat la chevalerie française, tant numériquement que tactiquement. En tenant en compte les différents cadres que l'on a établis, la possibilité d'une prise de captif et d'un traitement régulé des prisonniers paraît définitivement compromise, et ce dès les premiers mouvements de troupes.

Ainsi Azincourt comme bataille rangée présente son lot de spécificités, qui peuvent contribuer à l'irruption d'un événement comme l'exécution. On a pu constater que les chroniqueurs, dans leur

⁷⁴⁹ CURRY A., op. cit., p. 9.

⁷⁵⁰ BARKER J., op. cit., p. 289.

⁷⁵¹ ALLMAND C., « Changing views of the soldier in Late Medieval France » dans CONTAMINE P, GIRY-DELOISON C, KEEN M. H (éd.), Guerre et société en France, en Angleterre et en Bourgogne : XIVe-XVe siècle [rencontre franco-britannique de Londres, 20-22 mars 1989], Villeneuve-d'Ascq, Centre d'histoire de la région du Nord et de l'Europe du Nord-Ouest, 1991, p. 181.

récit global, en délivrent les caractéristiques et moments décisifs. Parmi eux, l'importance de l'effectif français, et plus spécifiquement de sa partie nobiliaire, revient : « Des nobles affluaient de partout⁷⁵² », écrit ainsi Des Ursins en évoquant le rassemblement des troupes à la veille de la bataille. Cette prédominance, particulièrement remarquée par les chroniqueurs et visible dans la longue liste des morts dressée par Monstrelet, influe sur la tactique même mise en place pour la bataille. Ainsi les trois derniers niveaux tactiques donnés par Matthew Bennett⁷⁵³sont mis en place de cette manière à Azincourt parce que l'armée française est avant tout constituée de nobles et chevaliers de plus ou moins grande envergure : le recours à un affrontement direct plutôt que, comme peut le suggérer le Religieux, un encerclement systématique des troupes d'Henri V jusqu'à la reddition par manque de vivres⁷⁵⁴ ; au combat, une avancée massive d'infanterie plutôt qu'une utilisation réfléchie de troupes de tir - de même, les « gros varlets 755 » qui doivent accompagner les chevaliers au sein des lances sont laissés en arrière - ; enfin, au dernier niveau, la recherche « d'individual acts of bravery » encouragée par la culture chevaleresque, qui pousse officiers et grandes figures en première ligne. C'est ainsi cette masse noble qui tombe au combat, en pleine mêlée, qui peut pousser un chroniqueur comme Jean Juvénal des Ursins à considérer que l'entièreté des français qui y sont abattus en sont :

Force est de constater que le topos littéraire de l'arrogance de la chevalerie française trouve, à Azincourt, une justification. S'impose également la constation que, au moment où l'exécution survient, le massacre de nombreux nobles qui interpelle les chroniqueurs s'explique par la présence effective au combat, pour les raisons qu'on a vu, d'une proportion très élevée de ce type de combattants du côté de l'armée du roi de France, contrairement au camp anglais : Valérie Toureille écrit ainsi à ce sujet que la noblesse répond massivement à la semonce royale, et que la plupart des princes français se trouve en réalité sur le champ de bataille d'Azincourt pour y combattre glorieusement⁷⁵⁶.

⁷⁵² Des Ursins, p. 711.

⁷⁵³ BENNETT M., op. cit., p. 3.

⁷⁵⁴ Le Religieux, p. 554 « ... et si les Français avaient persisté dans cette tactique, ils auraient sans aucun doute remporté sur l'ennemi une victoire complète et peu sanglante. »

⁷⁵⁵ CONTAMINE P., op. cit., p. 343.

⁷⁵⁶ TOUREILLE V., Le drame d'Azincourt, Histoire d'une étrange défaite, Paris, Albin Michel, 2015, p. 18.

La charge de cavalerie menée sur les corps d'archers peut être abordée selon une logique similaire : bien que planifiée, elle relève d'une vision tactique alors quelque peu dépassée, conforme à l'idéal du chevalier. L'âge d'or de la cavalerie lourde au Moyen Âge n'est plus d'actualité en 1415, et la chevalerie française a déjà vécu quelques déconvenues d'une manière similaire ; pourtant, l'image du chevalier et de sa monture comme le parfait guerrier est encore très présente, les annexes iconographiques illustrant Azincourt en témoignent⁷⁵⁷. Les cavaliers y occupent ainsi, par rapport aux récits de l'affrontement donnés par les chroniqueurs, une place centrale. De même les manœuvres entreprises par la cavalerie échouent visiblement, d'abord à cause des pieux qui brisent l'élan accumulé⁷⁵⁸ puis par la densité de flèches tirés par les archers, qui contribuent à faire flancher et blesser les hommes. Ainsi, plutôt que de faire demi-tour et se reformer pour second assaut, le manque de soutien d'autre unités - tels que les arbalétriers laissés en arrière - et la déconvenue des hommes face à l'échec absolu de leur charge les fait partir en déroute 759. On a pourtant alors conscience, même chez les seigneurs français, de l'importance des troupes de tir ou troupes de tir montées⁷⁶⁰. La défaite d'Azincourt accélère encore cette prise de conscience, en faisant passer l'armée type à deux hommes de trait pour un homme d'armes et la lance standardisée; en 1445, même, la lance standardisée intègre deux archers à cheval⁷⁶¹. Ainsi, si la noblesse se démarque à Azincourt par sa présence numérique importante, ce sont également des tactiques et types de troupes dérivées de ses idéaux qui s'imposent, qui contribuent à la défaite et par là, amènent une quantité inhabituelle de combattants nobles à se trouver capturés par une armée qui, elle, se trouve majoritairement composés de non-nobles aux méthodes guerrières radicalement différentes.

La topographie même du terrain, combinée à l'exclusivité nobiliaire des premières lignes françaises, semble encourager une défaillance tactique des combattants, qui ne sont pas en mesure de combattre comme ils le voudraient. Dans le prolongement de l'arrogance tant invoquée, pour Le Fèvre et Waurin, présents parmi les combattants, c'est l'étroitesse du champ de bataille qui empêche les troupes de tir de s'exprimer, la priorité étant laissée au déploiement de la chevalerie :

Le Fèvre, p. 253 « ... et la cause si estoit pour la place, qui estoit si estroicte qu'il n'y avoit place fors pour les hommes d'armes. »

Waurin, p. 211 « ... assez avoient archiers et arballestriers, mais pas ne les voldrent laissier tyrer pour la plaine qui estoit si estroite quil ny avoit place que pour les hommes d'armes. »

⁷⁵⁷ Voir Annexes 1, 2.

⁷⁵⁸ CONTAMINE P., op. cit., p. 381.

⁷⁵⁹ Ibid, p. 382.

⁷⁶⁰ Ibid, p. 247.

⁷⁶¹ *Ibid*, p. 246.

Ainsi les contraintes du terrain même passent au second plan. Il en va de même pour l'avancée française sur le champ, dans la boue et sous les flèches anglaises, qui a lieu dans une sorte d'entonnoir, la largeur de leur ligne de départ étant supérieur à leur point d'arrivée⁷⁶². Cette disposition accroît la confusion créée une fois la mêlée engagée et contribue à la trop grande proximité des hommes, les combattants des flancs se rabattant de plus sur leurs camarades sous l'effet des flèches anglaises. Les chevaliers démontés, pourtant, adaptent leurs méthodes et équipements pour un corps à corps, preuve d'une connaissance préalable de ce type de mêlée :

Le Fèvre, p. 253 « Et ainsi fut ordonné, entre les François, que chascun racourçast sa lance, affin qu'elles fussent plus roydes quant ce viendroit à comattre. »

Waurin, p. 211 « Aussi fut estably entre lesdis François que chascun racourchast sa lance adfin qu'elles feussent plus roides quand ce venroit a combattre et a laborder. »

Cette pratique ne suffit toutefois pas à empêcher les combattants français d'être incapables de combattre normalement, et de se trouver par là en position extrêmement précaire face à une ligne anglaise moins compressée, en position défensive et avec une meilleure allonge, les lances n'ayant pas été raccourcies de ce côté⁷⁶³. D'après Thomas Walsingham, la noblesse française fait savoir, en amont de la bataille, qu'elle n'épargnera aucun combattant anglais à l'exception des plus grands noms⁷⁶⁴. Cette même noblesse qui, quelques heures plus tard, se trouve à la merci de ceux qu'ils n'ont pas su vaincre.

Patrice Barnabé démontre notamment dans son étude des parcours militaires d'un groupe de combattants gascons, dans la deuxième moitié du XIV^e siècle, que la mortalité de l'aristocratie qui combat dans le cadre de la guerre de Cent Ans peut rester relativement basse notamment lorsqu'elle combat à pied, entourés de ses gens et écuyers, et qu'elle l'emporte au combat ; un bon nombre d'hommes, également, connaît plusieurs captures et y survit⁷⁶⁵. Aucune de ces conditions n'est réunie à Azincourt, où ce type de combattants est, côté français, omniprésent et s'oppose à une conception tactique radicalement différente, qui vient s'ajouter aux écarts que l'on a mis en avant précédemment. Ces considérations contribuent à mettre en place la situation qui mène au massacre, en mettant hors de combat un nombre très élevé de chevaliers qui constituent des prises de valeur, probablement trop élevé face au moindre nombre d'hommes qui s'oppose à eux.

⁷⁶² ALLMAND C., op. cit., p. 92.

⁷⁶³ Ibid.

⁷⁶⁴ St Albans, p. 51.

⁷⁶⁵ BARNABÉ P., "Guerre et mortalité au début de la Guerre de Cent Ans" dans *Annales du Midi*, CXIII, n°235, 2001, p. 173-297.

Conclusion

Le récit de la mort du duc d'Alençon à Azincourt, rapporté par Enguerrand de Monstrelet, constitue finalement, pour nous, un exemple frappant de l'inadaptabilité des règles et codes qui dictent les usages autour de la rançon et du prisonnier au cours de cette bataille :

Monstrelet, p. 119 « Et en ce faisant les gardes du corps du roy environnèrent très fort ledit duc d'Alençon, lequel voiant qu'il ne povoit eschapper du péril de la mort en eslevant sa main dist au roy d'Angleterre : « Je suis le duc d'Alençon, et me rens à vous. » Mais ainsi que le roy vouloit prendre sa foy, fut occis prestement par lesdcites gardes. »

Ainsi la mêlée mène-t-elle Jean d'Alençon, noble combattant de 30 ans, chevalier d'expérience, devant le roi d'Angleterre à qui, se voyant encerclé, il propose de se rendre. Le duc respecte visiblement le protocole de reddition en usage : il s'identifie, indique clairement son titre, et signale d'un geste qu'il est prêt à se faire le prisonnier du roi. Une aubaine pour Henri V, qui politiquement et financièrement, parce qu'il est à la tête d'une « monarchie prédatrice ⁷⁶⁶ », a grand intérêt à s'emparer d'une si belle prise. Le souverain lui-même n'est pas pourtant pas en mesure d'appliquer les préceptes de la loi des armes, la fureur de l'instant et le danger encouru poussant ses gardes à ne prendre aucun risque vis-à-vis de cet homme qui a réussi à atteindre le roi, certainement accompagné de ses fidèles, et le menace. Rien n'y fait donc, et Jean d'Alençon est abattu comme seront tués, dans quelques heures, un grand nombre de ses pairs au cours du massacre.

Le moindre fait de bataille, à Azincourt, implique la noblesse française, par sa présence ou son idéal. La semonce royale et l'attrait d'une véritable épreuve de chevalerie, qui plus est face à un ennemi affaibli et donc peu dangereux, l'a massivement mobilisée. Noblesse qui, par la pratique constante d'une " guerre courtoise " et par la nécessité de se préserver - dans son honneur et dans la survie de ses membres - a, depuis le Moyen Âge central, contribué à établir un réseau dense de lois et d'usages pour encadrer et réguler la gestion du prisonnier de guerre, de sa capture à sa libération. Toutefois à Azincourt, le combat n'est pas courtois : les chroniqueurs suggèrent un affrontement brutal et confus, dernier maillon d'une chaîne d'événements qui a mis les hommes à rude épreuve et qui laisse peu de place au respect d'un quelconque code. Les archers et hommes d'armes anglais qui s'opposent à la chevalerie française sont avant tout motivés par l'appât du gain, et si les auteurs

⁷⁶⁶ CONTAMINE P., "Un contrôle étatique croissant. Les usages de la guerre du XIVe s au XVIIIe siècle : rançons et butins" dans CONTAMINE Philippe (éd.), *Guerre et concurrence entre les Etats européens du XIVe au XVIIIe s*, Paris, 1998, p. 216.

écrivent qu'ils s'adonnent bel et bien à la prise de captifs dans le but de les rançonner, ils suggèrent également un corps à corps particulièrement meurtrier. Les combattants anglais sont ainsi contraints, par le contexte tactique et stratégique largement en leur défaveur et le mépris des nobles qui leur font face⁷⁶⁷, de se battre pour leur vie.

Alors, dans ces conditions, l'exécution des prisonniers de guerre, de la chevalerie captive, paraît inévitable. On a montré que le respect des règles qui encadrent le traitement du prisonnier semble dépendre de conditions diverses : de statut, à la fois du maître et du captif ; de temps, nécessaire pour établir les conditions de captivité et pour fixer la rançon à régler ; de priorité, qui vient déterminer jusqu'à quel point on est prêt à se risquer à la prise d'une proie de valeur, et ce que l'on est prêt à sacrifier pour en tirer le maximum de revenu. Ces différents paramètres sont complétés par un ensemble de valeurs morales, religieuses et sociales supposées prévenir les transgressions les plus graves. À Azincourt, la complexité de la situation de l'armée anglaise, au moment où le commandement réalise que le danger n'est finalement peut-être pas écarté, après des semaines harassantes et une victoire inespérée, aboutit ainsi à l'entorse ultime. Lois et usages de la guerre trouvent ici une limite : « What the law of ransom usefully reveals is not the wickedness of medieval soldiers, but, once again, the limit of the medieval conception of international law⁷⁶⁸. ».

⁷⁶⁷ BÉRIAC-LAINÉ F., « Les prisonniers en Europe occidentale (XIV et XV siècles). Massacre, échange ou rançon » dans CAUCANAS S., CAZALS R., PAYEN P. (dir.), Les prisonniers de guerre dans l'histoire. Contacts entre peuples et cultures, actes du colloque de 2002, Toulouse, Privat, 2003, p. 158.

⁷⁶⁸ KEEN Maurice, The laws of war in the later Middle Ages, London, Rout Ledge, 1965, p. 185.

Chapitre III

Un traitement inédit pour un événement hors du commun?

L'exécution des prisonniers d'Azincourt est remarquable par son ampleur, sa brutalité et par là, son écho dans les textes des chroniqueurs : Juliet Barker écrit qu'elle transgresse « every principle of decency and Christian morality. In chivalric terms, it was also reprehensible 769 ». Un événement au retentissement certain donc, à la fois pour ses contemporains et pour les historiens, jusqu'à devenir l'un des faits habituellement associés à cette date, parce qu'il bouscule le déroulement normal de la bataille médiévale et s'oppose à l'attitude attendue des acteurs de cet instant. La guerre est toutefois, par essence⁷⁷⁰, ponctuée de ces moments sanglants qui ne devraient pas survenir et qui sont dénoncés par ses observateurs. Ici, les filtres moraux et narratifs des auteurs influent, on l'a vu, sur leurs compte rendus, et impriment une dimension exceptionnelle à l'événement. On a constaté que ce qui semble s'incarner à Azincourt, au moment du massacre, c'est la remise en question, dans le cadre de la bataille rangée telle qu'elle est menée là, du statut de prisonnier de guerre tel que pensé dans les règles et usages. Bien sûr, chaque bataille, en tant qu'événement, est unique ; on peut cependant s'interroger sur une éventuelle récurrence de phénomènes⁷⁷¹ de ce type, et sur les traitements qui ont pu en être faits dans les textes. C'est en le mettant en lien avec d'autres exécutions, dans le cadre de batailles ou non, que l'on pourra finalement cerner les spécificités du massacre des prisonniers d'Azincourt et l'inscrire dans un éventuel mouvement.

En effet, les récits de la bataille et de la campagne mettent en avant, volontairement ou non, des points particuliers qui en font un événement singulier, « opprobre éternel⁷⁷² » sous la plume de Michel Pintoin, « great victory over the enemy⁷⁷³ » pour Tito Livio. L'exécution peut ainsi être vue comme résultant d'un contexte spécifique, qui met ses acteurs devant une situation insoluble, si ce n'est par cet extrême recours. Mais la décision prise alors est-elle aussi radicale que le laisse présager son résultat, ou la situation échappe-t-elle aux mains des bourreaux ? Pour Valérie

⁷⁶⁹ BARKER J., Agincourt: The King, the Campaign and the Battle, Londres, Little, Brown, 2005, p. 289.

⁷⁷⁰ CONTAMINE P., La Guerre au Moyen Âge, Paris, PUF, 1980, p. 415.

⁷⁷¹ JALABERT Laurent, *Les prisonniers de Guerre (XVe-XIX- siècle). Entre marginalisation et reconnaissance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018, p. 13 « Au moins jusqu'au milieu du XVII^e siècle, le massacre des prisonniers, s'il n'est pas systématique, n'en est pas moins une pratique courante. »

⁷⁷² Le Religieux, p. 565.

⁷⁷³ Vita Henrici, p. 62.

Toureille, « cette bataille fut d'abord celle d'un malentendu⁷⁷⁴ », dans la façon d'envisager la guerre et de la mener : l'exécution semble pour le moment être de la même manière, par ce que transmettent les chroniqueurs, une déplorable méprise. Reste à appréhender la dimension conscientisée du massacre par ceux qui le mènent, qui peut potentiellement trahir une pratique plus fréquente que ce que souhaiterait le chroniqueur idéaliste, qui préférerait ne pas voir dans la guerre son « facteur spécifiquement humain⁷⁷⁵ ».

1/ Morts et exécutions de prisonniers : des situations inhabituelles ?

La société occidentale du XV^e siècle est violente. Si l'on tente de juguler cette violence par la loi, en instaurant une certaine norme⁷⁷⁶, différents aspects de la culture médiévale, comme la vengeance, rendent le recours au meurtre envisageable, voir acceptable : la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons, qui pousse Henri V à entreprendre sa campagne en 1415, est déclenchée puis ravivée par les assassinats des chefs de chacun des deux partis. Ainsi la bataille d'Azincourt n'est bien entendu pas le seul événement lors duquel survient une exécution de prisonniers, bien que les chroniqueurs n'en disent mot : les captures sont si fréquentes et sont tellement ancrées dans la pratique guerrière que l'on ne peut pas toujours éviter de type de dénouement. Dépendamment des cas, des acteurs et des moments, ce n'est ainsi pas toujours la rançon ou l'accord à l'amiable qui va rompre le lien entre le maître et son prisonnier, mais bien la mort de ce dernier. Il s'agit alors de tâcher de mesurer l'ampleur de ce phénomène et sa fréquence, en partant de quelques exemples, pour trouver ce qui semble amener voir justifier le recours à l'exécution et être en mesure de déterminer qu'est ce qui peut, dans l'exécution d'Azincourt telle que rapportée par les chroniqueurs, constituer une exception. C'est en s'éloignant momentanément d'Azincourt et de 1415 que l'on sera en mesure de mieux y revenir.

A/ CONFLITS PRIVÉS ET CAS PARTICULIERS : LA PLACE DE L'EXÉCUTION

Si la bataille rangée constitue, on l'a vu, le vivier de prisonniers le plus important à la guerre, elle est loin d'être le seul moment de capture possible ; de même la relation entre un prisonnier et son maître ne concerne pas toujours des combattants ou des nobles, et peut s'inscrire dans un vaste

⁷⁷⁴ TOUREILLE V., Le drame d'Azincourt, Histoire d'une étrange défaite, Paris, Albin Michel, 2015, p. 206.

⁷⁷⁵ KAEUPER R. W., Guerre, justice et ordre public : La France et l'Angleterre à la fin du Moyen Âge, Paris, Aubier, 1994, p. 373.

⁷⁷⁶TOUREILLE Valérie, Crime et châtiment au Moyen Âge, Paris, Le Seuil, 2013, p. 10.

spectre de situations. Dans certains de ces cas spécifiques, comme à Azincourt, le sort du captif est mortel ; dans d'autres, il s'agit d'un recours que l'on n'envisage pas.

On l'a vu, loi des armes et de la rançon font de la relation entre le prisonnier et le maître, dans la théorie, une relation personnelle. Ainsi de nombreux cas de captures, rançonnements et négociations se font à des échelles moindres que celle d'une bataille d'envergure. Si l'exécution doit alors avoir lieu, elle n'est pas soumise aux diverses pressions et problématiques que l'on a pu mettre en évidence dans le cadre du combat entre deux armées ; d'autres mécanismes sont en jeu. Dans ce cas, l'ensemble du cadre juridique et usuel peut être pleinement déployé et faire effet, prévenant généralement une exécution sommaire telle qu'elle peut se produire sur le champ de bataille. On a vu la solidité du lien ainsi établi par l'exemple de Guillaume de Châteauvillain qui, en contrevenant aux conditions fixées pour son rançonnement, est rattrapé par un jugement du parlement de Paris et qui encombre finalement sa famille de son fardeau lorsqu'il décède777. Dans ce cas, les capteurs portent leur plainte devant le Parlement quant au non-règlement de la rançon fixée, se trouvant euxmêmes alors dans une situation financièrement difficile : l'exécution du prisonnier n'est ainsi pas envisageable d'abord pour une raison monétaire. L'importance de la lex talionis peut également réguler le recours au meurtre dans le rapport au prisonnier⁷⁷⁸. La vengeance mortelle des proches d'une victime de meurtre est en effet fortement ancrée, et la peur des représailles dissuade souvent de s'en prendre au prisonnier que l'on a sous sa garde : tout comme un bon traitement de prisonnier peut influer un éventuel futur rapport inversé, on n'a que peu d'intéret à s'en prendre physiquement au mauvais payeur. On en vient tout de même, parfois, à menacer de mort les prisonniers non solvables⁷⁷⁹. À Azincourt, on a vu qu'il n'est pas possible d'identifier les morts dûes au massacre ; de même, les chroniqueurs ne peuvent pas nommer personnellement ceux qui se chargent des exécutions. La vengeance ne peut ainsi pas agir, dans le cas d'un massacre de cet ampleur, de frein. Valérie Toureille met toutefois en évidence le report de la responsabilité des morts d'Azincourt sur la figure d'Henri V, de la part de certains grands lignages normands qui ont souffert de pertes importantes à la bataille : ainsi, à partir de 1417, alors que le souverain anglais exige l'allégeance des seigneurs locaux après sa conquête normande, il se voit pour cette raison rejeté par plusieurs familles majeures⁷⁸⁰.

⁷⁷⁷ BOSSUAT A., "Les prisonniers de guerre au XVe siècle : la rançon de Guillaume, seigneur de Chateauvillain" dans *Annales de Bourgogne* n° 1, 1951, p. 7-35.

⁷⁷⁸ AMBÜHL R., *Prisoners of war in the Hundred Years War, Ransom Culture in the Late Middle Ages*, Oxford, Cambridge University Press, 2015, p. 46.

⁷⁷⁹ Ibid, p. 50.

⁷⁸⁰ TOUREILLE V., Le drame d'Azincourt, Histoire d'une étrange défaite, Paris, Albin Michel, 2015, p. 87.

Dans les cas où des enjeux politiques majeurs s'immiscent dans le traitement du prisonnier, le recours à l'exécution peut être une solution envisageable. Ainsi en 1268, Charles d'Anjou, récemment couronné roi de Sicile, fait exécuter Conradin, dernier des Hohenstaufen et menace sérieuse à son emprise sur le royaume⁷⁸¹. Capturé à l'issue de la bataille de Tagliacozzo, le jeune héritier est alors prisonnier du roi de Sicile : avec ce que l'on a vu jusqu'ici, il lui doit alors de bonne conditions de détention. Toutefois, dans le contexte complexe d'attribution de la couronne de Sicile à ce moment, qui prend place au sein du long conflit entre guelfes et gibelins, Charles I^{er} trouve une ouverture juridique suffisante, entre décision papale et loi impériale, pour faire exécuter le jeune héritier qu'il fait accuser de trahison⁷⁸². Le procès est public ; de même, la peine capitale prend place sur la place du marché de Naples, devant une foule : à ce sujet, Claude Gauvard écrit sur l'importance de la présence d'une foule lors de l'exécution d'une peine capitale 783, et rappelle la pensée de Michel Foucault qui qualifie la peine de mort d'outil de pouvoir politique pour le souverain qui l'applique⁷⁸⁴. L'enjeu est en effet double pour le nouveau souverain : se débarrasser d'un dangereux prétendant, et endiguer toute velléité de rébellion. Une raison visiblement suffisante pour que les règles qui codifient la captivité du prisonnier soient transgressées, qui plus est entre deux membres de dynasties majeures. Charles d'Anjou ne s'en tire toutefois pas à si bon compte, puisque la rancœur qu'il implante par cette décision dans l'esprit des fidèles du dernier Hohensatauffen conduit en partie à l'échec de son règne et sert notamment de justification à sa future destitution⁷⁸⁵. Si de nombreux enjeux complexes se jouent à cet instant, il est indéniable qu'une partie des rancunes qui découlent de la mort de Conradin sont dûes à l'infamie et au déshonneur que l'exécution d'un prince prisonnier inspirent aux contemporains, malgré le cadre législatif dans lequel cette décision est inscrite. Une situation bien différente de l'exécution d'Azincourt donc, qui semble, dans les chroniques, ne pas rejaillir sur la figure d'Henri V, visiblement excusé par la situation dans laquelle l'exécution des prisonniers, pourtant de noble naissance, prend place.

À l'opposé de ce genre de problématiques politiques, on a déjà eu l'occasion d'évoquer le cas des exactions commises par les Grandes Compagnies et Écorcheurs, qui trouvent dans l'extorsion une manière de compenser l'absence de revenus liée aux périodes de trêves entre belligérants. Dans sa

⁷⁸¹ DUNBABIN J., Charles I of Anjou: power, kingship and state-making in thirteenth-century Europe, Harlow, Addison Wesley Longman, 1998, p. 56.

⁷⁸² Ibid, p. 58.

⁷⁸³ GAUVARD C., "Justification and Theory of Death Penalty at the Parlement of Paris in the Middle Ages" dans ALLMAND C. (dir.), *War, government and power in Late Medieval France*, Liverpool, Liverpool University Press, 2000, p. 200.

⁷⁸⁴ GAUVARD C., op. cit., p. 190.

⁷⁸⁵ DUNBABIN J., op. cit., p. 61.

biographie de Robert de Sarrebrück⁷⁸⁶, seigneur de Commercy à la réputation criminelle sulfureuse, né quelques années seulement avant Azincourt, l'historienne évoque la mise en place d'une véritable « industrie locale du rançonnement⁷⁸⁷ » de la part de l'Écorcheur. Elle qualifie Sarrebrück, de par son profil de chef de guerre à la force de frappe non négligeable qui entend s'enrichir par la pratique du rançonnement de véritable « entrepreneur de guerre 788 » : il s'agit par là de compenser les pertes de revenus des domaines liées à la guerre, dans des contextes où les trêves conclues entre royaumes entraînent la résurgence de conflits privés. Selon des logiques que l'on a évoqué, parce qu'il est à la tête d'un patrimoine certain, le seigneur de Commercy se voit fixé, lorsqu'il est capturé, une rançon élevée⁷⁸⁹; parce que ce patrimoine découle en grande partie du rançonnement de ses ennemis capturés, l'administration qui entoure la gestion des rançons est particulièrement rigoureuse. Toujours est-il que parce que ce sont elles qui financent l'activité du seigneur, les prisonniers qu'il fait à la guerre sont rigoureusement emprisonnés et gardés jusqu'à ce qu'ils règlent leur libération 790. De la même manière que certains chroniqueurs du corpus décrivent des abus commis à l'encontre des populations, à Harfleur et lors de la route vers Calais, ce sont notamment les exactions commises par Sarrebrück à l'égard de certaines localités qui lui valent sa sinistre réputation : on signale ainsi en 1443 que des femmes et enfants sont tués à l'occasion d'un raid qu'il mène⁷⁹¹. Ces morts ne sont toutefois pas celles de prisonniers de guerre, et si elles sont déplorées par les chroniqueurs, elles n'interfèrent pas avec les lois de la rançon; elles sont jugées à l'aune du mal que causent globalement les hommes de guerre. Aucun intérêt pour un petit seigneur qui vit de la guerre lors de cette phase de la guerre de Cent Ans, donc, de recourir à l'exécution de prisonniers, qui le couperait d'une importante rétribution. Sorti de la bataille majeure qui implique deux États en guerre, le massacre de prisonniers semble ne pas devoir survenir.

Parce qu'elle va à l'encontre, en plus du destin normal théorique du prisonnier de guerre, des normes morales et religieuses, l'exécution du captif n'est pas répandue et n'est pas socialement souhaitée mais bien dénoncée, même lorsqu'un lot de justifications est déployé. L'usage de ce type de violence peut se justifier dans le cadre d'un honneur bafoué, du déploiement d'une vengeance⁷⁹² : c'est précisément ce qui empêche dans de nombreux cas le meurtre du prisonnier, qui entraînerait systématiquement des représailles de la part des proches et du lignage de la victime. Une fois de

⁷⁸⁶ TOUREILLE V., Robert de Sarrebrück ou l'honneur d'un écorcheur (v. 1400-v. 1462), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014

⁷⁸⁷ Ibid, p. 226.

⁷⁸⁸ *Ibid*, p. 155.

⁷⁸⁹ Ibid, p. 160.

⁷⁹⁰ Ibid, p. 165.

⁷⁹¹ *Ibid*, p. 169.

⁷⁹² GAUVARD C., Violence et ordre public au Moyen Âge, Paris, Picard, 2005, p. 12.

plus, la violence pratiquée par les nobles à l'égard d'autres nobles, qui couvre, on l'a vu, presque entièrement les rançonnements, est régulée et constitue un véritable ressort d'ordre social: si elle sort de ce cadre, elle est qualifiée de « cruelle⁷⁹³ » et doit alors être critiquée. C'est ce qui semble absent des récits des chroniqueurs du corpus, qui déplorent la décision anglaise mais ne la dénoncent pas.

B/ LE SORT DES PRISONNIERS DE BATAILLES ANTÉRIEURES

Plusieurs grandes batailles, à la fois déroutes traumatisantes ou victoires éclatantes, sont inscrites dans la mémoire des chroniqueurs. Certaines sont également souvent, aux côtés d'Azincourt, citées comme batailles majeures de la guerre de Cent Ans :

Le Religieux, p. 549 « Les annales de France nous apprennent aussi que la chevalerie française tint ce langage présomptueux à Courtrai, et elle fut précipitée dans des fossés profonds, habilement recouverts de planches légères, où elle fut égorgée par les Flamands ; à Poitiers, et l'illustre roi Jean fut fait prisonnier ; en Hongrie enfin, et les chrétiens furent vaincus et massacrés par les Turcs. » ; p. 555 « Les annales des règnes précédents devaient avoir appris aux seigneurs de France qu'on s'était souvent repenti d'avoir rejeté des conditions raisonnables. Ils en avaient même un exemple récent dans la personne de l'illustre roi de France Jean, qui pour avoir attaqué les Anglais en pareille circonstance, avait été vaincu et fait prisonnier. »

Monstrelet, p. 196 « ... où jadis passa le roi Edouard, son aieul, quand il gaigna la bataille de Crécy contre le roy Philippe de Valois. »

Le Fèvre, p. 232 « ... où jadis passa son ané, Edouart, roy d'Angleterre, quand il gaingna la bataille de Cressy contre le roy Phelippe de Vallois, roy de France. »

Waurin, p. 189 « ... par ou passa jadis son aye le roy Edouard quant il guaigna la bataille de Cressy contre Phelippe de Vallois, roy de France. »

Pour ces différents chroniqueurs, l'invocation du passé est certainement un moyen de servir un but narratif⁷⁹⁴. Pour le Religieux, il s'agit de soutenir son argumentaire qui vise à reprocher à la noblesse du royaume de France de perpétuer les mêmes erreurs et péchés, qui conduisent aux mêmes événements dramatiques. Ainsi sont invoquées, à destination du lecteur, les batailles de Courtrai (1302), de Poitiers (1356) et de Nicopolis (1396), qui se soldent toutes par une lourde défaite qui implique le royaume de France ; le trio d'auteurs bourguignons complète le tableau en rappelant au lectorat le souvenir de la défaite de Crécy (1346) qui se déroule non loin d'Azincourt. Puisque l'écho de ces affrontements porte sur plus d'un siècle, jusqu'à ces chroniqueurs, il est

⁷⁹³ Ibid.

⁷⁹⁴ GUENÉE B., *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, Paris, Aubier, 1980, p. 333 « Dans un monde où le passé était la meilleure justification du présent, il était naturel que l'histoire fût le meilleur argument de la propagande, le meilleur soutien du pouvoir. »

intéressant de comparer les contextes de mise en place et de déroulement des affrontements, puis de traitement des éventuels prisonniers avec ce qu'on a déjà abordé.

À l'issue de la bataille de Courtrai, dans une logique similaire à certains récits qui traitent d'Azincourt, les chroniqueurs ont tendance à mettre en avant la victoire des miliciens flamands sur les chevaliers français, jusqu'à la dramatisation⁷⁹⁵. C'est indéniable, devant les murs de Courtrai, de sont essentiellement des miliciens levés par les grandes cités de Flandre qui sont mobilisés pour défendre les intérêts de la rébellion flamande. Face à eux, un grand nombre de chevaliers, commandés par le comte d'Artois, ainsi qu'une force d'infanterie et de troupes de tirs. Les forces flamandes sont acculées à la Lys, une rivière, et ne peuvent se replier ; leurs rangs doivent ainsi demeurer compacts pour espérer l'emporter, d'autant plus qu'ils occupent une solide position défensive. Décision est ainsi prise par le commandement de ne pas permettre la prise de prisonniers, même de grands seigneurs, sous peine d'exécution immédiate : cet ordre est rapporté dans plusieurs sources⁷⁹⁶. Sûr de lui, le comte d'Artois n'ordonne pas de manœuvre de contournement, pensant que la supériorité de sa cavalerie lourde lui assure la victoire. Il n'en est rien, Robert d'Artois est lui-même abattu, et on lui refuse la reddition : il est tué sur place. Van Velthem, chroniqueur flamand le plus explicite dans son récit de l'affrontement, y voit deux raisons : la guerre des « gens du peuple » ne permet pas le rançonnement puisqu'ils se battent pour leur vie, ne pouvant espérer être faits prisonniers de par leur peu d'intérêt économique ; il met également en avant la différence des langues parlées, qui ne peut de toute façon pas permettre de négocier la reddition⁷⁹⁷. De la même manière, la plupart des chevaliers, dont la charge échoue, sont tués sans ménagement : au cours de la bataille, Gui de Namur, l'un des chefs de guerre flamands, rappelle l'ordre de mise à mort systématique⁷⁹⁸, bien que Xavier Hélary signale que quelques individus au moins sont capturés et rançonnés. C'est de là que l'affrontement gagne son célèbre surnom de Bataille des Éperons d'Or, puisque chaque porteur d'éperons, considéré comme chevalier, doit être exécuté. La bataille de Courtrai présente ainsi un certain nombre de similarités avec Azincourt : une force militaire majoritairement roturière défait une armée française où la majorité des combattants répond aux préceptes de la chevalerie⁷⁹⁹, et malgré les avantages du rançonnement, ces chevaliers sont tués de manière quasi-systématique. Toutefois, il ne semble pas qu'ici, des captures puissent avoir eu lieu, du moins pas en nombre systématique. Ceux qui sont tués le sont ainsi dans le cadre du combat

⁷⁹⁵ HÉLARY X., Courtrai, 11 juillet 1302, Paris, Tallandier, 2012, p. 86.

⁷⁹⁶ Ibid, p. 103.

⁷⁹⁷ *Ibid*, p. 112.

⁷⁹⁸ Ibid, p. 127.

⁷⁹⁹ *Ibid*, p. 166

tandis qu'à Azincourt, les combattants exécutés sont considérés par les chroniqueurs comme des prisonniers. À noter que la *lex talionis* sera appliqué : en 1328, à la bataille de Cassel, les troupes flamandes sont massacrées pour venger la déconvenue de Courtrai⁸⁰⁰.

La bataille de Crécy constitue la première bataille terrestre d'envergure de la guerre de Cent Ans. Elle oppose les forces d'Édouard III chargés de butin à une armée plus nombreuse menée par Philippe VI, dont la semonce a massivement mobilisé la noblesse du royaume. De la même manière que dans les récits faits de la bataille d'Azincourt, « la quantité et la qualité des tués semblent avoir doublement frappé les contemporains. 801 » ; d'après David Fiasson, elle est ainsi certainement la bataille la plus meurtrière de cette période de conflits derrière Azincourt⁸⁰². Là encore, la violence de l'affrontement semble sans commune mesure avec la guerre courtoise, et marque les chroniqueurs⁸⁰³. Et là aussi, cette brutalité n'épargne pas les éventuels prisonniers de guerre, puisque au-delà de la mortalité élevée dûe au combat, des hommes écrasés par leurs montures ou tout simplement tués dans la mêlée, il semble que presque aucune prise de captifs n'ait lieu pendant l'affrontement⁸⁰⁴. De même, comme à Azincourt, il n'est pas possible pour les Anglais victorieux de poursuivre les fuyards pour en capturer, ici à cause de la tombée de la nuit⁸⁰⁵. Toutefois, pour Froissart, c'est ici une décision d'Édouard III, qui proclame par ordonnances en amont de la bataille qu'aucun homme ne doit rompre les rangs pour s'emparer d'un prisonnier, qui entraîne ce taux élevé de mortalité et l'absence globale de rançonnement⁸⁰⁶. Pour Rémy Ambühl, à cette époque, le rançonnement n'occupe alors pas une place suffisamment importante dans l'économie de guerre pour que le risque tactique soit permis, d'où le recours aux ordonnances de la part du roi d'Angleterre⁸⁰⁷; on peut rajouter qu'Édouard III mène alors une campagne de chevauchée, qui implique un pillage systématique des territoires traversés et donc un profit assuré en comparaison de l'entreprise d'Henri V en 1415. Comme à Azincourt et à Courtrai, les chroniqueurs ont tendance à blâmer l'arrogance française, l'impatience de la chevalerie à vouloir fondre sur les rangs anglais constituant la raison principale de la défaite ; Philippe VI, présent sur le champ de bataille, est épargné par ces critiques, même lorsqu'il s'agit de dénoncer le massacre des arbalétriers génois par

⁸⁰⁰ BÉRIAC-LAINÉ F., GIVEN-WILSON C., Les prisonniers de la bataille de Poitiers, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 310.

⁸⁰¹ FIASSON D., Crécy 1346 : la bataille des cinq rois, Paris, Perrin - Ministère des armées, 2022, p. 117.

⁸⁰² Ibid, p. 120.

⁸⁰³ Ibid, p. 162.

⁸⁰⁴ Ibid, p. 165.

⁸⁰⁵ Ibid, p. 118.

⁸⁰⁶ Ibid, p. 167.

⁸⁰⁷ AMBÜHL R., op. cit., p. 102.

la chevalerie française, forcés au repli devant la puissance de l'arc anglais⁸⁰⁸. Cet épisode est intéressant, puisque Gilles le Muisit, chroniqueur, est visiblement mal à l'aise devant l'ampleur de cette mise à mort et sa justification⁸⁰⁹. Crécy marque en tout cas la première déconvenue massive de la chevalerie française lors de la guerre de Cent Ans, et la létalité d'un combat mené de cette manière constitue un véritable traumatisme.

En ce qui concerne la présence de prisonniers de guerre et leur rançonnement éventuel, la bataille de Poitiers constitue un contre-exemple intéressant : plus de 2000 prisonniers sont en effet ramenés et rançonnés par les forces du Prince Noir à l'issue de l'affrontement, et aucun massacre d'ampleur n'est à déplorer, les pertes humaines se révélant bien moindres qu'à Crécy ou Azincourt⁸¹⁰. La fameuse prise de Jean II illustre quelques mécanismes que l'on a vu précédemment : le roi, au moment de se rendre, s'assure que c'est bien un chevalier qui le prend⁸¹¹; le roi est racheté, selon ce qui est prévu dans les endentures, par Edouard III, en échange d'une rémunération⁸¹²; enfin, les auteurs ont tendance à blâmer la lâcheté de la chevalerie plutôt que le roi pour sa capture, qui pèse lourdement sur les finances du royaume, et à plutôt louer la bravoure du souverain au combat⁸¹³. De même, l'étude des contrats de rançon révèle que, comme à l'issue d'Azincourt, les capteurs de moindre rang détiennent et rançonnent globalement les prises de valeur inférieure⁸¹⁴. Dans le trio de défaites majeures que constituent Crécy, Poitiers et Azincourt, la seconde fait toutefois clairement exception en ce qui concerne les exécutions de prisonniers. Pour Françoise Bériac-Lainé et Chris Given-Wilson, c'est essentiellement le déroulement de la bataille et l'état des troupes à son issue qui détermine cet état de fait : les Français se trouvent finalement encerclés à la merci de leurs ennemis, et le souvenir encore frais (10 ans) ne poussent pas les hommes à un héroïsme mal placé⁸¹⁵. Ainsi, bien que là encore les troupes françaises semblent se montrer incapables de faire preuve d'une certaine efficacité tactique, à Poitiers, un nombre important de captifs sont pris sans que de massacre d'ampleur n'ait lieu. Sa présence supposée galvanisante, ici, se retourne contre le souverain: chevalier ultime, il constitue la plus belle prise du conflit⁸¹⁶.

⁸⁰⁸ FIASSON D., op. cit., p. 168.

⁸⁰⁹ *Ibid*.

⁸¹⁰ BÉRIAC-LAINÉ F., GIVEN-WILSON C., op. cit., p. 39.

⁸¹¹ *Ibid*, p. 183.

⁸¹² Ibid, p. 179.

⁸¹³ AUTRAND F., « La déconfiture : la bataille de Poitiers (1356) à travers quelques textes français des XIVe et XVe siècles » dans CONTAMINE P, GIRY-DELOISON C, KEEN M. H (éd.), Guerre et société en France, en Angleterre et en Bourgogne : XIVe-XVe siècle [rencontre franco-britannique de Londres, 20-22 mars 1989], Villeneuve-d'Ascq, Centre d'histoire de la région du Nord et de l'Europe du Nord-Ouest, 1991.

⁸¹⁴ BÉRIAC-LAINÉ F., GIVEN-WILSON C., op. cit., p. 281.

⁸¹⁵ *Ibid*, p. 328.

La bataille de Nicopolis est singulière dans cet ensemble de batailles, puisqu'elle oppose une armée de forces chrétiennes aux forces du sultan ottoman Bayezid Ier : on s'éloigne donc d'un affrontement entre chrétiens. Comme à Azincourt, un système de pieux prive la cavalerie croisée de son avantage et marque les esprits des contemporains⁸¹⁷- déjà là, c'est Boucicaut qui fait les frais de cette tactique. La chevalerie occidentale est vaincue, et de grands noms sont capturés. À l'issue de l'affrontement, un certain nombre de chevaliers faits prisonniers sont ramenés en terres ottomanes, où ils sont gardés dans l'attente de la négociation de leurs rançons⁸¹⁸. Pour les chroniqueurs, c'est encore une fois un échec de la chevalerie qui entraîne, par son manquement à ses valeurs, la défaite⁸¹⁹. Un événement particulier lié à cette bataille entraîne un certain retentissement, sans toutefois être mentionné ici par Michel Pintoin. Pris par surprise par les forces ottomanes, les croisés se mettent en ordre de bataille tardivement : dans la panique, ils exécutent un groupe de prisonniers qu'ils retenaient alors, de peur qu'ils se retournent contre eux - ce qui nous rappelle bien évidemment la situation des Anglais à Azincourt. En représailles, le sultan Ottoman fait exécuter à son tour 1000 de ses prisonniers à l'issue de la bataille 820: une exécution de masse donc qu'étonnamment, les chroniqueurs français attribuent une fois de plus aux défaillance de la noblesse, la foi des « infidèles » n'occultant ni leurs qualités tactiques ni leurs vertus dans l'esprit des auteurs⁸²¹ ; le massacre de leurs otages par les croisés et d'ailleurs dénoncé comme élément déclencheur de cette lourde perte pour la noblesse occidentale.

On peut déduire de ces différents exemples que la question du prisonnier de guerre, dans le cadre de batailles rangées d'envergure, est bien souvent résolue de manière létale. Dans les premières phases de la guerre de Cent Ans et avant, la place moins prépondérante de la rançon et des situations tactiques tendues semble pousser les chefs de guerre à ordonner qu'on ne fasse pas de quartier⁸²²; par la suite, le déroulement des affrontements ne permet pas toujours de faire en sorte que le rançonnement ne soit possible, ou ne soit la solution envisagée. Poitiers semble ainsi

⁸¹⁶ Froissart écrit ainsi sur le faramineux butin tiré de la victoire de Poitiers : CONTAMINE P., *Azincourt*, René Julliard, 1964, p. 46 « Ainsi, chacun peut savoir et penser que tous ceux qui furent là, en cette fortuneuse bataille avec le prince de Galles, furent riches d'honneur et d'avoir, tant à cause des rançons des prisonniers qu'à cause des gains d'or et d'argent qui y fut trouvé, tant en vaisselle, en riches joyaux, qu'en malles farcies de vêtements riches et pesants et de bons manteaux. D'armures, de harnois de jambes et de bassinets, ils ne faisaient nul compte, car les Français étaient venus là aussi richement étoffés que possible, en gens qui croyaient bien avoir la journée pour eux. »

⁸¹⁷ Voir Annexes 3.

⁸¹⁸ ÇELIK S., « The crusade of Nicopolis and its aftermath : views from Byzantine, French and Ottoman sources » dans *Zbornik radova Vizantološkog instituta*, 2023-01, vol 60-1, 2023, p. 221.

⁸¹⁹ Ibid, p. 222.

⁸²⁰ BENNETT M., op. cit., p. 13.

⁸²¹ ÇELIK S., op. cit., p. 232.

⁸²² BÉRIAC-LAINÉ F., GIVEN-WILSON C., op. cit., p. 308.

finalement plus constituer une exception qu'une règle⁸²³, et une évidence s'impose : l'embarras des chroniqueurs à propos du massacre à Azincourt ne traduit pas la rareté du recours à une telle pratique.

C/ Les engagements de la fin de la guerre de Cent Ans, illustrations d'une dynamique ?

Ainsi, l'exécution des prisonniers d'Azincourt ne constitue pas, dans la norme des batailles d'envergure, une exception : des exemples d'épisodes similaires existent, dans une échelle temporelle suffisamment restreinte pour faire partie de la mémoire des chroniqueurs étudiés. Reste à voir de quelle manière le massacre du 25 octobre 1415 se positionne par rapport à des batailles ultérieures, qui s'inscrivent également dans le cadre de la guerre de Cent Ans.

La bataille de Verneuil, en 1424, est comparée par certains des auteurs contemporains à Azincourt en terme de désastre pour le royaume⁸²⁴. Le scénario y est, en effet, relativement similaire : « le roi perdait ses chefs de guerre les plus valeureux »⁸²⁵. Après la prise de Verneuil par l'earl du Suffolk, Charles VII rassemble des forces en nombre plus vu depuis Azincourt ; parmi eux se trouvent plusieurs milliers de combattants écossais, au sein desquels se trouvent de nombreux archers⁸²⁶. Les Anglais, sous le commandement du duc de Bedford sont, une fois n'est pas coutume, en infériorité numérique. Le commandement français recourt cette fois en masse à ses troupes de tir, qui engagent un duel avec les corps d'archers anglais, tandis que la cavalerie de mercenaires lombards et chevaliers opère un contournement couronné de succès et donne presque la victoire à l'armée dépêchée par Charles VII⁸²⁷. Le train de bagage de Bedford est pillé, et un début de mouvement de panique gagne les rangs anglais⁸²⁸. La discipline des hommes d'armes anglais, toutefois, qui ne rompent pas leur formation, leur permet de prendre l'avantage sur l'infanterie française⁸²⁹. Des chroniqueurs, parmi lesquels le Bourgeois de Paris et Waurin, mettent en évidence la brutalité de la mêlée⁸³⁰ ; de la même manière qu'à Azincourt, les archers anglais finissent par se joindre au combat, et font définitivement pencher la balance en faveur des troupes de Bedford. Un

⁸²³ Ibid, p. 325.

⁸²⁴ TOUREILLE V., Le drame d'Azincourt, Histoire d'une étrange défaite, Paris, Albin Michel, 2015, p. 58.

⁸²⁵ Ibid, p. 117.

⁸²⁶ SIMPSON M.A., « The campaign of Verneuil » dans The English Historical Review, vol. 49, n° 193, 1934, p. 99.

⁸²⁷ JONES M.K., "The Battle of Verneuil: Towards a History of Courage" dans *War in History*, vol.9, n°4, 2002, p. 389.

⁸²⁸ Ibid, p. 390.

⁸²⁹ Ibid, p. 397.

⁸³⁰ Ibid, p. 398.

massacre a visiblement lieu une fois la bataille terminée, dont Michael K. Jones souligne l'anormalité⁸³¹: pour l'historien, la férocité de la mêlée et le fait d'échapper de si peu à la défaite mène les hommes dans une certaine folie meurtrière. Un groupe en particulier est spécifiquement visé par cette éradication : les forces écossaises, « virtually wiped out » à l'issue de l'engagement ⁸³². En effet, il se trouve que Bedford considère que ces groupes de combattants sont des rebelles et que, par là, les lois des armes habituelles ne s'appliquent pas à eux. Pas de quartier pour les alliés écossais des troupes françaises donc, qui ne sont pas capturées mais bel et bien massacrées devant Verneuil.

Dans les dernières années de la guerre de Cent Ans, toutefois, l'avantage penche pour Charles VII, qui remporte des batailles. Il est alors intéressant d'observer le comportement des armées françaises lorsque celles-ci se trouvent en position victorieuse. La bataille de Formigny, qui a pu être considérée comme une « vengeance » par les historiens du début du XXe siècle 833, est à ce sujet révélatrice. Depuis le traité d'Arras de 1435, qui signe la réconciliation des partis Armagnacs et Bourguignons, le roi de France reprend en effet l'avantage : la victoire de Formigny joue alors un rôle majeur dans la reconquête de la Normandie et s'avère être un retentissant succès 834. Si la tactique anglaise, pieux et archers, peut être mise en place, l'utilisation de l'artillerie et l'arrivée tardive d'Arthur de Richemont - qui avait été capturé à Azincourt - sur les arrières anglais offrent finalement la journée à l'armée française⁸³⁵. Des chroniqueurs signalent des faits notables concernant la prise de prisonniers à Formigny. Ainsi, si un certain nombre de combattants sont effectivement pris pour être rançonnés par la suite, le récit d'une exaction particulière traverse les récits de la bataille⁸³⁶. Ce sont en effet près de 500 archers anglais qui, une fois la bataille achevée, sont exécutés sans ménagement par des combattants français, visiblement rejoints par des locaux. Si le profil des bourreaux n'est pas clair, ce sont bel et bien des troupes de roturiers qui sont ici massacrés : selon ce qu'on a pu voir, la faible valeur de ces hommes à la rançon a certainement joué en faveur de l'exaction, bien que la participation de non-combattants interroge. On pourrait y voir, à cette période, la prémices « d'antagonismes sociaux et nationaux 837 » qui s'exercent à l'égard de soldats anglais de la part de populations normandes au contact de la guerre depuis des décennies ;

⁸³¹ Ibid, p. 400.

⁸³² Ibid, p. 405.

⁸³³ BRUNET R., Une revanche française: Formigny (15 avril 1450), Paris, R. Chapelot, 1904.

⁸³⁴ TOUREILLE V., op. cit., p. 196.

⁸³⁵ CALLU-TURIAF F., « Nouveaux documents sur la bataille de Formigny » dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, vol. 124, n° 1, p. 278.

⁸³⁶ BRUNET R., op. cit., p. 65.

⁸³⁷ FIASSON D., op. cit., p. 163.

un potentiel paramètre d'importance, qui marque une différence avec ce qui peut se jouer à Azincourt.

C'est à l'issue de la bataille de Castillon que l'on situe généralement la fin de la guerre de Cent Ans⁸³⁸. Hervé Drévillon en fait l'une des batailles d'importance de son étude de la bataille comme événement⁸³⁹. Castillon incarne, dans un sens, la mutation en cours dans la pratique de la guerre à la fin du Moyen Âge : du côté français, les compagnies d'ordonnance et de francs-archers mises en place par Charles VII depuis 1445 assurent au royaume le service d'une armée professionnelle et permanente, tandis que l'artillerie quitte le domaine de la poliorcétique pour se frayer une place sur le champ de bataille⁸⁴⁰. À Castillon, ce sont les troupes françaises qui occupent une position défensive, retranchées dans leur camp de siège. John Talbot, général anglais de renom, comme en miroir des déconvenues françaises des décennies précédentes⁸⁴¹, lance un assaut impétueux sur le camp français, qu'il souhaite prendre avant l'arrivée de potentiels renforts. La décision est malheureuse : touché par un boulet, son cheval s'écroule et lui brise la jambe, l'immobilisant. Les chroniqueurs, comme à Crécy, signalent qu'aucun homme n'est retenu prisonnier : Talbot lui-même, qui offre d'acheter sa capture par la rançon, est égorgé sur place sans égard pour sa condition⁸⁴². Le combat est une fois de plus particulièrement brutal, et ce sont près de 4000 anglais qui sont tués ou disparaissent. Une différence d'importance s'applique toutefois à Castillon : ce sont cette fois les combattants français qui comptent une majorité de roturiers dans leurs rangs, et ceux-ci sont soldés de manière permanente. L'intérêt de se risquer à la capture est alors fortement amoindri, le marché des rançons⁸⁴³ lui-même probablement affecté, et la guerre de chevalier telle que menée par Talbot (qui a 76 ans au moment des faits) connait ici un revers important. Hervé Drévillon écrit ainsi : « L'honneur et ses limites furent les enjeux de cet ultime affrontement de la guerre de Cent Ans⁸⁴⁴.».

Le XV^e siècle avançant, la létalité des batailles ne diminue pas, bien au contraire ; dans les trois exemples évoqués ici, un ou plusieurs éléments poussent les combattants à ne pas prendre de prisonniers, ou à tuer une partie de ceux qui pourraient être rançonnés. Comme à Azincourt et dans des engagements précédents, Poitiers excepté, nombre de soldats sont ainsi sommairement tués sur

⁸³⁸ TOUREILLE V., op. cit., p. 198.

⁸³⁹ DRÉVILLON H., « Castillon » dans *Batailles : scènes de guerre de la Table Ronde aux Tranchées*, Paris, Éditions du Seuil, 2007, p. 50-80.

⁸⁴⁰ Ibid, p. 52; CONTAMINE P., La Guerre au Moyen Âge, Paris, PUF, 1980, p. 267.

⁸⁴¹ DRÉVILLON H., op. cit., p. 52.

⁸⁴² *Ibid*, p. 64.

⁸⁴³ BÉRIAC-LAINÉ F., GIVEN-WILSON C., op. cit., p. 195.

⁸⁴⁴ DRÉVILLON H., op. cit., p. 59.

le champ de bataille, parfois sans distinction de statut. La notion d'honneur ne disparaît pas soudainement du champ de bataille, mais semble en tout cas définitivement de moins en moins régir le comportement de ceux qui combattent. Ce qui n'empêche pas François I^{er} de déclarer à Pavie, en 1525, alors qu'il est capturé et fait peser une rançon et des pertes territoriales sur le royaume : « Tout est perdu fors l'honneur.⁸⁴⁵».

L'exécution des prisonniers d'Azincourt n'est donc pas ainsi, à première vue, un cas isolé : contrairement aux situations idéales prônés par les valeurs chevaleresques et reprises par les chroniqueurs du corpus, la mort de l'ennemi sur le champ de bataille, en tant que moyen le plus sûr de mettre hors d'état de nuire une force menaçante, est assez largement privilégiée. Les victoires anglaises après Azincourt, d'abord, sont marquées par une forte mortalité : si le rançonnement est un point central de l'économie de guerre et est priorisée à l'issue d'un siège, comme à Harfleur, la priorité lors de la bataille rangée est la neutralisation de l'adversaire, sans prendre de risque⁸⁴⁶. Dans des situations quasiment systématiques d'infériorité numérique⁸⁴⁷, comme à Azincourt, le recours à cette solution s'impose aux commandants ; de même, la part de plus en plus importante, dans les rangs anglais d'abord puis français par la suite, de troupes roturières relativise progressivement l'importance des valeurs chevaleresques sur le champ de bataille⁸⁴⁸. C'est, pour nous, ce qui peut expliquer le décalage entre la confusion des chroniqueurs et la réalité de la guerre : ainsi au sein du royaume de France, « La création des compagnies d'ordonnance ... avait introduit une rupture entre l'idée de noblesse et la fonction guerrière, qui formait pourtant un fondement essentiel de l'organisation politique et sociale⁸⁴⁹ ». La permanence du conflit et d'un antagonisme entre « nations » semble également, comme à Castillon, encore accentuer la violence exercée à l'égard de l'ennemi sur le champ de bataille. Les conflits privés ou à échelle régionale, toutefois, semblent moins permettre ce type d'exactions, notamment par la personnification des déprédations commises. Seul Poitiers, par l'exceptionnalisme de son déroulement, permet la prise de prisonniers sécurisée, et constitue par là l'exception.

À Azincourt, on a vu que la situation n'était pas propice à cette prise, ni pendant l'affrontement ni par une éventuelle chasse succédant à la mêlée. Si le massacre y est d'ampleur, et que les chroniqueurs le relèvent particulièrement, on constate par comparaison avec la norme de la bataille de la guerre de Cent Ans - voir d'avant – qu'il n'est finalement pas surprenant ; ce qui semble

845 AUTRAND F., op. cit., p. 119.

⁸⁴⁶ BÉRIAC-LAINÉ F., GIVEN-WILSON C., op. cit., p. 328.

⁸⁴⁷ Ibid, p. 325.

⁸⁴⁸ CONTAMINE P., op. cit., p. 461.

⁸⁴⁹ DRÉVILLON H., op. cit., p. 67.

constituer le point de crispation, c'est que ceux qui y sont tués sont bel et bien, contrairement à la plupart de nos exemples, considérés comme des prisonniers, et non comme des victimes d'une mêlée sanglante. La « compétition⁸⁵⁰ » nobiliaire sur le champ de bataille ne semble en tout cas définitivement plus d'actualité.

2/ Implications et conséquences de la présence royale

La figure d'Henri V plane sur l'ensemble des récits d'Azincourt et de la campagne de 1415 que l'on a abordés ; il est pour ainsi dire la raison d'exister de certains des textes - *Gesta*, *Vitae*, *Liber Metricus*, *De Illustribus Henricis*. C'est en effet son impulsion qui relance le conflit en 1415, et c'est au travers de ces textes qu'il fait notamment justifier son action, en plus de s'y présenter comme particulièrement vertueux, même à la guerre. À la bataille, la présence du souverain est loin d'être anecdotique. Il y est à la fois chef de guerre, chevalier au combat et incarnation de la cause défendue ; il est également, l'exemple de Jean II le prouve, une cible prioritaire pour l'armée qu'il affronte. Son rôle dans l'exécution est par là certain, tant la place qu'il occupe est prépondérante dans les récits ; c'est d'ailleurs certainement ce rôle qui, on l'a vu, embarrasse la plupart des chroniqueurs d'Angleterre. Si certains d'entre eux lui attribuent l'ordre d'exécution, d'autres excluent toute responsabilité de sa part dans la survenance du massacre des prisonniers français. Il est nécessaire d'envisager le massacre depuis la perspective de ce chef de guerre expérimenté, en quête de légitimité, tiraillé entre la nécessité de faire étalage de ses vertus chevaleresques et l'impératif de remporter la bataille, au risque d'y laisser sa couronne.

A/ Un roi en ses terres : la guerre juste

Pour qu'une guerre soit approuvée, au Moyen Âge, elle doit être « juste » : les revendications de ceux qui la mènent doivent ainsi correspondre à certains critères théorisés, qui leur assurent de ne pas être vilipendés par leurs contemporains. Henri V peut, en tant que prince, mener une guerre, selon Honoré Bovet, puisque son statut même fait de son entreprise une cause justifiée⁸⁵¹; ses revendications doivent toutefois être légitimes, et la guerre doit enfin être menée de manière convenable⁸⁵². Autant d'éléments bien présents dans les chroniques qui défendent l'action du souverain. Reste à voir la prise par l'exécution dans ce processus.

850 DUBY G., Le dimanche de Bouvines, Paris, Gallimard, 1973, p. 165.

851 CONTAMINE P., La Guerre au Moyen Âge, Paris, PUF, 1980, p. 451.

852 Ibid, p. 449.

La légitimité des prétentions territoriales du souverain sont ainsi régulièrement rappelées par les chroniqueurs qui font sa propagande, et s'agencent régulièrement dans le récit afin que le lecteur l'ait bien à l'esprit.

Gesta, p. 35 « ... they would open their gates to him and, as was their duty, restore that town, which was a noble and hereditary portion of his crown of England of his duchy of Normandy. »

Liber Metricus, p. 42 « The king sent to the dauphin in Paris by means of a herald that he should give him a delay of eight days. So that there might be peace, he sought either to gain his rights without war or to give duel alone in the field, and if the dauphin should concede victory, Henry would return the proper right of the crown to him, which he would give to his father during his own lifetime but for no longer, and on the latter's death it should returned to Henry. »

Vita Henrici, p. 56 « « No less does my wish hold to come to see my lands and places which are mine by inheritance.» >

Vita et Gesta, p. 65 « The noble king, with the firmness of his spirited heart in the Lord strengthened by faith in his troops, objected to that opinion, maintaining that his heart was moved to see those places which he claimed as his own on the grounds of hereditary right. »

Capgrave, p. 77 « The king sent a herald to the dauphin of France that he would wait for him in the town of Harfleur for eight days, ordering him to surrender to him land which rightly belonged to him, without any shedding of blood, or else if this did not please him, that they would settle the right and lordship of the kingdom by personal combat between the two of them. But no reply came on this ... »

Hardyng 3, p. 83 « The king sent a herald, called Guienne, with the sire de Gaucourt to the dauphin to indicate that he should wait at the town of Harfleur for another eight days following, seeking a reply from him within this time on whether he wished to come to a settlement with the English king and to submit to having his right determined, without the rigours of war or the shedding of much blood, by a duel between the two of them, and by the advice of both kings. But the eight days passed without reply, so Henry began his march towards his town of Calais. »

Le Religieux, p. 533 « ... ils avaient résolu d'assiéger Harfleur, l'un des principaux ports de Normandie, qui envoyait des vaisseaux dans toutes les parties du monde et servait d'entrepôt à un vaste commerce, source de richesse et de puissance pour le royaume. Ils voulaient s'en emparer, afin de parvenir plus facilement à recouvrer la Normandie, quoiqu'ils ignorassent point qu'ils avaient été justement dépossédés de cette province. Car, si l'on considère les lois féodales inviolablement observées depuis l'origine de la monarchie, et que l'on pèse dans une juste balance, d'un côté, les félonies et rébellions commises par le puissant Henri roi d'Angleterre, par ses trois fils et successeurs ... et Jean, contre les rois de France, leurs seigneurs naturels, de l'autre, les exploits et la valeur de Louis le Gros, de son fils Louis et de Philippe-Auguste, on ne pourra nier que ce duché n'ait pété très légitimement conquis et réuni pour toujours à la couronne de France. »

Waurin, p. 180 « ... le roy monta sur mer et tyra vers France en intencion de recouvrer son droit heritage. »

C'est ainsi par l'origine normande de sa dynastie et donc de son droit sur le duché de Normandie que le souverain est légitimé, au travers de ces extraits, dans l'entreprise de sa campagne. La guerre menée par le souverain, qui est une guerre publique, requiert en effet une ambition fondée⁸⁵³: dans le cadre des négociations liées au concile de Constance, l'auteur de la *Gesta* écrit ainsi que lorsque Henri V se présente devant Harfleur, c'est bien *son* duché, qu'il revendique en tant que roi

⁸⁵³ KEEN M., The laws of war in the later Middle Ages, London, Rout Ledge, 1965, p. 80.

d'Angleterre, qu'il vient réclamer ; cet aspect héréditaire est ici souligné par Tito Livio dans la Vita Henrici. La ville ne peut en effet pas, dans l'optique de conquête du duché, être ignorée 854. Plusieurs chroniques signalent à cet effet un épisode d'importance : ici, dans les récits de Capgrave et John Hardyng, les auteurs signalent une provocation en duel envoyée au dauphin du royaume de France. Il s'agit ici du détournement d'une pratique de la noblesse, qui veut que « lorsqu'un litige oppose deux gentilshommes appartenant à deux pays en guerre, ils peuvent recourir à la procédure du gage de bataille, dans laquelle on prouve son droit en exposant son corps au cours d'un duel en champ clos. 855 ». Pour le souverain anglais, cette provocation vaut, dans une logique similaire, de preuve de son bon droit sur le duché et donc du fondé de sa campagne : en provoquant le Dauphin, il ne met pas en doute la légitimité du sacre de Charles VI⁸⁵⁶. Comme un avant-goût du traité de Troyes, le roi anglais ne propose d'ailleurs pas de destituer le roi de France, mais de faire de se personne l'héritier légitime. Le Dauphin, plutôt que de décliner la proposition d'une mêlée sur laquelle il jouerait sa future couronne, ne répond pas ; lui-même ne passe pas pour un lâche, tandis qu'Henri V voit sa prétention ne pas être déniée. C'est ainsi par la mise en place de ces différents éléments narratifs qu'est justifiée, dans les différentes chroniques, la guerre du roi : Jean Waurin, bourguignon dont le cœur appartient à l'Angleterre, glisse lui aussi une allusion dans son récit. C'est donc logiquement cette prétention qu'il faut attaquer si l'on veut contester l'agression d'Henri V. Michel Pintoin expose ainsi des arguments en faveur de l'indissociabilité du duché de Normandie et de la Couronne de France pour, justement, contester la justesse de la guerre menée par le souverain Lancastre. Ramenée à l'échelle de l'exécution, on pense que cet effort de légitimation de la guerre entreprise a son importance. En effet, si la cause défendue est juste, alors l'outrage de l'instant est atténué : c'est ce qui peut expliquer en partie l'absence de critiques du souverain, du moins dans les chroniques anglaises.

Ce qu'Henri V déclare dans sa provocation en duel, c'est également qu'un tel procédé permettrait d'éviter de répandre le sang au combat. La recherche de la paix sert également de but ultime à la guerre juste.

Gesta, p. 35 « ... our king, who sought not war but peace, in order to arm with the shield of innocence the just cause of the great enterprise upon which he had embarked, offered, in accordance with the twentieth chapter of the Deuteronomic law, peace to the besieged ... »

Ruisseauville, p. 91 « ... et fist cryer a le trompettre de par le roy que on ne fesit rien as femmes ni as autres seur le har [sous peine de pendaison]»

⁸⁵⁴ ALLMAND C, Henry V, Londres, Yale University Press, 1997, p. 79.

⁸⁵⁵ CONTAMINE P., Azincourt, René Julliard, 1964, p. 117.

⁸⁵⁶ CURRY A., Agincourt, a new history, Cheltenham, The History Press, 2005, p. 115.

On a, à cet effet, déjà évoqué les diverses ordonnances édictées par le souverain pour protéger les populations civiles des terres qu'il convoite des éventuelles exactions que ses troupes pourraient commettre à leur passage. L'auteur de la Gesta ne manque ainsi jamais de signaler que le souverain, en plus de combattre une rébellion⁸⁵⁷, ne mène pas la guerre de bon cœur et qu'il souhaite avant tout le retour à une paix juste, comme montré dans cet extrait⁸⁵⁸ ; c'est une autre justification commune de la guerre médiévale, qu'Honoré Bovet valide d'ailleurs. Pour lui, la guerre n'est pas condamnable lorsqu'elle vise à rétablir la paix 859, « la paix ne peut s'établir sans la guerre 860 », et c'est en suivant cette logique que les auteurs favorables au souverain anglais présentent son action en Normandie dans le cadre de sa campagne. Les consignes visant à épargner les populations civiles, relevée ici par le chroniqueur de Ruisseauville et que l'on avait soulignées précédemment dans les différents récits, visent ainsi, en plus de maintenir une nécessaire discipline dans les rangs pendant la marche vers Calais, à préserver de la violence des hommes de futurs sujets, dans l'optique d'une prochaine Normandie anglaise; on a mis en évidence, toutefois, les abus dénoncés par les chroniqueurs, même anglais, provoqués par les difficultés rencontrés par l'armée lors de son trajet. Encore une fois, dans cette logique et en ce qui concerne l'exécution, on peut conjecturer que le massacre n'est pas tant dénoncé puisqu'il faut en passer par là pour ramener la paix entre les deux royaumes : dans ce contexte, et parce que le souverain est autrement exemplaire, les auteurs passent sur le massacre, qui constitue finalement, au sein de la bataille⁸⁶¹, une étape vers la paix.

Le souverain anglais est également dépeint au travers des chroniques comme un chef de guerre charismatique qui ne manque pas, au travers de discours, d'exhorter ses hommes à la bravoure et à la prouesse.

Gesta, p. 65 « ... they [les Français] had become so irresolute and cowardly and had so much fallen away from their ancient nobility of character that against the king of England, who had entered their land, remained there for so long, besieged and taken a town, and at length, with so small a following and so reduced an army, laid waste their country at so great a distance from it they did not dare, nay rather feared, to exert their military strength. »; p. 79 « And in the meantime, our king, very calmly and quite heedless of danger, gave encouragement to his army, and he drew them up in battles and wings as if they were to go immediately into action. »

⁸⁵⁷ Gesta, p. 103 « ... in triumph from a rebellious and stubborn people. »

⁸⁵⁸ Cette règle d'origine biblique, couramment invoquée lors des sièges médiévaux, permet en réalité de justifier l'assiègement en cas de refus de reddition de la part de la ville. CURRY A., *Agincourt*, *a new history*, Cheltenham, The History Press, 2005, p. 89.

⁸⁵⁹ CONTAMINE P., « L'Arbre des batailles d'Honorat Bovet (1389) : la guerre, le droit, l'éthique » dans BAECHLER J., DELVOLVÉ P. (dir.), *Guerre et droit*, Paris, Hermann, 2017, p. 56.

⁸⁶⁰ DUBY G., op. cit., p. 79.

⁸⁶¹ Ibid, p. 145 : « La bataille est une procédure de paix ».

Vita Henrici Quinti, p. 59 « The king put on a helmet and placed over it an elegant gold crown encrusted with various precious gems and with the insignia of the English and French kingdoms. He then seated himself on a white horse. Following him, the most noble horses were led forth with gold saddles, with fine harnesses and most valuable trappings as was the royal custom, with similar insignia of the English and French kingdoms all over. »

London Chronicle, **p. 99** « Sire, those fellows yonder will prevent us passing, and they will not come to us. But now let every man prove himself a good man this day. »

Le Religieux, p. 555 « Le roi communiqua cette réponse à toute son armée : « Braves compagnons d'armes, leur dit-il, et vous tous, mes fidèles sujets, nous voici réduits à tenter les chances d'un combat plein de hasards. Espérons en l'assistance de Dieu, qui sait que les offres que nous avons faites étaient raisonnables, et que nos adversaires les ont rejetées avec orgueil, par un excès de confiance en leur nombre, sans songer que Dieu aime la paix, et qu'il donne aussi souvent la victoire à une poignée d'hommes qu'aux armées les plus redoutables [...] Il faut nous arrêter ici, recueillir tout notre courage et attendre l'ennemi de pied ferme, en bataillons serrés, sans diviser nos forces [...] Souvenez-vous donc de la valeur dont firent preuve vos ancêtres, lorsqu'ils mirent en fuite le roi Philippe de Valois, lorsqu'ils vainquirent et firent prisonnier le roi Jean, son successeur, lorsque plus tard ils traversèrent six fois la France sans obstacle. »

Ce que l'on distingue ici une fois de plus, c'est la mise en valeur de la figure du roi dans les chroniques anglaises, dans une optique propagandiste : en plus de mener une guerre juste par laquelle il cherche avant tout à rétablir la paix, le souverain est dépeint comme un meneur d'homme, et bon nombre de chroniques rapportent des discours qui, toujours, mettent en avant les traditionnelles thématiques abordées dans ces situations : justesse de la cause, soutien divin et encouragement au courage et à l'honneur⁸⁶². Il est ici, dans la *Gesta*, largement valorisé comme chef de guerre face auquel les meneurs français sont tout bonnement impuissants ; puisque le duel lui a été refusé, le souverain mène ses troupes sur le champ de bataille, fort de ses prétentions. Il est ainsi présenté dans toute sa splendeur dans la Vita Henrici, couronné et accompagné de ses lieutenants, arborant à la fois les couleurs anglaises et françaises - ses prétentions sont, une fois encore, avancées. C'est ainsi que les hommes sont inspirés par le souverain qui déploie à l'occasion tout son charisme, monté parmi les hommes à pied ; il peut également s'agir ici de servir d'appât pour désorganiser les forces adverses⁸⁶³. Il est intéressant de noter que dans son *Histoire de Charles VI*, le Religieux intègre les différents reproches qu'il adresse à la noblesse française au discours du souverain anglais : l'orgueil qui a fait rejeter les négociations, le rappel des défaites antérieures - que l'on ne retrouve pas dans les chroniques anglaises, mais qui correspondent à ce que Pintoin rappelait de lui-même précédemment - et par là, l'humilité du roi d'Angleterre. Un souverain définitivement vertueux, sous la plume de ses fidèles comme de ceux qu'il a affrontés.

⁸⁶² DUBY G., *op. cit.*, p. 151. 863 ALLMAND C., *op. cit.*, p. 89.

En plus de faire office de chef de guerre, le roi d'Angleterre s'expose lui-même au combat, faisant preuve d'une bravoure remarquée par les chroniqueurs de tous bords : le portrait du roi-chevalier est ainsi complété.

Liber Metricus, **p. 47** « The crown of the king was broken off his helmet by an axe. Here it is noted that Grace had bestowed his hand. »

Vita Henrici, p. 62 « The renowned king never spared himself from the laborious battle, nor did he shun danger by avoiding it, but like the unconquered lion fighting among the enemy with most ardent spirit he received many blows on his helmet and elsewhere. During this great assault the most serene brother of the king, Humphrey, duke of Gloucester, fought bravely and without caution. Having been pierced by the point of a sword, he was thrown to the ground half dead [...] the king fought most couraggeously for a long time so that his brother might be carried safely away from the enemy to his own men. »

Vita et Gesta, p. 73 « In this deadly conflict, amongst other things it is to be remembered, that that brightly shining Titan of Kings so much exposed his precious persone to every chance of war, that he thundered upon his adversaries violent terrors and unbearable assaults [...] Also the noble duke of Gloucester, the king's brother, pushing forward perhaps to vigorously on his horse into the conflict, was girevously wounded and cast down to the earth by the blows of the French; for whose protection the king being determined, bravely leapt against the enemy, defended him with his own body, and snatched and guarded him from the enemy, sustaining dangers scarcely possible to be borne. »

St Albans Chronicle, p. 52 « The king himself, not so much as a king but as a knight, yet performing the duties of both, flung himself against the enemy. He both inflicted and received cruel wounds, offering an example in his own person to his men by his bravery in scattering the opposing battle lines with a battle axe »

Brut 2, p. 94 « The King fought right manfully on that day with his own hands, so that one piece of his crown was broken, which afterwards was found and brought to him. »

Richemont, p. 17/18 « ... et fut le duc de Clairance, frere du roy d'Angleterre, abattu de doup de hache, et le Roy son frere vint mettre le pié par sur lui de paour qu'il fust tué, et eut un tel coup sur sa coronne qu'il fua abattu sur le genoul »

Monstrelet, p. 108 « Et après lesdiz archers Anglois, suivoit et marchoit le roy d'Angleterre, moult fort, à tout ses gens d'armes. »

Le Fèvre, p. 250 « ... se trouverent si près du roy que l'un d'eux, d'une hache qu'il tenoit, le féry sur son bachinet ung si grant cop qu'il luy abaty l'un des flourons de sa couronne, comme l'en disoit » ; p. 256 « Lors se férirent dedens, et le roy d'Angleterre en personne avec ses gens d'armes. »

Waurin, p. 215 « Tant allerent ceulz cy frapant a dextre et a senestre quilz vindrent a la seconde bataille quy estoit derriere lavangarde, et lors se fery le roy dedens en personne avec ses gens darmes.)»

La participation active du souverain au combat est ainsi décrite par certaines chroniques, majoritairement anglaises. On peut observer ce qui ressemble à certains lieux communs, qui se transmettent entre les auteurs : ainsi la couronne du souverain, fendue, est suggérée à la fois dans le *Liber Metricus*, le *Brut 2* et les chroniques de Le Fèvre et Waurin. Il s'agit ici de faire participer activement le souverain, dans le récit, à la bataille : en tant que roi guerrier, en plus de mener la

guerre et la bataille, Henri V s'emploie activement à combattre parmi les rangs de son armée 864. Les Vitae mentionnent un moment particulièrement héroïque qui voit le souverain défendre de son corps son propre frère, le duc de Gloucester, blessé dans la mêlée, le temps que ce dernier se rétablisse et puisse s'extraire du combat. Un héroïsme chevaleresque donc, qui implique que le courageux souverain se met lui-même en danger au combat, dans ces textes, pour protéger celui qui doit l'être⁸⁶⁵. Cette prouesse guerrière d'Henri V, qui se comporte en chevalier sur le champ de bataille, est également mise en avant par Walsingham dans sa St Albans Chronicle. Le trio bourguignon relève lui-aussi la participation du souverain anglais à la mêlée, sans toutefois s'étendre sur ses prouesses; parmi les chroniques françaises, ils sont toutefois les seules à décrire cette action du roi, en plus de Guillaume Gruel dans sa Chronique de Richemont (bien que l'auteur s'y trompe visiblement de frère, parlant du duc de Clarence). Il n'est pas impossible que ces mentions, notamment sous la plume des auteurs des Vitae, puissent servir à atténuer l'impact de l'infamie à venir, bien que l'on ne relève pas de correspondance systématique entre la description de la participation d'Henri V à la mêlée et la mention de l'exécution. On peut conjecturer que la pugnacité du souverain, sous des plumes françaises, relativise la défaite en présentant un ennemi particulièrement retors. La violence royale, ici violence directe, physique, sert toutefois indéniablement, en sous-texte, d' « instrument politique 866 » ; de la même manière, on a vu que Jean II, malgré sa capture et le catastrophique poids qui en résulte, est valorisé pour son courage au combat dans la chronique de Froissart plutôt que blâmé pour une conduite irresponsable.

Les prisonniers de guerre ont indéniablement leur place, du moins les plus fameux d'entre eux, dans la construction de ce récit d'une guerre juste. Ainsi, le retour glorieux du souverain à Londres se fait accompagné de ses meilleures prises, et la scène est décrite dans la *Gesta* et suggérée dans le *Brut 3*:

Gesta, p. 113 « ... and with only a few of the most trusted members of his household in attendance, there following him, under a guard of knights, the dukes, counts and marshal, his prisoners. »

Brut 3, p. 266 « Then said the duke of Orléans, « What, shall we now go again to battle ? » The king answered saying, « Nay, these are the children of my country come to welcome me home. »

Ainsi l'auteur de la *Gesta* dépeint une scène lors de laquelle le souverain, au cours de la procession qui le fait traverser Londres en conquérant jusqu'à Westminster, se fait accompagner des

⁸⁶⁴ Se battant ainsi pour le bien public que tout chevalier, par son serment, se doit de protéger : CONTAMINE P., op. cit., p. 441.

⁸⁶⁵ BARTHÉLÉMY D., Le Chevalier, Paris, Perrin, 2012, p. 526.

⁸⁶⁶ DRÉVILLON H., op. cit., p. 66.

comtes, ducs et officiers qu'il ramène prisonniers de sa victoire d'Azincourt ; le *Brut*, au détour de la description d'une interaction, confirme la présence du duc d'Orléans lors du retour du roi. Ceux-ci sont présentés ainsi à l'ensemble des élites de la cité, venus accueillir le souverain triomphant ⁸⁶⁷. Ainsi, au-delà des différents types de valeur des prisonniers que l'on a pu aborder jusqu'ici s'illustre à cet instant une valeur hautement symbolique, celle de l'ennemi défait et soumis à la volonté du capteur, qui rentre victorieux de la guerre qu'il a mené de manière juste et droite, « a patriotic as well as poignant reminder of the scale of the English triumph. ⁸⁶⁸ ». On peut observer cet état de fait sous deux angles : le massacre occasionne donc la perte potentielle d'individus qui peuvent, une fois capturés et exposés, participer au triomphe de la victoire ; en même temps, puisqu'une poignée seulement de prisonniers prestigieux semble accompagner Henri V, la plupart des captifs massacrés ne manque probablement pas pour le triomphe. On peut enfin conjecturer que si la rumeur du massacre n'a pas encore atteint Londres, l'exposition de captifs permet d'éviter d'éventuels questionnements gênants et que dans le cas contraire, l'opinion publique peut être rassurée en apercevant bel et bien des captifs.

On observe ainsi qu'à travers les différents récits, la campagne du roi d'Angleterre et les actions qu'il y mène sont justifiées à travers différents moyens narratifs : par ses prétentions légitimes et ses vertus, la guerre du roi est présentée comme juste, ce qui constitue un indispensable. Les valeurs chevaleresques sonts les mêmes des deux côtés de la Manche⁸⁶⁹, et les auteurs français ont ainsi tendance à se garder de mentionner ce type de hauts-faits. La bravoure d'Henri V au combat occupe un certaine place dans les récits anglais de la bataille, et viennent compléter les descriptions physiques qui circulent à son sujet et qui dépeignent un homme calme, de bonne constitution, et qui pourrait autant passer pour un soldat que pour un prêtre⁸⁷⁰. On peut légitimement se demander si, au regard de l'exécution, cet effort justificatif ne prend pas une importance encore supplémentaire : les

⁸⁶⁷ BARKER J., op. cit., p. 331.

⁸⁶⁸ CURRY A., The battle of Agincourt: Sources and Interpretations, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p. 266.

⁸⁶⁹ KEEN M., Nobles, knights and men-at-arms in the Middle Ages, Londres, Rio Grande: the Hambledon press, 1996, p. 86.

⁸⁷⁰ ALLMAND C., *op. cit*., p. 61 « Above medium height, with a strong and well co-ordinated body which, if not outwardly muscular, enabled him to run very fast, a characteristic useful in hunting, a sport which he loved. His neck was said to have been long; on the evidence of the surviving portrait of him later in life, his face was lean, his nose also long. On the same evidence, his hair was brown and straight. Of good complexion, the king was clean-shaven, although it is possible that he grew a beard in his later years. His eyes, brown too, were reported to be gentle, but they quickly lighted up when he was angry. What impressed contemporaries was Henry's stately bearing and fine manner. A frenchman who met him in 1415 thought that he looked more like a priest than a soldier, a fact which may have deceived the French court into thinking that they could ignore the man who, persisting in his demands for territorial concessions, threatened war. Outwardly, the king may have seemed reserved, indeed stern, the kind who kept his counsel to himself. Inwardly, he was a man who already knew how to lead, who had confidence in his ability, and was motivated to fulfil what he saw as the main tasks of kingship. »

prisonniers eux-mêmes, en tant que constituante de la guerre conduite de la bonne manière - par les lois des armes et de la rançon - occupent une place dans cette construction narrative.

B/ Un souverain très chrétien

Georges Duby écrit, en évoquant les rois qui s'affrontent sur le champ de bataille à Bouvines en 1214, qu'ils sont « Chargés par Dieu de maintenir l'ordre du monde, sacrés par les évêques, à demi-prêtres eux-mêmes ». Henri V est, de réputation, un souverain particulièrement pieux ⁸⁷¹: la dimension religieuse est ainsi omniprésente dans les différents récits d'Azincourt et de ses événements annexes, à la fois par convention littéraire mais aussi dans une visée propagandiste. Cet état de fait fait apparaître un angle de vue supplémentaire sur l'exécution des prisonniers par les troupes du roi, qui constitue une violation des « principes de décence et de morale chrétienne ⁸⁷² ».

Dès la prise d'Harfleur, dans les récits de certains chroniqueurs, la figure d'Henri V s'illustre comme particulièrement pieuse, par la manière choisie par le souverain pour pénétrer dans la cité à l'issue de sa reddition :

Monstrelet, p. 94 « Or est vérité que après les traictiez fais et conclus entre le roy d'Angleterre et ceulx de la ville de Harfleu, comme dit est, et que les portes furent ouvertes et ses commis dedens entrez, icellui roy, à entrer en la porte, descendi de son cheval et se fist deschaulcer, et en tel estat ala jusques en l'église Saint Martin parrochiale d'icelle ville, et là fist son oraison très dévotement en regraciant son Créateur de sa bonne fortune. »

Le Fèvre, p. 229 « Or est vray que, après les traictié faiz entre le roy d'Angleterre et ceulx de la ville de Harfleu, et que les portes furent ouvertes et ses commis entrez dedens, à l'entrée qu'il fist à la porte, descendi de son cheval et se fist deschaussier, et en telle manière alla jusques à l'église Saint-Martin, paroschialle d'icelle ville, et fist son oraison, regraciant son Créateur de sa bonne fortune. »

Waurin, p. 186 « Aprez que les Francois de Harfleu furent issus de la ville y entrerent le roy d'Angleterre et ses commis, mais a lentrer de la porte descendy de son cheval, puis se fist descauchier, et ainsi à piedz nudz sen alla jusques a leglise Saint Martin, patron de la ville, et la fist tres devotement offrande et oroisons en remercyant son Createur de la bonne fortune. »

À son entrée dans la ville conquise, Monstrelet, Le Fèvre et Waurin décrivent donc un souverain qui agit en pénitent⁸⁷³. Il se met en scène comme un roi particulièrement pieux et affable, et remercie Dieu pour sa victoire. Ce type d'action est en accord avec l'image de « most christian king » mis en place depuis le couronnement du souverain : oint d'une huile donnée par la Vierge à Thomas Becket, il fait de sa personne un roi de droit divin (Barker, p. 40-41). La lutte contre

⁸⁷¹ BARKER J., op. cit., p. 40 « ... he deliberately set out to be the perfect medieval monarch ».

⁸⁷² Ibid, p. 289.

⁸⁷³ Ibid, p. 42.

l'hérésie lollarde⁸⁷⁴ occupe également une bonne partie des premières années de son règne, et renforce encore cette image de roi chrétien, en plus de lui assurer le soutien de l'Église et du Parlement pour son entreprise sur le continent. On a abordé précédemment la punition de mort du vol du ciboire⁸⁷⁵ par l'un de ses soldats, en contradiction avec les ordonnances édictées⁸⁷⁶, du point de vue du pur exercice de l'autorité. Si cet incident spécifique et la réaction royale sont signalées dans la *Gesta* ou les *Vitae*, qui appuient particulièrement, par leurs visées et par le profil de leurs auteurs, sur cet aspect pieux et vertueux du souverain, c'est certainement parce qu'il suggère qu'Henri V ne saurait tolérer le moindre acte blasphématoire au sein des rangs qu'il mène. Puisque c'est la volonté divine qui guide l'action du roi, et que celui-ci tient ses troupes d'une main autoritaire⁸⁷⁷, dans ce récit, l'armée anglaise elle-même combat pour Dieu et agit selon sa volonté.

Cette dimension religieuse de l'action royale en Normandie en 1415 se trouve également dans les nombreuses paroles d'Henri V rapportées par ses chroniqueurs :

Gesta, p. 79 « ... by the God in Heaven upon Whose grace I have relied and in Whom is my firm hope of victory, I would not, even if I could, have a single man more than I do. For these I have here with me are God's people, whom He deigns to let me have at this time [...] Do you not believe, that the Almighty, with these His humble few, is able to overco

Liber Metricus, p. 45 « A certain knight expressed his wish that a thousand more archers could be there. The king answered him, « Thus, foolish one, do you tempt God with evil? My hope does not wish for even one man more. Victory is not seen to be given on the basis of numbers. God is all-powerful. My cause is put into His hands. Here he pressed us down with disease. Being merciful, He will not let us be killed by these enemies. Let pious prayers be offered to Him. » »

Vita Henrici, p. 58 « « Whatever is pleasing to God shall be pleasing to all. » »; p. 60 « « We are small in number compared with the enemy. If God in his mercy favours my army with justice - which we hope – there is not one man amongst us who may attribute such a victory over so many of our enemies to our own strength, but only to help of God, for which thanks would be by you due to be given to the Almighty. »

Vita et Gesta, p. 65 « He also maintained that he would rather throw himself and his men on the mercy of God in determining the outcome of the events, not shirking the dangers, thant offer himself to the enemy as grounds for elevating their pride, diminishing the reputation of his honour by flight. »

Le Religieux, p. 72 « Toutefois il leur recommanda particulièrement de ne point se laisser aveugler par l'orgueil et de ne pas attribuer leur victoire à leurs prouesses, mais d'en rapporter tout le mérite à une grâce spéciale de la Providence, qui avait livré à leurs faibles bras une armée si nombreuse et si redoutable, et humilié l'insolence et l'orgueil des Français. »

⁸⁷⁴ Ibid, p. 53 ; un chapitre de la Gesta y est également consacré, p. 2-11.

⁸⁷⁵ Gesta, p. 69; Liber Metricus, p. 44; Vita Henrici, p. 57; Vita et Gesta, p. 66.

⁸⁷⁶ L'une d'elle l'est spécifiquement pour empêcher le vol ou la dégradation de biens appartenant au clergé : CONTAMINE P., *Azincourt*, Paris, René Julliard, 1964, p. 186.

⁸⁷⁷ Bien que le recours aux ordonnances puisse signifier, au contraire, une difficulté à faire respecter la discipline : AMBÜHL R., *op. cit.* , p. 30.

Des Ursins, p. 720 « En conséquence, leur déclarait-il, Dieu lui donnerait la victoire, du moins l'espérait-il, car ses ennemis avaient commis une foule de péchés et ne redoutaient pas leur Créateur. »

Dans ces différents extraits, par sa parole même, le souverain anglais se présente comme combattant au service de Dieu et soumis à la volonté divine. Ainsi les embûches et l'infériorité manifeste, numérique et physique, de son armée ne compte pas puisque, dans l'absolu, c'est bien le Seigneur qui tranchera. La vertu du souverain et de ses hommes surpasse de toute façon l'arrogance des Français, signalée dans la Gesta, et la justice de sa cause, rappelée ici dans le Liber Metricus, lui confère assurément, à la fin, la victoire et la réparation des torts qui lui ont été causés. Ces mots ne proviennent potentiellement pas d'Henri V lui-même, et une partie d'entre eux est certainement composée à posteriori pour servir le récit de la victoire. Si l'on ne doute pas que les chroniqueurs eux-mêmes puissent être convaincus du bien-fondé de cette rhétorique - Juliet Barker parle à ce sujet d'un véritable « fanatisme religieux » à l'égard du souverain de la part de l'auteur de la Gesta⁸⁷⁸ - et d'une réelle grâce auréolant les actes du roi, il est clair que ce type d'argument, dans le récit, supprime d'office tout travers ou écart : puisque l'action du souverain est guidée par Dieu et que sa victoire symbolise le soutien divin, elle ne peut pas aller à l'encontre de la volonté divine. Le Religieux et Des Ursins retournent cet état de grâce, jugé bien réel à posteriori, pour servir le topos de la critique de l'arrogance et de l'orgueil des Français. C'est ainsi que l'exécution, si elle n'est pas incluse dans les faits héroïques, n'est jamais dénoncée : ni par les Anglais, ni par les chroniqueurs Français, qui reportent la responsabilité de l'événement sur les péchés de la noblesse de France plutôt que sur un manquement du pieux souverain qui, par sa victoire, s'impose de toute façon comme soutenu par le Seigneur.

De la même manière, la présence du roi au combat, dont on a abordé la dimension physique et martiale, est auréolée d'une religiosité certaine dans les chroniques anglaises.

Gesta, p. 87 « For the Almighty and Merciful God, Who is ever marvellous in His works and Whose will it was to deal mercifully with us, and Whom also is pleased that, under our gracious king, His own soldier, and with that little band, the crown of England should remain invincible ...»

Vita Henrici, p. 62 « Then the king gave thanks to god for the great victory accorded to him »

Vita et Gesta, p. 69 « ... the king entered the field with due devotion. »

St Albans, p. 53 « The king, ascribing all these good outcomes to God, as he ought, gave ceaseless thanks to Him who had bestowed an unexpected victory and had subjected savage enemies »

⁸⁷⁸ BARKER J., op. cit., p. 318.

Hardyng 3, p. 85 « He had, with great devotion, praises sung to the one God for the victory »

London Chronicle, p. 99 « Through God's grace the King made his way through the thickest of all the battle. »

La dimension chevaleresque s'exprime ainsi non seulement à travers la prouesse martiale, mais également de la piété au combat : ainsi se développe notamment, en accord avec cette image de moine-soldat qui peut transparaître du souverain anglais, dans son attitude comme dans ses discours, l'histoire de l'apparition de Saint-Georges au dessus des troupes anglaises qui mènent la bataille, reprise dans plusieurs chroniques et poèmes⁸⁷⁹. Les différents extraits ci-dessus, tous issus de textes anglais, vont dans le sens de cette idée. Dans la Gesta, c'est par la volonté divine qu'au combat, l'armée du roi, à travers l'aura de son chef, ne peut être vaincu ; dans la Vita et Gesta et le texte en prose d'Hardyng, c'est sous l'œil du Seigneur et après des prières qui lui sont adressées que le roi s'avance sur le champ de bataille ; dans les London Chronicle, c'est toujours la grâce divine qui fait s'enfoncer le souverain combattant dans les rangs adverses. C'est enfin, sous les plumes de Walsingham et Tito Livio, à Dieu qu'est dédiée la victoire dont le souverain, dans les textes, rejette la responsabilité : il revêt ici l'apparence d'un « celestial knight », comme certains sermons anglais le qualifient alors 880. En faisant la guerre vertueusement, en faisant ressortir la valeur « spirituelle et salvatrice⁸⁸¹ » de l'activité militaire, en présentant les quatres « dons essentiels à la chevalerie » que sont, pour Christine de Pizan, femme de lettres qui théorise notamment la guerre chevaleresque, la bonne fortune, le jugement, la persévérance et la force⁸⁸², Henri V fait finalement rejaillir la faveur de Dieu sur son peuple et son royaume, gagnant par là sa faveur⁸⁸³. Difficile de trouver une place, dans ce portrait idyllique, au massacre d'autres fervents chevaliers, désarmés.

Car la guerre entre chrétiens, le sang d'autres fidèles qui coule, ne fait initialement absolument pas partie de cet idéal de guerre juste. Les chroniqueurs le laissent entendre à plusieurs reprises :

Le Religieux, p. 72 « Il ajouta qu'il fallait remercier Dieu de ce que presque aucun de leurs chevaliers n'était resté sur le champ de bataille ; qu'il avait horreur de tant de sang répandu »

Gesta, p. 99 « Our England, therefore, has reason to rejoice and reason to grieve. Reason to rejoice at the victory gained and the deliverance of her men, and reason to grieve for the suffering and destruction wrought in the deaths of Christians. »

⁸⁷⁹ SCHWETMAN J., "The appearance of Saint George above the English troops at Agincourt, the source of a detail in a historical record" dans *Notes and Queries*, n°41, 1994, p. 306.

⁸⁸⁰ ALLMAND C., op. cit., p.405.

⁸⁸¹ CONTAMINE P., La Guerre au Moyen Âge, Paris, PUF, 1980, p. 439.

⁸⁸² PIZAN, C. De, *Le livre des faits et bonnes moeurs du roi Charles V le Sage*, HICKS E., MOREAU T. (dir.), Paris, Stock, 1997, p. 114.

⁸⁸³ ALLMAND C., op. cit., p. 425 : « ... giving to his people the character of a nation blessed by God, favoured because their king was a man who did right. »

Vita Henrici, p. 58 « However, we urge them not to impede our way, nor should they seek a great shedding of Christian blood »

Hardyng 3, p. 85 « ... with great lamenting in his heart because so many Christians had been killed »

La guerre entre ses ouailles est en effet un problème de longue date pour l'Église, qui a notamment tenter de contenir cette agressivité en encadrant la chevalerie, longtemps usagère principale de la violence à la guerre, et en orientant notamment son ardeur vers les païens plutôt qu'envers les chrétiens⁸⁸⁴. C'est ainsi qu'à plusieurs reprises, dans les chroniques propagandistes, les auteurs écrivent que le roi déplore sincèrement la mort de chrétiens - réel malaise, pour les théoriciens de la guerre, lors des grands conflits en Occident⁸⁸⁵ - qu'il a lui-même été contraint de provoquer parce qu'opposés à lui dans sa guerre juste. C'est d'ailleurs l'argument utilisé au moment du départ d'Harfleur, ici dans la Vita Henrici, pour convaincre les forces françaises de ne pas s'opposer à son avancée vers Calais ; c'est également, on l'a vu, la cause invoquée dans la missive au Dauphin qui réclame la tenue d'un duel. Le Religieux concède également cette émotion au souverain anglais, qui se désespère d'avoir eu à répandre autant de bon sang chrétien. Concernant l'exécution, il s'agit là probablement d'une importante source de malaise pour les chroniqueurs qui la décrivent, particulièrement transparente dans les termes « mighty loss, great sorrow⁸⁸⁶ » employés dans le Brut 3. Pour nous, si le massacre peut causer une incompréhension pratique par rapport au non-respect des divers statuts et droits du prisonnier de guerre, l'exécution de tant de chrétiens peut amener l'auteur à une certaine émotivité.

Ce n'est toutefois pas sur le roi victorieux que retombe cette charge impie : celui-ci, après tout, a bel et bien remporté la bataille, l'ordalie, le point d'orgue de sa guerre juste.

Vita Henrici, p. 63 « That night [le 25 octobre] the most noble royal captive princes served the king at his feast »

Vita et Gesta, p. 74 « In the evening the captured princes of France served the nobles or the king, the princes who in the morning believed infallibly that they would take him prisoner. For such is the change of fortune wrought by the right hand of Him on high, to whom honour and glory be forever. »

Monstrelet, p. 111 « « Nous n'avons point faict ceste occision, ains a esté Dieu tout puissant, comme nous créons, par les péchez des François. »»

Le Fèvre, p. 261 « « Je congnois que Dieu m'a donné la grâce d'avoir eu la victoire sur les François ; non pas que je le vaille, mais je crois certainement que Dieu les a voulut punir ; et, s'il est vray ce que j'en ay oui dire, ce n'est de merveilles ; car on dist que oncques plus grant desroy ne désordonnance de volupté, de péchiés et de mauvais vices, ne fut veu que règnent en France au jour d'uy.

⁸⁸⁴ CONTAMINE P., op. cit., p. 443.

⁸⁸⁵ *Ibid*, p. 451.

⁸⁸⁶ Brut 3, p. 96.

Et est pitié de l'oyr recorder, et orreur aux escoutans. Et se Dieu en est courouchiés, ce n'est pas de merveilles, et nulz ne s'en doibt esbahir. » »

Waurin, p. 219 « « Je congnois que Dieu ma donne la victoire sur les Francois, non pas que je le vaille, mais je croy que Dieu les a voulu punir ; et sil est vray ce quon en dist ce nest pas merveille, car on dist que oncques plus grant desroy ne desoronnance de pechies et de maulvaiz vices ne rengnerent en royaulme que pour le present courent en France, telement que pitie est de recorder et horreur aux escoutants de loyer, et se Dieu sen courouche on ne sen doit gueres esmerveillier ou esbahir. » »

Quelques chroniqueurs d'horizons différents rapportent ainsi des décisions du roi qui, subtilement, l'écartent de l'infamie de l'exécution, et carrément de la responsabilité des morts au combat. C'est dans le récit du soir qui succède à la bataille que se situent ces pistes. Ainsi pour Monstrelet, au moment de convoquer les hérauts pour acter officiellement la fin de l'affrontement, Henri V précise que ce sont bien les péchés des français qui ont causé leur défaite, et que lui-même ne fait qu'exécuter la volonté divine, reprenant par là la culpabilisation habituelle des auteurs français ; dans sa Vita et Gesta, toutefois, qui ne manque jamais d'auréoler le souverain du soutien divin, le Pseudo Elmham évoque cet orgueil entre les lignes, en rappelant que le matin même, se voyait déjà capturer le roi anglais. Les deux *Vitae*, d'une manière inhabituelle, divergent là-dessus, puisque Tito Livio affirme simplement que les grands prisonniers de France servent la nourriture au roi au festin qu'il donne. Les auteurs anglais et Français se rejoignent ainsi sur la responsabilité des décideurs français dans la défaite. Le Fèvre et Waurin rapportent, dans la continuité de cette idée, un échange lors duquel Henri V lui-même affirme au duc d'Orléans que, s'il a remporté la victoire, c'est parce que le royaume de France entier est depuis bien longtemps terre de vices et de péchés, ce qui provoque le courroux divin. On doit se demander si par là, la responsabilité de l'exécution comme événement impie, de la même manière que les chroniqueurs s'y accordent dans la pratique, n'est-elle pas transférée aux Français en même temps que ne l'est la charge des morts au combat.

Une étape du trajet de retour du souverain anglais, signalée dans le Brut 3, questionne toutefois sur une éventuelle repentance, potentiellement pour le massacre qu'il a été amené à diriger.

Brut 3, p. 266 « Then he [Henri V] rode to Canterbury where a procession met him outside the town, bringing him to Christ Church. The King made an offering at St Thomas' shrine. »

D'après l'auteur, en effet, Henri V se rend, sur sa route vers Londres, à Canterbury pour se recueillir devant l'autel de Saint Thomas Becket et y faire une offrande⁸⁸⁷. Depuis le XIII^e siècle, la

⁸⁸⁷ CURRY A., op. cit., p. 284.

royauté a fait du martyr l'objet d'un véritable culte⁸⁸⁸ : officiellement, donc, il s'agit pour le souverain d'exprimer sa dévotion pour le Saint. Toutefois, on peut interpréter l'événement par d'autres angles. Ainsi Juliet Barker rappelle que les tombes du Prince Noir et du propre père du roi, Henri IV, se trouvent également à l'abbaye : il s'agirait alors pour le souverain de placer sa victoire dans la lignée des succès de ses prédecesseurs, et notamment de la bataille de Poitiers, pour appuyer sa légitimité en tant que roi⁸⁸⁹. Si l'hommage à Becket s'inscrit dans l'effort de piété du roi déjà évoquée, peut-on y entrevoir l'expiation de péchés, tel que ceux induits par le massacre des prisonniers⁸⁹⁰, qui demeure dans la mémoire des hommes à ce moment ?

Le trajet dans Londres est l'occasion pour le souverain d'un ultime pèlerinage, lors duquel il rend grâce au Seigneur pour sa victoire et rend hommage aux combattants décédés : on en trouve un compte-rendu détaillé dans la *Gesta*⁸⁹¹. Un fastueux cérémonial est déployé dans toute la cité, qui dénote avec la sobriété avec laquelle le roi est vêtu, sans sceptre ni couronne. Finalement, à Westminster Abbey, le roi rend hommage à Edouard le Confesseur, parachevant le patronage de sa campagne victorieuse à la fois à l'aune de ses prédécesseurs et de Dieu.

Les allusions religieuses sont constantes dans la grande majorité des textes, pour louer la figure d'Henri V ou maudire la mauvaise fortune de ses opposants. La dimension religieuse est ainsi intimement intriquée aux différentes prétentions du souverain, à son désir de paix par la guerre, à l'expression de son autorité par la prouesse martiale. Il incarne ainsi ce que Bernard Guenée décrit comme le « roi digne de ce nom » : il donne « l'exemple de toutes les vertus, et il devait surtout être juste, et il devait par-dessus tout être fort, pour faire triompher la justice. ⁸⁹² ». Comment un personnage si droit peut ainsi se résoudre à un événement aussi terrible que l'exécution des prisonniers ? On peut légitimement penser que cette construction dissimule, volontairement ou non, l'outrage induit par le massacre et que la tâche morale provoquée par le meurtre d'autant de chevaliers s'en trouve diluée, par l'aura du prince et les vices des prisonniers tués. L'auteur de la *Gesta* lui-même résume bien ce qui se dégage, en terme théologique, de la victoire d'Azincourt, malgré ce qui a pu s'y passer.

Gesta, p. 63 « The unanimous opinion was that two great victories showed that God had the king's rights close to his heart, and that divine aid would not be lacking in the future to give further honour to the king and his rights. »

⁸⁸⁸ HENNESSY C., « Thomas Becket, Henry II, Daughters and Sons : A Family Affair » dans *Journal of the British Archaeological Association*, 2023, p. 2.

⁸⁸⁹ BARKER J., op. cit., p. 329.

⁸⁹⁰

⁸⁹¹ Gesta, p. 101-115.

⁸⁹² GUENÉE B., La folie de Charles VI, Roi Bien-Aimé, Paris, Perrin, 2004, p. 211.

C/ Une défaite inenvisageable : donner l'ordre du massacre

Si l'action et les décisions du souverain sont présentées sous un angle vertueux dans les textes anglais, et finalement peut dénoncées dans les chroniques françaises, la reconstruction des faits dans les récits laisse entrevoir un caractère inéluctable à l'exécution, présentée comme résultant d'une situation inextricable pour les Anglais. La responsabilité du roi n'y est jamais niée, elle est tout au plus, on l'a vu, évacuée du récit. Il est nécessaire de s'intéresser à ce qui pousse Henri V, qui s'attache visiblement à se créer l'image d'un souverain honorable, dans la paix comme dans la guerre, en tant que roi et général, à cette extrémité.

La dynastie de laquelle est issue le jeune roi anglais est récente : Richard II, dernier roi Plantagenêt, est renversé par Henri de Lancastre - sous couvert de manquement à la protection du *common good* qui constitue, on l'a vu, l'une des justifications d'Henri V dans sa guerre -, désormais Henri IV, en 1399. Il est le petit fils d'Édouard III, et revendique donc l'héritage de celui-ci sur le continent : revendication reprise par son fils Henri V à partir de son couronnement en 1413, deux ans avant sa campagne normande⁸⁹³. La situation du souverain est donc, d'une certaine manière, précaire. Il est fils d'un usurpateur au règne contesté, et les relations entre le prince et le roi se désagrègent d'ailleurs franchement dans les dernières années du règne d'Henri IV⁸⁹⁴. Ainsi la guerre ouverte en 1415 est une manière pour le jeune souverain d'affirmer la légitimité, par une victoire en Normandie, de son propre règne, et l'effort propagandiste que l'on a pu déceler dans les chroniques anglaises, souvent originaires du propre cercle du roi, n'y est pas étranger. Le complot déjoué à Southampton le 31 juillet 1415, peu de temps avant l'embarquement vers Harfleur, témoigne cependant d'une certaine contestation à l'égard du roi, et est décrit par l'auteur de la *Gesta*.

Gesta, p. 19 « God, still wishing to make trial of the constancy of His elect, allowed him again to be tested and smitten by yet another hammer-blow causing great perturbation; for our adversary the Devil (who is at all times evilly disposed to any good purpose) entered into the hearts of certain men close at hand, namely, the lords Richard, earl of Cambridge, his cousin-german, Henry, lord Scrope, an intimate member of his own household and one who was almost second to none in the kingdom among those in the king's confidence, and also Thomas Grey, a knight famous and noble if only he had not been dishonoured by this stain of treason. These men, in their brutal, madness and mad brutality, tainted with a lust for power, but even more so by the stench of French promises of bribes, had conspired all too viciously and inhumanly, not only to prevent the intended expedition but also to inflict disaster by killing the king [...] on the following Monday, the fifth day of August, in the year of Our Lord, 1415, after they had made public confession and sentence had been pronounced, the lords Richard, earl of Cambridge, and Thomas Grey underwent punishment by beheading. And Henry, lord Scrope, the more culpable an enemy because the more intimate a friend, having on account of the infamy of his offence been drawn through the middle of the town to the place of execution, was there decapitated. »

⁸⁹³ ALLMAND C., *op. cit.*, p. 15. 894 *Ibid*, p. 39-59.

Orchestrée autour de la personne du comte Edmund Mortimer, lui-même descendant d'Edouard III, la conspiration va donc jusqu'à menacer la vie même du roi à quelques jours du début de sa campagne militaire⁸⁹⁵. En accord avec les différents mécanismes qu'on a pu mettre en avant, la Gesta dépeint le complot comme une épreuve divine à l'égard de son élu le roi : puisqu'il en sort en vie, sa légitimité en tant que souverain aimé de Dieu n'est pas discutable. Les conjurés sont emprisonnés, jugés coupables d'avoir tenté d'attenter à la vie du souverain et exécutés. Il s'agit ici pour Henri V de punir un crime de lèse-majesté : là-dessus, Honoré Bovet écrit d'ailleurs qu'il s'agit de l'un des cas où l'exécution d'un prisonnier est justifiée⁸⁹⁶; c'est également l'occasion d'une démonstration de pouvoir, la peine de mort faisant alors office d'un « outil politique de raffermissement du pouvoir de celui qui gouverne. 897 ». La découverte et la punition instantanée d'une telle machination servent indéniablement le récit établi par la Gesta, en suggérant que le souverain passe une épreuve divine avant même le début de sa guerre. Le texte suggère, d'ailleurs, que ce sont des promesses françaises qui sont à l'origine du complot. Elle dit toutefois également autre chose. L'échec de la coûteuse campagne de Normandie, dans le cadre d'un règne contesté au point qu'une telle conjuration puisse voir le jour chez une partie de la noblesse, n'est pas envisageable pour le jeune roi. Si Henri V ne revient pas rapidement⁸⁹⁸ victorieux en Angleterre, la suite de son règne est bien incertaine ; de même, s'il venait à être capturé au combat, le monarque a bien conscience du poids funeste qu'il ferait peser sur le royaume sur lequel il prétend régner. Il affirme ainsi ne pas avoir l'intention de se laisser capturer et rançonner :

Liber Metricus, p. 46 « England must never lament me as a prisoner or as to be ransomed. »

Brut 1, **p. 92**« ... for he would rather be dead that day, in the battle or in the field, than be taken by his enemies; for he would never put the realm of England to ransom for his person. »

Or, on l'a vu dans les différents récits, les événements se présentent rapidement sous de difficiles auspices. Les lourdes pertes subies à l'issue du siège d'Harfleur compliquent grandement la poursuite de la campagne, prévue dans les endentures pour durer un an⁸⁹⁹. Le siège s'éternisant et la

⁸⁹⁵ PUGH T.B, Henry V and the Southampton Plot of 1415, Southampton, Southampton University Press, 1988.

⁸⁹⁶ CONTAMINE P., "Un contrôle étatique croissant. Les usages de la guerre du XIVe s au XVIIIe siècle : rançons et butins" dans CONTAMINE Philippe (éd.), *Guerre et concurrence entre les Etats européens du XIVe au XVIIIe s*, Paris, 1998, p. 204.

⁸⁹⁷ GAUVARD C., « Justification and Theory of the Death Penalty at the Parlement of Paris in the Late Middle Ages » dans ALLMAND C. (dir.), *War*; government and power in Late Medieval France, Liverpool, Liverpool University Press, 2000, p. 190.

^{898 «} Lorsque le roi est absent, la désorganisation politique ne tarde pas et la crise extérieure se transforme en crise intérieure. » BOVE B., *La guerre de Cent Ans*, Paris, Belin, 2015, p. 69.

⁸⁹⁹ CURRY A., « English Armies in the Fourteenth Century » dans CURRY A., HUGHES M. (éd.), *Arms, armies and fortifications in the Hundred Years War*, Woodbridge, Boydell press, 1994, p. 42.

maladie ayant affaibli son armée, le repli vers Calais est décidé; on ne peut savoir si, si l'armée avait rallié la ville sans être interceptée à Azincourt, la campagne aurait repris une fois l'hiver passé comme le suggère le Religieux⁹⁰⁰. Les sources anglaises ne questionnent pas cet état de fait. Forcé à la marche et talonné, les enjeux liés à son règne à l'esprit, en plus de son sort et de celui de son armée, on imagine en tout cas aisément la tension qui pèse sur le jeune souverain. L'exécution du voleur peut ainsi être vu sous ce dernier angle, le même que celui du sort des conjurés de Southampton : celui d'un pouvoir réaffirmé à l'échelle réduite de la campagne - la désertion du soldat sous contrat d'endenture, d'ailleurs, doit pour Bovet être punie de mort⁹⁰¹.

Henri V, bien qu'âgé de 29 ans au moment d'Azincourt, est déjà un soldat et commandant accompli. Il est en effet, dans la décennie 1400, en tant que prince de Galles, confronté à la rébellion du prince gallois Owain Glyndwr, et doit mener campagne de longues années ; il y acquiert une solide expérience militaire, de la conduite tactique et stratégique à la gestion des coûts de recrutement, d'entretien et de garnison⁹⁰². C'est également la rébellion des Percy, aux marches nord-ouest du royaume, que le jeune prince doit matter. La bataille de Shrewsbury, en 1403, est ainsi le premier affrontement de grande envergure auquel participe Henri V, à l'âge de 16 ans : la prédominance des archers est déjà un facteur déterminant, et l'armée royale remporte la bataille. Il en garde toutefois une cicatrice qui le défigure, une flèche adverse ayant trouvé son visage ⁹⁰³. Cette jeunesse passée à faire la guerre marque le futur roi, et influe définitivement sur son caractère, sa manière de régner et de faire la guerre ⁹⁰⁴. Ainsi Henri V est conscient des enjeux et problématiques lorsqu'il mène sa campagne en Normandie, en 1415 ; de même, à l'aube d'Azincourt, son expérience du combat et de la bataille pèsent nécessairement sur les décisions du roi, prises et envisagées.

Thomas Basin, dans son récit, rend ainsi compte qu'au commencement de la bataille d'Azincourt, le souverain a conscience de ce qui se joue et des réalités liées au sort des soldats à l'issue d'un tel engagement : l'armée anglaise est dos au mur et, pour Henri V, ce sont sa couronne et ses prétentions qui sont en jeu, comme le suggère Tito Livio.

Vita Henrici, p. 60 « Also if we are many, and the enemy win the victory, it would be

⁹⁰⁰ Le Religieux, p. 545.

⁹⁰¹ ALLMAND C., « Changing views of the soldier in Late Medieval France » dans CONTAMINE P, GIRY-DELOISON C, KEEN M. H (éd.), Guerre et société en France, en Angleterre et en Bourgogne : XIVe-XVe siècle [rencontre franco-britannique de Londres, 20-22 mars 1989], Villeneuve-d'Ascq, Centre d'histoire de la région du Nord et de l'Europe du Nord-Ouest, 1991p. 179.

⁹⁰² ALLMAND C, Henry V, Londres, Yale University Press, 1997, p. 16-24.

⁹⁰³ *Ibid*, p. 25.

⁹⁰⁴ Ibid, p. 34.

reckoned that the loss and detriment to our country and to our kingdom would be much greater. »

Thomas Basin, p. 43 « Ces paroles du roi accrurent merveilleusement l'audace des Anglais ; ils avaient compris qu'ils ne pouvaient absolument compter sur leur salut que si, combattant sans faiblir, ils remporteraient la victoire. »

On peut ainsi imaginer qu'une fois la mêlée remportée et les forces françaises en déroute, lorsqu'il observe le champ de bataille et ses propres troupes commencer à prendre prisonniers et butin, Henri V ne peut que se réjouir que l'affrontement, initialement loin d'être en sa faveur au vu de l'état global de ses hommes et de son infériorité numérique, ait tourné en sa faveur. Par l'expérience du roi au combat, on peut estimer qu'il appréhende correctement la situation du champ de bataille, une fois l'accalmie survenue et monté sur son destrier. Si le souverain, qui sait faire preuve d'autorité et qui, par là, voit certainement ses ordres et consignes être respectés, laisse la prise de captifs être opérée, comme le suggèrent les chroniqueurs, c'est certainement qu'il estime la journée remportée et le danger écarté.

Or au moment où survient la nouvelle menace, qu'elle provienne d'un des facteurs évoqués - attaque des bagages, regroupement français ou arrivée du duc de Brabant - ou d'un ensemble de raisons, le général n'est plus en mesure d'organiser ses troupes, désormais considérablement affaiblies, de manière à l'emporter. Une certaine confusion règne alors dans l'esprit du roi et de ses officiers, que les trois chroniqueurs bourguignons signalent d'ailleurs comme un « trouble 905 ». Il ne peut, on l'a vu, se permettre d'être défait : que pèse alors, à cet instant précis, les codes et valeurs chevaleresques qui dictent théoriquement le sort des prisonniers ou les gains qui peuvent être tirés, pour la Couronne et pour les combattants, de la rançon des captifs ? La montée au front de l'arrière-garde encore intacte, retenue par 10 des 19 textes qui mentionnent l'exécution - notamment par toutes les chroniques anglaises - et que l'on peut considérer comme la menace la plus importante pour les restes de l'armée du roi, ne laisse en réalité aucune chance de victoire au souverain.

Il est ainsi indéniable, pour nous, qu'Henri V donne effectivement l'ordre d'exécution des captifs, qu'il s'agisse des les empêcher de l'assaillir ou d'un moyen de pression sur les Français qui réinvestissent le champ de bataille, ou bien d'une double volonté. Il a en tout cas toutes les raisons d'agir ainsi, et l'autorité dont il sait faire preuve lui permet de faire respecter son commandement (de même que la prérogative royale qui pèse fortement sur le rapport entre maître et prisonnier), même s'il est pour cela nécessaire de s'y reprendre à deux fois et de mobiliser un groupe d'archers

⁹⁰⁵ Monstrelet, p. 109 ; Le Fèvre, p. 257 ; Waurin, p. 217.

moins réticent à la besogne : qu'il s'agisse d'une décision lucide ou résultant d'une soudaine panique, elle émane d'une prise de conscience rapide du danger qui vient. L'ordre est volontairement omis dans les textes propagandistes écrits directement dans les années qui suivent la campagne, du vivant du roi, tels que la *Gesta* et le *Liber Metricus* parce que bien que nécessaire à la victoire, et finalement récurrent lors de ce type de batailles, il va à l'encontre à la fois de la pratique de la guerre juste et de l'image de combattant chevaleresque que tâche de se bâtir le souverain. Mais Henri V a probablement conscience, de par son expérience, de l'inévitable possibilité d'avoir à recourir à telle nécessité : pour l'emporter en position de faiblesse, il est en réalité nécessaire de porter un coup massif et létal à l'adversaire ⁹⁰⁶.

Ainsi, en tant que micro-événement, l'instant précis où s'amorce l'exécution des prisonniers d'Azincourt concentre en réalité un nombre massif d'enjeux tactiques, stratégiques et politiques, en cela qu'elle détermine si la journée est bel et bien anglaise ou si les Français renversent le cours de l'affrontement et que de là dépendent de nombreux facteurs. Or, pour le souverain, qui a conscience de ces enjeux et «dont la position en tant que roi d'Angleterre restait encore fragile, cette victoire de nature quasi divine présentait un immense avantage : elle ancrait de manière définitive sa légitimité politique. 907 ». On peut finalement s'interroger sur l'absence manifeste de consigne, en amont de la bataille, quant à l'interdiction de prise de captifs et qui aurait réduit à zéro toute prise de risque : on a vu qu'à Crécy, Édouard III n'hésite pas à donner un tel ordre.

La présence d'Henri V sur le champ de bataille influe fortement sur le déroulement de l'affrontement, et par là sur la survenance de l'exécution. Les impératifs auxquels est soumis le roi aux différentes échelles, et qui se recoupent tous dans cet ultime moment⁹⁰⁸, surpassent manifestement la rigueur induite par la codification de la prise de prisonnier et les gains qui peuvent en être tirés. Cette présence pèse également sur les récits : l'horreur absolue du moment et le déshonneur qui peut en découler sont ainsi quoi qu'il arrive passés sous silence dans les chroniques propagandistes, et s'effacent devant la figure irréprochable du souverain, la justesse de sa cause, les péchés français et, globalement, du jugement suprême de la bataille-ordalie dans le reste des textes : le massacre n'est d'ailleurs jamais mentionné par les chroniqueurs au-delà du moment où il survient. On ne peut s'empêcher de constater que malgré tout, au sein du portrait de

⁹⁰⁶ BARKER J., op. cit., p. 292.

⁹⁰⁷ TOUREILLE V., op. cit., p. 50.

^{908 «} Le présent de la crise condense donc le passé » ; GOBILLE B., " L'évènement Mai 68 : Pour une sociohistoire du temps court " dans *Annales, Histoires, Sciences Sociales*, 63e année – n°2, 2008, p. 348.

« bon roi⁹⁰⁹ » et de « l'entreprise d'autoglorification⁹¹⁰ » orchestrée par Henri V, l'exécution, qui ne peut être passée sous silence, constitue une tâche durablement incrustée et un malaise indéniable. La tuerie coordonnée par le souverain anglais incarne la réalité rugueuse à laquelle doit se soumettre le commandant qui ne peut se permettre, de son point de vue, d'échouer, au delà de « l'écran trompeur⁹¹¹ » qu'est l'image du roi-chevalier.

3/ La sécurisation des prisonniers à Azincourt : une situation ingérable

Si l'on admet que la prise et le rançonnement de prisonniers aient pu être envisagées à Azincourt, aucune source n'indiquant explicitement le contraire, on constate à la lecture des différents récits que l'intensité de la bataille semble difficilement laisser la place à une gestion des prisonniers de guerre. Une certaine logistique est en effet à mettre en place pour s'assurer que les prisonniers puissent, si l'on souhaite les rançonner, sortir indemnes de l'affrontement et que la mise en place des mécanismes de captivité puissent être mis en place. Or il apparaît désormais clairement qu'entre enjeux et réalités pratiques, la neutralisation des combattants capturés de manière à les mettre en sécurité tout en les empêchant de nuir n'est pas possible. Les Anglais, pourtant, tentent leur chance, pour les diverses raisons que l'on a évoqué. On doit alors finalement s'interroger sur l'anticipation et la perception du moment par ses acteurs, et sur les différents ressorts qui peuvent impacter leurs actes et décisions.

A/ Un évènement anticipé ?

Dans la *Chronique des quatre premiers Valois*, autour de 1350, l'auteur défend l'idée, dans le cas d'un conflit au long cours, d'une systématisation de l'exécution de prisonniers adverses au détriment d'u rançonnement⁹¹². Certains théoriciens, conscients de la fracture existant entre une guerre idéale et des considérations plus pragmatiques, envisagent donc littéralement le meurtre systématique des prisonniers de guerre comme une stratégie viable, dans l'optique d'affaiblir son adversaire dans l'instant et sur le long terme. Dans le cas de la bataille d'Azincourt, de l'homme de guerre avide de rançon au souverain et chef de guerre, l'exécution a-t-elle pu, sans se trouver planifiée, au moins être envisagée comme une solution en amont du combat ?

⁹⁰⁹ PIZAN C., op. cit., p. 115.

⁹¹⁰ TOUREILLE V., op. cit., p. 50.

⁹¹¹ DUBY G., Guillaume le Maréchal ou le meilleur chevalier du monde, Paris, Arthème Fayard, 1984

⁹¹² AMBÜHL R., *Prisoners of war in the Hundred Years War, Ransom Culture in the Late Middle Ages*, Oxford, GB, Cambridge University Press, 2015, p. 13.

La discipline des troupes anglaises est remarquée et invoquée comme l'une des raisons de la victoire d'Azincourt. Or, la prise de prisonnierrs est régulièrement source d'indiscipline et par là, d'incidents à la bataille ; c'est pour cette raison que les commandants avisés peuvent interdire la prise de captifs en amont de l'engagement, à l'image d'Édouard III à Crécy. On a toutefois vu qu'au temps d'Azincourt, la manne financière des rançons est trop importante pour qu'on puisse envisager de s'en passer. Là-dessus, Jean de Bueil écrit dans Le Jouvencel⁹¹³ sur la difficulté pour un commandant de maintenir l'ordre dans ses rangs lorsque ceux-ci, à la recherche de profit, s'éparpillent pour prendre des prisonniers, avec ce que cela implique de processus. De plus, dans le cas d'Azincourt, l'absence de rançonnement est une perte sèche pour Henri V lui-même, puisqu'il a droit à une partie de chaque prise. On a pu voir que lors des derniers jours qui précèdent la bataille, la survenance de celle-ci est certaine, des chroniques suggérant même que les pieux sont ainsi préparés assez largement à l'avance. On estime alors que le souverain anglais se pose forcément la question, concernant l'engagement à venir qu'il sait être largement en son désavantage, du fait d'autoriser ou non la capture de prisonniers, afin qu'ils puissent être rançonnés par lui ou par ses hommes. Les chroniques ne nous renseignent en rien à ce sujet : on sait toutefois qu'à l'issue du siège d'Harfleur et pendant la marche vers Calais, des promesses de rançonnement son établies ; à Harfleur même, l'extorsion des habitants les plus riches est une manne certaine. Des revenus sont donc, pour le souverain, assurés. Toutefois, si l'interdiction de capture préserve certes un certain ordre, ne peut-elle pas, dans le cas d'hommes exténués et désespérés, constituer un point de rupture vers une éventuelle désertion, à l'échelle de l'individu ou de la retenue 914 ? Envisager l'éventualité de donner l'ordre d'exécution sans interdire la capture pourrait alors constituer une sorte de compromis : si l'affrontement tourne en faveur des troupes anglaises, les captures peuvent avoir lieu; si l'armée est en danger d'annihilation, les prisonniers sont tués.

Pour les soldats de son armée, on a vu qu'à des échelles variables, la rançon constitue un gain formidable. Dans le cadre de la bataille, moment de danger et de tension malgré les gardes-fous mis en place et valables uniquement pour la chevalerie, « ils se battent pour le droit, le privilège et la possibilité de défendre leurs intérêts particuliers. 915 ». Il est ainsi difficile d'imaginer les combattants penser à l'avance à se priver de ces gains, si la bataille tourne mal. Toutefois, parce que la prise de

⁹¹³ Chronique militaire du règne de Charles VII, rédigée par l'un de ses capitaines. AMBÜHL R., op. cit., p. 106.

⁹¹⁴ Théoriquement interdite par ordonnance. ALLMAND C., «Changing views of the Soldier in Late Medieval France» dans CONTAMINE P, GIRY-DELOISON C, KEEN M. H (éd.), Guerre et société en France, en Angleterre et en Bourgogne: XIVe-XVe siècle [rencontre franco-britannique de Londres, 20-22 mars 1989], Villeneuve-d'Ascq, Centre d'histoire de la région du Nord et de l'Europe du Nord-Ouest, 1991, p. 181.

⁹¹⁵ TILLY C., « La violence collective dans une perspective européenne » dans Tracés, n°19, 2010, p. 210.

captifs à la bataille est ardue et que certains individus peuvent moins dépendre d'un éventuel rançonnement, parce qu'ils ont déjà pu effectuer des gains conséquents au cours de la campagne par exemple, la rançon peut être plus dispensable pour certains que pour d'autres. La réticence à l'idée de la privation de rançon par l'exécution, dans une perspective purement financière, dépend ainsi du profil du combattant. En cela, le massacre en tant qu'événement peut être envisagé comme un « espace hétéroclite », c'est à dire envisagé selon la diversité de points de vue de ses différents acteurs⁹¹⁶. Dans l'anticipation de la bataille, dans l'armée anglaise, on peut ainsi difficilement généraliser les réticences à ne pas faire de quartier au cours de l'affrontement à venir à l'ensemble des combattants ; du moins peut-on l'échelonner. Toutefois, la pratique du rançonnement est alors très répandue et part entière de la culture de guerre : les chroniqueurs médiévaux n'ont ainsi de cesse de signaler le caractère particulièrement avide du soudard de base⁹¹⁷ et c'est ce que Des Ursins, par exemple, insinue lorsqu'il signale les prises effectuées par les troupes anglaises pendant qu'Harfleur est assiégée. On a mis en avant la prépondérance de la culture de la rançon au début du XVe siècle dans la culture de guerre ; si l'on peut se résoudre à tuer les prisonnier, en cas de danger imminent, pour des raisons que l'on va aborder, on peut difficilement déterminer à l'avance que l'on en viendra là.

L'exécution systématique des prisonniers, ou plutôt la systématisation de l'interdiction de prise de captifs, a pu être envisagée à une période⁹¹⁸ où la rançon occupait une place moins centrale dans l'économie de guerre. À la veille d'Azincourt, si la balance ne penche franchement pas en faveur de l'armée anglaise, il est difficile d'imaginer, à la fois dans l'esprit d'Henri V et dans celui de ses hommes, que l'on puisse prévoir rigoureusement de ne pas capturer de combattant neutralisé. Il y a une part d'improvisation, tactique et pratique, dans l'exécution telle qu'elle est menée à Azincourt : sa survenance dépend du déroulement de la bataille, de la réaction du commandement anglais et de l'état d'esprit des combattants. Si la prise n'est pas proscrite lorsque l'engagement démarre, alors les captures peuvent survenir ; c'est, paradoxalement, ce qui amène finalement au massacre.

⁹¹⁶ HARVEY R., « Du bon usage des "espaces autres » dans Literatura, n°21, 2019, p. 286.

⁹¹⁷ ALLMAND C., op. cit., p. 181.

⁹¹⁸ Le « Pas de quartier » est alors qualifié de consigne habituelle : BÉRIAC-LAINÉ F., GIVEN-WILSON C., Les prisonniers de la bataille de Poitiers, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 327.

La guerre médiévale est inscrite, on l'a vu, dans un certain nombre d'usages et règles qui ont assez largement évolué jusqu'à la fin du Moyen Âge ; à cela s'ajoute la morale qui, au quotidien, guide les actions individuelles des hommes et encadre leur comportement et par là, celui de la collectivité. Philippe Contamine parle à ce sujet d'une « doctrine légale, morale et sociale de la guerre⁹¹⁹ », élaborée au fil des siècles. Dans le cadre d'une confrontation massive et brutale, ces facteurs entrent en tension avec les implications de l'instant : quelle place occupent-ils au moment de la tuerie d'hommes désarmés ?

« Dans l'imaginaire collectif, les gens de guerre sont toujours auteurs des crimes les plus abominables⁹²⁰ », écrit Séverine Fargette. Ainsi, si l'on a mis en avant la valorisation de la guerre juste et chevaleresque, une guerre mauvaise et fatale est dans le même temps strictement condamnée⁹²¹. Cette guerre mortelle, c'est celle qui transparaît notamment au travers de cet extrait du récit du Religieux sur la bataille :

Le Religieux, p. 564 « Comme ils étaient légèrement armés et que leurs rangs n'étaient pas trop pressés, ils avaient toute la liberté de leurs mouvements, et pouvaient porter à leur aise des coups mortels. En outre, ils avaient adopté pour la plupart une esspèce d'arme jusqu'alors inusitée : c'étaient des masses de plomb, dont un seul coup appliqué sur la tête tuait un homme ou l'étendait à terre privé de sentiment. Ils se maintinrent ainsi avec avantage au milieu de cette sanglante mêlée, non sans perdre beaucoup des leurs, mais combattant avec d'autant plus d'ardeur, qu'ils savaient qu'il y allait pour eux de la vie. »

Le chroniqueur met ici en avant la volonté claire de tuer, de la part des archers anglais, pas leur équipement et leur férocité dans la mêlée et parce qu'il en va « pour eux de la vie ». Ainsi dans la violence engendrée par le combat à la bataille, l'anomalie survient déjà : dans le cas de Bouvines, Georges Duby écrit que « la mort des nobles est en soi une anomalies ⁹²² ». Il évoque également, en 1214, les négociations entre belligérants, au cœur même de la mêlée ⁹²³ : toute la différence entre la guerre du chevalier idéal et celle qui est menée à Azincourt s'illustre ici. Au combat tout d'abord, puis dans le cadre de l'exécution ensuite, les digues mises en place au travers des codes moraux et

⁹¹⁹ CONTAMINE P., Azincourt, Paris, René Julliard, 1964, p. 103.

⁹²⁰ FARGETTE S., « Rumeurs, propagande et opinion publique au temps de la guerre civile (1407-1420) » dans *Le Moyen Âge*, Tome CXIII, p. 310.

⁹²¹ CONTAMINE P., La Guerre au Moyen Âge, Paris, PUF, 1980, p. 458.

⁹²² DUBY G., op. cit., p. 165.

⁹²³ Ibid, p. 169.

légaux sont rompues⁹²⁴. Valérie Toureille reprend ainsi le concept de *brutalisation*, théorisé par George Mosse⁹²⁵, pour évoquer le phénomène de violence rendue familière à ce type d'homme de guerre de carrière qui émerge au XV^{e926} siècle et qui combat ici. À quel point, au moment du massacre, alors qu'il se sait particulièrement menacé, l'homme que l'on charge de la besogne est-il alors retenu par la morale ? Pour certains théoriciens, si ce type d'excation survient dans le cadre d'une guerre juste, alors le salut de celui qui s'abaisse au meurtre n'est pas compromis ⁹²⁷. Cet état de violence intériorisée peut également, de plus en plus au fur et à mesure de la prédominance des roturiers sur le champ de bataille, s'expliquer par une « haine de classe⁹²⁸ » entre celui qui vit par la guerre et celui qui vit pour la guerre, et qui s'incarne pleinement, on l'a vu, au moment de l'exécution.

Certains chroniqueurs déplorent ainsi explicitement cette réalité, celle de la disparition de l'éthique de guerre sur le champ de bataille à Azincourt, révélée tout particulièrement par le massacre.

Source	Terme(s) utilisé(s) – Version éditée	Termes annexes
Gesta Henrici Quinti : The Deeds of Henry the Fifth	Killed	Regardless of distinction of person
Liber Metricus de Henri Quinto	Killed	
Vita Henrici Quinti	Put to death	Killed by the sword with no mercy
Vita et Gesta Henrici Quinti	Murdered many of them	Perish without mercy
Chronicle, 2ème version	Slew	
The chronicle of Peter Basset	Tue, Tué	
Brut, 1ère version	Kill, Killing	
Brut, 3e version	Slay	Mighty loss; Great sorrow
Chronique du religieux de Saint Denis	Tuât	Carnage
Mémoires de Pierre de Fenin	Tuèrent	
Chronique de Ruisseauville	Tuassent, tués	
Histoire de Charles VI, roy de France	Tuèrent	
La chronique d'Enguerran de Monstrelet	Occeist	Occision
Abrégé de la chronique de Monstrelet	Tuast	Tués ; doulloureuse besogne
Chronique de Jean Le Fèvre	Tuast	Moult pitoyable chose
Recueil des Croniques et Anchiennes istories de la Grant Bretagne a present nomme Engleterre par Jehan de Waurin	Tuast	Moult pitoiable chose ; de froit sang illee décapitée et inhumainement détrenchie
Chroniques des ducs de Brabant	Tués	
Mémoires de Gilbert de Lannoy	Tuast	
Chronique de Normandie	Mis à mort	

⁹²⁴ COTTE B., « Les crimes de guerre » dans BAECHLER J., DELVOLVÉ P. (dir.), *Guerre et droit*, Paris, Hermann, 2017, p. 225.

⁹²⁵ MOSSE G., De la grande guerre au totalitarisme : la brutalisation des sociétés européennes, Paris, Hachette Littérature, 1999.

⁹²⁶ TOUREILLE V., Crime et châtiment au Moyen Âge, Paris, Le Seuil, 2013, p. 307.

⁹²⁷ CONTAMINE P., op. cit., p. 457.

⁹²⁸ BÉRIAC-LAINÉ F., GIVEN-WILSON C., Les prisonniers de la bataille de Poitiers, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 325.

On note ainsi que, dans leur grande majorité, les chroniqueurs restent relativement neutres dans les termes choisis pour décrire l'exécution. Seuls John Hardyng et l'auteur du *Brut* 3 se risquent ainsi à employer le terme de « massacre », sans que l'on ne puisse faire de parallèle avec la responsabilité royale, les textes étant globalement favorable à Henri V ; de même les *Vitae* signalent qu'aucune pitié n'est accordée aux prisonniers massacrés. Les deux *Brut* s'attardent sur l'exécution parlent d'un carnage pour l'un, d'une grande perte et d'un grand deuil pour l'autre. Du côté des chroniques françaises, seuls les trois chroniqueurs bourguignons émettent un jugement moral à l'égard du massacre. Waurin et Le Fèvre parlent ainsi d'une chose « pitoyable », le premier ajoutant à l'horreur en parlant d'un meurtre de sang froid, « inhumain ». Du côté de Monstrelet, seule la version abrégée de son récit se fend d'un tel jugement, en parlant d'une besogne « douloureuse ». Ce qui se traduit par l'utilisation de ce champ lexical, c'est à la fois une certaine consternation face à l'événement — qui reste toutefois, on l'a vu, largement mesurée — mais aussi et peut-être surtout face à la violence, particulièrement visible et graphique à cet instant⁹²⁹, qui se peut être amenée à se déployer sur le champ de bataille.

Ce qui se traduit par là, c'est que la guerre de la fin du Moyen Âge, lorsqu'elle fait s'affronter deux armées d'envergure, implique une violence extrême que la morale qu'inculque les auteurs peut difficilement appréhender : une violence exercée par les combattants mais aussi une brutalité psychologique subie, qui altère les limites éthiques. Le massacre des prisonniers, qui n'a pas lieu dans le cadre du combat mais bien dans un temps qui lui est annexe, en est le point d'orgue, une « pathologie de l'ordre social 930 » en cela qu'au-delà des considérations de la rançon et des coutumes de guerre, les conditions dans lesquelles se trouvent alors les combattants les font sortir de la rationnalité posée par les normes : c'est leur survie qui est en jeu, les Français ont pris soin de leur signaler en amont de l'engagement. Confrontée à la réalité du terrain, la guerre s'avère à ce moment bien peu chevaleresque. C'est en réalité le cas depuis longtemps 931.

⁹²⁹ GAUVARD C., Violence et ordre public au Moyen Âge, Paris, Picard, 2005, p. 12.

⁹³⁰ GOBILLE B, "Charles Tilly et la violence collective : moment critique et formation conceptuelle, 1968-1979" dans *Tracés*, n°19, 2010, p.177.

⁹³¹ KEEGAN J., op. cit., p. 378.

C/ L'EXÉCUTION, DU FAIT TACTIQUE AU DÉRAPAGE

Puisque le signal de départ de l'exécution relève d'un ordre explicitement donné qui vise à remporter la bataille, celle-ci prend indéniablement la forme d'une tactique de guerre. L'ampleur du massacre et le choc manifeste qui en résulte chez les contemporains questionnent toutefois sur le déroulement de l'événement, et sur l'éventuelle perte de contrôle des décideurs sur les exécutants.

On a vu qu'en terme de règles et de lois, la prise de prisonniers telle qu'elle doit s'effectuer pour ne présenter aucun risque, ni pour le captif, ni pour le capteur, implique un processus complexe de rituels, de serments et de négociation et qu'en pleine bataille rangée, il ne semble pas possible de mener à bien un tel protocole. En terme pratique il s'agit ainsi pour les combattants capteurs, s'ils envisagent la capture d'un adversaire et que celui y consent ou ne se trouve pas en possibilité de contester, d'éloigner le prisonnier du danger et de le mettre en sécurité : c'est probablement, dans la version de Lannoy, ce qui pousse les Anglais au regroupement de captifs dans une bâtisse non loin du terrain où se tient la bataille. Pour prévenir toute intention de fuite ou de traîtrise, puisque la prise de serment et la contractualisation ne peut s'effectuer et que, d'après Jean de Bueil, il est aisé - notamment pour le combattant novice - de briser une règle d'usage et d'invalider sa prise⁹³², les hommes sont probablement entravés. La miniature du manuscrit de Martial d'Auvergne qui illustre Azincourt⁹³³ représente ainsi un homme d'arme anglais, dont on peut reconnaître la moindre condition à son armure légère, sa lance et son casque ouvert, déplacer deux chevaliers aux mains attachés et les éloigner du combat qui fait rage. La place centrale occupée par ce petit groupe dans l'image interpelle, et on peut penser qu'elle traduit l'écho qu'a pu avoir l'exécution, ou en tout cas la prise de captifs massive, à Azincourt. Cette nécessité de déplacement, de neutralisation et de sécurisation des troupes capturées amène à l'hypothèse de John Keegan⁹³⁴ qui ne pense pas, notamment parce que la rançon est trop importante, que les captifs ainsi neutralisés ne présentent pas de danger majeur et que la réticence au massacre est trop forte, que l'exécution se passe simplement comme décrite dans les chroniques. Pour lui, la « transhumance » nécessaire à la mise en sécurité des prisonniers entraîne inévitablement des conflits entre captifs et capteurs, qui sont encore une fois de rang différents et ne parlent potentiellement pas la même langue (on a évoque les origines diverses des archers de l'armée anglaise), et c'est au cours de ce déplacement que des pertes humaines sont à déplorer. L'ordre d'Henri V ne serait ainsi initialement d'exécuter les prisonniersotages, mais bien de s'assurer qu'ils restent à l'écart du champ de bataille.

⁹³² AMBÜHL R., op. cit., p. 28.

⁹³³ Voir Annexe 1.

⁹³⁴ KEEGAN J., op. cit., p. 114.

Même dans ce cas, toutefois, une décision tactique est bel et bien prise concernant la gestion des prisonniers, et l'embarras manifeste des chroniqueurs traduit des proportions suffisantes pour que l'on puisse penser que cette action ne tourne pas comme prévue initialement, qu'un emballement a lieu et que le massacre prenne alors des proportions trop importantes. On a en effet abordé l'hypothèse, suivant les rapports de chroniqueurs suggérant une négociation ouverte par Henri V pendant qu'ont lieu les exécution⁹³⁵, les hommes tués progressivement jouant alors de moyen de pression sur les troupes qui menacent de reprendre le combat. Les différents récits de l'événement traduisent un flou relatif autour de la temporalité précise : l'une des miniature illustrant la bataille montre toutefois l'exécution, suggérée par des hommes casqués transperçant à coups d'épées et de dagues les corps de combattants décasqués et agenouillés, ainsi que la fuite en désordre de fantassins⁹³⁶. Cette mise à mort, si l'on considère qu'elle est acceptée par ceux qui sont désignés comme les bourreaux, survient dans un temps de tension extrême, au milieu des cris de protestation des victimes - et de ceux qui n'acceptent pas de laisser fileur leurs rançons - et alors que la victoire échappe potentiellement aux Anglais : « There was no hope of safety except in victory », écrit Tito Livio. Quelles sont les chances, à cet instant, qu'une telle manœuvre puisse être gardée sous le contrôle de ceux qui l'ordonnent ? Que les bourreaux désignés, entre la brutalisation et la panique de l'instant, excèdent les limites de l'ordre initial, « transformant l'exécution en pur acte barbare ⁹³⁷ », ne paraît pas improbable.

C'est en cela que l'exécution des prisonniers d'Azincourt semble plus relever d'un dérapage, d'une perte de contrôle que d'un accident. L'aspect tactique de la décision est indéniable, les implications d'une défaite et le statut flou de ceux qui sont alors captifs contribuant à effacer toute réticence. La dimension prise par l'événement dans les chroniques trahit pour nous ce glissement vers une violence qui se débride, poussée par le contexte de la bataille et de la campagne, la suspension de la morale et de l'éthique au combat, les tension innée entre les différents acteurs, bourreaux et victimes, aux intérêts de classe divergents. C'est par là le point de bascule définitif entre l'utopie de la guerre⁹³⁸, la manière fantasmée d'imaginer la bataille comme ordonnée et justifiée dans toutes ses perspectives, telle qu'elle est à la fois souhaitée et théorisée par les auteurs, et la réalité d'un instant particulièrement chaotique.

935 Vita Henrici, p. 62; Vita et Gesta, p. 73.

⁹³⁶ Voir Annexe 2.

⁹³⁷ CHARAGEAT M., RIBÉMONT B., SOULA M. (dir.), Corps en peine : Manipulations et usages des corps dans la pratique pénale depuis le Moyen Âge, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 23.

⁹³⁸ ROMAN S., "Hétérotopie et utopie pratique : comparaison entre Foucault et Ricoeur" dans *Le Philosophoire*, n°44, 2015, p. 10.

Conclusion

Si la moindre bataille rangée, et au-delà le moindre événement, présente ses spécificités propres, la bataille d'Azincourt concentre un grand nombre d'enjeux et de particularités : l'exécution massive des prisonniers capturés, qui survient lors d'un instant de flottement, entre mêlée acharnée et fin des combats, est un fait anormal.

Pour ses acteurs, soumis aux rudesses de la campagne puis des combats, le massacre survient dans un moment de confusion totale qui vient bousculer morale, règles et usages. S'il émane d'une décision tactique, prise par le roi face à la menace de toute perdre, à l'échelle de la bataille mais également du conflit et de son règne, il prend une tournure que nul n'avait probablement anticipé. Ce n'est pas le souverain en personne, qui tâche de se présenter et d'agir comme le parfait roi de son temps, qui s'attelle à la sombre besogne. Ce sont bel et bien ses soldats, dont la condition varie mais qui pour la plupart, à Azincourt, combattent pour gagner leur vie qui se doivent se charger de prendre la responsabilité de cette violence⁹³⁹ que les plus nobles refusent visiblement, pour des raisons variées, de prendre en main. L'action va à l'encontre de la morale la plus élémentaire, religieuse et éthique, et on imagine aisément le traumatisme induit chez tous les acteurs impliqués, bourreaux comme survivants : de cela cependant, les chroniques, attachées aux hauts-faits et aux personnages majeurs, ne témoignent pas. À l'échelle des individus, l'événement est certainement exceptionnel.

Les chroniqueurs doivent se tenir sur un fil particulièrement ténu : si la multiplicité des versions, intérêts et traitements a été démontrée et est particulièrement visible 940, cette contrainte paraît s'appliquer à tous. Puisque le massacre, par son ampleur, son déroulement et son existence même, contredit à toutes les normes littéraires et sociales de leur temps, il s'agit de trouver un sens à sa survenance. La présence d'Henri V sur le champ de bataille, parangon de vertu pour les uns et les autres, aide énormément à cela : pour une partie des chroniqueurs, sa guerre est juste et légitime, et ne peut donc inclure d'acte injustifié ; pour d'autres, les chevaliers Français exécutés sont si vils et impies que, si l'on déplore leur mort, on en trouve aisément la cause. L'événement toutefois, existe, même lorsqu'il est dissimulé, et le malaise se perçoit, à travers certains commentaires et éléments éludés.

⁹³⁹ KEEGAN J., op. cit. , p. 375.

Ce n'est pas la première fois que le taux de mortalité explose sur un champ de bataille médiéval, malgré l'entrelac de règles conçues pour éviter que les combattants n'en arrivent là. Plus tôt dans la guerre de Cent Ans, voir même avant et ailleurs, on a préféré tuer plutôt que capturer, pour minimiser les risques tactiques et stratégiques ; on a également pu, dans des cas spécifiques, voir dénoncées des exécutions d'hommes désarmés. Le changement dans la pratique de la guerre à la fin du Moyen Âge a irrémédiablement éloigné les valeurs chevalersques du champ de bataille ⁹⁴¹, et ses acteurs, dans la pratique, en ont certainement conscience. Ce n'est visiblement pas toujours le cas de la plupart des auteurs pour qui, au-delà de l'horreur et du drame humain, la véritable consternation semble être la rupture d'un idéal et la contradiction d'un récit établi.

⁹⁴¹ KEEGAN J., op. cit., p. 378.

Conclusion L'exécution, symbole de l'illusion de la bataille héroïque

« Un triomphe digne de César ou de l'empereur Charles des Chansons⁹⁴² ». C'est ainsi qu'est visualisée, écrit Georges Duby, la glorieuse victoire de Bouvines dans l'esprit des auteurs qui la chroniquent. C'est ainsi que, dans l'éventualité ou Henri V ne se voit pas forcé, pour l'emporter, de faire massacrer par ses troupes les précieux ennemis capturés, « acte de sauvagerie délibérée⁹⁴³ » qui vient s'inscrire une malfaçon dans le mécanisme d'héroïfication du souverain, la bataille d'Azincourt aurait pu s'inscrire dans l'imaginaire des auteurs. Toutefois, malgré les efforts déployés dans les textes pour encenser ceux qui défient la mort et combattent pour l'honneur et la grâce, la tache subsiste.

Les nombreux récits de la bataille qui nous parviennent sont autant de perceptions différentes de l'événement-bataille : c'est en son sein que prend place l'exécution comme événement déstabilisant, et lui même s'inscrit dans l'événement élargi que constitue la campagne normande lancée par Henri V, en 1415, dans le cadre d'une reprise du conflit avec le royaume de France. Autant de variables qui peuvent rendre malaisée, pour certains auteurs qui n'entraperçoivent l'exécution qu'au travers de la plume, de l'oeil ou de l'oreille d'autrui, la gestion dans le texte d'un fait aussi invraisemblable. La bataille n'est-elle pas, dans les histoires des anciens ou les récits de chevalerie qui ont fleuri au cours des siècles précédents, le moment d'héroïsme ultime? Pour ceux qui ont pu en être témoin, on imagine difficilement la difficulté de rappeler à sa mémoire le souvenir d'un tel instant après des dizaines d'années ; dans une certaine mesure, ceux-là sont certainement eux-aussi influencés par le récit commun de la guerre héroïque. Pourtant déjà, les méfaits des routiers du siècles précédents se sont répandus et ceux qui théorisent la guerre juste doivent également tenir compte de l'autre guerre, celle qui peut être sale et mortelle. Ainsi se mêlent pour le chroniqueur, au moment de s'atteler à la lourde tâche d'évoquer l'exécution, ses intérêts, allégeances et idéaux au soucis de vérité. Les semaines qui précèdent la bataille sont conformes à la guerre classique, celle des sièges, des escarmouches et des corps mis à rude épreuve par un ensemble de facteurs extérieurs ; c'est aussi la guerre des rançons négociées et des prisonniers, au sens noble du terme,

⁹⁴² DUBY G., Le dimanche de Bouvines, Paris, Gallimard, 1973, p. 8.

⁹⁴³ CURRY A., Agincourt, a new history, Cheltenham, The History Press, 2005, p. 294.

traités avec courtoisie. En quelques lignes seulement, la bascule dans l'horreur du massacre s'opère : la dissonance n'en est que plus frappante.

Car la guerre est une affaire réglée et ordonnée par des textes et usages, qui peuvent aller jusqu'à prévoir méthodiquement l'attitude à adopter dans des cas bien spécifiques. Dans cet ensemble, la question du prisonnier de guerre est devenue centrale : d'abord parce qu'il est essentiel de préserver la noblesse qui combat en permanence d'un risque de mort trop important, ensuite parce que le rançonnement des prisonniers se systématise et prend une place prépondérante dans l'économie de guerre. Chaque homme, sur le champ de bataille, doit avoir ces règles en tête afin d'être sûr de tirer profit au maximum de celui qui se soumettra à lui mais également de se protéger au cas où il viendrait lui-même à être vaincu. On conçoit, bien entendu, et malgré les réticences religieuse à prendre la vie, que la mort puisse survenir, particulièrement pour ceux qui, de moindre naissance, prennent de plus en plus de place dans le paysage martial. On conçoit bien moins, pour des raisons économiques mais aussi et peut être surtout éthique et morales, qu'on puisse massacrer de manière systématique ces hommes de noble naissance, qui cherchent à atteindre l'honneur à travers la pratique des armes. La possibilité a pu être évoqué ; elle a même pu être observée à quelques reprises. À Azincourt, les proportions sont tout autres : l'idée d'une masse de chevaliers désarmés à la merci d'une troupe de soudards est révoltante, la mort des premiers aux mains des seconds carrément répugnante, et l'on doit s'empresser de trouver un coupable, une raison qui justifie ce dysfonctionnement soudain. Pour les chroniqueurs, dont la vision de la guerre et de son éthique a tendance à se confondre avec celle des romans de chevalerie⁹⁴⁴, l'embarras est palpable face l'inadéquation visible entre la guerre contractuelle et le chaos de la bataille.

Car la bataille d'Azincourt s'illustre particulièrement par sa violence et par les enjeux qui pèsent sur les épaules de ses protagonistes. Car la bataille d'envergure est, par essence et au-delà de l'accomplissement ultime du chevalier, un instant de grand danger à l'échelle de l'individu mais aussi des États ou belligérants qui s'y affrontent; c'est bien pour cela qu'on l'évite au maximum, par la négociation ou le recours à des stratégies alternatives. C'est également pour cela que l'on peut observer que la prise de captifs y est loin d'être systématique, qu'elle constitue au contraire une exception certaine : les enjeux sont en réalité *trop* importants pour que l'on puisse prendre ce risque. En cela, Azincourt s'inscrit dans une certaine dynamique qui voit, entre des batailles plus fréquentes

⁹⁴⁴ CONTAMINE P., La Guerre au Moyen Âge, Paris, PUF, 1980, p. 233.

et des combattants moins engoncés dans les principes chevaleresques, une irruption régulière de la létalité massive. Qu'est ce qui, alors, interpelle particulièrement les auteurs, à Azincourt ? Les raisons sont multiples et s'entrecroisent, et c'est probablement ce qui fait la particularité du traitement de l'exécution comme événement : ceux qui sont massacrés sont considérés comme des prisonniers par les chroniqueurs, parce qu'ils sont relativement neutralisés, et ne sont pas tués au combat des suites d'un ordre donné en amont ; ceux qui les mettent à mort n'ont pas leur rang, et il paraît particulièrement désagréable que l'horreur puisse survenir dans ce sens, potentiellement parce qu'elle illustre alors un certain conflit de classe ; enfin le caractère massif et systématique de la tuerie, ordonné par un prince que l'on présente comme exemplaire en tout point et qui échappe à son certainement en partie à son contrôle, détonne. Paradoxalement, c'est également ce dernier point qui peut justifier pour quelques plumes le recours à l'exécution.

On peut finalement voir la bataille rangée à travers le concept d'hétérotopie, conceptualisé par Michel Foucault : un espace autre, un « lieu où je suis un autre », une juxtaposition « en un lieu réel de plusieurs espaces qui, normalement, devraient être incompatible ⁹⁴⁵ ». Le jugement divin, la lutte politique et le combat par les armes, entre armées et entre individus, s'entremêlent sur le champ de bataille mais également dans les récits des chroniqueurs. L'instant de l'exécution des prisonniers cristallise cette suspension du droit et de la norme et contrevient à la fois aux topos littéraires et à l'utopie de la guerre chevaleresque, qui n'a en réalité plus prise sur les champs de bataille depuis un long moment, si elle l'a jamais eu complètement.

C'est ce qui explique pour nous le malaise global qui transaparaît de cet ensemble de texte et la maladresse avec laquelle peut être abordé le massacre. La guerre pratiquée à la fin du Moyen Âge n'est pas courtoise, elle est brutale et sanglante et cet instant en est un puissant révélateur. S'il est une anomalie morale, éthique et légale, l'événement est symptomatique de conflits aux enjeux et implications massives. Les chroniqueurs ne le savent pas encore, ou bien refusent de le voir.

⁹⁴⁵ FOUCAULT M., Le corps utopique, les Hétérotopies, Paris, Nouvelles éditions Lignes, 2009,

Bibliographie

Sources

Anonyme, "Chronique de Ruisseauville" dans *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, Valenciennes, 1834

BACQUET G., Azincourt, Auxi-le-Château, Gérard Bacquet, 1977

BASIN T., *Histoire de Charles VII et de Louis XI*, BLANCHARD J., COLLARD F., DE KISCH Y. (éd.), Paris, Pocket, 2018

BAUDRY M-P., Arthur de Richemont : seigneur de Parthenay, connétable de France, duc de Bretagne, Parthenay, Association Atemporelle, 2007

BERTRAND A., "Guillebert de Lannoy (1386-1462), ses voyages et ambassades en Europe de l'Est" dans *Publications du Centre européen d'études bourguignonnes (XIVe-XVIe siècles)*, n°31, 1991

BOUCQUEY D., "Enguerran de Monstrelet, historien trop longtemps oublié" dans *Publications du Centre Européen d'Études Bourguignonnes*, vol.31, Centre Européen d'Études Bourguignonnes, 1991

CAPGRAVE J., De Illustribus Henricis, HINGESTON F.C. (éd.), Londres, Rolls Series, 1858

COCHON Pierre, Chronique Normande, DE ROBILLARD DE BEAUREPAIRE C. (éd), Chronique Normande de Pierre Cochon, notaire apostolique de Rouen, Rouen, 1870

COLE C.A. (éd.), "Liber Metricus de Henri Quinto" dans *Memorials of Henry the Fifth, King of England*, Londres, Rolls Series, 1858

CURRY A., *The battle of Agincourt : Sources and Interpretations*, Woodbridge, The Boydell Press, 2000

DAVIES J.D., An English Chronicle of the Reigns of Richard II, Henry IV, Henry V and Henry VI, Londres, Camden Society, 1856

DAVIS R H C. (dir.), WALLACE-HADRILL J. M. (dir.), *The Writing of History in the Middle Ages* : *Essays presented to R.W.Southern*, Oxford, Oxford University Press, 1981

DE CAGNY P., Chroniques de Perceval de Cagny, MORANVILLÉ H. (éd.), Paris, A. Laurens, 1902

DE DYNTER E., *Chronique des ducs de Brabant par Edmond de Dynter*, t.1, éd. RAM P.F.X, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1854

DE FENIN P., Mémoires, DUPONT É. (éd.), Paris, J.Renouard, 1837

DE LANNOY G., Oeuvres, POTVIN C., HOUZEAU J.C (éd.), Louvain, 1878

DE MONSTRELET E., *La chronique d'Enguerran de Monstrelet : 1400-1444, V*, DOUËT-D'ARCQ L. (éd.), Paris, Société de l'Histoire de France, 1862

DESGRUGILLERS-BILLARD N., Le journal d'un bourgeois de Paris tenu pendant les règnes de Charles VI et Charles VII, Clermont-Ferrand, Éditions Paléo, 2009

DUPONT L.M.E, "Notice sur Lefebvre de Saint-Remy, chroniqueur du XVe siècle" dans *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, vol.2, n° 1, 1835

GRANDSEN A., *Historical Writing in England II : c.1307 to the Early Sixteen Century*, London, Routledge, 1996

GRAVES E.B., A bibliography of english History to 1485, Oxford, Clarendon Press, 1975

GRAVES E.B., p. 450; WALSINGHAM T., *The St. Albans chronicle 1406-1420: edited from Bodley ms. 462*, GALBRAITH V. (éd), Oxford, Clarendon Press, 1937

GRÉVY PONS N., ORNATO E., "Qui est l'auteur de la chronique latine de Charles VI, dite du Religieux de Saint-Denis ?" dans *Comptes rendus des séances de l'année – Académie des inscriptions et belles-lettres*, vol.120 (1), 1976

GRUEL G., Chronique d'Arthur de Richemont, connétable de France, duc de Bretagne (1393-1458), LE VAVASSEUR A. (éd.), Paris, H.Laurens, 1890

GUENÉE B., LEHOUX F., Les Entrée royales françaises de 1328 à 1515, Paris, CNRS, 1968

GUENÉE B., "Le portrait de Charles VI dans *la Chronique du religieux de Saint-Denis*" dans *Journal des Savants*, n°1, 1997

GUENÉE B., LEHOUX F., Les Entrée royales françaises de 1328 à 1515, Paris, CNRS, 1968

HARDYNG J., The Chronique of John Hardyng, ELLIS H. (éd.), Londres, Rivington, 1812

HEARNE T., Thomae de Elmham Vita et Gesta Henrici Quinti, Oxford, 1727

JUVÉNAL DES URSINS J., Chronique du règne de Charles VI, roi de France, BLANCHARD J., CAZALAS S. (trad., éd.), Paris, Agora, 2022

KINGSFORD C.L. (éd.), Chronicles of London, Oxford, Clarendon Press, 1905

KINGSFORD C.L., English Historical Literature in the Fifteenth Century, Oxford, Burt Franklin, 1913

KINGSFORD C.L., "The first version of Hardyng's chronicle" dans The English Historical Review, n° 27, Londres, 1912

LE BOUVIER G., Les chroniques du roi Charles VII, COURTEAULT H., CELIER L. (éd.), Paris, Société de l'histoire de France, 1979

LEFEVRE J., Chroniques de Jean Le Fèvre, seigneur de Saint-Remy, MORAND F. (éd.), Paris, Renouard, 1876-1881

LEFEVRE-PONTALIS G., Chronique d'Antonio Morosini : extraits relatifs à l'histoire de France, vol.4, Paris, H. Laurens, 1898-1902

LE LABOUREUR J., Histoire de Charles VI, roy de France, Paris, 1663

LEWIS, P., Écrits politiques de Jean Juvénal des Ursins, Tome III, La vie et l'oeuvre, Paris, C. Klincksieck, 1993

LEWIS P.S., "Some provisional remarks upon the chronicles of Saint-Denis and upon the [Grandes] Chroniqes de France in the fifteenth century" dans *Nottingham Medieval Studies*, n°39, 1995

MATHESON L.M., *The Prose Brut : The Development of a Middle English Chronicle*, Toronto, Medieval & Renaissance Texts & Studies, 1998

MERISALO O., "Is Divinus Rex. Tito Livio Frlulovisi's Henrici Quinti" dans MEIRINHOS JOSÉ, WEIJERS OLGA (éd.), Florilegium mediaevale: Études offertes à Jaqueline Hamesse à l'occasion de son éméritat, Turnhout, Brepols Publishers, 2009

MOLINIER A., Les sources de l'Histoire de France. Des origines aux guerres d'Italie (1494), vol. 4, Paris, Alphonse Picard et Fils, 1904

NABER A., "Jean de Wavrin, un bibliophile du quinzième siècle" dans *Revue du Nord*, n° 273, 1987

NELIS H., "La chronique d'Edmond de Dynter et la continuation de la Brabantsche Yeesten" dans Bulletin de la Commission royale d'Histoire, n°76, 1907

NICOLAS N. H., TYRELL E., A Chronicle of London from 1089 – 1483, Londres, 1827

PINTOIN M., BELLAGUET L. (éd.), Chronique du religieux de Saint-Denys : contenant le règne de Charles VI, de 1380 à 1422, vol.5, Paris, Imprimerie de Crapelet, 1839, p. 534-582.

PIZAN, C. De, *Le livre des faits et bonnes moeurs du roi Charles V le Sage*, HICKS E., MOREAU T. (dir.), Paris, Stock, 1997

ROSKELL J., TAYLOR F., Gesta Henrici Quinti, the Deeds of Henry the Fifth, Oxford, Oxford University Press, 1975

ROSKELL J.S., TAYLOR F., "The authorship and purpose of the "Gesta Henri Quinti": I" dans *Bulletin of the John Rylands Library*, n°53, Manchester, 1971

ROWE B.J.H, "A contemporary account of the Hundred Years War" dans *The English Historical Review*, vol. 41, n° 164, 1926

RUNDLE D., "The Unoriginality of Tito Livio Frulovisi's Vita Henrici Quinti" dans *The English Historical Review*, vol.504, 2008

SAMARAN C., "Les Manuscrits de la chronique latine de Charles VI dite du religieux de Saint-Denis" dans *Le Moyen Âge*, n°18, 1963

THOMAS A.H., THORNLEY I.D., *The Great Chronicle of London*, Londres, Corporation of the City of London, 1938

TUETEY A., Journal d'un bourgeois de Paris, 1405-1449, Paris, Champion, 1881

VALLET DE VIRIVILLE A., Chronique de la Pucelle ou Chronique de Cousinot, Paris, 1859

WALSINGHAM T., *The Chronica Maiora of Thomas Walsingham (1376-1422)*, CLARK J. (éd.), PREEST D. (trad.), Woodbridge, Boydell Press, 2005

WAURIN J., Recueil des Croniques et Anchiennes istories de la Grant Bretagne a present nomme Engleterre par Jehan de Waurin, éd. HARDY W., HARDY E., vol.1, Londres, Rolls Series, 1864

WAURIN J., Anchiennes cronicques d'Engleterre par Jehan de Wavrin, seigneur de Forestel. Choix de chapitres inédits annotés et publiés pour la Société de l'histoire de France, éd. DUPONT, Paris, Renouard, 1858-1863

WINSTEAD K., *John Capgrave's Fifteenth Century*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2007

Azincourt et la guerre de Cent Ans

ALAMICHEL M.-F, "La bataille d'Azincourt vue par les chroniqueurs anglais du XVe siècle" dans *Bulletin des Anglicistes Médiévistes* n°88, 2016, p. 85-100

ALLMAND C., Henry V, Londres, Yale University Press, 1997

ALLMAND C, Society at war: The Experience of England and France during The Hundred Years War, Edinburgh, Oliver and Boyd, 1973

ALLMAND C. (dir.), War, government and power in Late Medieval France, Liverpool, Liverpool University Press, 2000

ALLMAND C., "Henry V the soldier, and the war in France", HARRISS G.L., *Henry V. The practice of kingship*, Oxford, Oxford University Press, 1985

ALLMAND C, "War and Profit in the Late Middle Age" dans *History Today*, n°15, 1965, p.762-769

AMBÜHL R, CURRY A, "Faire la liste des morts au combat : l'exemple d'Azincourt (1415)" dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, Rennes, PUR, 2023, p.171-195

BACQUET G, Azincourt, Auxi-le-Château, Bacquet Gérard, 1977

BARKER J., Agincourt: The King, the Campaign and the Battle, Londres, Little, Brown, 2005

BARKER J., *Agincourt*: *Henry V and the battle that made England*, Londres, Back Bay Books, 2007

BARNABÉ P., "Guerre et mortalité au début de la Guerre de Cent Ans" dans *Annales du Midi*, CXIII, n°235, 2001, p. 173-297

BARTHE J., La Victoire de Castillon, 17 juillet 1453, Bordeaux, Sud-Ouest, 1997

BÉA L., Les morts de la bataille d'Azincourt, SCHERN B. (dir.), Lille 3, 2001

BENNET M., "The Battle" dans CURRY A. (éd.), *Agincourt*, 1415. Henry V, Sir Thomas Erpingham and the triumph of the English archers, Stroud, 2000, p. 21-36

BENNET M., Agincourt, Oxford, Osprey, 1991

BOFFA S., "Antoine de Bourgogne et le contingent brabançon à la bataille d'Azincourt (1415)" dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, n°72-2, 1994, p. 255-284

BOUCHET F., "Souvenir traumatique et mémoire salutaire. La bataille d'Azincourt chez les auteurs français du XVe siècle" dans *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, n°39, 2020, p. 391-416

BOUZY O., "Les Morts d'Azincourt. Leurs liens de famille, d'office et de parti", *Mélanges offerts à Ph Contamine*, GILLI P. et PAVIOT J. (dir.), *Hommes, cultures et sociétés à la fin du Moyen Âge*, Paris, Presses Université Paris-Sorbonne, 2012

BOVE B., La guerre de Cent Ans, Paris, Belin, 2015

BRUNET R., Une revanche française: Formigny (15 avril 1450), Paris, R. Chapelot, 1904

BURNE A. H., The Agincourt War, Londres, Eyres and Spottiswoode, 1956

CALLU-TURIAF F., « Nouveaux documents sur la bataille de Formigny » dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, vol. 124, n° 1, p. 273-280.

CONTAMINE P., Azincourt, Paris, René Julliard, 1964

CONTAMINE P., La Guerre de Cent Ans, Paris, Presses universitaires de France, 1968

COSNEAU E, Les grands traités de la guerre de Cens Ans, Paris, 1889

COURROUX P., Charles d'Albret : Le connétable d'Azincourt, Paris, Ausonius, 2019.

CURRY A., Agincourt, a new history, Cheltenham, The History Press, 2005

CURRY A., "The military ordonnances of Henry V: texts and contexts" dans GIVEN-WILSON C., KETTLE A. et SCALES L. (dir.), *War, government and aristocracy in the British Isles, c.1150-1500*: essays in honour of Michael Prestwich, Woodbridge, The Boydel Press, 2008, p. 364-388

CURRY A. (éd.), Agincourt 1415: Henry V, Sir Thomas Erpingham, and the triumph of the English archers, Stroud, Tempus, 2000

CURRY A., "Lancastrian Normandy: the jewel in the crown" in CURRY Anne, BATES D. (ed.), *England and Normandy in the Middle Ages*, Londres, A&C, 1994, p. 235-252

CURRY A., HUGHES M. (éd.), *Arms, armies and fortifications in the Hundred Years War*, Woodbridge, Boydell press, 1994

DE BELLEVAL R., Azincourt, Paris, J.B Dumoulin, 1865

EARLE P., The Life and Time of Henry V, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1970

FAVIER J., La guerre de Cent Ans, Paris, Fayard, 1980

FIASSON D., Crécy 1346 : la bataille des cinq rois, Paris, Perrin - Ministère des armées, 2022

GUENÉE B., La folie de Charles VI, Roi Bien-Aimé, Paris, Perrin, 2004

HARRIS, G.L., *Henry V: the practice of kingship*, Oxford, Oxford University Press, 1985.

HAY D., "The Division of the Spoils of War in Fourteenth-Century England" dans *Transactions of the Royal Historical Society*, vol.4, 1954, p.91-109

HÉLARY X., Courtrai, 11 juillet 1302, Paris, Tallandier, 2012

HIBBERT C., Agincourt, London, Batsford, 1964

JONES M. K., Agincourt 1415, Barnsley, Pen and Sword Military, 2005

KERR W. B., "The English Soldier in the Campaign of Agincourt" dans *The Journal of the American Military Institute*, vol.4, 1940, p. 209-224

KINGSFORD C.L., Henry V, the typical medieval hero, New York, G. P. Putnam, 1901

KEEN M., Henry V: The practice of kingship, Stroud, Oxford, 1993, p. 188-189

KIGHTLY C., Agincourt, New Malden, Almark Publishing, 1974

LACHAUD F., Les prisonniers et les morts d'Azincourt (1415), Bordeaux, TER Bordeaux-3, 1995

LALANDE D., Jean II le Meingre dit Boucicaut, 1366-1421. Étude d'une biographie héroïque, Genève, Droz, 1988

LEDUC A., LELUC S., RENAUDEAU Olivier (dir.), D'Azincourt à Marignan : Chevaliers et bombardes, 1415-1515, Paris, Gallimard, 2015

LEGUAI A., La Guerre de Cent Ans, Paris, PUF, 1960

LIVINGSTON M., "Finding a missing battlefield: Where was the battle of Agincourt fought?" dans *Medieval Warfare*, vol. 9, 2019, p.20-33

LIVINGSTON M., Agincourt: Battle of the Scarred King, Londres, Osprey Publishing, 2023

MAIREY A., La guerre de Cent ans, Vincennes, Presses universitaires de Vincennes, 2017

MERON T., Henry's Wars and Shakespeare's Laws: Perspectives on the Law of War in the Later Middle Ages, Oxford, Clarendon Press, 1993

NEVEUX F., La Normandie pendant la guerre de Cent Ans, XIVe-XVe, Rennes, Éd. Ouest-France, 2008

NEVEUX F., *Azincourt : la dernière bataille de la chevalerie française*, Rennes, Éd. Ouest-France, 2015.

NEWHALL R.A, "Henry V's Policy of Conciliation in Normandy, 1417-1422" dans TAYLOR C.H, ed, *Anniversary essays in Medieval History by Students of Charles Homer Haskins*, Boston, 1929

NICOLAS N. H., *The History of the Battle of Agincourt and of the expedition of Henry the Fifth into France*, Londres, Johnson, 1827

PALADILHE D., La Bataille d'Azincourt, 1415, Paris, Librairie académique Perrin, 2002

PERROY E., La guerre de Cent ans, Paris, Gallimard, 1945

PHILLPOTTS C., "The French Plan of Battle during the Agincourt Campaign" dans *The English Historical Review*, Vol.99, n°390, 1984, p. 59-66

POWICKE M.R, "Lancastrian captains" in POWICKE M.R, SANDQUIST T.A, *Essays in Medieval History Presented to Bertie Wilkinson*, Toronto, University of Toronto Press, 1969, p. 371-382

PUGH T.B, *Henry V and the Southampton Plot of 1415*, Southampton, Southampton University Press, 1988

ROTHERO C., The Armies of Agincourt, Osprey, Men at arms series, 1981

SABLON DU CORAIL A., La guerre de Cent Ans : Apprendre à vaincre, Paris, Passés Composés, 2022

SCHWETMAN J., "The appearance of Saint George above the English troops at Agincourt, the source of a detail in a historical record" dans *Notes and Queries*, n°41, 1994, p. 304-307.

SIMPSON M.A., « The campaign of Verneuil » dans *The English Historical Review*, vol. 49, n° 193, 1934, p. 93-100

TIMBAL P.-C., La guerre de cent ans vue à travers les registres du Parlement (1337-1369), Paris, CNRS, 1961

TOUREILLE V., Le drame d'Azincourt, Histoire d'une étrange défaite, Paris, Albin Michel, 2015

TOUREILLE V., Robert de Sarrebrück ou l'honneur d'un écorcheur (v. 1400-v. 1462), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014

WAUGH W., WYLIE J. H., *The Reign of Henry the Fifth, vol.1*, Cambridge, Cambridge University Press, 1914

WRIGHTS N., *Knights and peasants : the hundred years war in the French countryside*, Woodbridge, Boydell Press, 1998

ZELLER B., La France anglaise, Azincourt et le traité de Troyes, 1413-1422, Paris, Hachette, 1886

Histoire militaire

AMBÜHL R., "Un point de vue sur la reddition des villes et forteresses au XVe siècle : le témoignage de la Chronique contenue dans le manuscrit Londres, College of Arms, M9" dans *Revue du nord*, n°446, 2023, p.13-31

AYTON A., *Knights and Warhorses : Military Service and the English Aristocracy, Woodbridge*, The Boydell Press, 1994

BAECHLER J., DELVOLVÉ P. (dir.), Guerre et droit, Paris, Hermann, 2017

BARTÉLÉMY D., "La légende dorée des chevaliers au Moyen Âge" dans *L'Histoire*, n°244, 2000, p. 58-63

BARTHÉLÉMY D., Le Chevalier, Paris, Perrin, 2012

BASTID S., "Le droit de la guerre dans des documents judiciaires français du XIVe siècle" dans *Annuaire français de droit international*, vol.8(1), 1962, p. 181-191

BELL A., CURRY A., KING A., SIMPKIN D., *The Soldier in Later Medieval England*, Oxford, OUP Ofxford, 2013

BELL HENNEMAN J., "The Military class and the French monarchy in the Late Middle Ages" dans *The American Historical Review*, vol.83, n°4, 1978, p. 946-965

BELLAMY JG, Bastard Feudalisme and the Law, London, Routledge, 1989

BESSEY V.. (éd), Construire l'armée française. Textes fondateurs des institutions militaires, vol.1 : De la France des premiers Valois à la fin du règne de François 1er, Turnhout, Brepols, 2006

BRADBURY J., The Medieval Archer, Woodbridge, The Boydell Press, 1985

ÇELIK S., « The crusade of Nicopolis and its aftermath: views from Byzantine, French and Ottoman sources » dans *Zbornik radova Vizantološkog instituta*, 2023-01, vol 60-1, 2023, p. 219-246.

CONTAMINE P., Guerre, État et société à la fin du Moyen Âge. Études sur les armées des rois de France, 1337-1494, Paris, École des Hautes études en sciences sociales, 1972, rééd. 2003-2004

CONTAMINE P., La Guerre au Moyen Âge, Paris, PUF, 1980

CONTAMINE P. (dir.), Guerre et concurrence entre les états européens du XIVe au XVIIIe siècle (dir.), Paris, Presses universitaires de France, 1998

CONTAMINE P, "Un contrôle étatique croissant. Les usages de la guerre du XIVe s au XVIIIe siècle : rançons et butins" dans CONTAMINE Philippe (éd.), *Guerre et concurrence entre les Etats européens du XIVe au XVIIIe s*, Paris, 1998

CONTAMINE P., GUYOTJEANNIN O. (éd.), La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge, I, Guerre et Violence, Paris, CTHS, 1996.

CONTAMINE P, GIRY-DELOISON C, KEEN M. H (éd.), Guerre et société en France, en Angleterre et en Bourgogne : XIVe-XVe siècle [rencontre franco-britannique de Londres, 20-22 mars 1989], Villeneuve-d'Ascq, Centre d'histoire de la région du Nord et de l'Europe du Nord-Ouest, 1991

CONTAMINE P., "Guerre, état et société : une révision à la lumière de la crise politique et militaire dans la France du deuxième quart du XVe siècle" dans *Guerra y diplomacia en la Europa occidental 1280-1480 : XXI Semana de Estudios Medievales*, Pamplona, Gobierno de Navarra, 2005

CROW D.M., War crimes, genocides, and justice: a global history, New York, Palgrave Mcmillan, 2014

CURRY A., "Disciplinary ordinances for English and Franco-Scottish armies in 1385 : an international code?" dans *Journal of Medieval History*, n°37, 2011, p. 269-294

CURRY A., FOARD G., "Where are the dead of medieval battles? A preliminary survey" dans Journal of conflict archaeology, vol. 11 (2-3), 2016, p. 61-77

DRÉVILLON H., Batailles : scènes de guerre de la Table Ronde aux Tranchées, Paris, Éditions du Seuil, 2007

DUBY G., Le dimanche de Bouvines, Paris, Gallimard, 1973

DUBY G., Guillaume le Maréchal ou le meilleur chevalier du monde, Paris, Arthème Fayard, 1984

FIRNHABER-BAKER J., "Seigneurial War and Royal Power in Later Medieval Southern France" dans *Past & present*, n°208-1, 2010, p. 37-76

FOWLER K., "Les finances et la Discipline dans les Armées anglaises en France au XIVe siècle" dans *Actes du Colloque international de Chocherel, 16-18 mai 1964*, Cahiers du Vernonnais, n°4, 1964, p. 55-84

GAUVARD C., Violence et ordre public au Moyen Âge, Paris, Picard, 2005

JONES M.K., "The Battle of Verneuil: Towards a History of Courage" dans *War in History*, vol.9, n°4, 2002, p.375-411

KAEUPER R. W., Guerre, justice et ordre public : La France et l'Angleterre à la fin du Moyen Âge, Paris, Aubier, 1994

KEEGAN J., *The Face of Battle : a study of Agincourt, Waterloo and the Somme*, Londres, Jonathan Cape, 1976

KEEGAN J., *Histoire de la guerre du Néolithique à nos jours*, Paris, L'Esprit frappeur, 1993, réé. 2000

KEEN M., The laws of war in the later Middle Ages, London, Rout Ledge, 1965

KEEN M., *Nobles, knights and men-at-arms in the Middle Ages*, Londres, Rio Grande : the Hambledon press, 1996

LOT F., L'art militaire et les armées au Moyen Âge en Europe et dans le Proche-Orient, Paris, Payot, collection Bibliothèque Historique, 1946

NAEGLE G. (dir.), Faire la paix et se défendre à la fin du Moyen Âge, Munich, Oldenbourg Wissenschaftsverlag GmbH, 2012

NEWHALL R.A, "Discipline in an English army of the fifteenth century" in *The military historian and economist*, 2, 1917, p. 141-151

PAVIOT J., VERGER J., Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge, Paris, Presse de l'université de Paris-Sorbonne, 2000

PLAISSE A., Un chef de guerre du XVe siècle, Robert de Flocques, Évreux, Société libre de l'Eure, 1984

PRESTWICH M., Armies and Warfare in the Middle Ages: The English Experience, New Haven, 1996

ROUSSEAU C, Le droit de conflit armé, Paris, 1983

RUSSEL F. H., *The Just war in the Middle Ages*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975 STRICKLAND M., *War and Chivalry. The Conduct and Perception of War in Europe and Normandy, 1066-1217*, Cambridge, Cambridge university press, 1996

TOUREILLE V., Guerre et société, 1270-1480 (dir.), Paris, Atlande, 2013

VERBRUGGEN J. F., "La tactique militaire des années de chevaliers" dans *Revue du Nord*, n° 115, 1947, p. 161-180.

VISSIERE L., "Sièges empoisonnés. Guerre de siège et maladies à la fin du Moyen Âge" dans BAECHLER J., BATTESTI M., *Guerre et santé*, Paris, Hermann, 2018, p. 71-83

Histoire du Prisonnier

AMBÜHL R., "Le sort des prisonniers d'Azincourt (1415)" dans *Revue du Nord* n°89, 2007, p. 756-784.

AMBÜHL R., *Prisoners of war in the Hundred Years War, Ransom Culture in the Late Middle Ages*, Oxford, Cambridge University Press, 2015

AMBÜHL R;, "Le maître et son prisonnier de guerre : droit romain contre droit coutumier" dans *Revue du Nord, Hors- Série : Autour d'Azincourt : une société face à la guerre*, n°35, 2017, p. 265-284

AMBÜHL R., "A Fair Share of the Profts? The Captors of Agincourt" dans *Notthingham medieval studies*, n°50, 2006, p. 129-150

ARN M.-J. (éd.), Charles d'Orléans in England (1415-1440), Cambridge, D.S Brewer, 2000

BÉRIAC-LAINÉ F., GIVEN-WILSON C., Les prisonniers de la bataille de Poitiers, Paris, Honoré Champion, 2002

BÉRIAC-LAINÉ F., "Les prisonniers en Europe occidentale (XIVe-XVe siècles): massacre, échange ou rançon" dans CAUCANAS S., CAZALS R., PAYEN P. (dir.), Les prisonniers de guerre dans l'histoire. Contacts entre peuples et cultures, actes du colloque de 2002, Toulouse, Privat, 2003

BOSSUAT A., "Les prisonniers de guerre au XVe siècle : la rançon de Guillaume, seigneur de Chateauvillain" dans *Annales de Bourgogne* n° 1, 1951, p. 7-35

BOSSUAT A., "Les prisonniers de guerre au XVe siècle : la rançon de Jean, seigneur de Rodemack" dans *Annales de l'Est* n° 3, 1951, p. 145-162

CAUCANAS S., CAZALS R., PAYEN P. (dir.), Les prisonniers de guerre dans l'histoire. Contacts entre peuples et cultures, actes du colloque de 2002, Toulouse, Privat, 2003

CHARAGEAT M., RIBÉMONT B., SOULA M. (dir.), Corps en peine: Manipulations et usages des corps dans la pratique pénale depuis le Moyen Âge, Paris, Classiques Garnier, 2019

DRAPER G.I.A.D, "The law of Ransom during the Hundred Years War" dans *The Military Law and Law of War Review*, n°5, 1968, p. 263-277

DUCREY P., Le traitement des prisonniers de guerre dans la Grèce antique : des origines à la conquête romaine, Paris, École française d'Athènes, 1967

DUNBABIN J., Captivity and Imprisonment in Medieval Europe, 1000-1300, Basingstoke, Medieval Culture And Society, 2002

DUNBABIN J, Charles I of Anjou: power, kingship and state-making in thirteenth-century Europe, Harlow, Addison Wesley Longman, 1998

GAUVARD C., "De grace especial" : crime, état et société en France à la fin du Moyen Âge, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010

JALABERT L. (dir.), Les prisonniers de Guerre (XVe-XIX- siècle). Entre marginalisation et reconnaissance, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018

KELLER R. (éd.), SARTI L. (éd.), *Pillages, tributs, captifs : Prédation et sociétés de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2018

MAFFI A., « Le butin humain dans le monde ancien : Normes et pratiques de la guerre et de la rançon » dans *Hypothèses*, n° 10, 2007/1, p. 307-312.

OSIEK C., "The Ransom of Captives: Evolution of a Tradition" dans *The Harvard theological review*, 1981-10, n°74 (4), p. 365-386

STRICKLAND M., "Killing or Clemency? Ransom, Chivalry and changing Attitudes to Defeated opponents in Britain and Northern France, 7-12th centuries" dans KORTUM Hans-Henning (ed.), *Krieg in Mittelalter*, Berlin, Akademie Verlag, 2001

TOUREILLE V., Crime et châtiment au Moyen Âge, Paris, Le Seuil, 2013

WRIGHTS N., "Ransoms of non-combatants during the Hundred Years War" dans *Journal of Medieval History*, n°17, 1991, p. 323-332

Historiographie et sciences sociales

AL-SHAWAF L., « The evolutionary psychology of hunger » dans *Appetite*, vol. 105, 2016, p. 591-595

BRAUDEL F., "Histoire et sciences sociales : la longue durée" dans *Réseaux*. *Communication* – *Technologies - Société*, n°27, 1987, p.7-37

CHEVALLIER P., *Michel Foucault : Le pouvoir et la bataille*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014

FARGE A., "Penser et définir l'évènement en histoire - approche des situations et des acteurs sociaux : Qu'est ce qu'un évènement ?", dans *Terrain*, n°38, 2002, p.69-78

FOUCAULT M., Le corps utopique, les Hétérotopies, Paris, Nouvelles éditions Lignes, 2009

FRUGONI A., Arnaud de Brescia, Paris, Les Belles Lettres, 1993

GAUVARD C., DE LIBERA A., ZINK M. (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002

GINZBURG C., Le fil et les traces : Vrai faux fictif, Paris, Verdier, 2010

GINZBURG C., PONI C., "La micro-histoire" dans Le Débat, n°17, 1981, p.133-136

GOBILLE B, "Charles Tilly et la violence collective : moment critique et formation conceptuelle, 1968-1979" dans *Tracés*, n°19, 2010, p.173-182

GOBILLE B., "L'évènement Mai 68 : Pour une sociohistoire du temps court "dans *Annales, Histoires, Sciences Sociales*, 63e année – n°2, 2008, p.319-349

GUENÉE B., Histoire et culture historique dans l'occident médiéval, Paris, Aubier, 1980

HARVEY R., "Du bon usage des "espaces autres" " dans Literatura, n°21, 2019, p.279-295

LE GOFF J., TRUONG N., Une histoire du corps au Moyen Âge, Paris, Liana Lévi, 2003

RICOEUR P, "L'écriture de l'histoire te la représentation du passé" dans *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 55e année – n°4, 2000, p.731-747

ROMAN S., "Hétérotopie et utopie pratique : comparaison entre Foucault et Ricoeur" dans *Le Philosophoire*, n°44, 2015, p.69-86

TILLY C., "La violence collective dans une perspective européenne" dans *Tracés*, n°19, 2010, p.183-214

Sitographie

https://www.arlima.net

https://www.medievalsoldier.org

https://www.dhi.ac.uk/onlinefroissart

http://atilf.atilf.fr

Annexes

Annexe 1 : Manuscrit de Martial d'Auvergne, Les Vigiles de Charles VI, Paris, BNF, Ms Fr 5054, fl. 11.



Annexe 2 : Chronique d'Enguerrand de Monstrelet, Bataille d'Azincourt, Leyden, Universiteitsbibliotheek, VGG F 2, fl. 124v.



Annexe 3 : Sébastien Mamerot, Les Passages d'outremer faits par les François contre les Turcs depuis Charlemagne jusqu'en 1462, Paris, BNF, Ms Fr 5594, fl. 263v.



Annexe 4:

		Absence de						
		la mort des prisonniers d'Azincourt	Raison invoquée	Moment de la bataille	Responsabilité royale	Méthode et exécutants	Jugement moral	Autres mentions de captifs
Sources d'Angleterre	Gesta Henrici Quinti : The Deeds of Henry the Fifth		Regroupement au niveau de l'arrière- garde française	Après deux ou trois heures de combat, une fois l'avant- garde vaincue et la bataille principale mise en déroute	Pas évoquée	Par l'épée des capteurs ou d'autres hommes	Déplore la mort de tant de chrétiens	Southampton; Harfleur; Survivants d'Azincourt; Procession dans Londres
	Liber Metricus de Henri Quinto		Regroupement français et protection des arrières anglais	Après la fin d'un premier affrontement	Pas évoquée	L'auteur désigne les combattants anglais, sans évoquer de méthode	Non	Marche vers Calai ; Survivants d'Azincourt
	The St Albans Chronicle	x						Menace des français envers leurs futurs prisonniers ; Survivants d'Azincourt
	Vita Henrici Quinti		Regroupement français et protection des arrières anglais	Après la fin d'un premier affrontement	Pas évoquée ; Henri V menace cependant de tuer ses prisonniers si les français relancent une attaque	L'auteur désigne les combattants anglais, sans évoquer de méthode	Non	Marche vers Cala ; Survivants d'Azincourt

Vita et Gesta Henrici Quinti		Regroupement français et protection des arrières anglais	Après la fin d'un premier affrontement	Pas évoquée ; Henri V menace cependant de tuer ses prisonniers si les français relancent une attaque	L'auteur désigne les combattants anglais, qui passent les prisonniers par l'épée	Non	Marche vers Calais ; Survivants d'Azincourt
De Illustribus Henricis	X						Non
Chronicle, 1ère version	х						Southampton ; Survivants d'Azincourt
Chronicle, 2e version		Regroupement français	Après la fin d'un premier affrontement	Pas évoquée	Indéfinis	Parle de cruauté	Survivants d'Azincourt
Chronicle, Prose	Х						Survivants d'Azincourt
The Chronicle of Peter Basset		Regroupement français	Après la fin d'un premier affrontement	Ordre d'Henri V	Exécution des prisonniers par leurs capteurs	Non	Harfleur
Brut 1		Regroupement français	Après la fin d'un premier affrontement	Ordre d'Henri V	Exécution par les capteurs ; la vue de l'exécution fait fuir les troupes françaises restantes	Non	Commentaire du roi sur son éventuelle capture ; Survivants d'Azincourt
Brut 2		Regroupement français	Après la fin d'un premier affrontement	Ordre d'Henri V	Exécution par les capteurs ; la vue de l'exécution fait fuir les troupes françaises restantes	Non	Survivants d'Azincourt

		Brut 3		Attroupement de locaux pris pour une troupe en armes	Après la fin d'un premier affrontement	Ordre d'Henri V	"Nos hommes" ; la vue de l'exécution fait fuir les troupes françaises restantes	Grande perte pour les anglais et deuil pour les français	Non
		London chronicles	Х						Survivants d'Azincourt
		Chronique normande	х						Survivants d'Azincourt
		Chronique dite du cordelier	х						Survivants d'Azincourt
		Mémoires de Pierre de Fenin		Attaque des bagages anglais	Après la fin d'un premier affrontement	Pas évoquée	"Les Anglais"	Non	Survivants d'Azincourt
		La chronique d'Enguerran de Monstrelet		Attaque des bagages anglais ; Regroupement français	Après la fin d'un premier affrontement	Ordre d'Henri V	Exécution par les capteurs	Non	Harfleur ; Survivants d'Azincourt
France	e Bourguignonne	Chronique de Jean le Fèvre, seigneur de Saint-Remy		Attaque des bagages anglais ; Regroupement français	Après la fin d'un premier affrontement	Ordre d'Henri V	Exécution par les capteurs ; têtes et visages coupés et mutilés ; Un homme est nommé à la tête de deux cent archers pour diriger l'exécution		Southampton ; Harfleur ; Marche vers Calais ; Survivants d'Azincourt ;
Sources de Fr	Obédience	Croniques et anchiennes istories de la Grant Bretaigne, a present nomme Engleterre		Attaque des bagages anglais ; Regroupement français	Après la fin d'un premier affrontement	Ordre d'Henri V	Exécution par les capteurs ; têtes coupées ; Un homme est nommé à la tête de deux cent archers pour diriger l'exécution	Inhumanité de l'exécution	Harfleur ; Marche vers Calais ; Survivants d'Azincourt

Sources de France

	Chronique des ducs de Brabant		Prise à revers par Clignet de Bréban	Après l'arrivée sur le champ de bataille du duc de Brabant	Ordre d'Henri V	Le duc est retrouvé mort avec des blessures au visage et à la tête	Non	Antoine de Brabant ; Survivants d'Azincourt
	Voyages et ambassades de Ghillbert de Lannoy		Attaque menée par Antoine de Brabant	Après un premier dépouillage des morts	Pas évoquée	Les anglais mettent le feu à la maison dans laquelle sont détenus les captifs	Non	De Lannoy
Obédience Armagnac	Geste des nobles françois X							Harfleur ; Survivants d'Azincourt
Obéd Arma	Histoire de Charles VI, roy de France (1ère version)		Arrivée du duc de Bretagne sur le champ de bataille	Après la fin d'un premier affrontement	Pas évoquée	Les anglais tuent leurs captifs	Non	Marche vers Calais ; Survivants d'Azincourt
lagnac	Histoire de Charles VI, roy de France (2e version)	x						Survivants d'Azincourt
Obédience Armagnac	Les chroniques du roi Charles VII	x						Harfleur ; Survivants d'Azincourt
Obédi	Histoire de Charles VII		Attaque menée par Antoine de Brabant	Après la fin d'un premier affrontement	Pas évoquée	Les anglais tuent leurs captifs	Non	Harfleur ;
Autre	Chronique du Religieux de Saint Denis – Histoire de Charles VI		Regroupement français	Après la fin d'un premier affrontement	Ordre d'Henri V	Les anglais tuent leurs captifs	Évoque un "camage"	Harfleur ; Marche vers Calais ; Survivants d'Azincourt
	Chronique de Perceval de Cagny	x						Survivants d'Azincourt

France	Autre	Chronique de Ruisseauville		français mené par	Après la fin d'un premier affrontement	Les anglais tuent leurs captifs	sort réservé	Harfleur ; Survivants d'Azincourt
Sources de		Chronique d'Antonio Morosini	Х					Non
		Journal d'un bourgeois de Paris	Х					Survivants d'Azincourt
		Chronique d'Arthur de Richemont	Х					Survivants d'Azincourt